


6000107190

EXPLICATION DE L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE,

COMMENCÉE

VERS LE MILIEU

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

EN DEUX VOLUMES.

VOL. I.

Nous permettons, à la Chine, d'écrire les ouvrages les plus sanglans, lorsque les reproches que nous faisons aux vicieux sont constatés par d'évidentes preuves. Dans ce cas, loin de nuire à la société, on la sert essentiellement. Un ouvrage qui découvre les crimes et les impostures des fourbes et des scélérats est un préservatif contre le vice; celui qui dénigre d'honnêtes gens est un libelle diffamatoire. *D'Argens, Lettres Chinoises.*

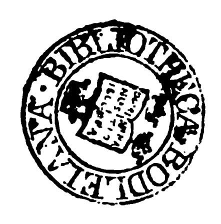
LONDRES:
IMPRIMÉ PAR G. SCHULZE,
13, POLAND STREET.

1826.

AVERTISSEMENT.

Pour éviter toute équivoque, nous prévenons le lecteur que par le nom de *Monsieur* nous entendons toujours *Louis XVIII ;* et qu'en parlant de son frère puiné, nous le nommons toujours *M. le Comte d'Artois.* Il est très-important de faire cette remarque pour ceux surtout qui ne sont pas bien versés dans l'histoire de l'époque dont il est question, et qui, sans cette précaution, pourraient étrangement se tromper eux-mêmes sur tous les faits qui leur passeront sous les yeux. Une équivoque pourrait faire prendre le crime pour la vertu.

Jusqu'à la mort de son père, Louis XVI avait porté le nom de duc de Berri. Il prit alors celui de Dauphin. Le second s'appelait le Comte de Provence et prit ensuite celui de Monsieur. Monsieur le Comte d'Artois a toujours porté ce même nom jusqu'à la mort de Louis XVIII et nous le lui donnons toujours par la raison susdite.



LETTRE D'UN AMÉRICAIN

A L'AUTEUR.

7 Mai, 1825

Je viens, mon cher et excellent ami, de recevoir le premier exemplaire. Je suis à la campagne ; à peine l'avais-je ouvert que je vois arriver en foule tous nos amis, et la plupart des concitoyens qui méritent l'honneur d'en être. Je ne savais à quoi attribuer tant de visites, lorsque j'ai appris que le capitaine ayant parlé du paquet qu'il m'apportait à un passager, on accourait chez moi de toutes parts. Vous savez que l'on connaissait le projet qui vous avait conduit en Europe, et vous savez aussi dans quelle vénération, dans quelle adoration, je pourrais presque dire, est ici la mémoire du saint martyr, notre bienfaiteur. Vous savez que c'est un véritable culte de Dulie que nous lui rendons ; et en effet, quel saint le mérita jamais mieux que lui ? Ce n'est pas nous seulement qui lui devons de la reconnaissance ; mais ses sujets lui en doivent-ils ? jamais rois avant d'avoir perdu des batailles, ont-ils offert aux leurs le choix des lois qui devaient les rendre heureux, riches et puissans ? Le meilleur père de famille pourrait-il mieux faire ? n'est-ce pas imiter Dieu même qui nous laisse cette liberté quand nous ne sommes pas aveuglés par nos passions ?

La postérité voudra-t-elle croire que les Français ont repoussé un bonheur que cent siècles n'offrent pas ? et pourquoi ? pour se mettre en guerre civile et faire ruiner

écraser leur patrie. Et pour qui ? Pour un monstre d'hipocrysie qui a causé tous les malheurs du saint martyre. Nos conjectures ne se sont que trop vérifiées ; c'était là surtout l'objet de ma plus grande curiosité. En ouvrant le premier volume j'ai feuilleté jusqu'à ce que je l'aie trouvé, et vous ne me l'avez pas fait attendre long-temps.

Je suis enchanté de l'ordre que vous avez mis dans votre marche ; vous avez commencé par poser des fanaux sur la route ; c'est la seule manière de montrer clairement la vérité ; et suivant le plan que nous avions projeté, vous avez développé la suite de l'éducation de ce bon roi ; en montrant que les malheurs de la France en avaient été la suite, vous avez bien mérité de votre patrie, vous lui avez rendu un service éternel. Mais que d'obligations n'avez-vous pas à vos braves amis qui vous avaient préparé tant d'excellens matériaux ? Vous savez que mon âme n'est pas de glace ; l'histoire de la cassette, dont nous n'avions ici aucune idée, m'a ôté de plaisir, la respiration pendant quelques minutes. Ah, mon ami ! que je bénis Dieu de vous avoir inspiré l'idée d'aller en Europe ! dans vingt ans, vous n'auriez pu finir ici cet ouvrage, et sans vos amis, en Europe même, il vous aurait fallu dix ans.

Quels monstres que ces instituteurs de robe longue et de robe courte, *poussant de gros soupirs en faisant leurs prières, et portant le cou torts de l'école d'Ignace !*

M. l'évêque de Limoges, et frère Radonvilliers, c'est le Tartuffe et les provinciales qu'il fallait lui faire lire ; mais vous ne vouliez pas vous faire reconnaître, et vous aimiez mieux le sacrifier avec la France pour rétablir votre société. L'éternité de l'enfer sera-t-elle assez longue pour punir votre scélératesse ?

Laissons ces misérables et revenons à vous. Toute la foule voulait vous lire à la fois. C'était impossible. Nous

sommes donc convenus que tous les jours depuis huit heures jusqu'à midi, les curieux pourraient venir remplir ma salle, et ils se sont mis à se faire des billets d'entrée comme au spectacle. L'on vient de me dire que quelques régicides avaient la puce à l'oreille, de peur d'avoir la corde au cou : ma foi, je ne les plaindrais pas, ils seraient toujours plus heureux qu'ils ne méritent, d'avoir évité les quatre chevaux ; et, dans le vrai, le droit d'asile qui est beau et respectable, quand il est accordé au malheur ou à la vertu persécutée, est infâme quand il est donné au crime ; ce n'est plus alors qu'un sophisme spécieux de la politique et de l'avarice. L'on dit qu'à Botany Bay, les plus grands scélérats y deviennent honnêtes gens, parce qu'ils y sont forcés par les lois de Dracon, écrites avec du sang ; mais les Etats-Unis ne sont pas Botany-Bay, et s'il faut aux hommes des lois douces et justes il faut aux tigres enragés des cages de fer.

Arrivez vite, nous en parlerons j'espère au congrès ; notre ami le brave capitaine compte être revenu ici en Octobre, il espère vous ramener, et moi de même, etc.

Non progenerant aquilæ columbès, et vice versa ; que peut-on attendre de races pareilles ? des crimes et des révolutions. Cela mérite l'examen du congrès.

AVANT PROPOS.

" Si j'avais la main pleine de vérités," a dit un homme célèbre, " je me garderais bien de l'ouvrir."

Je n'aime pas cette maxime. Sous un vernis de prudence, elle cache un grand fond d'égoïsme, et un froid mépris de ses semblables.

J'aime mieux dire avec Boileau : " Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable."

En effet le mensonge n'est utile qu'aux scélérats qui se jouent insolemment du bonheur et de la vie de leurs victimes ; mais la vérité est non-seulement utile, mais même nécessaire à tous les hommes. La plupart ne deviennent méchans que pour ne l'avoir jamais connue ; fort peu la connaissent, et encore dans ce petit nombre, combien en est-il qui la cachent par intérêt ou par ambition ?

Le premier devoir de l'homme de bien est de la dire quand il la connaît. Je le remplirai. Les calomnies que l'on répand contre les vrais Français qui se sont dévoués pour sauver la France et le Roi m'en font un devoir.

Les régicides* dont elles partent voudraient, par cette affreuse récrimination, cacher leurs crimes à la postérité, et surtout à la génération présente ; mais qu'ils n'espèrent pas y parvenir. Je connais toutes leurs infernales machinations, je leverai le voile qui les couvre, je ferai connaître leur chef. Je montrerai l'homme qui, *seul*, est la première cause de tous les crimes et de tous les malheurs de la France et des peuples de l'Europe ; celle sans laquelle toutes les autres auraient été nulles.

Je prouverai qu'à peine sorti de l'enfance, il a préparé l'épouvantable catastrophe qui a écrasé sa patrie. Je prouverai qu'une société vomie par l'enfer pour le malheur du monde, ou, pour parler plus exactement et sans figures, qui a fait de ce monde un véritable enfer ; je prouverai que cette société a dirigé ses premiers pas dans la carrière du crime. Je prouverai que presque tous ses agens principaux étaient de cette société. Je le prouverai par une série de cinquante ans de forfaits que la France et l'Europe connaissent.

Je prouverai que tout ce que le monstre fait pour s'enfoncer dans les ténèbres l'entoure d'un faisceau de lumière. Je prouverai, *sans replique*,

---

* Il est juste de reconnaître dans les juges du Roi, deux classes distinctes et séparées. Ceux qui votèrent pour l'appel au peuple, le sursis et la réclusion jusqu'à la paix, voulaient probablement le sauver, et ne doivent pas être confondus avec les monstres qui votèrent pour la mort sans appel.

qu'un prince que toute l'Europe croit l'auteur de la révolution, n'a été que le manteau destiné à cacher le véritable.

Je prouverai que des projets utiles et importans à l'Europe, formés il y a quatre-vingts ans par un grand prince, ont été joints à de plus modernes et exécutés ensemble. Je prouverai que les Français ont été les agens aveugles de ces grandes opérations ; et je montrerai l'impossibilité que'lles fussent faites différemment.

Je ferai connaître quelques-uns des principaux agens qui étaient nécessairement dans le secret. Je prouverai que, depuis l'instant où Louis XVI monta sur le trône, on essaya de l'en culbuter, et que la première secousse n'ayant pas réussi, l'on prit une autre route.

Je prouverai même que l'on n'avait pas attendu cette époque, et que les instituteurs qui dirigèrent son éducation le préparèrent à une crédulité sans bornes envers l'hypocrite qui l'a mené à la mort.

Je prouverai que ceux qui ont si criminellement abusé de sa confiance, l'entraînèrent dans toutes les opérations qui devaient déplaire aux autres rois, et l'exposer à de terribles représailles, ce qui peut être l'excuse des étrangers.

En suivant les opérations de ce plan, je montrerai à tout homme sans prévention (1) qu'elles ont amené le malheureux roi aux états-généraux. Je prouverai que malgré la volonté générale de la France, les meneurs de l'assemblée constituante,

tous ostensiblement du parti d'un prince, et secrètement dévoués à un autre, organisèrent dès le premier moment la guerre civile et l'anarchie qui devaient amener la mort de Louis XVI.

Je prouverai que l'année même avant la première assemblée des états-généraux, il y avait, à Paris, et dans les principales villes de France, un conseil secret d'étrangers, ayant une police secrète, des agens secrets qui préparaient tous les ressorts qui ont fait jouer cette longue et épouvantable tragédie. Je prouverai que le principal personnage est celui qui a fait soulever l'armée.

Je prouverai qu'à commencer des premiers massacres faits à Paris et à Versailles en 1789, toutes les opérations externes et internes ont tendu à provoquer l'émigration, afin d'avoir une immense quantité de numéraire à piller, et de biens nationaux à vendre ou à donner pour faire de nombreux partisans au chef de la révolution. Je ferai voir que ce pillage, fait en France par le gouvernement révolutionnaire et anarchique aux ordres de ce chef, a été fait sur le reste de l'Europe par la main des Français pour en cacher les vrais auteurs.

Je montrerai la scène jouée pour faire restituer par les Français, la petite portion du pillage qui leur était échue, ce qui est démontré par la pénurie générale de numéraire dont la France entière se plaint, malgré la fonte des reliques et des cloches, et par la comparaison avec l'abon-

dance qu'elle avait avant la révolution lorsque les cloches et les reliques n'étaient pas en circulation.

Nous verrons que les régicides furent non-seulement payés, mais encore qu'on leur promit de les délivrer du supplice qu'ils méritaient de subir cent fois.

Je prouverai que les écrits, faussement attribués à Louis XVI, ont été faits expressément à cette intention : que le passage qui, dans le testament ordonne à son successeur *de reconnaître ce que les bons Français ont fait pour lui*, n'y a été mis que pour jeter de la poudre aux yeux, et ôter tout soupçon sur l'auteur, ce qui a été évidemment démontré par sa conduite.

Je prouverai enfin que les résultats démontrent si parfaitement l'unité et l'identité du plan, qu'il ne pourra rester aucun doute à quiconque a une tête capable d'en saisir l'ensemble, ou qui n'est pas payé pour le nier.

La France verra avec autant d'indignation que d'étonnement que Louis XVI ayant donné le 23 Juin, 1789, une charte qui contenait tout ce que demandaient les cahiers du tiers-état, tout ce qu'a de bon et d'utile la charte aujourd'hui si vantée, le jésuite Siéyès la fit refuser d'un seul mot ; et ce mot a coûté à la France la perte de ses colonies, de son commerce, de sa marine, de soixante armées, de cinquante mille hommes chacune, d'à-peu-près autant de victimes assassinées,

du sang de huit princes, de deux mille millions de numéraire, de plus de crimes et de maux qu'elle n'en a éprouvés depuis quatorze siècles, mais en revanche elle a ses jésuites*.

Le résultat de ce terrible mot du jésuite est aussi évident que l'existence de la ville de Paris. Il démontre invinciblement la faction qui voulait la révolution, *il n'y avait pas alors un seul émigré.* Conçoit-on qu'il y ait des gens d'une fourberie assez impudente pour les accuser des maux dont ils ont été les plus déplorables victimes, et qui étaient évidemment tramés longtemps avant l'émigration ? Français ne la perdez pas de vue cette affreuse calomnie ; et quand vous la lirez, ou quand vous l'entendrez répéter, vous pourrez, en sûreté de conscience, avoir un respect très-modéré pour l'écrivain ou pour l'orateur. C'est pour annuller l'indemnité que la justice réclame pour ceux qui ont voulu sauver le roi que cette calomnie est répandue par ses assassins......

---

* Si la vérité se trouve ici toute entière, c'est pour prouver aux Français avec quelle astucieuse scélératesse ils ont été trahis et livrés pieds et poings liés. C'est pour qu'ils sachent et n'oublient jamais que tout ce qui a été imprimé depuis trente-cinq ans est plein de calomnies directes ou indirectes contre les Princes de la Maison de Bourbon, excepté celui qui est la seule cause de tous leurs malheurs et qui est lui-même l'ordonnateur de toutes ces calomnies ; on en verra plusieurs centaines de preuves incontestables.

La France verra avec indignation que la société des jésuites créée sous les auspices de la Maison d'Autriche, pour être essentiellement l'ennemie de la France, n'a jamais cessé de marcher à ce but. Dévouée à Philippe II et à la Maison de Guise, ce fut elle qui forma la ligue, qui fit assassiner Henri III par la main d'un jacobin ; ce fut elle qui, sous le voile spécieux de confréries, prépara et fit exécuter la Saint-Barthélemi ; ce fut elle qui fit vingt et quelques conspirations contre Henri IV, dont la mort couvrit la France de deuil. La France verra avec indignation comment et à quel prix elle a été vendue et livrée par un descendant de ce grand roi : elle verra comment la compagnie de Jésus a présidé à tous les grands forfaits de cette affreuse révolution.

Mes preuves seront des faits ; et la chaîne qui les liera sera si bien rivée que je défie qui que ce soit en Europe de la désouder.

Sans doute l'innombrable cohorte des sophistes salariés, les régicides surtout y prodigueront leurs peines ; ils n'épargneront ni impostures ni argumens captieux ; mais la vérité, semblable à un rocher battu des flots, se jouera de leurs vains efforts, et en triomphera par son ascendant irrésistible.

O Vérité ! vierge pure et sacrée,
Divinité qui seule nous instruits,
Pourquoi mets-tu ton palais dans un puits ?
Du fonds du puits tu vas être tirée !

Que d'ennemis elle va avoir à combattre! je prouverai *invinciblement* que toutes les histoires de la révolution sont fondées sur un roman aussi absurde que pitoyable ; roman qui ne peut conserver un instant l'apparence historique qu'aux yeux de la plus crasse ignorance, et qui tombe en lambeaux à la moindre critique.

Je prouverai que ce vaste édifice de gloire que l'on a bâti aux Français, et dont peu d'entr'eux soupçonnent le but, n'est qu'un château de cartes que le moindre souffle renverse, une pauvre masure qui tombe en ruines et s'écroule de toutes parts.

Que de petites passions! que d'orgueil! que de sottise! que de vanités vont se soulever à ces mots! que de héros vont descendre de leurs gradins, ou perdre leurs échasses! que de mouches de coche vont redevenir mouches! que de gens même qui n'ont ni brodequins ni cothurnes à quitter, qui ne sont ni héros, ni pairs de France, ni acquéreurs de biens nationaux, ni régicides vont être dans la douleur! j'y compatis sans doute, mais je leur répondrai : *Amicus Plato, magis amica veritas.*

Y aura-t-il quelque Français qui puisse se résoudre à descendre de ce brillant apogée de gloire où l'ont placé, comme dans une niche, les victoires nationales ?

Oui ; il y en aura quelques-uns. D'abord une cinquantaine de logiciens accoutumés à remonter

des effets aux causes, à descendre des causes aux effets, à en comparer les résultats, à en saisir les rapports et arriver par eux à la vérité.

Une autre cinquantaine qui, ayant reçu de la nature du bon sens, ne l'ont pas perdu en faisant leur logique au collége, ou au lycée, ou aux jésuites, ou avec Port-Royal qui a échafaudé la sienne sur les cathégories d'Aristote. (3).

Mettons-en encore une cinquantaine pour les mathématiciens accoutumés à raisonner. En voilà, de compte fait, cent cinquante, c'est-à-dire, cinq par million, encore faut-il qu'ils soient radicalement guéris de la maladie, presque incurable chez eux, de savoir ce qu'ils n'ont pas appris. (4)

Une autre épidémie française, c'est de croire servir toujours d'exemple à l'Europe. M. de Rivarol raconte qu'en 1789 M. de La Fayette disait à un Anglais qui s'en retournait chez lui: " Adieu, Monsieur, vous ne trouverez plus de chambre haute à votre arrivée." Mot remarquable et rapporté à Londres où il dérida beaucoup la gravité Britannique.

L'un des tristes résultats des crimes dont nous verrons le tableau a été de traîner à l'échafaud un roi dont le cœur était bon, qui aimait tendrement son peuple, qui lui a fait le plus grand sacrifice dont un prince absolu ait jamais donné l'exemple, et qui en avait reçu le titre de restaurateur de la liberté française.

Les annales du monde entier ne pourraient fournir un exemple plus frappant du danger de prendre pour vertu des actes prétendus religieux, et qui ne servent qu'à masquer le crime et à séduire l'ignorance. Elevé comme Henri IV, Louis XVI eût été le meilleur des rois ; il aurait fait le bonheur de la France. Elevé par les jésuites, il a été dupe et victime de tous les pièges que l'hypocrisie lui a tendus.

Que les Français ne s'attendent point à trouver ici les flatteries que l'ambition, l'avarice, et la lâcheté distribuent aux peuples comme aux rois. Il en est une surtout qui châtouille agréablement leurs oreilles ; c'est celle de la science militaire dans laquelle ils sont un peu reculés, quoiqu'ils ayent autant de courage que les autres nations et même plus d'impétuosité.

Cela est si vrai, que nulle autre n'a eu de rois faits prisonnière à la tête de ses armées, et que les Français en ont eu cinq ; Louis d'Outremer ; Louis IX ; Jean II ; Louis XI et François I. Je veux bien ne pas compter Louis VII qui l'échappa belle près de Chypre ; Louis XII qui fut pris à St. Aubin du Cormier ; Charles VIII qui l'eût été à Fornoue sans la vigueur de son cheval, et Bonaparte qui ne l'a jamais été, vous saurez pourquoi quand vous m'aurez lu.

La valeur est à peu près égale chez tous les hommes, relativement à leur passion dominante. L'ambitieux se fera tuer pour obtenir de grandes

places ; l'orgueilleux pour faire parler de soi ; l'avare pour des trésors ; le voluptueux pour des femmes ; le courtisan pour plaire à son maître ; l'homme de bien pour défendre son pays. Chacun d'eux sera peut-être un Achille pour sa cause favorite et un Tersite pour toutes les autres.

Je sais bien qu'on va me répondre :

> " Vous connaissez l'impétueuse ardeur
> De nos Français, ces fous sont pleins d'honneur ;
> Ainsi qu'au bal, ils vont tous aux batailles...."

Oui ; mais je sais aussi que si nous nous battons comme des lions, nous sommes souvent battus comme des chiens, et peut-être qu'en montrer les causes à mes chers compatriotes, c'est le plus grand service qu'un homme puisse rendre à sa patrie. Tel est le but de mon ouvrage.

Tel fut brave un tel jour, disent les Espagnols, et ils ont raison. Charles XII, un jour de médecine n'aurait peut-être pas, avec 9,000 Suédois, battu 80,000 Russes à Nerva. Chapelle ne faisait de jolis vers que quand il était ivre ; et beaucoup de gens, sans cela, ne seraient pas des foudres de guerre.

Toutes choses égales d'ailleurs, la force du corps, la grandeur de la taille, l'adresse, la légèreté, la dureté de l'éducation physique, l'habitude de souffrir la faim, la soif, le plus grand froid, les plus terribles chaleurs, les alimens les plus grossiers, les exercices les plus violens, les dangers continuels qui familiarisent avec l'idée de

la mort, tout cela ajoute nécessairement au courage.

La taille est avantageuse pour la tactique, quand même elle ne le serait pas au courage. Si Achille, le Czar Pierre et le maréchal de Saxe étaient grands, Alexandre, Henri IV et le grand Condé étaient petits. D'ailleurs quelques exceptions ne détruisent pas une règle; et ce qui n'en est pas une pour quelques individus peut l'être pour des nations entières.

La pauvreté d'un pays, la rigueur de son climat produisent des hommes de fer. Un sol riche et un climat tempéré sont des causes de molesse. Ce qui le prouve, c'est que de onze grandes révolutions dont l'histoire conserve l'horrible souvenir, dix ont été faites par les peuples du nord. Il n'y avait pas plus de différence des Sybarites aux Spartiates qu'il n'y en a des peuples de la zone tempérée aux hyperboréens.

Ces principes fondamentaux et très-importans pour la guerre sont tellement vrais que seuls ils expliquent pourquoi les Romains conquirent les Gaules en huit campagnes, et ne purent jamais s'emparer de la Germanie septentrionale.

Il est cependant encore un moyen de succès tellement supérieur à tous ces avantages que seul il les rendrait nuls; c'est la tactique.

La tactique ou la science de la guerre est le premier et le grand mobile des succès militaires. Elle comprend non-seulement les évolu-

tions, les manœuvres, mais le choix des positions, les marches, les campemens, la composition de l'armée, les différens services de chaque espèce de troupes, les armes différentes dont elles doivent se servir ; enfin, toutes les parties de la stratégie, et généralement tout ce qui a rapport à ce grand art, l'art affreux de la guerre que Frédéric a porté à un point d'où heureusement il ne peut plus que descendre.

La plus grande découverte moderne, depuis l'invention de la poudre a été faite par un prince son parent. Il en a tiré un si grand parti, et il l'a jugée si importante que, dans ses Mémoires de Brandebourg, ne pouvant passer sous silence le nom de celui auquel il dut en partie le gain de sa première bataille contre les Autrichiens, il ne dit qu'un mot très-insignifiant de l'invention. C'est à l'habileté du grand électeur, et au génie de Frédéric aidé de cette découverte, que la maison de Brandebourg doit aujourd'hui le rang éminent qu'elle tient en Europe.

Si l'on en excepte M. de Voltaire et deux ou trois autres écrivains distingués, il n'en est point qui, en parlant de guerre, ait seulement paru soupçonner que la tactique fut une science compliquée, longue et difficile. Ils ne parlent jamais que de valeur. Il semble qu'elle fait tout, qu'elle supplée à tout, que tout le reste est inutile.

Cette ignorance des écrivains français a innoculé ce faux préjugé dans les têtes françaises ; et

l'on ne saurait croire combien il a été de tout temps funeste à la France ; mais principalement dans la révolution, il a été cause d'une mistification presque générale, et si étonnante que la postérité aura peine à la croire.

La tactique est supérieure au nombre ; l'expérience du monde entier le prouve. Les Grecs et les Romains ne vainquirent des armées innombrables que par la supériorité de leur tactique. presque toutes les grandes invasions ont été faites avec des armées plus nombreuses que celles qui leur étaient opposées. Ainsi Alexandre, parti de Grèce avec trente-quatre mille hommes, détruit l'empire de Perse dont les armées étaient soixante fois plus considérables que la sienne, mais moins habiles quoique peut-être aussi courageuses.

La tactique est supérieure à la valeur. Je dis plus ; la valeur, dans une armée inférieure en habileté, deviendra nuisible, et ne servira qu'à faire tuer plus de monde. L'Invention de la poudre n'a rien changé à ce principe là, et n'a peut-être fait que le confirmer encore. La révolution en a offert plusieurs exemples ; et nous en verrons un qui est presque incroyable quoique très-vrai. Il est rapporté par M. Bertrand de Moleville.

Montécuculli disait : " Il faut trois choses pour faire la guerre, 1°. de l'argent, 2°. de l'argent, 3°. de l'argent." Peut-être avait-il raison alors. Un siècle plus tard, il aurait dit : Il faut 1°. des

soldats, 2°. des soldats, 3°. des soldats, exercés par Frédéric, l'homme qui devait remédier à l'imperfection de la tactique, à tous les inconvéniens de nos armées à grand front, à leur lenteur, à leur impéritie à manœuvrer ; le génie créateur qui devait alléger les armées par la discipline et par l'art de les manier ; éclairer l'Europe militaire par ses écrits, et l'étonner par ses victoires ; le roi de Prusse enfin n'avait pas paru.

Et que ceux qui en doutent veuillent bien se souvenir que ce prince dont les états n'étaient, à son avènement à la couronne, qu'environ la moitié de ce qu'ils sont aujourd'hui, soutint seul la guerre contre l'Autriche, la Russie et la France, conjurées ensemble contre lui, et qui avaient surement de bien plus nombreuses armées et plus d'argent. Qu'ils se souviennent encore qu'il a gagné douze grandes batailles, ayant pour aides-de-camp ses généraux ; et surtout qu'ils n'oublient pas que lui-même faisait toujours ses dispositions, et toujours d'après celles de l'ennemi tant qu'il le pouvait.

Le bonheur qu'ont les Français de savoir tout sans rien apprendre, et la manie de parler de tout ce qu'ils n'ont pas appris, type caractéristique et national, résultant d'une vanité qui n'est pas moins l'appanage de la Seine, de la Loire et du Rhône que de la Garonne, prête quelquefois à rire aux étrangers. Deux historiens français *d'Avrigni* et *d'Orléans*, obligés de parler de guerre

et conséquemment d'en avoir quelques notions, emploient souvent le mot *attacher une escarmouche.*

Il est évident que ces bons Jésuites ignorent que ce mot signifie un petit combat entre les troupes des avant-postes, et qu'ils le prennent pour *saucisson* ou *pétard,* fusée que l'on *attache* aux portes des villes pour les faire sauter.

Quand des gens de lettres, attachés à une société que l'on croit si habile (et qui effectivement l'a été et l'est encore beaucoup trop, au moins en politique) écrivent avec une telle ignorance des matières qu'ils traitent ; cela ne donne pas une haute idée des connaissances d'une nation dans une science où elle se croit habile exclusivement et par excellence.

Il y a toute apparence que ces deux jésuites ne sont pas les seuls qui aient fait ce quiproquo. C'était probablement un mot consacré dans la compagnie. Et quand on songe qu'elle élevait toute la jeunesse destinée au métier des armes, on peut croire que ceux qui y sont devenus habiles l'ont étudié ailleurs.

Le dictionnaire de l'académie française, imprimé en 1765, après avoir donné à ce mot plusieurs verbes qui lui conviennent, y ajoute aussi celui d'attacher, qui est visiblement absurde. C'est probablement un trait de courtisan envers la société de Jésus, qui cependant n'existait plus. Quoiqu'il en soit courtisan ou loyaliste, notre

magot prit pour ce coup, le nom d'un port pour un nom d'homme.

Si quelques-uns de nos historiens ne savent ce qu'ils disent, plusieurs de nos ministres savent trop ce qu'ils font. Nous en verrons un long et terrible exemple.

Terminons par une vérité qui n'est pas moins certaine, c'est que depuis le commencement de la guerre de la succession, et du dix-huitième siècle, si l'on en excepte la régence, le ministère du duc de Choiseul et celui de M. Turgot, trop honnête homme et trop habile, pour qu'on l'y laissât long-temps, nous avons toujours été menés et bernés par la politique étrangère, et par l'impéritie ou la prévarication de nos ministres. Il est vrai que nous n'en avons pas toujours été payés en gloire comme dans cette dernière et tragique représentation ; mais jamais on n'a dit, comme Salomon et avec plus de vérité, que la gloire est de la fumée.

Au moyen de cet ouvrage, et par lui seul, on sera pleinement au fait de tous les romans qne la flatterie, l'ignorance et la crédulité, aux ordres de la politique, ont insérés dans tous les ouvrages qui ont paru en Europe depnis 1787, et qui feraient pour la postérité de l'histoire des dix-huitième et dix-neuvième siècles, un impénétrable chaos et un dédale inextricable dont elle ne pourrait jamais sortir.

Pour tout dire en un mot, *seul* il dévoi-

lera *cette grande contradiction entre la restauration personnelle de Louis XVIII, et le maintien de la révolution contre les émigrés.* Et ce qui le rend encore plus nécessaire, c'est qu'il détruira avec l'évidence de la géométrie cette trame horrible de calomnies contre les personnages les plus augustes, dont l'univers entier est encore imbu.

Il a déjà paru une foule d'ouvrages relatifs à la révolution, et presque tous avec des titres propres à éloigner tous soupçons du but de l'auteur.

Ainsi Mme. de Genlis, à l'imitation de Mme. de Caylus, a donné *ses Souvenirs,* Mme. de Staël *ses Dix Ans d'Exil.* Mais qu'apprend-on dans tous ces ouvrages ? à ne pas savoir un mot de ce qui s'est fait, et surtout à n'avoir pas une idée de la manière.

Mais je me trompe ; on y apprend quelque chose. On y voit que, malgré la finesse de leur esprit, elles ont laissé échapper quelques mots qui prouvent qu'elles étaient au fait de ce qui se faisait et qu'elles voulaient mystifier leurs lecteurs ; et comme cet exemple peut être très-utile aux miens, je vais le leur citer en détail, parce qu'ils verront qu'après m'avoir lu attentivement, un seul mot relatif à la révolution leur dévoilera le but de l'écrivain qu'ils liront, et même ses principes en révolution et en morale.

En voici quatre exemples dont l'un est en sens opposé aux trois autres, et prouve que l'auteur était instruit et disait vrai.

Mme. de Genlis dit en propres termes: *Louis XVI ne pensait point à prendre M. de Maurepas pour ministre*, et puis elle commente le texte de manière à prouver qu'elle ment, et l'événement l'a prouvé encore mieux qu'elle.

Sur le même sujet, le général Dumouriez a dit: *Le plus coupable de tous les ministres c'est M. de Maurepas.* Sans anticiper sur les temps et sur les faits, on verra que le général était très-bien instruit.

Mme. de Staël a dit aussi en propres termes: *Personne ne pensait à un autre roi que Louis XVI.* On verra ce qui en est; et malheureusement l'événement ne l'a que trop prouvé.

Dans un ouvrage bien autrement important que ceux de ces dames, et dont on verra ici l'analyse, on trouve aussi ces mêmes mots: *Personne ne pensait à M. de St. Germain pour ministre de la guerre.*

Le lecteur jugera lui-même de la vérité et des mensonges. C'est la leçon la plus utile dans l'étude de l'histoire.

Au reste, quand il verra les rôles qu'ont joués le mari de l'une et le père de l'autre, il pourra juger ces dames, mais il ne sera pas obligé de les croire.

Il paraîtra probablement dans la suite beaucoup de mémoires isolés qui jeteront quelques étincelles, lesquelles s'éteindront faute d'être réunies. Mais pour un immense faisceau de lu-

mière sur tout le plan de la révolution ; mais pour une série de preuves innombrables et sans replique sur tous les faits les plus importans, c'est ce qu'on ne verra jamais qu'ici, non que bien d'autres n'eussent plus de moyens que moi pour en venir à bout, mais c'est qu'il a fallu la vie entière d'un homme curieux et entêté, sans cesse occupé du même objet, et placé de manière à ne jamais le perdre de vue.

L'ouvrage étant presque partout rempli de discussions polémiques et critiques, qui glacent nécessairement le style, il demande de l'indulgence ; mais les faits et les preuves n'en sollicitent point.

EXPLICATION

DE

L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LIVRE PREMIER.

Depuis que Charles Quint avait pris et rançonné Clément VII, et ordonné des prières publiques pour la délivrance de ce pape qu'il tenait prisonnier au château Saint-Ange, les Souverains de l'Europe avaient un peu perdu de ce respect aveugle pour la tiare qui avait signalé et abruti plusieurs siècles. La réformation, qui venait d'éclore, y contribua aussi en dévoilant des turpitudes et un machiavélisme jusqu'alors inconnu.

Si l'Empereur, dans le choix de sa croyance, avait suivi le conseil du Landgrave de Hesse Philippe, et de l'Electeur de Saxe auquel il était redevable de la couronne impériale ; s'il eut préféré Wittemberg à Rome, il est certain que cette

capitale de la papauté serait redevenue comme sous ses empereurs et même sous Charlemagne, la capitale de l'empire ; il est probable qu'alors la révolution qui vient de couvrir l'Europe de crimes et de deuil n'aurait pu se faire.

Quoiqu'il en soit, cette délibération effraya tellement la cour de Rome que, pour s'en garantir désormais, elle tira de l'arsenal du Vatican l'arme la plus redoutable qui jamais y eut été forgée. Paul III érigea cette société si promptement fameuse par son fanatisme, son ambition, sa politique, par les troubles dont elle remplit les quatre parties du monde, par les crimes qui en résultèrent, et par les richesses prodigieuses qu'elle acquit (5).

Son institut est presque partout un chef-d'œuvre de perfection, mais uniquement destiné à la théorie et à répondre aux attaques des clairvoyans.

Ses constitutions secrètes, destinées pour la pratique, n'ont été connues qu'à sa destruction ; c'est le chef-d'œuvre le plus parfait du génie machiavélique. Son général, toujours résidant à Rome, était le seul véritable despote de la terre ; le Vieux de la Montagne n'était en comparaison que le doge d'une république insubordonnée. Son gouvernement est la preuve la plus évidente du prodigieux pouvoir de la législation, il lui donne

les moyens de faire trembler les rois, et d'exécuter les plus grands attentats.

. . . .

Un de ces coups du pinceau de Raphael a peint la société de Jésus. *C'était*, a dit son historien, l'un des premiers écrivains de France, *une épée nue dont la poignée était toujours à Rome.* Une autorité irrécusable, l'un des plus illustres pontifes de Rome même, Benoît XIV, qui avait tant de vertus et qui a dit tant de bons mots, appelait cette milice *les Janissaires du Saint-Siége, troupe indocile, mais qui sert bien.*

. . . .

Ses institutions ont substitué la politique aux vertus morales, religieuses et sociales. On y voit que la société de Jésus, divisée en six classes, admet dans celle appelée de *robe courte*, les gens de toutes les religions, hérétiques, payens, idolâtres, matérialistes, et même les athées, si toutefois il peut y en avoir. Que faut-il de plus pour prouver qu'elle n'a d'autre religion qu'une profonde hypocrisie?

. . . .

Son système de morale, professé non *par quelques-uns mais par la généralité de ses casuistes*, en est une seconde démonstration. C'est à lui qu'est due la démoralisation presque générale qui date de la même époque, qui signale particulièrement le catholicisme, et qui, libre de tout frein par la révolution *au complément de laquelle elle était*

nécessaire, n'a plus connu de bornes. Tel est l'affreux résultat des opinions relâchées semées en France depuis l'époque où le cardinal de Lorraine, voulant mettre dans sa maison la couronne des Valois, força la France et les parlemens à recevoir les jésuites. " Soumis au despotisme le plus excessif dans leurs maisons, ils en sont les fauteurs les plus abjects dans l'état. Ils prêchent aux sujets une obéissance sans réserve pour leurs souverains, *qui obéissent aux papes*; pour les autres ils s'en défont promptement. (Voyez Henri IV. et Elizabeth) Ils prêchent aux rois l'indépendance des lois et l'obéissance aveugle au pape, ils accordent à celui-ci l'infaillibilité et la domination universelle, afin que maîtres d'un seul, ils soient maîtres de tous."

Depuis sa fondation en 1540, il n'y a presque pas eu de troubles que la société de Jésus n'ait dirigés ; pas une conspiration, pas une révolution, où elle n'ait pris une part active ; et quoique chassée par les rois et détruite par Clément XIV, son esprit a subsisté et nous verrons si elle ne s'est pas mêlée de la nôtre (6).

Le but suivi par elle avec toute la ferveur de l'ambition a été de s'affilier les rois, les princes, les ministres, les personnages recommandables par leur crédit et par leurs richesses. La direction des consciences royales qu'elle avait eu l'a-

dresse de s'arroger, par sa morale relâchée, l'a fait entrer dans toutes les intrigues des cours de l'Europe. Elle poussait ses amis aux grandes places et culbutait les autres ; et comme tous les moyens lui étaient bons, il était rare qu'elle ne réussit pas.*

Jacques II était jésuite ; son entêtement à vouloir rétablir la religion romaine, et à faire le père Peters son premier ministre, le fit chasser par les Anglais, ce qui fit dire à l'archevêque de Rheims Le Tellier. " Voilà un bon homme qui a perdu trois royaumes pour une messe."

---

* Le jésuite, contenu par sa règle, indifférent au plaisir, est tout entier à l'ambition ; ce qu'il désire, c'est de s'asservir par la force, ou par la séduction, les riches et les puissans de la terre. Né pour commander, les grands sont à ses yeux des pantins qu'il fait mouvoir par les fils de la direction et de la confession. Son mépris intérieur pour eux se cache sous les apparences du respect. Les grands s'en contentent, et sont, sans s'en apercevoir, réduits par lui à l'état de marionnettes. Ce que le jésuite ne peut opérer par la séduction, il l'exécute par la force. Qu'on ouvre les annales de l'histoire, on y voit ces mêmes jésuites allumer les flambeaux de la sédition à la Chine, au Japon, en Ethiopie, et dans tous les pays du monde où ils prèchent l'évangile de paix. On apprend qu'en Angleterre ils chargèrent la mine destinée à faire sauter le parlement ; qu'en Hollande, ils firent assassiner le prince d'Orange, et en France, Henri IV ; qu'à Genève, ils donnèrent le signal de l'escalade ; que leur main, souvent armée du stilet, a rarement cueilli les plaisirs, et qu'enfin leurs péchés ne sont pas des faiblesses, mais des forfaits."—*Helvétius.*

On a cru que M. le Dauphin, fils de Louis XV, était affilié à la société, parce que sa cour était pleine de jésuites de *robe courte.*

Le duc de la Vauguyon, qu'il fit gouverneur de ses enfans, lui fut donné par la société de Jésus à laquelle il témoigna sa reconnaissance par un mémoire plein de calomnies atroces contre le duc Choiseuil, mais si absurdes qu'elles ouvrirent les yeux de Louis XV, qui eut la faiblesse de n'en pas punir l'auteur. Les maréchaux de Richelieu, de Muy, le duc d'Aiguillon, Maurepas, La Vrillière, Montbarrey étonnèrent la France par leur affiliation à la société, lorsque le parlement, par ordre de Louis XV, les força à rendre leurs lettres. (7)

Voici les statuts de l'affiliation. L'affilié fait serment sur l'évangile :

1°. " *De contribuer de tout son pouvoir au maintien de la religion.*

Ainsi, quand la religion dégénère en fanatisme, il faudra donc massacrer, père, mère, femmes, enfans et compatriotes ; c'est l'histoire de la St. Barthélemi, des massacres d'Irlande, des Albigeois, des Américains, etc.

2°. " *De protéger l'ordre et tous ses membres en*

particulier, dans toutes les occasions où cette protection serait utile ou réclamée, et ne blesserait ni la morale ni les lois."

C'est la morale de la société de Jésus dont il est ici question. Mais qu'est-ce qui peut blesser une morale *relâchée*, qui, fondée sur l'équivoque, les restrictions mentales et le probabilisme, se prête à tout, et, avec quelques sophismes, transforme le crime en vertu?

3°. " *De garder le secret de cette affiliation autorisée par le pape."*

Ce ne sont sûrement pas les papes de la primitive église, ni les plus respectables et les plus éclairés des derniers siècles; ce n'est ni Benoît XIV ni Clément XIV qui ont autorisé une invention destinée à soulever partout des sujets contre leurs rois et leur patrie.

Quant au secret exigé par ce même statut, il est lui-même un crime de haute trahison, et lui-même en est la preuve. Ainsi, quiconque en prête le serment, se place, à l'instant même, sous l'influence des tribunaux de haute cour nationale. Cela est si vrai, que jamais ils n'ont été reçus ni reconnus par aucun corps français, ni de magistrature, ni ecclésiastique. Ils n'entrèrent à Paris que par la volonté despotique du Cardinal de

Lorraine qui voulait arracher la couronne aux Valois pour la mettre dans sa maison. Mais la valeur et l'habileté d'Henri IV y mirent ordre.

On sait que la révolte du Paraguay en 1755, l'assassinat de Louis XV en 1757, celui de Joseph roi de Portugal en 1758, et la banqueroute frauduleuse du R. P. La Valette en 1761, les fit chasser de Portugal et puis de France, d'Espagne, de Naples, et de Parme. (8)

Pour bien juger de l'esprit de la société, et ce qui est bien plus important, des actions par lesquelles elle s'est fait connaître au monde, il faut voir dans l'encyclopédie au mot *jésuite*, la notice par ordre chronologique des exploits qu'elle a commis depuis son institution. Cet article est fait avec une modération que la vertu obtient rarement de l'indignation. (9)

Le Dauphin étant mort en 1765, le parti jésuitique qui le regardait comme son protecteur, sur lequel il fondait l'espoir de son rétablissement, fut dans la désolation, mais il ne perdit point courage, et redoubla d'intrigues pour parvenir à son but. Le duc de la Vauguyon paraissait digne d'en être le chef, sinon par ses talens, du moins par sa place, par son fanatisme et par sa profonde immoralité. Le duc de Bourgogne avait laissé par sa mort, le duc de Berri héritier présomptif

de la couronne. Ce jeune prince annonçait dès lors la candeur et toutes les vertus qui ont signalé sa vie. Ce fut sur ces vertus même que le parti fonda sa perte. On a prétendu que le Dauphin n'aimait pas le duc de Berri et qu'il préférait le comte de Provence. Ce fut peut-être une conjecture fondée sur les sentimens du gouverneur, qui, à sa mort, ne fut en effet regretté que du second de ses élèves. Il leur avait donné pour précepteur l'évêque de Limoges Coetlosquet, jésuite assez fin pour ne paraître ni l'un ni l'autre.

Suivant l'usage qui, depuis Clovis n'a eu qu'une seule exception qui aurait dû faire anéantir la règle,* ils furent donc élevés par des prêtres. Le jésuite Radonvilliers, le plus grand fanatique qu'il y ait eu depuis les convulsionnaires fut fait son précepteur.†

Ils suivirent l'exemple de Mazarin ; ils ne songèrent pas assez au danger d'élever un prince destiné à gouverner les hommes, en ne lui appre-

* Henri IV est le seul de nos rois qui n'ait pas été élevé par des prêtres. Que de gens craignent que leurs enfans ne soient des Henri IV !

† Le fanatisme des convulsionnaires était un peu moins dangereux. Ils voulaient à toute force faire des miracles, et pour le prouver, ils se faisaient assommer eux-mêmes à coups de bûches ; les jésuites massacraient les autres.

nant que ce qui pouvait lui fausser le jugement et le préparer à être dupe de tous les piéges qui lui seraient tendus. Peut-être aussi qu'ils n'y pensèrent que trop, mais comme le cœur pur et droit du duc de Berri ne pouvait soupçonner une perfidie, il ne chassa pas ses instituteurs et ne connut probablement jamais l'horrible politique qui avait dirigé son éducation.

Il avait toutes les vertus. Son cœur était bon ; il aimait la vérité, la justice, il détestait le mensonge et la flatterie, mais on l'avait préparé à prendre pour vertus des pratiques dont le fourbe s'enveloppe et que l'honnête homme rougirait d'employer.

La facilité de caractère dont le ciel l'avait doué était telle que, sa confiance une fois obtenue, il n'est rien qu'on ne pût lui persuader. Sa vie entière en est la preuve. En vain lui remit-on long-temps avant la révolution, un mémoire dans lequel on lui montrait le précipice où il courait se jeter ; en vain lui prouvait-on que le sort de Charles I le menaçait, rien ne pût le tirer de son aveuglement.

La perfidie, cachée sous le manteau de la religion, l'a traîné à l'échafaud ; et ses vrais, ses fidèles serviteurs se sont en vain dévoués pour l'empêcher d'y monter. Elle se servit, pour le mieux

tromper, des vertus que la nature lui avait données. En lui parlant du bien de son peuple, on était sûr de lui fasciner les yeux. C'était un talisman dont l'effet était infaillible et auquel il ne résistait jamais.

Le dogme jésuitique de la fréquente communion est une arme dont les persuadés ne se méfient pas assez, et sur laquelle les adeptes ne se fient que trop. En effet, comment ne pas croire qu'un homme qui communie quatre ou cinq fois par semaine n'est pas un vrai prototype de toutes les vertus ? et si la confiance est contractée dès l'enfance il n'y a plus de remède. Ainsi le dauphin regardait les traîtres dont il était entouré comme des êtres célestes et leurs conseils comme des oracles du ciel.

Pendant que l'héritier du trône recevait cette funeste éducation, le comte de Provence, que la nature avait doué d'un esprit peu commun et d'une finesse qui n'a été surpassée que par son ambition, en recevait une toute opposée, et parfaitement conforme aux constitutions secrètes qui ont, depuis, dévoilé la société et son général. Ses instituteurs employèrent tous leurs soins à faire de lui un profond politique et un digne élève de Machiavel ; la France peut juger s'ils ont perdu leur temps.

Ils lui apprirent à placer toute la religion dans l'hypocrisie la plus profonde et à capter par là toute la confiance de son frère qui devait être son maître.*

Ils exaltèrent au plus haut degré l'égoïsme dont son cœur était plein et l'ambition dont il était dévoré. Ils ne se bornèrent pas à lui inspirer l'horrible maxime de Jules César : *Tous les crimes sont permis pour monter au trône.* Ils lui inculquèrent celle-ci, dont sa vie entière a été le résultat et la preuve : *Que tout périsse pourvu que je règne.* Il n'a pas été donné au machiavélisme d'aller plus loin.

Cette politique infernale avait un double but dans l'esprit des instituteurs et du parti jésuitique à la tête duquel ils étaient ; l'un de rétablir la société qui venait d'être chassée, l'autre de préparer l'instrument dont la politique étrangère avait besoin pour se faire ouvrir la France et pour s'en servir comme nous le verrons. (10)

Le Duc de Choiseul, que Catherine II appelait

---

* On trouve dans la vie de Louis XVIII, qui vient de paraître en 1821, un mot qui confirme ce que nous affirmons ; quand on agitait devant le duc de Berri une de ces questions qu'il n'osait résoudre : " Il faut," disait-il, " la soumettre à mon frère de Provence."

le cocher de l'Europe, expression énergique qui prouve que seul il pouvait empêcher la révolution qui a si cruellement écrasé la France, fut dès-lors en butte aux calomnies les plus atroces et les plus absurdes. Le parti des jésuites répandait qu'il était à même de ravir la couronne à Louis XV par le moyen des parlemens. Ils furent exilés ainsi que le duc de Choiseul qui fut remplacé par un des plus zélés et des plus dignes affiliés du parti de la société. Voici comment elle s'y prit.

Il y avait alors dans les boues de la crapule de Paris une fille très-jolie nommée *Lange*. Le maréchal de Richelieu, jésuite de robe courte, et une grande dame se chargèrent de sa présentation à la cour. C'est elle qui fit renvoyer le duc de Choiseul et mettre à sa place le duc d'Aiguillon, autre jésuite de robe courte, avec lequel elle vécut publiquement. Le roi l'a maria avec le comte du Barri qui en acquit l'infamante épithète de *roué*. De toutes les favorites de nos rois, aucune n'a fait autant de mal à la France que cette femme, en substituant au plus habile ministre que la France ait eu depuis Sulli, le plus immoral des hommes, mais le plus tendre ami des jésuites. Voyez l'histoire de son gouvernement en Bretagne avec M. de la Chatelais, procureur-général du parlement de Rennes. Meau-

pou et l'abbé Téray, c'est tout dire, furent les grands directeurs de cette basse intrigue.

Le duc de Choiseul n'eut pas plutôt quitté le ministère que le plus grand désordre s'y établit. Les départemens des affaires étrangères et de la guerre, dans lesquels il avait mis de l'ordre et de l'économie, furent augmentés de plusieurs millions sans autre utilité que celle des ministres.

Voyez, pour ces détails, un ouvrage intitulé, *Paris, Versailles et les Provinces,* dans lequel, par un accord très-rare, se trouvent réunis l'instruction, la vérité et l'élégance du style.

L'apathie et la faiblesse du roi augmentaient le mal et semblaient croître avec lui. Il était tel que Louis XV dit un jour au conseil: *Si tout ceci continue, je ne sais pas comment Berri s'en tirera ; je n'assurerais pas la couronne sur sa tête.* Il mourut peu après.

A peine eut-il expiré que l'on remit au nouveau roi une cassette dans laquelle il trouva un ordre du dauphin son père d'appeler près de lui, à son avènement, les courtisans qu'il lui désignait. *Tous ces courtisans étaient jésuites de robe courte.* Lecteur n'oubliez pas cette cassette, c'est la boîte de Pandore ; vous en verrez sortir une partie des maux de la révolution.

Parmi le petit nombre de gens qui ont connu ce fait, quelques-uns ont pensé que la cassette avait été remise à Louis XVI par sa tante Mme. Adelaïde; d'autres ont cru que c'était un tour d'adresse de la société; un faux ordre du Dauphin, et que la cassette avait été remise par le duc de la Vauguyon.

Quoiqu'il en soit, il est certain que cet ordre, vrai ou faux, fut religieusement suivi par Louis XVI. Il est certain qu'il a *été la première cause du rappel de la société; la première cause de la révolution et de la mort de cet infortuné monarque.* C'est ce qui est démontré par une suite d'événemens incontestables, par une chaîne de preuves et de conséquences de plus de quarante ans, avec une évidence qui ne s'est peut-être jamais trouvée dans les matières historiques.

Tout ce qu'il y avait de bon, de grand et de véritablement attaché au bien de l'état, espérait que le roi signalerait son avènement au trône en rappelant au timon des affaires le duc de Choiseul; c'était le vœu de la reine. Elle aurait sauvé sa famille et la France s'il eût été exaucé. Elle y employa inutilement le crédit et l'ascendant qu'elle devait naturellement avoir sur le cœur et sur l'esprit de son auguste époux; tout fut inutile. La piété filiale du roi, qui se crut obligé de suivre l'ordre que son père n'avait peut-

être pas donné et l'hypocrisie jésuitique l'emportèrent.

On voit donc qu'à la tête des ennemis de la monarchie, de la famille royale et du duc de Choiseul, était la compagnie de Jésus que Clément XIV venait de détruire, mais qui, longtemps avant de tomber, avait préparé son retour.

M. de Maurepas, *jésuite de robe courte*, fut donc appelé à tenir le gouvernail de l'état et même à être le Mentor du roi ; et depuis ce moment le Mentor ne fit pas une action qui ne tendit à la perte de Télémaque.*

Secrétaire d'état sous la régence, M. de Maurepas avait conçu un projet de politique aussi funeste que machiavélique et dont il ne se départit jamais. C'était d'ouvrir par le Canada un com-

---

* On trouve dans les *Souvenirs de madame de Genlis*, un petit roman, très-artistement tracé, pour anéantir l'histoire de la cassette. Il commence par ces mots : " Le roi n'avait nullement le projet de placer là M. de Maurepas, ni à la mort du feu roi, la moindre idée sur aucun autre ; il n'y avait pas pensé, etc."

Ceux qui connurent la vie de cette dame ne doutèrent pas qu'une assertion si positive de sa part ne soit une démonstration du fait qu'elle nie ; ils en seront doublement convaincus quand ils auront vu, ci-après, le dialogue de M. de Genlis avec le comte de Mirabeau et Laclos.

merce avec les colonies anglaises ; de les engager à secouer le joug de leur métropole et à regarder la France comme leur protectrice ; le régent qui n'a jamais été accusé, même par les jésuites, d'avoir une morale trop sévère, rejeta le projet et s'allia avec l'Angleterre.

M. de Maurepas qui, pour faire sa cour au dauphin était toujours brouillé avec les maîtresses du roi, lança en 1749 une épigramme mordante contre une favorite qui le fit exiler à Bourges. Dans l'espoir de se faire rappeler il présenta encore ce projet à Louis XV qui fit, comme le régent, et laissa l'auteur en exil. Le duc de Choiseul y fut toujours opposé ; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne s'est pas opéré sous Louis XV. (11)

A peine M. de Maurepas se fut-il installé comme premier ministre et Mentor, qu'il appela au département de la guerre le chevalier du Mui, ancien menin du Dauphin, *jésuite de robe courte.* Il est probable qu'il était porté sur l'ordre vrai ou faux de ce prince ; et il est sûr qu'il était plutôt fait pour être moine que ministre; il signala son avènement au ministère de la guerre en obtenant du pape une bulle qui permettait aux soldats de faire gras les jours maigres, ce qui égaya beaucoup pendant quelques jours les soupers de Potsdam, *et ce brave jésuite travaillait à desservir la reine dans l'esprit du roi.*

M. de Maurepas ne voulut aucun département pour les dominer tous, et les diriger vers le but qu'il se proposait, but encore caché dans l'ombre, mais qui ne tarda pas à donner des signes certains de son existence.

Le printemps de 1775 vit éclore à Paris et dans ses environs, une révolte dont le blé fut le prétexte, et dont la cause et le moteur restèrent cachés au xyeux du public. Les penseurs crurent avec assez de vraisemblance qu'il y avait quelques rapports entre cette révolte et le désordre arrivé le jour du mariage du Dauphin. On la mit mystérieusement sur le compte du duc de Chartres qui ne s'occupait guère de projets machiavéliques, qui n'y avait nul intérêt, et qui n'aurait même pu y réussir, quand il l'aurait voulu, car le duc d'Orléans et le duc de Penthièvre, desquels la vertu n'a jamais été soupçonnée, ne l'auraient pas souffert.

Les événemens de l'année suivante dévoilèrent ce problême, et prouvèrent que c'était une espèce d'épreuve, d'expérience et de prélude à des opérations plus sérieuses que l'on aurait poussées suivant les circonstances. Quelques minotiers furent pillés, un boulanger, honnête homme et innocent, fut pendu par la populace, qui faisait son apprentissage dans ce genre d'expédition dont le principal motif était d'effrayer le roi. Il

chargea le Maréchal De Vaux qui avait pacifié et soumis la Corse d'en faire autant à Paris et dans l'île de France. Sa fermeté, la fidélité de l'armée et l'attachement de la maison du roi rétablirent le calme sans répandre de sang.

Le Mentor et le conseiller du roi qui avaient des vues particulières, encore ensevelies sous le secret, jugèrent que le parlement Meaupou (occupé seulement à rendre la justice sans se mêler des affaires de l'état, et sans prétendre être tuteur des rois) n'opposerait aucune résistance aux édits bursaux, et ne remplirait pas les vues qu'ils avaient d'exciter des troubles et d'amener une révolution ; ils s'empressèrent de faire rappeler les anciens parlemens et ordonnèrent à la France de se réjouir d'un événement qui devait lui faire éprouver la guerre civile et la révolution la plus désastreuse. Il était de la plus haute importance pour Monsieur de cacher au roi, à la reine et à la France entière sa collusion criminelle avec M. de Maurepas.

Louis XVI était à peine sur le trône qu'il s'en présenta une occasion remarquable, l'exil du nouveau parlement, et le rappel de l'ancien.

Le Mentor, ayant concerté avec celui-ci le

désentachement de son cousin le duc d'Aiguillon,* tint au rappel, et Monsieur s'y montra opposé par *ses idées*, mémoire fait par lui, ou, comme quelques gens l'ont cru, par les évêques, et que les amis de l'autorité royale et de la paix publique trouvaient démonstratif.

Les dévots, qui s'embarrassaient aussi peu de

---

* Ce désentachement du duc d'Aiguillon portait sur deux faits. Le premier, c'est que commandant les troupes françaises, lors du débarquement des Anglais à Saint Cast, il se sauva dans un moulin, ce qui fit dire que *ses lauriers étaient couverts de farine*.

Le second, c'est qu'il avait gouverné la Bretagne avec le despotisme le plus violent, et le mieux secondé par les jésuites, ses chers affiliés

Le parlement n'échappa point à leurs persécutions. La France et l'Europe furent indignées de voir le procureur-général, vieillard respectable, doué des plus grands talens, traîné de prisons en prisons, jusqu'à l'avènement de Louis XVI, qui l'en fit sortir en chassant le duc d'Aiguillon.

Son fils n'a pas dégénéré, et a dignement soutenu son affiliation : Paris l'a vu le 5 Octobre, 1789, déguisé en femme à la tête des dames de la nation de la place Maubert, qui venaient à Versailles chercher la tête du roi, de la reine, et du dauphin. C'est ce qui lui valut la célèbre réponse de l'abbé Maury : *Tais-toi, poissarde*.

M. de Maurepas concerta aussi avec le parlement un autre article auquel Monsieur et lui tenaient beaucoup, c'était l'assurance qu'on ne redemanderait pas le duc de Choiseul, qui n'aurait pas laissé faire la révolution.

l'une que de l'autre, et qui mettaient toute la religion dans l'hypocrisie jésuitique étaient cependant opposés au rappel du parlement qui avait détruit la société de Jésus.

Le chevalier de Muy eut à ce sujet, en plein conseil, une forte prise avec M. de Maurepas.

Pour parvenir sûrement à faire la révolution qu'il projetait, M. de Maurepas qui n'avait jamais perdu de vue, même dans l'exil, son ancien projet si mal accueilli par le régent et par Louis XV, songea à l'exécuter dès qu'il se vit tout puissant.

La révolte des colonies anglaises avait un côté spécieux. Si l'on eût été sûr de la neutralité de l'Europe, s'emparer des Etats-Unis, c'était réparer tout d'un coup les pertes faites depuis un siècle par la France en Asie, en Afrique et au Canada. Mais mettre en république un pays qui a 600 lieues de côtes dans la zône tempérée, et auquel la Louisiane et les deux Mexiques pouvaient se joindre, c'était faire renaître l'Atlantide qui, en favorisant la population et en adoptant les arts et la tactique de l'Europe, pouvait un jour l'engloutir, Voilà ce qu'on ne montra point au roi, et voilà ce que les autres rois virent très-bien.

D'ailleurs cette aggression était si injuste en pleine paix, et par conséquent si opposée au ca-

ractère de Louis XVI qu'il ne l'aurait pas permise si on l'a lui avait présentée de ce côté-là.

Elle n'était pas moins impolitique qu'injuste, car on ne pouvait pas croire que les rois l'approuvassent, et que l'Angleterre ne remuât l'Europe pour sa cause devenue celle des monarques. Ces idées sont si simples qu'il est difficile de croire qu'un homme d'esprit comme M. de Maurepas ne les ait pas eues. Dans ce cas là, c'eût été de tous les hommes le moins fait pour régir un empire. Mais s'il les a eues, c'est un prévaricateur ; ce dilemme est sans réplique, et comme toutes ses actions ont évidemment tendu à la perte de son maître, on ne peut douter de sa prévarication.

L'expédition décidée, des émissaires furent envoyés à Londres pour y exciter des troubles, et en Amérique, d'où l'on fit venir Franklin. On dit au roi qu'on allait enlever à l'Angleterre son commerce et le sceptre des mers, dont la France ne pouvait manquer de s'emparer et de s'enrichir, et qui lui ferait donner le titre de restaurateur de la liberté maritime ; mais on se garda bien de lui montrer combien cette politique était détestable pour un roi, puisqu'elle tendait à réduire l'Amérique en démocraties et peut-être même l'Europe. On se garda bien de lui représenter qu'un prince qui fomente des troubles chez les autres s'expose

à la représaille, et ne s'en préserve que difficilement, même en aggravant sur ses sujets les chaînes du despotisme.

Dieu sait s'il n'y eut point une profonde perfidie cachée sous le conseil de cette expédition prétendue avantageuse, et s'il ne fut pas donné exprès pour fournir un prétexte de vengeance aux autres rois qui en parurent très-mécontens. On connaît le mot de l'empereur Joseph II, prince recommandable par son jugement, son esprit et son instruction. Quand il apprit la décision de la cour de Versailles : " Je ne sais," dit-il, " ce que veut le roi de France, *mon métier à moi, c'est d'être royaliste.*

Ce perfide conseil est donc aussi sorti de la cassette qui, comme la boîte de Pandore, a vomi tous les maux sur la France et sur la famille royale, excepté sur *Prométhée.*

La vérité arrive rarement aux oreilles des princes que la nature et la logique n'ont pas formé à la trouver d'eux-mêmes. Le roi s'en rapporta à son conseiller et à son Mentor. Les courtisans qui sont toujours de l'avis du ministre le plus puissant, applaudissaient. La cour donna le ton à la ville ; Paris le donna aux provinces, toute la nation était dans le délire de la joie, ne se doutant guère des conséquences, cependant très-visi-

bles, d'une pareille aggression. La plupart des gens de lettres, eux-mêmes, les journalistes surtout, distributeurs des opinions politiques, et quelquefois vendus ou à vendre, excitaient suivant l'usage, l'enthousiasme national. Un jeune courtisan partit pour Boston avec quelques étourdis de son âge; la nation décida que c'étaient des héros; mais la fin de leur carrière n'a pas confirmé cette apothéose.

L'un d'eux revint se faire voir à Paris, et recruter de nouveaux compagnons de gloire. Le roi le mit aux arrêts pour vingt-quatre heures; et après une disgrâce aussi fine, le fit colonel de son régiment de dragons avant l'âge où les ordonnances militaires permettaient cette faveur.

Il y avait dans le fond de l'Alsace un nommé St. Germain, qui, mécontent du service de France, l'avait quitté pour celui de Danemarck qu'il avait quitté aussi, et qui, dès long-temps oublié, vivait dans la solitude, frondeur atrabilaire, et prêt à tout pour reparaître sur la scène. Le chevalier du Muy étant mort de l'opération de la pierre, M. de Maurepas, ou pour mieux dire Monsieur, (car quoiqu'ils eussent deux natures, très-différentes, ils n'avaient qu'une volonté), Monsieur fit venir cet homme pour le mettre au ministère de la guerre, sans doute parce que dans sa jeunesse, il avait été jésuite de *robe longue*, et qu'il était

très-dévoué au parti, comme si Louis XVI ne pouvait être servi et ne devait être entouré que des enfans de Loyola.

Ses premières opérations dévoilèrent la mission qu'il avait reçue, d'enlever au roi le cœur des soldats, en remplaçant les plus légères punitions par les coups de plat de sabres, dont la seule idée révolta l'armée.

Cette punition, usitée dans quelques cantons de l'Europe, avait toujours été en horreur aux Français, et il n'est pas douteux qu'elle fut choisie exprès.

Pour les vexer de toutes les manières il inventa des chapeaux à quatre cornes, grotesque et incommode chef-d'œuvre de ridicule.

Pour anéantir l'esprit de corps, il dédoubla tous les régimens de quatre bataillons, excepté celui du roi qui en fut sauvé par le crédit de son colonel le duc du Chatelet. (12)

Pour tracasser les officiers de tous les corps, il changea les doublures, les paremens, les collets et les revers de tous les régimens; et malheureusement il ne s'en tint pas à ces importantes opérations. Il dédoubla aussi toute la cavalerie, de manière que plusieurs officiers reculaient de

grades ; des capitaines devinrent seconds, et les colonels en second devinrent majors. Tout cela n'était encore rien en comparaison de ce que nous allons voir.

Le lecteur se souvient que l'année précédente, 1776, la maison du roi avait contenu les révoltés de la capitale. Afin qu'elle ne put jamais rendre au roi les mêmes services, le digne jésuite St. Germain la réforma presque entièrement. Il eut seulement la bonté de laisser au roi quelques gardes.

Les quatre compagnies rouges furent supprimées par *économie.* En vain demandaient-elles à servir pour rien et même à nourrir leurs chevaux, l'économie du ministre jésuite prévalut.

Et ce qui est très-remarquable dans le système de ce rigide économe, c'est que, par une autre ordonnance du même jour, il fit officiers les gendarmes dont M. de Castries était colonel. Il est fort probable que le St. Germain et même ses protecteurs redoutaient le crédit, l'esprit et la fermeté de ce brave seigneur qu'ils firent même alors maréchal de France pour le séduire et l'entraîner au parti, mais bien inutilement.(13)

M. de St. Germain, dont le génie ne pouvait suffire à tant de belles et, d'utiles opérations, ad-

joignit à ses travaux le prince de Montbarrey, le plus ignare militaire de France, mais capitaine des suisses de la garde de Monsieur, sa créature la plus dévouée et jésuite de *robe courte*.

Peu après ce beau choix, le St. Germain mourut et fut remplacé au ministère par le coadjuteur que Monsieur lui avait donné.

Celui-ci ne voulut pas être en reste avec son prédécesseur. Il fit une ordonnance qui condamnait, en plusieurs cas, les officiers à être mis, comme les soldats, au cachot les fers aux pieds et aux mains. C'était, en d'autres termes, un ordre de quitter le service à tous ceux qui avaient quelques sentimens d'honneur.

Bien des gens ont péri pour crime de haute trahison sans l'avoir mérité autant que ces deux ministres et sans avoir aussi impudemment affiché des projets criminels. Il fallait bien qu'ils eussent la certitude la plus entière de la domination que Monsieur exerçait sur l'esprit du roi, et même de l'impossibilité que le roi pût un instant s'y soustraire; et, ce qui vaut la peine d'être remarqué, c'est que tous les échos de France ne cessaient de répéter que tout se faisait *par ordre de la reine*. C'est de cette époque que date ce système de calomnie sur les prétendus trésors envoyés en Autriche.

Les penseurs s'indignaient contre M. de Maurepas, sans pouvoir se fixer à aucune idée. Le personnage pour lequel il travaillait était encore caché dans les plus profondes ténèbres.

Cependant l'Angleterre songeait, de son côté, à soulever l'Europe. Un ministre anglais, revenant de New York dit *en propres termes* devant plusieurs témoins : " La France se joue bien cruellement de la foi des traités ; mais viendra un jour où elle le paiera bien cher, *et le roi aussi.*

Tous les assistans furent consternés d'étonnement d'une telle hardiesse, et ils l'auraient été de douleur s'ils eussent pu croire que l'effet répondrait à la menace. (14)

Lord Chatham et son fils, après lui, ne perdirent point leur temps en vaines plaintes. Ils se préparèrent à une vigoureuse défense contre la France et contre l'Espagne qui s'étaient unies ; et ils ne négligèrent pas le précepte de Machiavel de *coudre la peau du renard à celle du lion* ; mais cette attaque-ci ne fut dirigée que contre la France.

Pitt, instruit que les autres princes étaient dans les mêmes sentimens que Joseph II, ne négligea rien pour redoubler leurs craintes et attiser leurs ressentimens. Nous verrons comment ils les réunirent. (15)

Tandis que les deux ministres de la guerre, St. Germain et Montbarey, travaillaient de leur mieux à faire détester le roi par l'armée; tandis qu'ils détruisaient sa maison militaire qui avait plus d'une fois sauvé la monarchie; M. de Maurepas ne perdait pas son temps dans le même but de perdre le monarque.* M. Turgot, ministre habile, intègre, vertueux, et par cette raison, rempli d'attachement et de respect pour Louis XVI, M. Turgot, qui avait fait bénir par toute la France le nom du roi, par les édits qui supprimaient la corvée et l'esclavage, (16) qui donnaient l'etat civil aux protestans, M. Turgot gérait les finances; il fut renvoyé. Sa probité, ses lumières, son économie furent les seules causes de son renvoi; c'étaient trop de crimes à la fois, et il y en joignait un plus grand encore, celui de faire chérir le monarque.

Monsieur projetait alors un coup de parti de la plus haute importance, et dont la réussite devait aplanir tous les obstacles qui pouvaient se trouver sur sa route au trône: c'était seulement de s'emparer du trésor royal. La proposition n'était pas faisable à M. Turgot. Son expulsion fut donc résolue; mais certain qu'elle indignerait tous les Français qui étaient attachés au bien de l'état,

* C'est le 25 Juillet, 1774, que M. Turgot fut fait ministre de la marine et le 25 d'Août contrôleur-général.

Monsieur prit toutes les précautions possibles pour n'être pas aperçu ; il se servit pour cette négociation de quatre archevêques dont deux étaient ce qu'on appelait des roués de cour, alliant la galanterie au scepticisme, traitant la religion comme une affaire de politique et de finance ; sous ces deux rapports, jésuites de robe courte et de robe longue, et prêts à embrasser l'islamisme, s'il avait été utile à leur fortune.

Les deux autres étaient deux cagots dont Molière avait probablement eu révélation quand il fit son Tartuffe. Jésuites enragés, tous propres à servir d'acolytes, le jour de la Saint Barthélemi au révérend père Edmond Auger, l'un avait essayé, pour la plus grande gloire de Dieu, de faire griller J. J. Rousseau, qui lui écrivit de bonne encre, et l'autre M. de Voltaire qui se moqua de lui. (17)

MM. de Brienne et Champion de Cicé, Beaumont et le fameux J. Georges, le Franc de Pompignan, furent les quatre plénipotentiaires de Monsieur qui entourèrent le monarque. Ils lui représentèrent que le roi très-chrétien, le fils aîné de l'église ne pouvait pas, en sûreté de conscience, laisser les finances à un ministre qui n'allait pas à la messe. M. Turgot remit son portefeuille, et sur-le-champ, M. de Malesherbe remit aussi le sien, malgré les instances que le roi lui fit pour le garder. M. Turgot, renvoyé parce

qu'il n'allait point à la messe, fut peu après remplacé par M. Necker qui n'y allait pas davantage, puisqu'il était protestant. Mais afin que le tour ne fut pas si visible MM. Clugni et Tabourau passèrent chacun quelque temps au contrôle. (18)

M. Necker emprunta tant à usure qu'il remplit le trésor royal, qui fut dès-lors à la disposition de Monsieur. M. Turgot n'était pas plus riche en quittant le contrôle général qu'en y entrant; peu avant son ministère, le Génevois était commis à douze cents francs chez le banquier Télusson. Peu après il avait ostensiblement cinq millions et peut-être beaucoup d'autres invisibles. Tous les échos retentissaient de ses vertus et le roi y croyait peut-être comme beaucoup de gens.*

* M. Necker, dans son compte rendu au roi, en Janvier 1781, après avoir signalé tous les abus qu'il a découvert pendant son ministère, ajoute ces mots: " La seule affaire de finance où je n'ai point vu d'abus de ce genre, c'est la régie des poudres, dont les conditions avaient été réglées sous M. Turgot."—page 43.

On sent combien cet aveu est précieux de la part de M. Necker, il confirmerait seul tous les éloges donnés à son vertueux prédécesseur.

Dans le mémoire donné au roi en 1778, on trouve ce principe si contradictoire avec la démocratie qu'il a affichée dans son second ministère, dans la convocation des états-généraux et dans sa criminelle conduite, jusqu'à son renvoi définitif: " C'est le pouvoir d'imposer qui constitue essentiellement la grandeur souveraine."—page 15. Il y a loin de la à la double représentation du tiers-état et à la promenade qu'il faisait faire de son buste par la populace.

" C'est M. Necker, c'est lui seul, il faut l'avouer, qui en

Pitt n'avait pas attendu le renvoi de M. Turgot et la démission de M. de Malesherbes pour se venger de la France. Il traça le plan de la plus grande révolution que le monde ait vue depuis la chute de l'empire romain. Il connaissait le *rêve* du roi de Prusse; il le prit pour fondement du projet qu'il méditait, et sur lequel il était d'accord avec les principales puissances. Il sentit que tous les princes instruits, catholiques ou réformés, s'y réuniraient; que le moment était venu de renouveler la médaille de Trajan (regna assignata), et de partager la plus riche dépouille dont l'avarice humaine eut jamais eu l'espoir de s'assouvir.

Venons à Frédéric; né en 1712, il succéda à son père en 1740. Jamais deux hommes ne furent d'un caractère plus opposé. L'un n'aimait que le despotisme et l'argent; l'autre n'aimait que l'étude et la gloire. A peine était-il monté sur le trône que ses contemporains lui donnèrent le nom de Grand que la postérité continuera probablement de lui confirmer, ce qui n'arrive pas toujours.

Ses mémoires de Brandebourg et son Anti-Machiavel furent les préludes de *son rêve.* Cet

---

donnant à nos finances une prospérité apparente, en assurant, contre toute vérité, qu'il soutenait une guerre sans augmenter les impôts, a opéré la ruine du royaume, par des emprunts exorbitans."—*Maury.*

ouvrage prouve qu'il fut l'homme que cherche Montagne, *le mieux savant.*

Il était persuadé que la politique du Vatican s'était entée sur le christianisme dans lequel elle avait laissé, seulement pour la forme et pour la théorie, quelques-unes de ces maximes éternelles de morale que Dieu a gravées dans le cœur humain, et que le Shasta et le Veidam avaient proclamées plusieurs siècles avant l'évangile; et il croyait voir le but de cette politique ambitieuse et turbulente dans d'autres maximes opposées, et insérées par elle, *je ne suis pas venu apporter la paix mais la guerre; il est nécessaire qu'il y ait des hérésies; le contrains les d'entrer*, (fondement de l'inquisition) *la parabole du festin; celle de la femme adultère; le conte d'Ananie, &c.*

Il disait qu'une religion qui se vante de prêcher la paix, et qui, depuis l'instant où l'empereur Constantin, la tira de la poussière, n'a cessé d'allumer des guerres; qui ayant élevé sur le fanatisme l'édifice de son ambition, n'a cessé de travailler à pervertir la morale, qui ne peut s'allier avec le fanatisme, et qui enfin est parvenue à ce point inouï d'horreurs, d'élever des bûchers juridiques au nom du Dieu de paix et de miséricorde, ne pouvait-être qu'une superstition de Cannibales, diamétralement opposée à la religion céleste prêchée par Jésus.

Il savait que les pères du premier concile de Nicée avaient, par un seul décret, trouvé une mine plus féconde que toutes celles du Pérou ensemble, et il n'ignorait pas ce qu'en pensaient Léon X et le Cardinal Bembo.

En admirant le génie qui, avec des bulles et des moines, était parvenu à la monarchie universelle, et au moyen de quelques inventions subtiles, s'était non-seulement emparé de l'homme, mais de l'ordre social, il se moquait beaucoup du ridicule orgueil qui, suivant le style de la chancellerie Romaine, avait décidé que les cardinaux, autrefois curés de Rome, *étaient supérieurs aux princes et égaux aux rois*, prétention d'après laquelle ils s'étaient faits *protecteurs des couronnes* catholiques.

Convaincu que c'était de la politique du Vatican que sont nées les causes du Machiavélisme atroce, qui pervertissant la morale, favorisent le crime et proscrit la vertu; quand il réfléchissait que cette politique, pour laquelle tous les moyens étaient bons, les fausses donations, la perfidie, le poison, l'assassinat, le soulèvement des peuples contre les meilleurs rois, des enfans contre les meilleurs pères, les massacres religieux et enfin l'inquisition, le tout pour la gloire de Dieu, s'intitulait la seule vraie religion, son cœur était saisi d'indignation.

Convaincu que ce Machiavélisme diabolique et profondément habile, depuis 14 siècles, inondait l'Europe de sang, il crut que le plus grand service qu'on pût rendre aux hommes était de renverser ce colosse dont toute la puissance était dans l'opinion.(19)

Pour y parvenir, il suffisait de détruire cette milice monacale qui soufflait partout l'ignorance, la discorde et la superstition ; et qui, au gré de Rome, allumait les torches du fanatisme.

Pour exécuter ce projet, il fallait se concerter avec les cours de Vienne de Pétersbourg et de Londres.

Frédéric eut donc à ce sujet une entrevue avec Joseph II en 1769, à Neis en Silésie, et la même année, il envoya le prince Henri de Prusse, son frère, à Pétersbourg pour se concerter avec Catherine seconde.

L'année suivante, il eut encore une entrevue avec Joseph II à Neustad en Autriche ; et en 1775, il renvoya le prince Henri à Pétersbourg auprès de Catherine.

L'Empereur Joseph II eut aussi une entrevue le 30 Mai, 1780, à Mohilov avec cette princesse, et revint avec elle à Pétersbourg.

En 1787, Joseph alla retrouver Catherine à Kerson.

Dans toutes ces entrevues, le partage de la Pologne, projeté dans les premières, et commencé avant les suivantes, servait de voile à des projets d'une bien plus haute importance.

Pie VI, se croyant au temps de Grégoire VII, alla en 1782 à Vienne, ne doutant point qu'à sa prière ou à ses ordres, Joseph ne rétablit sur-le-champ les couvens supprimés. Sa confiance et son espoir redoublèrent quand il se vit reçu avec une magnificence et des respects dignes du treizième siècle.

Le jour même de son entrée triomphale dans la capitale de l'Autriche, fut répandu avec profusion un ouvrage aussi distingué par son style et sa logique qu'extraordinaire par les vérités hardies qu'il contenait, et par le contraste qu'il faisait avec les honneurs prodigués au St. Père.

Il était intitulé : *Qu'est-ce que le Pape ?*

Il était aisé de voir qu'il n'avait pas passé à l'index de la chambre apostolique. C'était le développement le plus clair et le plus énergique du

Machiavélisme qui avait tiré les évêques de Rome de la poussière et qui les avait portés à la monarchie universelle.

Après un séjour assez long et encóre plus inutile, le pape voyant enfin que l'empereur se moquait très-respectueusement de lui, revint à Rome, laissant à l'Europe la certitude qu'il connaissait aussi peu les hommes que son siècle, et qu'il était par conséquent fort au-dessous de l'éminente place qu'il occupait.

Joseph n'en continua pas moins sa destruction monacale, et l'ordonna dans les Pays-Bas, Autrichiens.

Alors, Pie VI agissant toujours, d'après ses idées ultra-montaines, et suivant la politique des Bonifaces, des Alexandres, et des Grégoires, ordonna à l'archevêque de Malines d'échauffer les têtes des Brabançons et des moines; et, à l'aide du confessional et du fanatisme qui en résulte, d'organiser contre l'empereur une révolte à l'imitation de la ligue du seizième siècle de laquelle Henri III et Henri IV avaient été victimes.

L'ordre Pontifical ne fut pas infructueux; l'archevêque de Malines et ses moines travail-si bien que soixante-dix mille Belges s'enrégimentèrent, et formèrent une armée très-belle et à

laquelle il ne manquait pour être bonne que la tactique Prussienne.

Une foule de moines et quelques avocats se mirent à sa tête ; et à l'exemple des Bostoniens, ils prirent le nom de *Patrotes*.

Un moine leur apprit que la Ste. Vierge lui avait apparu, et lui avait révélé que les balles Autrichiennes ne pourraient les toucher. Un espion, ayant raconté cette révélation à Bender, général de l'empereur, il fit cacher pendant la nuit de l'infanterie et de l'artillerie, chargée à mitraille sur ses revers de deux collines ; et à la pointe du jour, des chasseurs à pied allèrent par le vallon faire une décharge à poudre et à bout portant sur les Belges. Ceux-ci, ne pouvant pas douter de la protection de la Ste. Vierge, et sûrs de ne rien risquer, poursuivirent avec toute l'impétuosité que donne une pareille certitude, les chasseurs Autrichiens qui ne firent volte face qu'à l'extrémité du vallon, au même instant où la mousqueterie et l'artillerie commencèrent à jouer.

Bender n'avait demandé à l'empereur que sept mille hommes de troupes de ligne pour détruire l'armée patriotique. Avant la fin de la campagne elle fut dispersée ou anéantie.(21)

L'anecdote de la révélation, incroyable à la

fin du dix-huitième siècle ne mérite d'être racontée que parce qu'elle prouve que la superstition et le fanatisme, la fourberie et la sottise sont de tous les temps.

Le prince Ferdinand de Rohan, alors archevêque de Cambrai, dont le diocèse s'étendait sur une partie de la Belgique, se joignit à l'archevêque de Malines ; et à l'exemple de ceux qui étaient allés à Boston, quelques Français allèrent aussi au secours des *patriotes* Belges. Comme ils ne furent ni retenus ni punis pour avoir été se joindre aux sujets révoltés contre l'empereur, il était de toute évidence que le conseiller intime et le mentor du roi, avaient *leurs raisons* pour indisposer contre lui son beau-frère. Et combien cette affreuse vérité, n'acquiert-elle pas de certitude et d'horreur quand on sait que cette révolte, résultat de l'intriguant Machiavélisme de Pie VI, a causé la mort de Joseph II, prince recommandable par ses vertus, et le plus grand empereur qu'ait donné à l'Allemagne les deux maisons d'Autriche et de Lorraine. Les regrets redoublent avec l'indignation quand on sait qu'il a été le martyr de la bonté de son cœur ; oui, il a péri pour n'avoir pas voulu suivre le bon conseil, que lui donna l'impératrice de Russie, Catherine II à Sébastopold, d'envoyer Pie VI au château St. Ange lire l'imitation de Clément VII.

Tel est le Pape que le Jésuite *Proyart*, auteur

de sa vie, a peint comme un saint et comme un grand homme, et que tout jésuite peindra de même, parce que c'était un de leurs plus fanatiques chefs.

Léopold II, ayant continué la destruction monacale, commencée par son frère, a péri par les mêmes assassins ; car on sait qu'il n'y a que le premier pas qui coûte ; et au moyen de *la chambre des méditations,* la société de Jésus a dès long-temps trouvé la manière d'éluder cet obstacle.

Au reste nous verrons Pie VI, ramené à Valence par ordre du directoire. Nous verrons ce même directoire faire arrêter cet archevêque de Malines et envoyer ses moines à Synamari. Que celui qui a des oreilles entende !

Revenons au plan tracé par Pitt, il savait que depuis la découverte du Nouveau Monde, il devait avoir ajouté une centaine de milliards à ceux que l'Europe possédait avant. Il calculait que la totalité presque entière de ces deux sommes devait appartenir au clergé Catholique pour une moitié, et que l'autre devait être disséminée entre les riches de l'Europe, princes, nobles, banquiers, négocians.

Il savait que les princes n'aimaient point les républiques ; et que d'après son plan et la coali-

tion qu'il méditait, rien n'était plus facile que de s'en emparer, ainsi que des quarante-six villes impériales et anséatiques qui restaient encore libres de quatre-vingt-quatre qu'elles étaient autrefois.

Cette révolution devait évidemment doubler les états et le nombre des sujets des principaux souverains qui entreraient dans la coalition et centüpler leur numéraire.

C'était un argument difficile à réfuter; et d'ailleurs la destruction des moines entraînant par le fait la chûte du trône pontifical, et mettant fin à la guerre civile que la politique du Vatican entretenait en Europe depuis plusieurs siècles, ainsi qu'aux massacres religieux et à l'inquisition, c'était réellement un grand bienfait pour l'humanité, si cette révolution eût pu se faire sans traîner après soi autant de désastres. Et en effet cela aurait pu avoir lieu si Louis XVI eût été élevé par un philosophe ; car alors il se serait réuni au rêve de Frédéric ; et avec une scène dans le genre de celle du roi d'Espagne avec Bonaparte (mais avec quelques différences, car il en faut toujours en pareil cas) il serait remonté sur son trône, comme Ferdinand, après quelques mois d'une terrible prison, ou même après avoir été détrôné comme tant d'autres. Les Français se seraient avec plaisir prêtés à la destruction de

la vermine monacale, pourvu qu'on ne la remplaçât pas, ainsi qu'on l'a fait, par les sicaires ultramontains.

Mais ce n'était pas là le compte de son conseiller, qui n'aurait été qu'un grand prince, ni de la compagnie de Jésus qui serait resté sans compagnie. Aussi avons-nous vu que les élémens du mode d'exécution telle qu'elle s'est faite, avaient été préparés depuis long-temps L'éducation si contraire des deux princes, *faite par les mêmes gens ;* la cassette et l'ordre inclus, vrai ou faux, mais toujours chef-d'œuvre d'habileté, la conduite invariable de l'armée de Loyola depuis son expulsion de France jusqu'au jour où nous sommes ; depuis les généraux jusqu'aux enfans perdus, tout démontre une unité, une identité de vues et de projets qui est vraiment admirable et qui ne pouvait exister que dans cette armée. Voyez-en la raison dans la note(22).

Le projet de s'emparer des républiques n'aurait pas été facile à exécuter par des rois démasqués. La Suisse avait déjoué toutes les forces de Charles le Téméraire, et de la maison d'Autriche. Venise avait résisté à presque toute l'Europe conjurée contre elle à Cambrai. La Hollande s'était soustraite au despotisme de Philippe II, et avait bravé Louis XIV dans toute sa gloire malgré la trahison du Cardinal de Furstemberg,

ministre de l'électeur de Cologne, qui avait livré à ce monarque quarante places qui le portèrent au cœur de la Hollande avec moins de peine qu'il n'en fallut à Boileau pour chanter ces conquêtes.

Cet article seul aurait forcé de suivre le grand précepte de Machiavel quand même on n'en aurait pas eu d'autres raisons. Et pour peu qu'on y réfléchisse, on voit qu'il était impossible d'y réussir autrement que par la marche que l'on a suivie de mettre la France en république mère ; la mère fraternise avec ses filles, qui, flattées d'un si grand honneur, ouvrent leurs portes, la mère s'en empare ; et peu après les filles se trouvent monarchisées.(23)

On voit encore que pour y parvenir ainsi qu'à bien d'autres projets, il fallait bâtir à la république mère une réputation guerrière supérieure à celle de la république Romaine. Nous verrons dans le temps comment cela fut fait.

Pitt était trop instruit pour ne pas savoir que rassembler les états-généraux en France, c'est y mettre la guerre civile. Tous ses soins y tendirent. Le grand et le seul prétexte qui les a toujours amenés, c'est le besoin d'argent ; il ne s'agissait que de trouver des ministres que l'on pût acheter ; et cela n'était pas difficile depuis le départ des deux qui n'étaient pas à vendre.

Tel est en résumé le plan que forma Pitt et qu'il n'eut pas de peine à faire adopter aux puissances. Nous en avons vu des raisons prépondérantes.

Ce n'était pas tout que de le faire agréer isolément. Il fallait un rassemblement composé des intéressés ou de leurs représentans. Il fallait en discuter les détails, en organiser l'exécution, en préparer les ressorts, et c'est à Paris que la machine devait se monter.

On sent que pour faire une révolution dans un grand royaume, il n'y a que deux manières ; par une guerre ouverte, ou en faisant renvoyer les bons et braves ministres du souverain que l'on veut culbuter, en séduisant les autres et payant leur prévarication. Cette démarche est scabreuse pour les étrangers qui oseraient la tenter ; le droit des gens et l'inviolabilité convenue pour un ambassadeur n'existent plus pour celui qui les viole le premier ; et si dans la minorité de Louis XV, le régent n'avait été bon par caractère, le prince de Cellamarc, ambassadeur d'Espagne, qui voulait le faire enlever et le conduire à Madrid, ayant été découvert, risquait beaucoup d'être traité comme le frère de l'ambassadeur de Portugal que Cromwel fit pendre. Cela vaut la peine d'être considéré ; aussi s'en tient-on généralement à une méthode moins dangereuse. On

offre la couronne à un prince ambitieux, ce qui se trouvait autrefois ; et cela fait, s'il a la confiance du roi que l'on veut renverser du trône, l'opération va d'elle-même.

Il paraît évident que Pitt n'avait pas attendu si tard pour prendre ces arrangemens préliminaires. Il est certain que du jour où le conseiller et le mentor du roi furent débarassés des deux ministres qui les gênaient, en 1776, ils ne perdirent pas un instant sans ouvrir le précipice où le roi et le royaume devaient être engloutis. Sa confiance était telle qu'il ne voyait que par leurs yeux.

. . . . .

Il paraît cependant qu'il aimait beaucoup plus Monsieur le Comte d'Artois que Monsieur, mais que sa grande jeunesse, peu occupée des affaires politiques, l'empêchait de le consulter, à quoi le conseiller et le mentor veillaient soigneusement. C'est le plus grand malheur qu'ait pu éprouver la France ; car, quoique son âge ne permit pas de lui supposer une instruction profonde, son esprit, son jugement et son cœur surtout auraient arraché le roi aux perfides dont il était entouré.

Il fallait que le bandeau que le roi avait sur les yeux fut bien épais, et que les conspirateurs fussent bien puissans et bien sûrs que personne n'oserait le déchirer ; car il se tint cette même année, 1776, à Paris, une assemblée secrète et

nocturne, chez M. Necker, au contrôle général, rue Vivienne, où se trouvèrent les ambassadeurs des puissances coalisées. M. de Maurepas et Monsieur y étaient, et avec un sang froid que le plus gangrené scélérat de l'Europe n'aurait pu se promettre, ce prince, qui n'avait pas fini vingt-et-un ans, signa une révolution qui devait mener son roi à l'échafaud, et consommer la ruine de sa patrie. Jamais peut-être avant ce jour-là, le monde n'avait vu mettre en action cette maxime infernale : *que tout périsse pourvu que je règne.*

La carte de l'Europe, le rêve de Frédéric et le plan de la révolution étaient sur la table. On discutait le mode d'exécution de ces détails, qui devaient écraser toute la France. L'un des ambassadeurs ayant représenté qu'elle s'ensevelirait plutôt sous ses ruines, le comte de Metternich répondit *en propres termes : " Si la France s'y oppose, l'empire la fera sauter comme un bouchon de vin de champagne."* Ce propos, *très-certain,* donne l'appréciation des détrônemens que nous verrons plus tard.

On régla et signa les points fondamentaux. On y prépara les articles du traité de paix qui devait terminer la guerre qui commençait alors, traité qui devait être si funeste à la France, en l'a couvrant d'émissaires anglais. C'est alors que fut décidé l'établissement de ces comités secrets qui

devaient être mis à Paris et dans toutes les grandes villes, ainsi que nous le verrons en son temps, invention diabolique et malheureusement trop certaine.

Plusieurs des projets qui n'ont été exécutés que bien des années après, étaient connus dès-lors de quelques personnes. Un capitaine de dragons, nommé M. de L'île, fit cette même année 1776, une chanson qui a passé pour une prophétie, quoiqu'elle fut très-claire. C'était tout simplement l'histoire de ce qui se tramait. Il était protégé de Monsieur le duc de Choiseul qui aurait averti le roi s'il lui eût été possible de franchir la triple barrière de jésuites dont il était entouré, et de lui arracher le bandeau qui lui fermait les yeux.

C'est à l'époque de cette assemblée secrète tenue chez Necker, à peine arrivé au contrôle général, que l'archevêque de Paris, Beaumont, renforcé de son détachement de 1,500 jésuites, leur prescrivit de mettre dans leurs sermons les apostrophes les plus virulentes contre les philosophes, c'est-à-dire, contre ceux dont l'humanité et le bon esprit répugnaient au fanatisme jésuitique.

L'un de ces jésuites nommé Beauregard, prenant tout à coup le ton d'un inspiré, eut l'audace de s'écrier: " Oui, c'est au roi......au roi et à la

religion que les philosophes en veulent ; la hache et le marteau sont dans leurs mains ; ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel ; oui, vos temples, Seigneur seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphêmé, votre culte proscrit !.... Mais qu'entends-je, Grand Dieu ! que vois-je ! aux cantiques inspirés qui faisaient retentir ces voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et y recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs." Voilà clairement la procession de la Raison désignée dix-sept ans d'avance par un de ces brigands qui veut se donner pour prophête.

Quelques sages épars dans l'auditoire furent indignés de l'audace et plus encore de l'impunité du fanatique orateur. Ils en tirèrent une conséquence qui se présentait d'elle-même. La curiosité les poussa à des recherches auxquels ils n'auraient jamais pensé. Ils apprirent l'histoire de l'éducation du roi et du comte de Provence ; celle de la cassette, de l'entourage qui en résulta pour le roi ; celle de l'assemblée nocturne et du prince qui la signa, la conduite du Maurepas et du Necker, les liaisons si étonnantes de celui-ci avec Beaumont, l'archevêque de Paris ; tout cela se

liait si bien avec le sermon prêché dans sa cathédrale qu'il n'a fallu que suivre les événemens pour en dévoiler les auteurs. Précisément à la même époque le jésuite St. Germain en donna la preuve la plus indestructible par la suppression de la maison militaire du roi. Je ne désespère pas de voir les jésuites attribuer celle-ci aux philosophes.

Cependant M. Necker après avoir rempli le trésor royal par des emprunts multipliés dont Monsieur s'emparait, avait ruiné les finances par ce même système d'emprunts. Il fut donc renvoyé en 1781, de peur que sa longue faveur, malgré la haine du roi et de la reine, ne dévoilât sa collusion avec Monsieur et Maurepas. Mais il laissa à la France son fameux *Compte rendu*, qui était visiblement un brandon artificieusement préparé pour l'incendie projeté long-temps d'avance.

Etant renvoyé il ne voulut pas être oublié; il publia un livre *sur l'Importance des Opinions religieuses.*

Plusieurs années après, M. l'abbé de la Menaye en a fait un *sur le Danger de l'Indifférence sur les Opinions religieuses.*

L'analogie des titres doit nécessairement en

mettre beaucoup dans le plan et les détails des deux ouvrages ; cette conjecture, assez probable est très-curieuse à vérifier par ceux qui se rappellent des belles fêtes données à Conflans à M. Necker par l'archevêque de Paris, *Beaumont*, et de l'affiliation du ministre dans une de ces orgies ; et par ceux qui n'ont pas oublié que, dès l'instant où ils furent chassés de France, ils se sont soigneusement cachés sous le nom *d'abbé* ; l'abbé *Nonotte*, l'abbé *Barruel*, l'abbé *Proyart*, l'abbé *Céruti*, l'abbé *Georgel*, l'abbé *Siéyès*, l'abbé *Moulières*, etc., etc., etc., et par ceux qui savent que *rappelés par Bonaparte*, ils n'osèrent arriver que sous le nom de *Missionnaires*, de pacanaristes, de pères de la foi, et qui tremblant encore d'être reconnus et traités comme ils le méritent, travaillent toujours comme des forçats sous le même nom, comme l'abbé *Lacoste*, mais plus habilement, car ils ont déjà des biens immenses.

L'Angleterre ayant reconnu l'indépendance de ses colonies, la paix se fit. Elle fut suivie d'un traité de paix, très-avantageux au ministre français qui le passa et désastreux pour la France dont il* ruina le commerce, (24) et qu'il inonda d'émissaires anglais. C'est par eux qu'il répandit une partie des levains empoisonnés qui de-

---

* Ce fut Vergennes, agent très-dévoué de Monsieur.

vaient amener la révolution, et qu'il acheta des brigands dans toutes les classes, qui la désiraient pour s'affranchir de leurs dettes, pour s'enrichir aux dépens des autres et se dérober à la punition de leurs crimes.

Les successeurs de M. Necker, suivant toujours son système d'emprunts, et par une suite combinée d'opérations détestables, creusèrent le précipice qu'il avait ouvert. Le cardinal de Brienne, vendu aussi au même prince, laissa le trésor royal sans un écu. C'est sous son court ministère que les parlemens furent tout à coup saisis, comme d'une maladie épidémique, de la lassitude d'enrégistrer les impôts. C'était bien sûrement une usurpation qui n'était utile qu'à eux; mais un long usage en avait presque fait un droit, pour lequel ils avaient souvent guerroyé contre le roi, et souffert l'exil. Ce refus d'enrégistrer est en même temps une des causes les plus certaines et les plus extraordinaires qui amenèrent les états-généraux.

Dans l'intervalle que nous venons de parcourir depuis l'assemblée secrète de 1776, Monsieur le duc de Chartres ayant fait quelques voyages en Angleterre, Monsieur saisit cette occasion d'y envoyer un libelle affreux contre la reine, et qui fut publié sous le nom de Milord Gordon, lequel fut, pour cela, condamné à trois ans de pri-

son par le parlement d'Angleterre ; et Monsieur faisait répandre en Europe que c'était Monsieur le duc de Chartres qui avait obtenu cet infâme service du lord Gordon.

C'est à peu près dans le même temps que se trâma cette intrigue, si obscure, si embrouillée, dont le principal moteur a été si long-temps inconnu, qui a excité tant de préventions injustes contre cette auguste princesse, et qui a perdu le malheureux cardinal de Rohan, trahi par celui qui possédait toute sa confiance, par le jésuite Georgel qu'il chassa de chez lui, et qui était l'agent de Monsieur dans l'affaire du collier. C'est pour éloigner les soupçons de cette horreur que ce misérable en a *écrit le roman.*

Ces trois atrocités horribles, que le génie du mal pouvait seul inventer, sont la clef de la conduite de ce prince, et de son système de calomnies contre la reine et contre le duc d'Orléans ; système qu'il a suivi avec une constance diabolique. En enlevant la confiance que Louis XVI avait en la reine, il faisait répandre qu'elle dirigeait tout ; en prenant l'argent du trésor royal, il faisait circuler que cette princesse l'envoyait à l'empereur son frère.

Nous avons déjà vu que Monsieur avait envoyé des Français au secours des patriotes Belges, et

qu'il avait engagé l'archevêque de Cambrai à se réunir à celui de Malines pour organiser cette révolte contre l'empereur. Les Hollandais s'étant aussi soulevés par les intrigues de Monsieur, contre le Stathouder, beau-frère du roi de Prusse, Monsieur y envoya le comte de Maillebois avec une légion française pour soutenir les patriotes, ce qui n'empêcha pas le duc de Brunswick de rétablir le prince d'Orange par une seule bataille, mais le but de Monsieur d'indisposer le roi de Prusse contre Louis XVI, n'en fut pas moins rempli ; car tout se faisant au nom du roi, et Monsieur restant toujours enveloppé du manteau de la plus profonde hypocrisie, paraissant toujours brouillé avec ses principaux agens, ne communiquant jamais que la nuit avec les étrangers, la France entière, imbue de ses calomnies contre la reine et le duc d'Orléans, ne l'aurait jamais soupçonné, s'il ne se fut dévoilé lui-même à force de ruses.

Observons ici que dans l'espace de treize ans, il a excité quatre soulèvemens *patriotiques*, à Boston, en Hollande, en Belgique et en France. Que pour les trois premiers, il se soit concerté d'avance avec les étrangers, cela est probable ; quant au quatrième, c'est aussi incontestable que les axiômes de la géométrie. Je prie la compagnie de Jésus, à commencer par frère Georgel, de réfuter cet argument, et je supplie les fastidieux

louangeurs à gages de s'extasier sur les exploits de Bonaparte, ainsi que sur la bonté et les vertus de Louis XVIII.

Le roi assembla les notables en 1787 et leur demanda de l'argent. Ils répondirent, *comme les parlemens*, qu'ils n'étaient pas compétens pour en donner. Ainsi, deux corps puissans, dont l'un avait été prié par Henri IV de *l'aider à sauver la France*, et dont l'autre avait quelquefois donné la régence, et s'intitulait *tuteur de nos rois*, deux corps puissans *déclarent n'être pas assez puissans pour faire ce que le roi leur demande*. Il est difficile de trouver des preuves plus évidentes et plus certaines que tout marchait de front au but de l'usurpateur, et que tout pliait sous la volonté de celui qui marchait au trône. N'y eût-il que ces deux preuves, l'assassin du roi est dévoilé, et la postérité ne peut s'y méprendre. L'infortuné monarque se détermina donc à assembler les états-généraux. (25)

C'est à peu près à cette époque que Monsieur, laissant un instant tomber le masque, chargea l'abbé de Mon——ou d'engager le conseil d'état à déclarer les enfans du roi illégitimes. Le conseil n'ayant pas voulu souscrire à cette horrible proposition, elle fut portée au parlement de Paris qui la rejeta avec la même indignation ; et, ce qui est bien remarquable, c'est que tous les mem-

bres du conseil d'état et du parlement qui repoussèrent cette demande atroce, *ont péri sous la hache de Robespierre,* monstre dont l'éducation avait été payée et conséquemment dirigée par L. F. M. H. de C——, évêque d'Arras et *chef du conseil de conscience de Monsieur.*

Lecteur, ai-je besoin de vous prévenir que ce conseil était composé de jésuites ? la morale du chef vous le dit assez.*

Nous avons vu combien les opérations dictées par Monsieur aux ministres de la guerre St. Germain et Montbarey avaient mécontenté l'armée, tant officiers que soldats. A l'époque actuelle Monsieur prit une autre route ; ce fut de soulever les soldats contre leurs officiers, afin de forcer ceux-ci de quitter le service. Plusieurs régimens furent ainsi mis en révolte par leurs propres colonels et par les ordres de Monsieur, car ceux-ci n'auraient pas fait une telle bassesse pour faire leur cour à des avocats pour lesquels ils avaient le plus profond mépris, quoique ceux du côté

* Lecteur, je pourrais vous dire aussi que, depuis la restauration, Mlle. Robespierre a trois mille francs, on dit même quatre de pension sur la cassette royale ; ce que vous savez peut-être, mais qui cadre très-bien avec ce que je viens de vous apprendre et que vous ne saviez probablement pas.

gauche et ces colonels fussent du même parti sans le savoir.

Il faut bien que la frayeur soit un mobile nécessaire dans les révolutions, car il n'en est point qui n'ait été précédée de prétendues prophéties propres à jeter l'alarme dans les esprits. On ne crut pas cette fois devoir déroger à l'usage, et Beauregard ne fut pas le seul. Un journaliste éloquent, nommé Mallet du Pan, compatriote de M. Necker et rédacteur de la partie politique du *Mercure*, y inséra l'article suivant: " On vient de découvrir le tombeau d'un Allemand, nommé *Regio Montan* qui, dans le seizième siècle, était évêque dans le royaume de Naples. On y a trouvé une prophétie pour l'année 1788 et suivantes. Elle commence par ces mots:

" Post mille expletos à partû virginis annos
Et septingentos rursus ab axe datos, etc."

Les vers suivans que je supprime, parce qu'ils sont inutiles à la preuve de la fourberie du journaliste, annonçaient nettement le renversement de tous les trônes, et un bouleversement presque égal à la destruction du globe.

Cette prophétie est effectivement de *Regio Montan*, qui l'avait faite pour l'année 1588, et le journaliste la reculait de 200 ans par le changement du premier mot du deuzième vers.

Regio disait *et post quingentos*, et Mallet y substitua *et septingentos* qui en conserve la mesure.

Cette fraude est très-précieuse, par les conséquences qui en résultent, par la lumière qu'elle répand sur les crimes de la révolution, sur leur véritable auteur, et par la preuve sans replique qu'elle donne, que les prétendus détrônemens étaient concertés plusieurs années d'avance, et ne sont par conséquent que des scènes de théâtre, mais malheureusement très-sanglantes, surtout pour la France.

Elle prouve encore que ce journaliste avait quelque grand protecteur sans lequel il n'eût jamais osé se charger d'une telle imposture, dont il était si aisé de le convaincre.

Elle prouve encore que le roi n'était entouré que de traîtres, vendus à Monsieur, car s'il avait eu seulement un ami, ou un ministre à lui, on aurait forcé Mallet du Pan à un aveu qui aurait dévoilé le grand moteur de toutes les machinations dont le roi était entouré.

Le *Mercure* étant le seul journal qu'il lût, il en résulta qu'on avait l'intention de l'effrayer, manœuvre criminelle qui méritait une peine capitale.

Comme je n'affirme rien dont je ne sois sûr, je prie le lecteur d'en voir la preuve dans le diction-

naire historique et critique de Bayle, à l'article *Stoffler.*

C'est ce même Mallet du Pan, qui, trois ans après, salit son *Mercure* par une dissertation pleine de sophismes et d'absurdités contre la constitution anglaise, qu'il s'efforçait de représenter opposée au caractère français, comme si une constitution dans laquelle le roi est tout-puissant pour faire le bien et a les mains liées pour faire le mal, pouvait ne pas convenir à des hommes réunis en société, quel que soit leur caractère.

La vraie raison qui dicta cette punissable dissertation, c'est la crainte de Monsieur qu'une majorité considérable ne se réunit à MM. de Clermont Tonnerre et de Malouet, et ne sauvât la France de son ambition; c'est qu'il voulait l'anarchie et la guerre civile qu'il savait devoir lui donner la couronne, et que Mallet du Pan était, ainsi que Necker, un de ses agens.

On me dira que le 23 Juin, 1789, le roi vint, par le conseil de Monsieur, offrir cette constitution. Oui; mais alors Monsieur avait pris les moyens requis pour la faire refuser. Vous allez le voir.

Comme les états-généraux n'avaient jamais été convoqués d'une manière uniforme; comme il

n'y avait jamais eu de loi à ce sujet, le roi rappela les notables pour décider le mode de convocation.

On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur l'absence de ce fondement primitif de toute constitution.

Ceux qui ont leurs raisons de faire semblant de croire que les peuples ont été créés pour les rois, sont cependant obligés de convenir avec ceux qui croient que les rois ont été créés pour les peuples, qu'en dernier résultat, c'est dans l'assemblée des représentans d'une nation, légalement convoqués, que réside la souveraineté, car vingt-quatre millions d'hommes ne peuvent pas tous être rois, comme les Français croyaient l'être en 1789. L'expérience de l'Angleterre, surtout depuis le renvoi de Jacques II, a prouvé que, pour un grand état, il ne pouvait y avoir de bonne constitution que dans la réunion des trois pouvoirs. Or, pour que cette balance ne varie pas, n'est-il pas évident que les poids et les leviers doivent être réglés ? Et, pour qu'ils soient réglés ne faut-il pas une loi qui en prescrive le nombre et l'emploi ? Or, c'est cette loi première, c'est ce fondement de l'édifice qui nous manquait, et qui aurait empêché la révolution s'il avait existé. Rien ne prouve mieux l'imposture de tant d'écrivains à gages qui ont répété cette phrase d'une proclamation du régent en 1795 : " Il faut reve-

nir à cette constitution sainte qui a fait, pendant quatorze siècles le bonheur et la gloire de la France."

Et quand on réfléchit que l'auteur de cette proclamation avait en 1789, fait détruire cette *constitution sainte ;* qu'en même temps il faisait écrire contre la constitution anglaise, parce qu'il voulait l'anarchie ; qu'ensuite il fit offrir cette constitution par le roi, après avoir pris les moyens de la faire rejeter, et qu'enfin il a donné une charte qui ressemblerait à cette constitution, si les ordonnances royales ou ministérielles ne la dénaturaient et n'en faisaient un véritable despotisme, il faut convenir que Prothée n'approchait pas de lui, et que rien n'égale sa fourberie, si ce n'est la sottise des Français qui l'ont reçu et qui l'ont souffert sur le trône qu'il aurait avili, si le trône d'Henri IV pouvait l'être, en sauvant les régicides de l'échafaud, en maintenant les émigrés dans la misère, en les faisant accuser de ses propres crimes et en rétablissant en France les assassins de ce grand roi.

Au reste, il est certain que la France a presque toujours étégouvernée d'après les caprices des ministres ou des favorites, sans cesse en guerre civile entre le roi, les grands vassaux, le clergé, la noblesse, le tiers-état, les parlemens soulevés ou soutenus tour à tour par les puissances étrangères auxquelles cet

ordre de choses convenait beaucoup, mais qui n'en ont jamais tiré un aussi grand parti que dans cette révolution.

Cela pouvait-il être autrement lorsque le premier ordre de l'état, et, tant qu'il l'a pu, le seul qui sût lire, était aux ordres d'un prince étranger, et qu'il y avait peu de ses membres qui ne se crussent Italiens avant d'être Français ?

Quoiqu'il en soit, il y a deux vérités qu'il ne faut jamais oublier dans ce monde, l'une que la souveraineté réside dans la nation ; l'autre qu'elle ne peut ni ne doit jamais l'exercer.

Si Louis XVI, qui, lorsqu'il a été bien conseillé, a toujours prouvé combien il aimait son peuple, avait eu la force de soutenir MM. Turgot et Malesherbes contre les calomnies de leurs ennemis et plus encore les siens et ceux de la France, et de chasser les jésuites, émissaires de Monsieur ; si ceux qui dirigeaient toutes ses démarches ne l'avaient pas trahi, c'était avant de parler des états généraux qu'il aurait pu donner à la France cette constitution qui a élevé l'Angleterre à un degré de gloire et de puissance que le sol et la population de ses trois royaumes ne lui auraient jamais donné. Alors, il n'y aurait eu ni révolution, ni guerre civile ; mais c'était précisément la guerre civile

et la révolution que Monsieur voulait pour ravir la couronne de son frère. La pitoyable dissertation de Mallet du Pan a été faite dans cette intention expresse, et se joint à une foule innombrable de preuves de ce crime atroce.

Les notables rassemblés furent partagés en six bureaux, présidés chacun par un prince du sang. Les cinq derniers votèrent pour que chaque ordre eut un nombre égal de députés. Le premier bureau vota *seul* pour donner au tiers-état une double représentation ; et voici comment cette majorité de voix fut emportée.

Il y avait vingt-cinq notables dans chaque bureau. Douze avaient voté pour l'égalité des députés dans chaque ordre. Onze, vendus à Monsieur avaient voté pour la double représentation. Deux seuls restaient à donner leurs voix, le président et un notable sorti pour un instant et probablement par une absence concertée. Celui-ci rentre, et le président sans lui expliquer l'état de la question ni le nombre des votans, lui dit en *propres termes* : N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous êtes de mon avis ?—Oui, Monseigneur.—Je vote pour la double représentation du tiers-état, dit alors le président ; ce qui donna 13 voix, contre douze ; le président était Monsieur.

En résumant ce fait, on trouve que les votans

des six bureaux pour l'égalité de la représentation étaient au nombre de 137 contre treize, et que dans ce bureau même, la balance ne fut emportée que d'une seule voix qui annula les 137 autres.

Le nom de ce votant sur parole doit être conservé à la postérité, accolé à celui de son maître, pour y être à jamais en exécration, comme un horrible monument de bassesse et de lâcheté. Si jamais je peux trouver le nom des onze autres, ils peuvent être sûrs que je ne les oublierai pas, et que je leur ferai partager l'immortalité du comte de Montboissier. Je dis l'immortalité, quoique l'ouvrage par lui-même ne la mérite pas; mais il l'aura par les crimes inouïs du héros.

Ce comte de Montboissier est le même homme qui, en 1776, ayant l'honneur d'être capitaine lieutenant des mousquetaires noirs, ne fit aucune opposition à leur réforme par Monsieur de St. Germain, et les sacrifia pour avoir le cordon bleu; digne et ancien valet de Monsieur on voit que chez lui, la bassesse est une affaire d'habitude, et que leur histoire en France sera comme celle des tremblemens de terre à Lisbonne.

Le lendemain de cette escroquerie, Monsieur et M. Necker qu'il avait rappelé au ministère

des finances, firent rendre un arrêt du conseil pour donner 300 députés à chacun des deux premiers ordres, et 600 au tiers-état. On disait que ce n'était pas la peine d'avoir rassemblé les notables pour leur donner un soufflet et ne pas suivre leur avis.

Jamais l'ascendant despotique de Monsieur sur l'esprit du roi ne fut aussi visible; dès ce moment la révolution fut faite et le sort du monarque fut fixé. Quoique l'on publiât que l'arrêt avait été rendu de son expresse volonté, bien des gens n'en crurent rien, parce qu'en effet il n'est pas probable qu'un roi veuille se dépouiller de sa couronne pour monter sur l'échafaud (26).

Les comités étrangers, décidés dans l'assemblée de 1776, furent établis à Paris et dans toutes les grandes villes de France à l'époque dont nous parlons en 1788. Ils avaient une police secrète, des agens secrets, déguisés sous tous les costumes, ne se connaissant pas entre eux: c'était, à la lettre, un état dans l'état. Le comité principal siégeait à Paris, et c'est de lui que ceux des grandes villes recevaient les ordres. Il avait ses finances où l'argent ne manquait pas plus que le papier dans celles de France (27). Il avait ses bureaux d'où partaient les ordres pour les agens, grands ou petits, dans le secret ou hors du secret, en France ou ailleurs, quelle que

fût leur qualité ou condition, jacobins, législateurs, généraux, directeurs, consuls, empereur.

Cette institution, chef-d'œuvre de l'habileté Machiavélique, était de l'invention des jésuites qui s'en étaient servis dans les pays où ils étaient proscrits, ce qui n'empêcha pas que Garnet et Oldecorn ne fussent découverts et tirés à quatre chevaux, ainsi que quelques-uns de leurs confrères, qui avaient présidé à la conspiration des poudres, etc. etc.

Du seul fait de cet établissement, bien constaté, quoique peu de gens même encore en aient connaissance, il résulte que tous les ministres et tous les membres des comités de recherches devaient être bien dévoués à Monsieur et bien traîtres à Louis XVI.

Quand on considère l'immensité du plan que l'on voulait exécuter, et qui l'a été si parfaitement, on voit que les ordres devaient partir d'un point commun et central, et que le machiniste, avec ses ressorts, ses poids, ses fils et ses poulies ne pouvait être qu'à Paris.

Les états-généraux une fois assemblés, ne perdirent pas un instant à constituer la guerre civile ; et pour que cela ne put manquer d'arriver, Monsieur avait fait poser un problême insoluble, la

double représentation devenant nulle si on opinait par ordre. Le tiers s'intitula d'abord *communes*, et puis *assemblée nationale*.

Cent curés conduits par l'archevêque de Bordeaux, Cicé, et par l'archevêque de Vienne, le Franc de Pompignan, se joignirent au tiers-état et furent suivis de la majorité du clergé.

Monsieur voulant éloigner les soupçons, et les disséminer sur les autres, fit prendre aux factieux la cocarde verte, qui était la couleur de M. le comte d'Artois ; et le lendemain celle d'Orléans qui fut proclamée patriotique et nationale.

Le 23 Juin, le roi leur donna la fameuse déclaration qui contenait, en trente-cinq articles, tout ce qui depuis long-temps formait le sujet des vœux de la nation. Le roi, en se retirant, enjoignit aux trois ordres de se séparer tout de suite. Les communes résistèrent à l'ordre du roi, sur la motion du jésuite Siéyès, qui dit, en forme de résultat : *Messieurs, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier*. Telle est la lumineuse découverte qui fut la première cause de l'anarchie et de la guerre civile.

" On comptait dans la minorité de la noblesse qui s'était déclarée pour le tiers, des hommes

accablés des bienfaits du gouvernement. Ils voulaient, disait-on, tenir leur fortune du roi, et la maintenir par le tiers. Avec eux se faisaient remarquer des membres dévoués à M. Necker, grands orateurs, écrivains du moment, champignons politiques et littéraires nés tout-à-coup dans les serres chaudes de la philanthropie moderne."—*Rivarol.*

Presque tous ces membres de la minorité de la noblesse, nommés à Paris, parurent dévoués au duc d'Orléans; mais excepté quelques-uns qui lui étaient personnellement attachés, les autres le trahissaient sous des auspices plus élevés. Cette députation de la ville de Paris, que l'on comparait à une liste de bal, tant il y avait de jeunes gens, était composée de créatures de Monsieur. M. le duc d'Orléans ayant reçu l'invitation que le roi fit à toute la noblesse de se réunir au tiers-état, ses courtisans lui représentèrent qu'il ne pouvait s'en dispenser, et quarante-sept nobles par ordre de Monsieur le suivirent, afin de le montrer comme un chef de parti et comme la vraie cause des troubles et de la révolution; ce qui apprit à la France qu'il avait un parti de quoi lui-même ne se doutait pas.

Les ordres étant anéantis, et l'assemblée s'étant déclarée nationale et constituante, ne cessa de

détruire l'édifice de la monarchie, et de sapper la puissance royale.

C'est alors que l'abbé Maury s'écriait :

" La ligue exécrable qui s'est formée *contre** les souverains, est une épée nue, dont la pointe se montre en mille endroits différens, et dont la poignée est dans cette capitale. C'est d'ici qu'est partie cette légion de brigands, qui se sont dispersés dans tout le royaume, et même dans toute l'Europe, pour soulever les peuples, suborner les troupes, exciter au pillage, acheter des assassinats, et pour faire souscrire des actes d'insurrection, à la lueur des incendies."

La nuit du 14 d'Août 1789, après une orgie où tous les convives s'enivrèrent, le vicomte de Noailles fit à l'assemblée le présent des droits féodaux et de tous les priviléges honorifiques et pécuniaires de la noblesse, comme s'il en avait été le seul et unique représentant. L'on dit alors avec raison que M. le vicomte de Noailles, député dont la verte jeunesse entraîna la maturité des autres, aurait dû se contenter d'offrir des sacrifices personnels, et ne pas faire de sa vertu particulière une nécessité pour tous. Au reste, cet acte de vertu qui attisait la guerre civile,

---

* *Contre.*—Etait-il dans l'ignorance, ou n'osait-il dire ce qu'il savait ?

déjà allumée par les agens de Monsieur, laissa soupçonner qu'il était de la même faction. Il recrutait même des partisans au duc d'Orléans, qui, peut-être n'en a jamais rien su.* On sent combien une pareille ruse devait détourner les yeux du public du grand et premier mobile de tant de machinations. Faut-il s'étonner si la reine même et M. de Rivarol, ce redoutable investigateur des crimes de la révolution, sont arrivés jusqu'au 5 Octobre, 1789 sans le soupçonner, mais nous verrons que leur erreur dura peu.†

Le 11 Septembre, le roi fut mis hors de la constitution par le refus du véto absolu. Et malgré la jonglerie des agens de Monsieur qui firent *décréter la monarchie*, il est certain que, *par le fait*, la république fut établie ce jour même, et par conséquent la mort du roi décidée.

" Le repas donné le 1er Octobre par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandres,

---

* En plaignant ceux qui n'ont pas eu la force de suivre de grands et respectables exemples, n'oublions pas que les braves maréchaux de Noailles et de Mouchi, ainsi que leurs dignes épouses, ont péri sur l'échafaud, victimes de leur attachement à Louis XVI et à la reine.

Honorons leur mémoire et souhaitons que leurs enfans soient dignes deux ?

† On ne peut faire un pas dans l'étude de la révolution sans trouver partout la main qui l'a dirigée.

En délibérant sur la régence, le comité de constitution, en 1789, se borna à *exclure les mères de nos rois;* décret visible-

et à ceux de la milice bourgeoise de Versailles fut le prétexte qui amena de Paris, le 5 du même mois, la garde nationale, les poissardes et les brigands. Le motif secret était d'assassiner le roi, la reine et le dauphin.

Ce repas fut servi dans la salle des spectacles du château. Les convives étaient au nombre de deux cent quarante, et les loges étaient garnies d'une foule de spectateurs. Vers la fin du dîner, le roi, la reine et M. le dauphin parurent dans la salle, et on porta leurs santés avec des acclamations d'amour et de joie: c'est ce qu'on a appelé quatre, ou cinq jours après, *des imprécations contre l'assemblée nationale.* Il n'est pas vrai que M. le dauphin ait passé dans les bras de tous les convives, comme on l'a imprimé à Paris; l'officier de service auprès de sa personne ne le quitta pas. La famille royale s'étant retirée, on ouvrit les portes de la salle aux grenadiers, et aux soldats des deux corps: on les fit boire:

---

ment lancé contre notre infortunée reine par la main de son bourreau.

Le reste livrait la France à la guerre civile.

En vain l'abbé Maury prouva que les assignats perdraient la France, ils n'en furent pas moins décrétés; en vain quelques députés, honnêtes gens, demandèrent que la constitution désignat un supplice pour le régicide, les meneurs empêchèrent le décret. En faut-il davantage pour montrer l'assassin auquel le roi et la reine étaient livrés?

ils crièrent *vive le roi :* on joua l'air de Richard, qui était certes très-analogue aux circonstances. Les grenadiers figurèrent un siége dans la salle en escaladant l'amphithéâtre, et de là soldats et officiers, tout alla danser une ronde sous les fenêtres du roi. Un grenadier Suisse grimpa même jusqu'au balcon, et arriva dans la chambre de ce prince qui lui tendit la main; mais il est faux que la reine ait détaché de son cou une croix d'or pour la donner à ce grenadier, ainsi que l'ont imprimé les aboyeurs de Paris.* Vers le soir quelques cocardes blanches parurent dans *l'œil de bœuf ;* tout le monde voulait en avoir, et les dames qui étaient là donnèrent les rubans qu'elles portaient à leurs têtes. Les gardes du corps avaient leurs cocardes uniformes; ainsi, ils n'ont pu fouler aux pieds la cocarde nationale qu'ils n'ont prise que le 6 Octobre ; il est vrai qu'on ne les a accusés de ce crime national que quatre jours après. Paris n'avait pas encore eu le temps d'y songer.

On a observé aussi que l'assemblée nationale n'avait commencé à parler de ce repas que le 5 Octobre. Les gardes du corps, loin d'outrager personne, prirent au contraire, vers

---

* La reine ne portait jamais à son cou que le portrait de ses enfans.

la fin du repas, une résolution bien respectable, ce fût de nourrir les pauvres de Versailles, pendant le reste de la semaine ; quelle apparence en effet que deux cent quarante gentilshommes se fussent portés à des excès puérils contre une cocarde en présence de trois mille spectateurs ? Mais, l'accusation a été suffisamment démentie par tout le monde ; et si nous nous y sommes arrêtés, c'est à cause des suites affreuses qu'elle a eues. Quant au projet d'enlever le roi pour le conduire à Metz, dont on accuse aussi les gardes du corps, c'est une idée que les Parisiens n'ont eue que le 12 Octobre, lorsqu'en réfléchissant sur tous les crimes de leur expédition contre leur roi, ils ont senti que le prétendu mépris de la cocarde nationale ne suffisait pas pour les justifier, et qu'il fallait donner un tout autre motif au massacre des gardes et à la captivité de Louis XVI.

Tel fut ce repas si funeste au roi et à ses gardes : cette joie, ces chants furent comme les derniers éclairs du caractère des Français qui n'a pas reparu depuis. Ils furent ce jour-là ce qu'ils avaient toujours été : galans pour les dames, et enthousiastes de leur prince, y a-t-il là de quoi être massacré ?*

* M. Mounier et quelques honnêtes gens ont prétendu que ce repas était une imprudence dans les conjonctures où était

Nous avons assez fait sentir dans le cours de ce récit la tournure qu'on donna bientôt à ce repas dans Paris et dans l'assemblée nationale. Mais il faut toujours observer que ce ne fut que quatre jours après ce festin militaire qu'on en parla dans l'assemblée. On s'y occupait à cette époque des moyens de forcer le roi d'accepter purement et simplement les articles de la constitution qui étaient déjà décrétés, et toute la déclaration des droits de l'homme que Sa Majesté n'avait pas encore signée. M. Mounier, président de l'assemblée, se rendit auprès du roi le 2 Octobre et lui résenta les articles.

Sa Majesté qui ne devait pas avoir oublié le sort de ses observations sur les arrêtés du 4 d'Août répondit, qu'elle ferait bientôt connaître ses intentions à l'assemblée; et pourtant elle ne les fit connaître que trois jours après. Soit que les ministres qui dirigeaient ce prince, voyant qu'il

---

le roi; mais sans compter que les gardes du corps sont dans l'usage de donner un dîner aux régimens qui arrivent dans les lieux où ils se trouvent eux-mêmes, et que c'était une politesse dont ils ne pouvaient se dispenser avec les officiers de la garde bourgeoise qui les avaient invités la veille à la bénédiction de leurs drapeaux; je dis que, dans ces conjonctures, les officiers et les domestiques du roi ne pouvaient faire une action innocente. On les épiait, et on avait besoin qu'ils fissent, je ne dis pas une faute, mais, quelque chose.

allait signer sa propre exclusion de la souveraineté, trompassent l'assemblée nationale et voulussent lui dérober le roi, en se réfugiant avec lui dans une ville fidèle ; soit qu'ils trompassent le roi lui-même, en l'induisant à un retard ou même à un refus d'acceptation pur et simple qui pouvait lui coûter la vie.

La troupe des assassins, hommes, femmes et sauvages, s'empara le 5 Octobre à sept heures du matin, de l'hôtel de ville et le pilla. Le bruit de cette expédition ameuta le peuple ; des flots d'ouvriers arrivèrent des faubourgs ; on battit la générale, les districts fournirent quelques bataillons ; la place de Grêve fut bientôt investie, et on reprit l'hôtel de ville, mais sans faire aucun mal aux brigands, sans les chasser ; au contraire, les vainqueurs se mêlaient aux vaincus, et d'heure en heure la place de Grêve se remplissait de gardes nationales qui fondaient de tous les districts, de tous les quartiers et de toutes les rues. Vers midi, parut le commandant lui-même ; le peuple lui cria d'une voix féroe, qu'il fallait aller à Versailles chercher le roi et la famille royale : et comme ce commandant hésitait, on le menaça du fatal reverbère. Pâle, éperdu, sans énergie, et sans dessein bien déterminé, il flottait sur son cheval au milieu de cette foule immense, qui prenait son irrésolution pour un refus, et le pressait de toutes

parts. Le marquis de la Fayette voulait bien sans doute que le roi fut amené dans Paris ; mais il craignait une expédition faite par tant de bêtes furieuses. Il expiait la faiblesse qu'il eut de ne pas s'exposer à la mort, dès le commencement pour sauver la vie de MM. Foulon et Berthier : car, ou il aurait succombé héroïquement, ou il eût à jamais enchaîné la férocité de la populace. Mais pour avoir molli, il donna le secret de sa faiblesse, et le peuple n'a cessé depuis d'en abuser. Enfin, vers les deux heures, la garde nationale fut absolument maîtresse de la place de Grêve ; il y eut alors près de dix-huit mille hommes armés. Le marquis de la Fayette monta à l'hôtel de ville, et demanda un ordre de la commune *pour aller à Versailles*, avec toute la milice nationale. Sans doute qu'un autre à sa place, eût fait délibérer la commune sur les moyens de dissiper le peuple, ce qui étoit facile puisque son armée était maîtresse de la Grêve ; et si cette armée n'eût pas obéi, n'était-ce pas une belle occasion de renoncer au commandement de cette milice indisciplinée ? Mais, soit faiblesse, soit ambition, le marquis de la Fayette sollicita l'ordre pour Versailles. Vingt membres au lieu de trois cents composaient alors la commune de Paris ; ils donnèrent à M. de la Fayette la délibération suivante : *Vu, ou attendu la volonté du peuple, il est enjoint au commandant*

général de se rendre à Versailles. Muni de la cédule de ces vingt bourgeois, il partit vers les quatres heures, à la tête de dix-huit ou vingt mille hommes et marcha contre son roi.

Il y avait déjà cinq ou six heures que les poissardes et les brigands expulsés de l'hôtel de ville, avaient pris la route de Versailles, recrutant les ouvriers et surtout les femmes qu'ils rencontraient en chemin, sans distinction d'âge ou de rang. En côtoyant la Seine et la terrasse des Tuileries, ces poissardes rencontrèrent un garde à cheval, et lui crièrent : *Tu vas à Versailles, dis à la reine que nous y serons bientôt pour lui couper le cou.* Quelques personnes qui, du haut de la terrasse entendirent ce propos, décampèrent d'effroi ; chacun fermait ses portes ; les rues se dépeuplaient devant le torrent qui se grossissait en route de tout ce qui se présentait, et qui fondit sur Versailles vers trois heures et demie.

A cette heure le roi, qui, dès le matin, avait donné sa réponse sur les articles de constitution, et sur la déclaration des droits de l'homme, chassait paisiblement à Meudon : et cependant le marquis de La Fayette s'avançait avec son armée patriotique pour venir l'enlever ; les poissardes et les assassins étaient déjà aux grilles de son château ; l'assemblée nationale lui cherchait des

torts, et lui préparait des affronts : Paris attendait l'événement avec cette curiosité barbare qui est son sentiment habituel.

Telle était la situation de ce malheureux prince : dans le même jour et à la même heure, l'armée patriotique en voulait à sa liberté, les poissardes et les brigands à sa femme, et l'assemblée nationale à sa couronne.

La séance de l'assemblée nationale tenait encore : elle avait commencé le matin par la lecture de la réponse du roi. Ce prince accédait à tous les articles constitutionnels qu'on lui avait présenté, mais à *condition que le pouvoir exécutif aurait un plein et entier effet entre ses mains.* C'est comme s'il eût dit : *à condition d'être le parfait et seul serviteur de l'assemblée nationale.* On ne sait qui admirer le plus, ou des ministres qui dictèrent cette réponse au roi, ou de l'assemblée qui en fut mécontente.* On se plaignait vivement de ce que le roi semblait mettre des clauses et des restrictions à son obéissance. On observa qu'il donnait son accession, et non son *acceptation.* Les uns voulait qu'on forçât le monarque à venir dans l'assemblée, pour jurer l'observation des articles ;

* La réponse du roi fut vivement applaudie à la première lecture, mais les démagogues et les factieux ramenèrent bientôt l'assemblée à d'autres sentimens.

d'autres, plus conséquens, soutenaient que l'assemblée n'avait pas besoin de monarque, pour constituer la France. Enfin, un des plus factieux, nommé Péthion, parla pour la première fois, du trop fameux dîné des gardes du corps. Il dénonça des menaces, des outrages, des cris séditieux, des blasphêmes, des imprécations vomies dans ce festin contre *les augustes commis de la nation et la cocarde nationale foulée aux pieds.*

Un membre, d'une probité embarrassante, somma le sieur Péthion d'écrire sa dénonciation : sur quoi le comte de Mirabeau se leva et dit : *qu'on déclare que le roi est seul inviolable et je dénoncerai aussi.* Paroles qui consternèrent la majeure partie de l'assemblée.*

Le sieur de Mirabeau qui sentait l'approche de l'armée parisienne, ne demandait qu'à être poussé; la galerie était nombreuse et violente ; et si la reine était dénoncée, les brigands, à leur arrivée, trouvant cette princesse accusée par un membre de l'assemblée, auraient cru légitime l'assassinat qui n'était encore que payé. Heureusement M. Mounier, qui présidait alors l'assemblée, répondit qu'il ne souffrirait pas que l'on interrom-

---

* Elles le dévoilèrent comme un des principaux agens de Monsieur, malgré tout ce qu'il fit pour se faire croire *du parti d'Orléans.*

pit l'ordre du jour, ni qu'on se permit rien d'étranger à la réponse du roi: prudente mesure, qui, pour cette matinée du moins, réduisit le sieur de Mirabeau à la seule intention du crime.

Cependant quelques députés avertirent M. Mounier qu'une armée de trente ou quarante mille hommes arrivait de Paris. Cette nouvelle s'étant aussitôt répandue dans l'assemblée, on décida que le président se rendrait chez le roi avec une députation pour obtenir de S. M. une acceptation pure et simple des dix-neuf articles de la constitution. Il était trois heures et demie, et on alloit clore la séance, lorsque la troupe des brigands et des poissardes arriva.

Le roi, qui avait été averti, quitta brusquement la chasse, et vint à Versailles, où il précéda d'un quart d'heure l'arrivée des assassins. Le prince de Luxembourg, capitaine des gardes, demanda à S. M. si elle avait quelques ordres à donner. S. M. répondit en riant : *Eh quoi, pour des femmes ! vous vous moquez.* Cependant la phalange des poissardes, des brigands et des ouvriers parut tout à coup dans l'avenue de Paris ; ils traînaient avec eux cinq pièces de canon. Il fallut bien alors faire vite avancer quelques dragons pour aller à la rencontre de cette bande, et l'arrêter dans l'avenue de Paris ; à quoi les officiers tachèrent de parvenir, mais les dragons les laissèrent passer.

Après avoir surmonté ce léger obstacle, les poissardes se présentèrent à la porte de l'assemblée nationale, et voulurent forcer les gardes. Il fut résolu à la majorité des voix de leur permettre l'entrée de la salle, et il en entra un grand nombre, qui se placèrent sur les bancs, pêle-mêle avec les députés. Deux hommes étaient à leur tête; l'un d'eux prit la parole et dit : Qu'ils étaient venus à Versailles pour avoir du pain et de l'argent, et en même temps pour faire punir les gardes du corps qui avaient insulté la cocarde patriotique : qu'ils avaient, en bons patriotes, arraché toutes les cocardes noires ou blanches qui s'étaient présentées à leurs yeux dans Paris et sur la route." Et en même temps, cet homme en tira une de sa poche, en disant qu'il voulait avoir le plaisir de la déchirer en présence de l'assemblée, ce qu'il fit ; son compagnon ajouta : " Nous forcerons bien tout le monde à prendre la cocarde patriotique."

Ces expressions ayant excité quelques murmures, il reprit : " Eh quoi ? ne sommes-nous pas tous frères ?" Le président lui répondit avec ménagement, " Que l'assemblée ne pouvait nier cette fraternité, mais qu'elle murmurait de ce qu'il avait parlé de forcer quelqu'un à prendre la cocarde nationale." En quoi, il me semble que le brigand, avec son grossier et féroce instinct, raisonnait plus conséquemment que M. Mounier,

président de l'assemblée. Le roi, ayant été forcé d'arborer lui-même la cocarde patriotique, et la souveraineté active ayant été reconnue dans le peuple par l'assemblée nationale, il est certain qu'il n'est personne que ce peuple ne puisse et ne doive forcer à porter cette cocarde. Ici l'assemblée nationale apprenait, par l'état d'anéantissement où elle se trouvait devant quelques poissardes, combien elle avait été imprudente et mal intentionnée tout ensemble, quand elle avait excité la populace, et consacré ses révoltes. Où pouvait-elle en ce moment tourner les yeux pour demander assistance, dans la dissolution de toutes les forces publiques? Fallait-il qu'elle invoquât l'autorité royale, qui était elle-même alors un objet de pitié?

Le dialogue du brigand et du président de l'assemblée fut interrompu par les cris des poissardes qui, se dressant sur leurs bancs, demandèrent toutes à la fois du pain pour elles et pour Paris. Le président répondit: "Que l'assemblée ne concevait pas qu'après tant de décrets, il y eut si peu de grains: qu'on allait encore en faire d'autres, et que les citoyennes n'avaient qu'à s'en aller en paix."

Cette réponse ne les satisfit pas; et sans doute que le président en eût fait une autre s'il avait su que Paris n'avait jamais manqué de farine, et

que les poissardes étaient arrivées à Versailles suivies de plusieurs chariots remplis de pain, de viande et d'eau-de-vie. Elles dirent donc au président : *cela ne suffit point*. Mais sans s'expliquer davantage ; et bientôt après, se mêlant aux délibérations des honorables membres, elles criaient à l'un : parle donc député ; et à l autre, tais-toi député ; le canon qui grondait dans l'avenue, soutenait leurs apostrophes ; et tout pâlissait devant elles, excepté le seul comte de Mirabeau, qui leur demanda de quel droit elles venaient imposer des lois à l'assemblée nationale. Et, chose étonnante, ces poissardes, si terribles à ceux qui tremblaient devant elles, souriaient à celui qui les gourmandait ainsi. Telle est, et telle a toujours été, dans cette révolution, la profonde sagesse du comte de Mirabeau. Il n'est point de parti où il n'ait eu des intelligences, et qui n'ait compté sur lui. Nous l'avons vu parler pour le Veto absolu dans un temps où ce seul mot conduisait à la mort ; et le palais royal n'en était pas moins sûr de son âme. Ici, nous le voyons affronter impunément les poissardes, qui ne peuvent le regarder sans rire ; dans peu nous le verrons chercher à propos et devant témoins une querelle au duc d'Orléans. C'est ainsi que trafiquant sans cesse de sa personne, faisant et rompant ses marchés tous les jours, il a, par l'universalité de ses intrigues et la texture de ses perfidies, si bien embarrassé sa propre renommée, que la foule de nos historiens ne sait plus à quel

parti doit enfin rester la honteuse propriété du nom de Mirabeau.

L'assemblée nationale se trouvait alors dans une situation honteuse et difficile : elle sentait que la plupart de ses membres étaient dans le secret de l'armée qui allait arriver; on en avait entendu qui disaient : *Il faut aller à Paris, ce n'est que là que nous ferons quelque chose.* On en voyait d'autres qui soufflaient les poissardes, et leur suggéraient des motions. Enfin on était sûr qu'environ 300 Parisiens armés s'étaient depuis la veille glissés à Versailles, et qu'à mesure que les brigands arrivaient, les bourgeois leur criaient des fenêtres: *Soyez les bien venus, on vous attendait.* Nous dirons ailleurs la cause de ce délire des habitans de Versailles.

Plus une telle situation offrait de difficultés, et plus l'assemblée nationale devait montrer de courage et de grandeur. Mais elle ne sut que trembler, et sa lâcheté eut tous les effets de la perfidie. Elle confirma son décret sur les dix-neuf articles de la constitution, et arrêta que son président, suivi d'une députation irait à l'heure même chez le roi, le sommer d'accepter sans délai les dix-neuf articles ; et afin d'ajouter l'absurdité à l'orgueil, elle voulut que cette députation exigeât de S. M. une abondance subite pour la ville de Paris ; comme si le roi, en signant, qu'il n'était

plus roi, et en reconnaissant forcément que tous les hommes sont libres, pouvait conjurer l'orage qui grondait sur sa tête, et faire exécuter ses volontés. Ce n'était pas de constitution qu'il s'agissait en ce moment, et l'assemblée nationale savait trop bien que sous les apparences du pain, Paris ne voulait que la présence réelle du roi.

On est étonné que M. Mounier ait accepté une telle députation ; Caton s'y serait refusé, et ce refus manque en effet à la gloire du député de Grenoble. Il avait ce dilemme à faire à l'assemblée : ou l'armée arrive de votre consentement contre le roi ; ou elle arrive contre vous et contre le roi ; et dans l'une et l'autre de ces suppositions je dois rester ici ou donner ma démission.

Mais le président crut devoir partir, ou pour mieux dire, il partit sans rien croire, et plus près d'une action que d'une pensée, comme il arrive toujours dans les grands troubles. Les poissardes le voyant partir avec la députation, l'environnèrent aussitôt, en déclarant qu'elles voulaient l'accompagner chez le roi. Il eut beaucoup de peine à obtenir à force de prières, qu'elles n'entreraient chez le roi qu'au nombre de six ; la foule n'en courut pas moins après lui pour former son cortège. Ecoutons-le lui-même décrivant le spectacle qui s'offrait à ses yeux au sortir de la salle.

" Nous étions à pied, dans la boue, avec une forte pluie. Une foule considérable d'habitans de Versailles bordait, de chaque côté, l'avenue qui conduisait au château. Les femmes de Paris formaient divers attroupemens, entremêlés d'un certain nombre d'hommes, couverts de haillons pour la plupart, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlemens. Ils étaient armés de quelques fusils, de vieilles piques, de haches, de bâtons ferrés, ou de grandes gaules, ayant à l'extrémité des lames d'épées ou des lames de couteaux. De petits détachemens des gardes du corps faisaient des patrouilles, et passaient au grand galop, à travers les cris et les huées."

Pour bien saisir ce tableau, il faut savoir que les poissardes et les brigands n'avaient pu entrer tous dans la salle de l'assemblée. La plus forte partie s'était formée en colonne, et avait marché droit au château. Mais une ligne des gardes du corps, rangée en bataille devant la première grille, et un corps de gardes-suisses rangés aussi dans la place d'armes, les avait arrêtés. L'ordre était de s'opposer seulement à leur passage, mais de ne point tirer. La populace de Versailles, sachant l'ordre, se joignit aux brigands, aux ouvriers des fauxbourgs St. Antoine et St. Marceau, et à toute la canaille qui arrivait incessamment de Paris, et serra de plus en plus les avenues du château. Les gardes du corps étaient accablés d'invectives et

de menaces, mais on ne tirait pas encore sur eux. Ils n'étaient occupés qu'à défendre leurs postes, et à rompre les trop grandes masses de brigands qui se formaient de temps à autre, et qui pouvaient forcer l'entrée du château. La milice de Versailles n'était encore que spectatrice, et occupait différens postes, du côté surtout des casernes des anciens gardes-françaises.

" Nous avançons," continue M. Mounier " et aussitôt une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons s'approchent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortège dont les députés étaient suivis, est pris pour un attroupement ; des gardes du corps courent au travers ; nous nous dispersons dans la boue ; et l'on sent bien quel excès de rage durent éprouver nos compagnons qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droit de se présenter et d'approcher du roi et de la reine. Nous nous rallions, et nous avançons ainsi vers le château. Nous trouvons rangés sur la place les gardes du corps, le détachement de dragons, le régiment de Flandres, les gardes-suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honneur. Nous traversons les lignes ; et l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes, à qui j'avais promis l'entrée du château, il fallut en admettre douze."

Il était cinq heures et demie, et le jour sombre et pluvieux allait faire place à la plus affreuse nuit, lorsque le président de l'assemblée nationale, escorté de quinze députés et de douze poissardes, entra chez le roi et lui peignit la prétendue misère de la capitale avec une sensibilité qu'il fallait réserver pour le malheureux prince dont on invoquait si cruellement l'inutile secours. Le roi, qui était en effet le seul objet déplorable en ce moment, répondit de manière à toucher les poissardes même. Le 'prés id ent l demanda une heure avant la fin du jour même, pour un entretien important. C'était l'acceptation pure et simple de la constitution, et de la déclaration des droits de l'homme, que ce président voulait absolument arracher à S. M. Elle indiqua neuf heures, et passa dans son cabinet pour délibérer avec ses ministres sur le choix des fautes et des malheurs. M. Mounier attendit obstinément jusqu'à dix heures, et reçut enfin de la main du roi cette *acceptation pure et simple.* On ne peut que gémir sur la situation de Louis XVI, *sur les misérables conseils qu'on lui donna,* et sur sa facilité à les suivre. Combien de rois ont exposé leur vie à des périls certains, pour courir à des honneurs dont ils étaient peu sûrs ; et à combien d'affronts inévitables Louis XVI dévouait sa tête, sans être pour cela plus certain de la sauver ! Mais quelle perfide et lâche conduite que celle d'une assemblée législative qui profite de l'arrivée d'une foule

de menaces, mais on ne tirait pas encore sur eux. Ils n'étaient occupés qu'à défendre leurs postes, et à rompre les trop grandes masses de brigands qui se formaient de temps à autre, et qui pouvaient forcer l'entrée du château. La milice de Versailles n'était encore que spectatrice, et occupait différens postes, du côté surtout des casernes des anciens gardes-françaises.

" Nous avançons," continue M. Mounier " et aussitôt une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons s'approchent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortège dont les députés étaient suivis, est pris pour un attroupement ; des gardes du corps courent au travers ; nous nous dispersons dans la boue ; et l'on sent bien quel excès de rage durent éprouver nos compagnons qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droit de se présenter et d'approcher du roi et de la reine. Nous nous rallions, et nous avançons ainsi vers le château. Nous trouvons rangés sur la place les gardes du corps, le détachement de dragons, le régiment de Flandres, les gardes-suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honneur. Nous traversons les lignes ; et l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes, à qui j'avais promis l'entrée du château, il fallut en admettre douze."

Il était cinq heures et demie, et le jour sombre et pluvieux allait faire place à la plus affreuse nuit, lorsque le président de l'assemblée nationale, escorté de quinze députés et de douze poissardes, entra chez le roi et lui peignit la prétendue misère de la capitale avec une sensibilité qu'il fallait réserver pour le malheureux prince dont on invoquait si cruellement l'inutile secours. Le roi, qui était en effet le seul objet déplorable en ce moment, répondit de manière à toucher les poissardes même. Le 'prés ident 1 demanda une heure avant la fin du jour même, pour un entretien important. C'était l'acceptation pure et simple de la constitution, et de la déclaration des droits de l'homme, que ce président voulait absolument arracher à S. M. Elle indiqua neuf heures, et passa dans son cabinet pour délibérer avec ses ministres sur le choix des fautes et des malheurs. M. Mounier attendit obstinément jusqu'à dix heures, et reçut enfin de la main du roi cette *acceptation pure et simple.* On ne peut que gémir sur la situation de Louis XVI, *sur les misérables conseils qu'on lui donna,* et sur sa facilité à les suivre. Combien de rois ont exposé leur vie à des périls certains, pour courir à des honneurs dont ils étaient peu sûrs ; et à combien d'affronts inévitables Louis XVI dévouait sa tête, sans être pour cela plus certain de la sauver ! Mais quelle perfide et lâche conduite que celle d'une assemblée législative qui profite de l'arrivée d'une foule

de brigands et de l'approche d'une armée pour forcer un prince abandonné de tout le monde, à signer lui-même l'anéantissement de sa prérogative, et qui lui demande sa couronne à l'instant même où d'autres vont lui demander sa vie ! et M. Mounier, comment pourra-t-il jamais se disculper de son étrange persévérance à solliciter cette signature, depuis cinq heures et demie jusqu'à dix ? Il alléguera peut-être l'espoir où il était que l'acceptation pure et simple du roi calmerait tout. Mais c'est précisément là sa faute, et il n'est guère possible d'absoudre un homme qui a une idée si fausse et qui l'a si long-temps. Quoi ! l'adhésion du roi à un article constitutionnel dont si peu de Français ont encore une idée claire, aurait pu dissiper tout à coup l'armée, les brigands, les poissardes, les mauvaises intentions des députés et les complots des conspirateurs ! par quel prestige M. Mounier conçut-il cet espoir insensé ? Au reste, on lui dessilla bientôt les yeux ; car, à peine il entra dans la salle, triomphant et annonçant l'acceptation pure et simple du roi, que la populace lui cria de tous côtés ; *cela est-il donc bien avantageux, et nous fera-t-il avoir du pain* ? Il fut obligé de dire *non* ; et cet honnête citoyen resta avec le regret d'avoir servi contre la voix de sa conscience, les fureurs de la démagogie, par l'extinction de la royauté, sans avoir pu écarter celles de la faction *qui se cachait sous le nom d'Orléans ;* et cependant il avait con-

sumé loin de son poste de président, cinq heures précieuses, abandonnant l'assemblée aux poissardes et aux Mirabeau, et perdant l'occasion de s'opposer, comme chef de l'assemblée, aux crimes et aux malheurs dont la place d'armes fut le théâtre pendant sa fatale absence. Car, ou ce président eût forcé l'assemblée à déclarer les brigands et les ouvriers armés, ennemis de la patrie, s'ils s'obstinaient à vouloir forcer et violer le séjour du prince ; ou il aurait enfin mis l'assemblée dans la nécessité de se dévoiler elle-même par un refus, et de se reconnaître complice des brigands. Il ne fallait pour cela que du courage et cette présence d'esprit, toujours si absente dans les grandes occasions.

Mais je dois dire ce qui se passa dans la salle de l'assemblée, dans les avenues et dans les cours du château, pendant que M. Mounier temporisait dans l'anti-chambre du roi, et jusqu'à l'arrivée de l'armée patriotique, sous les étendards de M. de La Fayette.

Les poissardes qui avaient suivi Monsieur Mounier chez le roi, revinrent à l'heure même avec de bonnes paroles ; mais leurs nombreuses compagnes qui les attendaient, les reçurent fort mal, les menaçant du reverbère, en les accusant de s'être laissé gagner, et les contraignirent de remonter au château pour obtenir que le roi signât sa promesse. Elles revinrent en effet, et sont in-

troduites. M. de St. Priest, ministre de Paris, leur parla, adoucit et consola ces respectables citoyennes, leur expliqua en détail tous les soins que le roi s'était donnés pour l'approvisionnement de Paris; car le roi et les ministres étaient toujours dupes des famines artificielles de la capitale. Enfin M. de St. Priest finit par leur remettre un billet signé de la main de S. M. et propre à calmer leur troupe auguste. C'est à cette occasion que le bruit se répandit que ce ministre avait dit aux poissardes: *Autrefois, vous n'aviez qu'un roi et vous ne manquiez pas de pain; aujourd'hui que vous avez douze cents rois, c'est à eux qu'il faut en demander.*

Comme c'était le jour de la faiblesse, de la lâcheté, des sottises et des perfidies, ce propos juste et courageux était une grande dissonance. Aussi Monsieur de Mirabeau se hâta-t-il de le relever, et d'en faire deux jours après un motif de dénonciation contre M. de St. Priest, s'assurant que le ministre se réduirait au danger de soutenir son dire, plutôt qu'à la honte de le nier. Mais M. de St. Priest confondit la malice de Mirabeau à force de lâcheté, et nia le propos. On vit clairement alors que M. de Mirabeau n'a plus d'avantage dès qu'on le combat avec ses armes. Un ministre noble et ferme eût été perdu.

Il serait difficile de peindre ce qui se passa dans l'assemblée nationale depuis le départ du prési-

dent jusqu'à son retour. La salle se remplissant incessamment d'hommes et de femmes qui arrivaient de Paris, les députés étaient comme perdus dans cette foule immense. A travers mille voix confuses, on distinguait à peine les cris de ceux qui demandaient la suppression des gardes du corps, le renvoi du régiment de Flandres, et la destruction des parlemens. L'assemblée décréta quelque chose sur les grains ; mais on la fit taire et on demanda un grand rabais sur le prix du pain, de la viande et des chandelles.

Le lecteur se figure que les représentans de la nation étaient humiliés ou indignés du rôle qu'ils jouaient au milieu de cette vile canaille ; on pourra croire que ces augustes législateurs gémissaient de l'état où se trouvait le roi ; car on entendait déjà les coups de fusils, et on ne pouvait douter du massacre des gardes du corps ; mais il n'en est rien. Tous les députés dont on pouvait distinguer les visages étaient d'une joie remarquable ; ils se mêlaient avec ravissement aux poissardes, et leur dictaient des phrases. Le colonel du régiment de Flandres, qui, le jour du fameux dîné, était en habit uniforme, se trouva en habit de cérémonie le jour du combat, et ne quitta pas la salle : son régiment refusait en ce moment de repousser les brigands et de défendre le roi. On remarqua surtout la conduite de M. de Mirabeau : sûr du régiment de Flandres, des

gardes-suisses, de la milice de Versailles et de l'armée qu'on attendait d'heure en heure, ce député osa sortir de la salle, et se montrer dans l'avenue de Paris. Il joignit à l'habit noir et à la longue chevelure, costume du tiers-état, un grand sabre nu qu'il portait sous le bras. On le vit en cet équipage s'essayer peu à peu dans l'avenue, marchant à pas comptés vers la place d'armes, et plus aidé encore de sa figure que de son sabre, étonner les premiers brigands qui le fixèrent. On ne sait jusqu'où cet honorable aurait poussé sa marche, s'il n'eût pris l'air glacé des brigands pour un air de résistance ou de menace. Le malheur de M. de Mirabeau a toujours été de trop partager l'effroi qu'il cause, et de perdre ainsi tous ses avantages. Il rentra donc avec précipitation dans la salle ; mais un moment après, la réflexion l'emporta sur l'instinct, et il sortit encore pour voir, comme il le dit lui-même, *où en était le vaisseau de la chose publique*. Mais le bruit des premiers coups de fusils le fit renoncer à son entreprise, et ce bon patriote rentra dans la salle pour n'en plus sortir. Il est du petit nombre qui ne déserta point dans cette nuit fatale, et nous devons le dire.

On voyait aussi les émissaires et les courriers de Monsieur le duc d'Orléans, qui allaient de la place d'armes à l'assemblée, et de l'assemblée vers Paris. Ce prince les envoyait de Passy où madame de Sillery partageait en ce moment sa solli-

citude et ses alarmes. (28) Ces courriers lui rapportaient de minute en minute les nouvelles du château ; et voici ce qui s'y passait :

Les gardes du corps, les Suisses et le régiment de Flandres, ainsi que nous l'avons dit, bordaient le haut de la place d'armes ; ils arrêtaient les progrès, et essuyaient les bravades des poissardes, des forts de la halle habillés en femmes, et de la foule des ouvriers parisiens qui se poussaient contre la grille de la première cour. Les brigands armés de piquets, et coiffés de bonnets pointus, se tenaient en corps de réserve : ils étaient destinés à une action intérieure, et ne devaient pas se prodiguer sur la place d'armes.

On s'aperçut bientôt de l'intelligence qui régnait entre la milice bourgeoise de Versailles et les brigands, ainsi que du peu d'espoir qu'il fallait fonder sur les soldats du régiment de Flandres. Il était environ six heures lorsqu'un milicien de Paris, qui était venu avec les poissardes, se jeta sur la ligne des gardes du corps, afin de pénétrer dans la première cour. Pour ne pas le massacrer on le laissa percer les rangs jusqu'à la grille ; mais là M. de Savonnières, sous-lieutenant des gardes du corps, voyant que ce milicien tachait de poignarder, à travers la grille, la sentinelle suisse qui refusait de lui ouvrir, poussa son cheval sur lui afin de l'écarter. Aussitôt un soldat de la garde

nationale de Versailles fit feu sur M. de Savonnières et lui cassa le bras. Ce fut là le signal du massacre. L'officier des gardes du corps alla tomber au milieu de son escadron, qui, fidèle aux ordres du roi, ne songea point à la vengeance, et garda ses rangs. Une décharge considérable de coups de fusils fut le prix de cette modération ; quelques gardes du corps et beaucoup de leurs chevaux furent grièvement blessés, et les poissardes et les brigands en hurlèrent de joie. On s'aperçut en même temps que la milice de Versailles, peu contente de cette première action, pointait contre les gardes du corps le canon qui est devant les casernes des anciens gardes françaises. Le roi, instruit du sort de ses malheureux gardes, leur fait ordonner de se retirer à leur hôtel, croyant que leur retraite calmerait le peuple. Ils se forment aussitôt en colonne, et quittent la place d'armes ; mais la milice de Versailles les charge encore, et tire sur l'extrémité de la colonne ; plusieurs gardes du corps sont blessés, et des pelotons de cette milice les poursuivent jusqu'à leurs écuries en tirant toujours. Les coups partaient de toutes les rues, et les balles sifflaient de tous côtés. Les gardes du corps dont quelques-uns sont morts de leurs blessures se retirent en bon ordre, sans jamais user de représailles. Il était environ sept heures. (29)

Ici, deux réflexions se présentent. Quoique la

garde nationale ou milice bourgeoise de Versailles ait fait mettre dans plus d'un papier public que les gardes du corps avaient tiré les premiers, ce mensonge n'a pu réussir un seul instant. Trop de témoins avaient vu le contraire ; et d'ailleurs on se souvient que le lendemain de l'action, il n'y avait pas de bourgeois à Versailles qui ne se vantât *d'avoir tué son garde du corps*. Si quelques jours après, la tardive réflexion est venue leur ouvrir les yeux, non sur la barbarie, mais sur la fausse politique qui les a rendus instrumens et victimes des parisiens ; s'ils ont vu enfin avec quelle stupidité ils avaient eux-mêmes livré le roi, et perdu peut-être pour jamais, le profitable honneur de sa présence, ce n'était pas une raison pour qu'on leur permît de calomnier ceux qu'ils venaient d'égorger. Il est donc resté pour incontestable, que la milice nationale de Versailles a tiré la première sur les gardes du corps, ou pour mieux dire qu'elle a tiré seule pendant la soirée du 5 Octobre. Il est peu de vérités dans l'histoire aussi bien constatées.

Or, comment peut-on concevoir qu'une ville fondée, aggrandie, entretenue par nos rois, peuplée de 80 mille gens à gages, dont l'existence est absolument attachée au séjour du prince : comment, dis-je, peut-on concevoir que Versailles ait expulsé le roi à coups de fusils, et servi, à ses propres dépens, les fureurs intéressées de la capitale ? On

ne se rejettera pas, je pense, sur le patriotisme. Ce mot n'est point du répertoire de Versailles; cette ville sait qu'elle a tout à gagner aux déprédations du gouvernement ; c'est l'aire de l'aigle où abordent les dépouilles des campagnes. D'ailleurs son repentir sur la perte du roi est trop sincère, et le patriotisme n'a pas regret à ses sacrifices, en supposant en effet que la translation du roi à Paris fut un acte de patriotisme. Ce n'a été qu'une erreur et un faux calcul de l'intérêt. L'effroi de la banqueroute avait glacé tous les esprits. Il passait pour constant, parmi les nombreux valets de Versailles que le roi était un être usé, un vieux mot, un signe sans valeur; qu'il n'y avait plus que la nation, c'est-à-dire, une nouveauté, qui pût rajeunir l'état, sauver la dette et payer Versailles. Ce bruit avait prévalu, et s'était fortifié de l'idée que, sans Paris, l'assemblée nationale ne pouvait rien. Il fallait donc plaire à la capitale ; le roi était mal conseillé : il fallait donc pour son bien particulier et pour le bien général, exterminer sa cour, lui donner une garde parisienne, et l'abandonner aux seules impulsions de l'assemblée nationale. Mais Versailles entendait seulement que Paris dût laisser une garde au roi, et non qu'il dût l'enlever à jamais. Telle est la solution du problême qu'offrent d'un côté, l'inhumaine conduite, et de l'autre le repentir des bourgeois de Versailles : repentir, auquel le départ de l'assemblée nationale a donné, depuis, tant d'é-

nergie, et qui s'accroît encore tous les jours dans le délaissement et la misère où les a plongé leur folie.

L'ordre si souvent répété aux gardes du corps de ne pas tirer sur les citoyens et de se laisser égorger sans résistance, est l'objet de notre seconde réflexion. Quoi ! des poissardes et des brigands, extraits de la lie Parisienne, sont des citoyens qu'il faut épargner, des sujets qui méritent toute la tendresse du roi qu'ils viennent égorger ! et, six cents militaires pleins d'honneur et prêts à verser tout leur sang pour ce même roi, ne sont que des automates dont il faut enchaîner la valeur, ou dévouer les têtes à une mort certaine ? la postérité jugera par là de quels hommes le roi était alors entouré ! Cette défense est la plus grande faute de Louis XVI (si parmi tant de malheurs on peut remarquer des fautes) : car ce conseil était non-seulement inhumain, il était encore plus impolitique (30). On n'avait qu'à parler : ces 600 gardes du corps auraient conduit les brigands à coups de plat de sabres jusqu'à Paris, sans qu'il fût besoin de recourir aux Suisses, ou au régiment de Flandres (31), et malgré la milice nationale de Versailles*. Mais

* Cette révolution si vantée et dont les Parisiens sont si glorieux, cinq ou six cents mousquetaires, placés au Palais-Royal l'auraient empêché. Au reste, tous les bons et tous

dans toute la révolution, et pendant cette journée surtout, un conseil courageux ne tomba dans l'esprit de personne. On craignait en se défendant d'irriter la milice nationale de Versailles : on craignait d'exposer davantage le roi ; (32) enfin on craignait toujours. Si l'un des ministres proposait en tremblant quelque lâcheté, un autre l'écoutait en frémissant, un troisième l'inspirait au roi en balbutiant (33). Le plus vigoureux des projets auxquels on s'arrêta, ce fût la fuite, mais le roi ne voulut pas fuir. On proposa du moins de faire partir la reine et le dauphin, on fit même approcher des voitures ; mais les bourgeois de Versailles coupèrent les traits des chevaux, brisèrent les roues et se mirent à crier que le roi voulait s'enfuir à Metz.* Toute retraite fut désormais impossible, et quand même ce moyen eût été praticable, le courage de la reine l'aurait rendu inutile. Elle déclara haute-

---

les mauvais esprits prévirent ce qu'on pourrait exiger d'un roi qui laissait supprimer sa maison.

* C'est l'origine de toutes les fables et de toutes les prétendues conspirations dont on a fait tant de bruit, au sujet de l'enlèvement du roi. C'est le fond de toutes les poursuites du crime de lèze-nation.

Tous ces détails qui sont exactement vrais quoiqu'ils paraissent incroyables, deviennent évidens quand on sait que Monsieur, était l'ordonnateur unique de tous ces forfaits, et qu'il disposait également de la volonté des bourreaux et de celle de sa victime.

ment qu'elle ne quitterait jamais le roi, et qu'elle mourrait avec lui. Quelques personnes instruites prétendent que si cette princesse était partie, elle n'eût jamais échappé aux assassins dont toutes les routes qui aboutissent au château étaient suffisamment garnies. Nous avons dit que, vers les sept heures, le roi entendant les coups de feu et ne pouvant douter du malheur de ses gardes, leur avait fait ordonner de se retirer; on a vu combien, sans jamais se défendre, ils avaient été maltraités dans leur retraite. A huit heures et demie, le roi, apprenant avec certitude que vingt milles Parisiens armés étaient en marche, et venaient fondre sur Versailles, redemanda ses gardes-du-corps. Une partie seulement reçut l'ordre et vint se ranger en bataille dans la cour royale. Les autres, étant avertis plus tard, ne s'y rendirent que par petites divisions; on faisait feu sur eux dans toutes les rues; et partout où ils se présentaient, ils étaient poursuivis comme des bêtes féroces. Il y en eût quelques-uns de tués, et un plus grand nombre de blessés en cette occasion. A peine étaient-ils rangés devant la grille de la cour royale, que le roi, toujours irrésolu et toujours malheureux dans ses résolutions, leur fit dire de se replier sur la terrasse de l'orangerie. De sorte que cette fois le château qu'ils étaient venus défendre, les défendit eux-mêmes en les séparant des brigands de Paris et des bourgeois de Versailles. Peu de

temps après S. M. les envoya à Rambouillet, sous la conduite du duc de Guiche; afin de les dérober aux fureurs de la milice Parisienne qui arrivait pour les égorger. Il ne resta dans le château que la garde de service ; et c'est elle qui, le lendemain, fut en partie massacrée, et en partie entraînée à Paris, ainsi que nous allons le voir.

Vers dix heures, un aide-de-camp de M. de la Fayette vint annoncer son arrivée prochaine, à la tête de l'armée nationale de Paris. Le trouble des ministres redoubla. On savait que M. de la Fayette était parti par ordre de la populace, et pour faire tout ce que voudrait la populace. La cour était loin de partager l'heureuse confiance d'un général qui marche avec l'intention de faire tout ce que lui ordonnera son armée. On ne savait à quoi se résoudre : la stupeur présidait aux délibérations, et la peur donnait des conseils à la peur. Après tant de faux calculs et de pas en arrière, après tant d'amnisties, ou pour mieux dire, tant d'encouragemens donnés aux révoltés de tout genre ; après l'abandon de sa prérogative, et le sacrifice de ses goûts et de ses plaisirs, le roi avait enfin à trembler pour la vie de tout ce qui lui était cher, et il n'avait que sa terreur à opposer au danger.

On sait qu'au milieu de toutes ses magnificences, Louis XIV avait laissé un pont de bois

à Sève, afin, dit-on, que dans les momens de crise, cette communication entre le séjour des rois et une capitale dangereuse pût être coupée en un clin d'œil. Mais c'est en vain que ce pont choquait depuis un siècle, la vue et l'imagination des Français et des étrangers qui venaient admirer les bronzes et les marbres de Versailles; on oublia, quand le moment fut venu, ou peut-être même on craignit d'user d'une précaution imposée par la crainte au luxe et au despotisme: c'est en effet un des caractères de la peur que de s'opposer à ses propres mesures. Le pont de bois sur lequel ont passé les brigands nationaux de toute race, de toute forme et de tout sexe, ne fut point coupé. Je ne fais cette observation minutieuse, que pour prouver quelle était en ce moment à Versailles, la défection de toutes les idées, grandes et petites.* Qu'on nous dise après cela, que les cours sont les foyers de dissimulation, de politique et de Machiavélisme? La cour de France a déployé de nos jours, une profondeur d'ineptie, d'imprévoyance et de nullité d'autant plus remarquables, qu'il n'y a que des

* On pourrait alléguer que la plaine de Grenelle conduit à Sève indépendamment du pont de bois; mais outre qu'il vaut mieux, dans les dangers, n'avoir qu'un chemin à défendre, notre observation est faite exprès pour ceux qui ne doutent point de la raison suffisante qui entretenait un pont de bois à Sève, et ceux là sont le plus grand nombre.

hommes au dessous du médiocre qui aient figuré dans la révolution. Je ne crains point de le dire : dans cette révolution si vantée, prince du sang, militaire, député, philosophe, peuple, tout a été mauvais jusqu'aux assassins. Telle est la différence entre la corruption et la barbarie, l'une est plus féconde en vices, et l'autre en crimes. La corruption énerve tellement les hommes, qu'elle est souvent réduite à implorer la barbarie, pour l'exécution de ses desseins. M. de la Fayette et tous les héros Parisiens ont beaucoup moins servi le peuple qu'ils ne lui ont échappé. Les députés les plus insignes, tels que les *Chapelier* et les *Mirabeau* étaient entrés aux états généraux, extrêmement affaiblis par le mépris public, et devaient craindre que le roi ne s'honorât de leur châtiment. Les philosophes du palais royal étaient à la vérité des malfaiteurs ; mais les assassins gagés les ont trouvés des raisonneurs qui *distinguaient* entre la reine et la roi.* En-

---

* Dans une taverne de Sève, quatre assassins habillés en femmes, s'étant arrêtés et assis pour boire, le jour de l'expédition, l'un disait aux deux autres : *Ma foi je ne peux me résoudre à le tuer lui; cela n'est pas juste ; mais pour elle volontiers.* Son voisin répondit : *Sauve qui peut, il faudra voir, quand nous y serons.* L'homme qui entendit ce propos l'a répété inutilement dans Paris. Le comité des recherches a méprisé ces petits détails pour s'occuper des grandes entreprises des criminels de lèze-nation.

fin, le duc d'Orléans s'est jugé lui-même indigne des crimes qu'il payait, et s'est enfui, renonçant au prix à cause de la dépense, et mettant conjuration à bas, selon sa propre expression (34). Nous verrons pourtant qu'il n'a déserté qu'au moment où il fallait que l'assemblée nationale et Paris optassent entre Louis XVI et lui. Il cédait aux événemens, et une erreur de l'avarice le consolait des faux pas de l'ambition.

Le roi n'ayant plus une épée à opposer à l'armée de M. de la Fayette, voulut du moins se couvrir de la robe sacrée des représentans de la nation, et fit savoir au président combien il désirait de le revoir au château avec le plus grand nombre de députés qu'il pourrait amener. M. Mounier était depuis peu, comme nous l'avons dit, rentré dans la salle avec la constitution et la déclaration signées de la main de Sa Majesté ; et nous avons vu comment il avait été reçu. La salle pleine à cette heure là de cuisinières, de poissardes, de crocheteurs, de forts de la halle et de quelques députés, offrait, comme le dit M. de Mirabeau, *un majestueux assemblage;* mais il n'y avait plus d'assemblée. Le président fit prier les officiers municipaux de Versailles, de rappeler au son du tambour et de rue en rue, les représentans de la nation. Pendant qu'ils arrivaient successivement, la populace qui sié-

geait dans la salle se plaignit de n'avoir rien mangé de tout le jour. M. Mounier ne savait comment nourrir, sans pain ou sans miracle, cette multitude affamée, au milieu d'une nuit déjà fort avancée ; il ignorait que le duc d'Orléans était pour les brigands une véritable providence ; des viandes et des liqueurs entrèrent subitement par toutes les portes de la salle ; et les députés de la nation assistèrent au banquet du peuple roi.

On fut enfin averti de l'arrivée de M. de la Fayette entre onze heures et minuit. M. Mounier pria un député d'aller à sa rencontre, afin de lui faire connaître l'acceptation pure et simple du roi et d'en instruire l'armée. Cet honnête président offrait cette acceptation à tout venant, et en attendait toujours les meilleurs effets. Il savait pourtant que l'armée ne venait que pour se venger des gardes-du-corps, et pour prier le roi, à coups de fusils, de vouloir bien abandonner sa personne aux Parisiens. L'acceptation de quelques articles de constitution n'intéressait pas les soldats et les brigands ; les uns en voulaient à la vie, et les autres à la liberté du roi, parce qu'ils le croyaient toujours roi ; ils ne se doutaient pas alors que l'assemblée nationale ne leur livrait qu'un phantôme ; aujourd'hui même ils ne le retiendraient pas dans Paris s'ils concevaient clairement que la royauté

est morte en lui. A des yeux vulgaires le roi est toujours roi. L'éclipse politique survenue dans la couronne n'est point visible aux derniers rangs de la société. Il eût fallu que Louis XVI changeât de titre pour qu'il leur semblât avoir changé de nature. Si l'assemblée nationale eût déclaré franchement que Louis XVI ne s'appellerait plus que *Stathouder*, jamais on n'aurait pu engager le peuple à venir l'enlever. Que ce prince ait de l'argent demain, et il aura une armée, avec cet argent et cette armée, la toute puissance. Il sera roi par la raison qu'il n'a pas cessé d'être le roi, et le peuple ne s'apercevra pas davantage de ce nouveau changement. Les noms font tout en ce monde ; et les nobles et les prêtres ont été perdus, dès que la populace a pu retenir le mot *aristocrate*, et le leur appliquer. La véritable révolution s'est opérée et gît toute entière dans la prérogative du monarque ; mais pour le peuple, elle ne consiste que dans la ruine du clergé, dans l'incendie des châteaux et dans les insultes impunies faites à tous les riches. Qu'est-ce en effet que la démocratie, pour le fond d'une nation, si ce n'est de manger sans travailler et de ne plus payer d'impôts ? que l'assemblée nationale essaye demain de rétablir l'ordre, de faire respecter les lois, de punir les brigands, d'exiger des impôts proportionnés

aux besoins, et elle sera lapidée. Sa profonde sagesse le sent bien, et sa haute prudence ne s'y expose pas.

M. de la Fayette, connaissant les stupides et mauvaises intentions de son armée, ne laissa pas, en arrivant aux barrières de Versailles, de lui faire prêter le serment ; et quel serment ? de respecter l'assemblée nationale et la loi, dont il n'était pas question, et d'obéir au roi, qu'on venait enlever de ses foyers ensanglantés. Il faut plaindre un général qui se place de lui-même entre la stupidité et la perfidie, et qui ne peut gagner de l'indulgence sans perdre de l'estime. En effet, si M. de la Fayette n'avait pas le droit de se rejetter sur la nature et de réclamer l'indulgence, on lui demanderait pourquoi il ne fit pas jurer à son armée de chasser les brigands et les poissardes, et de purger de cette horrible vermine le séjour du roi et le siége de l'assemblée nationale ? Mais pour ne pas s'occuper davantage d'un général qui n'est pas plus responsable de ses idées que de ses soldats, demandons à l'assemblée nationale elle-même comment il ne s'est pas trouvé dans son sein un seul bon esprit, un seul honnête homme, un Atticus enfin, qui pût sortir de l'assemblée, s'avancer dans l'avenue et maudire la Fayette et l'armée au nom de la patrie. Oui, il fallait déclarer ennemi de la

patrie, un général qui marchait contre le roi et l'assemblée nationale, ou se déclarer son complice par le silence ; et c'est le parti que choisit l'assemblée.

M. de la Fayette fit arrêter sa milice à la hauteur de la salle des états généraux, et s'y présenta seul. Il dit d'abord au président, qu'il fallait se rassurer, que la vue de son armée " ne devait troubler personne ; qu'elle avait juré de ne faire et de ne souffrir aucune violence."

Le président lui demanda ce que venait donc faire cette armée ? Le général répondit, " qu'il n'en savait rien, mais qu'il fallait calmer le mécontentement du peuple, en priant le roi d'éloigner le régiment de Flandres, et de dire quelques mots en faveur de la cocarde patriotique."

En terminant cet étrange dialogue, M. de la Fayette alla rejoindre son armée, la porta sur la place d'armes, à l'entrée des avenues, dans les rues, partout enfin où elle voulut se placer, et monta chez le roi, auquel il dit en entrant: " Sire, j'ai préféré de venir à vos pieds avec vingt-mille hommes bien armés, plutôt que de périr en place de Grève." Il ajouta que d'ailleurs Paris était assez tranquille. Après cette haran-

que, qui rend si incroyables celles des Thucidides et des Xénophons, M. de la Fayette eut avec le roi un entretien secret et assez long, dans lequel il donna à ce prince tant de motifs de sécurité que le président de l'assemblée nationale s'étant présenté avec un cortège de députés, le roi lui dit : " J'avais désiré d'être environné des représentans de la nation, dans les circonstances où je me trouve, et je vous avais fait dire que je voulais recevoir devant vous M. de la Fayette afin de profiter de vos conseils : mais il est venu avant vous et je n'ai plus rien à vous dire, si non que je n'ai point eu l'intention de partir, et que je ne m'éloignerai jamais de l'assemblée nationale." Ces derniers mots signifiaient ou que le roi avait en effet délibéré de partir, ou qu'il savait que le peuple de Versailles lui en imputait l'envie. Mais l'ascendant du général sur le monarque fut tel que S. M. d'abord si empressée de consulter l'assemblée nationale, et peut-être même de s'éloigner de Versailles, n'y songea plus après cet entretien, et se reposa de tout sur un général qui n'était sûr de rien.

Le président et les députés retournèrent à minuit dans la salle, et poursuivirent leur séance au milieu de la populace qui les environnait. Comme ils n'attendaient en effet que l'événement, ils ou-

vrirent, pour gagner du temps, une discussion sur les lois criminelles. Le peuple les interrompait à chaque instant et leur criait, *du pain, du pain, pas tant de long discours.* Mais le pain ne manquait pas: car, au moment où l'armée parût, elle fut accueillie avec des cris de joie, par les brigands et par la milice de Versailles. Elle s'unit aussitôt aux dragons et à ce régiment de Flandres objet de tant d'alarmes, et prétexte de l'invasion. Comme cette affreuse nuit était froide et pluvieuse, les troupes alliées se refugièrent dans les cabarets, dans les écuries, dans les caffés, sous les portes et dans les cours des maisons. D'immenses provisions de viande et de pain leur furent distribuées; on leur prodigua les plus violentes liqueurs. Le marquis de la Fayette, témoin de cette abondance et de cette joie, bien loin d'en redouter les suites et les progrès, en conçut le meilleur augure (35). Il se hâta de placer quelques sentinelles, et de garnir quelques postes avec ses gardes nationaux Parisiens. Satisfait de tant de précautions, il monta chez le roi, et lui communiqua la contagion de sa sécurité. Il répondit des intentions de la milice et du bon ordre pour le reste de la nuit. Ses propos assoupirent toutes les craintes. Le roi, persuadé, se coucha. Il était environ deux heures. M. de la Fayette, en sortant de chez le roi, dit à la foule qui était dans *l'œil de bœuf:* " Je lui ai fait faire quelques sacrifices afin de le

sauver." Il parla en même temps des précautions qu'il avait prises, et s'exprima avec tant de calme et de bonheur, qu'il parvint à donner aussi à tous ceux qui l'écoutaient, le désir d'aller se coucher. Les succès en amènent d'autres; il conçut l'idée de faire coucher toute l'assemblée nationale. Il y vole aussitôt. C'était comme on l'a dit alors, le *général Morphée*. Il arrive, il parle au président de l'assemblée, lui expose avec candeur ses motifs de sécurité et lui inspire la plus forte envie d'aller dormir. Ce président tenait la séance depuis dix-huit heures, et son extrême lassitude lui rendait les conseils du général plus irrésistibles. "Si vous avez quelques craintes, lui dit, pourtant M. Mounier, parlez et je retiendrai les députés jusqu'au jour." M. de la Fayette, répondit qu'il était si certain des pacifiques dispositions de son armée, et qu'il comptait avec tant de foi sur la tranquillité pulique, pour cette nuit, qu'il allait se coucher lui-même. Le président, pressé du poids de la parole et de l'exemple, leva la séance et se retira. Il ne resta que MM. Barnarve, le Comte de Mirabeau, Péthion de Villeneuve et quelques autres démagogues zélés, qui ne voulurent pas quitter la foule, dont la salle et toutes ses dépendances regorgeaient. Seuls ils résistaient aux calmans du Marquis de la Fayette, et refusèrent, comme un autre Ulysse, de s'endormir sur le bord d'un écueil. Ils ont veillé toute la nuit

sur le vaisseau de la chose publique (expression du Comte de Mirabeau). Mais comme ils n'ont point empêché les crimes du matin, et qu'au contraire ils les ont vus, et, pour ainsi dire, consacrés de leurs regards, l'histoire doit en accuser leur présence, autant du moins qu'elle en accuse l'absence des autres.

En entrant chez lui, M. Mounier apprit qu'une vingtaine de brigands étaient venus demander sa tête, et avaient promis de revenir. On sait qu'il avait été désigné au peuple comme *Aristocrate* pour avoir soutenu le Veto royal, et la nécessité d'une seconde chambre législative. Malgré ce nouveau sujet d'alarmes, M. Mounier avoue* qu'il dormit profondément jusqu'au jour, sur la parole de M. de la Fayette, qui était allé se jeter aussi dans son lit, après avoir endormi les victimes au milieu des bourreaux. Quand ce général se serait concerté avec les brigands, aurait-il pu mieux faire ? Tant il est vrai que, dans les places importantes, le défaut d'esprit a tous les effets de la perversité du cœur !

Au sein de tant de perfidies de tout genre, sur ce théâtre où la peur et la lâcheté conduisaient la faiblesse à sa perte, il s'est pourtant rencon-

* Voyez l'exposé de sa conduite.

tré un grand caractère, et c'est une femme, c'est la reine qui l'a montré. Elle a figuré par sa contenance noble et ferme, parmi tant d'hommes éperdus et consternés ; et par une présence d'esprit extraordinaire, quand tout n'était qu'erreur et vertige autour d'elle, on la vit, pendant cette soirée du 5 Octobre, recevoir un monde considérable dans son grand cabinet, parler avec force et dignité à tout ce qui l'approchait, et communiquer son assurance à ceux qui ne pouvaient lui cacher leurs alarmes. " Je sais, dit-elle, qu'on vient de Paris pour demander ma tête : mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort, et je l'attendrai avec fermeté." Un officier des gardes-du-corps, parlant avec beaucoup d'amertume et peu de mesure, de ce nouvel attentat des factieux, et de tout ce qui se passait à Versailles, la reine fit changer d'objet à cet entretien, mais sans affectation. Un moment après elle se pencha vers un député de la noblesse de Bourgogne, et lui dit à demi-voix : " J'ai détourné la conversation, parce que j'ai aperçu un valet de chambre de M. le duc d'Orléans ; je ne sais comment il s'est introduit ici." (36).

On verra bientôt cette princesse, quand les périls l'exigeront, déployer la magnanimité de sa mère ; et, si avec le même courage elle n'a pas eu des succès pareils, c'est que Marie Thérèse

avait affaire à la noblesse de Hongrie, et que la reine de France n'a parlé qu'à la bourgeoisie de Paris.

Depuis trois heures du matin jusqu'à cinq heures et demie, rien ne transpire et tout paraît enseveli dans la tranquille horreur de la nuit. C'était pourtant un spectacle bien digne d'être observé que cette profonde sécurité de la famille royale, dormant sans défense au milieu d'une horde d'assassins renforcés de vingt mille soldats; et cela sur la parole d'un général qui avoue lui-même qu'il n'a conduit ou suivi son armée que de peur d'être pendu en place de Grève ! c'est pour la première fois peut-être qu'une aussi grande peur a inspiré une aussi grande confiance.

Il y eut néanmoins, dans cette nuit quelques personnes qui ne partagèrent point cette sécurité, et qu'un esprit de prévoyance empêcha de dormir. Une surtout, pressée d'une secrette inquiétude, sortit de la maison et monta au château. Ce témoin, digne de foi, vit que les postes étaient occupés par les anciens gardes françaises et par la milic ede Versailles, mais qu'il n'y avait pas une sentinelle d'extraordinaire. Seulement il trouva près de la cour de marbre, un petit bossu à cheval, qui se dit placé par le Marquis de la Fayette, et qui, sur les craintes que lui marquait notre témoin au sujet des brigands, ajouta qu'il

répondait de tout ; que les gens à piques et à bonnets pointus le connaissaient bien. " Mais, insista le témoin, puisque votre général est couché et que le château est sans défense, comment ferait-on si on avait besoin de la garde nationale ?" Le bossu, répondit, " Il ne peut y avoir de danger qu'au matin." Ce propos était effrayant ; mais à qui le rendre ? le témoin parcourut la place d'armes et l'avenue de Paris, jusqu'à l'entrée de l'assemblée nationale. Il vit de proche en proche, de grands feux allumés, et autour de ces feux, des groupes de brigands et de poissardes qui mangeaient et buvaient. La salle de l'assemblée était absolument pleine d'hommes et de femmes. Quelques députés s'évertuaient dans la foule. La milice Parisienne, forte de quinze à dix-huit mille hommes, était dispersée dans tous les quartiers de la ville ; les écuries, les cabarets, les cafés en regorgeaient. Telle fut la situation de Versailles depuis trois heures du matin jusqu'à la naissance du jour.

Sur les six heures du matin, les différens groupes de brigands, de poissardes et d'ouvriers se réunirent, et, après quelques mouvemens, leur foule se porta rapidement vers l'hôtel des gardes-du-corps, en criant : *tue les gardes-du-corps, point de quartier.* L'hôtel fut forcé en un moment. Les gardes qui étaient en petit nombre cherchèrent à s'échapper ; on les poursuivit de tous côtés

avec une rage inexprimable ; on en tua deux ou trois ; d'autres furent horriblement maltraités et s'enfuirent vers le château, où ils tombèrent entre les mains de la milice de Versailles et de celle de Paris : quinze furent pris et conduits vers la grille où on les retint, en attendant qu'on eut avisé au genre de leur supplice. Presque en même temps arriva le gros des brigands, hommes et femmes qui avaient déjà pillé et dévasté l'hôtel : ils se jetèrent dans toutes les cours du château, en présence de la milice de Paris ; et sans que les sentinelles posées par le Marquis de la Fayette fissent la moindre résistance, ils pénétrèrent aussitôt, les uns par le grand escalier, et les autres par le côté de la chapelle, dans l'intérieur des salles, et forcèrent celle des cent suisses ; mais auparavant ils égorgèrent deux gardes-du-corps qui étaient en sentinelle, l'un près de la grille et l'autre sous la voûte : leurs corps tous palpitans furent traînés sous les fenêtres du roi, où une espèce de monstre, armé d'une hache, portant une longue barbe et un bonnet d'une hauteur extraordinaire, leur coupa la tête. Ce sont ces deux mêmes, étalées d'abord dans Versailles, qui ont été portées sur des piques devant le carrosse du roi, et promenées le même jour et le lendemain dans les rues de Paris.

Les assassins ayant donc pénétré dans la salle des cent suisses, et tué un troisième garde-du-

corps sur le haut de l'escalier de marbre, demandent à grands cris la tête de la reine. Les horribles menaces et les hurlemens de ces bêtes féroces retentissent dans tout le château ; les gardes du corps forment une espèce de barricade, dans leur salle, et se replient du côté de *l'œil de bœuf:* mais leur faible barricade est bientôt emportée, et on les poursuit de salle en salle. Le garde qui était en sentinelle à la porte de la reine se défend héroïquement, et avant de succomber, donne l'alarme par ses cris et par des coups redoublés à la porte de l'appartement. La reine réveillée par ses femmes, saute hors du lit, et s'enfuit en chemise par un étroit et long balcon qui borde les fenêtres des appartemens intérieurs: elle arrive à une petite porte qui donne dans l'œil de bœuf; et, après avoir attendu cinq minutes qu'on ouvre cette porte, elle se sauva dans la chambre du roi. A peine avait-elle quitté son appartement qu'une bande d'assassins dont deux étaient habillés en femmes entrent et pénètrent jusqu'à son lit dont ils soulèvent les rideaux avec leurs piques. Furieux, de ne pas l'a trouver, ils se rejettent dans la galerie pour forcer l'œil de bœuf ; et, sans doute qu'ils auraient mis la France en deuil, s'ils n'avaient rencontré les grenadiers des anciens gardes-françaises qui remplissaient déjà cette anti-chambre, défendaient l'appartement du roi, et arboraient l'étendard des gardes-du-corps, afin de les dérober à la furie des bourreaux, soit en

les faisant passer dans la chambre de Louis XIV,* dans celle du conseil, où ces infortunés étaient résolus de défendre les jours du roi, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Enfin, ces grenadiers, après avoir dégagé les gardes-du-corps, repoussent peu-à-peu, la foule acharnée des brigands et des assassins, les forcent à descendre dans les cours, et s'emparent de tous les postes, afin de garantir le château d'une nouvelle invasion. Mais je dois dire la cause de cet heureux événement, qui, en sauvant la famille royale, épargna une tache éternelle au nom français, (37) renversa l'édifice de la conspiration et fit perdre aux factieux tout le fruit de leurs crimes.

Le Marquis de la Fayette, arraché de son lit, au premier bruit de ce qui se passait, s'était brusquement jeté sur un cheval, et avait couru au château. Désespéré de son sommeil, de sa crédulité, de ses promesses et de toutes les sottises qui composaient sa vie depuis vingt-quatre heures, il se présenta d'un air passionné aux gardes-françaises, incorporés dans la milice Parisienne, leur parle du danger du roi, et s'offre lui-même en victime. Les grenadiers émus, volent au château sur les traces sanglantes du peuple et délivrent

* Cette pièce où couchait Louis XIV précède l'appartement intérieur du roi.

les gardes-du-corps, ainsi qu'on a vu ; mais toujours en respectant les bandits et les assassins. Presque au même instant, M. de Lafayette apperçoit les quinze gardes sur le supplice desquels la populace délibérait. Il y court, harangue le peuple et gagne du temps. Une seconde troupe de grenadiers passait : " Grenadiers," leur cria-t-il, " souffrirez-vous donc que de braves gens soient ainsi lâchement assassinés ? je les mets sous votre sauve-garde. Jurez-moi foi de grenadiers que vous ne souffrirez pas qu'on les assassine." Les grenadiers le jurent et mettent les gardes-du-corps au milieu d'eux. Mais plus loin, la populace chassée du château, furieuse et merveilleusement secondée par la milice de Versailles, avait arrêté quelques autres gardes et s'apprêtait à les égorger. Ce fut le désir de rendre leur exécution plus éclatante et plus cruelle, en les massacrant sous les fenêtres même du roi, qui les sauva. Un officier de la milice nationale de Paris en arracha huit d'entre les mains de cette troupe forcenée. Parmi les autres se trouvaient quelques brigadiers à cheveux blancs, qui disaient au peuple, dont ils étaient entourés : " Notre vie est entre vos mains ; vous pouvez-nous égorger : mais vous ne l'abrégerez que de quelques instans et nous ne mourrons pas déshonorés."

Cette courte harangue produisit une sorte de

révolution dans les esprits. Un officier de la garde nationale, touché du noble discours et de l'air vénérable de ces militaires, saute au cou du plus âgé et s'écrie : " Nous n'égorgerons pas de braves gens, comme vous." Son exemple est suivi de quelques autres de la milice Parisienne. Au même instant, le roi, instruit que les gardes étaient si misérablement égorgés, ouvre lui-même ses fenêtres, se présente sur son balcon et demande leur grâce au peuple. Les gardes-du-corps réfugiés près de sa personne, voulant sauver leurs camarades, jettent du haut du balcon leurs bandoulières à ce même peuple, mettent bas les armes et crient *vive la nation*. La démarche du roi et l'action de ses gardes, flattent et amollissent l'orgueil de ces tigres : des cris redoublés de *vive le roi*, partent de toutes les cours et de toute l'étendue de la place d'armes. En un moment, les victimes qu'on allait massacrer sont fêtées, embrassées et portées en tumulte sous les fenêtres du roi. On invite ceux qui étaient auprès de Sa Majesté à descendre ; ils descendent encore, et partagent avec leurs compagnons les caresses bruyantes et les tendres fureurs de cette populace dont nous décrirons bientôt le barbare triomphe et les cruelles joies. Mais voyons auparavant ce qui se passait dans la chambre du roi.

La reine s'y était à peine réfugiée que Monsieur, Madame et Madame Elisabeth vinrent y chercher

un asile. Un moment après arrivent les ministres et beaucoup de députés de la noblesse, tous dans le plus grand désordre. On entendait les voix des brigands mêlées au cliquetis des armes, et ce bruit croissait de plus en plus. Bientôt les anciens grenadiers des gardes françaises occupent l'œil de bœuf pour en défendre l'entrée aux assassins; mais on n'en fut guères plus rassuré. Quelle foi pouvait-on ajouter à des soldats infidèles et corrompus? une belle action étonne plus qu'elle ne rassure quand l'intention est suspecte. Aussi tout n'était que pleurs et confusion autour de la reine et du roi. Madame Elisabeth et les femmes de la reine criaient et sanglottaient; le garde des sceaux se désespérait; MM. de La Luzerne et de Montmorin se voyaient tels qu'ils étaient, sans courage et sans idées: le roi et Monsieur paraissaient abattus; mais la reine, avec une fermeté noble et touchante consolait et encourageait tout le monde. Dans un coin du cabinet du roi était M. Necker, plongé dans la plus profonde consternation; et c'est de toutes les figures du tableau celle qui doit frapper le plus. *Etait-ce donc là votre place, grand homme, ministre irréprochable, ange tutélaire de la France? sortez, idole du peuple, montrez-vous à ces rebelles, à ces brigands, à ces monstres, essayez sur eux le pouvoir de votre popularité et le prestige de votre réputation; le roi et l'état n'ont que faire de vos larmes!* Jamais en effet, M. Necker ne se disculpera de sa

conduite en ce jour : s'il se fut présenté, on ne sait jusqu'à quel point il eût influé sur la multitude ; mais du moins on ne dirait pas aujourd'hui que M. Necker ne se montre que pour avoir des statues et des couronnes.

Le peuple, ayant fait grâce aux gardes-du-corps, ne perdait point de vue le principal objet de son entreprise, et demandait à grands cris que le roi vint fixer son séjour à Paris. M. de la Fayette envoyait avis sur avis : le roi effrayé, sollicité, pressé de toutes parts, se rendit enfin, et donna sa parole qu'il partirait à midi. Cette promesse vola bientôt de bouche en bouche ; et les acclamations du peuple, les coups de canon et le feu roulant de la mousquetterie, y répondirent. Sa Majesté parût elle-même au balcon pour confirmer sa parole.

A cette seconde apparition, la joie des Parisiens ne connut plus de bornes, et se manifesta sous les formes les plus hideuses. On s'empara des gardes-du-corps auxquels on venait de laisser la vie ; on leur arracha leur uniforme, et on leur fit endosser celui de la garde nationale. Ils furent réservés comme prisonniers, comme ôtages, comme ornement du triomphe des vainqueurs. Les deux milices de la capitale et de Versailles ne cessèrent, pendant quelques heures, de se don-

ner des preuves mutuelles du bonheur le plus insultant pour le roi et pour toute la famille royale. L'espèce de monstre à bonnet pointu et à longue barbe, dont nous avons déjà fait la peinture, se promenait avec ostentation sur la place, montrant son visage et ses bras couverts du sang des gardes-du-corps, et se plaignant qu'on l'eût fait venir à Versailles pour ne couper que deux têtes. Mais rien n'égala le délire inhumain des poissardes : trois d'entr'elles s'assirent sur le cadavre sanglant d'un garde-du-corps, dont elles mangèrent le cheval dépécé et apprêté par leurs compagnes : les Parisiens dansaient autour de cet étrange festin. A leurs transports, à leurs mouvemens, à leurs cris inarticulés et barbares, Louis XVI, qui les voyait de sa fenêtre, pouvait se croire le roi des cannibales et des antropophages du Nouveau Monde. Bientôt après, le peuple et les milices, pour ajouter à leur ivresse par un nouveau succès, demandèrent à voir la reine. Cette princesse, qui n'avait encore vécu que pour la chronique et pour les gazettes, et qui vit maintenant pour l'histoire, parut au balcon avec M. le Dauphin et Madame Royale à ses côtés. Vingt mille voix lui crièrent : *point d'enfans* : elle les fit rentrer et se montra seule. Alors, son air de grandeur dans cet abaissement, et cette preuve de courage dans une obéissance si périlleuse, l'emportèrent à force de surprise, sur la barbarie du

peuple. Elle fut applaudie universellement; son génie redressa tout-à-coup l'instinct de la multitude égarée, et s'il fallut à ses ennemis des crimes, des conspirations et de longues pratiques pour la faire assassiner, il ne lui fallut à elle qu'un moment pour se faire admirer. C'est ainsi que la reine tua l'opinion publique, en exposant sa vie, tandis que le roi ne conservait la sienne qu'aux dépens de son trône et de sa liberté.

L'austérité de ces annales ne permet pas qu'on dissimule ce qui avait armé l'opinion publique contre la reine: Paris attend de nous que nous éclairions sa haine, et les provinces leur incertitude. Je sais qu'on ne craint pas d'être trop sévère envers les princes: qu'il n'y a de la honte qu'à louer, et que les mensonges de la satire sont presque honorables pour un historien. Mais on a dit tant de mal de la reine que nous pourrions profiter de la lassitude générale pour en dire du bien, si un tel artifice n'était pas indigne de l'histoire.

Il faut d'abord convenir que la tendresse exclusive du roi pour la reine a excité contre elle une haine que les peuples n'ont ordinairement que pour les maîtresses. On sait qu'il est de bonnes mœurs en France que les reines soient consolées de l'infidélité de leurs époux, par la malveillance publique contre les favorites. Jeune et

sans expérience, la reine n'a point vu le danger de ses avantages ; elle a régné sur le roi comme une maîtresse, et l'a trop fait sentir aux peuples. De là ces bruits de prodigalités et de dons excessifs à sa famille regardés comme la cause du déficit, bruits si absurdes lorsqu'on pense à l'origine et à l'énormité de ce déficit ; mais si la haine n'ose imaginer certaines calomnies, elle les emprunte et les rend à la sottise.*

L'affaiblissement de l'étiquette est une source d'objections contre la reine ; par là, dit-on, elle a fort diminué la considération et le respect des peuples. Il est certain que cette princesse, toujours plus près de son sexe que de son rang, s'est trop livrée aux charmes de la société privée. Les rois sont des acteurs condamnés à ne pas quitter le théâtre. Il ne faut pas qu'une reine qui doit vivre et mourir sur un trône réel, veuille goûter de cet empire fictif et passager que les grâces et la beauté donnent aux femmes ordinaires, et qui en font des reines d'un moment.

On reproche encore à la reine son goût pour

---

* Le déficit qu'on n'est pas encore parvenu à bien déterminer, était de quatre milliards en 1776, selon l'abbé Baudeau ; qu'on explique un tel déficit avec les profusions, je ne dis pas de la reine seule, mais de toutes les reines de l'Europe. En 1776, la reine ne régnait que depuis deux ans.

les étoffes anglaises, si funeste à nos manufactures, et ce reproche n'est point injuste. Quand le ciel accorde à une nation industrieuse et galante une reine qui a les charmes de la taille et de la beauté, ce présent devient une richesse nationale. La France se montra jalouse de la reine, et la reine n'y fut pas assez sensible.*

On dit enfin en manière de résultat, que la conduite de la reine a été aussi fatale au roi que celle du roi à la monarchie. Sans combattre une phrase qui plait autant à la paresse de l'esprit qu'à la malignité du cœur, nous dirons qu'il n'est point de Français qui ne doive souhaiter au roi le caractère de la reine, et à l'assemblée nationale les bonnes intentions du roi. En un mot, la conduite de la reine, depuis qu'elle est abandonnée à elle-même, force l'histoire à rejeter ses fautes sur ceux qu'elle appelait ses amis. (39)

Cependant les factieux, désespérés d'avoir manqué leur coup, et les démagogues ravis de la dernière victoire du peuple, se donnaient de grands mouvemens sur la place d'armes. Ils faisaient

* Comment les Parisiens qui s'irritent contre le goût de la reine pour les fabriques anglaises, supportent-ils de sang-froid que l'assemblée nationale n'ait pas encore voulu prêter l'oreille aux réclamations de tout notre commerce contre le traité avec l'Angleterre. (38)

circuler des listes de proscriptions dans les mains du peuple ; et les plus honnêtes gens de l'assemblée nationale n'y étaient point oubliés. " On assure que M. le duc d'Orléans* parut dans le salon d'Hercule au plus fort du tumulte, je veux dire entre six et sept heures du matin ; mais s'il *est vrai* qu'il soit venu, son apparition fut courte. Il sentit sans doute qu'il fallait profiter du crime et non pas s'en charger. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince, afin d'apprendre à chaque instant où en était l'entreprise, n'a pas quitté pendant la nuit la grande route de Paris à Versailles. Je ne crois pas que M. de la Fayette lui eût persuadé d'aller dormir ; et cependant M. le duc d'Orléans est de tous les hommes le moins propre aux fatigues et aux angoisses d'une conjuration ; j'en appelle à tous ceux qui le connaissent. Epicurien, contempteur de l'opinion, plus fait aux calculs toujours sûrs de l'avarice qu'aux projets vagues de l'ambition, il s'est passé peu de jours depuis la révolution où ce prince n'ait regretté ses plaisirs et son or.

---

* " Le comité des recherches, a dit avec raison M. de Rivarol, s'est trop occupé à effacer tous les vestiges de cette conspiration, pour qu'on puisse jamais parvenir à une clarté parfaite sur certains détails." Et cela est particulièrement sûr pour tout ce qui concerne la reine et M. le duc d'Orléans qui ont été les objets de deux systèmes de calomnie, d'une scélératesse diabolique, ainsi que nous le verrons.

"On demandera peut-être quel était le plan de sa faction, *et il est difficile de le dire avec quelque précision.* On ne douta pas que les brigands et les poissardes n'aient eu le projet d'assassiner la reine: mais y avait-il parmi tant d'assassins une main gagée pour tuer le roi? voilà le problême. (40)

"Pourrait-on dire en effet ce qui fût arrivé si les brigands eussent poursuivi et atteint la reine dans les bras du roi? et si la famille royale eût été massacrée, aurait-on pu arrêter le duc d'Orléans, secondé par une faction puissante à Paris et dans l'assemblée nationale? Ce prince eût été porté au-delà même de ses espérances; car on n'eût pas hésité à déclarer M. le comte d'Artois et les autres princes fugitifs ennemis de l'état. *Il paraît que la faction d'Orléans n'eut pas de plan bien déterminé*: elle voulut profiter de la crue des peuples et de la baisse du trône, et donner un but quelconque à tant d'agitations. *Le parti d'Orléans*, selon l'expression orientale d'un poëte hébreu, *sema du vent*, et recueillit des tempêtes." (41)

Dès huit heures du matin, et avant qu'il eut donné sa parole de suivre les rebelles à Paris, le roi avait témoigné à quelques députés de la noblesse, combien il désirait que tous les membres de l'assemblée nationale se rendissent auprès de lui, pour l'assister de leurs conseils dans la crise effrayante où il se trouvait. Ces députés vinrent

avertir, ou plutôt réveiller le président qui dormait encore, et chemin faisant, ils prièrent quelques députés qu'ils rencontrèrent, de se rendre au château. Ils entrèrent même dans la salle, où ayant trouvé un assez grand nombre de députés, tant de ceux qui n'en avaient pas désemparé la nuit, que de ceux qui s'y étaient rendus le matin, ils leur notifièrent le désir du roi, au nom du président. Le sieur de Mirabeau répondit que le président *ne pouvait les faire aller chez le roi sans délibérer*. Les galeries pleines de la plus vile canaille, *se joignirent à M. de Mirabeau*, et déclarèrent qu'il ne fallait pas sortir de la salle.

Vers dix heures, le président y arriva, et fit part des intentions du roi. Le sieur de Mirabeau se leva et dit : *qu'il était contre la dignité de l'assemblée d'aller chez S. M.*, qu'on ne pouvait délibérer dans le palais des rois, que les délibérations seraient suspectes, et qu'il suffisait d'y envoyer une députation de trente-six membres.

Il y a beaucoup d'hypocrisie et de sottise dans cette réponse. Il n'était point contraire à la dignité de l'assemblée de se rendre auprès du chef de la nation ; et d'ailleurs, c'était bien de dignité qu'il s'agissait dans ce moment. Le roi allait être enlevé, conduit de force à Paris et peut-être massacré ; il demandait aide et conseil, et on feignait de craindre l'influence de son autorité, si on déli-

bérait avec lui, quand lui-même n'était pas sûr de sa vie ; au reste, le roi implorant l'assistance de l'assemblée, lui offrait une occasion de prouver qu'elle n'était pas complice des brigands ; et quelques-uns de ses membres, moins habiles que mal-intentionnés, lui faisaient perdre, par un refus, cette unique occasion. Le président, M. Mounier, protesta inutilement contre ce refus ; il dit en vain que c'était un devoir sacré que d'accourir à la voix du monarque lorsqu'il était en danger, et que l'assemblée nationale se préparait une honte et des regrets éternels. (42) On ne lui répondit qu'en dressant la liste des trente-six députés qui devaient tenir lieu au roi de toute l'assemblée.

Ce fut alors qu'on apprit que S. M. réduite aux dernières extrémités, s'était engagée à la suite des brigands et des héros parisiens. Sans examiner à quelles affreuses conjonctures on devait cette résolution du roi, ce même Mirabeau qui avait opiné qu'il ne lui fallait que trente-six députés dans le péril, proposa de lui en donner cent pour témoins de sa captivité ; et comme il s'était refusé à la première députation, qui pouvait craindre quelque danger en secourant le roi, il s'offrit pour la seconde qui ne devait qu'avilir S. M., en grossissant le cortège de ses vainqueurs. Il demanda en même temps qu'on fît une adresse aux provinces pour leur apprendre *que le vaisseau de la chose*

publique allait s'élancer plus rapidement que jamais.

Le roi ne partit qu'à une heure après midi. Tout était prêt depuis assez long-temps pour la marche triomphale dont il était le sujet ; et déjà le peuple murmurait hautement du retard qu'on apportait à cette exécution.

On vit d'abord défiler le gros des troupes parisiennes ; chaque soldat emportait un pain au bout de sa bayonnette ; ensuite parurent les poissardes, ivres de fureur, de joie et de vin, tenant des branches d'arbres ornées de rubans, assises à califourchon sur les canons, montées sur les chevaux et coiffées des chapeaux des gardes du corps ; les unes étaient en cuirasse devant et derrière, et les autres armées de sabres et de fusils. La multitude des brigands et des ouvriers Parisiens les environnait ; et c'est du milieu de cette troupe que deux hommes, avec leurs bras nus et ensanglantés, élevaient au bout de leurs longues piques les têtes de deux gardes du corps.* Les chariots de blé et de farine, enlevés à Versailles, et recou-

* Une de ces victimes était le jeune chevalier de Varicourt, frère de l'intéressante marquise de Villette, en qui Voltaire, sur ses vieux jours, trouva les charmes et les vertus que sa muse avait tant de fois prêtées aux femmes imaginaires que nous aimons dans ses ouvrages.

verts de feuillage et de rameaux verts, formaient un convoi, suivi des grenadiers qui s'étaient emparés des gardes du corps dont le roi avait racheté la vie. Ces captifs, conduits un à un, étaient désarmés, nue tête et à pied. Les dragons, les soldats de Flandre et les cent Suisses étaient là ; ils précédaient, entouraient et suivaient le carrosse du roi. Ce prince y paraissait avec toute la famille royale et la gouvernante des enfans ; on se figure aisément dans quel état; quoique la reine, de peur qu'on ne se montrât à la capitale avec moins de décence que de douleur, eût recommandé aux princesses et à toute la suite, de réparer le désordre du matin. Il serait difficile de peindre la confuse et lente ordonnance de cette marche qui dura depuis une heure et demie jusqu'à sept. Elle commença par une décharge générale de toute la mousqueterie de la garde nationale de Versailles et des milices parisiennes. On s'arrêtait de distance en distance, pour faire de nouvelles salves ; et alors les poissardes descendaient de leurs canons et de leurs chevaux pour former des rondes autour de ces deux têtes coupées, et devant le carrosse du roi ; elles vomissaient des acclamations, embrassaient les soldats, et hurlaient des chansons dont le refrein était : "Voici le boulanger, la boulangère, et le petit mitron." L'horreur d'un jour sombre, froid et pluvieux ; cette infâme milice barbotant dans la boue ; ces harpies, ces monstres à visage humain, et ces deux têtes portées dans

les airs....au milieu de ses gardes captifs, un monarque traîné lentement avec sa famille.... tout cela formait un spectacle si effroyable, un si lamentable mélange de honte et de douleur, que ceux qui en ont été les témoins n'ont encore pu rasseoir leur imagination; et de là viennent tant de récits divers et mutilés de cette nuit et de cette journée qui préparent encore plus de remords aux Français que de détails à l'histoire.*

Voilà comment le roi de France fut arraché du séjour de ses pères, par les meurtriers de ses serviteurs, et traduit par une armée rebelle, à l'hôtel de ville de sa capitale. Aurait-on cru, lorsque cet infortuné monarque passa devant la salle de l'assemblée nationale, qu'il lui restât encore un spectacle qui put ajouter à ses amertumes et à l'horreur de sa situation? Mirabeau était-là, abusant de son visage et fort de la horde des députés qui devaient se joindre à la troupe victorieuse. Plus loin, sur la route de Passy, était le duc d'Orléans, contemplant d'un air agité, l'arrivée du roi, réservé à tant d'outrages?

Leurs Majestés et la famille royale entrèrent

* Les témoins de ces faits sont innombrables; nous en avons entendu beaucoup, et nous citerons entre autres M. de la Motte, ancien garde du corps, qui est accouru de Paris à Versailles, avant l'armée; qui n'a fui aucun danger, et qui, après s'être exposé pour la bonne cause, est encore tout prêt à témoigner pour elle.

dans Paris vers les sept heures du soir, et furent aussitôt conduites à l'hôtel de ville, à travers les flots et les cris d'une populace en délire, qui attendait sa proie depuis plusieurs heures, malgré le froid et la pluie. Les rues étaient illuminées, mais c'était pour éclairer le triomphe de la ville. Le roi essuya deux fois l'éloquence de M. Bailly.* Lorsque cet orateur rendit aux assistans la réponse de S. M., il oublia quelques mots que la reine, toujours maîtresse d'elle-même, lui rappela avec grâce, et dont cet académicien tira parti pour faire un compliment aux spectateurs. Tant d'horreurs et tant d'atrocités finirent donc par une fadeur académique. LL. MM. allèrent loger aux Tuileries; Monsieur et Madame au Luxembourg (43). Le reste de la nuit fut consacré aux joies Parisiennes, au spectacle des deux têtes promenées dans toutes les rues, enfin aux excès de la corruption secondée par la barbarie.

Le lendemain et les jours suivans, la commune de Paris se mit à chercher des torts aux vaincus, afin de couvrir les attentats des vainqueurs; et, pour donner le change aux provinces, aux étran-

---

* Malgré ses fautes, la justice nous oblige de convenir que la vraie cause de la mort de Bailly est d'avoir, comme témoin au procès de la reine, protesté de l'innocence de cette princesse, et déclaré avec courage que tous les faits de l'accusation portée contre elle étaient faux.

gers et à la postérité, on répandit que les gardes du corps avaient tiré les prémiers sur les milices, et que S. M. avait eu le projet de s'enfuir à Metz. Cette accusation a plongé dans les cachots de la capitale et vient de coûter la vie à M. de Favras. Nous avons vu les assassinats juridiques de ce tribunal d'inquisition civile, intitulé *comité des recherches.* On a aussi excité l'hydre des journaux, et donné des ailes à la calomnie. M. de Mirabeau, une des têtes de l'hydre, a écrit que " Dans cette journée, les gardes du corps avaient montré *du dépit et de la colère :* qu'ils avaient voulu *s'échapper,* et s'étaient livrés à des emportemens qui les avaient fait massacrer: que la milice Parisienne a été non-seulement pure et irréprochable, mais qu'elle a eu la gloire de la rapidité dans la conquête, la sagesse de la conduite dans les campemens, et la douceur de la modération après la victoire. Il ajouta qu'il ne conçoit pas pourquoi il y a eu si peu de désordre et d'actes de cruautés dans cette expédition, et finit par dire que le peuple a toujours le cœur bon."

Si ces annales franchissent les temps de barbarie dont nous sommes menacés ; si elles peuvent jamais se dégager de la foule toujours renaissante des mensonges périodiques dont la France pullule, et qui sont un des fléaux de la révolution, les lecteurs, effrayés du délaissement uni-

versel où s'est trouvé Louis XVI, se diront sans doute : " Sont-ce là ces Français qui ont tant de fois prodigué leur vie pour leurs rois, qui les serraient de si près au fort du combat, et qui croyaient leur sang assez payé d'un regard de leurs princes ?"

C'est là en effet un des caractères les plus sensibles de la révolution. Elle a dévoilé tout-à-coup ce qu'on soupçonnait depuis long-temps, que cet honneur dont Montesquieu a voulu faire le principe des monarchies, n'était plus en France qu'une vieille tradition. Une nouvelle opinion s'était établie même à Versailles, que l'affaiblissement de la royauté ouvrirait d'autres routes à la fortune, et que l'or sortirait du pavé des rues, si le trône était abaissé (44). Jadis l'honneur, le fanatisme ou l'attachement à un parti décidaient d'une révolution ; mais de nos jours tout n'a été qu'avarice et calcul. La religion pour le prince étant presque éteinte, il fallait des prodiges pour la ranimer ; et Louis XVI ne les a pas tentés. L'idole arrachée de ses autels, n'est plus aujourd'hui qu'une statue sans piédestal. Ses prêtres et ses serviteurs ont été dispersés ou corrompus ; jamais il n'y eut d'exemple d'une défection semblable et d'un tel abandon, si ce n'est au temps des anciennes excommunications : mais, Louis XVI est en

effet excommunié ; car la fausse philosophie a aussi ses bulles et le Palais-Royal est son vatican (45).

M. le comte d'Artois, M. le prince de Condé et ses enfans, les maréchaux de Broglie et de Castries avaient en vain supplié le roi de leur permettre d'aller rétablir l'ordre dans Paris avec une petite partie de l'armée qui avait été rassemblée près de Versailles. Monsieur, en promettant à ces quatre princes, chez lesquels la loyauté et la bravoure étaient aussi naturelles que la respiration et la vie, d'appuyer leur demande, courut effrayer le roi d'une guerre civile qui, par là, aurait été prévenue, et n'eut garde de souffrir que le roi leur accordât une permission qui aurait sauvé la France (45 *bis*). Ils reçurent même du roi l'ordre d'aller hors du royaume mettre leurs têtes à l'abri de la proscription. Ils furent obligés de partir, heureux d'échapper aux assassins dont leur route était infestée. M. le comte d'Artois alla visiter les principales cours de l'Europe qu'il charma par son amabilité vraiment Française, et qu'il attendrit par ses malheurs et par son attachement sincère au roi son frère. On lui promit de prompts secours qui ne devaient pas arriver de long-temps.

L'impératrice de Russie, Catherine seconde,

offrit au prince de Condé, dans le plus beau climat de ses vastes états, un établissement digne d'un petit-fils du grand Condé et du chef d'une dynastie de héros ; Gustave III, alors en guerre avec la Russie et plus fait que personne pour les apprécier, écrivit à ce prince *qu'offrir un asile dans son camp à un Condé, c'était s'assurer les faveurs de la victoire ;* on verra par quelle suite de combinaisons tant de beaux projets s'évanouirent.

Louis XVI arrivé à Paris y fût prisonnier, ainsi que la reine et ses enfans. Le marquis de Favras, ayant voulu les enlever à leurs geoliers et même Monsieur, fut trahi par ce prince, qui eut la bassesse d'aller le dénoncer à la municipalité. Cet infortuné fut pendu. Quelques-uns ont cru qu'il avait été sauvé par un corset de fer ; d'autres l'ont répandu sans le croire. Tous ceux qui ont voulu marcher sur ses traces, tels que le roi de Suède, Gustave III, le marquis de Bouillé et plusieurs autres, qui ne soupçonnant pas Monsieur, l'avaient mis dans leur confidence, ont été également découverts et trahis par lui. Quelques conspirations trâmées contre Bonaparte ont échoué par la même cause.

Quand on voulait faire sanctionner par le roi

quelque décret opposé à sa conscience et qui tendait à la destruction de la monarchie, on faisait marcher les faug-bourgs St. Antoine et St. Marceau pour l'effrayer, ou même pour l'assassiner, ainsi que la reine et le dauphin, suivant les circonstances. Monsieur, habitait alors le Luxembourg; il avait choisi ce palais parce qu'étant à l'extrémité de Paris, ses agens pouvaient à toute heure y entrer sans être vus. C'était surtout pendant la nuit que les chefs du comité étranger s'y rendaient pour concerter avec lui leurs opérations. On sait que, d'après son hypocrisie, il était dès long-temps le confident intime et le régulateur unique de toutes les pensées du roi ; aussi ne manquait-il jamais de se trouver aux Tuileries dans ces jours de sang et de troubles; jamais personne n'a dit qu'il ait couru le moindre risque, à moins que ce ne soient des jésuites, qui, par l'ordre de Pie VI et de Pie VII, ont inventé, à l'envi, les impostures les plus propres à cacher les crimes du prince qui devait les rétablir. Voyez note 22.

Voici un mot d'une princesse, qui sera éternellement l'objet des remords et des regrets de la France, qui était mieux instruite et plus croyable que des gens gagés pour cacher des forfaits. L'un des bons et loyaux serviteurs du monarque qui ne l'a quitté que peu avant sa mort, et

par force, raconte que, dans l'un de ces jours de crimes et de sang, l'un des courtisans, déplorant avec la reine la fureur de ces tigres, ajouta ces propres mots : *Monsieur courrait les plus grands risques s'il s'en retournait chez lui.* Et la reine, sans émotion et d'un air noble, lui répondit : *Monsieur s'en retournera et n'aura rien à craindre.* Ce mot, qui a échappé à la censure où ont passé tous les ouvrages écrits depuis le commencement de la révolution, prouve que la reine, depuis le 6 Octobre 1789, avait reconnu la vraie cause de ses malheurs et de ceux de la France. Nous verrons ailleurs comment cette anecdote a été travestie par Monsieur lui-même.

De tous les décrets rendus par les deux premières assemblées, celui sur la déchéance du trône, si le roi s'éloignait de plus de vingt lieues, sans la permission du corps législatif, était le plus important. C'est celui qui devait servir de prétexte pour amener le dénouement de cette longue et horrible tragédie. Aussi prit-on les moyens de le faire passer sans la moindre difficulté.

A peine fut-il rendu que les vexations redoublèrent dans une progression effrayante ; il voulut aller à St. Cloud ; M. de la Fayette ne put

ou ne voulut pas pouvoir dissiper la populace qui l'en empêcha. Puisqu'on lui avait enlevé toutes les fonctions de la royauté, quel droit avait-on de le retenir ? Ce malheureux prince supportait avec la constance d'Epictète les vexations qui lui étaient personnelles ; mais il succombait à celles qui se dirigeaient contre tout ce qu'il avait de plus cher. Alors, elles augmentèrent au point qu'il ne vit de moyen d'en délivrer sa famille que par la fuite. C'était là qu'on voulait l'amener ; Monsieur, qui lui en avait suggéré l'idée, l'y confirma en lui promettant de partir avec lui.

Je tiens d'un personnage bien instruit que le chef du comité étranger, séant à Paris, sous la protection de Monsieur, lui promit que la déchéance encourue, une armée étrangère le ramènerait à Paris, et l'y ferait couronner. Soit que ce fut une escobarderie politique, dont il fût dupe, ce qui n'est guères probable, soit qu'il jugeât peu sûr pour lui de paraître se méfier de ses alliés, ni possible de contrarier leurs projets, il s'abandonna à sa destinée et prépara tout pour son départ et celui du roi.

Il concerta lui-même, par écrit, le plan avec le marquis de Bouillé, qui, de la meilleure foi

du monde, aurait donné sa vie pour sauver le roi. Ce brave et loyal chevalier n'a jamais pu concevoir comment son entreprise de Varennes, avait échoué, et il est mort, probablement sans se douter que celui avec lequel il avait concerté l'enlèvement du roi, était celui là même qui l'avait fait arrêter. En effet lorsque le roi monta en voiture avec la reine, ses enfans et Mme. Elisabeth, Monsieur et Madame montèrent dans la leur ; un aide-de-camp d'un courtisan vendu à Monsieur, partit au même instant ; et comme il avait des relais de chevaux de maître, placés la veille sur la route, il devança le roi de six heures, et apprit au maître de poste *Drouet* que le roi allait arriver. On eut le temps de faire venir les gardes-nationales des environs, et de couper le pont pour empêcher le passage du régiment *royal-Allemand*.

Pour bien cacher toutes ces horreurs, on répandit, que *Drouet* avait reconnu le roi par sa ressemblance avec un assignat. C'est ainsi que Charles I, décidé à s'enfuir à l'Ile de Wight, le confia à l'ambassadeur de France qui avertit Cromwell ; et le régiment des frères-rouges y arriva en même temps que le roi. Les mêmes perfidies, à quelques circonstances près, se répètent souvent (46).

Monsieur, qui était parti en même temps

que le roi, prit la route de Flandres, et sortit, dit-on, par le moyen d'un maître de poste qui avait été l'un de ses valets de pied, et qui le reconnut aussi, par hasard probablement arrangé d'avance. Quoiqu'il en soit, il sortit par Mons, où il ne trouva point d'armée. La déchéance fût décrétée; Louis XVI ramené à Paris et plus étroitement prisonnier que jamais.

En réfléchissant à cette fuite, à cette époque et aux suites qu'elle a eues, il est impossible de ne pas voir que tout cela a été le résultat d'un calcul aussi profond que Machiavélique. Tant qu'il existe encore une espèce d'incertitude sur le sort du roi; tant qu'il est encore dans l'ordre des choses possibles que, bien conseillé, il pût arracher, non sa couronne, mais sa tête au fer des assassins, Monsieur ne le quitte pas et le pousse dans tous les précipices creusés sur sa route par son conducteur. Mais lorsqu'une fois la déchéance est encourue; lorsqu'il voit qu'il n'y a ni paix ni trève entre la victime et les bourreaux qu'il dirige à son gré, lorsqu'il s'en est assuré par le mémoire qu'il a eu soin de faire laisser par le roi au ministre intendant de sa maison, et qui est un véritable manifeste contre l'assemblée; alors, après avoir tendrement embrassé le roi et l'avoir mis dans sa voiture; après avoir fait partir l'aide-de-camp qui va faire arrêter la famille royale, il part cou-

rageusement par une autre route, aussi sûr de· de n'être pas arrêté que certain que le roi le sera.

" Il est si positif que toutes ces horreurs avaient été calculées d'avance pour le pousser à la déchéance, que, ce même jour (circonstance digne de remarque) les divisions qui régnaient parmi les membres de l'assemblée, cessèrent tout-à-coup. La réunion dura jusqu'à la fin de la constituante."—*Hue* p. 220. Cela prouve en même temps qu'il n'y avait qu'une seule faction qui se divisait ou se réunissait à la volonté de Monsieur, qui était le grand machiniste, et qui avait pour valets du théâtre les membres du comité étranger.

L'historien qui raconte cette fuite, dit p. 192, que, le 22 Juin, M. Alexandre de Beauharnais apprit à l'assemblée que le roi était parti dans la nuit ; et p. 197, il ajoute, que le Mercredi, 22 *Juin*, à dix heures du soir, la salle de l'assemblée retentit tout-à-coup des cris mille fois répétés : *il est arrêté!* et qu'on lut la lettre écrite par les municipaux de Varennes, petit bourg distant de Paris de 60 *lieues*.

J'ai ouï-dire que le roi était parti de Paris à minuit ; il faudrait alors que, dans une énorme voiture à huit places, avec trois gardes sur le

siége, traînée par des chevaux de poste, il eût fait 60 lieues dans trois heures de temps pour être à Varennes avant jour, puisque le *Sieur Sauce ne voulut pas vérifier les passeports avant le lendemain matin ;* mais si le roi n'est arrivé que dans la nuit du 23 à Varennes, comment la lettre des municipaux a-t-elle pu être écrite et portée à Paris le 22 à dix heures du soir ?

Il est clair qu'ici l'historien s'est enferré, soit qu'il ignorât le départ de l'aide-de-camp, ou qu'il n'ait pas voulu en convenir ; soit que très-enthousiaste des travaux de l'assemblée constituante, qui n'avait constitué que l'anarchie et la guerre civile, il ne se doutât nullement que les meneurs de cette caverne de brigands, aux gages de Monsieur, savaient que le roi serait arrêté, et que l'aide-de-camp qui le précédait avait emporté les ordres pour le faire ramener à Paris.

Ce même historien rapporte ailleurs, p. 55, " que la lecture d'un acte d'un droit féodal agita l'assemblée, et y causa un frémissement dépouvante et d'horreur : *un seigneur avait* le droit de faire, *en revenant de la chasse*, égorger deux de ces vassaux, et *de se délasser* en trempant ses piés *dans leur sang écumant encore. Ce droit*, ajoute-t-il, ne s'exerça plus sans doute ;

mais ne l'eût-il été qu'une seule fois, quelle dégradation et quelle horreur !"

A la lecture de cet horrible paragraphe, je jugeai que l'historien était un de ces buveurs de sang, de ces jacobins-antropophages, encore plus brute que méchant. Quel fut mon étonnement lorsque parlant de lui à plusieurs braves et honnêtes Parisiens, ils m'assurèrent que c'était un honnête homme égaré par sa prévention, et qui ne manquait même pas d'un certain esprit. Je conclus que son jugement n'était pas de même étoffe ; car comment ne pas voir que cette calomnie, aussi horrible qu'absurde était une de ces inventions si multipliées par l'assemblée constituante pour faire égorger la noblesse ?

Je m'attendais bien, d'après cela, à trouver dans son ouvrage la fameuse ambassade de tous les peuples de l'univers, dans laquelle quelqu'un reconnut son nègre qui faisait l'ambassadeur du roi de Congo. Passe encore pour cette farce là ; elle était gaie.

Que conclure de tout ceci ? que la révolution sera inconnue à la génération présente, et que l'ignorance et la prévention dénaturent tellement les choses qu'elles font prendre un homme qui a de la probité et de l'esprit pour un sot et un fripon. Mais ce qu'on ne peut lui refuser, c'est

une bonne dose d'ignorance ; il prend Léopold II pour le neveu de Joseph, son frère.

Après la catastrophe de Varennes, le marquis de Bouillé entra au service de la Russie avec le grade qui correspond en France à celui de lieutenant-général. Le roi de Suède, qui le regardait avec raison comme un de nos meilleurs officiers, eut avec lui deux entrevues près du Rhin. Gustave lui fit part de la ferme résolution où il était d'arracher Louis XVI à ses bourreaux. " Il l'aurait même déjà tenté si les cours de Vienne et de Berlin ne lui avaient représenté que son armée était trop peu nombreuse pour arriver à Paris. Elles s'étaient donc entremises pour faire sa paix avec la Russie ; et, par ce même traité, il était convenu qu'une armée Russe se joindrait à la Suédoise pour cette expédition, et que l'Espagne avancerait vingt millions pour les frais."

" L'argent d'Espagne n'arrivant pas plus que l'armée Russe, Gustave ne changeait pas pour cela de résolution ; il allait tenir les états à Stockholm ; son armée et son escadre étaient prêtes : il viendrait à Ostende joindre les émigrés commandés par les princes français, et il espérait être à Paris avant qu'on eût des nouvelles de son départ à Vienne. Car, ajoutait-il, j'ai de fortes raisons de croire que quelques-uns de mes frères les rois, m'ont un peu joué pour m'empêcher d'y

arriver, et qu'ils me feraient même ouvertement la guerre pour cela, s'ils n'avaient d'autres moyens d'y parvenir. Je veux que vous commandiez mon avant-garde : je vous donne le grade et les appointemens que vous voudrez."

Le marquis de Bouillé accepta ; le roi partit pour Stockholm ; et répondant comme Henri de Guise, *on n'oserait*, il fut assassiné par Ankarstroem. Ce misérable était un des officiers de la garde du roi, de la faction des nobles qui lui étaient opposés en 1772 et pensionnaire d'une cour étrangère. Il n'avait jamais pu pardonner à ce prince de l'avoir empêché d'épouser une comédienne. Les jacobins se réjouirent de cet horrible forfait, ainsi que Rome avait célébré la St. Barthélémi, l'assassinat d'Henri III et d'Henri IV ; ils s'en crurent les auteurs, et ils en furent accusés par ceux même qui étaient sûrs du contraire (47).

L'empereur Léopold II, qui avait succédé à Joseph II, son frère, et Frédéric Guillaume, roi de Prusse, qui attendaient la catastrophe de Varennes, et la sortie de France de *Monsieur pour faire leur convention*, se réunirent à Pilnitz, le 27 d'Août 1791, chez l'électeur de Saxe. La voici. " S. M. le roi de Prusse, ayant entendu les désirs de *Monsieur* et de monsieur le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles re-

gardent la situation où se trouve aujourd'hui le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut être inconnu par les puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence, elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains, et au bien-être de la nation française. Alors, et dans ce cas, leurs dites Majestés, l'empereur et le roi de Prusse sont résolus à agir promptement et d'un accord mutuel, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé en commun ; en attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. *L. Fr. G.*"

Cette proclamation, gazée d'une grande modération et pleine d'astuce, était destinée, ainsi que la sortie de France du premier prince du sang, à faire émigrer non-seulement la noblesse, mais encore tous les Français qui, attachés à leur patrie et à leur roi, auraient assez de sentimens d'honneur et de courage pour vouloir concourir à le rétablir sur le trône, et à faire cesser la guerre civile et l'anarchie que les clubs fomen-

taient à l'envi, sans se douter du mobile qui les faisait mouvoir.

Une autre classe, toujours nombreuse, celle des gens qui, mus par des motifs moins purs et moins honorables, voulaient des places et de l'argent, furent aussi attirés hors de France par cette sortie du prince et par cette proclamation.

On n'avait pas négligé de joindre à ces motifs un véhicule expéditif, c'était de faire assassiner ceux qui paraissaient déterminés à l'inaction. Tant de moyens réunis produisirent l'effet projetté, et de peur qu'on n'en prétendit cause d'ignorance, *sept jours après cette convention,* Mallet du Pan, compatriote de M. Necker, et comme lui, créature et agent de Monsieur, *la publia dans son Mercure.* Le petit nombre des gens accoutumés à réfléchir sur les affaires politiques, s'étonnaient de cette prompte publicité; ils pensaient que quand on faisait des préparatifs contre un ennemi dangereux et redoutable, il était prudent de les lui cacher. Ils soutenaient que l'histoire soit ancienne, soit moderne, confirmait cette précaution. Ils crurent donc que cette marche inusitée avait pour but d'exciter l'émigration; et ils n'en doutèrent plus quand ils virent dans ce même journal de Mallet du Pan l'extrait suivant d'une lettre de Worms: « Il se rassemble une si grande quantité de gentils-hommes français autour de

M. le prince de Condé, que toutes les écuries de la ville étant pleines, son Altesse a prié la régence de permettre que les glacis de la ville en servissent. La régence s'est empressée de satisfaire le prince." Plusieurs français étant partis sur cette assurance, ne trouvèrent auprès de lui que les gentils-hommes de sa maison qui l'avaient suivi en 1789.

En réfléchissant que ce Mallet du Pan était l'auteur de cette absurde et sophistique réfutation de la constitution anglaise, destinée à empêcher que l'assemblée constituante l'aprit ; en se souvenant que ce même homme avait publié et falsifié cette prétendue prophétie de Regio Montan, pour effrayer le roi et les peuples, ils ne doutèrent plus que ce malfaiteur ne fût aux gages de celui qui marchait à l'usurpation de la couronne ; et quand ils virent peu après ce traître envoyé par Louis XVI en mission secrète auprès du roi de Prusse, ils déplorèrent l'aveuglement de ce prince infortuné et prévirent pour lui le sort de Charles 1.

La sortie de Monsieur, combinée pour avoir le même résultat que la publicité de la convention de Pilnitz, celui d'exciter l'émigration ; la mort de Gustave III qui coupait court à ses projets héroïques, lesquels auraient dérangé le plan concerté dès long-temps, de mettre Monsieur sur le

trône de son frère; cette sortie, cette mort et cette convention était en évidemment trois préliminaires indispensables aux projets subséquens. La guerre fut donc décidée; elle commença le 1er. Avril suivant, 1792. (48).

Une armée autrichienne d'environ trente mille hommes, disséminée dans les Pays-Bas, était commandée par le duc de Saxe-Teschen ; et sous ses ordres, par le comte de Clerfait et par le baron de Beaulieu. Ces généraux attendaient que les Français vinssent les attaquer. Le 1er. Avril, M. Dillon sortit de Lille avec trois régimens d'infanterie de ligne; des cuirassiers et environ deux mille volontaires, soi-disant patriotes, qui s'étaient enrégimentés en 1789, lors de la peur panique répandue à cet effet par l'assemblée constituante. (49)

M. Dillon marcha sur Tournay où commandait le comte de Latour-Taxis qui vint au-devant de lui avec quelque infanterie et son régiment de dragons qui, dans la guerre, dont nous avons parlé, faite quatre ans avant contre les patriotes Belges, avait fait des actes de bravoure si extraordinaires que l'empereur ne pouvant accorder à chaque dragon l'ordre de Marie-Thérèse, le donna à tout le régiment sur leurs guidons. (50) Les dragons de Latour, suivant leur ancienne habitude, n'eurent pas plutôt aperçu les cuirassiers

qu'ils les chargèrent le sabre à la main et à bride abattue. Comme il y avait alors vingt-sept ans que les Français n'avaient vu le feu, (excepté l'infanterie qui était allée à Boston), les cuirassiers firent demi-tour à droit avec une telle impétuosité que, pour rentrer dans Lille, ils passèrent sur le corps de leur infanterie. Le général Dillon, s'étant sauvé dans une grange, y fut bravement massacré par ses propres soldats, laissant un triste et premier exemple qui fut trop souvent imité depuis. (51)

Le même jour, le duc de Lauzun partit de Valenciennes avec dix mille hommes de troupes de ligne et trois mille volontaires *patriotes*. C'était le sobriquet qu'ils avaient pris à l'exemple des Bostoniens, des Belges et des Hollandais.

Le premier jour, ils allèrent à Quiévrain sans trouver d'obstacles que des houlans qui se repliaient sur Mons. Le lendemain, ils marchèrent sur cette ville, en dehors de laquelle le général Beaulieu les attendait avec dix-sept cent Autrichiens sans compter huit cents qu'il avait laissés dans la place pour surveiller les Jacobins *dont elle était pleine*.

Les émigrés du cantonnement d'Ath vinrent, sous les ordres du comte de la Chartre, offrir leurs services au général autrichien, qui les remercia

d'une manière aussi flatteuse que spirituelle, mais les plaça de façon que le sang français ne pût être versé par des mains françaises. Sa réponse est remarquable : " Messieurs," leur dit-il, " je sais qu'avec un renfort de noblesse française, on est invincible ; mais je connais assez les généraux et les troupes auxquelles je vais avoir affaire pour être sûr de leur apprendre à vivre."

Le duc de Lauzun avait fait dire à l'ordre que l'air national *ça ira* serait le signal de la charge. Alors le général autrichien ordonna à sa musique de jouer l'air français : *quand Biron voulut danser*. (52) Au même instant des batteries masquées et chargées à mitraille, firent un feu terrible auquel se joignait celui de l'infanterie. La charge des houlans fit le reste. Ce fut, en petit, une répétition de Rosbac. Environ trois mille Français restèrent morts ou blessés de Mons à Quiévrain, et cinq à six cents de là à Valenciennes ; tout le camp fut pris ; et on trouva dans la tente du général une toilette où il y avait du rouge et des mouches.

On trouva dans la poche d'un gascon une lettre adressée à son père à Bordeaux ; il lui mandait : " Nous avons battu les Autrichiens ; nous leur avons tué vingt-cinq mille hommes ; nous poursuivons le reste."

La lettre fut portée à Bruxelles et remise à l'archiduchesse qui admira, en riant la facilité d'invention que les Français montraient de si bonne heure.

Les armées françaises étaient commandées par les maréchaux Luckner et Rochambeau et par le marquis de la Fayette ; Dumouriez, et par Kellerman et le vicomte de Noailles commandaient des avant-postes plus nombreux que les armées coalisées. Ce dernier s'étant trouvé en face de Beaulieu dont le détachement n'était qu'environ un septième du poste français, en fut si rudement malmené, qu'il écrivit à l'assemblée législative : " qu'avec des troupes aussi insubordonnées, aussi peu aguerries et aussi ignorantes dans toutes les parties de la tactique militaire, il était impossible de faire la guerre contre des Allemands." Et il donna sa démission.

Il eut la hardiesse de faire imprimer et de publier sa lettre, ce qui eût été fort dangereux pour quiconque n'aurait pas été lié avec les grands meneurs. Il connaissait bien son métier ; il avait du courage, et avec de l'expérience, il serait devenu un de nos bons officiers. Quand il eut reconnu qu'il avait été joué par la politique d'un prince auquel il avait fait de grands et d'irréparables sacrifices, il s'en alla de désespoir à l'Amé-

rique septentrionale, où il se fit tuer par les Anglais sur un canot, avec l'intrépidité d'un flibustier.

Cependant la guerre durait depuis quatre mois sans qu'il y eut de bataille rangée, mais seulement de petits combats, des escarmouches, car on ne peut pas donner d'autre nom à des affaires de postes où il n'y avait au plus que quinze ou dix-huit cents hommes d'un côté, quoiqu'il y en eut toujours huit ou dix fois plus de l'autre.

Le roi de Prusse arriva enfin, au mois d'Août à Coblentz. Son armée était d'environ soixante mille hommes, y compris les troupes du duc de Brunswick, qui en était général, et du Landgrave de Hesse d'Armstadt, l'un et l'autre beau-frère, et sous les ordres du roi.

L'armée prussienne était intermédiaire entre les deux armées autrichiennes des Pays-Bas et du Brisgaw. Les émigrés (53) au nombre de trente mille, furent partagés en trois corps. L'un composé de quatorze mille hommes, moitié infanterie, moitié cavalerie, était commandé par Monsieur, qui avait sous ses ordres M. le comte d'Artois, ses enfans et les maréchaux de Broglie et de Castries.

Ce corps faisait l'arrière-garde de l'armée Prus-

sienne; et Monsieur recevait les ordres du roi de Prusse par un général Prussien nommé *Schonfeld*, qui ne le quittait pas, et dont la mission spéciale, connue de Monsieur seulement, était d'espionner M. le comte d'Artois et les deux maréchaux.

Dix mille émigrés, sous les ordres de M. le prince de Condé, faisaient l'arrière-garde de l'armée autrichienne du Brisgaw.

Six mille, sous les ordres de M. le duc de Bourbon, faisaient aussi l'arrière-garde de l'armée autrichienne, qui était dans le comté de Namur.

J'ignore si ces deux princes étaient aussi entourés d'espions, chargés de les surveiller; mais c'est très-vraisemblable.

Cette situation des émigrés, séparés en trois corps à trente ou quarante lieues les uns des autres, et entourés d'armées étrangères, cinq fois plus nombreuses qu'eux, paraissait démontrer que l'intention des puissances n'était pas qu'ils allassent à Paris, ou du moins qu'ils y arrivassent les premiers, ce qui aurait dû être, si Machiavel ne s'en fut pas mêlé. Les Français, voisins de la route des armées étrangères, s'attendaient à se réunir aux émigrés à mesure qu'ils approche-

raient de Paris. Nous verrons que la politique de Monsieur et les dispositions du roi de Prusse y avaient mis ordre.

Le maréchal de Broglie, que le gain de la bataille de Berghen placera sûrement dans la postérité au rang des meilleurs généraux qu'ait eût la France ; ce brave et vertueux officier qui aurait remis Louis XVI malgré lui sur son trône, s'il eût pu croire à la perfidie qu'il a reconnue trop tard, parce qu'elle était loin de son cœur ; ce preux et loyal gentilhomme, dans un conseil des princes, tenu quelques jours avant l'arrivée du roi de Prusse, dit : " *Que la place des émigrés était l'avant-garde : que c'était à eux que les Français se réuniraient : que les tenir entourés d'étrangers, c'était annoncer de mauvais desseins :* qu'avant de donner au roi de Prusse le temps d'arriver, il fallait envoyer à M. le prince de Condé et à M. le duc de Bourbon des émissaires sûrs, et leur mander de se rendre à marches forcées dans la plaine de Virton, et qu'avec ces trente mille hommes réunis, il se chargeait de marcher à Paris, et d'y remettre Louis XVI sur le trône."

Ce n'était pas là le compte de Monsieur. Atterré d'un raisonnement sans replique et qui le mettait au pied du mur, il aima mieux dévoiler ses crimes que de renoncer à en jouir. Effrayé au dernier point, cependant il ne perdit pas la

tête, et trancha la question par un apothegme à la Laconienne qui n'y avait nul rapport. *M. le maréchal, dit-il, vous êtes fou.* Il appela ses gardes et rompit le conseil. Ce mot a coûté huit millions d'hommes à la France, et a dévoilé d'horribles mystères. Si le monstre eut, à l'instant été enchaîné, la France était sauvée ; le roi et sa famille ne périssaient pas ; la maison de Condé, cette tige de héros vivrait encore et les Français ne seraient pas souillés de tâches ineffaçables. Lui-même n'aurait pas ajouté aux crimes qu'il avait déjà commis, une épouvantable série de crimes plus affreux encore ; série telle qu'il n'y a point d'exagération à dire que si l'on cumulait la somme des forfaits commis par les vingt plus horribles tyrans qui ont déshonoré la nature humaine, leurs malheureux résultats seraient peu de chose en comparaison. Quel est l'honnête homme qui puisse ne pas regarder comme le malheur le plus déplorable que le monstre n'ait pas à l'instant reçu le prix de sa scélératesse ?

Les militaires instruits savent qu'il faut de vingt à trente jours pour prendre de force les places fortifiées par Vauban, par Cohorn ou d'après leur systême, en supposant, toutes choses égales d'ailleurs, cinq assiégeans contre un assiégé. Il fallait donc cinq mois pour enlever les quatre rangs qui couvrent la capitale ; le roi

de Prusse n'aurait pu les prendre avant l'hiver. Tout annonçait, et les événemens l'ont prouvé, que son projet était seulement de traverser la Champagne, d'arriver au passage de la lune ou étaient postés les Français, et surtout d'en reculer.

Des émigrés furent consternés d'entendre le prince royal le lendemain de son arrivée à Coblentz dire que le projet du roi n'était pas d'aller à Paris avant l'hiver.

Le manifeste du duc de Brunswick parût alors. Il était écrit avec une merveilleuse adresse pour produire deux effets opposés, la terreur chez les uns, la confiance chez les autres. Aussi fit-il sortir de France beaucoup de traîneurs qui furent assez mal reçus. Mais leur sortie n'en produisit pas moins l'effet auquel tendaient toutes les machinations infernales mises en œuvre depuis trois ans, et préparées alors depuis quinze, pour augmenter la somme des biens nationaux.

Le général Schonfeld n'avait pas perdu un instant à venir occuper près des princes le poste dont nous avons parlé, et y exercer les fonctions horribles de complice de l'un et d'espion chargé de surveiller les autres. Comme l'arrière-garde, composée d'émigrés, était de quatorze mille hommes, le roi leur ordonna d'aller assiéger Thion-

ville, ordre plus facile à donner qu'à exécuter, car c'est une place très-forte, et toute l'artillerie des princes consistait en quatre petits canons de campagne qui n'auraient pas porté à moitié chemin de la montagne de la Grange aux glacis de la ville. Mais comme Luxembourg n'en est qu'à trois lieues de la plus belle route; comme il y avait dans l'arsenal plus de deux cents grosses pièces d'artillerie inutiles, on supposait que l'empereur leur en prêterait, ce qui arriva effectivement, comme on va le voir.

Après quinze jours d'une attente inutile, la circonvallation, qui n'était pas à moitié faite, étant censée finie, l'on annonça en pompe que les batteries seraient établies la nuit suivante sur la montagne de la Grange, et cet établissement étant encore remis à quelques jours, pour contenter les impatiens et les curieux, on leur apprit mystérieusement que M. de Bellegarde, grand-maître de l'artillerie des princes, qui n'avaient point d'artillerie, avait découvert tout nouvellement un secret bien supérieur au feu grégeois, puisqu'il était inextinguible même sur les pierres. C'était des boulets préparés à cet effet. Quelques raisonneurs pensaient qu'un seul suffisant à incendier Thionville, on pouvait toujours le lancer en attendant les autres. On répondait qu'il en fallait cent. Enfin le dix-

neuvième jour, l'empereur prêta de l'artillerie aux princes ; elle consistait en *un canon et un mortier.*

Conçoit-on qu'à la fin du dix-huitième siècle, tant d'individus d'une nation qui se croit éclairée et spirituelle, aient pu être si long-temps dupes de stratagèmes qui n'auraient pas un instant trompé des Hottentots.

Au reste, on n'avait pas tellement compté sur l'infaillibilité de celui là qu'on n'en eût employé d'autres dont l'effet était plus certain. De peur que les émigrés ne prissent Thionville, (ce qui n'aurait pu arriver que par des intelligences dans la place) on avait fait arriver avant eux sept mille Autrichiens, commandés par le général Vallis, qui s'était emparé du seul poste d'où l'on pût battre la ville, et qui, ayant l'air d'aider les émigrés à la prendre, était là exprès pour qu'ils ne la prissent pas. Et comme M. de Vimphen, qui y commandait, avait son fils page du Landgrave de Hesse, il était clair qu'il n'agissait que par ordre du roi de Prusse, transmis peut-être par Schonfeld ou par Monsieur.

Quoiqu'il en soit, il fit une sortie de nuit sur les Autrichiens, dans laquelle il n'y eût rien de remarquable que la complaisance qu'eût le prince de Valdeck de se faire casser un bras

pour mystifier les émigrés. En effet, est-t-croyable qu'un prince parent et ami des auteurs de ces Machiavéliques farces ne fut pas dans leur secret, ainsi que nous y verrons le prince de Nassau et tant d'autres, dont les états et les finances ont augmenté aux dépens de la France ? Peut-on croire qu'il a été se faire casser un bras, la nuit obscurément et inutilement ? Au reste l'accident aura pu lui arriver d'une autre manière, et suivant l'usage dont nous avons vu mille exemples, on en aura fait une fausse version (54).

Cependant l'avant-garde Prussienne, commandée par le général Kalkreut marcha sur Longwi. Deux régimens de hussards, *Eben* et *Volfrag* s'éparpillent une heure avant jour, dans l'immense plaine qui est au niveau de la ville haute et se cachent sous des haliers. Soixante hussards s'avancent jusqu'aux glacis de la ville et tuent à coups de carabine les factionnaires qu'ils peuvent apercevoir.

Le commandant de la place ordonne au régiment de dragons qu'il avait de sortir sans trompettes, et de prendre ces hussards; et il le fait soutenir par deux bataillons d'infanterie de ligne. Les hussards Prussiens se replient assez lentement pour se faire suivre par les dragons et même par l'infanterie, sans discontinuer leur feu de mousquetterie par dessus l'épaule.

Lorsque le commandant Prussien (55) jugea l'infanterie française assez éloignée de la ville, au son des trompettes, les hussards sortent comme la foudre de sous les haliers, se mettent en bataille, en muraille, et le sabre à la main tombent sur les dragons qui furent presque tous pris ou tués. Une cinquantaine seulement, abazourdis d'une manière de manœuvrer dont ils n'avaient aucune idée, gagnèrent Longwi, à bride abattue, et conservèrent l'espoir de se battre une autrefois (56).

Pendant le peu de temps que cela dura, le commandant de l'infanterie, jugeant bien qu'il n'aurait pas le temps de rentrer dans la place, la forma en bataillon carré, la baïonnette au bout du fusil et les armes chargées.

C'était assurément ce qu'il avait mieux à faire. Ainsi rangée, il la crut inexpugnable ; mais il ne se doutait guères de ce qu'étaient des hussards formés par Frédéric.

Après avoir laissé quelques hommes pour garder les dragons et les chevaux pris, les hussards se dispersent sur les quatre côtés du bataillon carré, mettent le sabre à la main et le chargent à toute bride, sautant par dessus les baïonnettes. Il y eut quarante-deux hussards de tués, quatre-vingt et quelques chevaux de blessés,

mais il n'échappa pas un seul homme de cette infanterie ; officiers et soldats, tout fut pris ou tué.

Les trois mille volontaires que le commandant n'avait pas jugés nécessaires pour prendre les soixante hussards Prussiens, ou plus probablement, qu'il n'avait pas voulu exposer pour leur début, à des troupes dont la réputation, était si terriblement établie en Europe, ces volontaires étaient avec toute la ville sur les remparts. On doit juger de leur étonnement et de leur stupeur (57).

Le comte de Kalkreut s'étant approché avec son avant-garde, fit au nom du roi de Prusse, la première sommation, à laquelle le commandant ayant bravement répondu qu'il ne se rendrait qu'après trois assauts, le roi fit jeter une bombe qui écrasa une maison et fit trembler toute la ville. A la seconde sommation, la bravoure du commandant se soutenant toujours, une seconde bombe eût le même effet. A la troisième sommation, les habitans effrayés, prièrent le commandant de ne pas faire une résistance inutile qui causerait leur perte et la sienne ; il se rendit ; et le roi marcha sur Verdun. Son artillerie ayant jeté à terre une grosse tour, à l'entrée de la porte d'Etaim, le gouverneur se rendit aussi, après les trois sommations d'usage, et le roi continua sa

route triomphale par la Lorraine et la Champagne. En général habile, et qui ne veut pas être coupé, il la laissa bien garnie de ses troupes, et si bien, que s'il eut voulu aller à Paris, il n'aurait pas eu assez de monde pour assurer ainsi ses derrières.

Sur cette route, il existe un bourg, nommé *Fontoi*, près duquel est une montagne, exactement de la forme d'un pain de sucre tronqué, et d'une pente très-rapide. Ce plateau très considérable, était à moitié entouré d'un bois taillis impénétrable. Le reste de la circonférence avait un fossé large et profond, garni de grosse artillerie. Ce poste dominait au loin sur la campagne; il était tel que quatre mille hommes de troupes médiocres auraient pu y arrêter une armée plusieurs semaines.

Les Français y avaient un poste avancé, et il était rare que leurs postes fussent au-dessous de quinze mille hommes.

Le général Kalkreut y arriva le matin; et ses hussards, ayant trouvé dans la plaine un régiment de chasseurs à cheval français, le détruisirent entièrement (58). Le soir, le général français, paraissant vouloir faire bonne contenance, alluma des feux sur la montagne, et décampa pendant la nuit.

Les habitans d'un bourg nommé *Vonck*, dans une position tellement forte qu'ils prétendaient que Jules César y avait échoué, secondés d'ailleurs par quelques canons qu'ils avaient trouvés dans le château de leur seigneur, et par un détachement des volontaires de 1789, refusèrent aux princes des fourrages. Les rouges de la maison du roi enlevèrent le bourg, le sabre à la main et le brûlèrent.

Les émigrés étaient, comme nous l'avons vu, occupés à croire qu'ils faisaient le siége de Thionville, tandis que le général Vallis, qui le faisait aussi, était sûr qu'ils n'y entreraient pas plus que lui. Comme ils étaient quatorze mille, le roi de Prusse et surtout Monsieur, craignant qu'il ne prit envie au maréchal de Broglie d'exécuter sa motion sans la refaire, et de marcher avec eux à Paris par une autre route que celle du roi, le général Schonfeld ordonna de sa part que la cavalerie des émigrés suivit l'armée Prussienne, en Champagne. Et par un notable surcroît de prudence, quinze mille Autrichiens de l'armée du Brisgaw et quinze mille de celle des Pays-Bas, côtoyaient les ailes de l'armée Prussienne, et tenaient les émigrés enveloppés de cent mille hommes au lieu de soixante-dix mille.

Le comte de Clerfait qui commandait l'armée venant des Pays-Bas, arriva à Croix-Champagne

où il trouva environ quarante mille Français, qui avaient jonché d'arbres énormes, l'espace d'une lieue, la grande route qui traverse la forêt. Les Autrichiens furent donc obligés de la déblayer d'une main, et de se battre de l'autre. Tout cela fut fait avec une telle célérité que les Français n'ayant pas eu le temps de couper un pont sur la (59) Marne, perdirent huit à neuf mille hommes (60).

La cavalerie des émigrés suivit donc le roi de Prusse en Champagne. Là, après quelques semaines d'attente et du jeûne le plus austère qu'aient jamais fait les gymnosophistes de l'Inde et les pères de la Trappe, elle reçut l'ordre de faire retraite, et elle apprit en même temps que le roi de Prusse en personne, avait déjà fait la sienne jusqu'à Verdun, c'est-à-dire à vingt-cinq lieues en arrière de son armée. Cette fuite dévoilait clairement ses projets, et expliquait pourquoi il avait laissé une partie de son armée sur sa route.

Le prince de Nassau, pour consoler les émigrés, ou pour se moquer d'eux, vint leur apprendre que, dans un conseil tenu la veille dans la tente du roi de Prusse, le duc de Brunswick avait dit, parlant des Français postés au passage de la lune : " Je sais bien que je pourrais passer sur le ventre de ces gueux-là (61) : mais ils

sont si nombreux et ont tant d'artillerie que je pourrais perdre une partie de l'armée du roi. Il faut reculer pour mieux sauter: je reviendrai au printemps avec six cents mille hommes, s'il le faut, et je jure sur mon épée de n'en faire qu'une promenade." Telle est mot pour mot la version du prince de Nassau; et il paraît bien qu'elle lui avait été dictée. Ce n'est pas qu'elle ne fût aisée à réfuter par une conséquence même de ce qu'avait dit le prince: " qu'il était bien sûr de mettre les Français en déroute," ce qui ne peut manquer d'arriver aux gens sur le ventre desquels on passe.

On pouvait donc lui objecter que le plus grand général de l'Europe (62) ne pouvait ignorer que plus une armée en déroute est nombreuse, et plus il est difficile de la rallier; surtout quand elle est Française. Tacite l'a dit il y a seize siècles.

Si le prince de Nassau apprit aux émigrés l'opinion du duc de Brunswick il se garda bien de leur parler de la réponse du brave maréchal de Castries qui s'adressant au roi de Prusse, lui dit : " Sire, si M. le duc de Brunswick croit ne pouvoir pas emporter les batteries Françaises avec votre armée, je supplie votre majesté de me permettre de les enlever avec la cavalerie des émigrés; et si je n'y réussis pas, ma tête

en répondra à votre majesté." *M. de Castries*, répondit le roi, *une armée de gentilshommes est trop précieuse pour la compromettre ainsi.*

Il est remarquable que, relativement à une autre question, ce même roi avait déjà fait, *mot pour mot*, la même réponse à un officier supérieur de la maison du roi de France, qui lui avait été présenté à Bingen, par le comte de Bischoverder.

Les émigrés, manquant de tout, firent une retraite qui devint funeste à plusieurs d'entre'eux qui périrent en cherchant à manger.

Le quatrième jour, les princes français couchèrent au château de Scy, sur la route de Sédan, au Chêne le Pouilleux. La garnison de cette ville que l'on disait de six mille hommes, vint la nuit pour les enlever, ce qui était d'autant plus facile que ce château n'était gardé que par un petit détachement de Royal Allemand. La garnison s'était fait suivre par les gardes nationales des villages voisins. Elle avait quatre pièces de canon qui furent mises en batterie à cent cinquante pas du château où étaient les princes, avant l'arrivée des émigrés. Un rang entier de chevaux des gardes du corps fut tué à bout portant, sans que ceux qui les montaient fussent blessés. Dans l'instant, la forêt fut entourée par la maison du roi, qui prit plusieurs prisonniers. Un

aide-de-camp du marquis d'Autichamp, nommé le chevalier de La Porte, Bordelais, ayant été tué par un de ces misérables, auquel il venait de sauver la vie, alors on sabra tous ceux qui, à l'exemple de ce brave patriote voulaient ramasser leurs fusils après s'être rendus. On en tua quatre-vingt-douze, et on prit leur commandant qui était un maître de forges. Ce fut le 3 Octobre, même jour de la bataille de Montcontour. Ce fut la seule affaire pendant la retraite.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on croira sans peine que si Monsieur n'y eut pas été, les princes et les maréchaux auraient été enlevés.

Arrivés à Arlon, les émigrés y furent licenciés; et de peur, sans doute, qu'aucun Français qui n'aurait pas eu l'honneur de se dévouer pour sauver Louis XVI et pour s'opposer à la guerre civile, pût jamais y prétendre, Monsieur fit passer à Roberspierre la liste de ces infortunées victimes de leur ignorance et de son atroce machiavélisme. Jugez par-là, lecteur, de la tendresse de ce bon père pour ses enfans, de ce plus vertueux des rois pour ses sujets, et appréciez la précaution de Frédéric-Guillaume de ne vouloir pas *compromettre cette brave noblesse.*

Nous avons vu que le roi de Prusse avait déjà fait vingt-cinq lieues à reculons, lorsque les émi

grés reçurent l'ordre de la retraite. Cette lâche perfidie, inouïe dans les annales de la scélératesse, ne trompa que des aveugles, confirma les projets les plus horribles, et fit monter Louis XVI sur l'échafaud où son frère le traînait depuis si long-temps.

C'était bien la peine que le roi de Prusse s'associât à ce monstre dans l'exécration de tous les siècles, ayant déjà un pied dans la fosse !

En vain répandit-on, pour voiler cet épouvantable forfait, une foule de mensonges plus absurdes les unes que les autres ; en vain dit-on que l'assemblée avait envoyé de l'argent à ce prince : que Louis XVI lui avait écrit pour le *prier de se retirer*, ce que Louis n'aurait pu faire que par le conseil des traîtres qui voulaient sa mort, cette retraite étant le plus sûr moyen de l'avancer. (63) En vain dit-on que Mallet du Pan avait été le porteur de cette lettre, ce qui était probable d'après les preuves que nous avons vues de sa complicité avec Monsieur : en vain dit-on que le roi de Prusse n'avait fait sa retraite que parce que l'empereur ne lui avait point envoyé d'armée comme ils en étaient convenus ; (64) en vain ajoutait-on que la dissenterie avait fait périr une partie de l'armée prussienne, ainsi que le défaut de vivres.

Rien n'est plus faux ; jamais armée n'a été mieux approvisionnée ; les émigrés seuls mouraient de faim ; et peut-être ne serait-ce pas abuser du droit de conjecturer, que de croire que l'intention de Monsieur et même du roi de Prusse, était de s'en délivrer par cet atroce moyen. Ce qui autorise à le penser, et qui n'est pas une conjecture, c'est que ce prince en repassant à Verdun, y laissa de malheureux émigrés, malades à l'hôpital, qu'il ne daigna pas sauver, comme il le pouvait d'un mot, et comme il le devait, puisque c'était par son infâme trahison qu'ils étaient tombés dans le piège, et qu'ils furent guillotinés. Après l'ordre de la retraite, de quoi peut-on s'étonner ? les impostures répandues pour cacher ces horreurs, les dévoilent clairement, et prouvent la collusion manifeste de tous les bourreaux de Louis XVI ; et, qui que vous soyez, lecteur, qui pourriez avoir le moindre doute, lisez et frémissez !

" La retraite des armées coalisées dans les plaines de la Champagne, en 1792, a été la source des plus graves inculpations contre le prince Ferdinand de Brunswick qui en était le chef, et dont la conduite, jusqu'à cette époque, n'avait jamais cessé de mériter l'estime publique.

" *Retiré dans ses états*, il ne put ignorer les

bruits injurieux qui couraient sur son compte ; il en était vivement affecté, et ne s'en consolait qu'en s'occupant du bonheur de ses sujets dont il était adoré.

" Il accueillait d'ailleurs avec la plus grande bonté les émigrés français qui pouvaient lui être présentés. Il s'attacha particulièrement à l'évêque de Lisieux, (M. de la Féronais) qui résida quelque temps à Brunswick. Un jour qu'il se promenait avec lui, tête-à-tête dans sa bibliothèque, l'évêque de Lisieux s'arrêta avec étonnement devant un ouvrage français, dans lequel, l'auteur, homme aussi estimable par ses qualités personnelles, ses talens en diplomatie que par la chaleur de son imagination, cherchant à démontrer que le crime exécrable du 21 Janvier, 1793, était la suite prévue de la retraite du prince Ferdinand, et avait été concertée, ajoutait : *l'univers en pleurant l'auguste et infortunée victime, ne pensera qu'avec horreur à son bourreau.* Vous voyez, lui dit le prince, les larmes aux yeux, un ouvrage *que je ne regarde pas sans frissonner* : quelle que soit la situation des Français qui ont tout sacrifié pour Dieu et pour leur roi, ils en sont récompensés *par l'estime de l'Europe : je suis bien plus malheureux qu'eux ;* je sais qu'on me couvre généralement d'une tache ineffaçable ; *je n'ai pour moi que ma conscience, et il ne m'est pas possible de me justifier.*"

" Un mot aussi extraordinaire, ajoute l'écrivain qui rapporte cette conversation, proféré avec l'expression du plus vif sentiment, et dans la bouche d'un souverain dont la conduite jusqu'alors n'avait jamais été souillée du plus léger reproche, ne semble-t-il pas jeter un voile encore plus obscur sur les motifs inconnus de cette incompréhensible et funeste retraite ?"

Loin de jeter un voile obscur sur ces motifs, ce mot, le plus précieux monument de l'horrible histoire du dix-huitième siècle, suffirait seul à les dévoiler. En effet qui peut empêcher un prince souverain, le plus grand capitaine de l'Europe, de se justifier d'un crime atroce ? Quoi, le beau-frère du roi de Prusse, n'ose se laver d'un abominable régicide? Qui peut le retenir ? La crainte de mourir par la main de ses complices, de ses alliés ? Mais, quand il n'aurait pas trempé dans cette longue et horrible conjuration ; quand il serait arrivé jusqu'en Champagne sans la soupçonner, devait-il s'en rendre l'exécuteur ? il fallait mourir comme il avait vécu.......... en héros.

Sa conscience ne lui reproche rien ! ah ! malheureux prince ! bourrelé de remords, on voit qu'il cherche à se donner le change à soi-même.

Le lendemain de l'ordre de retraite, l'assem-

blée se mit en convention, décréta la république, et la mort du roi, décidée depuis long-temps, fut définitivement arrêtée et fixée (65).

" Je ne puis me dissimuler qu'on a mis en œuvre autour de nous tous les moyens d'influence pour arracher à la convention nationale une sentence de mort." Vote de Grangeneuve, au jugement de Louis XVI.

" C'est en vain que Roberspierre essaya de réfuter cela par ces mots: " Je croirais moins encore que ces despotes répandent l'or à grands flots pour conduire leur pareil à l'échafaud, comme on l'a intrépidement supposé."

Ce monstre avait sans doute ses raisons pour parler ainsi. Sa correspondance avec Monsieur, la pension qu'en a obtenu sa sœur, les a suffisamment dévoilées. Ainsi sa dénégation est une preuve de plus.

La convention, voyant le roi de Prusse en fuite, leva douze armées de cent mille hommes chacune pour le prendre. Elle apprit à la France que l'armée de ce monarque était détruite, quoiqu'elle se retirât intacte et dans l'ordre le plus imposant et le plus redoutable, au-delà de l'électorat de Mayence où elle prit ses quartiers d'hiver. Nous l'en verrons sortir avec de terribles éclats, aussitôt

que des Français, instrumens aveugles de l'empire, auront fait l'irruption dont nous allons parler dans les trois électorats ecclésiastiques.*

Custines, qui n'était connu que parce qu'étant en 1776, colonel d'un régiment de dragons de son nom, il l'avait échangé pour un régiment d'infanterie de deux bataillons, et s'en était allé à Boston avec les héros ses collègues; Custines se distingua même parmi eux. N'ayant rien moins que l'humeur démocratique dont il fut saisi depuis, un capitaine de son régiment eut la malhonnêteté de lui arracher ses épaulettes à la parade. Admirons ici la bizarrerie de la fortune! bien des gens ont cru que, sans cet accident, il n'aurait jamais eu l'honneur de commander une armée de cent mille hommes. Quoiqu'il en soit, ce fut lui qui détruisit cette fameuse armée prussienne, en

---

* Dans sa vie, écrite par lui-même, Dumouriez est presque toujours véridique, et en voici un exemple: "*M. de Maurepas*, dit-il, *est le plus criminel de tous les ministres, et l'un des principaux auteurs de tous les maux de la France.*"

L'on sentira bien qu'il n'a pas osé dévoiler des causes liées à celle-là, et qu'il est absolument possible qu'il ignorât. C'est par une de ces deux raisons qu'il dit au livre 1er. p. 28, *qu'il a sauvé la France en* 1792, *en forçant le duc de Brunswick à se retirer de la Champagne.*

Au reste les notes *des nouveaux éditeurs*, sur son ouvrage, et sur la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, ont été faites exprès pour dénaturer toutes les vérités qui contrediraient le roman convenu.

la suivant de loin, *avec respect et prudence ;* et puis il s'empara de l'électorat de Mayence que le duc de Brunswick n'avait pas voulu occuper ; nous en verrons la raison.

Pendant ce temps-là, Dumouriez et Miranda, avec chacun une armée de cent mille Français, entrèrent dans les Pays-Bas dont ils couvrirent la surface, ainsi que celle de l'électorat de Cologne, tandis qu'une autre armée française s'emparait de celui de Trèves ; et dans les trois électorats ecclésiastiques, il ne resta ni électeurs, ni évêques, ni prêtres, ni moines.

L'empereur d'Allemagne savait si positivement que cette irruption devait se faire que *plus de deux mois avant*, son trésorier impérial de Nieuport reçut l'ordre de se retirer dans le cœur de la Hollande. On pouvait même lire sur la poree d'une auberge ; *les Français seront ici le 20 Décembre.*

Cependant, *ce qui est bien remarquable*, l'empereur qui avait cent mille soldats sur la frontière, sans compter trente mille émigrés à sa disposition, ne voulut laisser au baron de Beaulieu que quatorze mille hommes. Il serait difficile de trouver une preuve plus certaine et plus évidente de la volonté dans laquelle il était ainsi que ses alliés, de laisser entrer les Français en Allemagne.

L'habile général, avec sa petite armée, manœuvra si bien, que, tout en laissant prendre Mons, suivant les ordres de son maître, il tua dans trois jours trente mille Français qui furent aussitôt remplacés que morts. Pendant vingt-trois semaines que dura cette invasion, les routes de Paris en Flandres, en Champagne, en Lorraine et en Alsace, étaient jour et nuit couvertes de fanatiques qui, croyant courir à la gloire et à la fortune, trouvaient infailliblement la mort sur leur route.

Voici un fait certain qui aurait un peu ralenti l'ardeur martiale, si la convention ne l'eût caché avec soin. Dumouriez, pour ne laisser aucune trace de cette épouvantable boucherie, fit jeter les morts dans une carrière. Le propriétaire, se voyant ruiné, alla à Paris et demanda soixante mille francs de dédommagement. On voulut les lui donner en assignats ; il n'en voulut point, et il déclara que, si on ne le payait pas en argent, il ferait vider la carrière, et que toute l'Europe saurait que quatorze mille Autrichiens avaient, dans trois jours, exterminé le tiers d'une armée française de cent mille hommes. Le secret était trop important pour le laisser divulguer ; la somme fut payée en argent.

Des armées aussi nombreuses nécessitaient des magasins immenses. Ainsi, tandis que Dumou-

riez et Miranda en remplissaient Gand, Bruges, Bruxelles, Liège et Cologne, Custines les encombrait à Mayence, à Spire, à Francfort-sur-le-Mein, et l'autre armée en remplissait Grevenmark, Trèves et Coblentz.

Il faut ici se rappeler le projet du Grand Frédéric, de débarrasser les papes des soins temporels si incohérens et si opposés à leur monarchie spirituelle; projet adopté par les grandes puissances, et que Joseph II avait commencé à exécuter. Il est bien évident que les électorats ecclésiastiques, qui donnaient aux papes une si grande influence en Allemagne et une extrême facilité pour la troubler, de laquelle ils avaient trop souvent usé, devaient être supprimés. C'était nécessairement la première opération de ce grand ouvrage, en Allemagne. La mort précipitée des deux derniers empereurs, Joseph et Léopold, n'était pas propre à y faire renoncer; mais elle avertissait seulement les autres rois d'avoir plus de prudence, et *de coudre la peau du renard à celle du lion*. Telle est la vraie cause pour laquelle les Français ont été chargés de l'exécution entière du projet, dont l'expédition des électorats ecclésiastiques n'a été que la première scène.

Cela est si vrai que, dès que le clergé, haut et bas, séculier et régulier eut vidé les trois électorats, sur tous les points de cette immense ligne,

les Français furent attaqués au même instant avec une impétuosité d'autant plus dangereuse que leur présomption et leur imprévoyance ne leur en laissaient pas même soupçonner la possibilité. Ils se croyaient irrévocablement maîtres de tout ce qui est à l'occident du Rhin, depuis Spire jusqu'à Breda, lorsque la nuit du 3 Mars 1793, vit commencer la plus terrible débacle dont on eut encore eu l'idée. Ils n'eurent pas même le temps de faire main basse sur les riches sacristies de ces contrées, au grand déplaisir des généraux et des commissaires de la convention.

Il faut en avoir été témoin pour avoir une idée de l'exaltation des têtes françaises à l'époque de cette invasion. Aussi est-ce celle que l'on avait depuis long-temps *fixée pour la mort du roi.*

L'irruption dura vingt-trois semaines ; la fuite, ou plutôt la débandade vingt-trois jours. Le crime atroce du 21 Janvier et la sécularisation des électorats ecclésiastiques furent deux résultats de la première ; la seconde fut signalée par la mort de deux cent mille Français, et par la prise de leurs immenses magasins *qui servirent à nourrir pendant seize mois les armées coalisées* : les gens qui croyent de bonne foi que sa Sacrée Majesté le hasard a fait tout cela, ne sont-ils pas d'habiles politiques ?

Ceux qui ont étudié le métier de la guerre et le caractère des nations de l'Europe, savent que partout il est difficile de rallier une armée en déroute, lors même qu'elle n'est pas nombreuse. mais chez les Français, c'est plus que difficile, c'est impossible. Et cette difficulté s'accroît dans une progression étonnante, en raison de l'immensité de l'armée. L'insubordination qui leur est naturelle, augmente avec le malheur et le danger. Tacite a dit des Gaulois : *plus que des hommes à la première attaque, moins que des femmes à la seconde.* Mais j'ai bien peur que Tacite ne se soit laissé aller au plaisir de faire une antithèse, et qu'il n'en ait un peu exagéré la première partie, qu'après la conquête des Gaules par les Germains, les vaincus, en bien plus grand nombre mêlés aux vainqueurs, s'appliquèrent probablement. Ce qui me le fait craindre, c'est que dans huit campagnes, Jules César conquit les Gaules ; et que les seules légions romaines qui soient entrées dans la Germanie septentrionale, sont celles de Varrus, desquelles les ossemens servirent à construire une grande pyramide. Cela ne prouverait-il pas que le nord de la zône tempérée produit des soldats plus robustes que le centre et le midi de cette même zône, ainsi que Naples produit de plus belles, ou plus de belles voix que la Basse-Bretagne ?

L'armée Prussienne, qui avait été *détruite*

dans les plaines de la Champagne, et puis encore par Custines, surprit les Français dans Spire et dans Francfort-sur-le-Mein, dont les portes lui furent ouvertes ; et tandis que le Prince de Cobourg poussait si vigoureusement ceux qui avaient sécularisé Cologne, le duc de Brunswick assiégeait ceux qui avaient sécularisé Mayence. Il n'y avait jamais eu plus de dix mille soldats de garnison ; Custines y entassa vingt-deux mille. Son armée d'observation était de cent mille ; et chaque perte qu'elle éprouvait, ce qui lui arrivait souvent, était aussitôt réparée. Malgré cela, il ne pût jamais faire lever le siége, et Mayence fut pris le vingt-sixième jour de tranchée ouverte et par capitulation ; la garnison, dont la moitié avait péri, n'ayant pas jugé à propos d'attendre l'assaut qui, d'après la troisième sommation, l'aurait fait passer au fil de l'épée.

Les militaires instruits savent que le plus haut période de l'habileté d'un général d'armée, consiste à prendre de vive force une place fortifiée, malgré des armées qui veulent en faire lever le siége. C'est ce que fit alors le duc de Brunswick en digne élève de Frédéric. Et rappelons-nous ici ce que nous avons remarqué sept mois avant en Champagne ; c'est que le roi de Prusse, et *ce même duc de Brunswick*, *avec cette même armée Prussienne*, n'avaient pas *osé attaquer* les Français dans un poste *cent fois moins difficile et moins dan-*

gereux à prendre dans une heure que Mayence dans vingt-six jours.

Dumouriez et Miranda avaient entrepris le siége de Maestricht. Un prince de Hesse, qui y commandait, répondit à la première sommation : *qu'il se rendrait quand son mouchoir brûlerait dans sa poche.* Le style de cette réponse annonce assez qu'il n'était pas fort inquiet sur le sort de la place. Il savait que les Français n'avaient pas fait de siéges depuis cinquante ans, et que, dans cette espèce de guerre, il est nécessaire que les troupes soient instruites et aguerries. L'événement justifia ses conjectures. Voulant cependant donner à sa garnison le spectacle d'un siége, il laissa les Français travailler tranquillement à leurs tranchées ; et quand les batteries furent établies, la quatorzième nuit il fit une sortie, tua deux mille et quelques hommes, combla les tranchées, encloua plusieurs canons et emmena le reste dans la place. Miranda écrivit à la convention qu'il avait perdu *dix-neuf hommes.* Le siége fut levé le même jour.

Le prince de Saxe-Cobourg, digne élève du général Russe Souvarof, et digne émule du duc de Brunswick, était général en chef des armées impériales, et avait sous ses ordres, le prince d'Orange, le comte de Clerfait et le baron de Beaulieu. Ces quatre généraux attaquèrent aussi, la

nuit du 3 Mars, les Français, et les poussèrent si rudement depuis Cologne jusqu'à la plaine de Famars, sous le canon de Valenciennes, que ce ne fut pour ainsi dire qu'une débandade de vingt-trois jours.

Dumouriez et Miranda ayant réuni à Nervinde les débris de leurs immenses armées, s'y retranchèrent avec un fossé large et profond garni d'artillerie. Les cuirassiers de l'empereur le franchirent en muraille. Cinquante mille Français furent pris ou tués. Il arriva là au prince de Cobourg, comme à Charles XII à Nerva, d'avoir plus de prisonniers que de soldats, et ce furent les plus heureux. Les Français avaient commis tant d'horreurs lors de leur invasion, que dans leur déroute, ceux qui échappaient aux armées coalisées, étaient fusillés par les paysans. (66) De ces armées innombrables qui, depuis quatre mois, avaient sans cesse reçu des renforts, à peine restait-il quarante mille hommes à Famars.

Les deux tiers, excédés de terreur et de fatigue, crièrent *Vive le roi*. L'autre tiers, composé de jacobins qui craignaient la corde, ne voulut pas crier.

Si les généraux Autrichiens eussent voulu appuyer ces deux tiers, il est clair que le troisième eût pu être fusillé sans qu'il en échappât

un seul homme, et que marchant ensemble à Paris, la contre-révolution était faite et Louis XVII sur le trône.

Ce n'était probablement pas là ce que l'on voulait, puisque les généraux de l'empire reculèrent leur camp ; et la majorité Française, à son grand étonnement, ne se voyant pas soutenue, revint à l'avis des jacobins. Alors le prince fit entourer Valenciennes, commencer le siége et bloquer Condé. Ce fait seul prouverait comment et par qui la révolution s'est faite, et il y a quelques centaines de preuves dont on pourrait dire la même chose. Ce qui coincide fort bien avec celui-ci, c'est que l'entrée des camps coalisés était défendue aux émigrés ; d'où il résulte encore que si ceux qui les accusent d'avoir combattu pour la cause des étrangers n'étaient pas les plus vils, les plus lâches, les plus atroces des calomniateurs, ils seraient les plus stupides imbéciles que la France ait jamais produit, ce qui leur serait bien plus honorable.

Dumouriez avait été si bien battu par le prince de Cobourg que la convention lui envoya une députation de cinq de ses membres pour le prier en cérémonie de se rendre à la barre. Il les fit garotter et mener au prince de Cobourg qui lui envoya un passeport et les fit mettre dans la citadelle de Coblentz où ils restèrent jusqu'à ce qu'ils

eurent l'honneur d'être échangés pour Madame Royale.*

Il y avait dix-huit mille hommes de garnison dans Valenciennes, où l'on n'en avait jamais mis plus de sept mille. Les assiégeans n'était guères que le double des assiégés; et d'après l'axiôme reçu en tactique, que, toutes choses égales d'ailleurs, il faut cinq assiégeans contre un assiégé, l'on devait croire Valenciennes imprenable; cependant le vingt-cinquième jour la brêche étant considérable, le prince fit faire la troisième sommation, donna une heure pour délibérer et annonça l'assaut au défaut de la réponse.

Le commandant qui était un jacobin, nommé *Ferrand*, jugeant la chose sérieuse, et voulant la peser avec réflexion, se mit dans un tonneau vide, sortit ainsi de la place sur une charette et se sauva; il y a toute apparence qu'on ne voulut pas le prendre. La moitié de la garnison avait péri, et, d'après les journaux, quatre mille habitans.

Le prince avait détourné le cours de l'Escaut; et, pour placer ses batteries, il avait fait un ouvrage que l'on comparait à ceux des Romains;

* L'un deux s'appelait Camus, et M. de Bièvre, disait qu'il n'avait jamais été si bien nommé.

il avait été comme le duc de Brunswick à Mayence, entouré d'armées Françaises qui avaient vainement essayé de lui faire lever le siége, et il les avait traitées de la même manière.

Custines ayant perdu Mayence et une grande bataille, la convention le fit guillotiner. Le duc de Lauzun, qui avait été malmené par Beaulieu, le fut aussi par le duc de Brunswick et par le général Gaston qui n'a peut-être été bien connu que par ceux qui le croyaient Russe. (68) Luckner, Berruyer, Beauharnais et plusieurs autres le suivirent de près sur l'échafaud. Chaque bataille que donnaient les deux princes était marquée par le supplice de quelque général Français. C'était une répétition de l'histoire d'Athènes. (69)

Ce qui démontre l'identité du plan des puissances coalisées, c'est que les restes des garnisons de Mayence et de Valenciennes eurent, mot pour mot, la même capitulation ; la vie sauve, et renvoyées sans armes à condition de ne pas servir d'un an contre les puissances coalisées. La convention, qui ne reconnaissait point de lois, les fit venir à Paris, les habilla, les arma, les félicita de leurs victoires et les envoya de suite se couvrir de gloire à la Vendée. *Gaston* ne leur en fit pas attendre l'occasion ; peu de jours après leur arrivée, ces vingt mille hommes furent détruits. Santerre arriva trop tard à leur secours avec trente mille Parisiens qui avaient cru ne trouver

que des moines et des paysans. Il est certain qu'il y avait des paysans qui ont fait des choses incroyables; mais il y avait aussi une cavalerie rouge, aussi redoutable, s'il est possible, que les husards d'Eben. Si c'étaient des moines, il fallait que les capucins et les recollets eussent fait de grands et rapides progrès en tactique, quoiqu'ils n'eussent pas été à l'école de Frédéric.

Santerre était à peine arrivé que Gaston le renvoya plus vite qu'il n'était venu. On m'a assuré que son cheval n'était tombé mort qu'après quinze lieues de course. Quand un général s'occupe autant de sa personne, et aussi peu de son armée, il est facile de ce juger qu'elle devient quand il n'a pas un maréchal Schwerin pour le remplacer.

Valenciennes étant pris, ainsi que Condé, le comte de Clerfait assiégea le *Quesnoi*, qui se rendit de la même manière, à une circonstance près. Nous avons vu que la Belgique était pleine de jacobins, et que l'empereur ne s'en inquiétait guères, puisqu'il n'avait donné au baron de Beaulieu que quatorze mille hommes au lieu de cent mille qu'il pouvait lui laisser pour s'opposer à Dumouriez et à Miranda qui venaient l'attaquer.

La propagande jacobite était alors dans la plus grande activité; car les Belges voulant

prouver leur zèle à la convention, lui donnèrent une légion de quinze cents volontaires. Dans aucun temps, le Quesnoi n'avait eu plus de trois mille hommes de garnison, on y en mit huit mille. Et comme, d'après l'usage, le manifeste de l'empereur annonçait à tous ses sujets qui seraient au service de la convention, de le quitter, sous peine d'être fusillés s'ils étaient pris les armes à la main, elle jugea que le Quesnoi serait imprenable en y mettant les Belges.

Le comte de Clerfait voulut montrer qu'il était grand maître de l'artillerie; le dix-neuvième jour du siége, la brêche était immense. Il fit faire la troisième sommation, donna une heure pour délibérer, annonçant l'assaut au défaut de la réponse. L'argument était pressant. Huit cents Belges qui restaient encore, aimaient mieux être tués sur la brêche que fusillés; mais trois mille Français, qui restaient aussi, ne furent pas du même avis, non plus que les habitans. Le comte de Clerfait entra donc par la brêche; les Belges furent presque tous fusillés, et quelques chefs de leur insurrection furent pendus. Le lendemain, les orateurs de clubs, établis en Belgique, furent muets.

Le froid, qui fut terrible, força très à bonne heure de prendre des quartiers d'hiver. Dès que

l'approche du printemps permit de s'occuper d'un siége, le prince d'Orange entoura Landrecies. C'était le dernier boulevard de la convention ; on peut juger si elle négligea ce qui pouvait le défendre.

Les Espagnols, les Portugais et les Piémontais qui n'avaient point déclaré la guerre à la France ne la firent point en 1792. Mais d'abord après la mort de Louis XVI, ils étaient venus s'établir sur les frontières Françaises. Ils voulaient si peu entrer en France qu'au lieu de tentes portatives en coutil, ils avaient des barraques de bois, tant ils étaient sûrs que leurs camps ne seraient pas forcés par les Français, quoique supérieurs en nombre.

C'est une forte preuve du mépris que les étrangers avaient pour la tactique Française.

La France fut alors entourée de tous côtés, par mer comme par terre ; et dans toute l'étendue de cette immense circonférence, il n'y avait pas de jour que quelque armée française ne fut écharpée sur terre et quelque escadre battue sur l'océan et la Méditerranée.

Le sang français couvrait la terre, et se mêlait aux eaux des deux mers. Des volontaires

de 1789 évalués à trois millions, et de l'armée de ligne, qui, avec la gendarmerie, pouvait aller à trois cents mille hommes, à peine restait-il sous les armes et sans blessures dangereuses deux cent vingt mille hommes au commencement de 1794. En défalquant, comme on le faisait, cinq cent mille hommes, pour ceux qui avaient acheté leur congé ou qui avaient déserté, reste que la France avait perdu dans vingt-huit mois de guerres civile ou étrangère près de trois millions d'hommes (70).

Cela est si positif qu'environ quatre mois avant de périr, Roberspierre fît cette autre levée de dix-huit à vingt-cinq ans, qui n'alla pas au deux tiers des volontaires de 1789, presque entièrement moissonnés par les maladies, la misère et le fer des ennemis.

C'est cette dernière levée composée d'enfans qui n'avaient jamais touché de fusils de munition; qui quittaient pour la première fois leurs charrues ou leurs boutiques, (71) des recrues qui pleuraient à chaudes larmes et que leurs officiers avaient la barbarie de pousser en avant avec de l'artillerie chargée à mitraille par derrière; c'est cette levée de dix-huit à vingt-cinq ans qui a fait tous les miracles que nous allons voir; qui a chassé les étrangers, qui a détruit leurs

armées, conquis l'Europe et *détrôné les rois, lesquels sont venus remettre Louis XVI sur le trône.*

Si les volontaires de 1789 étaient des héros brûlant d'une soif inextinguible de gloire, d'argent et de biens nationaux, les volontaires forcés de 1794 étaient des enfans désolés de quitter le sein de leurs mères, mais comprimés et abrutis par l'horrible terreur qui, jointe à la guerre, faisait, depuis 14 mois, de la France un vaste cimetière.

Quelques historiens français ont confondu ces deux levées qui n'ont cependant rien de commun, puisque celle-ci n'a été faite que quatre ans après l'autre; et cela les a jetés dans de grandes erreurs qui n'ont pas été involontaires chez tous, et principalement chez ceux qui ont eu pour but d'amonceler des nuages.

Ceux qui n'ont rien étudié, et ceux même qui ont étudié l'histoire, mais dont les idées ne se sont jamais arrêtées sur l'importance de la tactique militaire, ont dû nécessairement être dupes de ce roman absurde tracé par la politique pour cacher des opérations fiscales et pour dénaturer des horreurs Machiavéliques. Les gens qui ne lisent que pour dire qu'ils ont lu, pour apprendre

tous les matins ce qu'ils diront l'après-dinée, qui ne réfléchissent point à ce qu'ils lisent, et qui reçoivent les absurdités, les contradictions, comme des vérités certaines, les sophismes comme des argumens invincibles, ne peuvent échapper aux erreurs que leur distribuent avec privilège les trompettes de la renommée. Avec le plus grand amour de la vérité, et beaucoup de bon sens naturel, on peut encore être trompé sur des connaissances que l'on n'a point cultivées. Or, j'ose assurer qu'avant la révolution, et même depuis, rien n'est plus rare en France, même parmi les militaires, que des gens qui aient des notions un peu étendues sur la tactique militaire de l'Europe. Presque tous la font consister dans ces petits détails qu'un caporal doit savoir comme son colonel.

Quant à ceux qui ont cherché à s'en instruire et qui connaissent les prodiges qu'elle fait, je ne pense pas qu'ils aient pu être sérieusement dupes du roman en question, ni qu'ils puissent aujourd'hui révoquer en doute la vérité du principe reconnu par tous les grands généraux et confirmé par l'histoire du monde entier.

Nous pouvons y ajouter un exemple bien illustre, c'est celui de Frédéric, qui seul, contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, triomphe d'elles et gagne douze grandes batailles.

Est-ce au nombre de ses soldats qu'il les doit ? Ces puissances en avaient vingt fois plus que lui. C'est donc à sa tactique ; cela est sûr.

Nous avons vu trois millions de Français détruits dans vingt-huit mois par quatre cent mille étrangers. Les Français sont-ils moins braves ? Non ; mais moins bons tacticiens ; c'est incontestable. Cet exemple est moins extraordinaire que celui de Frédéric.

Mais ce qui l'est encore plus, c'est le changement de scène que nous allons voir, et qui commence à l'époque où nous sommes, après la prise de Landrecies par les Autrichiens, de Saumur par les Vendéens, et que suivit de près le supplice de Roberspierre.

Si les historiens dont nous venons de parler avaient noté par ordre chronologique les principaux événemens qu'ils voulaient décrire ; s'ils n'avaient pas confondu les deux levées en question, ils ne seraient pas tombés dans des erreurs qui cachent la vérité la plus importante ; et qui prouvent une ignorance profonde de la guerre, laquelle est tellement liée à l'histoire, et particulièrement dans la révolution, que l'on ne peut écrire l'une sans connaître l'autre. Revenons à nos recrues nouvellement levés.

On les enrégimenta donc, et on leur donna pour officiers les plus enragés jacobins parmi les tristes restes de l'armée de ligne et des volontaires de 1789, échappés au fer étranger. Ils commençaient à s'exercer, lorsque le prince d'Orange ouvrit la tranchée devant Landrecies, qui, ainsi que Saumur, fut prise le 2 Mai 1794. Alors le chemin de Paris était ouvert de tous côtés ; il ne restait plus de places fortes qui pussent en empêcher l'entrée ; mais les rois ne voulaient pas plus y aller en quatre-vingt-quatorze qu'en quatre-vingt-douze. Deux choses le prouvent ; l'une, que le duc de Brunswick resta sur la frontière avec l'armée Prussienne, l'autre, que la convention ne décampa point de Paris ; *preuve sans réplique d'intelligence.*

Les rois voulaient seulement détruire Robespierre et son parti, (72) les jacobins et les clubs. Le comité ordonnateur qui soldait une partie de la convention, la retint à Paris ; et comme il avait toujours ses acteurs prêts d'avance, pour toutes les grandes scènes, il met Tallien en avant où, après le plus horrible début, son rôle devait devenir le plus extraordinaire et surtout le plus dangereux qui ait été joué par la foule des bateleurs que nous avons vus se succéder sur ces abominables tréteaux.

On répandit que le lendemain il devait périr

par ordre de Roberspierre. On sait comment il le prévint, le fit arrêter et mener à la mort avec vingt-huit de ses complices. Mais ce que peu de gens savent, c'est que la scène était arrangée depuis la veille, que la salle était entourée de manière qu'aucun des monstres de ce parti ne pût s'échapper; et que Tallien savait très-bien qu'il ne risquait rien quand il fit à la convention cette apostrophe en apparence si périlleuse: *Qu'on l'arrête ou je le poignarde!*

Aussi n'est-ce pas là que fut le danger de son rôle, et nous le verrons bientôt. Roberspierre, qui avait été si souvent comparé aux sénateurs Romains, n'attendit pas comme eux la mort sur sa chaise curule; il s'enfuit et se cacha dans l'embrasure d'une fenêtre, où il fut découvert par un gendarme qui lui cassa la mâchoire d'un coup de pistolet; et son frère, ayant sauté par une croisée, se cassa la cuisse. Ils furent ainsi menés à l'échafaud; et il y a des gens qui prétendent que l'aîné fit alors de terribles révélations contre Monsieur.

Qui ne croirait que les jacobins, ainsi privés de leurs chefs, cherchèrent à les venger et à faire périr Tallien? Point du tout. Il jura, comme Scipion, *qu'il avait sauvé la république.* Il fit plus; il leur fit accroire que Roberspierre était royaliste: qu'il était au moment d'épouser une princesse

Autrichienne: que c'était lui, Tallien, qui était leur véritable chef: qu'il y avait dans la convention une faction de royalistes, et conséquemment de traîtres, dont il fallait se défaire; et, sur cette assurance, il les mena cinq fois à la mort sans qu'ils soupçonnassent qu'ils étaient trahis par lui.

Cinq jours après la mort de Roberspierre, il *fut défendu aux clubs de s'occuper des affaires publiques*, et trois jours après, *ils furent fermés.* (73) Les incarcérés eurent leur liberté, et la guillotine cessa d'être en permanence sur toute la surface de la France.

Il est remarquable que, dans toutes les villes où il y avait des tribunaux révolutionnaires, et dont les membres étaient sur-le-champ arrêtés, jugés et menés à la mort, la police répandait que c'était pour une cause particulière à ce tribunal, qui n'existait pas pour les autres. C'était une fausseté qui, comme celles de Catherine de Médicis, ne dura que trois jours. Son but était de cacher l'unité du plan et l'identité de puissance qui ordonnait tout; et comme la prise de Landrecies et de Saumur venait de fermer toutes les issues aux jacobins qui n'étaient pas du secret, il était clair que ces opérations si démocratiques ne pouvaient avoir été ordonnées que par des rois. Cette invention innocente prouve combien la politique est attentive à profiter des plus petits

détails pour cacher une vérité et pour répandre un mensonge.

Tous les politiques dont la France fourmillait alors, (car le peuple n'avait pas encore donné sa démission) s'étonnaient de l'immobilité des troupes étrangères. Certains qu'il n'y a jamais un dessous de cartes dans ce genre d'escrime, ils attribuaient l'inaction de leurs armées à la crainte que leur inspiraient la garde nationale et *les fortifications de Paris*. Ceux qui connaissaient le projet de Frédéric et qui en avaient vu exécuter la première opération, soupçonnèrent un changement de scène qui nécessitait de nouveaux acteurs, et une multitude de nouveaux rôles. Cette conjecture, très-vraisemblable, fut bientôt vérifiée par la reprise de Landrecies et par tous les miracles, dignes de la légende dorée, que nous verrons dans le livre suivant, après une courte récapitulation des principaux faits de ce premier livre.

Nous avons vu le duc de Berry (Louis XVI) dès son enfance, entouré de jésuites, élevé par eux dans la plus grande crédulité, et le comte de Provence (Monsieur) dans la plus profonde hypocrisie. Ils choisissent celui-ci pour leur protecteur et projettent par lui le rétablissement de leur société.

Il capte la confiance du dauphin, et à la mort

de Louis XV, il lui fait remettre une cassette où est la liste des courtisans dont il doit s'entourer dès qu'il sera roi. Presque tous sont jésuites.

Louis XVI obéit à cet ordre qui cause sa perte, celle de sa famille, la révolution et le rétablissement de la société. Lisez l'article *Jésuite* dans l'Encyclopédie ; vous y verrez que ce rétablissement était prévu dès le moment de sa chute.

Le comte de Provence, devenu Monsieur, fait renvoyer les bons ministres, entoure le roi de traîtres, fait détruire sa maison militaire et le pousse dans tous les précipices creusés sur sa route ; il lui fait provoquer les puissances étrangères, s'allie avec elles, et leur ouvre la France pour en ravir la couronne.

L'exécution des projets de Frédéric est commencée par Joseph et Léopold qui périssent par les intrigues du Vatican. Pie VI rétablit la compagnie de Jésus détruite par Clément XIV.

Les puissances étrangères continuent l'exécution des projets de Frédéric par la main des Français. Sécularisation des électorats ecclésiastiques. Mort de Louis XVI, du dauphin, de la reine et de Madame Elisabeth.

Les puissances vont une seconde fois jus-

qu'aux portes de Paris, détruisent le gouvernement démocratique, et créent une aristocratie qui, peu après, devient despotique.

Tel est le résumé de ce premier livre qui embrasse trente et quelques années, pendant lesquelles il n'y a pas eu un événement important ou une intrigue politique qui ne tendit au but que nous avons démontré.

LIVRE II.

el entend un tambour, et se croit général. *J. J.*

Ici commence le coup de politique le plus extraordinaire dont l'histoire ait parlé. Nous allons voir ces armées étrangères qui, pour renverser l'Empire Romain dans toute sa gloire, n'auraient eu besoin que de le parcourir; ces armées Prussiennes dont l'habileté a fait l'admiration et la terreur de l'Europe, et a porté la maison de Brandebourg au plus haut point de gloire et de puissance; nous allons voir ces armées repoussées par des milices à peine enrégimentées, et, *à la lettre*, ne sachant pas s'aligner, ni exécuter les manœuvres les plus simples; ces hussards Prussiens que nous avons vus culbuter des armées entières, et sauter audacieusement sur trois rangs de bayonnettes dont les fusils étaient chargés; ces cuirassiers impériaux que nous avons vus franchir des retranchemens garnis de même, nous allons les voir reculer modestement devant une cavalerie dont la majeure partie, ainsi que les Numides, n'avait jamais monté à cheval avec des selles.

Nous allons voir, s'il est possible, quelque chose de plus extraordinaire encore ; des généraux célèbres en Europe, des Souvarof (74), des Mélas, qui ont battu les janissaires en nombre très-supérieur, se faire battre, ou du moins, reculer, et laisser le champ de bataille à ces levées de quatre mois (75).

On sent bien qu'il ne faut que raconter des choses aussi ridiculement absurdes pour voir de quoi il s'agit, et pour renvoyer ces victoires dans le pays des romans.

On se souvient que Frédéric, dans son rêve qui *devait bientôt être une réalité*, débarrassait le pape de sa monarchie temporelle, pour ajouter à la sainteté de la spirituelle, et sécularisait non-seulement les électorats ecclésiastiques et le clergé séculier, mais surtout le régulier, c'est-à-dire les moines, qui composaient l'armée papale dont la tactique avait porté les papes à la monarchie universelle. Plusieurs empereurs Allemands avaient eu ce projet ; et si St. Louis eut voulu en croire son contemporain l'empereur Frédéric II, ils l'auraient exécuté ensemble. L'on ne peut disconvenir qu'ils auraient préservé l'Europe de bien des malheurs, et la France de terribles révolutions, ne fut-ce que la ligue et la révolution actuelle plus affreuse

encore. Mais les papes avaient su si habilement diviser les souverains que le projet n'avait jamais pu se réaliser ; et, d'après la politique ultramontaine, il fallait des précautions.

Joseph, d'accord avec Frédéric, avec la Russie, l'Angleterre, et même avec quelques puissances catholiques, commença ce grand ouvrage dans ses états héréditaires de Hongrie, de Bohême et d'Autriche, malgré les défenses de Pie VI. Mais faute d'avoir suivi un bon conseil qui lui fut donné par Catherine II, la révolte des Belges lui coûta la vie. En vain a-t-on essayé de prouver que c'était l'ouvrage des Jacobins. L'embarras des preuves ainsi que les faits ont démontré le contraire. C'était un terrible avertissement pour ses successeurs de prendre une route détournée pour arriver au même but. Cependant, son frère, Léopold II, n'en ayant pas profité, régna très peu de temps et ne fit que paraître sur le trône de l'empire.

Nous avons vu que le projet de s'emparer des républiques était inexécutable par des rois. Que tous les politiques du monde s'évertuent à en découvrir un moyen, et ils n'en trouveront qu'un; c'est celui dont on s'est servi de mettre la France en république mère. Et comme ce moyen était aussi le seul qui préservât les rois du sort des

deux derniers empereurs, il était tout simple qu'ils s'en servissent.

Les Français furent donc chargés de ces grandes opérations ; et l'on établit à Paris un comité secret qui dirigeait tous les mouvemens, qui avait à ses ordres tous les agens principaux de chaque espèce de gouvernement, démocratique d'abord, puis aristocratique, puis consulaire, puis monarchique, puis despotique au plus haut degré ; et tous ces agens faisant la guerre aux rois qui les font agir, et pour lequels ils travaillent, détruisant d'abord en France, et puis dans le reste de l'Europe le clergé catholique, s'emparant de toutes ses richesses, et de celles de la noblesse, mettant ensuite à contribution les banquiers, les négocians et tous les riches de quelque état qu'ils fussent ; se faisant ouvrir les portes des républiques et les remettant, après un intervalle suffisant, aux rois qui avaient l'air de les défendre, et qui, pour mieux se cacher, ont poussé la ruse jusqu'à paraître détrônés assez long-temps pour mystifier les sots. Telle est, mot pour mot, l'histoire de la révolution, dont l'évidence ne peut être niée que par la fourberie ou l'imbécilité.

Jamais le génie Machiavélique n'enfanta un plan aussi vaste et d'une habileté aussi pro-

fonde. Quand on étudie avec réflexion la série des moyens mis en usage pour l'exécution des détails immenses de cette révolution ; quand on suit leurs combinaisons, leurs rapports, leur ensemble, on est saisi d'un étonnement respectueux, en songeant au génie qui a tracé un tel plan, et qui en a distribué toutes les parties. On est obligé de convenir qu'auprès de lui, Richelieu, Mazarin et Machiavèl même ne seraient que des enfans, et qu'après la monarchie universelle du Vatican, jamais la politique n'a rien fait de si étonnant (76).

L'invasion, la sécularisation, et le pillage de l'Europe devinrent donc une seule et même opération Française, et dont les Français parurent long-temps les seuls agens, ce qui leur valut, à juste titre, l'exécration du monde entier, qui est aujourd'hui ce qui leur en reste de plus clair. Pour qu'ils fussent en état de faire d'aussi belles conquêtes, il ne s'agissait que de mettre à leur tête d'habiles comédiens, toujours faciles à trouver par ceux qui ont à leur disposition tous les moyens de réussir dans leurs projets. Or, pour les mettre à exécution dans presque toute l'Europe, il fallait bien que les Français y entrassent comme il faut bien permettre aux acteurs de monter sur le théâtre, quand on veut voir jouer une tragédie. Mais ce n'est pas tout. Afin que le sénat de Gènes, le sacré Collège et le sénat de

Venise, tous experts en Machiavélisme, ne se doutassent de rien, il fallait que les Français parussent y entrer de force et en vainqueurs; de sorte que les généraux étrangers qui leur étaient opposés, et qui voulaient les laisser passer, ont eu, comme Mélas, plus de peine à faire reculer leurs troupes qu'ils n'en auraient eu à les faire avancer, et plus de peine à paraître battus qu'ils n'en auraient eu à être battans. Tel est, à la lettre le grand secret de toutes ces victoires qui n'ont pu paraître réelles qu'à des gens qui n'ont nulle idée de tactique, ce qui n'a jamais été rare dans les armées Françaises et même ailleurs. Long-temps avant la révolution, Frédéric écrivait au général Fouquet; "La pratique sans réflexion n'est jamais qu'une routine insuffisante. Un mulet, qui a fait dix campagnes sous le prince Eugène, n'en est pas meilleur tacticien. En effet, marcher quand on marche, s'arrêter quand on s'arrête, se camper quand on campe, manger quand on mange, se battre quand on se bat, voilà ce qu'est la guerre pour la plupart des officiers qui la font."

Comme le grand secret était de la plus haute importance à garder, il n'y a eu souvent que les deux ou trois premiers acteurs qui y fussent admis. Pour des généraux surtout, on choisissait de ces gens auxquels on pouvait faire une demi-confidence sans crainte qu'ils devinassent le reste.

Cela explique pourquoi il y en a eu plusieurs centaines pris dans les derniers rangs de l'armée et de la société. Aussi la plupart étaient-ils exactement comme le mulet du prince Eugène, aussi étonnés d'être généraux que Sagnarelle d'être médecin.

La population de la France était si nombreuse qu'on n'oublia rien pour la diminuer. Trente mille Français entrent en Hollande. On ouvre les écluses; mais le général se sauve. Dans le Piémont, on leur laisse prendre Nice; ils avancent; on met le feu à une mine, mais le général se sauve.

En Espagne ils prennent Fontarabie. Ils poursuivent quelques milices et trois mille s'engloutissent dans des tranchées recouvertes de branches et de terre sur une forêt de piques. Cette ruse infernale fut montrée à Fernand Cortès par les Tascalates.

Une armée française entre dans des gorges de montagnes où elle est renfermée pendant un cruel hiver, campant dans la neige et buvant des eaux minérales. Le scorbut de terre l'a détruit.

Pendant que la nouvelle levée, dont l'infanterie savait à peine faire le simulacre de la charge, reprenait les places fortes, chassait les étrangers

de notre territoire et envahissait le leur ; pendant qu'elle détruisait partout les moines et rançonnait Pie VI, sans se douter qu'elle vengeait Joseph et Léopold par ordre de leur successeur ; la république, démocratique depuis la retraite de Champagne, était devenue aristocratique par l'élection de cinq directeurs. L'un d'eux, nommé Barras, qui faisait trembler tous les autres, imagina de marier une dame de sa connaissance avec le fils putatif d'un huissier Corse, naguères sorti des bancs d'un collége pour entrer dans l'artillerie, espèce de Figaro, prêt à tout pour tenter fortune et le plus habile comédien qui ait jamais paru sur la scène du monde. Telle est la version de ce moment là, qui est peut-être moins vrai que celle qu'il a lui-même racontée depuis.

Barras le fait son aide-de-camp ; et pour lui faire commencer son apprentissage dans l'art de la guerre, il lui donne un détachement et l'envoie dans la rue St. Roc, où il fait bravement feu sur des badauds Parisiens qui n'avaient pas d'armes. Ce bel exploit lui valut la réputation du plus grand général qu'il y eut alors dans la rue St. Honoré, et le commandement d'une armée qu'on envoyait en Italie pour rançonner Pie VI, détruire et piller les moines.

Il s'acquitta parfaitement de sa commission ; il la traversa, comme les Vandales, pillant et saccageant tout, particulièrement les couvens.

Les généraux Autrichiens qui étaient dans le secret envoyaient au pape des nouvelles rassurantes et propres à le tranquilliser, lui promettant toujours qu'ils repousseraient les Français le lendemain, afin que l'idée ne lui vint pas d'emporter ailleurs ses trésors. Ils reculèrent toujours jusqu'à ce qu'il fût bloqué dans Rome, et rançonné de trente millions d'écus romains. (77) Pour cette première fois, on le laissa en liberté ; ce ne fut que quelque temps après, qu'à la suite d'une autre irruption, commandée par Alexandre Berthier, l'armée française entra dans Rome, le dix Février, 1798, y rétablit la république Romaine (78), et Pie VI fut amené à Valence en Dauphiné où il mourut le 19 Août, 1799. Il ne soupçonna probablement jamais que son voyage, en 1782, à Vienne en Autriche, la révolte qu'il organisa en Belgique, la mort de Joseph II qui en résulta de même que celle de Léopold, furent les vraies causes de la prison où on le retint (79) ainsi que ses agens.

Ces faits qui sont de la plus stricte certitude suffiraient seuls à prouver que les opérations exécutées par les Français leur étaient ordonnées d'ailleurs, et qu'à l'exception de leurs chefs dans le secret, ils ont travaillé comme les ouvriers des Gobelins, sans voir ce qu'ils faisaient ; où, s'ils l'aiment mieux, comme les aveugles camarades

de la monture d'Apulée, qui font jouer des machines hydrauliques.

Après avoir rétabli la république Romaine, et aggrégé les autres à la gloire et aux destinées de la républiquè-mère, Bonaparte se rendit au congrès de Radstadt, où il reçut les autres scènes de son rôle, en fit quelques répétitions, et lia connaissance avec de grands personnages auxquels il se serait tenu très-honoré de frotter les bottes. C'est alors qu'il prit ces grandes manières si drôles pour ceux, en très-petit nombre qui étaient dans son secret, dont il riait quelquefois lui-même, et qui ont causé deux ou trois scènes très-plaisantes. Il savait si bien le rôle qu'il allait jouer, qu'il dit un jour : " On plaisante sur la nouveauté de ma dynastie ; dans cinq ans ce sera la plus ancienne de l'Europe." Quel sens aurait ce mot, si ce n'est la preuve qu'il connaissait les prétendus détrônemens qu'il devait exécuter.

De Radstadt il revint à Paris, d'où le directoire l'envoya avec une armée en Egypte, et voici pourquoi :

Depuis que les Ottomans s'étaient établis en deçà du Bosphore de Thrace, ils n'avaient jamais laissé échapper l'occasion de tomber sur la Hongrie, quand la maison d'Autriche était occu-

pée dans l'occident de l'Europe. Ses armes devant s'y porter dans les premières années de la révolution, on avait acheté l'inaction du Sultan, en lui promettant d'arracher aux Pachas et aux Mamelucks l'Egypte de laquelle ils s'étaient si bien emparés, qu'ils n'envoyaient plus de tribut à la sublime Porte.

Le traité fut fidèlement exécuté ; les Turcs n'entrèrent point en Hongrie. Les Français, encore si nombreux qu'on ne savait qu'en faire, furent chargés de la corvée, à la place des Autrichiens ; et afin que le tour de gibecière ne fut pas trop claire, on décida que les Anglais la reprendraient sur les Français et s'arrangeraient ensuite avec le Sultan, suivant les circonstances, ce qui a été exécuté avec une bonne foi tout-à-fait méritoire. (80)

Bonaparte alla donc surprendre l'Egypte, le Pacha et les Mamelucks qui ne s'y attendaient guères, avec quatre-vingt mille Français dont la majeure partie périt par la chaleur, la misère, la cécité, le fer et les prisons des Anglais qui la reprirent et qui s'y attendaient bien.

Si le plus grand général qui ait jamais existé eût fait une pareille campagne, il n'est pas douteux qu'il aurait, avec raison, perdu la renommée qu'il aurait acquise auparavant. Mais Bona-

parte n'avait rien à perdre, et tout le contraire lui arriva. Chez les Français, un peu plus qu'ailleurs, plus une absurdité est visible et plus elle est fermement crue. Bonaparte en rapporta la réputation du plus habile des généraux ; et il est bien remarquable que cette réputation était tellement nécessaire au rôle qu'il devait jouer, que, sans elle, la révolution n'eût pu se faire de la manière voulue précisément par les grands ordonnateurs, c'est-à-dire, avec toutes les circonstances propres à les envelopper du plus épais nuage. On conçoit bien que, d'après cela, les cent bouches de la renommée et les plumes des journalistes l'eurent bientôt mis au-dessus de tous les grands capitaines, passés, présens et futurs.

Il était parti pour l'Egypte avec une escadre et une armée nombreuses ; il revint sans armée, et avec la seule frégate qui lui restât de cette belle expédition, et que les Anglais voulurent bien lui laisser, ainsi que nous allons le voir ; car eux, comme les autres, voulaient qu'il arrivât à Paris où ils avaient besoin de lui.

Aux approches de Fréjus, il se trouve à la pointe du jour, au milieu d'une escadre anglaise. *Nous sommes pris*, lui dit le capitaine ; *Passez toujours*, répond Bonaparte ; et ils passèrent sans que les Anglais, qui fouillaient les moindres bâtimens, parussent seulement les apercevoir.

Il arriva à Paris, où il pria l'assemblée de se rendre le lendemain à St. Cloud. Et là, quoiqu'il n'eut pas, comme Cromwell, amené son armée, il cassa comme lui ce long parlement, malgré la scène de boulevards, de ce prétendu *Brutus*, qui traversa la salle d'un bout à l'autre, *et le poignard levé, afin qu'on eut bien le temps de le voir et de l'arrêter.* J'ai ouï-dire que cette scène avait été répétée la veille comme à l'opéra, et madame Bonaparte fit présent d'une bague à celui qui avait sauvé son mari d'une mort qui ne le menaçait point.

Les barrières de Paris étant fermées, et Barras y étant arrêté, Bonaparte les fit ouvrir pour lui.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on doit être étrangement surpris de la complaisance d'une assemblée dont la majorité était composée de garnemens dévorés d'ambition et d'avarice, auxquels les plus grands crimes ne coûtent rien, et dont plusieurs étaient teints du sang de leur roi. Conçoit-on qu'ils se laissent ainsi chasser par un homme seul, avec une lâcheté inouïe, et qu'ils ne l'aient pas cousu dans un sac et jeté dans la Seine? Comment se fait-il que ces bêtes féroces s'adoucissent devant celui qui n'avait d'autre titre à leur reconnaissance que d'avoir fait tirer sur leurs satellites, sur la populace de Paris? Comment se fait-il que des monstres qui avaient assassiné juridi-

quement un roi qui s'était volontairement dépouillé de sa puissance pour rendre son peuple heureux, se soumissent si respectueusement à un aventurier qui n'avait d'autre titre à leur admiration que d'avoir perdu une escadre et une armée ?

Effectivement un tel changement tiendrait de la magie, s'il ne démontrait évidemment la collusion, et si l'on oubliait que tous ces misérables étaient des stipendiaires soldés par le comité étranger qui siégeait à Paris, qui correspondait avec le Luxembourg et qui était secondé par ceux qui étaient dans toutes les grandes villes de France. Ce gouvernement secret, auquel l'or ne manquait pas plus que le papier avait manqué aux conventionnels, avait augmenté sa puissance dans la même proportion ; tout ce qui était à vendre lui appartenait. Que l'on juge s'il y avait des miracles qu'il ne pût faire. C'était lui qui avait arrangé le changement de scène, comme celui de Tallien et comme tous les autres, ce qu'il est important de ne pas perdre de vue, si l'on ne veut pas s'égarer dans l'histoire de la révolution.

Quand Bonaparte fut fait consul, la république n'exista plus, quoique les gens qui se payent de mots prétendissent qu'elle vivait toujours, parce que le nom resta. Ce même jour on eut la preuve qu'il devait bientôt prendre celui d'empereur. La police fit placarder sur le portail de la cathédrale

de Paris une de ces estampes rouges de trois sous, sur lequel il était représenté à cheval avec cette épigraphe : *Faisons-le notre empereur*. On disait que des espions de la police étaient là, chargés de garder cette précieuse médaille et de noter les réflexions que le public pourrait faire sur cette invitation, comme si le vœu du public était nécessaire pour des choses décidées depuis longtemps. Il y a toute apparence que, si la France avait émis son vœu ce n'eût pas été pour un Corse, mais pour un prince recommandable par ses vertus et sa bravoure. Nous l'avons vue, quatorze ans après, ironiquement sollicitée d'émettre ce vœu là ; mais il ne devait pas être accompli sitôt.

Quatre mois avant que Bonaparte prit le titre d'empereur, François II quitta celui d'Allemagne pour celui d'Autriche ; c'était donner une preuve assez évidente de collusion. Mais, pour cette fois, on n'y regarda pas de si près, et l'on espéra plâtrer cela assez adroitement pour que l'on ne s'en aperçut pas ; d'ailleurs c'était nécessaire, voici pourquoi :

Quelque considérable que fût la population de la France, elle était sensiblement diminuée. Le jésuite Barruel dans son *Histoire des Illuminés, qui descendent*, dit-il, *des Templiers ;* ouvrage destiné à faire le pendant de l'*Histoire des Vampires* de Dom Calmet, avait, comme tous ses confrères,

amoncelé des nuages sur les opérations révolutionnaires. Il avait fait l'énumération des pertes de la France qu'il portait à sept millions d'hommes. Quand il n'y en aurait eu que la moitié, c'était déjà assez pour avertir que la France serait insuffisante aux exécutions subséquentes. En détruisant l'ancienne constitution Germanique, et faisant l'honneur au nouvel empire de lui donner Napoléon pour protecteur, cela le mettait à même de joindre des Allemands à des Français. D'ailleurs rien n'était plus propre à éblouir la multitude, et à lui persuader tout ce qu'on voulait qu'elle crût. C'est ainsi que, pour piller le midi de l'Allemagne, il se servit des Allemands du nord; et pour piller le nord, il se servit des Allemands du midi. Tout cela se plâtrait avec de beaux traités bien gravement discutés; et comme ces Allemands étaient toujours auxiliaires de la France, ils ont, de la meilleure foi du monde, pillé leurs compatriotes, qui le leur ont aussi rendu de la meilleure foi, tandis que, sans ce batelage politique, ils auraient exterminé les armées françaises plutôt que de se piller réciproquement.

La même chose a été exécutée en Allemagne: les Allemands n'étant qu'auxiliaires, les Français étant les personnages principaux et les plus nombreux, il en est résulté que toute l'horreur de ces massacres, de ces pillages, de ces dévastations est retombée sur eux; ils ont été le bouc émis-

saire qui a porté les péchés de tous les peuples. Tel est le beau rôle qu'a joué la grande nation.

Malgré les efforts de Mélas pour perdre la bataille de Marengo et faire reculer ses Autrichiens, il ne put y parvenir de toute la journée. Il resta *trente-deux mille Français* sur la place; et si des husards *n'avaient pas permis aux grenadiers de la garde impériale de saisir la queue de leurs chevaux, pas un d'eux n'en serait échappé.* Ce ne fut que la nuit que Mélas parvint à faire reculer ses troupes du champ de bataille, dont les Français furent bien surpris de se trouver maîtres quand le jour parût.

Je dois cette justice aux grands ordonnateurs de la scène, que lorsqu'ils s'aperçurent de la diminution prodigieuse de la population française qui deviendrait insuffisante à leurs opérations; craignant d'ailleurs que quelques représentations, quelques victoires semblables à celle de Marengo ne dégoûtassent les Français de leurs conquêtes et même de leur gloire, ils substituèrent à leurs troupes de ligne des bataillons de garnison. Ce sont en Allemagne les nouvelles levées, destinées à recruter l'armée, ce qu'avant la révolution on appelait en France les milices, et depuis la révolution gardes nationales. Pour diminuer, autant que possible, l'effusion du sang, les généraux étrangers reçurent l'ordre de ne tenir qu'autant

qu'il le faudrait pour persuader aux Français qu'ils avaient gagné la bataille ; et, d'après la lettre trouvée à Mons, dans la poche du Gascon, l'on sait que ce n'est pas difficile.

Pour gazer ce plan, chef-d'œuvre inouï de Machiavélisme, les journaux étaient pleins des plus absurdes mensonges. L'un disait que l'empereur d'Autriche n'avait plus d'armée ; un autre qu'il n'avait plus que cinq mille hommes ; mais la scène ayant changé, cinq semaines après un autre dit qu'il avait deux cent cinquante mille soldats.

Quand la Russie s'empara de la Pologne et détrôna Poniatousky qu'elle avait fait roi, les journaux Français parlaient sans cesse de la guerre que se faisaient entre elles, la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour déchirer cette république royale. Ils entraient dans tous les détails propres à mystifier leurs lecteurs. Tout cela n'était qu'un roman. La vérité est que ces trois puissances étaient du plus parfait accord. La Russie fit seule l'expédition. Huit mille Prussiens firent seulement le blocus de Varsovie. L'Autriche n'envoya pas un soldat et cependant le partage, momentané, se fit alors.

Ce n'est pas qu'il ne soit quelquefois arrivé que leurs armées se soient battues les unes contre les autres, comme dans l'opération dont nous avons

parlé, où Bonaparte, protecteur de l'Empire Germanique qu'il était chargé de piller, menait alternativement les Allemands contre leurs compatriotes ; mais les choses se sont toujours arrangées de manière que les pillards ont eu le dessus, et que les souverains n'ont pas cessé d'être les meilleurs amis du monde.

Il faut pourtant en excepter Louis XVI, trompé par un monstre entouré de jésuites ; Gustave III, son seul vrai soutien et martyr de son attachement pour lui ; Poniatousky, forcé de rendre la couronne qu'on lui avait donnée, et Pie VI, le seul qui ait mérité son sort, puisque son ambition et son fanatisme ont causé la mort de Joseph II, le meilleur et le plus grand empereur qu'aient donné à l'Allemagne les deux maisons d'Autriche et de Lorraine.

Ce terrible secret était si important à garder qu'on a tout mis en usage pour y parvenir. La série des crimes et des malheurs qui devaient résulter d'opérations si longues et si compliquées, doublait encore la nécessité de ce secret, sans lequel on n'eût pu les exécuter ; car, quelqu'abrutis que soient les peuples, il est probable qu'ils ne se seraient pas prêtés à tous les malheurs dont ils ont été victimes, et principalement les Espagnols par leur courageuse opposition, et les Français comme instrument.

Pour y parvenir, tout l'arsenal de Machiavel et du Vatican a été ouvert. Journaux, fausses nouvelles, ouvrages de commande, émissaires secrets, guerres, traités, congrès, mariages même, tout a servi à entasser des nuages sur les opérations et les causes premières. Il est curieux de voir avec quel art tous les faits ont été cachés, dénaturés ou embrouillés; toutes les conséquences réfutées par des sophismes et tout cela transmis d'avance à la multitude par les journaux et par une foule de barbouilleurs de papier dont la plume est trempée dans le sang et les larmes des malheureux. (81)

En voici un exemple remarquable, par sa stupidité, dans ces œuvres de ténèbres. S'il est dans la révolution un fait démontré, c'est une coalition signée depuis très-long-temps. Un de ces écrivains des charniers répète jusqu'à satiété, " qu'une coalition ne peut exister: qu'elle serait monstrueuse, et que l'opinion seule fait les révolutions."

Voilà peut-être la sottise la plus absurde qui ait jamais été dite; ce seul mot prouve l'ignorance la plus profonde, la nullité la plus absolue de jugement et de réflexion. En effet, il ne faut que le simple bons sens pour voir qu'un gouvernement une fois établi, bon ou mauvais, dans un état vaste, ne peut être renversé que de deux ma-

nières ; par la force avec une armée, ou par la politique, en séduisant les ministres. Or, cette démarche ne peut être faite que par un personnage assez puissant pour leur garantir l'impunité et les payer de leur prévarication.

L'histoire, qui est *l'œil du passé et le miroir de l'avenir*, confirme cette décision du bon sens. Clovis, voulant s'établir dans les Gaules, promet au fils du roitelet de Cologne le royaume de son père ; le monstre commet le parricide ; Clovis le fait mourir et s'empare de ses états. Pour se défaire de Théodoric, au défaut de fils ou de frère, Clovis s'adresse aux évêques orthodoxes, car Théodoric était Arien, et le théisme était déjà une hérésie. Les évêques soulèvent le peuple, Théodoric est assassiné et Clovis s'empare de ses états.

Les rois d'Angleterre veulent-ils troubler la France, c'est tantôt par le duc de Bourgogne, tantôt par celui de Bretagne ou de Guyenne ou par Charles le Mauvais.

Charles-Quint a des projets sur Alger ; il en offre la couronne à un prince. C'est une marche si invariable de toute révolution, que les jésuites eux-mêmes, experts en ce genre, l'ont suivie partout, à la Chine et au Japon, comme en Angleterre et en France. Si le prince qu'on veut

détrôner est faible et crédule, si sa confiance est exclusivement placée sur un ambitieux et un politique, il est clair qu'on le trompera sans qu'il s'en doute, et que vainement la vérité arriverait jusqu'à lui.

Un autre préliminaire indispensable de ces grandes scènes qui bouleversent le monde, c'est un traité entre les principaux acteurs, par lequel la marche est tracée, les rôles distribués, les résultats fixés, et chacun sait ce qu'il doit faire et dire. Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on se convaincra qu'il est absolument impossible que cela se fasse autrement. C'est surtout dans un tel désordre qu'il faut beaucoup d'ordre.

Il était assez probable que les grandes puissances n'avaient pas été très-fâchées de la révolution. Mais, pour en cacher la marche, et tromper même ceux avec lesquels on paraît être de bonne foi, on répand *qu'elles n'en ont pas été maîtresses :* qu'elles ont été emportées dans le tourbillon qu'elles avaient excité, et que le vaisseau, dont elles ont brisé le gouvernail, a causé leur naufrage ; et on en donne pour preuve qu'elles ont été détrônées.

Ces raisonnemens là n'ont pas plus de réalité que la conséquence qu'on en tire ; ils n'ont pu, ainsi que les détrônemens, mystifier que la po-

pulace, ou les gens qui, comme elle, n'ont aucune notion de l'Europe, et pas une particule de sens commun.

Il paraît certain, malgré ce qu'on a dit, et écrit de contraire, que le roi de Prusse a environ douze millions de sujets de plus qu'avant la révolution ; la Russie et l'Autriche vingt-cinq millions chacune ; il faut convenir qu'on ne s'est jamais laissé détrôner aussi habilement ; et que les politiques qui ont de bonne foi déploré leurs désastres, sont de très-habiles gens.

La Russie, qui n'avait guères que deux mille lieues de l'est à l'ouest a été augmentée de la Pologne, qui a presque la grandeur de la France, à-peu-près trente milles lieues carrées.

L'empereur d'Autriche avait plusieurs états séparés, qu'il a cédés. Ses dix provinces des Pays-Bas, jointes à la Hollande et à quelques morceaux des électorats ecclésiastiques, composent aujourd'hui un royaume au fils de ce Stathouder que les Hollandais, avec soixante mille patriotes, soutenus par une légion Française et par le comte de Maillebois, chassèrent des Provinces Unies, et que le duc de Brunswick, avec *dix-sept mille Prussiens*, y rétablit par une seule bataille (83). Mais en revanche, cet empereur est roi d'Italie, et il ne craint pas, comme son

prédécesseur, l'empereur Henri IV, que le St. Père le tienne trois jours au pain et à l'eau, dans son antichambre à Canosse, et le fasse venir nus pieds, recevoir la discipline et l'absolution. Il a de plus Venise et ses quinze belles provinces.

Le roi de Prusse avait seize souverainetés séparées ; il n'en a plus qu'une, il est vrai ; mais elle vaut le double des seize autres.

En vain, M. le Censeur qui ressemble à Caton, comme son journal ressemble à cette dignité Romaine, le semonce-t-il de s'être emparé de la Saxe et l'empereur Russe d'avoir pris la Pologne ; la manière gauche dont il s'y prend pour prouver que tout cela n'a été décidé qu'au congrès de Vienne, suffirait seule pour démontrer que la décision de ces arrangemens a été faite longtemps avant, ce qui est incontestable.

Je ne suivrai point les détails de ces partages qui seront bientôt donnés par l'almanach, et qui ont renouvelé la médaille de Trajan. Mais, laissant de côté toutes les absurdités sophistiques entassées par des écrivains à gages pour prouver que cela s'est fait par hasard, quiconque voudra connaître la révolution et suivre sa marche, ne doit jamais oublier que les bases principales et l'ensemble des résultats importans lui sont an-

térieurs de plusieurs années ; et la moindre réflexion lui démontrera l'impossibilité que cela soit autrement.

Depuis la découverte du nouveau monde, les calculateurs estiment qu'il a fait passer dans l'ancien, à-peu-près soixante milliards, ce qui est probablement plus du double de ce qu'avait l'Europe au temps de Cristophe Colomb.

On ne peut disconvenir que le clergé catholique était d'une richesse prodigieuse. On croyait en France, qu'il y possédait le tiers des biens. Si l'on y joint les soixante-quinze millions de la dixme qu'il prélevait sur les deux autres tiers ; si l'on y joint le revenu des messes et du casuel, l'or et l'argent monnoyés, ou non, il est aisé de se convaincre qu'il aurait été bientôt possesseur du tout, sans la sagesse des gouvernemens qui avaient depuis long-temps défendu de tester en sa faveur. Si aujourd'hui, on lui a rendu la faculté d'hériter, ce sera dans quelques années une éponge à presser qui vaudra à nos neveux une révolution (84).

Si le clergé était riche en France, c'était bien autre chose, en Italie, en Espagne, et en Portugal, dans les deux Mexiques et au Pérou, où se fait probablement la même opération qu'en Europe, et où les chefs des deux partis sont d'ha-

biles comédiens qui dévalisent les sacristies, comme ont fait nos Bonapartes, nos Masséna, nos Davoust, etc. etc. etc. etc. quatre pages d'etc.

C'est une chose digne de remarque que, de tant de milliers d'écrivains qui se sont évertués à écrire en tout sens sur la révolution, il n'en est pas un qui ait laissé échapper un seul mot sur un pillage dont l'immensité étonne l'imagination, malgré la liberté de la presse, sur les opinions les plus immorales et les calomnies les plus atroces. Ce miraculeux silence n'a pu résulter que de la vigilance de la police, qui, par là, constate le fait. Si elle en eut mis autant à surveiller les fanatiques et les scélérats, la France ne gémirait pas aujourd'hui sur la perte d'un précieux rejeton d'Henri Quatre. Tel est l'affreux résultat de ce roman sur la prétendue puissance des Jacobins et sur l'ineptie de Louis XVIII, inventé par lui-même pour cacher sa rare finesse.

Il n'est pas difficile aujourd'hui de voir ce que sont devenues ces immenses richesses, depuis la scène, digne des boulevards, par laquelle nous verrons la France obligée de restituer deux milliards, pour la portion qui lui était restée par sa fonction d'exécutrice principale.

Quand on réfléchit qu'après avoir pillé l'Europe, les Français ont moins de numéraire qu'avant la révolution, tandis qu'ils devraient en avoir quarante fois davantage, il faut renoncer à toute réflexion pour ne pas voir ce que sont devenus ces trésors probablement cent fois plus considérables que ceux de la Perse, enlevés par Alexandre, et ceux du Mogol par Thamas-Kouli-Kan ; et pour qui sait l'histoire de nos soixante dernières années, tout est si bien lié, si visiblement arrangé d'avance, qu'il ne reste que la plus entière conviction à l'entêtement le plus tenace. Ceux-là seuls peuvent en douter qui prennent leur vanité pour de la gloire, l'ignorance pour un titre de noblesse, l'entêtement pour du caractère, les calembourgs pour de l'esprit, les sophismes pour des raisons ; et plus encore que tous ceux-là, ceux qui sont payés pour ne pas le voir ou pour le cacher.

L'enlèvement des chefs-d'œuvre des arts en Italie et ailleurs avait été l'un des plus puissans moyens de mystification sur la multitude. Leur restitution devrait lui avoir dessillé les yeux, si elle en avait.

L'une des choses qui a le plus efficacement servi à dérouter les observateurs, et à leur faire prendre le change, c'est l'idée généralement répandue que l'Angleterre s'était presque toujours

mêlée seule des troubles de la France. On ne saurait croire combien de faits importans ont été cachés ou dénaturés par cette seule fausseté.

S'imaginer que les souverains sont comme les particuliers qui ne se mêlent et ne peuvent guères se mêler que de leurs propres affaires, c'est donner la preuve la plus complète qu'on n'a aucune idée de la manière dont se traitent celles qui tiennent à la politique. Il y a, surtout depuis Charles-Quint, tant de liaisons, tant de rapports entre les gouvernemens, que l'on ne tire pas un coup de canon en Europe, qui ne retentisse dans les quatre parties du monde.

La France sera-t-elle donc si peu de chose que les grandes puissances eussent souffert que l'Angleterre la bouleversât à son gré et pour son utilité particulière, tandis que l'on a vu des conciles troubler l'Europe pour un logogryphe ou pour un fauteuil, et que le dix-huitième siècle a vu deux cours remplies d'intrigues pour un menuet ?

Conçoit-on que des gens qui ont reçu une éducation soignée ; qui se piquent de se connaître à tout et qui seraient offensés du soupçon d'ignorance en histoire et en politique, conçoit-on qu'ils aient pu croire sérieusement que la Russie et la Prusse aient laissé détrôner deux fois l'empereur d'Allemagne, et que la Russie et l'Autriche aient laissé détrôner le roi de Prusse ?

M. le vicomte Donadieu, dans un discours éloquent sur l'organisation de l'armée, a prouvé que l'Autriche entretient deux cents quatre-vingt mille hommes de troupes régulières, qu'elle porte au besoin à quatre cents mille, sans compter les régimens des frontières, et la croatie militaire qu'elle emploie à garder ses limites du côté de l'empire Ottoman:

Que la Prusse a une armée permanente de deux cents mille hommes, sans sa land-wher, milice nationale, dont l'usage contre la France est *trop récent pour avoir besoin d'explication :*

Que la diète de Ratisbonne, qui n'avait que soixante-dix mille hommes de mauvaises troupes, en a aujourd'hui cinq cent mille de prêtes au premier bruit de guerre. " Quel membre couronné de cette association," dit-il, " oserait s'en détacher ? La perte de ses états et peut-être de sa liberté personnelle, en serait le résultat. Vient ensuite derrière ces états divers qui bordent nos frontières, la Russie avec huit cents mille hommes sous les armes, qu'elle peut augmenter à volonté par des corps irréguliers de Tartares de la Crimée, de Cosaques du Boristhène et du Don, et par des Kalmouks, tous peuples à demi-barbares qui ne demandent pas de solde et vivent de pillage. Que ceux qui ne connaissent pas les re-

sources de cet immense empire, lisent les mémoires de Frédéric II.

Je ne parlerai pas de l'Angleterre, qui, pour ses intérêts, est une nation à part au milieu de toutes les nations du monde: dont la politique constamment suivie et toujours la même, élève sa puissance sur les débris de toutes les autres puissances, qui n'intervient dans les révolutions qui agitent les autres peuples que pour qu'elles tournent à son bénéfice, que pour s'approprier le commerce de l'univers; qui, dans ce système soutient et combat alternativement toutes les opinions, fait la paix ou la guerre; qui, comme Rome au temps de sa plus grande prospérité, sait toujours se ménager des ressources pour arrêter le trop grand accroissement d'un empire par des leviers de partis qu'elle sait toujours mettre en présence au besoin. Voilà, Messieurs, ce qui entoure la France."

Grâces soient rendues au noble orateur qui, méprisant les impostures politiques et populacières dont la tribune n'a presque cessé de retentir depuis trente-cinq ans, y a substitué des vérités importantes et utiles à la patrie! Son nom sera recommandable à la postérité.

Après ce discours prononcé par un des mili-

taires de France les plus instruits, qui peut ne pas apprécier les prétendus détrônemens ?

Et que peut on penser de tant de gens d'esprit qui voyant aujourd'hui ces rois sur leurs trônes, leurs états augmentés d'un tiers, et tout d'une pièce, au lieu d'être morcelés comme ils l'étaient, et leurs caves regorgeant d'or, s'apitoient encore sur leurs détrônemens, et vous disent, d'après leur journaliste, que *si Bonaparte eût voulu renoncer à la monarchie de toute l'Europe, il serait encore roi de France.* N'est-il pas dommage que ces gens là aient appris à lire ?

Mais s'ils ont perdu leur temps à lire, ils n'ont pas fait de même à réfléchir, car ils auraient sans doute vu les comédiens sous les différens costumes. En voyant tant de rois à remplacer, ils auraient jugé qu'une famille nombreuse n'aurait pas été un motif d'exclusion ; et voyant celle de Bonaparte remplir cette condition, et plusieurs autres nécessaires au rôle qu'elle a joué, et qui ont bien pu être préparées sans miracle, ils l'auraient au moins soupçonné. (85)

Tous ceux qui ont écrit ou parlé de Bonaparte peuvent se réduire à trois classes ; ceux qui ont été mis dans le secret ; ceux auxquels l'étude et le bon sens l'ont révélé ; la troisième qui est vingt millions de fois plus nombreuse que les autres se

compose de tous ceux qui ont donné à plein collier dans les innombrables jongleries qui ont été joués depuis trente ans par des vendeurs de Mithridate de tout étage.

Ceux de la première classe, qui ont été mis dans le secret, se sont évertués à le peindre de la manière la plus spécieuse, et la plus éloignée qui leur a été possible de la vérité. M. l'abbé de Pradt, qui a été dix ans dans sa confidence, et probablement dans son secret, se propose ainsi la solution de cette énigme. "Les uns," dit-il, ont porté Bonaparte aux nues; les autres l'ont mis plus bas que terre; tous se sont trompés." A ce début, qui est raisonnable et vrai, on croirait que M. l'abbé va dire la vérité. Point du tout. Pour ne pas se tromper lui-même, mais pour jeter son lecteur à mille lieues du vrai, il résout le problême, en disant que son mariage avec l'archiduchesse le rendit fou. (86)

C'est visiblement éluder la question par une fausseté; car, après ce mariage, Bonaparte a tout aussi bien joué son rôle qu'avant; et l'on peut même affirmer qu'il l'a joué encore beaucoup mieux, par la grande difficulté des dernières scènes, et principalement celle de Moscou.

En effet, si une foule de monumens de toute espèce n'attestaient la vérité de cette invasion, la

postérité croirait-elle jamais que six cents mille Français, nation si frileuse qu'elle est dans un état violent de contraction, lorsque le thermomêtre est à dix degrés au-dessous de la glace; nation si fine et si spirituelle qu'elle a, dans ce genre, pitié de toutes les autres, la postérité croira-t-elle que six cents mille Français aient été assez fous pour se laisser mener, à l'approche de l'hiver, dans un pays où le thermomêtre descend communément vingt degrés et quelquefois au-dessous de trente. (87) Et quand cette postérité saura que cette armée n'avait pas de tentes et couchait toujours au bivouac, elle jugera que Frédéric n'usait pas d'hyperbole quand il écrivait à un Français : *Sachez qu'en Allemagne, nous regardons comme un phénomène extraordinaire un Français qui n'est pas fou à lier.*

Le moins fou de tous ceux qui allèrent à Moscou, ce fut Bonaparte, qui n'avait pas de tente, il est vrai, mais qui avait des fourrures et des dormeuses, et qui *se sauva tout seul,* ainsi que le lui dit Pie VII dans une caricature.

Ceux de la seconde classe n'auront guères pu en parler qu'ironiquement devant les gens d'esprit dont la troisième fourmille.

Quant à celle-ci, nous avons déjà remarqué que les farces de Molière ne sont pas plus plai-

santes que la plupart des discours graves et sérieux adressés à Bonaparte, et particulièrement pour les flagorneries et pour les articles relatifs à la guerre.

Je sais que les journalistes ont fourni à leurs pratiques des sophismes, des repliques, et même des conjectures dont le but était de cacher le comédien sous le masque du conquérant. N'a-t-on pas dit que les rois lui cédaient le pas respectueusement ? et qu'est-ce que cela en comparaison de ses conversations avec O'Méara ? qu'est-ce que cela prouverait ? qu'il les a détrônés ? non, mais qu'ils ont eu un grand intérêt à persuader le parterre jusqu'à la fin du cinquième acte que Talma, jouant Gengiskan, était vraiment l'empereur des Tartares :

> " Ce monde-ci n'est qu'une ombre comique
> Où chacun fait des rôles différens.
> Là, sur la scène, en habit dramatique,
> Brillent prélats, ministres, conquérans.
> Pour nous, vil peuple, assis aux derniers rangs,
> Troupe futile et des grands rebutée,
> Par nous d'en bas la pièce est écoutée ;
> Mais nous payons, utiles spectateurs,
> Et quand la farce est mal représentée,
> Pour notre argent nous sifflons les acteurs."

Ces dix vers là sont un petit chef-d'œuvre dans leur genre. C'est un traité de politique en miniature ; et il n'a jamais été mieux vérifié que dans cette révolution.

Nous avons vu qu'une des principales expéditions du rôle de Bonaparte était une refonte de l'Allemagne qui ne peut ni se contester ni se nier, puisque le résultat en est visible, et une forte contribution qui pourrait se nier, sinon par ceux qui l'ont payée, mais par ceux qui l'ont levée, parce que l'or est plus portatif que les provinces. L'empereur d'Allemagne, ayant donc été détrôné, ses états et sa capitale envahis, ses sujets pillés, Bonaparte, s'arrêtant en si beau chemin, a la modération de se contenter de la France, de l'Italie, de la moitié de l'Allemagne et du titre de protecteur de l'empire Germanique et de la confédération Suisse.

Les journaux ne manquèrent point de porter aux nues un désintéressement si *sublime ;* et pour répondre d'avance à ceux qui s'étonnaient qu'il n'eut pas pris, par la même occasion, l'autre moitié de l'Allemagne, ils disaient qu'il *n'aurait su comment la garder.*

Il était difficile de faire une réponse plus absurde, aussi fit-elle fortune. La moindre réflexion aurait fait sentir que plus on prend de pays ennemis, plus on lève de soldats et plus on a de forces pour en conquérir d'autres ; et l'histoire aurait confirmé le jugement de la réflexion, Alexandre part de Grèce avec trente-quatre mille hommes, passe le Bosphore et le Granique avec

ses Grecs. Mais dès-lors, il lève des troupes sur les pays conquis, et les soldats de l'Asie mineure l'aident à s'emparer de la Perse et à brûler Persépolis. Quinte-Curce dirait le contraire, que je ne le croirais pas plus que lorsqu'il raconte que ce roi, ayant sauté sur des remparts, se battit seul contre une ville entière.

Gengis ne partit certainement pas de Samarkand avec six cent mille hommes, eût-elle été aussi grande que la Thèbe aux cent portes.

Tamerlan et Mahomet II, qui conquît douze royaumes, prenaient aussi des soldats sur les pays conquis ; et, pour nous rapprocher un peu de nous-mêmes, et par des exemples plus voisins, Gustave Adolphe, appelé en Allemagne par le cardinal de Richelieu, y débarqua avec quatorze mille Suédois seulement, et aurait peut-être détrôné l'empereur, avec des Allemands, s'il n'avait été tué à Lutzen.

Napoléon, ayant donc bien voulu donner la paix à l'Europe, François fut remis sur son trône, comme nous l'avons vu, *par la protection de M. Laforêt* qui poussa le désintéressement au point de ne pas garder seulement un petit royaume pour lui-même.

On fit donc un traité de paix, le plus sérieuse-

ment possible, car dans ces scènes de comédies, on peut bien penser que les acteurs plénipotentiaires étaient comme les augures dont parle Cicéron, ils ne pouvaient se regarder sans rire. Peu après, on fit les préparatifs pour le détrônement du roi de Prusse, et pour la levée de la contribution sur l'Allemagne septentrionale.

Ce fut dans une seconde irruption en Autriche qu'il épousa Marie-Louise. Dans la proclamation qu'il fit alors, il disait : (sans doute pour qu'on ne se doutât pas que son mariage était décidé) *Le nom d'Autriche va disparaître de la surface de la terre.* (88)

Quand toutes les opérations projetées furent finies; le pape n'ayant plus une seule ville, le clergé n'ayant ni biens ni reliques ; la noblesse n'ayant ni argent ni biens ; (89) les banquiers et les négocians n'ayant ni argent ni commerce ; (90) les républiques étant devenues des provinces monarchiques; les villes impériales ayant été agréées par les souverains auxquels elles convenaient, on pensa au dénouement ; et il était si vraisemblable que la moindre réflexion devait le faire présumer, tel qu'il s'est fait, à quelques circonstances près.

1°. L'immense empire de Russie, ayant de trop vastes déserts de glace et trop peu de numéraire et de reliques pour payer les frais et mériter les

honneurs d'une expédition spoliatrice, il était évident qu'il ne serait pas mis à contribution, comme le reste de l'Europe, non plus que les états pauvres du nord, non plus que les Isles Britanniques ; mais celles-ci par une raison particulière. (91)

2°. L'empereur Alexandre ayant toujours joué le premier rôle *(après Bonaparte)* puisqu'il n'avait pas été détrôné, il était vraisemblable qu'il le continuerait et qu'il aurait les honneurs du dénouement.

3°. Plusieurs seigneurs Russes avaient dans Moscou des châteaux forts qui nuisaient à l'embellissement de cette capitale, et qui pouvaient la rendre dangereuse dans des temps de troubles. Catherine II ne fut pas sans inquiétude lorsque Pugatchef marcha pour s'en emparer ; s'il y fut parvenu, il aurait probablement fait une scission dans l'empire. Souvarof sauva la Russie et délivra l'impératrice de ce terrible chef de Tartares. Pierre-le-Grand, en bâtissant Pétersbourg, avait senti l'inconvénient des citadelles de Moscou, et il n'avait rien oublié pour appeler les grands seigneurs dans la nouvelle capitale. Quelque despotique que fût son gouvernement, il n'osa détruire l'ancienne. Il fallait une révolution comme la nôtre pour trouver une manière patriotique d'exécuter ce projet destructeur, et il paraît que le gouverneur *Rostopchin* en est venu à bout.

Cet incendie ne s'est pas borné à ce seul effet : il a d'abord fait périr une partie de l'immense armée Française ; et il a gazé d'une apparence spécieuse d'ambition l'atrocité de Bonaparte qui connaissait le projet long-temps avant l'exécution.*

Et, comme s'il eut craint que quelques Français n'échappassent à la mort, il laissa derrière lui des armées Russes en Moldavie et en Volhinie, qui remplirent parfaitement son intention. Je prie ceux qui trouveraient cette accusation exagérée de vouloir bien peser ce dilemme : les militaires instruits savent que la plus lourde ânerie que puisse faire un général, c'est de laisser derrière soi une armée ennemie. C'est infailliblement se mettre entre deux feux, c'est vouloir être coupé, perdre ses bagages, ses magasins, son artillerie et son armée ; *cette règle est sans exception.* Donc Bonaparte est le plus ignare des généraux, ou c'est un prévaricateur. Enthousiastes imbéciles de cet atroce brigand ! tirez-vous de cet argument ! je défie l'univers entier de l'éluder.†

---

* Remarquez bien lecteur, que cette ambition est le principal masque qui cache sa figure, même celle de Louis XVIII.

† On en a si bien senti la justesse que pour le voiler, on a répandu depuis que ces armées venaient de se battre contre les Turcs, avec qui les Russes *étaient alors en paix.*

Mais sans y prendre une peine inutile, convenez d'une grande vérité, c'est que la prévarication et l'ignorance du métier de général marchaient chez lui de front, ainsi que chez bien d'autres généraux français, qui ont fait tant de belles choses, et fait périr tant de milliers de leurs compatriotes.

Une vérité qui n'est pas moins incontestable, c'est que les Français sont toujours entrés dans le pays ennemi quand il y a eu des expéditions à y faire, et qu'ils en ont été rudement chassés dès qu'elles ont été faites. C'est le plan qui a été constamment suivi depuis la première campagne, comme le prouve l'irruption faite dans les électorats ecclésiastiques en 1793 ; il est donc évidemment le résultat de combinaisons antérieures.

On a dit que le froid ne commença qu'au jour fixé par le bulletin de Moscou. Le fait est faux. Il y avait déjà plusieurs jours qu'il était terrible, et surtout pour des Français.

Admirons ici avec quelle habileté la politique se joue de la sottise ! Y a-t-il sur la terre une seule nation qui ne se fut débarrassée de ce rusé brigand, après les expéditions de Moscou, de la Bérésina et de Leipsick ? au lieu de cela on lui donne une nouvelle armée. La Champagne est dévastée par elle comme par les étrangers ; et ceux-ci qui ne demandent pas mieux que de je-

ter un voile toujours plus épais sur leur collusion, et d'enrichir leurs troupes par le pillage, sont quatre mois à guerroyer, faisant accroire à la France qu'ils sont tantôt battans et tantôt battus, tandis qu'ils auraient pu, dans une seule bataille, détruire l'armée et prendre le général. Mais il est certain que ce n'était pas là leur intention, et ce qui ne pouvait guères se soupçonner alors, c'est qu'ils avaient encore plusieurs scènes à lui faire jouer.*

On arrive donc sous les murs de Paris; et comme s'il eût été fortifié à la manière de Vauban ou de Cohorn, on fait gravement un traité, une capitulation qui n'a pu tromper que des ignorans qui ne savent pas qu'une place ouverte ne peut tenir plus d'un quart d'heure, et que trois milliards ne suffiraient pas pour fortifier Paris de manière à tenir vingt-cinq jours.

Dans ce traité, au lieu de faire, à l'exemple de Henri VII, le moderne Perkins marmiton, on le fait seigneur de l'île d'Elbe, et nous verrons bien-

* S'il eût été pris, alors tout le plan eût été dévoilé; il aurait fallu rendre les biens à la noblesse, tirer à quatre chevaux les régicides et même leur chef.

Ce n'était pas le compte de celui-ci. Toute sa conduite postérieure prouve ses crimes précédens.

tôt pourquoi. Il avait encore une scène à jouer, que la France devait payer cher.

Les troupes étrangères entrent dans Paris et ne le pillent pas, preuve certaine de la perfection de leur discipline. Rome, Anvers et Déli n'étaient pas pour l'avide soldatesque une proie aussi riche; et, si cette idée lui fut venue, qu'auraient fait les rois, les généraux, les officiers? Il est probable qu'ils auraient péri les premiers s'ils eussent voulu s'y opposer. Heureusement ce malheur très-possible, et digne d'augmenter la liste des maux que l'infernale ambition de Louis XVIII a causés à la France, ce malheur n'est pas arrivé. La principale raison, c'est que Paris, comme tout le royaume, devait éprouver un pillage méthodique et régulier. C'était le sujet des hypocrites doléances de Louis XVIII, dans les premiers temps de son arrivée à Paris, comme si cela n'eut pas été depuis long-temps concerté avec lui, et comme s'il eut ignoré que les deux milliards que nous avons vu la France leur donner, étaient le prix convenu avec lui du présent qu'ils lui faisaient de la couronne de son frère. On peut juger par là de l'invitation suivante: l'empereur Alexandre, en son nom et en celui de ses alliés, annonce, *qu'ils ne sont point venus forcer la volonté de la nation, et qu'elle peut se choisir un roi.* Il y avait alors trente-sept ans que cette décision était fixée.

La postérité jugera de quels hommes était composé ce sénat où il ne s'en trouve pas un seul assez courageux, assez honnête homme pour réclamer au nom de la France que la couronne soit donnée, non à l'héritier présomptif qui l'a arrachée par une suite épouvantable de forfaits, mais à son successeur légitime qui la méritait par ses vertus. N'y avait-il pas un seul sénateur qui ne fut complice du monstre que l'on couronnait ? pas un seul coupable d'une action qui l'aurait immortalisé ? La postérité leur demandera compte de l'honneur français qu'ils ont prostitué, et punira leur lâche perfidie par l'opprobre éternel dont elle couvrira leurs noms. Oui ! il serait moins déshonorant pour la France entière d'avoir passé sous les fourches caudines que de s'être laissé imposer sur le trône le plus détestable scélérat qui ait jamais souillé la race humaine.

En même temps on fait faire deux actes par les sénateurs, presque tous plats valets de Bonaparte, l'un qui prononce sa déchéance et que M. Bergasse critique, *craignant que son ennemi soit livré à l'opprobre*. Je dis que *l'on fait faire ces actes* ; car en pareille circonstance, des sénateurs comme ceux-là, qui n'auraient pas été sûrs de n'être pas pendus, n'auraient pas attendu l'ennemi dans leurs chaises curules.

Il est évident que M. Bergasse lui-même a écrit

de commande ; car, sans cela, les sénateurs n'auraient pas manqué de lui rendre les coups de verges qu'il leur applique.

Le second acte du sénat, dit M. Bergasse, a *pour objet de fixer les bases de la constitution qu'il prétend nous faire accepter.*

Ce second acte porte encore plus que l'autre le cachet d'un ouvrage fait *par ordre :* car, qui croira que la capitale étant prise par les trois plus puissans souverains des deux continens ; des sénateurs, connus dès long-temps par leurs bassesses et leur lâcheté, eussent eu l'insolence de dicter une constitution à la France qui les méprisait, sans l'aveu de ces trois souverains à la tête de leurs armées victorieuses ?

Qui croira qu'ils auraient eu l'insolence de décréter que le roi, conduit et rétabli par ces souverains, ne serait roi qu'après avoir accepté leur acte constitutionnel ?

Il est de toute évidence que cet acte fut fait pour faire désirer la charte, que M. Bergasse vante beaucoup sans la connaître, car elle était encore en Angleterre avec le roi. (93)

Après beaucoup de flagorneries aux trois monarques, M. Bergasse se récrie beaucoup sur un

désintéressement si sublime, sur une bonté si céleste, etc. Réflexions......

S'il savait alors ce qu'étaient devenus une vingtaine de milliards, qui ont disparu des coffres forts, des comptoirs, des banques et des sacristies de l'Europe ; s'il connaissait la future scène du retour d'Elbe, il faut convenir qu'il est fort en hyperboles. S'il ne s'en doutait pas, on peut lui dire comme l'homme d'affaires de madame de Maintenon : " Parbleu, Madame, pour une femme d'esprit, vous êtes une grande bête."

M. Bergasse, dans cet écrit, fait une étrange question, après avoir prévenu *qu'il va dire toute sa pensée.* Il demande si l'on voudrait légitimer en quelque sorte l'assassinat juridique de Louis XVI? Oui vraiment, M. Bergasse ; cela vous étonne? Encore un peu de temps et vous le verrez. Mais comment ne l'avez-vous pas vu, en 1789, quand vous étiez à l'assemblée constituante, où cela était si clair? Quand vous avez su comment et par qui la double représentation fut donnée au tiers-état ; quand vous avez été témoin que la plupart de vos collègues mirent le roi hors de la constitution, ce qui était décréter sa mort et la république le 11 Septembre de la même année ; quand vous avez vu le 5 et 6 Octobre la famille royale menacée de la mort, *excepté Monsieur, etc.* cent pages d'etc........

Après quelques réflexions où M. Bergasse se

bat les flancs pour paraître ne pas se douter de la vie de Louis XVIII, il ajoute : " Je ne sais, mais il me semble qu'il est difficile d'offenser avec plus de hardiesse la majesté des têtes couronnées et les principes de cette morale éternelle, sans laquelle il n'y a plus que désordre, anarchie et bouleversement dans les empires."

Plus ces majestés sont offensées et plus il est sûr que l'offense a été dictée par elles au sénat, ainsi que les réflexions à M. Bergasse.

Quoique je sache bien qu'un avocat peut être aussi ignorant en politique et en tactique militaire que les généraux de la révolution, cependant il y a si peu de liaison et tant d'incohérence dans *les réflexions* que je ne voudrais pas assurer que l'auteur fut bien convaincu, si ce n'est des coups d'étrivières bien mérités qu'il applique sur les oreilles du sénat.

Pendant que Bonaparte s'en allait prendre possession de son nouvel empire d'Elbe, et que les rois se préparaient à aller tenir à Vienne en Autriche un congrès où devaient se traiter des affaires décidées depuis long-temps, et que l'on aurait pu appeler un congrès sur l'opéra, les bals, les fêtes et la gastronomie, les troupes étrangères, faisaient semblant de s'en retourner

dans leurs pays. Et pendant que les journaux instruisaient régulièrement la France de leur marche au travers de l'Allemagne et de la Pologne, les Russes prenaient des cantonnemens sur la rive droite du Rhin pour attendre le moment où ils devaient revenir en France.

On avait eu soin d'y publier que Bonaparte était prisonnier dans l'île d'Elbe, cernée par quelques frégates Anglaises. On apprend un jour qu'il est débarqué à Cannes avec onze cents hommes. Il arrive à Grenoble (94), à Lyon, à Paris d'où le roi fuit honteusement jusqu'à Gand, avec toutes les apparences de la poltronnerie qui lui est naturelle, et que, par conséquent, il n'avait pas besoin de jouer, sachant d'ailleurs très-bien qu'il ne courait pas le moindre risque.

Tout le monde sait la suite de cette tragicomédie. Bonaparte rassemble tout ce qui restait de ses plus enragés partisans, en forme une armée de cent douze mille hommes (c'est le compte qu'il en rendit lui-même au Champ de Mai), et se met à la poursuite de Wellington, qui avait soixante mille hommes de cavalerie, et de Blucher qui commandait quinze mille Prussiens d'infanterie de ligne (95).

On ne manqua pas de répandre que pendant

trois jours la victoire fut indécise. La vérité est que, quand on eut attiré l'armée Française où on la voulait, dans un instant la déroute fut complette, comme à Rosbac. Bonaparte, qui, comme on sait, chargeait toujours à la tête des deux ailes à la fois, voulut, pour ce coup-ci, imiter Xerxès, Jaques II et un autre prince que je ne nomme pas, par vanité nationale ; il se tint en arrière de son armée, à l'abri de l'artillerie, derrière un chef de file de chêne, d'où il secouait un drapeau tricolor, pour encourager son monde ; et quand il vit sa peine et son armée perdues, il courut à Paris annoncer qu'il avait gagné la bataille, et partit la nuit pour aller à Rochefort se mettre dans le *Bellérophon*, vaisseau Anglais qui l'attendait là, par hasard, pour le porter à Ste.-Hélène d'où probablement il ne reviendra pas à moins que, par hasard, nous n'ayons encore deux milliards pour payer son voyage.

On a eu beau dire que pour un aussi mince personnage qu'un huissier, c'était voyager un peu chèrement de Cannes à Paris ; il a fallu que la France les payât ; et par un effet du sublime désintéressement dont parle M. Bergasse, cent cinquante mille hommes sont restés sur nos frontières jusqu'à final payement. Il est vrai que par une faveur de la bonté paternelle du roi, au lieu de cinq ans, ils n'y sont restés que

quatre ans et huit mois. Aussi tous les honnêtes gens de France, acquéreurs de biens volés, terroristes, septembriseurs, régicides, tous conviennent que ce n'est pas trop payé, après les douceurs de la révolution, pour voir Louis XVIII sur le trône de son frère. Il l'a effectivement bien gagné, car il n'est pas un honnête homme sur la terre qui voulut tous ceux des quatre parties du monde au même prix. L'y rétablir avec des armées, sans que la France en payât les frais, c'était un désintéressement inouï et *vraiment sublime*, comme a dit M. Bergasse. Pouvait-on deviner qu'il prendrait fantaisie à Bonaparte de revenir de l'île d'Elbe à Paris ? (96)

Résumons. S'il existe dans l'histoire du monde un fait évidemment démontré, c'est la chaîne non interrompue de crimes qui composent la vie de Monsieur, et par lesquels il a arraché la couronne de son frère et l'a mené à la mort. Depuis sa plus tendre enfance, entouré de jésuites qui le regardent comme leur chef, (et auxquels il semble effectivement avoir été désigné par le nom de *Xavier* qu'il reçut au baptême) ils conçoivent, après la mort de son père, le dessein de le placer sur le trône de son frère ; et, par ce moyen, de faire rétablir leur société, au moins en France, d'où elle venait d'être chassée. Ils l'élèvent donc dans la plus profonde hypocrisie, afin de lui faire capter la confiance de celui qui

devait être son maître. Ils exaltent au plus haut degré l'ambition qu'il avait reçue de la nature ; et dans le choix des moyens de la satisfaire, de la perfidie ou du courage, ils préfèrent le premier dont il était mieux pourvu que du second. Le duc de Bourgogne étant mort, c'est sur le duc de Berri, devenu héritier présomptif de la couronne, que se portent toutes les combinaisons jésuitiques qui devaient le préparer à une crédulité sans bornes pour ce frère destiné à être le fléau de sa famille et de sa patrie (97).

Nous avons vu qu'on était persuadé, non-seulement en France, mais dans les cours de l'Europe, toujours très-attentives à profiter des momens favorables que leur a offert celle de Versailles, que le dauphin n'aimait point le duc de Berri, et qu'il le traitait avec dureté.

Le duc de la Vauguyon, prodige d'immoralité, de fanatisme et d'hypocrisie, seconde de tout son pouvoir les projets de la société de Jésus, à laquelle il était affilié, et qui l'avait donné au dauphin pour en faire le gouverneur de ses enfans. Il paraît qu'en cette qualité, il avait adopté les sentimens du prince, car il ne fut regretté à sa mort que du second de ses élèves, le comte de Provence.

Bien des gens crurent que ce fut lui qui re-

mit au duc de Berri la cassette* où était l'ordre du dauphin, d'appeler auprès de lui, à son avènement à la couronne, les courtisans qu'ils lui désignaient, qui, ainsi que le gouverneur, *étaient tous affiliés à la société.* On dit que c'était Mme. Adelaïde qui en avait été chargée par son frère ; et on regarda cet envoi comme un des tours les plus adroits de Machiavel, soit qu'il fût véritablement du Dauphin, ou des compagnons de Jésus. Quoiqu'il en soit, il est certain que c'est la première cause du rétablissement de la société, et l'une des premières de la révolution et par conséquent de la mort du roi, de cinq princes et de trois princesses, et des crimes sans nombre dont la France a été le théâtre.

Oui, c'est la piété filiale de Louis XVI qui l'entoura ainsi lui-même des monstres qui l'ont mené à la mort ; et il est aussi déplorable qu'évident que c'est toujours en abusant de ses vertus qu'on l'a précipité dans tous les pièges qu'on a voulu lui tendre.

Le plus remarquable dans cette odieuse liste,

---

* Il y a une troisième version, à ce sujet : on dit que M. le Dauphin la laissa à Mme. la Dauphine, qui, à sa mort, la remit à l'évêque de Verdun Nicolaï, lequel la remit en mourant au maréchal son frère, qui la donna à Louis XVI.

Ces variantes s'accordent toutes sur le fond.

c'est M. de Maurepas que nous avons vu coopérer si parfaitement aux projets de Monsieur, qu'il est impossible qu'il n'ait pas travaillé par ses ordres. La révolte des colonies Anglaises, le renvoi de M. Turgot, son remplacement par Necker, l'assemblée nocturne d'étrangers, tenue chez celui-ci, à peine arrivé au ministère, conciliabule factieux convoqué par le mentor même ; la destruction de la maison du roi par le jésuite de robe longue, St. Germain, et les opérations de ce ministre et de son adjoint Montbarey, créature de Monsieur, ce sont autant de faits qui ont déjà fait placer Maurepas à la tête des complices de ce prince.

Necker, leur principal agent, livre le trésor royal à Monsieur, et par ses emprunts il amène un déficit, prétexte des états généraux. Après son renvoi, ses successeurs, vendus au même prince, aggrandissent le précipice qu'il a ouvert. Pendant ce temps là, l'abbé de Mon——ou, autre créature de Monsieur, sollicite le conseil d'état et le parlement de déclarer illégitimes les enfans du roi.

D'après le traité de 1776, Monsieur ouvre l'entrée de la France aux Anglais, dont elle est inondée, par le traité de commerce, fait par Vergennes sa créature.

En 1788, il fait plus que l'ouvrir ; il la leur livre par l'établissement des comités secrets, des polices secrètes, à Paris et dans toutes les grandes villes (98).

En même temps, il détermine les parlemens et les notables à refuser des impôts, et à demander les états généraux ; et, comme nous l'avons vu, ces deux corps puissans, *déclarent n'être pas assez puissans pour faire ce que le roi leur demande.*

La même année, deuxième assemblée des notables, dans laquelle le bureau, présidé par Monsieur, vote seul pour donner au tiers-état la double représentation, *contre l'avis des cinq autres bureaux.* Et remarquons bien que la majorité, d'une seule voix dans ce bureau même, est enlevée par une escroquerie. Le lendemain, il fait rendre un arrêt du conseil pour la double représentation.

M. Necker, rappelé au ministère, sème la discorde dans toutes les assemblées pour l'élection des députés.

L'armée est soulevée par les agens de Monsieur ; Mallet du Pan, l'un des principaux, publie un mémoire contre la constitution Anglaise. La dissention éclate aux états généraux, et la

guerre civile par toute la France. Le 23 Juin, le roi offre la constitution demandée par tous les cahiers et Monsieur l'a fait refuser. Le 11 Septembre, 1789, ses agens établissent, *par le fait*, la république : dont la mort du roi était une conséquence inévitable (99).

Le 5 Octobre 1789, les brigands et les poissardes *conduits par des agens de Monsieur*, vont à Versailles pour assassiner le roi, la reine et le dauphin (100).

La famille royale est amenée à Paris, où elle est prisonnière, tandis que Monsieur et Madame sont seuls libres.

Voyez l'ouvrage que Louis XVIII vient d'adresser à M. d'Avarai, *déjà mort*, pour lui témoigner toute sa reconnaissance, et lui apprendre les soins et peines que lui (d'Avarai) avait pris pour sauver Monsieur le jour du départ de Louis XVI pour Varennes.

Les faubourgs font des irruptions aux Tuileries, *mais jamais au Luxembourg*.

Le décret sur la déchéance est suivi de vexations qui provoquent le départ du roi. Monsieur le conseille, le concerte, a soin de faire laisser par le monarque un manifeste contre

l'assemblée, le met dans sa voiture avec sa famille et monte dans la sienne après avoir fait partir un aide-de-camp qui va à Varennes faire arrêter le roi.

La sortie du premier prince du sang augmente l'émigration ; et la convention de Pilnitz faite par l'empereur Léopold et le roi de Prusse Frédéric Guillaume, soixante-cinq jours après, devient aussitôt publique en France, et produit le même effet que la sortie de Monsieur, avec laquelle elle est combinée.

Monsieur, arrivé chez les étrangers, concerte avec eux la place des émigrés et les entoure de soldats Autrichiens et Prussiens. Le général Prussien *Schonfeld* vient occuper le poste d'ambassadeur près de Monsieur, et d'espion surveillant M. le comte d'Artois et les deux maréchaux de Broglie et de Castries.

Au conseil de guerre tenu dans la tente du roi de Prusse, la veille de la retraite de Champagne, il semble qu'un prince aussi fin que Monsieur aurait dû, ne fût-ce que pour cacher ses crimes et sa poltronnerie, paraître solliciter le roi d'attaquer les Français ; mais il n'en fait rien. C'est peut-être la seule occasion de sa vie où il se soit conduit comme un niais ; car il est certain qu'il se dévoila par son silence. Comme

premier prince du sang, c'était à lui à faire au roi la demande par laquelle le brave maréchal de Castries s'est immortalisé (101). Connaissant dès long-temps la décision de la retraite qui doit fixer la mort de son frère dont il dévore le sang et la couronne, il boit jusqu'à la lie la honte de son silence et de la leçon qu'il reçoit.

La retraite du roi de Prusse soutenue des comités étrangers porte jusqu'au délire l'exaltation des têtes. La convention lève douze armées ; les Français poursuivent l'armée de Prusse et s'emparent des trois électorats ecclésiastiques sans se douter qu'ils obéissent aux puissances, en exécutant la première expédition de leur plan, formé par Frédéric.

Le délire est au comble ; c'est le moment que l'on choisit pour sacrifier l'auguste victime ; et quarante-et-un jours après le sacrifice, les Français sont chassés des électorats comme par la foudre (102).

Il ne reste plus au moderne Caïn d'autre soin que de hâter la mort de son neveu, de la reine, et de Mme. Elizabeth, qui, le connaissant bien pour leur bourreau, ont pour lui toute l'horreur qu'il mérite. Malheureusement pour elles et pour la France, le voile n'est levé, le monstre

n'est découvert que quand il n'y a plus de moyens de l'enchaîner. De grandes âmes ne peuvent croire le crime qu'après en avoir eu la preuve.

Pour essayer d'enlever toutes celles qui peuvent déposer contre lui, il fait empoisonner le brave et honnête chirurgien *Dessau*, dont il redoute la probité. Et voulant surtout bien constater aux yeux de la France la mort de son neveu, le plus intéressant et le plus infortuné des enfans, il prend le moyen de le faire annoncer, pour ainsi dire, officiellement à tous les Français. Un de ces monstres auxquels on ne peut trouver d'épithète, et dont j'ai malheureusement oublié le nom, qui devrait être transmis à l'exécration de la postérité avec celui de son maître ; un de ces anthropophages, dans un rapport lu à l'assemblée, sur les princes Français, en parlant de cette jeune et touchante victime, termine par ces épouvantables mots : " *quant à celui-ci, c'est à l'apothicaire à nous en débarrasser*" (103).

Ce n'est rien pour Monsieur que de commettre des crimes affreux, de ravir la couronne à son frère et à son neveu, s'il ne l'assure sur sa tête ; et pour cela rien n'est oublié.

Pour augmenter le nombre de ses complices,

il fait ramasser dans les boues de la France des signatures d'adhésion à l'assassinât du roi : et fier d'une solidarité digne de lui, il publie le prétendu testament de son frère, dont il est lui-même l'auteur et le rédacteur, et dont il fait secrètement remettre une copie au Temple dans les papiers du roi, à l'insu des augustes compagnes de sa prison qui, probablement, ne l'ont jamais su.

Il avait dès long-temps intéressé, et pour ainsi dire, associé à ses crimes tous les gens sans honneur et sans probité, par le pillage des biens du clergé et de la noblesse qu'il appelait en dehors, et qu'il faisait assassiner en dedans. Mais pour que ce pillage fut regardé comme légal et honnête, il fallait dénaturer toutes les idées jusqu'alors reçues, du juste et de l'injuste, des crimes et des vertus ; et c'est ce qu'il fait par le moyen de son infernale société de Jésus et de son systême de morale relâchée, généralisé au plus haut point. C'est en renversant toutes les barrières que la probité, l'honneur, la crainte des châtimens et de l'infamie opposent à ses projets qu'il y parvient, et qu'il prouve au monde que le génie du mal peint par Milton, n'est pas un être de raison.

Tout cela est malheureusement si vrai que personne ne peut nier que la nation la plus douce

a, depuis trente ans, fait frémir et déshonoré la nature humaine par des atrocités qui lui étaient inconnues, *qui sont restées impunies*, et dont les journaux n'ont cessé d'entretenir les Français, comme si Louis XVIII avait peur qu'ils cessassent d'être des bêtes féroces. Deux autres causes y ont encore concouru : cette clémence mise par lui dans le prétendu testament du roi, et, ce qui est bien remarquable, le seul mot qui ait eu son exécution ; (104) et puis ce roman absurde sur la puissance des jacobins, qui, étant isolés depuis la destruction des clubs, n'ont ni volonté ni puissance ; roman pitoyable qui ne sert qu'à entretenir la frayeur dans les esprits et à donner le change sur des opérations Machiavéliques.

On voit à présent l'intérêt qu'a Louis XVIII au brigandage qu'il a établi pour conserver la couronne qu'il a arrachée à deux de ses rois, par une suite de forfaits dont les annales du crime n'offrent point d'exemple. L'état de proscription et de misère où il retient ceux qu'il appelait au secours de celui qu'il traînait au supplice, est en même temps une preuve et un argument que tous les sophismes du monde ne détruiraient pas.

Il a si bien senti l'horreur qu'il inspirerait éternellement si ses crimes étaient jamais connus, que, pour les cacher, il s'est servi de moyens dont Machiavel même ne s'était pas avisé ; (105)

c'est de les imputer à ceux qui en ont été victimes. Il a fait répandre en France que Louis XVI a seul voulu la révolution, et *qu'il détestait la noblesse*. Il ne s'est pas borné là. Comme, à la honte de l'espèce humaine, il y a des misérables qui, pour de l'argent, calomnieraient la vertu, il s'en est trouvé qui n'ont pas rougi d'avancer : " *que les émigrés avaient pris les armes contre leur patrie :* (106) *qu'ils avaient voulu faire périr Louis XVI et même Monsieur, parce qu'il avait des idées trop libérales à Coblentz :* que le plan de Calonne était de faire périr Louis XVI : que c'est l'opinion seule qui a fait la révolution : que la révolution a été faite par l'Angleterre, et puis par M. de Calonne, lorsqu'il régnait à Coblentz." Voyez *le Censeur.*

Ailleurs, il assure que c'est la masse de la nation ; car, dit-il, elle n'est pas, comme on veut le faire croire, l'ouvrage d'une poignée de factieux.

Telle est la somme des imputations contradictoires et conséquemment fausses et absurdes qu'ose avancer un misérable fripier de littérature avec une impudence qui ne peut résulter que d'un privilège spécial de calomnies et d'impunité.

Sans m'abaisser à remuer la fange où se vautre ce malheureux ergoteur, je dirai aux honnêtes gens qui, peu au fait de l'escrime sophistique, pourraient être ébranlés par d'aussi pitoyables

déraisonnemens, que si c'est l'opinion qui a fait la révolution, ce n'est ni l'Angleterre, ni M. de Calonne; si c'est M. de Calonne, ce n'est ni l'Angleterre ni la nation; et que si c'est l'Angleterre, ce n'est ni la nation ni M. de Calonne.

Je demande comment l'opinion aurait fait la révolution si le roi n'avait pas été entouré de jésuites qui lui ont inspiré la crédulité aveugle qui l'a perdu : si au lieu de laisser détruire sa maison militaire en 1776, il eût fait arrêter son frère qui le lui conseillait, son mentor qui était du même avis, et le jésuite St. Germain qu'ils avaient fait venir exprès pour faire cette opération. Je pourrais faire deux mille questions dans le même sens, auxquelles il serait aussi impossible de répondre qu'à celle-ci, et qui toutes renverseraient également les assertions contradictoires du fripier littéraire.

Un peuple ne peut avoir d'opinion fixe que lorsqu'il a une constitution dont les bases sont invariables, lorsqu'il la connaît bien et qu'il a une longue expérience de sa perfection ; partout ailleurs, l'opinion générale est un mot vide de sens. Ce sont les journaux et les écrivains mercenaires qui font l'opinion trois fois par semaine, comme ce sont les bayonnettes, l'argent et les intrigues Machiavéliques qui font les révolutions. Or, tous ces moyens là sont employés par Monsieur

depuis plus de quarante ans ; et cela est connu de tous ceux qui ont voulu s'en instruire.

Après avoir accusé les émigrés d'avoir voulu *détruire* Louis XVI, il en accuse aussi personnellement M. de Calonne. Je n'ai connu ce ministre que, comme toute la France, pour un ennemi de M. Necker, ce qui est déjà une présomption de sa probité. Je réponds seulement à la double accusation du libelliste par un fait incontestable qui en démontre l'imposture et qui dévoile le vrai bourreau de Louis XVI ; car, grâces à la divine Providence, dans la discussion de cet horrible attentat, la lumière et la vérité sortent de tous les pores de l'histoire.

Je dis donc que quiconque a la moindre notion des usages relatifs aux circonstances en question, sait que, quand le roi est absent et surtout prisonnier, comme l'étaient alors Louis XVI et son fils, c'est l'héritier présomptif de la couronne qui le représente. Pendant la prison du roi Jean, le dauphin Charles était à la tête des affaires. Cette règle est sans exception ; c'était donc Monsieur qui commandait tout ce qui était Français, hors de France, à cette époque de l'émigration. Ainsi, qui que ce soit qui ait voulu détruire Louis XVI, n'a pu agir que par ordre de Monsieur qui, d'ailleurs, y était le plus intéressé, comme héritier présomptif de son neveu. L'argument est sans replique.

Quand on accuse d'un régicide trente mille hommes qui se sont dévoués pour l'empêcher, il faut être doué d'une impudence de scélératesse excessivement rare. Il y a plus : il faut être sûr de la protection du gouvernement, sans quoi un tel misérable risquerait beaucoup de périr sous le bâton du premier homme d'honneur qui le rencontrerait, et auquel la société entière devrait des remercîmens comme lorsqu'on la délivre d'un chien enragé.

Mais pour qu'un gouvernement accorde une telle protection à ce chien enragé, il faut aussi qu'il soit attaqué de la même rage. Tout le monde conviendra de la liaison de ces conséquences ; et, ce qui en démontre la certitude, c'est que ce descendant du chien de Diogènes, que celui-ci n'aurait pas souffert dans son tonneau, ajoute que *les émigrés, non contens de tramer la perte de Louis XVI voulaient aussi amener celle de Monsieur à qui ils trouvaient des idées trop libérales à Coblentz.*

Je réponds à cela que les idées de Monsieur, très-libérales à Paris pour ravir la couronne, étaient toutes différentes à Coblentz ; et ce qui le prouve, c'est cette phrase de sa première proclamation après l'empoisonnement de son neveu : *il faut revenir à cette constitution sainte qui a fait pendant quatorze siècles la gloire et le bonheur de la France.* Est-ce là une idée libérale ?

Quant à la constance de ses idées, on doit convenir qu'elle a été invariable pour tout ce qui a tendu à l'usurpation qu'il méditait, et à laquelle toutes les actions de sa vie se sont rapportées; hypocrite pour tromper, démocrate pour usurper, libéral ou despotique suivant les circonstances; ennemi mortel de la vertu et suant le crime, il a toujours joué le rôle nécessaire à son ambition. Voilà ce qui est d'une certitude indestructible, qui n'a pas besoin d'être étayée et qui ne craint pas d'être approfondie.

" L'Angleterre a eu constamment des agens en France: elle a prodigué son or corrupteur pour troubler, exciter des soupçons, des haines, former des partis, les mettre aux prises, pour désoler et ruiner ses habitans, pour souiller de crimes la révolution et avilir la plus légitime, la plus sainte des causes."

Rien de tout cela ne serait arrivé si Monsieur n'eut pas ouvert l'entrée de la France aux étrangers pour en ravir la couronne à son frère; il n'y aurait eu ni déficit, ni états-généraux, ni guerres, ni révoltes patriotiques, ni révolution. Voilà probablement ce dont ne se doute pas cet accusateur universel dont chaque phrase implique contradiction avec la précédente.

" Calonne," continue-t il, "*fit connaître le*

résultat de son plan de détruire Lonis XVI à ceux des anciens courtisans de Versailles qui, dans la révolution, ayant joué le rôle de démagogues n'osaient pas venir se ranger parmi les émigrés. (107) Ces esclaves de la puissance dominante et d'ailleurs les très-anciens complices du projet d'établir le pouvoir absolu, bien persuadés, comme ils l'étaient que Louis XVI ne leur restituerait jamais sa confiance, ni les abus dont ils étaient accoutumés de se nourrir, acceptèrent le pacte de conspiration coblencienne contre S. M. Ils attisèrent les défiances du peuple contre Louis XVI, ils fomentèrent les émeutes et les perpétuèrent. Il s'établit alors entre eux et Calonne une correspondance si active, que leurs émissaires se succédèrent à chaque instant sur toutes les routes de la France à Coblentz." Histoire secrète de Coblentz attribuée à M. de Rivarol.

On lit dans la même histoire, (c'est toujours le fripier littéraire qui fait parler M. de Rivarol.) " Calonne, qui eut toujours de l'érudition, connaissait parfaitement bien *tous les écueils;* mais ils lui devenaient nécessaires *tout autant de temps* que Louis XVI existerait. *S'embarquant ainsi, et la saison ne pouvant jamais permettre de tenir la campagne pendant quatre mois, il savait qu'il faudrait prendre son qnartier d'hiver, sans qu'il se fût rien passé de décisif, en faveur d'une contre-révolution :* que l'armée prussienne et celle des émigrés

bataillleraient tout l'hiver dans leurs culs de sacs pendant que les agens de Calonne, épars dans l'intérieur, secoueraient le flambeau de la guerre civile à Paris et dans les provinces méridionales: pendant qu'ils inculperaient le roi d'être *le précurseur* de ces nouveaux désastres: pendant qu'ils attiseraient les émeutes contre lui, et que S. M. et ses enfans succomberaient dans ce choc général." Histoire secrète de Coblentz.

Je me garderai bien de réfuter ce soporifique galimatias double qui se réfute assez de lui-même, et que l'on a l'impudence d'attribuer à M. de Rivarol, ce qui demande une explication.

Il n'est personne en Europe un peu au fait de la littérature française et des hommes célèbres qui s'y sont distingués depuis le milieu du dix-huitième siècle, qui ne sache que M. de Rivarol était un des premiers, tant par sa probité, ses sentimens d'honneur, la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère, que par son érudition prodigieuse, la chaleur de son imagination, la vivacité de son esprit, la pureté et l'élégance de son style.

En 1789, il était à Versailles où il burinait pour la postérité les crimes des agens de la révolution. Nul homme ne l'a mieux connue que lui. Il était non lié, mais respecté et craint des coryphées

qu'il voyait souvent, tant qu'il fût possible de dire la vérité. "Je sais," lui disait un jour le comte de Mirabeau, "que vous et tous les gens de l'art, ne faites pas grand cas de mon style; mais soyez sûr que *je suis de moitié avec vous pour me moquer de ceux qui m'admirent*. Je ne me sers de ma réputation et de la sottise de mes lecteurs que pour faire ma fortune."

Le 5 et le 6 Octobre 1789, M. de Rivarol fut à Versailles, témoin de tous les faits importans, non-seulement des deux journées, mais de la nuit horrible qui les sépara. La relation qu'il en a laissée, passe en Europe pour un chef-d'œuvre digne de Saluste et de Tacite. J'ai donc cru rendre un vrai service aux amis du bon goût et de la vérité d'en enrichir cet ouvrage, d'autant plus qu'elle est devenue excessivement rare.

Il est tout simple qu'un écrit où sont consignées des vérités hardies et importantes soit détruit par ceux qui sont intéressés à les ensevelir dans les ténèbres. Or, ses ouvrages fourmillent de traits semblables. Il démontra le 12 Septembre, 1789, que le roi, ayant été mis la veille hors de la constitution par le refus du *veto* absolu, on avait *par le fait* érigé la république; et la mort du roi en étant une conséquence infaillible, il est clair qu'il en avertissait la France trois ans, quatre mois et dix jours avant l'événement. Ainsi, un homme

qui voyait d'aussi loin était aussi précieux pour sa patrie que dangereux aux assassins dont les projets étaient dévoilés si long-temps d'avance. Aussi ne lui laissèrent-ils pas long-temps la liberté de parler ni même d'écrire. Il fut obligé d'avoir recours à un imprimeur de Cambray.

C'est de là qu'il écrivait: " A peine l'assemblée nationale fut-elle formée à Versailles qu'il s'établit la plus étroite alliance entre elle et Paris. La clause du traité fut que la capitale humilierait le trône aux pieds de l'assemblée, et que l'assemblée livrerait les provinces à la capitale. *Une troisième puissance accéda au traité et se chargea de la corruption des troupes.* Mais ses plénipotentiaires avaient des instructions si secrètes et tellement séparées de la cause commune *que si le sort eût favorisé le crime,* il se serait trouvé que Paris et l'assemblée *n'auraient travaillé que pour cette puissance. Je la ferai sortir de l'ombre où elle se cache, quand les événemens me la dénonceront.* Le temps viendra, où, comme l'Arioste, j'aurai aussi mon héros.

Diro d' Orlando in un medesmo tratto
Cosa non detta in prosa ma ne in rima;
Che per denari venne in favore e amato
D' uom che si vile era stimato prima.

Canto. 1, *Stanza* 2.

Je demande aujourd'hui s'il est possible de se

méprendre à cette troisième puissance pour laquelle la capitale et l'assemblée auraient travaillé *si le sort eût favorisé le crime,* c'est-à-dire, si le 5 Octobre 1789, *le roi et le dauphin avaient été assassinés.* N'est-il pas évident que c'est l'héritier présomptif après le dauphin, c'est-à-dire, Monsieur ?

La prévention la plus acharnée contre M. le duc d'Orléans est ici forcée de rester muette, car non-seulement il n'était pas cet héritier présomptif, mais encore, il n'était pas non plus cette puissance *dont les plénipotentiaires avaient des instructions si secrètes ;* cette puissance que M. de Rivarol *fera sortir de l'ombre où elle se cache,* car grâces aux intrigues par lesquelles Monsieur avait entouré de traîtres le duc d'Orléans, grâces aux calomnies dont Monsieur avait inondé la France, elle croyait M. le duc d'Orléans seul coupable des crimes du 5 et 6 Octobre, et la plupart des Français le croient encore. Je reviens à M. de Rivarol.

Un homme qui, dans cet horrible temps, écrivait avec cette force et ce courage, ne pouvait qu'avoir une âme grande et vertueuse. C'était d'ailleurs le plus aimable des hommes, et très-probablement le plus orné et le plus bel esprit de France. Ceux qui l'ont connu jugeront que ce portrait est ressemblant et n'est pas flatté.

Un grand prince, bon juge des vertus et des talens, plein d'estime pour les unes et d'admiration pour les autres, l'appela auprès de lui où il a fini ses jours, amusant ses loisirs par un ouvrage qui n'avait rien de commun avec *l'histoire secrète de Coblentz* que l'on a mis sous son nom, *après sa mort*, moyen sûr d'empêcher qu'il ne réclamât contre.

Cette *histoire secrète* est un libelle infâme qui a été dicté, commandé, écrit et payé par d'abominables scélérats, intéressés à détruire sa réputation et ses ouvrages, dont les vérités sont gênantes pour eux; c'est un libelle plein d'impostures si absurdes que l'ignorance la plus crasse, l'esprit le plus lourd, le jugement le plus borné suffisent encore pour les dévoiler; et ce qui est peut-être plus fort, c'est que toutes ces impostures sont anéanties par les ouvrages antérieurs de M. de Rivarol sur ces mêmes événemens, ouvrages qui feront connaître à la postérité les monstres qui doivent être les objets de son éternelle exécration. Telle est la vraie raison pour laquelle on a mis ce libelle sous son nom.

Sans m'astreindre à un travail aussi dégoûtant que celui de réfuter d'un bout à l'autre cet infâme répertoire de calomnies, je prie le lecteur de lire attentivement la relation des 5 et 6 Octobre qui est de M. de Rivarol, ainsi que le paragraphe

sur la suppression de la dîme que je joins ici pour lui donner une idée du charme et de la variété de son style, toujours analogue au sujet.* Après cette lecture, peut-on croire de bonne foi que ce soit le même écrivain qui fait *batailler des armées dans des culs de sacs ?* Expression de l'histoire secrète de Coblentz faussement attribuée à Rivarol.

Encore un mot sur le vendeur de calomnies: " On trouve," dit-il, " dans cette *histoire secrète* une anecdote qui en même temps qu'elle fait connaître les infernales intrigues des émigrés qui voulaient perdre Louis XVI et sa famille, honore le caractère sage et modéré du prince qui nous gouverne (Louis XVIII). Le nommé Suleau avait établi un journal dans le genre de la Quotidienne. Monsieur se plaignit amèrement de ce journal odieux portant le nom des frères du roi, fabriqué sous leurs yeux au milieu du rassemblement de la noblesse française......Monsieur en voulait la suppression (apparemment il contenait quelques vérités) et tout ce qu'il put obtenir ce

* Ainsi fut abroyée la dîme, ce tribut patriarchal, le plus antique et le plus vénérable qui existât parmi les hommes ; ainsi fut brisé le lien qui attachait les espérances de la terre aux bontés du ciel ; l'intérêt du pontife à la prospérité du laboureur, et les cantiques et les prières de tous les âges aux fleurs et aux fruits de toutes les saisons.

fut qu'il porterait le nom du journal de la Contre-Révolution. (108)

Je finirai la fustigation de ce misérable par une réflexion bien simple.

On a vu par une foule de faits, de preuves et de conséquences bien liées que la mort de Louis XVI était décidée avant même le 5 Octobre 1789.

On a vu dans ce jour déplorable et à jamais en horreur à la France, que ce régicide faillit être commis. Que le calomniateur répète donc cent fois qu'il a été tramé par les émigrés. *Il n'y en avait pas un seul alors.*

Que prouve donc une impudence aussi absurde? elle prouve que le calomniateur sait très-positivement que le véritable assassin du roi est celui qui le paye pour en accuser les autres.

Quel terrible fléau que celui de la liberté absolue de la presse avec de tels brigands. Celui-là se plaint sans cesse qu'elle n'est pas libre; c'est la *Voisin* qui se lamente de ne pas vendre assez de poisons. Et malheureusement il n'est pas le seul.

Si des législateurs, des pairs, des gens en place n'ont rien vu à notre longue et épouvantable tragi-comédie, cela est encore bien plus étonnant de

la part d'un ministre de la guerre qui a tenu en main le gouvernail de ce vaisseau si battu de la tempête, et qui n'a pas soupçonné d'où venaient les vents qui la causaient, et les nuages qui l'ont formée. C'est cependant ce dont on ne peut douter, d'après le caractère de franchise et de véracité que donne à M. Carnot son apologiste anglais ou français.

En suivant sa vie, nous trouverons plusieurs occasions de nous étonner et de l'étonner lui-même de ce qu'il n'a point aperçu des traits de lumière qui devaient le frapper de toutes parts, et que, de l'éminence où il était placé, il devait mieux voir que personne.

Je lui demanderai d'abord comment il a pu concevoir qu'un état de trente mille lieues carrées voie son gouvernement bouleversé sans des préparatifs qui exigent plusieurs années, et une quantité d'argent qu'aucune puissance du continent n'aurait pu fournir seule ? Je lui demanderai s'il peut croire que des sociétés, même secrètement tolérées, telles que les franc-maçons où les jacobins pussent réussir avec un siècle de persévérance ?

Je le prie de songer à la perfection où la police est portée depuis plus d'un siècle, et de me dire comment tant d'intrigues et tant d'écrits pour-

raient échapper à sa vigilance ; car dans notre hypothèse, je suppose les ministres *fidèles ;* et je sais bien que tout est facile du moment qu'ils sont prévaricateurs. C'est là notre histoire, et c'est ce qui cause mon étonnement et mes questions.

Je parle d'un homme supérieur, *d'après son apologiste,* à un homme qui sait l'histoire, et qui, par conséquent, connaît l'active surveillance qu'exercent surtout les grandes puissances, depuis le seizième siècle qu'elles ont adopté l'usage d'avoir constamment dans toutes les cours ces honorables espions qu'on appelle ambassadeurs.

La moindre réflexion sur ces trois points là démontre que ni un siècle, ni dix, ni cent ne suffiraient à l'exécution de ce projet par une société de particuliers, quelque nombreuse qu'elle fût. Il faut donc en chercher ailleurs la première cause. Et quelle peut-elle être ? Une coalition de souverains puissans. Il n'en est, ni ne peut en exister d'autre. (109)

Et lorsque plusieurs projets, éclos successivement sont réunis, agréés, décidés entre les copartageans, s'ils ont des raisons de rester derrière le rideau, que de temps ne faut-il pas encore pour disposer tous les ressorts qui doivent faire jouer une machine aussi immense et aussi compliquée ?

Et avant que la machine aille, ne faut-il pas un point central où tous les fils aboutissent comme à l'opéra ?

Et quel est ce point central ? C'est ce comité d'étrangers, ce conseil invisible, cette police secrète, ces agens secrets que nous avons vus établis à Paris et dans toutes les grandes villes de France plusieurs mois avant les états généraux. Cette marche unique de toute révolution, est à la lettre, l'histoire de la révolution française.

Or, pour établir ce point central, il avait fallu auparavant séduire les ministres ; et pour y parvenir, il fallait d'abord être sûr d'un personnage qui s'en chargeât en trompant le roi. Or, tout cela s'est trouvé, et comment un ministre a-t-il pu l'ignorer ?

Comment a-t-il pu ne pas connaître ce projet de mettre les républiques en monarchies formé et connu bien des années avant l'exécution ? Comment n'a-t-il pas connu le projet de Frédéric de réduire les papes à la monarchie spirituelle, commencé par Joseph long-temps avant la révolution ?

Et quand il a été témoin de l'irruption faite à la fin de 1792, par les Français dans les électorats ecclésiastiques, et leur retour si subit, comment

n'a-t-il pas vu que l'on s'était servi d'eux pour la première expédition de ce projet ?

Et s'il n'a rien vu, rien su, rien connu, comment est-il devenu ministre ?

Mais quand il a vu le 11 Septembre 1789, le roi mis hors de la constitution, a-t-il pu se dissimuler que sa mort en serait la suite ?

Et comment alors n'a-t-il pas senti que le premier devoir de tous les Français était de sauver le roi et la patrie, et de s'opposer aux monstres qui dans l'intérieur semaient la guerre civile ?

Comment n'a-t-il pas vu que les Clubs avaient été institués précisément pour cette horrible mission ?

Comment n'a-t-il pas vu qu'alors il n'y avait pour les vrais Français, les vrais patriotes, qu'un seul moyen de l'empêcher, qui était de se réunir en corps d'armée ?

Et comment n'a-t-il pas réfléchi que ces vrais Français, entourés d'assassins cent fois plus nombreux qu'eux, ne pouvaient se rassembler que sur les frontières ?

Et comment a-t-il eu le front de dire qu'ils

avaient déserté leur patrie pour prendre les armes contre elle, tandis qu'ils prenaient le seul moyen possible de la secourir contre les brigands dont elle était pleine?

Comment n'a-t-il pas senti qu'il y avait autant de courage à braver ces brigands que de lâcheté et de scélératesse à se mettre de leur parti?

Où a-t-il trouvé un acte d'héroïsme pareil à celui de ces quatre mille nobles (même quand ils auraient été roturiers) qui étant le 10 Août au château des Tuileries, résolus de périr pour défendre le roi, quittent leurs armes à sa prière, sûrs d'être égorgés par trente mille assassins qui remplissaient le jardin et les cours du château?

Les trois cent Spartiates des Thermopyles avaient au moins des armes pour défendre leur vie; et si Léonidas les eût priés de les quitter, est-il bien sûr qu'ils eussent eu l'héroïsme de lui obéir?

M. Carnot croit-il qu'il y eut ce jour-là plus de courage à être législateur, chef de brigands, ou ministre?

Comment M. Carnot, plus âgé que Louis XVIII n'a-t-il jamais rien appris de l'ambition de ce prince, de son hypocrisie pour capter la confiance

de son frère, pour le tromper, pour le renverser du trône et s'y asseoir ? comment n'a-t-il jamais réfléchi à la destruction de la maison militaire du roi, en 1776, qui annonçait si visiblement les projets de l'usurpateur ?

S'il a connu ces faits là, ou seulement quelques-uns, comment la marche et la liaison des événemens ne lui ont-elles pas montré ce même usurpateur organisant ou soutenant des révoltes (110) pour faire des ennemis au roi ; faisant renvoyer les bons ministres pour y faire placer ses créatures, (111) désorganisant tout pour amener les états-généraux ; faisant faire un traité de commerce désastreux pour la France, et dont l'auteur aurait mérité une peine capitale?

Comment n'a-t-il pas vu que le prétendu Mentor du roi était un traître qui le vendait et le livrait à son frère ?

Comment n'a-t-il pas vu Monsieur afficher dès 1788, la plus basse démocratie (ce qui s'appelle aujourd'hui des idées libérales) et annoncer par là ses projets à toute l'Europe ?

Comment ne l'a-t-il pas vu pousser le roi de précipices en précipices, et ne le quitter que pour le faire arrêter à Varennes ?

Comment n'a-t-il pas su que Monsieur avait placé les émigrés au milieu des armées étrangères pour les empêcher de venir délivrer son frère, et pour les faire égorger s'ils eussent pris le seul moyen d'exécuter ce projet ? (112)

Si M. Carnot a su seulement un de ces faits, comment a-t-il pu écrire en s'adressant aux émigrés : " Etait-ce aux républicains à défendre avec des paroles *celui que vous n'aviez pas osé défendre avec votre épée* ? Le sang bouillonne quand on voit l'impudence d'un pareil misérable.

Il ne rougit pas d'avancer que toute la France *avait résolu de détrôner et punir Louis XVI.*

Sans doute qu'il appelle la France deux ou trois cents complices, ainsi que lui, dignes valets de leur chef, cent fois plus coupable que tous eux ensemble ; et j'adjure la France, l'Europe, l'Amérique et l'univers, l'arbitre souverain de la destinée des mondes de témoigner que Louis XVI était respecté et chéri des étrangers comme des Français ; que ses vertus, manifestées par les édits qu'il donna sous le ministère de M. Turgot, avaient porté l'enthousiasme au plus haut point : que cet enthousiasme, renversant les projets de Monsieur, il fit renvoyer M. Turgot que suivit M. de Malesherbes. Que ces deux hommes vertueux une fois partis, le ministère ne fut presque

plus composé que de scélérats aux ordres de Monsieur : (113) et quoique toutes leurs opérations tendissent à la perte de la monarchie, Louis XVI était toujours aimé et respecté, parce que toute la France le connaissait pour un prince vertueux et ami de la justice, qui n'a été perdu que par sa crédulité et par la perfide hypocrisie de son frère, *son véritable assassin.*

Et vous, misérable complice de cet antropophage, vous, qui avez été ministre dans un temps où l'on ne pouvait y parvenir que par des crimes, si vous avez compulsé les cahiers de toute la France, en est-il un seul que vous n'ayez trouvé plein de vœux et de bénédictions pour Louis XVI ? (114) en est-il un seul qui ne demandât une monarchie ? et vous, bâtard des laquais de Cromwell, vous osez dire que la France avait résolu de le détrôner et de le punir ! où sont vos preuves ?

Ces calomnies, aussi absurdes qu'atroces, ne peuvent venir que du monstre qui l'a égorgé, de celui qui a voulu faire périr les émigrés, de celui enfin qui est la première et la vraie cause des crimes de la révolution et des malheurs de la France ; l'impunité de ceux qui les propagent en est une démonstration. La clémence qui protège les forfaits ne peut venir que du chef des complices ; c'est pour cela qu'il a fabriqué le testament prétendu de son frère ; il y a mis sa pro-

pre grâce. Et vous aussi, M. le ministre, vous avez le privilège spécial de régicide, de calomnies et d'impunité jusqu'à ce que Dieu fasse à quelque brave homme la grâce de vous rencontrer.

" Pour en revenir à notre notice historique, dit l'apologiste de M. Carnot, nous dirons que dès le commencement de 1793, il fut envoyé comme représentant du peuple à l'armée du nord."

L'on sait qu'à cette époque affreuse, les représentans du peuple envoyés aux armées et dans les départemens, élevèrent la guillotine sur toute la surface de la France. Il est bien clair qu'ils devaient être les plus enragés coquins de la convention de laquelle l'un de ses membres disait à ses honorables collègues: *Si tous les scélérats de cette assemblée sont pendus, j'affirme qu'il ne restera dans cette salle que le fauteuil et la sonnette.* Ce véridique orateur était *Carrier,* l'un des faiseurs de noyades à Nantes, et M. Carnot était un de ses plus dignes collègues, puisqu'il était en mission et régicide, ce que son apologiste n'a pas voulu remarquer, sans doute pour ménager sa modestie.

" Il y déploya aussitôt, continue l'apologiste, la hardiesse de son caractère décidé, en destituant le général Gratien sur le champ de bataille, *pour avoir fait retraite devant l'ennemi* ; et en se

mettant lui-même à la tête des colonnes pour recommencer le combat." Expliquons ceci.

Le lecteur se souvient de l'irruption faite en Décembre 1792 par deux cent mille Français dans l'électorat de Cologne, tandis que Custines s'emparait de celui de Mayence et une autre armée de celui de Trèves. Ce fut, comme nous l'avons vu, la sécularisation des électorats ecclésiastiques, première opération du projet de Frédéric.

L'invasion dura vingt-trois semaines, et le retour vingt-trois jours.

Je prie l'apologiste, ou M. Carnot lui-même, de me dire précisément le jour où il destitua le général Gratien; si c'est dans les vingt-trois semaines de l'invasion, ou dans les vingt-trois jours de la fugue, ce qui est très-important? Car si c'est dans les vingt-trois semaines de l'irruption, lorsque le général Autrichien Beaulieu attirait les Français à Cologne, il est évident que M. Carnot aura destitué, *pour avoir reculé* le général Gratien *qui avançait toujours.* Et si au contraire, c'est pendant la fugue de vingt-trois jours, qui fut perpétuelle jusqu'à Valenciennes, je le prie de me dire à la tête de quelles colonnes il se mit pour recommencer le combat, tandis qu'il n'y avait ni colonnes, ni ordre de bataille, mais

seulement une débacle qui ne peut être comparée qu'à celles que nous avons vues depuis à Vittoria, la Bérésina.

Je prie d'autant plus M. Carnot de marquer l'époque avec la plus grande précision, que toutes mes notes ayant été faites par moi-même, et mises jour par jour sur mes tablettes, et très-souvent sur le champ de bataille, je suis impitoyable sur les erreurs chronologiques et sur les contes à dormir debout.

" Ayant été nommé membre du *trop fameux* comité de salut public, dit l'apologiste, *il y fut exclusivement chargé de la direction de la guerre.*"

Ce trop fameux comité, non de salut, mais d'assassinats publics, était exclusivement chargé de rechercher tout ce qui était attaché à Louis XVI, et à la monarchie; tout ce qui avait quelques notions des projets de Monsieur, et qui ne voulait pas y coopérer, et particulièrement tout ce qui était riche, pour les envoyer à la guillotine, ce qui, par une expression digne de ce temps, s'appelait *battre monnaie.*

C'est dans ce moment, digne de l'histoire des tigres, que Robespierre, par ordre de Monsieur fit guillotiner les vertueux membres du conseil d'état et du parlement de Paris qui avaient re-

poussé avec horreur la proposition que leur avait faite l'abbé de Mont——ou au nom du même prince. Le martyr et digne ami de Louis XVI, le vertueux Malesherbes savait aussi des secrets trop importans pour n'être pas du nombre des victimes.

Il y a apparence que l'apologiste, sentant combien cette époque était scabreuse pour la réputation de son héros, l'aura représenté occupé ailleurs. Peut-être aussi qu'il fut fait ministre de la guerre, en récompense de ses exploits dans le comité.

" Pendant que la guerre étendait partout ses ravages, *le vaste génie* de M. Carnot qui en était le ressort principal, et qui en dirigeait tous les mouvemens, quelquefois même les surveillait sur le champ de bataille, fut indispensable au gouvernement : *mais on sait parfaitement qu'il était voué à la mort dès le moment que la guerre serait terminée, ou que les armées républicaines auraient éprouvé quelque échec imprévu.*

Voué à la mort ? Un représentant missionnaire et régicide ? ah ! M. l'apologiste, vous savez très-bien que tous ces Ravaillacs là étaient surs de la clémence. Voyons ce qui en est.

Je prie le lecteur de se rappeler que pendant

les vingt-huit premiers mois de la guerre, commencée le 1er Avril 1792, les armées Françaises ont éprouvé une succession de désastres inouïs dans les annales de la guerre; et s'il est curieux d'en connaître la somme, je lui dirai que les deux armées commandées, l'une par le duc de Brunswick, l'autre par le prince de Cobourg, ont pris neuf places fortes (dont cinq, brêche faite et au moment de l'assaut) gagné vingt-six grandes batailles, plus de quatre-vingts combats ou escarmouches. Admirez à présent l'apologiste qui ne trouve pas là un échec!

Et il faut bien remarquer que je ne comprends pas dans cette somme ce qui s'est passé entre les Français et les étrangers qui entouraient la France sur tous les autres points, comme les Espagnols, qui sont entrés plusieurs fois dans Perpignan, qu'ils ne voulaient pas garder, et qui revenaient dans leur camp et leurs barraques de planches.

Quant au nombre des Français tués, assassinés ou morts de leurs blessures, jusqu'en 1794, quelques calculateurs l'ont porté à sept millions; je pense qu'ils exagéraient, mais qu'il est au moins de trois millions. D'après l'apologiste, ce n'est pas un échec, puisque M. Carnot y a survécu, et vit même encore, de peur que la France soit purifiée d'infamie.

J'ose dire que, pour des connaisseurs en tactique militaire, au fait du secret des événemens, ces vingt-huit mois sont très-supérieurs à toute la guerre de la révolution, même aux débacles de Vittoria et de Moscou. Ce que le duc de Brunswick et le prince de Cobourg ont fait dans quinze mois, est-ce que l'Europe et probablement le monde entier a jamais vu de plus étonnant dans l'art de la guerre? *Qui habet aures cordiat.*

Ecoutons à présent l'apologiste qui, quelque difficile que cela paraisse, renchérit encore sur ce qu'il vient de dire.

" L'Angleterre et l'Europe ont payé sa gloire *trop cher ;*" (la France a payé ses crimes bien plus cher encore) et cette phrase révolutionnaire qui le caractérise, par ces mots, " *il a organisé la victoire, quoique peut-être un peu forte ;* n'est certainement pas l'expression exagérée des savans résultats de ses talens consommés."

En réfléchissant à cette phrase *un peu forte*, il me vient une idée que je ne donne, au reste au lecteur que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, une conjecture. Je m'explique : M. Carnot, d'après son apologiste fut envoyé, comme représentant du peuple à l'armée du nord, *au commencement* de 1793. C'est précisément le 3

Mars de cette année que commença la course que le prince de Cobourg fit faire aux Français jusqu'à Valenciennes, où ils étaient le 26, après avoir laissé les chemins, les plaines jonchées d'armes, de bagages, de cent quatre-vingt-sept pièces d'artillerie, etc. etc.

Depuis ce 3 Mars 1793 jusqu'à la mort de Roberspierre, en Juillet 1794, les Français ont été constamment foudroyés de la même manière. C'est l'époque dont je viens de donner la somme.

Quelque partisans que soient les Français de l'hyperbole, comme elle devient une ironie, une satire quand elle est outrée, j'ai pensé que l'apologiste de M. Carnot serait un peu empêché à persuader cette *organisation de la victoire* dans l'intervalle en question. Et comme je fais presque autant de cas de l'apologiste que du général, je viens à leur secours, et je place cette mirifique organisation, après la mort de Roberspierre, lorsque nos conscrits de quatre mois battent l'armée étrangère avec le secours de ses généraux. Voyez ci-dessus l'histoire de Mélas à Marengo.

Mais si M. l'apologiste s'entête à ne vouloir pas profiter de mon avis, je me bornerai à prier

Dieu de délivrer la France du *génie* et *des talens consommés* de M. Carnot, qui lui ont coûté trois millions d'hommes ; et, convaincu de la certitude de ma conjecture, je prierai encore Dieu de délivrer la France des *savans résultats* de M. Carnot en me rappelant que ces malheureux recrues étaient poussés en avant avec de l'artillerie, chargée à mitraille derrière eux, et je ne doute point que cette infernale invention ne soit *l'organisation de la victoire* due à ce grand général.

Français qui avez perdu ce que vous aviez de plus cher au monde, vos pères, vos frères, vos enfans, apprenez à connaître les monstres qui ont dévoré deux générations dans moins de temps qu'il n'en faut pour en élever une ; qui ont fait périr un roi vertueux pour placer sur son trône le plus exécrable scélérat que jamais l'enfer ait vomi sur la terre ! (115).

L'apologiste se bat les flancs pour représenter comme un modèle de toutes les vertus un homme qui a juridiquement assassiné son roi, son bienfaiteur ; et puis il compare Louis XVI à Charles I ; et, par ce seul mot, il prouve son ignorance ou sa mauvaise foi ; car, si les Anglais reprochaient à Charles d'avoir voulu détruire leur constitution, les Français n'ont pu reprocher

à Louis XVI que de leur avoir donné la liberté de choisir celle qui leur conviendrait.

" Qui a provoqué les états généraux?" s'écrie M. Carnot, comme s'il ne le savait pas. Il faut donc le lui dire : c'est Monsieur.

" Qui a mis toute la France en insurrection?" c'est Monsieur.

" Comment avez-vous refusé l'accroissement des impositions que vos déprédations lui avaient rendues indispensables?"

A qui adressez-vous cette question, M. Carnot? Ce n'est pas sans doute à la noblesse de province qui était pauvre, qui achevait de se ruiner au service du roi, et qui prodiguait son sang au service de l'état, tandis qu'un procureur, comme votre père, buvait le sang des pauvres et devenait bientôt riche en ne prodiguant que son encre.

Si c'est à la noblesse qu'on appelait *de cour*, ce reproche ne peut guères porter que sur trois ou quatre familles qui abusaient quelquefois de la faveur royale. Mais je soupçonne que ce n'est pas à celles-là que vous en voulez ; la plupart de leurs membres ont vérifié une observation

qui n'est pas nouvelle, car elle date de la première révolution qui s'est faite dans le monde, et que voici : c'est que les courtisans les plus favorisés se sont presque toujours tournés contre leur maître ; et de là, est résulté un proverbe qui n'est pas moins vrai que l'observation, c'est que *pour bien faire ce métier là, il ne faut avoir ni humeur ni honneur.*

Je vois, M. Carnot que vous êtes un très-bon courtisan, car vous vous êtes aussi tourné contre Louis XVI qui était allé vous chercher dans l'étude de votre père pour faire de vous un officier, non de génie, mais du génie.

Revenons à la question. Ce ne sont pas les déprédations de quelques familles, mais la prévarication de quelques traîtres aux gages de Monsieur, qui ont amené le prétendu déficit et la révolution. Rien n'est mieux démontré. Moi qui, sur la foi de votre apologiste, vous avais cru un homme supérieur, plein de connaissances, d'esprit et d'érudition, un aigle enfin, je vois avec étonnement que vous n'êtes qu'un oison, aussi ignorant qu'un capucin, aussi menteur qu'un jésuite.

Dans votre colère contre les abus du règne de Louis XVI (car depuis lors, il n'y en a plus,

n'est-ce pas)? vous en avez oublié plusieurs que je veux vous rappeler et dont j'espère que vous me remercierez. Tout le monde convient que, pour réussir dans la carrière que l'on est destiné à parcourir, il faut y être instruit et préparé de bonne heure; et si elle exige une probité sévère et des sentimens d'honneur peu communs, la règle devient encore plus nécessaire.

Quoique personne n'ait démontré l'impossibilité absolue qu'un procureur puisse être honnête homme, cependant, comme les peuples de l'antiquité les plus renommés par la sévérité de leur morale ne connaissaient point cette profession, il est clair qu'on peut être rempli de délicatesse et de sentimens d'honneur sans avoir passé sa jeunesse dans une étude comme M. Carnot.

Il est donc bon et utile qu'il y ait un corps de noblesse ancienne et respectable, par ses vertus morales et militaires, afin que les enfans puissent les sucer avec le lait, et ne puissent y déroger sans déshonneur. On sent combien une armée, ainsi commandée doit l'emporter sur une autre où les officiers seraient pris indistinctement dans toutes les classes et les professions les plus opposées aux armes. L'exemple de M. Carnot ne détruit pas cette règle; faire autrement, c'est ressembler au duc de

Mazarin qui, tous les ans, tirait au sort les emplois de sa maison. (116).

La noblesse ne devrait être la récompense que de la vertu, et la vertu ne devrait jamais être placée dans des actions qu'un fripon peut faire. Penser autrement c'est n'en vouloir point ; mais c'est là précisément la politique des Tartuffes qui, sans cela, ne trouveraient pas d'Orgons. Telle est la première et la plus grande cause de notre révolution.

Que des particuliers sans ambition, et sûrs de trouver tous les matins dans les journaux l'esprit dont ils ont besoin dans la journée, ne cherchent pas à s'instruire de ce qui s'est fait de plus important dans leur patrie, des événemens qui ont eu la plus terrible influence sur leurs destinées, cela n'est pas étonnant ; ils n'en ont jamais soupçonné l'utilité. C'est à eux que s'adresse le mot du cardinal Caraffe : " *Puisque ces gens là veulent être moqués, moqués soient.*" Mais qu'un homme abandonne la caverne de Poliphème, sanglante de dépouilles, au milieu desquelles il est né, pour s'élancer dans la haute région des intrigues ministérielles, il est inconcevable qu'il ne s'informe ni de la langue, ni des usages, ni de ce qui s'est fait de plus considérable dans le pays où il arrive, si différent de celui qu'il a quitté ; et ce

qui est plus inconcevable encore, c'est qu'il y devienne ministre.

Si M. Carnot y eut fait les questions qu'il fait ici, il n'est pas un honnête homme qui ne lui eût répondu comme je vais continuer de le faire :

Quand Monsieur a voulu faire la révolution qui devait le mettre sur le trône de son frère, à quoi il a travaillé sourdement avant la mort de Louis XV, et très-clairement depuis, (je dis clairement pour ceux qui observaient ses instituteurs et lui), ses agens n'ont cessé de crier et d'écrire contre des abus dont plusieurs n'existaient pas, et pour ceux qu'ils auraient voulu établir, ou qui n'existaient que par lui et pour lui, et qui favorisaient ses vues criminelles. Dès ce moment, deux batteries, plus redoutables souvent que celles de l'artillerie, parce qu'elles portent plus loin, et que si leur effet est moins prompt il est plus durable, furent dressées, l'une contre la reine, l'autre contre le duc de Chartres.

L'Europe fut inondée de calomnies contre cette auguste princesse, et contre ce prince plus malheureux que coupable.

Disposant despotiquement de la volonté du

roi, et publiant que la reine en était l'arbitre absolu, Monsieur les entoura d'une faction de brigands à ses ordres. Il faisait augmenter les impôts, faire des emprunts, s'emparait du trésor royal, et répandait que l'argent passait en Autriche. Il avait à ses gages des plumes de toutes les espèces et de tous les rangs, depuis l'académie jusqu'aux charniers. Il faisait écrire la vie de ses agens (116 *bis*) les plus intimes, et toujours les mieux cachés, il y faisait mettre des choses dures et mortifiantes contre eux, pour donner plus de créance aux calomnies contre la reine. J'ai parlé du collier et du libelle envoyé à Lord Gordon. Vingt pages ne suffiraient pas à décrire les horreurs qu'il a inventées et qu'il a fait passer pour des réalités. Croira-t-on qu'il faisait courir dans toute la France des libelles diffamatoires en tout genre contre la reine et contre le duc d'Orléans, et qu'il les envoyait sous le contre-seing de cette princesse? Jamais les plus grands crimes ne lui coûtèrent un instant de remords, d'incertitude, ni de soucis, pas plus que la mort d'une mouche à l'empereur Domitien.

Partout où il a pu atteindre, il a semé la haine, la discorde, ou la mort. Plus lâche que Thersite, il a fait périr plus d'hommes que les cinq plus terribles conquérans qui ont dévasté le monde,

Alexandre, Jules César, Gengis-Kan, Tamerlan, et Mahomet second, les proscriptions de Rome et les deux siècles de croisades.

Je doute que tout cela aille à plus de huit millions; et c'est à quoi s'évalue aujourd'hui la somme des victimes *françaises* de son ambition.

L'empereur de Russie, qui probablement ne connaît pas les détails de sa vie, l'a nommé le *plus vertueux des rois.* Jamais épigramme plus sanglante n'a été faite contre eux.

Tous les échos, aux gages de Monsieur, ne cessaient de répéter que la noblesse absorbait tout, et que les talens et les vertus étaient inutiles sans elle. Mais ils se gardaient bien de dire que Fabert, Catinat, Chevert n'étaient pas nés nobles; que le Cardinal Dubois était fils d'un apothicaire, et le cardinal de Fleuri d'un épicier. Et combien de Monseigneurs qui n'étaient pas gentils-hommes? Au reste, M. Carnot, il faut vous rendre justice; vous n'avez point clabaudé contre cet abus-là; et je vois avec plaisir que votre apologiste, vous et moi, sommes du même avis, qu'on ne peut être un grand général, si l'on n'a été procureur toute sa jeunesse. Ah! si Frédéric avait su cela, il se serait bien gardé de les détruire, comme il le fit, le jour où il monta sur le trône.

Je reviens à vos questions. *Qu'ont fait les notables?* dit M. Carnot. Ils ont fait comme les parlemens. Menés par les agens, et les intrigues de Monsieur, ils ont refusé à Louis XVI de remplir le trésor royal vidé par Monsieur même. Ils ont déclaré *n'être pas assez puissans pour faire ce que le roi leur demandait.* Et remarquez, bien M. Carnot, qu'ils avaient dit et fait précisément le contraire pour Henri IV ; et cela dans un temps où la France était aussi écrasée, aussi malheureuse qu'elle était puissante et riche en 1788, quand les notables, dont vous parlez, ont été trahis ainsi que le roi et la patrie ; dans un temps où elle était, comme sous votre ministère, le jouet d'une révolution étrangère, le théâtre d'une guerre civile, et d'un massacre diabolico-religieux, dirigé par les révérens pères jésuites, le crucifix à la main, n'en déplaise au très-révérend père *Cerutti*, auteur de leur *apologie*, et l'un des agens de Monsieur dans l'assemblée constituante.

Quant à la seconde assemblée de ces mêmes notables, je vous renvoie à ce que j'en ai dit, et qui est vrai, et qui le serait même quand toute la compagnie de Jésus l'assurerait.

" Qu'a fait le clergé ? qu'a fait la noblesse ?" s'écrie M. Carnot le questionnaire ci-devant, et aujourd'hui le questionneur ?

Le clergé s'est laissé dépouiller par la force, et a été anéanti par la ruse de Loyola, qui, dès l'instant où il fut chassé, conçut l'idée de se faire rétablir en faisant chasser tous les autres moines. Connaissiez-vous ce tour-là, M. Carnot ?

La noblesse *dans toute la France, renonça à ses priviléges pécuniaires.* Tous ses cahiers sans exceptions portaient cette renonciation. Et quand un homme qui a été à même de les compulser et de s'en convaincre, a l'effronterie de venir dire à la noblesse de France, qu'a fait la noblesse? comment avez-vous refusé l'accroissement des impositions que vos déprédations lui avaient rendues indispensables ? On est obligé de convenir que jamais faiseur de romans n'a imaginé un malandrin de cette impudence.

Elle est telle qu'il n'y a pas le moindre doute qu'il en a positivement reçu l'ordre de Louis XVIII ; et malgré même cet ordre, il y a bien des coquins qui, n'ayant pas bu toute honte jusqu'à la lie, auraient refusé d'écrire et de signer une imposture dont il est si aisé d'être convaincu.

Il est difficile de croire que le plus effronté scélérat se fût ainsi jeté a corps perdu dans la révolution, et en fût venu jusqu'à assassiner juridiquement son roi, s'il n'eût été sûr de l'impunité. Les plus grands coquins sont souvent plus prudens que les honnêtes gens ; et ils ne s'élancent pas

toujours dans les écueils, sans avoir pris les moyens de ne pas faire naufrage. Il est donc bien probable que ceux de ces tigres qui avaient plus de connaissances que les autres, ont dû chercher à connaître et à s'assurer de leur chef. Cela a dû être plus aisé à ceux qui, comme celui-ci, sont parvenus à de grandes places, ce qui ne suppose pas plus de talens, mais seulement plus d'aptitude et de bonne volonté à commettre tous les crimes. Et après tant d'horreurs inouïes, faut-il s'étonner que l'ordonnateur ait choisi la présidence de Carnot pour faire accuser le plus vertueux des hommes de crimes atroces, et même d'un empoisonnement!

Socrate, tes assassins étaient d'honnêtes gens en comparaison de ceux-ci!

A présent, M. Carnot, je vous réponds que tant que M. Turgot fut ministre, le trésor royal fut gouverné avec économie; et lorsque Monsieur, par le moyen de quatre prélats jésuites, l'eut fait congédier pour y placer son Genevois Necker, dès lors le trésor royal fut aux ordres de Monsieur, et des emprunts perpétuels amenèrent un déficit qui fut le prétexte des états-généraux. C'est eux qui organisèrent la guerre civile plus certainement que vous n'avez organisé la victoire!

Il est si certain que ce déficit de cinquante-six millions présenté par M. Necker, n'était qu'un

prétexte pour assembler les états-généraux et amener la guerre civile, que pour le combler, *le clergé offrit à l'instant quatre cents millions*, et on le refusa, pour tout prendre.

" Louis XVI," continue M. Carnot, " fut, dites-vous, le meilleur des rois, le père de ses sujets."—Oui, cela est vrai ; et, s'il n'eût été trompé par l'hypocrisie de son frère, et qu'il l'eût fait arrêter, la France serait le pays le plus florissant et le plus heureux de la terre, et M. Carnot serait peut-être un brave et honnête officier de génie, qui ferait honneur à son corps et à la France, au lieu d'en être à jamais l'horreur et l'infamie.

" Eh bien ? qu'avez-vous fait pour le sauver ce père, ce meilleur des rois ?"

Si cette question s'adresse à vos complices, aux nobles qui ont trahi Louis XVI, pour Monsieur, il est sûr qu'ils n'ont rien à répondre, car ils ont assassiné un roi vertueux pour un usurpateur chargé de crimes. Mais si vous l'adressez à l'autre partie de la noblesse, où vous n'avez pas un complice, elle vous dira, ou *l'Europe vous dira pour elle*, qu'elle a fait pour Louis XVI le plus grand sacrifice dont les annales de la vertu offrent d'exemple, et qu'elle a été trompée par la plus infernale politique.

" Ne l'avez-vous pas abandonné lâchement,

quand vous l'avez vu dans le péril où vous l'aviez précipité ?"

Quand M. le comte d'Artois, quand les princes de la maison de Condé, les maréchaux de Broglie et de Castries se jettent aux pieds du roi pour lui demander d'aller avec le tiers de l'armée rassemblée à Versailles, avec dix mille hommes seulement encore fidèles au roi, mettre à la raison deux cent mille Parisiens égarés par les intrigues et l'or de Monsieur, et réunis à tous les malfaiteurs vomis par les prisons et les bagnes de la France, ils ont *lâchement abandonné le roi!* Et c'est vous sans doute, misérable, qui bien notoirement du parti de Monsieur, et probablement l'un des chefs des hordes de brigands, c'est vous qui sauviez le roi que vous avez assassiné ? Tant d'impudence vous décèle, et vous et vos apologistes Anglais ou Français. Il est bien évident que vous êtes des agens du chef des régicides ; sans cela, il y a long-temps qu'elle aurait reçu la récompense qu'elle mérite, mais il faut espérer que vous ne perdrez rien pour attendre.

" N'était-ce pas le serment que vous lui aviez fait ?"

Et ne l'aviez-vous pas fait aussi ? Est-ce en l'assassinant que vous l'avez gardé ?

Passons donc à votre principale scène qui est

celle de Gamain. Français! ma main se refuse à retracer de pareilles horreurs, mais lisez-les! essayez, si vous le pouvez, de concevoir jusqu'où peut aller l'atrocité humaine! essayez de trouver des mots qui caractérisent le prétendu empoisonné, le rapporteur de la convention, le président qui dirigea la scène, et si vous n'en trouvez pas, quel nom donnerez-vous à l'inventeur, à l'ordonnateur ?*

Français! vous avez pensé avec raison que le plus haut période de la scélératesse humaine, était de condamner à la mort un roi vertueux, le meilleur ami de ses peuples, qui n'a jamais formé de vœux que pour leur bonheur.

Vous n'auriez pas cru qu'un monstre pût renchérir sur une pareille atrocité. Ecoutez et frémissez!

Les vertus de ce prince adorable faisaient craindre à son bourreau que la France entière ne lui arrachât sa victime. Il imagina donc de faire

* Songez ici à celui *d'optatum* qu'il s'est donné lui-même sur les monumens publics. Ou la France y en substituera d'autres, ou elle sera l'horreur des nations; et si les jésuites restaient, ils en feraient un de leurs saints, et il serait en effet digne de leur société.

Quel est l'homme qui, ayant du sang Français dans les veines, ne regardera pas comme son premier devoir de dévouer ces monstres à l'exécration de la postérité ?

accroire aux Français que cette déplorable victime avait commis un empoisonnement.

Une famille parût à la barre de la convention pour lui demander justice. Et quelle justice, grand Dieu? que celle qui porte sur une calomnie atroce! quelle justice que celle que demande contre un agneau, un tigre altéré de sang!*

Il fallait nécessairement que le président de la convention se prêtât à cette manœuvre, pour laquelle il n'y a point d'épithète: il fallait l'agent le plus cher, le plus dévoué au sacrificateur; Carnot fut choisi pour cet exécrable ministère. Il avait d'abord publié des crimes de Monsieur; mais en 1792, il fut épouvanté par la crainte et gagné par l'argent. Il traita avec un agent de Monsieur; il fut convenu qu'un Anglais ferait son apologie et que le *Censeur* l'a publierait. Alors, étant président de la convention, il arrangea la scène que l'on vient de voir, et il eut la promesse de la croix St. Louis au retour du roi; Louis XVIII l'a lui a effectivement donnée en 1814; et pour voiler cet abominable complot, il a fait mettre dans la biographie qu'il l'avait avant la révolution, ce qui est faux, car il lui manquait plus de dix ans de service alors. Il a fait aussi publier que ce

* Gamain, prétendu empoisonneur; Peyssard, rapporteur de la convention; Carnot, président de la convention. Ce sont les trois dignes agens de Monsieur dans la scène de la dénonciation du prétendu empoisonnement.

monstre était un protégé de la maison de Condé, ce qui est tout aussi faux, à moins que ce ne fut dans sa jeunesse, ou sûrement il n'avait pas annoncé ce qu'il a été depuis.

J'ai déjà dit que M. le duc d'Orléans, que toute la France et peut-être toute l'Europe croit encore coupable des malheurs de la révolution, et particulièrement des crimes des 5 et 6 Octobre 1789, et de la mort du roi ; j'ai déjà avancé qu'il en était innocent et je le prouverai.

Je commence par déclarer devant Dieu et devant les hommes, que je n'ai jamais parlé ni écrit à ce prince ; que je n'ai jamais eu nul rapport avec lui, ni avec les princes ses enfans, et que la haine pour l'imposture et l'amour de la vérité, innés dans mon cœur, sont les deux seuls motifs qui m'animent.

Jetons ici un coup-d'œil sur sa vie publique que tout le monde connaît.

M. le duc de Chartres, ayant montré au combat d'Ouessant la valeur qui est l'appanage des descendans d'Henri IV, fut aussitôt en butte à la jalousie de Monsieur ; l'enthousiasme qu'excita son retour à Paris y mit le comble. Dès ce moment la calomnie, jusqu'alors cachée dans l'ombre, n'eut plus de frein. Toutes les trompettes de la renommée, aux ordres d'un prince puissant

et riche, publièrent des horreurs si absurdes qu'elles ne pouvaient être crues que par une vile populace qui ne réfléchit à rien, et qui, comme les corps concaves, répète les sons sans les comprendre. Les dévots de la cour, jésuites de robe courte, composant le parti de Monsieur, et entourant le roi, il fut facile de le prévenir contre un prince qu'il aurait aimé s'il l'eût connu.

La rigueur avec laquelle il fut traité contrastait tellement avec la bonté du roi que les manœuvres de ses ennemis devinrent visibles et découvrirent leur marche. Nous verrons qu'elle n'a pas varié un instant, et qu'ils l'ont impitoyablement poursuivi jusqu'à la mort.

La reine, dont le bon sens, l'esprit et la bonté du cœur étaient connus, écrivit elle-même au duc de Chartres, pour lui épargner la forme sévère d'un ordre de quitter l'armée navale, qu'il était allé rejoindre. Sa touchante lettre inspira au prince une reconnaissance qu'il n'a jamais oubliée, malgré les impostures atroces de leur ennemi commun. Celui-ci, toujours fertile en ruses infernales, n'oublia rien pour faire accroire au duc de Penthièvre que son gendre voulait lui enlever la charge de grand amiral. Monsieur se servit habilement d'un homme dont l'éducation du duc de Penthièvre ne lui permettait pas de suspecter la fausseté. Il donna quelque temps dans le panneau, mais j'ai lieu de croire qu'il l'a

reconnu, malheureusement trop tard. Quoiqu'il en soit, le duc de Chartres renonça à la survivance de la charge de grand amiral, et fut fait colonel général des husards. A la fin de 1785 il devint, par la mort de son père, duc d'Orléans et gouverneur du Dauphiné.

Ces deux grâces du roi, dont on croit qu'il était redevable à la reine, semblaient présager un retour du roi, et un désaveu des rigueurs précédentes. Elles lui firent concevoir le projet de s'allier par un double mariage à la branche qui occupait le trône. Il demanda la main de Madame Royale pour M. le duc de Chartres, et celle de M. le duc d'Angoulême pour Mlle. d'Orléans. La France y crut pendant quelque temps; et quand cette double alliance fut rompue, quelques circonstances firent soupçonner que la politique de Monsieur avait secrètement dirigé la demande pour amener le refus, pour exciter les plaintes du prince, et surtout pour motiver les calomnies projetées contre lui.

L'on sait qu'il s'opposa courageusement à la création de nouveaux impôts que le roi demanda par le conseil de Monsieur, qui avait le triple but de dépopulariser le roi, d'exciter des troubles qui nécessiteraient les états-généraux, et de calomnier le duc d'Orléans. Tout cela arriva au gré de Monsieur.

Toute la France connaît, ou peut connaître les persécutions cruelles que ce malheureux prince et sa famille ont éprouvées ; mais ce que peu de gens pourront croire, ce sont les trames inouïes dans lesquelles il a été enveloppé sans le savoir. La plus horrible sans doute comme la plus incroyable, c'est celle où, au milieu d'une horde de brigands, d'accord avec le président de la convention, sa récusation fut transformée en vote pour la mort. Mais de quoi peut-on s'étonner quand on a vu les régicides, que l'univers entier destinait au supplice, en être préservés par une trame cent fois plus extraordinaire ?

De quoi peut-on s'étonner quand on a vu ce même prince accusé *d'être le 5 octobre 1789, à Versallles au milieu des brigands et des poissardes, leur jetant de l'argent à pleines mains, tandis qu'il était à Passy ?*

De quoi peut-on s'étonner quand on voit un prince qui, après avoir fait refuser une charte semblable à celle de l'Angleterre (celle de Louis XVI) qui assure les libertés et les propriétés, ordonne lui-même l'exécution d'un pillage inouï, la violation la plus immorale des droits les plus sacrés et les plus imprescriptibles, s'empare de toutes les propriétés de ceux qui s'opposent à son usurpation, pour les donner à ceux qui la favorisent, détruit les droits féodaux, se les

approprie sous le nom de droits réunis, fait ensuite une charte, qui confirme le principe de la propriété, et s'intitule le bienfaiteur de la nation qu'il a ainsi bernée ?

Voilà ce qui est arrivé, ce qui existe, ce que tout le monde connaît : qui osera le nier ?

De quoi pourrait-on s'étonner quand on verra un homme (Mirabeau l'aîné) se dévouer lui-même à l'infamie du plus énorme des crimes (qu'il n'a pas commis) s'en déclarer publiquement le complice, se laisser poursuivre par le Châtelet, et pourquoi ? pour en noircir l'innocent et en cacher le vrai coupable.*

Posons d'abord un principe incontestable, c'est que le grand mobile qui a fait la révolution, c'est l'aveugle crédulité du roi dans l'hypocrisie de Monsieur. Je pourrais citer cent faits qui prouveraient cette assertion ; j'en rappellerai seulement cinq qui en valent mille. 1°. La destruction de la maison du roi en 1776. 2°. Le renvoi de M. Turgot et les ministères de M. Necker *que*

---

* Le 7 Octobre 1789, Mirabeau parlant du duc d'Orléans en présence de plusieurs députés dit : " C'est un lâche qui n'a pas su oser." Nous verrons comment la Providence Divine a permis que cette horrible trame fut découverte ; et nous verrons plus tard une longue série de preuves irrécusables de l'innocence de ce prince.

XVI *détestait* et que Monsieur lui a fait faire *deux fois*.

3°. La révolte des colonies Anglaises, opération Machiavélique, *opposée au caractère* de Louis XVI, ainsi que le secours donné aux Hollandais et aux Belges.

4°. La double représentation du tiers-état contre l'avis de la presque totalité des notables *rassemblés pour cette délibération*.

5°. La défense faite aux gardes-du-corps le 5 Octobre 1789 de répondre aux coups de fusil des brigands et de la garde nationale de Versailles.

L'histoire ne fournirait peut-être pas cinq autres preuves d'une crédulité aussi dangereuse et aussi étonnante d'un côté, et d'un ascendant aussi despotique de l'autre.

Quelqu'un oserait-il dire que ces conseils viennent de M. le duc d'Orléans, et que les gardes-du-corps lui auraient obéi ?

Monsieur sentait si bien l'utilité de cet ascendant, et l'importance de ce secret pour ses vues criminelles, que ses agens ne cessaient de répandre que la volonté de la reine décidait de tout ; et la seule chose importante qu'elle ait demandé

c'est le rappel du duc de Choiseul *qu'elle ne put obtenir.*

On sent bien qu'avec ses projets, Monsieur ne pouvait laisser au roi un ministre honnête homme. Telle fut la cause de la retraite de M. Turgot, laquelle répond aux calomnies lancées contre lui par les jésuites, *tous agens de Monsieur.*

Il n'y avait qu'un an que Louis XVI était sur le trône qu'on essayait déjà de l'en faire descendre. Les blés furent, selon l'usage, le prétexte d'une révolte : elle fut bientôt appaisée par la fermeté du maréchal de Vaux, la fidélité de la maison du roi et de l'armée. Le véritable auteur resta inconnu ; mais il se dévoila bientôt lui-même en faisant détruire cette maison du roi qui avait contenu les malveillans de la capitale. Il courut de légers bruits contre M. le duc de Chartres. C'est à cette époque que l'on doit placer le premier essai de ce plan de calomnies qui n'a pas eu un moment d'interruption, même par sa mort, qui aveugle encore l'Europe, et duquel il a été l'innocente et l'infortunée victime.

Il était absurde d'accuser M. le duc de Chartres, même quand il aurait eu l'ambition qu'on lui supposait, car M. le duc d'Orléans et M. le duc de Penthièvre, dont les vertus ont été sans tâches, vivaient encore et s'y seraient opposés.

Mais l'on espérait par là donner quelque apparence aux calomnies projetées contre M. le duc de Chartres.

Ce prince fit peu après une tournée en France. Il était grand maître des francs-maçons, il n'en fallut pas davantage pour que les agens de Monsieur répandissent qu'il était allé se préparer des partisans dans les provinces. Et le jésuite Barruel ayant fait quelques années après une rapsodie pitoyable sur *les illuminés descendans des templiers par les francs-maçons*, les soupçons se fortifièrent.

Quelques voyages que ce prince fit en Angleterre y contribuèrent aussi ; et bien des gens ont cru qu'ils lui avaient été suggérés par des courtisans vendus à Monsieur, ce qui est très-probable.

C'est pendant un de ces voyages que Monsieur fit passer à Londres le libelle contre la reine, et faisait publier en France que c'était M. le duc de Chartres qui l'avait remis au lord Gordon.

Pour cette fois l'imposture fut dévoilée par ceux qui entendirent parler du projet qu'avait ce prince de demander pour son fils la main de Madame Royale.

Après la mort de Monsieur de Maurepas, celle

M. de Vergennes et la retraite de M. de Calonne, Monsieur jugea que le moment était arrivé d'exciter la tempête qui devait briser le vaisseau de l'état ; et pour en faire rejaillir tout l'odieux sur la reine, il intrigua si habilement qu'elle fut obligée de se mêler des affaires, ce qu'elle détestait par dessus tout, et il eut soin que ses avis ne fussent jamais suivis et que tout allât le plus mal possible, afin de l'en rendre responsable.

Plus la révolution approchait, plus les intrigues de Monsieur redoublèrent. L'établissement fait en 1788 des comités étrangers leur donna la plus grande latitude. Tous les membres étaient connus de lui seul, et la plupart ne se connaissaient pas entre eux. Les uns étaient chamarrés de cordons, les autres étaient couverts de bure ; chacun avait un protocole particulier pour s'introduire au Luxembourg, qui, par sa situation à l'éxtrémité de Paris, était tout propre à ce mystérieux artifice.

On sent qu'avec un établissement pareil dans une ville immense, il n'est rien que ne puisse faire un prince Machiavélique par essence, athée, sinon en théorie, du moins en pratique, qui n'a d'autre religion qu'une profonde hypocrisie ; d'autre morale que celle de tout sacrifier à son ambition, auquel les plus grands crimes ne coûtent pas un soupir, et qui a des mines d'or à sa disposition. Voyez note 27, livre 1er.

le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans … mort de son père, fut donc, par les soins de Monsieur, entouré de traîtres qui paraissaient lui former un parti, qui l'annonçaient à son insçu, qui l'entraînaient dans les démarches nécessaires aux vues de Monsieur qui voulait se cacher derrière ce prince et faire surtout rejaillir sur lui ses propres crimes. C'est ainsi que lorsqu'on l'eut déterminé à passer à la salle du tiers-état, quarante-sept gentilshommes l'y accompagnèrent, et dès ce moment les journaux ne cessèrent de parler du parti d'Orléans.*

Les députés Bretons ayant formé un club qui se transporta aux jacobins de la rue St. Honoré, les agens de Monsieur en formèrent un au Palais-Royal que la France, sur la foi des journaux, a toujours cru avoir été établi sous la protection de M. le duc d'Orléans dont il portait le nom. Ces agens de Monsieur s'intitulaient eux-mêmes *du parti d'Orléans* et offraient aux gens de leur connaissance, *de les faire recevoir au club de ce prince*, qui n'en savait pas un mot.

Le Palais-Royal devint à l'instant le quartier-général de tous les brigands de la capitale et la

---

* Pour voiler cet horrible complot la Biographie dit *qu'ils furent entraînés dans le système de la monarchie tempérée.*

tribune banale d'une foule d'orateurs, dignes de leur auditoire et soldés par le comité secret, sous le nom de M. le duc d'Orléans.

Dès qu'il paraissait, il était entouré d'une populace nombreuse qui criait : *Vive le duc d'Orléans ! vive le père du peuple !* vive notre père ! c'est lui que nous voulons pour roi !

Enfin, son buste fut un jour porté dans les rues de Paris et au Palais-Royal avec celui de M. Necker qui, fier d'un pareil honneur, avait dirigé cet insolent batelage, imaginé par Mirabeau.

Alors ce prince, étonné d'exciter un tel enthousiasme qu'il ne soldait pas, conçut quelques soupçons et résolut d'aller porter ses plaintes au roi ; *M. de Tail—an empêcha qu'il y parvint.*

Des intrigues aussi infernales avaient si bien caché Monsieur, qu'il paraît qu'au 5 Octobre 1789, la reine elle-même, ni M. de Rivarol ne le soupçonnaient encore ; mais nous verrons que cela dura peu.

Quoique ce résumé soit une preuve suffisante de l'innocence de Monsieur le duc d'Orléans, il en est encore une autre à laquelle je défie l'incrédulité la plus obstinée de pouvoir résister ; c'est

c[illegible] ivre les principales causes de la révolution, [illegible]n se convaincra qu'il n'en est pas une seule [illegible]aquelle il ait coopéré, ou qui ait été conseillée par lui.

Ainsi je demande : est-ce M. le duc de Chartres qui remit au roi la fatale cassette dans laquelle il trouva l'ordre de s'entourer de jésuites ?

Est-ce lui qui conseilla au roi de laisser détruire sa maison militaire ?

Est-ce lui qui fit M. de Maurepas mentor ? est-ce lui qui fit renvoyer M. Turgot et placer M. Necker ? Dicta-t-il à celui-ci le système des emprunts qui devaient enrichir Monsieur, dans le trésor duquel ils passaient, ruiner la France et amener les états-généraux ?

Est-ce lui dont le bureau vota pour la double représentation du tiers-état ?

S'il eût eu les projets criminels qu'on lui a supposés, aurait-il refusé le 4 Juillet 1789 la présidence de l'assemblée nationale à laquelle il avait été nommé, et qu'un agent de Monsieur s'empressa d'accepter ? (Le franc de Pompignan, archevêque de Vienne.) S'il avait eu les projets que la calomnie lui supposait, aurait-il signifié d'avance par un acte en forme à l'assemblée, son refus de

la régence ? Savait-il que cette offre était un tour de l'invention de Monsieur ? et Monsieur la refusa-t-il lui-même, après avoir fait périr son frère ?

Est-ce M. le duc d'Orléans qui trahit le brave et malheureux marquis de Favras ?

Est-ce lui dui fit donneraux nègres de la partie française de St. Domingue des canons aux armes d'Espagne ? (117)

Est-ce lui qui fit incendierson habitation ? (118)

Est-ce lui qui empêcha le roi d'accéder à la demande de M. le comte d'Artois et des princes de la maison de Condé d'aller remettre l'ordre dans Paris ?

Est-ce lui qui séduisit les ministres du roi et qui souleva l'armée ?

Est-ce lui qui fit installer à Paris et dans toutes les grandes villes de France les comités étrangers ?

Quelqu'un osera-t-il dire que tous ces espions venant, contre le droit des gens, établir un état dans l'état, pour trahir et mettre en guerre civile une nation entière, et par conséquent en passe d'être très-justement pendus ou mis en pièces par

la populace, quelqu'un osera-t-il dire qu'ils fussent venus s'installer en France sur le crédit et sous la protection de M. le duc d'Orléans ?

Combien ne fallait-il pas que Monsieur fut sûr de son despotisme sur l'esprit du roi ? Combien ne fallait-il pas que ces étrangers eux-mêmes eussent cette conviction ? ce fait, peut-être le plus étonnant de la révolution, montre la valeur de ce que Monsieur faisait publier, *que la volonté de la reine décidait de tout*. (119)

Revenons à M. le duc d'Orléans. Est-ce lui qui engagea le roi, partant pour Varennes, à laisser à M. de la Porte, intendant de sa maison, un manifeste contre l'assemblée, avec ordre de le lui rendre dans la matinée ? Ce manifeste était certainement fait par Monsieur ;* et si le roi le sut, il est certain que Monsieur prit ses mesures de manière que la reine ni madame Elizabeth ne pussent en avoir connaissance, car elles n'auraient jamais souffert que le roi le remit, d'autant plus qu'il était toujours temps de l'envoyer de Montmédi, lorsqu'il n'aurait plus été sous la griffe des monstres.

C'est un des tours les plus perfides de Monsieur,

---

* Dans sa *Relation d'un Voyage* adressée à M. d'Avarai, il convient de l'avoir corrigé.

et peut-être le remit-il à l'intendant, sans que le roi l'ait jamais su.

Est-ce Monsieur le duc d'Orléans qui engagea le roi à partir ? qui ne le quitta qu'à son départ. Est-ce lui qui envoya un aide-de-camp pour le faire arrêter à Varennes ? Et, *ce qui est bien remarquable*, c'est que l'aide-de camp appartenait à un *ennemi personnel* de M. le duc d'Orléans.

Est-ce lui enfin qui, projetant de demander la main de Madame Royale pour son fils, chargea l'abbé de Mont——ou de déterminer le conseil d'état et le parlement de Paris à déclarer illégitimes les enfans du roi, et qui fit guillotiner les braves gens qui avaient repoussé avec indignation cette proposition horrible ?

Est-ce lui enfin qui a fait enlever un numéro du *Moniteur* où quelques crimes de Monsieur étaient consignés ? Est-ce lui qui a fait enlever le septième volume du *Censeur* ?

La convention a eu *le livre d'ordre de l'armée des émigrés*. De qui le tenait-elle sinon du prince qui livra sa patrie aux étrangers pour en avoir la couronne ?

Ce fait là, fut-il le seul, ne prouverait-il pas tous

ses crimes? est-ce M. le duc d'Orléans qui le reçut de Schonfeld?

Je pourrais entasser plusieurs pages de questions semblables, et qu'il serait tout aussi impossible de réfuter. C'est en vain que Monsieur a voulu noircir de ses crimes une foule d'innocens; la lumière éclate de toutes parts; la multiplicité des preuves de ses forfaits est telle qu'il n'existe probablement pas un fait historique qui en ait la centième partie. La chaîne en est tellement liée qu'elle est indestructible.

La ruse d'entourer M. le duc d'Orléans de traîtres qu'il croyait lui être dévoués, était d'une perfidie si profonde que l'Europe en a été dupe. M. de Rivarol lui-même l'a été quelque temps. Il est curieux de voir avec quelle bonne foi il pèse les bruits publics et les probabilités, les événemens et les conjectures; avec quelle sagacité il dissipe les nuages et arrive aux soupçons. C'est du chaos des calomnies qu'il débrouille, que commence à jaillir une étincelle de lumière. C'est alors que ce redoutable investigateur des crimes de la révolution, s'écrie: " La faction d'Orléans n'eut pas de plan bien déterminé; elle voulut profiter de la crue des peuples, et de la baisse du trône, et donner un but quelconque à tant d'agitations. Le parti d'Orléans, selon l'expression

orientale d'un poëte hébreu, *sema du vent et recueillit des tempêtes.*"

Et, ce qui est digne de remarque, c'est là précisément la mission dont étaient chargés ces traîtres, que sûrement M. de Rivarol ne connaissait pas, car il les aurait nommés, sans les craindre. L'on sait qu'ayant reçu des renseignemens désavantageux sur la conduite d'un officier supérieur des gardes du corps le 5 Octobre, il les publia; mieux instruit le lendemain, il publia une honorable rétractation; témoin des faits qu'il voulait laisser à la postérité, malgré les dangers imminens dont la vérité était alors entourée, il se dévoua à cette noble fonction, et la remplit avec un courage digne de lui.

Les membres du comité des recherches, prévenus, ainsi que toute la France, contre M. le duc d'Orléans, croyaient le trouver coupable des attentats du 5 et 6 Octobre ; mais ne trouvant pas de preuves contre lui, ils furent heureusement assez justes pour ne pas le condamner; trouvant ensuite le vrai coupable, qu'ils ne soupçonnaient pas, ils n'eurent pas assez de courage pour le mener au supplice qu'il méritait, et qui aurait encore sauvé la France. Ils effacèrent toutes les preuves qu'ils avaient trouvées de ses crimes.

C'est alors que M. de Rivarol dit : " Soit que le comité cherchât d'autres coupables que ceux qu'il trouvait ; soit qu'il eut trouvé ceux qu'il ne cherchait pas, il est certain qu'également sourd et muet, il n'a voulu ni entendre ce qu'on lui disait ; ni rapporter ce qu'il savait."

Qu'on juge par-là si Monsieur était puissant et redoutable : si comme le dit, dans ses Mémoires, le jésuite Georgel, *les brigands devaient le 5 Octobre couper la tête de* Monsieur ; quant à celle du roi, de la reine et du dauphin c'est assez vraisemblable ; on en accusait le duc d'Orléans ; et si le comité des recherches eût fait sauter la tête de ce prince, l'innocence de Monsieur était avérée et sa justification consolidée.

Le 7 Octobre le comte de Mirabeau, qui était très-certainement un des coryphées du parti de Monsieur, tint devant un nombreux auditoire, un propos destiné à faire croire que lui (Mirabeau) était à la tête de celui du duc d'Orléans. On verra comment Monsieur le récompensa d'un dévouement aussi méritoire, lorsque Mirabeau voulut effectivement quitter son parti, non pour M. le duc d'Orléans, mais pour Louis XVI.

Dans la multitude infinie de victimes du Machiavélisme, il en est peu qui ne l'aient été de la calomnie. Il semble que l'infortuné roi traîné à

la mort, aurait dû échapper à cette atrocité. Cependant un de ces misérables écrivassiers a eu l'audace d'imprimer *que toute la France avait résolu de détrôner et de punir Louis XVI.* Voilà donc toute la France complice du meurtre du roi, et calomniée, ainsi que lui, par cette affreuse assertion. Si tous les Français, auxquels la conscience ne reproche rien à ce sujet, ne réclament pas contre cette affreuse calomnie, c'est parce qu'ils l'ignorent, ou c'est une preuve tacite qu'ils connaissent le véritable assassin, le protecteur de ses complices.

Quelque préparée que soit la postérité aux crimes de ce monstre, pourra-t-elle jamais croire que, pour mieux tromper l'auguste victime qu'il tenait à la Conciergerie, il lui envoya un émissaire, prétendu du duc d'Orléans, pour la solliciter de se remarier avec lui (Philippe) ; et quand cette infernale comédie fut jouée, il les envoya l'une et l'autre à l'échafaud.

Une preuve sans replique de l'innocence du duc d'Orléans, c'est qu'il est mort par Roberspierre, et que Louis XVII a été empoisonné long-temps après lui, ainsi que son médecin ; ce monstre Artésien n'était donc pas un agent du duc d'Orléans, mais du prince que le *Censeur* et le *Moniteur* ont dévoilé, ce qui est démontré par la pension donnée à la demoiselle Roberspierre.

Si le roi et la reine n'ont pu échapper, même par la mort, au poison de la calomnie distillé par leur bourreau et l'usurpateur de leur couronne; si les émigrés et la nation entière en ont été victimes; si un libelle atroce a été publié sous le nom de M. de Rivarol après sa mort; combien d'ouvrages pseudonymes ne paraîtront-ils pas dans la même intention?

Dans cette horrible destruction de toute morale, de tous sentimens d'honneur et de probité, il est encore quelques âmes privilégiées qui osent dire quelques vérités.

"Pour l'honneur et la consolation des bons Français, je vais leur en donner une preuve par un passage d'un écrivain estimable et qui n'est pas assez imité: "Si malgré l'évidence, dit-il, on veut néanmoins que la révolution ait produit quelque chose, il est aisé de lui faire sa part; déchaînement de toutes les passions, débordement de tous les crimes, oubli de tous les principes, confusion de tous les droits, mépris de tous les devoirs; voilà pour le général. Quant au particulier, désordre dans les finances, accroissement sans bornes des impôts, rétablissement de la gabelle et de la corvée, augmentation largement amplifiée des droits d'aide, sous les noms d'octrois et de droits réunis, conscription militaire, deux invasions, deux milliards de dettes, diminu-

tion de notreterritoire, voilà les bienfaits de la révolution. En est-ce assez pour faire une grande époque ? Non ; ce ne sera qu'un horrible épisode de notre histoire, comme la jaquerie, les grandes bandes, les guerres entre les Bourguignons et les Armagnacs, la ligue et les autres catastrophes, fécondes en crimes, dont l'histoire de toutes les nations est souillée. Concluons : des changemens étaient généralement désirés en 1789 ; ils auraient dû descendre du trône sur les sujets." (M. Turgot les avait commencés ; l'état civil donné aux protestans, la suppression des corvées, et autres abus avait fait bénir le nom du roi par toute la France ; c'est pour cela que Monsieur le fit congédier pour mettre M. Necker à sa place.) " On s'y prit de manière que l'inverse prévalut. Des maux incalculables en résultèrent." (C'était bien l'intention de Monsieur ; il savait que ces maux lui donneraient la couronne.) " La révolution fut une entreprise criminelle contre le trône et contre la nation." (L'auteur de la révolution se souciait fort peu de la nation pourvu qu'il eut le trône.) " Elle fut toujours dans son principe, comme dans ses conséquences, en opposition avec la volonté générale." (Rien n'est plus vrai ; aussi n'est-ce pas là ce que disent les Carnots et les autres vils secrétaires des commandemens calomnieux de Louis XVIII.)

" Ceux qui voudraient la renouveler sous pré-

texte que l'esprit du siècle le commande, cachent leurs passions honteuses sous un voile imposteur." (Ils se donneraient d'ailleurs une peine inutile ; ce ne sont ni les particuliers ni les peuples qui font les révolutions. Voilà ce que des écrivains devraient apprendre aux peuples afin qu'ils n'en fussent plus victimes ; et voilà ce que des scélérats leur cachent pour de l'argent.)

" L'esprit du siècle est un mot vide de sens. L'esprit des peuples tend toujours à l'ordre, lorsque ceux qui les gouvernent sont loyaux et capables. Lorsqu'ils sont inhabiles ou perfides, les peuples s'égarent et se livrent à tous les excès." C'est notre histoire.

J'ai recueilli ce passage avec d'autant plus de plaisir que c'est le seul que j'aie vu depuis trente ans dans les journaux, proclamer des vérités importantes. C'est un diamant que j'ai trouvé dans du fumier.

Tous les écrivains, depuis cette époque ne cessent d'encenser l'idole. Il n'en est point qui n'ait à rougir de comparer le premier auteur de tant de maux, le seul coupable sans lequel il ne pouvait y en avoir d'autres, le plus lâche poltron de la terre, au meilleur, au plus grand et au plus courageux de nos rois, à Henri IV.

Et comme ces deux princes se sont trouvés dans une position à peu près semblable, leur parallèle prouvera la justesse de l'éloge.

Après la journée des barricades, Henri de Guise, voulant faire raser le roi de France, le roi de Navarre lui proposa plusieurs fois de se battre contre lui, *en champ clos*, ce que Guise refusa, malgré l'avantage qu'il aurait eu dans ce combat, ayant une force extraordinaire et une taille très-supérieure. Alors notre Henri offrit son épée et son armée à son beau-frère, et se rendit dans son camp, avec *un seul* de ses gentils-hommes.

Le 5 et 6 Octobre journées bien plus dangereuses pour Louis XVI que celle des barricades pour Henri III, qui, hors de Paris, ne craignait rien des Parisiens, Louis XVI au milieu des habitans de Versailles, de vingt-mille Parisiens, et de plusieurs centaines de brigands, vendus à son frère qui voulait sa mort, celle de la reine et du dauphiu, Louis XVI n'avait de confiance que dans ce traître.

Le dauphin n'ayant que six ans, Monsieur se trouvait alors dans la même position où Henri IV s'était trouvé deux cents ans avant. Nous avons vu ce que fit Henri IV; et d'après cela nous

pouvons conjecturer ce qu'il aurait fait de notre temps. Il se serait certainement mis à la tête des gardes-du-corps, et il aurait ramené à Paris Parisiens et brigands à coups de plat de sabres. C'était le devoir du premier prince du sang : et il n'est pas un homme d'honneur qui ne pense que Monsieur en fit autant.

C'était bien son projet. Mais il se rappela que la prudence est la compagne de la valeur, et doit toujours la diriger. Il se voua donc si bien à cette vertu du serpent que M. le comte d'Artois avec les princes de la maison de Condé, ayant supplié le roi de leur permettre d'aller s'acquitter d'un devoir auquel Monsieur réfléchissait, celui-ci, par tendresse pour son puîné obtint du roi de le lui défendre. Les maréchaux de Broglie et de Castries, s'étant aussi joints à ces princes pour obtenir la même grâce, Monsieur leur en fit encore faire *une expresse défense*.

Et ce qui prouve combien ces bons sentimens de Monsieur étaient éclairés, c'est que princes et maréchaux furent obligés de partir à l'instant pour sauver leur vie. On disait même que leur route était garnie d'assassins ; mais si ce n'est pas une calomnie, c'est sûrement une médisance.

On ne saurait trop admirer la pacifique prudence de Monsieur dans ces deux belles journées qui le délivraient d'admirateurs incommodes dans ses opérations diplomatiques et militaires, et qui lui assuraient l'avantage de pouvoir se livrer à tous ses talens pour le Machiavélisme, sans craindre que les éloges fissent rougir sa modestie. Pour s'essayer dans ce genre, il fit ordonner, de la part du roi, aux gardes du corps, sur lesquels la garde nationale de Versailles et les brigands tiraient des coups de fusils, *de les recevoir tranquillement et de n'y pas répondre.*

La postérité connaîtra par là de quels hommes le roi était alors entouré, et à qui ils étaient vendus ; et elle ne voudra pas croire que les gardes eurent le stoïcisme d'obéir à cet ordre barbare. Voilà les gens que le procureur Carnot appelle des lâches, des poltrons et des assassins de Louis XVI !

Henri trouva la France dans la misère et en guerre civile, livrée à Rome et à l'Espagne. Il l'a leur arracha, y rétablit la paix et l'a rendit aussi puissante et aussi florissante que le lui permit la brièveté de son règne, toujours troublé par des intrigues monastiques, et sans cesse en bute à des conspirations tramées par les jésuites et par les ligueurs leurs valets.

S'il se fut fait chef de la compagnie de Jésus, sans avoir à combattre les Guises, en les recommandant seulement à la chambre *des méditations,* il aurait profité sans peines, sans périls, de la mort de son beau-frère ; mais il était digne de lui de le secourir et de le venger.

Monsieur à la deuxième année du règne de son frère, qui est l'époque où sa politique a commencé à se déployer ouvertement, Monsieur trouva la France heureuse et plus florissante qu'elle n'avait jamais été (120). Quel est le résultat de son ambitieuse rage? tous les fléaux qui peuvent désoler la nature humaine. La perte irréparable de nos plus belles colonies, de notre commerce, de notre marine, non seulement en vaisseaux mais en officiers plus lents à former que des escadres, et presque tous massacrés à Quibéron par son infernale perfidie; toute la noblesse, excepté ses complices, livrée à la misère, plus dure que la mort ; l'Europe entière arrosée de sang Français et couverte de crimes, en proie aux flammes et au pillage pour lui donner la couronne de France. Si Henri arracha la France à Rome et à l'Espagne, Monsieur l'a ouverte aux étrangers qui en ont fait pendant plusieurs années un vaste cimetière.

Henri IV disait avec vérité que personne ne

pouvait lui reprocher d'avoir manqué à sa parole ; Louis XVIII a donné la sienne de détruire la conscription et les droits-réunis et il les a rétablis de suite.

Henri risqua mille fois sa vie pour ses sujets et pour le roi son beau-frère. Monsieur a fait périr deux rois, son frère et son neveu, trois autres princes et trois princesses de sa famille, sans compter les étrangers, dont on n'est pas sûr, et huit millions de Français. Si l'on pouvait récapituler la somme des forfaits commis par les vingt plus exécrables tyrans qui ont déshonoré la nature humaine, elle serait loin d'atteindre à celle de cet antropophage.

Si cet ange de ténèbres, que Milton peint sans cesse occupé à tourmenter les hommes existait, il aurait sans doute, pour mieux parvenir à son but, inventé un code d'immoralité qui aurait anéanti le sentiment du juste et de l'injuste que Dieu a gravé dans le cœur humain, qui est la sauve-garde de l'état social, sans laquelle la société n'est plus qu'un chaos de troubles, de discorde, d'anarchie et de guerre civile. Ce serait le plus haut période où l'impiété et la perversité humaine puissent parvenir ; car il détruirait la vertu ; il outragerait la divinité ou n'en reconnaîtrait d'autre que le mauvais principe des Manichéens.

Tel est le code que le seizième siècle a vu naître avec ses auteurs, les compagnons de Jésus, que le cardinal de Lorraine força la France de recevoir, parce qu'il voulait, par eux, faire passer la couronne des Valois sur la tête de son frère, et puis de son neveu, ce qui serait arrivé sans la valeur et l'habileté d'Henri IV.

Après avoir long-temps balancé sur le parti à la tête duquel ils se mettraient, les Guises se déterminèrent pour les catholiques, le cardinal surtout espérant disposer de cette société, soi-disant religieuse, mais destinée à tout ce qui pouvait contribuer à l'élévation de la puissance pontificale, et conséquemment politique, Machiavéliste et révolutionnaire par essence. Cela est si vrai qu'il n'y a pas eu depuis sa naissance, une révolution qu'elle n'ait dirigée; le cardinal sentit qu'il avait bien jugé. Il chargea la société de la formation et de la direction de la ligue, dont elle s'acquitta fort bien au gré de l'éminence. Elle fit faire le massacre de la St. Barthélemi, fit assassiner Henri III, mais par un jacobin, et Henri IV par plusieurs des siens successivement.

Louis XVIII qui connaît très-bien l'histoire, a suivi l'exemple du cardinal de Lorraine. Il les a rétablis, pour tranquilliser les consciences des acquéreurs de biens d'émigrés et des régicides;

il ne craint pas d'être tué par eux ; il sait qu'ils n'ont jamais assassiné que de bons et de grands princes. Cependant, ils savent si bien ce qu'ils valent qu'ils n'ont pas osé paraître sous leur vrai nom. Ils sont arrivés sous celui de *Pacanaristes*, puis de *pères de la* foi et puis de jésuites. Revenons à leur code. C'est d'après lui que se sont formées presque toutes les conspirations qui ont ensanglanté les quatres parties du monde. C'est d'après lui que, grâces à quelques subtilités scolastiques, la vertu et le crime sont devenus des effets commerciaux sujets au change et dont le confessional est le bureau.

C'est ce code que le dix-septième siècle avait en horreur (121) ; que le milieu du dix-huitième a rejeté avec indignation et que le commencement du dix-neuvième a vu rétablir, parce qu'il était nécessaire aux intérêts d'un usurpateur qui inondait de sang le trône sur lequel il voulait s'asseoir, réduire à la misère ou à la mort ceux qui refuseraient de l'aider à y monter, et se cacher sous le manteau de l'hypocrisie. Tel est le pacte et le prix de ce rétablissement (122).

La vie de Monsieur n'offre que deux époques, que deux idées auxquelles toutes ses actions se sont rapportées. La première qui se termine à sa quarantième année, n'a eu d'autre but que la double usurpation qu'il a consommée alors.

La seconde époque n'a eu qu'un but aussi; c'est de cacher l'épouvantable succession des crimes de la première, et pour cela, il a mis en usage tous les moyens possibles. 1°. Les plus noires calomnies contre ses parens même qu'il a envoyés à la mort, dans l'espoir que leur innocence ne serait jamais reconnue. 2°. Les calomnies les plus absurdes contre les victimes de sa perfidie.

Mais ces moyens là étant trop communs et à l'usage des scélérats vulgaires, il en a employés de moins usités; il a fait composer et publier des ouvrages, après la mort de leurs prétendus auteurs, expédient sûr pour éviter toute contradiction de leur part. Heureusement cependant pour M. de Rivarol dont on a essayé de souiller la mémoire par un libelle atroce mis sous son nom, heureusement sa probité, son esprit, son érudition, son style réclament si bien contre le galimatias, l'ignorance, la sottise et l'improbité du pseudonyme qu'on ne peut que rire de celui-ci, et le mépriser presqu'autant que celui qui l'a fait écrire.

De tous les ouvrages propres à mystifier l'Europe, en cachant les crimes de Monsieur, le plus important à falsifier était celui d'un respectable martyr de son dévouement à Louis XVI, et qui a demandé comme une faveur d'être renfermé au

Temple où il est resté presque jusqu'à la mort du roi.

Louis XVIII sentait bien qu'un être essentiellement vertueux devait avoir horreur de ses crimes, et qu'un homme aussi bien placé pour les connaître, aurait le courage de les dévoiler. Il usa donc de toutes les ressources que son Machiavélisme lui fournissait pour que cet ouvrage parût, dénué des vérités qu'il pouvait craindre, et ornée des fables convenues entre les grands acteurs qui ont occupé la scène.

Ces fables peuvent se réduire à une vingtaine dont le protocole a été donné à ceux qui, voulant des places et de l'argent, ne doivent jamais ni parler ni écrire que conformément aux ordres du maître, et puis aux censeurs des librairies.

En voici le résumé. 1°. Mettre sur le compte des philosophes, des encyclopédistes la perversion de la morale quoique sensiblement augmentée depuis deux siècles et demi par les opinions relâchées des casuistes jésuites, et portée, depuis trente ans, au plus haut degré de dépravation, dans tous les genres, préliminaire concerté pour une révolution où l'on voulait faire périr deux rois et maintenir sur le trône leur assassin; une révolution où tous les liens devaient

être brisés, tous les bons sentimens éteints, et où la nation devait être partagée en deux classes, voleurs ou volés, bourreaux ou victimes.

Voyez le détail des manœuvres de l'archevêque de Paris, Beaumont, et de ses quinze cent jésuites, ci-après, vie de Louis XVIII.

On fait par là d'une pierre deux coups ; on représente comme première cause de la révolution ceux qui n'ont cessé de combattre contre cet ordre horrible et on en débarrasse ceux qui y ont toujourspréssidé.

2°. Faire l'éloge de Pie VI, sans dire mot de son voyage à Vienne, de la révolte des Belges, ni de la mort de Joseph et de Léopold.

3°. Faire aussi l'éloge de Pie VII, qui, ayant livré au bras séculier les biens du clergé est évidemment, et par ce seul fait, hérétique et schismatique d'après ses deux cent cinquante-six prédécesseurs, qui ont tous soutenu, avec les conciles, que les biens du clergé ne pouvaient être livrés aux puissances temporelles, en quoi même ils avaient été précédés par les pontifes du paganisme qui les avaient reconnus sacrés.

4°. Répéter jusqu'àsatiété, et faire répéter par tous les imbéciles de France que les Jansénistes sont cause de la révolution, et que si les jésuites

n'avaient pas été chassés, il n'y aurait pas eu de révolution en France ; (question à discuter avec Damiens).

Faire l'éloge de ce Pape, qui, par une tournure jésuitique, a livré les biens des émigrés à des gens, comme lui sans aucune morale ; a autorisé le pillage le plus immense, le plus odieux et le plus désastreux que le monde ait vu ; a tranquillisé la conscience des acquéreurs par le moyen de sa société prétendue religieuse, et qui, par là, s'est inscrit lui-même dans les fastes de l'histoire comme le plus grand et le plus immoral des scélérats après Louis XVIII, dont il a servi l'ambition criminelle.

5°. Représenter Monsieur le duc d'Orléans, comme l'auteur de la révolution, tandis que la connaissance des faits prouve qu'il a été trahi par les agens de Monsieur, pour lui servir de manteau.

NB.—Qu'il n'existe pas un ouvrage de jésuite écrit depuis 1789, où cette calomnie ne soit consignée.

6°. Ne rien épargner pour convaincre les ignorans de la réalité des victoires de la république et de celles de Bonaparte et cacher surtout que le résultat des unes et des autres a été l'exécution

du projet de Frédéric, auquel on a joint le pillage de l'Europe.(123) Silence absolu sur cet article, ainsi que sur les républiques monarchisées.

7°. Représenter les détrônemens comme très-sérieux et très-certains.

8°. Le plus profond silence sur l'éducation jésuitique de Louis XVI et de Monsieur sur la crédulité de l'un et l'hypocrisie de l'autre ; sur la confiance sans bornes de Louis XVI, et sur l'ambition dévorante de Monsieur ; sur la mystérieuse cassette : sur la destruction de la maison militaire du roi ; sur l'assemblée nocturne d'étrangers avec un prince du sang chez M. Necker en 1776 ; sur les prévarications de Maurepas ; sur la révolte des colonies Anglaises ; sur ces liaisons avec les traîtres qui trompaient Louis XVI et qui étaient aux gages de Monsieur ; sur la basse démocratie que celui-ci a affichée ; sur la seconde assemblée de notables ; sur la disparition des innombrables reliques dans toute l'Europe, etc. 4 pages, d'etc.

9°. Chercher par tous les moyens possibles, impostures, sophismes, calomnies à cacher toutes les vérités nuisibles à l'usurpateur assassin. Commission particulièrement exécutée par les jésuites.

10°. Nulles réflexions sur le testament prétendu de Louis XVI ; sur la clémence pour les régicides, et sur la misère des émigrés.

11°. Garder le même silence sur les scènes arrivées en Allemagne et sur la mission du général Schonfeld.

Avec ces précautions et le panégyrique de Monsieur qui est la boussole de tous les écrivains qui veulent faire fortune ; il y a apparence que les secrets convenus seront gardés jusqu'à la mort du tigre antropophage, et surtout s'il y joint celle de faire corriger à sa manière les ouvrages qui ont déjà paru et qui paraîtront.

C'est surtout ce qui a été fait dans celui du vénérable martyr dont nous venons de parler ; et avec une astuce d'autant plus profonde que son nom doit inspirer le respect et la confiance la plus illimitée.

Sans le suivre d'un bout à l'autre, nous en citerons seulement quelques fragmens visiblement interpolés par la griffe royale. Le texte est marqué par des guillemets.

D'abord, quel moyen d'imaginer que l'auteur, (M. Hue) ami de la vérité et si bien placé pour la savoir, ait pu ignorer les liaisons de Monsieur

avec Maurepas, dont toutes les actions constatent évidemment le but de renverser son élève du trône pour y placer Monsieur?

Comment croire qu'il ne sache rien des manœuhres de St. Germain et de Necker tendantes au même but?

Comment concevoir qu'en parlant des ministres désignés par la voix publique, il ait associé à MM. Turgot et de Malesherbes, ce St. Germain oublié depuis vingt ans dans un coin de l'Alsace, et ignoré de tout le monde, si ce n'est des Jésuites ses confrères; et quand il le vit détruire la maison militaire du roi, comment ne s'aperçut-il pas d'une chose toute visible aux yeux les moins clairvoyans, du projet de détrôner Louis XVI?

Si St. Germain, Vergennes et Necker furent désignés par la voix publique, c'est que Monsieur la dirigeait: et en effet nous avons vu que les journalistes les plus éloquens, qui étaient à vendre, lui appartenaient, particulièrement Mallet du Pan.

" Le Comte de Maurepas, dit le texte de M. Hue, livré, *sans le savoir*, au parti que M. Necker, avait eu l'art de s'attacher, crut ne pouvoir mieux faire que de le mettre à la tête de l'administration des finances."

Débrouillons ce passage qui n'est certainement pas de M. Hue, comme le lecteur va en juger, quand il aura vu la fourberie adroite avec laquelle il est tissu.

M. de Maurepas qui avait de grandes prétentions au bel esprit, faisait d'assez mauvais calembours et des épigrammes très-méchantes ; il était courtisé, non des gens de lettres qui avaient de l'élévation dans l'âme et dans le génie, mais de ceux qui étaient lâches et rampans. C'est ainsi qu'il les aimait.

Necker n'avait jamais eu rien de commun qu'avec des gens de chiffres et avec la compagnie des Indes, malheureusement pour elle, et heureusement pour lui, lorsque Beaumarchais le présenta à M. de Maurepas qui, le trouvant disposé à tout, lui donna la direction du trésor royal à condition que Monsieur en aurait la clef. L'accord fait, l'académie proposa une question sur les opérations ténébreuses de la finance. Necker, qui avait prié D'Alembert de lui faire un discours, remporta le prix. M. de Maurepas n'était donc point livré *au parti* des gens de lettres *sans le savoir ;* mais, ainsi que tous les courtisans de M. le Dauphin, il était jésuite de robe courte, et *livré au parti, le sachant très-bien,* long-temps avant que Necker fut commis de M. Télusson. Rien n'est plus intéressant que le douzième chapitre

des Mémoires de Marmontel, au sujet de Maurepas. Sans être un de ses courtisans, comme Condorcet ; sans le désigner comme un des sous-chefs de la révolution, il le regardait comme un parfait égoïste n'ayant d'autre morale que celle de Machiavel, et très-propre, par sa finesse au rôle qu'il a joué, et qui a perdu son vertueux pupile. Il raconte que voyant l'estime et la confiance du jeune roi, pour M. Turgot, Maurepas fut jaloux de son propre ouvrage et s'empressa de le briser.

N'oubliez pas cela lecteur, et quand vous verrez dans *Louis XVI peint par lui-même* une lettre qu'il écrit à Maurepas pour le gronder de ce qu'il veut garder Turgot, que lui-même veut renvoyer, vous jugerez de la morale de l'auteur qui *a élevé ce modeste monument à la gloire de Louis XVI*, afin de lui enlever incognito la couronne et la vie, tome 2, page

Vous y verrez aussi que, quoique Marmontel jugeât M. Necker un homme médiocre en tout genre, il ne se doute pas du rôle que ce brigand Genevois a joué.

“ Le roi n'aimait pas la personne de M. Necker.”

Cet aveu est précieux en ce qu'il prouve le terrible ascendant que Monsieur avait sur l'esprit du

roi, puisqu'il le force à prendre un ministre qu'il détestait ; car ici, *céder aux circonstances,* veut dire réellement obéir à celui qui les faisait naître ; et l'on a vu avec qu'elle dextérité Monsieur a fait jouer les ressorts de cette affreuse machination.

" Ce qu'on peut dire sur l'opinion du doublement du tiers-état, c'est qu'elle fut celle de *véritables patriotes,* d'âmes nobles et intègres. On vit dans ce bureau Monsieur, MM. l'archevêque de Narbonne, le duc de Mortemar, le comte de Montboissier, &c."

Nous avons déjà vu dans cette affaire, la noblesse et l'intégrité des âmes de Monsieur et du comte de Montboissier. Il est possible que les deux autres fussent des douze opposans. Si cela n'est pas, j'en suis fâché pour eux.

" On a entendu dire au roi (Louis XVIII) *et je le tiens d'une autorité grave;* les lois n'ont rien prononcé sur cette importante question. Les lettres de convocation ont toujours sur ce point gardé le silence. Si ma raison me condamne, mon cœur m'absout."

Ce sont des sophismes pitoyables. Si les lois avaient prononcé sur cette importante question, il eût été inutile de les rassembler pour décider

un point fixé. Etait-ce une raison pour que treize voix l'emportassent sur cent trente-sept.

Son cœur l'absout ! je le crois. La France sait qu'il n'est pas difficile en absolutions, si ce n'est pour la vertu.

" L'avis de la majorité des bureaux conforme à ce qui s'était pratiqué aux états généraux de Tours, d'Orléans, de Moulins, de Blois et de Paris, fut combattu par le ministre des finances, et sa décision fut adoptée."

Voilà donc ce ministre *que le roi déteste, qu'il vient de rappeler à contre-cœur et pour complaire à son frère,* le voilà qui, à peine arrivé, fait une insulte grave à la France entière en faisant casser l'avis de ses princes et de ses notables pour y substituer le sien !

Est-ce par son crédit ? je n'ai sans doute pas besoin de redire ce que nous avons vu cent fois, que ce misérable était l'agent principal de l'assassin du roi.

Le grand but de Monsieur a été de faire rejaillir tous ses crimes sur M. le duc d'Orléans, en persuadant l'Europe que ce prince était l'auteur de la révolution. Nous avons vu tant de preuves

destructives de ce roman et nous pourrions y en ajouter tant d'autres, que nous croyons inutile d'y revenir, en renvoyant à ce que nous avons raconté. Mais on doit bien croire qu'avec ses vues criminelles, Monsieur n'aura pas négligé l'occasion de les remplir et de confirmer ses calomnies en les consignant dans celui de tous les ouvrages publiés depuis trente ans, qui doit inspirer la confiance la plus générale et qui par cette raison, doit tromper le plus de lecteurs, particulièrement de ceux qui sont peu au fait des interpolations historiques.

On peut ranger dans la même classe cette division, si notoirement fausse, de l'assemblée constituante en cinq partis; division très-propre à cacher le rôle infame de M. Necker qui n'a jamais été que l'agent de Monsieur.

Ce roman, qui commence à la page 47 et finit à 53, ne laisse pas d'être très-intéressant à lire par l'adresse avec laquelle il est tissu. Le portrait du comte de Mirabeau y est plus vrai que son histoire. Voici quelques traits que l'on n'y trouve pas :

Cet homme, propre à être le valet de Catilina, s'il avait eu du courage, était vendu à Monsieur longtemps avant les états-généraux. Il y devint son principal agent ; et pour bien gazer ce ministère, ils paraissaient réciproquement avoir le plus profond

mépris l'un pour l'autre, en quoi ils se rendaient justice. Il paraît que l'idée d'entourer M. le duc d'Orléans de traîtres était de son invention et qu'il joua quelque temps le premier rôle de cette infâme comédie. Du moins est-il sûr que le 7 Octobre 1789 ; il essaya d'en prouver la réalité à plusieurs personnes.

Revenons au récit prétendu de M. Hue, arrangé à la manière de Monsieur.

" Mirabeau mourut le 3 Avril. Mes amis, dit-il en mourant aux personnes qui l'entouraient, ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, c'est sur la monarchie ; elle descend avec moi au tombeau.*

" Sa mort qui suivit de près les paroles menaçantes qu'il fit entendre à la tribune de l'assemblée autorisa toutes les conjectures : mais était-il besoin de chercher des crimes *aux hommes que l'on accusait de cette mort ?*

" Le comte de Mirabeau, interrompu à la tribune de l'assemblée par plusieurs de ses collègues, s'était écrié avec fureur : Silence aux trente-trois factieux que je connais, que je brave, et que je saurai dénoncer ! En prononçant ces paroles, Mirabeau s'était tourné *vis-à-vis des chefs de la*

* Il est remarquable que la seule action vertueuse de Mirabeau qui ait été connue, a été la cause de sa mort.

faction d'Orléans et du parti constitutionnel. On a généralement cru qu'ils l'avaient fait empoisonner; mais Cabanis son médecin et son ami a certifié le contraire."

Il y a ici trois vérités ; les dernières paroles de Mirabeau, ses menaces aux factieux et sa mort par le poison.

Il est bien évident que cette narration a été faite pour éloigner du véritable empoisonneur les soupçons de la France et les rejeter sur la faction d'Orléans et *sur le parti constitutionnel,* fantômes créés exprès pour cacher le premier et le seul ordonnateur de tous les crimes.

Et pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler un fait bien certain, c'est que la plupart des factieux auxquels Mirabeau s'adressa, étaient de ces courtisans *dévoués à Monsieur long-temps avant la révolution,* n'attendant rien de M. le duc d'Orléans alors disgracié et exilé à Villers-Cotterèts par les intrigues de Monsieur ; plusieurs d'entr'eux avaient été élus par la ville de Paris, *d'après les ordres de Monsieur ;* et les autres qui se joignirent à *cette faction,* la seule qui ait eu une existence réelle et formidable, étaient de ceux que ce même prince avait fait nommer dans les provinces ou dès l'année 1788, ses émissaires recrutaient des garnemens prêts à parler de tout avec impudence, et à commettre tous les crimes

sans remords. C'est ainsi que Barnave fut nommé à Grenoble, Mirabeau à Aix par le *tiers-état*, le Chapelier à Rennes, Roberspierre à Arras, Péthion et Brissot à Chartres. Le jésuite Siéyès, quoique habitant de la même ville, ne put s'y faire élire par le clergé ; mais Monsieur qui avait besoin de lui le fit élire, quoique provençal, par la ville de Paris ainsi que Tallien, qui *étant clerc de procureur*, n'avait sûrement pas les qualités et conditions nécessaires pour être éligible ; mais Monsieur en avait aussi besoin, ainsi que du *jésuite Cerutti.*

" Dans la joie d'être débarrassés d'un collègue dont l'ascendant les maîtrisait, qui *passait pour s'être vendu au parti du roi* et que l'on taxait d'avoir rédigé un plan de contre-révolution, les meneurs de l'assemblée firent décerner à Mirabeau des honneurs extraordinaires."

Cette expression si déplacée n'est certainement pas de M. Hue. Personne ne sait mieux que lui que Louis XVI ne formait des vœux que pour le bonheur de la France, et qu'il n'avait ni ne pouvait avoir d'autre parti. C'est une grande distraction de l'interpolateur, auquel cependant il n'en échappe guères, comme nous le verrons dans *son éloge*, fait par lui-même. Revenons à Mirabeau. Il avait eu une entrevue avec des amis du roi. Il demandait la place de premier ministre et une somme considérable pour payer ses dettes.

Monsieur qui avait ses espions partout, le sut, le fit empoisonner et paya son médecin pour publier un roman de sa maladie. Le cabinet de St. Cloud, est je crois, le seul ouvrage qui donne les détails de cette affaire. (Voyez Goldsmith.)

Page 207 de M. Hue. " En racontant le projet qu'eut le Roi, le 18 Avril d'aller à St. Cloud, et qu'il ne pût exécuter quoique Monsieur de la Fayette et le maire de Paris fissent semblant de le vouloir, (scène concertée pour l'effrayer et le disposer au voyage de Varennes), l'interpolateur glisse ici une petite note qui contient un mensonge pour lequel elle a été faite. Il nous apprend donc finement une chose fort peu connue, *c'est que St. Cloud est un château à 2 lieues de Paris, où depuis son séjour dans cette capitale, le roi avait fait sans obstacle de petits voyages.*"

J'espère que le lecteur est maintenant assez au fait de la tactique de Monsieur pour deviner tout seul que le roi, depuis le 6 Octobre 1789, où il fut amené à Paris, jusqu'au 22 Juin 1791 jour de son départ pour Varennes, *ne sortit pas une seule fois des barrières*, et comme personne n'est plus certain de cela que Monsieur Hue, il est bien évident que ce mensonge est une interpolation.

" Le Franc de Pompignon prélat septuagé-

naire, jusqu'alors une des lumières de l'église, la terreur des ennemis de la foi, le modèle des vertus chrétiennes, avait remplacé M. Bailli dans la présidence, et il était dans ce moment, par un déplorable contraste, l'organe de la sédition, égaré par une fausse conscience."

Nous avons déja vu que ce prélat, ainsi que Beaumont l'archevêque de Paris, était un des chefs des jésuites ; et ce passage de M. Hue, dévoué à Louis XVI, en démontrant que ce chef était l'organe de la sédition, de laquelle Monsieur était l'auteur, démontre invinciblement que le Franc était un des agens de ce prince, ainsi que la société de Jésus. Jamais peut-être charlatans de dévotion, toujours montés sur les tréteaux de la bigoterie, ne se dévoilèrent aussi honteusement que ces deux coryphées du molinisme. Beaumont s'affuble du manteau de janséniste pour persécuter J. J. Rousseau, et fait bassement sa cour à Necker ; Pompignan garde le sien pour faire brûler M. de Voltaire qui le couvre de ridicule et se moque de lui.

Ces deux Tartuffes s'unissent pour tromper Louis XVI, le livrer à son bourreau, lui enlever les deux seuls ministres vertueux qu'il eut, et y substituer le banquier Genevois. Beaumont meurt après ces crimes horribles ; et Pompignan termine son rôle par mener les cent curés dans la salle du

tiers-état, obtenir la feuille des bénéfices et la présidence de l'assemblée constituante.

" Le roi, en partant pour Paris le 17 Juillet 1789, remit à Monsieur, en présence de la reine un écrit par lequel il protestait contre tous les actes qu'il pourrait être contraint de faire, soit à Paris, soit dans tout autre lieu où il serait retenu contre son gré ; *déléguant en ce cas toute son autorité à Monsieur*, qu'il instituait lieutenant général du royaume. Au retour du Roi à Versailles, Monsieur *s'empressa* de rendre cet écrit, et les deux frères, dans la joie de se retrouver, se félicitèrent de ce que la régence de Monsieur, avait été la plus courte et la plus paisible dont nos annales fassent mention. Ils étaient loin alors de prévoir le sort qui les attendait."

Il est probable que Louis XVI ne le prévoyait pas ; mais pour Monsieur il en était sûr, car il y avait alors tout juste treize ans, moins trois mois qu'il l'avait signé. Voyez livre I, page 19. Il se présente deux réflexions sur ce passage.

La première, c'est que cette autorité donnée en présence de la reine à Monsieur prouve que ce qu'il faisait répandre par toutes les langues et les plumes à ses ordres, sur la volonté de la reine gouvernant tout, était un mensonge important à sa politique.

La 2e. Comment croire à la grande joie de voir finir une régence de quelques heures dans un homme qui employe quarante ans de crimes à changer cette régence en royauté ? " Le roi devait partir pour Metz à cinq heures du matin sous la conduite du maréchal de Broglie. Le duc de Liancourt, *cédant peut-être aux conseils de quelques députés,* monta chez le roi, et le conjura de renoncer à son projet."

On sait que le prince se servait souvent du duc de Liancourt pour tromper le roi et qu'il s'en acquittait comme s'il eut été fin. On peut donc, au lieu des *conseils de quelques députés,* lire, *par ordre de Monsieur.*

" Dans le cours de la révolution, le duc de Villequier-Aumont, et le duc de Pienne son fils, premiers gentils-hommes de la chambre du roi, ont donné des preuves d'une fidélité et d'un dévouement sans bornes."

Il ne dit pas à qui ; mais lisez les Actes des Apôtres, et vous le saurez, au moins pour le père.

" Le même jour (4 Août 1789), comme si cette époque ne devait être marquée que par des désastres ; dans la séance du soir, on attaqua les propriétés. A la suite d'un repas licencieux, *donné par Monsieur de Laborde Mereville, fils du ban-*

quier, le vicomte de Noailles fit présent à l'assemblée des droits féodaux."

Cet article-ci n'est sûrement pas de l'interpolateur, car il se serait souvenu sans doute, qu'alors les trompettes de la renommée publiaient, *par son ordre*, que ce repas licencieux du 4 d'Août avait été donné au Palais Royal par *Monsieur le duc d'Orléans*.

Les crimes des 5 et 6 Octobre et l'assassinat juridique de Monsieur de Favras ont certainement subi de grandes falsifications ; car, à les lire, on ne soupçonnerait pas que Monsieur y fut pour quelque chose ; et cependant il est bien démontré qu'il en fut l'auteur : sa dénonciation du malheureux et brave Favras à la municipalité fut publique.

On se rappelle la réponse énergique de la reine à ce courtisan qui, dans un jour de troubles, lui témoignait de l'inquiétude pour Monsieur s'il retournait au Luxembourg : *Monsieur s'en ira, et ne risquera rien.*

Il est curieux de voir avec quel art cette réponse a été travestie ; et il faut pour cela lire tout le passage : " La populace, quoique devenue plus paisible,* restait assemblée devant la porte du

* Elle l'a toujours été pour lui, les meneurs le connaissaient.

Luxembourg, et différait de se retirer, Monsieur annonça qu'il allait partir pour le château des Tuileries; quelques personnes le supplièrent de n'y pas aller ce jour là; Monsieur ne se rendit point à leurs instances; il monta en voiture. Madame voulut l'accompagner et partit avec lui: des gens du peuple leur servirent de cortège; dans le trajet du Luxembourg aux Tuileries, le rassemblement devint si nombreux que Monsieur et Madame arrivèrent avec une escorte de six mille hommes; l'attroupement se dissipa peu à peu, et lorsque vers onze heures du soir, Monsieur et Madame retournèrent au Luxembourg, ils trouvèrent les rues désertes."

"Le roi et la famille royale, instruits de ce qui se passait au Luxembourg, *avaient été dans la plus grande inquiétude*", (nota bene, que la réponse de la reine prouve précisément le contraire); comme la reine manifestait publiquement celle qui l'agitait, quelqu'un dit devant elle; Monsieur ne viendra pas aux Tuileries; ou s'il vient, il ne s'en retournera pas au Luxembourg. Vous ne connaissez pas Monsieur, repliqua vivement la reine, Monsieur viendra et s'en retournera."

Il est difficile de tourner avec plus de fourberie un mot important à cacher; mais la peine même qu'il a prise en intervertissant les circonstances et le sens des paroles, ne sert qu'à prouver la verité de la version qui le gêne.

" Le roi se décida pour le plan d'évasion con-
" certé entre le baron de Breteuil et le marquis
" de Bouillé." On sait que le roi ne se décidait sur rien que de l'avis de Monsieur ; le baron de Breteuil n'y fut pour rien et le marquis de Bouillé fut trompé par Monsieur ; et, ce qui ne laisse aucun doute c'est l'aide-de-camp qu'il envoya. Après des milliers de crimes pour parvenir à son but, n'est-il pas clair qu'il est l'auteur des autres ? Le baron de Breteuil était attaché au roi et à la reine. Aurait-il attendu si tard à souiller ses cheveux blancs?

On trouve à la page 217, une note consacrée à l'éloge de monsieur d'Avaray qui, d'après le panégyrique que nous allons voir, est probablement le plus intime des confidens de Monsieur. " Il parût un écrit pour demander la destitution du roi ; c'était l'ouvrage du marquis de Condorcet, l'élève de Diderot et de D'Alembert, ennemi de Dieu et des rois."—Page 222. Mais comme D'Alembert, ni Diderot, ni Condorcet ne devaient point monter sur le trône après Louis XVI et Louis XVII, il est probable que si Condorcet a fait cet ouvrage, ce ne peut être que par l'ordre de celui qui s'est assis à leur place suivant l'axiôme *Scelus est illius cui prodest.*

Et quand celui-ci a fait encore périr après ses deux rois, trois princes et trois princesses, de sa

famille et huit millions de ses compatriotes ; lorsque quarante-cinq ans de sa détestable vie sont évidemment une chaîne sans interruption de crimes, de forfaits, d'attentats dont Béelzebub frémirait ; quand, pour les cacher, il a calomnié le ciel, la terre et l'enfer, et jusqu'à ses victimes ; quand il a fait écrire, écrit, cartonné, falsifié tous les ouvrages qui lui out paru propres à ce but, quand il a fait empoisonner ceux qui le gênaient dans ses projets, ne faut-il pas être fou ou imbécille pour douter seulement qu'il est la première cause de tous les crimes utiles à son ambition ?

Si D'Alembert et Diderot étaient ennemis de Dieu et des rois, il fallait qu'ils eussent bien changé, car autrefois ils aimaient beaucoup la paix, déclamaient sans cesse contre les révolutions qui font périr les rois, et avaient les jésuites en horreur précisément par cette raison là. D'Alembert les connaissait bien puisqu'il a fait l'histoire de la société de Jésus.

P. 260, Là (à Coblentz) se trouvaient réunis *Monsieur* et M. le Comte d'Artois, rejetons illustres, " *que de grands revers n'ont jamais abattus*." Cela n'est pas étonnant pour Monsieur qui en était la cause, et dont les revers n'ont été que pour ses victimes. On sent l'adresse d'une interpolation qui cacherait tons les crimes de l'aîné sous l'héroïsme de son frère. P. 261, " Réunis au château de

Pilnitz, où *Monsieur le Comte d'Artois se rendit,* l'empereur, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe signèrent cette convention célèbre," &c.

Il semblerait par cette phrase que Monsieur n'y était pas ; et il n'est pas douteux que cette omission volontaire a été *faite exprès pour le persuader.*

Il y était si bien qu'il y est nommé comme présent par les deux monarques. Voyez l'a au premier livre. Cette restriction est bien clairement une ruse pour gazer ses crimes, les rejeter même s'il le pouvait sur son brave et vertueux frère ; et nous en conclurons leur certitude par la multiplicité des moyens qu'il emploie pour les envelopper de nuages.

Il n'en perd pas une seule occasion. Après avoir parlé des empoisonnemens de Joseph et de Léopold, de l'assassinat de Gustave III. au commencement de 1792, " *les trônes, les constitutions* " *de tous les pays furent menacés,*" ajoute l'interpolateur, qui par là, fait un anachronisme volontaire de deux ans et demi, tout propre à embrouiller l'histoire de la révolution dans les têtes qui ne sont pas imperturbablement fixées sur l'ordre chronologique des faits.

C'est en leur faveur que nous redresserons cet

anachronisme, en répétant que ces trois princes étaient morts avant le commencement de la guerre, c'est-à-dire avant le 28 Avril, 1792, et qu'en conséquence leur mort *n'a rien de commun avec les irruptions des armées Françaises,* comme voudrait ici le faire entendre l'interpolateur: la première irruption des Français fut faite au mois de Décembre de la même année, et aucun prince n'y fut assassiné ni empoisonné. C'est même par leurs ordres qu'elle se fit, pour la sécularisation des trois électorats ecclésiastiques, à laquelle nous renvoyons pour les détails, bien fâché d'être obligé de la répéter. Mais le lecteur doit sentir que j'y suis forcé pour ne pas le laisser tromper par des fourberies aussi diaboliques qu'importantes.

Quant à l'invasion où tant de rois furent détrônés, sans en être ni morts ni malades, mais seulement beaucoup plus puissans et plus riches, elle commença en Juillet 1794, après la mort de Robespierre.

La page 376 contient un conseil d'une haute importance que l'interpolateur donne au lecteur: " Ne cherchons point, dit-il, à la catastrophe du 10 Août 1792, des causes purement idéales. Voyons-les ces causes dans l'égarement auquel les esprits s'étaient depuis long-temps abandonnés, et dans le débordement de tous les genres de passion.

Et quelle est la cause de cet égarement et de ce débordement dans tous les genres ? N'est-ce pas l'ambition de Monsieur ? n'est-ce pas sa politique qui concerta et prépara ces moyens atroces sans lesquels, il n'eût jamais pu faire la révolution qu'il méditait ? croit-il qu'avant ces intrigues, dignes de l'enfer il lui eût suffi d'égorger son frère et de s'asseoir sur son trône ? De massacrer quelques nobles et de vendre ou de donner les biens de la noblesse à ceux qui l'auraient aidé à y monter ? Non ; les révolutions ne se font pas comme des tremblemens de terre ; elles demandent de longs préparatifs, et sa vie entière y a été consacrée sous la direction de ses instituteurs, je l'ai suivie ; je la sais comme lui. Eclaircissons ces deux St. Barthélemi, qu'il veut cacher si adroitement.

Tout le monde convient que, pour faire la révolution actuelle, on a renversé toutes les barrières de l'honneur et de la probité, et lâché la bride à tous les crimes par la clémence politique du chef. Le seul obstacle qu'il craignit, c'est la vertu, la probité, les consciences timorées. Il les redoutait surtout chez les prêtres qui, dans la confession, auraient pu troubler ses projets, quoiqu'il n'y eut plus de jansénistes depuis l'expulsion des jésuites, *qui les faisaient*, il y avait cependant encore beaucoup d'ecclésiastiques assez honnêtes gens pour détester les dogmes de la *société*, sur le régicide,

le meurtre, le vol, le faux témoignage, les restrictions mentales, l'équivoque, etc. Alors les jésuites de robe courte et de robe longue, dont quelques-uns étaient dans l'assemblée, se chargèrent de les signaler. On les fit passer à Paris; on les logea aux Carmes et à la maison de Force, et le 3 Septembre, au soir, il n'y avait plus de jansénistes en France. Barruel et Proyart écrivirent qu'il n'existait alors que vingt-six jésuites Français, qui avaient péri là ; cependant plusieurs ont vécu depuis. Et grâces aux arrangemens théologiques et politiques de Monsieur, avec Pie VI et Pie VII par l'entremise de Bonaparte, la France sera bientôt un pays d'obédience, si Dieu et un grand roi ne l'en délivrent ; aussi ne s'est-il pas fait une seule restitution de biens nationaux, mais les missionnaires en content beaucoup, sans rien dire de l'argent qu'ils gagnent.*

On trouve à la page 411 " Croira-t-on que Che-

* Lorsque Clément XIV détruisit les jésuites, la Russie, la Prusse, l'Angleterre, d'où ils avaient été si sévèrement proscrits, les appelèrent, et nous les ont renvoyés ; lorsque Bonaparte reçut l'ordre de les rétablir, et puis lorsque Louis XVIII a été rétabli. Jugez, lecteur, si tout cela n'était pas calculé d'avance, et observez que ce n'est que deux ans après nous avoir vomi le dernier détachement, que les étrangers ont publié les avoir chassés.

milli fut accusé d'avoir composé " Le testament de Louis XVI? *comme si quelqu'autre que ce religieux monarque avait pu en être l'auteur?*" Ceci prouve d'abord que quelques personnes ont cru que le testament n'était pas de Louis XVI. Pour moi, je ne le crois point de Chemilli, mais bien de Louis XVIII, car sa conduite le prouve avec la plus grande évidence.

Il y aussi apparence que la réflexion en manière de réfutation est de lui.* Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que l'article qu'il va lire est du brave M. Hue, car c'est une preuve des grands et bons sentimens de la reine pour la France.

" Les troupes combinées de l'empereur et du roi de Prusse, commandées par le duc régnant de

---

* L'auteur de *la Maison Royale de France*, dit que Louis XVI fit son testament le 24 *Décembre*, 1792 : il y avait alors plusieurs semaines qu'il n'avait ni plumes ni encre. Voyez ci-après la relation de M. Hue, valet de chambre du roi. Remarquez bien, lecteur, que ce même auteur de *la Maison Royale de France*, qui a oublié l'intrigue de Monsieur, à la seconde assemblée des notables du 6 Novembre, 1787, *congédiée, dit-il, sans avoir rien fait d'important*, s'est très-bien souvenu de la farce diplomatique de l'envoyé de Bonaparte, à Varsovie, pour proposer à Louis XVIII *de lui céder* la couronne de France; il s'est aussi rappelé de la lettre que ce roi toujours vertueux, toujours grand écrivit à Charles IV en lui renvoyant la toison d'or.

Brunswick, venaient d'entrer en France. Les factieux, frappés de terreur, étaient plus irrités que jamais contre la famille royale. La reine, qui le savait, me dit à cette occasion: " Tout m'annonce que je dois être séparée du roi. J'espère que vous resterez avec lui. Comme Français, comme l'un de ses fidèles serviteurs, pénétrez-vous bien des sentimens que vous devez toujours lui exprimer et que je lui ai souvent manifestés. Rappelez au roi, quand vous pourrez lui parler seul, que jamais l'impatience de briser nos fers ne doit arracher de lui aucun sacrifice indigne de sa gloire. Surtout point de démembrement de la France. Que, sur ce point, aucune considération ne l'égare : *qu'il ne s'effraie ni pour ma sœur ni pour moi.* Représentez-lui que toutes deux nous préférons voir notre captivité indéfiniment prolongée, que d'en devoir la fin à l'abandon de la moindre place forte. Si la Divine Providence nous fait recouvrer notre liberté, le roi a résolu d'aller établir momentanément sa résidence à Strasbonrg ; c'est également mon désir. Il se pourrait que cette ville importante fut tentée de reprendre sa place dans le corps Germanique ; il faut l'en empêcher et la conserver à la France."— " Je suis pénétré, répondis-je, de la marque de confiance dont la reine daigne m'honorer : mais dois-je perdre de vue ma double qualité de sujet et de serviteur ? et puis-je, Madame, me permet-

tre ?......"—L'intérêt de la France avant tout," reprit la reine.

" Le ton avec lequel Sa Majesté s'exprimait, continue M. Hue, me fit sentir que, dans ces conjonctures, la fille de Marie-Thérèse, la sœur de Joseph et de Léopold, n'était plus que l'épouse du roi de France et la mère de l'héritier du trône."

Français ! comparez ces nobles sentimens avec ceux de son calomniateur, de son persécuteur, de son assassin ! Il ouvre la France aux étrangers, à condition qu'il s'asseoira sur le trône. Il fait écraser sa patrie pour porter le nom de roi. Il concerte avec ses alliés que l'on augmentera de quelques territoires les frontières françaises jusqu'à ce qu'il ait saisi les rènes du gouvernement. Mais, une fois qu'il les tient, il rend non-seulement les territoires étrangers, mais encore des territoires français avec deux milliards, pour prix de la couronne qu'il a deux fois ensanglantée, mais sous le prétexte des frais d'une farce des boulevards. Et puis, dans son panégyrique, il ose dire : " Ce traité (de paix) *honorable en tout temps*, l'était encore plus dans la situation où la France se trouvait alors. Non-seulement *elle conservait son ancien territoire*, mais deux départemens, Montblanc et Vaucluse, qui n'en faisaient point partie du temps de l'assemblée constituante, étaient déclarés parties intégrantes du royaume.

Il était glorieux pour la nation, dans des circonstances aussi extrêmes, *de dépasser les anciennes limites, d'aligner et de consolider ses frontières, de compléter son système défensif* et de renforcer de sept à huit cent mille âmes son ancienne population."

Dévoilons cette fourberie, cachée sous une équivoque, et réduisons cette gloire à sa juste valeur. Montblanc et Vaucluse sont le comtat d'Avignon et le comtat Venaissin que les papes avaient acquis l'un de Jeanne d'Anjou, l'autre de Philippe le Hardi, et qu'ils n'avaient jamais payés; les rois ayant suivi le conseil de Frédéric de débarrasser les papes de leur monarchie temporelle, chaque souverain a repris ce qui avait été extorqué à son prédécesseur. Avignon et le comtat Venaissin sont dans ce cas là; ce n'est point le résultat d'un traité, ni *de l'extrême considération que les rois avaient pour le vertueux Louis XVIII,* comme il le dit lui-même dans son curieux panégyrique. *Cela ne nous fait pas dépasser nos anciennes limites* qui sont encore, comme elles l'étaient, à une vingtaine de lieues de ce pays, enclavés dans la province. Quant aux frontières, elles ont été presque partout reculées, mais c'est de notre côté.

« Pie VI le chef de l'église, fut, peu d'années après, arraché lui-même de la capitale du monde

chrétien, et traîné captif à Valence en Dauphiné. Ce pontife octogénaire y expira victime d'une fermeté et d'une constance qui immortalisent son nom."

Que ce paragraphe soit de l'auteur, ou de l'interpolateur, le fait est vrai, mais sa cause, d'autant plus importante qu'elle jette une grande lumière sur l'histoire, *est celle que nous avons dite.*

Il est certain qu'après le retour de Pie VI de la capitale de l'Autriche, en 1782, Joseph II ayant ordonné la sécularisation des moines, l'archevêque de Malines organisa, par leur moyen, une croisade contre l'empereur ; et certes ce ne pouvait être que par ordre de Pie VI.

Il n'est pas moins certain que Joseph étant allé peu après en Russie, l'impératrice lui donna, à ce sujet un bon conseil, dont la bonté de son cœur l'empêcha d'user, ne pouvant d'ailleurs se persuader que les expédiens familiers aux Grégoires, aux Bonifaces, aux Alexandre VI, fussent à l'usage de leur successeur. Il est incontestable que la suite de cette ligue a causé la mort de ce grand prince, ainsi que celle de son successeur Léopold. Voyez les lettres du prince de Ligne, Belge lui-

même, très-instruit de ces faits et digne ami de Joseph et de Catherine.*

Mais, ce qui n'est pas moins vrai, ce qui étonnera la multitude et sera un trait de lumière pour ceux qui ont des yeux et qui savent voir, c'est que Pie VI fut mené à Valence, l'archevêque de Malines arrêté, quoique très-vieux, et ses moines ligueurs envoyés à Synamari *par ordre du directoire.*

" En conséquence, le 6 Décembre, toute communication avec la famille royale fut interdite au roi ; on lui enleva encre, plumes, papier, canif, couteaux et jusqu'à ses rasoirs ; on ne laissa pas même des ciseaux à la reine, à Madame Royale, ni à madame Elisabeth."

Comment alors le roi put-il écrire son testament quatorze jours après, comme l'affirme l'auteur *de la maison royale de France ?* Au reste, tous les grands agens étant aux ordres de Monsieur, il est évident qu'il a pu faire trouver le testament avant ou après la mort de sa victime, comme il a voulu.

---

* Si vous voulez être trompé sur tous ces faits ; si vous voulez voir Joseph peint avec des couleurs fausses et souvent ridicules, lisez les Mémoires du jésuite Georgel.

" Péthion se laissa presque émouvoir, et me témoigna combien il était surpris que certaine puissance ne réclamât que *faiblement* en faveur de la personne du roi."

Ceux qui dans cet aveu de Péthion ne verront pas la preuve évidente de la vérité fondamentale du présent ouvrage, celle à laquelle toutes les autres de détail sont intimement liées, feront bien de renoncer à lire. C'est le meilleur conseil que puisse jamais leur donner un compatriote qui s'intéresse sincèrement à eux, et qui sait que le temps est la chose la plus précieuse de ce monde.

" Quelques jours après, le roi me montra, écrit de sa main, son testament, et un codicile. S.M. me permit d'en prendre copie sur laquelle même sont quelques corrections de sa main. *J'emportai ces pièces avec moi ; je suis parvenu à les envoyer hors de France. J'ai même acquis la certitude qu'elles sont arrivées à leur destination.*"

Ce passage, attribué à M. de Malesherbes, est un de ceux où le cachet de l'interpolateur est le plus visiblement empreint, *d'autant qu'il n'a été imprimé que bien des années après sa mort.*

" Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, témoignait un jour à la reine *combien il était agfflié* de l'injustice et de la barbarie avec lesquelles on la

calomniait. La reine lui prit la main, la serrant lui cita ces vers d'Alzire:

Que je sois de ton peuple applaudie ou blâmée,
Ta seule opinion fera ma renommée :
Estimée en mourant d'un cœur tel que le tien,
Je dédaigne le reste et ne demande rien.

Que l'anecdote soit vraie ou fausse, il est très-probable qu'elle a été interpolée ici par le romancier. Si elle est vraie, quelle audace, quelle perfidie ne lui a-t-il pas fallu pour paraître affligé des atrocités dont il était l'auteur ? Si elle est fausse, à quoi bon l'inventer si ce n'est pour cacher ses crimes ?

" Un million de livres, prélevé sur les millions sans nombre dépensés depuis le commencement de la guerre, des intelligences ménagées avec certains municipaux, auraient sauvé trois têtes augustes, soustrait la France à la honte de trois autres forfaits, et l'Europe à des malheurs désormais incalculables. Mais le dirons-nous ? Les souverains ont regardé ces sanglans spectacles *avec une tranquillité inexplicable,* faite pour enhardir à de pareils attentats."

Loin d'être inexplicable, elle est démontrée par tous les faits historiques depuis soixante ans. Je n'ai parlé que des principaux ; mais leur certitude et leurs liaisons portent l'évidence à un

point que rien ne peut détruire. Il est très-certain que ce paragraphe est de M. Hue. Monsieur est trop fin pour avoir touché cette corde délicate, à moins qu'il n'eut une certitude physique que jamais ses crimes ne seraient connus, certitude qu'il n'a pu avoir, quand il n'aurait eu qu'un seul complice.

" Instruit de l'état de dépérissement dans lequel était Louis XVII, je sollicitai, auprès du comité de sûreté générale, la faveur de me renfermer de nouveau avec ce prince, et de lui donner des soins : ma demande fut rejetée : *sous le prétexte que les commissaires du Temple le soignaient.*"

Mais la vraie raison, que l'auteur respectable ignorait peut-être alors, ou qui aura été cartonnée, c'est que Monsieur voulait la mort de son neveu, comme il avait voulu celle de son frère, et qu'il redoutait les soins d'un homme vertueux et incapable de composer avec le crime.

" Le 8 Juin 1795, Louis XVII mourut à la suite d'une longue et douloureuse agonie."

La longueur et les douleurs de son agonie seraient une forte présomption de poison, quand même on n'en aurait pas la certitude.

" On a publié, à la suite de cet événement,

que Louis XVII avait été empoisonné. *La tâche que je me suis imposée de n'avancer aucun fait douteux, me permet d'autant moins d'adopter cette conjecture qu'elle est démentie par les renseignemens positifs que je me suis procurés.*"

Français ! quand même vous seriez des complices de l'anthropophage de toute sa famille, vous voyez bien que ce que j'ai souligné dans cette phrase, est du monstre auquel les assassinats, les empoisonnemens ne coûtent rien pourvu qu'il envahisse le trône !

Rappelons-nous ici l'annonce de ce tigre : *C'est à l'apothicaire à nous en débarrasser ;* et admirons, avec horreur, la profonde scélératesse de l'ordonnateur. Il faut d'abord que son neveu périsse et que toute la France en soit sûre comme lui. Il ordonne donc l'empoisonnement et la publication, expédient le plus prompt pour remplir ce double objet. Cela fait, il veut que la France ne croie plus à l'empoisonnement qu'il a fait publier ; alors il falsifie l'ouvrage d'un Français vertueux, dévoué à la famille royale et parvient, autant que possible, à persuader deux propositions contradictoires aux lecteurs inattentifs, ou peu habitués à l'escrime sophistique. Ce n'est pas tout: il se trouve un témoin d'une probité sévère et incorruptible (le brave Dessau) ; par prudence de surérogation, il le fait empoisonner.

C'est sous le nom d'un Français respectable que ce monstre sème la calomnie et l'imposture ; c'est en profanant un ouvrage dicté par la vertu ; c'est en le souillant par sa main criminelle qu'il y distille le poison. Heureusement son empreinte impure, semblable aux griffes des harpies, est visible en infectant tout ce qu'elle touche.

Jugez, Français, s'il est possible de croire que le héros de vertu qui est l'auteur de l'ouvrage, navré de la douleur la plus profonde, traîné de cachots en cachots, n'en sortant quelques instans que pour être sous la surveillance la plus active et la plus meurtrière ; voyant sans cesse la faulx de la mort planer sur sa tête, jugez s'il eût pu chercher sans périr, des renseignemens sur un aussi horrible attentat !

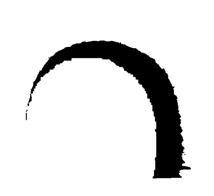
C'est l'empoisonneur lui-même qui nous atteste que cet enfant roi n'a pas été empoisonné. C'est lui qui affirme que cette conjecture est démentie *par les renseignemens qu'il s'est procurés.*

" Peu de jours après la mort de Louis XVII, *une fièvre maligne emporta le médecin qui l'avait soigné.*" Cela est faux ; *le brave Dessau est mort empoisonné.* Il existe encore des témoins du fait et de sa mort.

Je prie la Divine Providence de permettre que

M. Hue survive au tigro-Machiavel. J'espère qu'alors il réclamera contre les falsifications dont on a sali son ouvrage. Et si jamais ce faible tribut de mon amour pour nos princes et pour la vérité parvient jusqu'à lui, j'espère encore qu'il acceptera celui de la vénération que j'aurai toujours pour ses vertus.

Toutes ces fourberies Machiavéliques de falsifications, d'interpolations, de libelles pseudonymes ; tous ces moyens infâmes, avec lesquels la scélératesse trompe la bonne foi et se moque de la sottise, ne suffisant pas encore à envelopper Monsieur de nuages assez épais, il s'est avisé d'un moyen que je crois neuf, même en politique. Je n'en ai du moins trouvé d'exemple nulle part. *Il a fait son propre éloge*, sous le non d'*abrégé de sa propre histoire*. Il y a peint ses vertus avec si peu de ménagement qu'Antonin le Pieux et Marc-Aurèle, les deux seuls princes qui aient mérité autant de louanges, auraient rougi de les entendre.



NOTES.

Avant-Propos, p. iii.

(1).—Je dis *sans prévention*, parce qu'il est impossible de rien apprendre autrement. Comment prouver à un homme que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, s'il s'obstine à soutenir qu'il n'y a ni triangles ni angles ?

L'entêtement n'est pas rare quand il est d'accord avec l'intérêt, et quand il sert à cacher des crimes que le dernier supplice n'expirait pas.

Page viii.

(2).—Nous n'entendons pas confondre tous ces acquéreurs ensemble. Il en est qui n'ont acheté que pour sauver les biens de leurs familles ; d'autres pour les rendre aux légitimes possesseurs, et qui les ont en effet rendus ; d'autres qui ont payé la valeur du bien aux maîtres légitimes. Ceux-là sont aussi respectables que les autres sont méprisés. Mais *apparent rari nantes in gurgite vasto.*

Je supplie ceux-là, une fois pour toutes, de ne point perdre de vue cette différence que la justice et la verité réclament.

Il est juste aussi de distinguer deux classes de biens nationaux.

Quels que soient les sophismes de la superstition et de l'ignorance, il est certain que la politique ayant détruit le clergé, ses biens ne pouvaient qu'être vendus. Mais qu'elle ait attiré hors de France de bons et de braves Français qui

se sont dévoués pour sauver Louis XVI de la mort, et leur patrie de la guerre civile ; qu'on les ait aussitôt placés au milieu des armées étrangères pour les égorger s'ils tentaient d'exécuter ce projet héroïque, c'est l'acte de perfidie Machiavélique le plus habile qui se soit jamais fait, et dont l'auteur sera éternellement regardé comme le plus exécrable scélérat qui ait existé, et l'action d'acquérir les biens de ces malheureuses victimes sera toujours digne de *Cartouche*.

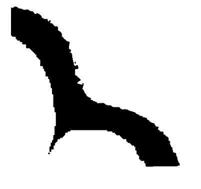
Page ix.

(3).—Le précepteur d'Alexandre serait bien étonné s'il apprenait que l'on a trouvé dans ses ouvrages le secret d'abrutir le sens commun sous un fatras inextricable de mots sans idées. Et ce qui est bien pire, c'est le caractère querelleur qui résulte de ce jargon sophistique, et qui après s'être emparé des docteurs finit par dominer ceux qui ne le sont pas, et fait dire d'eux :

En quatre ils séparaient un fil,
Disputant sans jamais se rendre.

Page ix.

(4).—Les farces de Molière ne sont pas plus plaisantes que beaucoup de choses écrites sérieusement sur la guerre, depuis trente ans, par des Français de toutes les professions. J'en ai lu un qui condamne les puissances étrangères à faire toujours la guerre sans tentes ; et cependant son ouvrage n'est daté ni de Charenton ni de Bicêtre.



NOTES DU LIVRE I.

Page 22.

(5).—Remarquez que son institut recommande la pauvreté, et que soixante-dix ans après son institution, la société possédait en Europe quatre cent soixante-dix maisons richement rentées. Si ce n'est pas là être expéditif, je ne m'y connais pas.

A la même époque, un évêque Espagnol recommandable par ses vertus, écrivait d'Amérique au roi d'Espagne: " Il y a dans cette province six sucreries dont le revenu dépasse celui de plusieurs souverains de l'Europe. Les jésuites ne font que d'arriver ; elles sont à eux."

(5 *bis*).—Les congréganistes d'aujourd'hui, qui croiraient que l'affiliation à la société de Jésus n'est pas uniquement une affaire de politique, d'ambition et d'hypocrisie, doivent être surpris de voir le maréchal de Richelieu, l'un des plus grands roués que la France ait vu naître, à la tête du parti des dévots et de leurs intrigues. Le succès de quelques-unes auxquelles il avait présidé lui valût la leçon suivante :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise,
Il t'a fallu changer de but.
Sans l'intrigue, point de salut :
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné,
Le temps a purgé les ruelles ;
Du jargon d'un fat suranné,
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité

Où languit ta futilité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume ;
Jusqu'au baigneur qui te parfume
Se moque de ta vanité.
Tu n'as plus de grâce à prétendre.
Tu n'as plus de rôle à jouer.

Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire ? à quel sort te vouer ?
Il te reste l'académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer ;
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris :
Mercure, avec son caducée
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

***Page* 24.**

(6).—Toute l'Europe sait que Clément XIII, ayant indiqué le jour où devait se tenir la congrégation des cardinaux pour la réformation ou pour la destruction de la société, il fut trouvé mort dans son lit.

Son successeur avait à peine commencé à traiter cette affaire, que les puissances exigeaient, que le frère François lui porta le placard trouvé sur la porte du palais. Il était conçu en quatre lettres, P. S. S. V.

Je sais, dit le St. Père, ce que cela veut dire *presto sarà sedè vacante.* Il était déja empoisonné.

Peu après la mort de Clément XIV, Pie VI l'a rétablit *in petto ;* et les maisons de Bourbon et de Bragance n'ayant pas voulu la recevoir, *les schismatiques et les hérétiques chez qui elle avait été proscrite s'en chargèrent,* ce que la

postérité ne voudra croire qu'après avoir bien connu les causes de notre révolution.

Page 26.

(7).—Le comte de Choiseul, étant ambassadeur à Rome, reçut la visite du général des jésuites et de ses assistans. Il les reçut très-bien. En sortant, Ricci lui dit : " M. le comte, nous sommes d'autant plus flattés de la manière dont vous nous recevez que nous ne devions pas nous y attendre."

Le comte de Choiseul se rappela alors que quelques jours avant son départ de Paris, il avait dit ce qu'il pensait de la société à deux amis particuliers ; et il jugea que des gens si promptement instruits des secrets de l'intimité devaient être fort dangereux.

Page 28.

(8).—Cette banqueroute n'était pas le coup d'essai de la société. En 1646, elle en avait fait une à Séville qui ruina plusieurs familles.

Les constitutions secrètes lui fournissaient un moyen d'en faire en sûreté de conscience. Par elles, les biens de la société appartenaient aux maisons professes ; et les missions, *qui faisaient le commerce n'ayant rien*, ne pouvaient que gagner et jamais perdre.

C'est ce qu'allégua le père Lavallete aux Lionci de Marseille ; mais le parlement ne fut pas de l'avis de la société. Il la déclara solidaire pour ses membres et la chassa de France.

On n'est pas bien d'accord sur le vrai auteur de ces constitutions. Quelques-uns croient que St. Ignace les trouva toutes faites chez des bénédictins. D'autres pensent qu'elles viennent de Paul III, et des deux jésuites Lainès et Aquaviva compagnons de St. Ignace et qui étaient plus fins que lui.

Ribadéneira, jésuite Espagnol et l'un des trente-deux historiens de son fondateur, raconta qu'après qu'Ignace eut fait

…es armes pour la Ste. Vierge à la chapelle de Mont-
…e lui dicta *les exercises de la vie spirituelle.*
…sait aujourd'hui qu'ils sont de Cisnéros, cousin du
…l Ximenez, et abbé du Montserrat.
… …re de Burgos en conseilla la lecture à St. Ignace qui
…copia, et dit que la Ste. Vierge les lui avaient dictés.

Page 28.

…—Voici l'épitaphe qui fut faite à la destruction de la so-
…et qu'elle ne trouva pas bonne :

Pour la tranquillité publique,
Et pour l'intégrité des lois,
Ici gît le corps jésuitique
L'opprobre de l'église et l'assassin des rois.
Pélagien dès sa naissance,
Pharisien dans tous les temps,
Persécuteur de l'innocence,
Il ne dût qu'aux forfaits ses succès éclatans.
Si son exécrable mémoire
Parvient à la postérité,
C'est que l'horreur comme la gloire
Conduit à l'immortalité.

Quand les jésuites furent renvoyés par les maisons de Bourbon et de Bragance, Frédéric II les reçut en Prusse ; et quoique bien des gens aient cru que l'éducation de la jeunesse n'ait été que le prétexte et que leurs richesses en furent le vrai motif, il est certain qu'ils ont toujours opposé l'honneur d'avoir été appelés par lui, à la honte d'avoir été chassés par les autres. Mais ce qu'ils se sont bien gardés de dire ; c'est qu'ils furent peu après chassés par ce même Frédéric qu'ils trahirent en Silésie pour la maison d'Autriche.

M. de Voltaire l'avait si bien prévu que lorsque ce roi les reçut; il lui manda : " On dit que Marc-Antoine fit le voyage de Brindes à Rome dans un char traîné par des lions'

Vous avez attelé des renards au vôtre ; mais quand il en sera temps, vous saurez bien, comme Samson, les attacher par la queue et leur mettre le feu au derrière."

Voici le portrait de leur général peint d'après l'esquisse faite par les parlemens de France.

" Un monstre rampant sans cesse aux pieds des rois pour épier le moment de surprendre leur vigilance et d'usurper leur place ; joignant à la voix d'un enthousiaste les mouvemens d'un fanatique, au génie d'un despote le cœur d'un assassin, toutes les ruses d'un fourbe aux actions d'un scélérat ; commandant à une troupe servile d'impies adorateurs qu'il voit à ses genoux, qu'il charge de ses fers, dont il bande les yeux, dont il trouble le cerveau, qu'il abreuve de fiel, qu'il arme de poignards, qu'il conduit au carnage, qu'il dresse à tous les crimes en les exhortant à toutes les vertus ; tenant du haut des sept collines où il a fixé son repaire quarante mille yeux ouverts sur l'intérieur des cours, sur l'intérieur des familles, quarante mille bras levés sur la tête des rois, sur la tête des peuples, répandant partout sur l'autel, sur le trône, dans les places publiques, dans les maisons particulières, la vapeur de la superstition, le soufle de la discorde, l'exhalaison de la mort, buvant dans une coupe préparée par le sacrilège, présentée par le brigandage, le sang et l'or des deux mondes ; cachant sa tête dans le ciel, de ses mains ravageant la terre, et de ses pieds foulant les enfers."

Tel est le fléau dont les parlemens avaient délivré la France et que nous avons vu rétabli, par la colère céleste et l'ambition d'un monstre, sur notre malheureuse patrie.

Si les successeurs de Louis XVIII laissent exister les jésuites, il est certain qu'ils détruiront toutes les preuves de ses crimes et reproduiront toutes ses calomnies comme des vérités certaines.

Ainsi, après avoir été ses agens secrets pour faire la révolution, ils le seront encore dans la postérité pour rejeter ses crimes sur ses victimes et sur sa famille entière. Sachant très-bien que Clotaire qui avait égorgé ses deux neveux, a

comme un saint par les moines qu'il enrichissait, III a rétabli et enrichi les jésuites dans le même connaît leur adresse à dénaturer tous les monumens , en faisant brûler, dans leurs missions, ceux dont ent s'emparer, et en entassant les calomnies les plus et les plus atroces contre les auteurs.

ais il exista une société dangereuse à l'ordre social, elle ou des abstractions métaphysiques, aussi perverses urdes, sont considérées comme des axiômes d'une mo-e et religieuse.

el, dans ses mémoires, raconte que " Le père s. l'un de ses professeurs homme de mérite, fut trans-ise, où il le retrouva infirme et presque délaissé. ne : C'était un vice bien odieux dans le régime et les s des jésuites, que cet abondon des vieillards ! l'homme s labourieux, le plus long-temps utile, dès qu'il cessait être, était mis au rebut, dureté insensée autant qu'elle était umaine, parmi des êtres vieillisans, et dont chacun serait ité à son tour.

Ce vice résultait nécessairement de la politique égoïste de la société de Jésus, et il en est la preuve la plus évidente.

Page 32.

(10).—Le comte de Provence avait reçu au baptême le nom de *Xavier* que l'on regarda comme une affiliation à la société, et au besoin, comme un protectorat.

Louis XV connaissait ces projets là en 1757. La certitude qu'il en acquit alors le détermina à chasser la société quatre ans après.

Page 37.

(11).—Lorsque depuis on a vu les malheurs qui en résultaient, le parti jésuitique a répandu que le duc de Choiseul en était l'auteur. Et une preuve aussi singulière qu'évidente

de l'impudence avec laquelle la société de Jésus distille le poison, le fiel, la calomnie, c'est qu'il naquit précisément l'année où M. de Maurepas l'offrait au régent.

Tous les enfans perdus de cette armée n'ont pas été aussi gauches. Le jésuite Georgel, entre autres, parle de cette révolte, et la blâme sans en accuser le duc de Choiseul. Mais il vante beaucoup M. de Maurepas, *son confrère*, sans laisser échapper un mot qui fasse *soupçonner* que le projet et l'exécution soient de lui.

Page 45.

(12).—C'est ici le lieu de dévoiler les calomnies affreuses répandues contre ce brave et honnête Français.

L'ordonnateur de tous les crimes de la révolution ne pouvant le gagner comme tant d'autres courtisans, fit répandre qu'il était démocrate et le signala à l'exécuteur de ses hautes œuvres, ainsi que M. de Malesherbes, des conseillers d'état et des membres du parlement de Paris qui avaient eu le courage de s'opposer à des propositions horribles, ainsi que nous le verrons plus bas.

Le duc de Chatelet était de la maison de Lorraine ; il avait l'honneur d'être parent de la reine, il était le plus intime ami du duc de Choiseul.

Lecteur, est-il besoin de vous en dire davantage ?

Page 46.

(13).—Si, par cette faveur Monsieur, et ses deux agens, Maurepas et St. Germain, crurent gagner la gendarmerie aux ennemis de Louis XVI, ils se trompèrent bien lourdement, car ce corps lui a été entièrement fidèle, à l'exemple de son chef le maréchal de Castries qui, à la valeur la plus brillante, joignit toutes les vertus d'un digne citoyen et d'un brave chevalier, et dont le fils n'a pas dégénéré, comme tant d'autres.

Page 48.

(14).—Que l'on réfléchisse à ce propos, tenu *en France en* 1776, *treize ans avant la révolution*, et que les régicides disent que ce sont les émigrés qui sont cause de la mort de Louis XVI !

Page 48.

(15).—Quelques gens versés dans les affaires de l'Europe pensent que tout cela avait été arrangé avant la mort de Louis XV. Je voudrais d'autant moins les contredire que plusieurs faits portent à le croire.

Quoiqu'il en soit, tout parut se décider à la révolte des colonies en 1776. L'arrangement et la signature du plan sont au plus tard de cette année là.

Au reste, la grande ruse des mystificateurs a été de faire croire que rien n'a été concerté ; que tout est le résultat du hasard et des circonstances. C'est toujours au dernier congrès qu'a été réglé tout ce qui s'est fait avant.

Quand je verrai des acteurs improviser, chacun pour leur compte, une tragédie qui vaille seulement *Mérope* ou *Mahomet* je promets alors à ces Messieurs de les croire.

Page 49.

(16).—Les moines de St. Claude en *Franche Comté* avaient encore des serfs attachés à la glèbe.

Page 50.

(17).—Brienne archevêque de Toulouse. Il était secrètement et par politique affilié à la société qu'il méprisait et qu'il détestait.

Il fut ministre après M. de Calonne, il laissa le trésor royal sans un écu. Il s'empoisonna.

Cicé était archevêque de Bordeaux. Il était fort lié avec M. Necker. Il fut garde des sceaux quand on voulut avilir cette

place, qu'il eut pour avoir mené les cent curés au tiers-état. Elle fut détruite peu après.

Beaumont archevêque de Paris. C'est lui qui demandait à Piron s'il avait lu son mandement contre J. J.?—" Oui, Monseigneur, lui dit Piron, et vous?"

Il donnait de belles fêtes à M. Necker dans sa maison de Conflans. On dit que c'est dans une de ces fêtes que Necker fut affilié à la société. On connaît l'épigramme faite à ce sujet.

Nous l'avons vu, spectacle épouvantable!
Necker assis avec Christophe à table,
Et vingt prélats savourant à l'envi
D'un rouge-bord, le nectar délectable;
L'église en pleure et Satan est ravi.
Mais dans ce jour d'une indulgence telle
Quel serait donc le motif important?
Qui de Beaumont a perverti le zèle?
C'est que Necker, le fait est très-constant,
N'est janséniste, il n'est que protestant.

J. Georges, le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne. Pour avoir, avec Cicé, mené les cent curés au tiers-état, il eut la feuille des bénéfices quand on voulut la rendre ridicule.

Page 51.

(18). Le banquier Télusson avait alors un commis Génevois qui ne manquait ni d'esprit ni d'envie de faire fortune. On dit qu'il la commença aux dépens de la compagnie des Indes. M. de Maurepas, qui faisait rechercher tous les intrigans propres à servir ses projets, chargea Beaumarchais de le lui amener. L'académie française proposa une question relative aux finances. Le commis banquier concourut, et comme on peut bien croire, remporta le prix. Maurepas l'adjoignit à M. Tabourau qui fut bientôt renvoyé.

Page 55.

(19).—La secte du Baron d'Holbach qui aurait voulu enrichir de son nom la liste de ses adeptes, se joignit aux prêtres de toutes les sectes pour répandre qu'il était athée; c'est une calomnie aussi absurde qu'atroce.

Il est certain que son symbole n'était pas chargé d'articles de foi ; mais il croyait comme Platon, à un éternel géomètre, et il disait souvent que quoique la folie et l'imbécilité fussent contradictoires, il fallait réunir ces deux extrêmes pour n'être pas convaincu d'une intelligence divine qui se manifeste en tout.

Page 56.

(20).—Il est certain que la politique des papes a été d'anéantir la raison et les sciences exactes qui la fortifient. Grégoire I, surnommé le Grand et le Saint, brûla la bibliothéque Palatine, rassemblée par l'empereur Auguste, et son exemple fut suivi par ses successeurs, excepté Léon X.

Si leur vœu eût été accompli, nous ne connaîtrions ni physique, ni géométrie, ni astronomie. Nous n'aurions ni boussoles ni télescopes. Mais en revanche, nous aurions la théologie scolastique, l'éteignoir le plus actif du sens commun ; l'art absurde de substituer les mots aux choses, et de déployer un bavardage intarissable sur des questions inintelligibles.

Page 58.

(21).—Les Belges étant en général grands et robustes, cette armée était magnifique, particulièrement la cavalerie, entièrement composée des riches fermiers de ces provinces, dont la culture se fait avec de grands et beaux chevaux ; chaque cavalier en avait un de relai, luxe rare dans toutes les armées du monde.

Et cependant elle fut pulvérisée comme nous verrons les armées françaises l'être pendant les vingt-huit premiers mois

de la guerre à dater du 1er. Avril, 1792. A bon entendeur il ne faut que demi mot.

Page 62.

(22).—L'un des plus savans hommes de France le comte de Boulainvilliers, a dit avec vérité qu'il était impossible qu'un jésuite écrivit l'histoire, et cela est tout simple.

La société s'étant rendue responsable des écrits de ses membres sur quelque sujet que ce soit, nul jésuite ne peut rien imprimer qui ne soit conforme au protocole qu'elle s'est fait de tous les événemens importans, et particulièrement sur l'histoire, lequel est à la disposition du général.

Cela ne pouvait être autrement dans une société dont la mission spéciale est d'écrire contre toutes les vérités contraires à sa politique et à celle du Vatican. Cela est si vrai que pas un jésuite n'a dit un mot sur la révolution qui ne soit une imposture.

Barruel prétend que les jacobins descendent des templiers: et il est probable qu'il n'ignore pas que les jacobins ont été créés d'abord pour être un instrument des horreurs ordonnées par les chefs de sa société, et ensuite pour lui servir de manteau.

Georgel dit que, le 5 Octobre, 1789, les brigands, après avoir coupé la tête du roi, de la reine et du dauphin devaient aussi rapporter celle de Monsieur.

Personne ne sait plus certainement le contraire que Georgel, qui a été *l'un de ses agens intimes.*

Je pourrais citer un volume de pareilles inventions.

Page 63.

(23).—La France était encore démocratique quand elle fraternisa avec les autres républiques. Ses généraux et ses représentans, pour se faire ouvrir les portes, promirent à la populace

les biens du Stathouder, des doges, des sénateurs, des nobles, du clergé, des banquiers, des négocians et de tous les riches. La populace les ouvrit; et ce n'est que long-temps après que l'on s'est avisé que Jules II, Maximilien I, Louis XII et Ferdinand le Catholique n'étaient que des apprentifs en politique.

De démocratique, la mère devint bientôt aristocratique par l'institution du directoire, et puis monarchique par l'élévation de Bonaparte à l'empire.

Il a depuis fait présent de Venise et de ses belles provinces à l'empereur d'Autriche; de Gênes et de Genève au roi de Sardaigne, de la Hollande au fils du stathouder, etc., etc. Et ces princes lui en doivent d'autant plus de reconnaissance qu'il n'avait que neuf ans quand ces cadeaux furent décidés.

Page 70.

(24)—" A l'époque du traité de commerce avec l'Angleterre, elle a fait un crédit immense à tous nos marchands, et nous a fournis pour près de cinq cents millions d'ouvrages faits; bien sûre qu'elle ferait tomber nos manufactures dans une oisiveté forcée, et qu'elle nous ruinerait quand même nous ne payerions pas ses marchandises.

" *l'Angleterre avait ses députés dans la chambre constituante..* Ce sont eux qui n'ont jamais souffert qu'on parlât de l'état affreux où le traité de commerce nous a réduits, et qui ont fait rejeter le décret en faveur des étoffes nationales.

" Voyez les honteux éloges qu'a toujours fait de ce traité le sieur Dupont, (autre agent de Monsieur). Quinze cents vaisseaux de moins dans le seul port de Bordeaux : Lyon sans ouvrage, etc. sont autant de démentis qu'il a reçus, mais qui n'ont pas corrigé son obstination. Il a fallu que les Anglais même se moquassent de son ignorance. Voyez l'ouvrage de M. Arthur Young."—Rivarol.

N'est-il pas évident que Monsieur a livré sa patrie aux étrangers?

Page 74.

(25).—L'empereur Joseph II voyageait alors en Russie avec Catherine II. Ils passaient en revue les états et les grands personnages.

" Plutôt, dit l'impératrice, que de signer la séparation de treize provinces, comme mon frère George, je me serais tiré un coup de pistolet. Et moi, dit l'empereur, plutôt que de donner ma démission comme mon frère et beau-frère, en convoquant et rassemblant la nation pour parler d'abus, je ne sais pas ce que je n'aurais pas fait."

Page 84.

(26) Dans une *Notice des principaux faits de la révolution*, un journaliste a oublié cette seconde assemblée des notables, qui est *le principal fait de la révolution* puisqu'il l'a déterminée.

Ou cette réticence est volontaire, ou elle a été ordonnée. Quoiqu'il en soit, c'est une preuve des crimes de Monsieur ; et en effet, depuis sa sortie de l'enfance, toutes ses actions ont tendu vers le but unique, auquel il est parvenu d'usurper la couronne. C'est, dans sa vie, le point central de la circonférence où tous les rayons aboutissent.

Page 84.

(27) Pitt obtint pour cela de la Chambre des Communes vingt-quatre millions tournois, *sans avoir de compte à en rendre*, ce que jamais ministre n'avait obtenu depuis la naissance de la charte anglaise. Il les envoyait à Monsieur, et celui-ci, par ses émissaires, répandait que cet argent avait été remis à M. le duc d'Orléans.

Page 113.

(28) Ceci détruit ce qu'on répandit le lendemain, que M. le

duc d'Orléans avait été pendant tout ce jour dans l'avenue de Versailles, déguisé sous sa propre livrée, ainsi que le prince de Poix.

Page 114.

(29) Voici un fait qui aurait dû être déposé au Châtelet, et qui aurait pu jeter du jour sur l'horrible complot du 5 et 6 Octobre 1789.

" Les gardes-du-corps ont eu de tout temps un armurier à gages, logé à leur hôtel.

" Tous les dimanches ces Messieurs, en descendant la garde, envoient leurs armes à cet ouvrier qui les examine, les met en état et est obligé de les rendre chargées à chaque garde. La poudre et le plomb sont payés à cet homme.

" Dans la nuit du 6 Octobre quelques gardes en arrivant à Rambouillet voulurent décharger leurs fusils ; ils s'aperçurent les uns que l'on avait coulé du plomb avec des cartes mâchées sans autre poudre que l'amorce, d'autres enfin, en examinant les cartouches qu'on leur avait distribuées, tant pour les mousquetons que pour les pistolets, virent clairement que l'on avait voulu les leur rendre inutiles : toutes les balles de ces cartouches n'auraient pu entrer dans les armes. Ainsi les assassins ne risquaient rien quand même on n'aurait pu obtenir du roi l'ordre qui empêcha les gardes-du-corps de tirer sur eux."—*Rivarol.*

Page 117.

(30).—Ce conseil, donné au roi par Monsieur et par ses agens, prouverait seul tous les crimes de la révolution.

Page 117.

(31).—Cela est certain ; mais il aurait fallu au même instant faire arrêter Monsieur ; parce qu'alors les comités étrangers se

searient désorganisés ; et, par l'absence du grand ressort, le jeu de la machine cessait à l'instant.

Page 118.

(32).—C'est précisément sur cette pitoyable raison que se fondait alors celui qui le faisait assassiner.

Page 118.

(33).—Qui ne voit que c'était un jeu concerté entre ces traîtres aux ordres de Monsieur qui en était témoin et qui les dirigeait ?

Page 123.

(34).—Ce prix était la couronne par la mort de Louis XVI. Mais, si le duc d'Orléans y avait renoncé, il a bien fallu qu'un autre n'eût pas fait de même, puisque ce crime atroce a été suivi et exécuté plusieurs années après avec autant d'acharnement que de perfidie, non-seulement sur Louis XVI, mais encore sur Louis XVII après la mort du duc d'Orléans. Nous verrons en temps et lieu l'explication de cette contradiction manifeste.

Page 129.

(35).—Ceci est très-remarquable et prouve que le marquis de la Fayette savait que cette abondance ne venait pas du duc d'Orléans son ennemi personnel, car alors il en aurait été très-inquiet et aurait couru de grands risques.

Page 132.

(36).—Si ce mot de la reine ne fut pas un acte de prudence politique, il prouve qu'elle était encore dans l'erreur sur le véri-

table auteur des malheurs qu'elle éprouvait ; mais nous verrons bientôt que cette erreur ne fut pas longue.

Page 137.

(37).—Hélas ! cette tâche éternelle n'a été différée que pour être plus horrible ; mais l'exécrable auteur de tant de forfaits n'aurait peut-être jamais été bien connu, au lieu que par ce retardement il s'est totalement dévoilé.

Page 145.

(38).—Ce seul fait qui est incontestable et qui n'est ignoré d'aucun négociant instruit, prouve évidemment que la première assemblée, ainsi que tous les gouvernemens qui lui ont succédé, ont agi par les ordres d'un prince qui a vendu sa patrie aux étrangers pour qu'ils lui missent la couronne sur la tête.

Ce traité de commerce est de 1783, et celui qui avait fixé l'usurpation fut fait sept ans avant.

Page 145.

(39).—Nous verrons que ces prétendues fautes sont des calomnies du bourreau et du calomniateur de ses victimes.

Page 147.

(40).—Pour que le problême soit complet, il faut y ajouter : *Et quel est celui qui avait gagé cette main ?* C'est ce que nous démontrerons avec une évidence égale à celle des axiômes géométriques.

Tout ce passage de Rivarol est très-précieux. Il prouve d'abord, qu'à cette époque, il ne connaissait point ce système infernal de trahison dans lequel cet infortuné prince était enveloppé ; système qui n'était connu que des seuls conjurés, et dont nous donnerons des preuves irréfragables. Ce passage

prouve encore la bonne foi de Rivarol; il raconte ce qu'il croit vrai, et que le monde entier croit tel; mais il marque les contradictions qui en résultent d'après le caractère de M. le duc d'Orléans; et nous verrons que ses soupçons se changèrent bientôt en certitude.

Page 147.

(41).—Monsieur fut plus adroit; il sema des calomnies, des assassinats, des crimes, des forfaits de toute espèce, la plus désastreuse des révolutions, il a recueilli la couronne de France et le titre du meilleur des rois et du plus vertueux des hommes.

Justice divine! ne vengerez-vous pas le monde d'un pareil monstre!

Page 149.

(42).—Cette conduite de M. Mounier efface, autant que possible, sa ténacité de la veille, et prouve que, loin de la croire aussi dangereuse qu'elle l'était, il la croyait propre à sauver le roi. Si l'une fut une erreur de son jugement, l'autre fut une vertu de son cœur.

Quant au comte de Mirabeau, la scélératesse de son impudente motion le dévoilait pour ce qu'il était alors, c'est-à-dire, l'un des premiers ageus de Monsieur.

Nous verrons en son temps comment il en fut récompensé.

Page 153.

(43).—Nous verrons que ce ne fut pas par hasard et sans réflexion que Monsieur avait choisi ce logement.

Page 155.

(44).—Qui pouvait répandre une telle opinion sinon celui qui

savait la révolution qui devait se faire et dont il était le grand mobile ?

Page 156.

(45).—Pour mieux persuader que le duc d'Orléans était le mobile de la révolution, Monsieur avait pris ses mesures afin que le Palais-Royal fut le foyer, le volcan d'où partaient les éruptions jacobites.

Page 145.

(45 *bis*).—Un Français a eu l'audace de répandre et d'imprimer en France depuis 1814 *qu'alors un coup d'état devait être frappé par la reine et le comte d'Artois.* Qu'est-ce qu'*un coup d'état ?* c'est un massacre préparé d'avance, sous le plus profond secret et exécuté de nuit pour surprendre plus aisément ses victimes. La St. Barthélemi fut *un coup d'état.* Mais qu'a de commun une sommation faite en plein jour par des princes, à la tête de quelques régimens fidèles et bons Français, à une armée innombrable de brigands qui veulent piller Paris après avoir massacré ses habitans, avec une horde d'assassins qui vont égorger des gens qui dorment ? Quel rapport y a-t-il entre un acte de courage et de vrai patriotisme d'une part, et un forfait horrible de l'autre ?

Français ! si jamais la plus atroce calomnie a été dévoilée, c'est ici. Il est de toute évidence que, par cette expression *d'un coup d'état*, on a voulu vous représenter la reine comme une Catherine de Médicis et M. le comte d'Artois comme un Charles IX.

Page 161.

(46).—La relation de l'expédition du marquis de Bouillé est si incohérente, si obscure, si embrouillée qu'on voit qu'il n'avait pas le plus léger soupçon sur celui qui trahissait le roi et la

France entière. On peut en dire autant de toutes les histoires de la révolution, dont les auteurs promettent de dévoiler les causes, et qui laissent leurs lecteurs dans l'obscurité la plus profonde pour n'avoir pas connu la manivelle de ce mécanisme si compliqué, et dans lequel tout est inexplicable sans cette connaissance.

Cela est si certain qu'il n'est personne qui, avec un peu de bon sens, ne puisse s'en convaincre soi-même. D'un côté tout est obscur, absurde, contradictoire ; de l'autre, tout est clair, lumineux, conforme à la politique, à l'histoire, à la connaissance de la guerre et aux faits.

Je lis actuellement un de ces historiens qui, pour remplir la promesse qu'il a faite à ses lecteurs de leur dévoiler les causes de la révolution, leur apprend que c'est le baron de Fersen qui fit faire la voiture dans laquelle le roi partit pour Varennes. Il est dommage qu'il ne nomme ni le sellier ni la rue.

Page 167.

(47).—Monsieur, que peu de gens soupçonnaient encore, étant mis dans le secret de ces projets qui auraient sauvé le roi, la famille royale et la France, prit le plus court et le plus sûr moyen d'en empêcher l'exécution.

Page 171.

(48).—Je ne parle d'abord que de cette armée Autrichienne, parce que ce fut la seule qui se battit dans le commencement de la campagne. Une seconde armée Autrichienne était dans le Brisgau sous les ordres des prince Hohenlohe et d'Esterhazy.

Le roi de Prusse n'arriva qu'au mois d'Août. Son armée occupait l'électorat de Trèves, au centre et à une vingtaine de lieues des deux armées impériales.

Arriver si tard, c'était prouver qu'il ne voulait pas aller à Paris, cette année là, quoiqu'il l'eut pu aisément. Mais nous

verrons que sa volonté bien constatée était de reculer de la Champagne.

Page 171.

(49).—Après avoir tout préparé d'avance, les meneurs de l'assemblée firent partir de Versailles, cinquante courriers qui annonçaient sur toutes les routes que les ennemis venaient d'incendier la ville voisine. *Toute l'Europe était en paix;* mais toute la France prit les armes, suivant le vœu de Monsieur; on fit honneur au comte de Mirabeau de cette invention qui prouve qu'il était de la faction de Monsieur, quoiqu'il s'efforçât par ses discours, de faire croire qu'il était de celle d'Orléans.

Il faut remarquer que ces volontaires ne cessèrent de s'exercer pendant trois ans jusqu'au moment où ils virent les Autrichiens et les Prussiens.

Page 171.

(50).—Une des règles les plus importantes de la guerre, c'est de présenter d'abord à l'ennemi de ces troupes dont la tactique et la valeur sont extraordinaires. Nous verrons que les Prussiens n'y manquèrent pas plus que les Autrichiens.

Page 172.

(51).—Je préviens une fois pour tous le lecteur que quand j'affirmerai un fait, c'est parce que j'en ai la certitude la plus entière. Je marquerai soigneusement ceux que j'ai eus par tradition, si elle est seulement douteuse. Ma devise sera toujours, *Tros Rutulus-ve funt nullo discrimine habebo.*

Page 173.

(52).—Le duc de Lauzun était de la maison de Biron, et le baron de Beaulieu était Français d'origine.



Page 175.

(53).—D'après la définition très-juste de M. de Lalli-Tolendal, je n'appelle émigrés que ceux qui avaient pris les armes pour empêcher la guerre civile que les jacobins, agens aveugles de Monsieur, excitaient en France, et pour sauver la vie de Louis XVI. Les autres ne méritent que le nom de fuyards qu'il leur donne. A Sparte ils auraient été condamnés à l'infamie s'ils eussent été en état de prendre les armes.

Je n'ai sans doute pas besoin de dire que ceux qui ont combattu dans l'intérieur pour la même cause sont exempts de l'anathème de M. de Lalli.

D'après cela, il est clair que tous ces clabaudeurs, qui, à la tribune des députés, ne cessent de répéter que les émigrés ont pris les armes *contre leur patrie* et *pour la cause des étrangers*, au milieu desquels Monsieur les avait placés *pour les faire égorger*, il est clair qu'ils se dévoilent eux-mêmes comme agens et complices de l'assassin de Louis XVI ; et que la postérité, à l'exemple de Sparte et de la génération présente les condamnera à l'infamie.

Page 182.

(54).—J'ai eu l'honneur de dîner deux ou trois fois avec lui. Je crois me rappeler qu'il avait un bras en écharpe, mais je peux affirmer qu'il n'en avait perdu ni la faim, ni la soif, ni la gaieté.

Page 183.

(55).—Le prince royal, aujourd'hui roi de Prusse, et le prince héréditaire de Brunswick, aujourd'hui duc, et alors chefs d'escadron de ce beau régiment d'*Eben*, étaient à cette escarmouche.

Page 188.

(56).—Les militaires qui ont voulu s'instruire de leur métier n'ignorent pas que le plus terrible vandale qui ait jamais existé, le très-clément Frédéric Guillaume, père du grand Frédéric, avait un dangereux préjugé. Il pensait, ainsi que Folard que la cavalerie n'était bonne que pour la parade. Il la négligea donc absolument, et porta tous ses soins sur l'infanterie. A sa mort, il en laissa soixante-six mille hommes, la plus belle et la meilleure qu'il y eut en Europe.

Et bien en prit à Frédéric II ; car, à peine monté sur le trône, après s'être fait rendre deux millions qui lui étaient dus par l'évêque de Liège, auquel il fit une visite avec une armée de deux régimens, il courut en Silésie sur laquelle il prétendait avoir des droits.

Sa cavalerie fut battue par l'Autrichienne à Molvitz. Mais son infanterie, disciplinée pendant trente ans, par le vieux prince d'Anhalt, et commandée par le maréchal Schvérin, élève de Charles XII, repoussa la cavalerie Autrichienne et gagna la bataille. Frédéric l'apprit le lendemain par un de ses chasseurs et puis par un aide-de-camp près de Ratibor.

Il sentit de quelle importance il était d'exercer sa cavalerie. Il n'en confia le soin à personne, et parvint à la rendre, comme son infanterie, la meilleure de l'Europe.

Il s'attacha particulièrement aux hussards, qui, voyant presque toujours l'ennemi le premier, doivent par leur valeur et leurs manœuvres, lui inspirer de la crainte, et lui donner une haute idée des troupes auxquelles il va avoir affaire. Frédéric sentit si bien l'importance de ce précepte qu'il ne voulait pas de témoins de son école d'instruction.

On ne peut s'en faire une idée quand on n'a pas vu ses hussards se battre.

Si les volontaires de la garnison et les habitans de Longwi ne furent pas contens de cette première représentation, à laquelle je ne change pas la plus petite circonstance, il faut convenir qu'ils sont difficiles en tactique.

Page 184.

(57).—Le colonel des dragons, qui paraissait le meilleur homme du monde, était, me dit-on, un avocat de l'assemblée constituante. Il convint avec moi qu'il ne s'était jamais trouvé à pareille audience.

Après cela, croyez si vous le pouvez, à tous ces contes sur la désorganisation de l'armée Prussienne !

Page 185.

(58).—Les paysans me firent voir un trou dans lequel ils venait d'enterrer quatre cent soixante-six Français. Il est bien probable qu'il y eut quelques Prussiens tués ; mais les paysans ne m'en parlèrent point ; et je ne me souviens pas de le leur avoir demandé.

Page 187.

(59).—Ils étaient si pressés qu'ils ne purent que jeter les gardes-fous dans la rivière.

Page 187.

(60).—Si dans ces comptes, il y avait de l'exagération, je n'en serais pas responsable. Je n'ai pu que m'en rapporter aux paysans qui, suivant l'usage, enterrent leurs morts. Il y a toute apparence qu'ils diminuent le nombre au lieu de l'augmenter quand ce sont de leurs compatriotes, et *vice versâ*.

Pendant ce temps là, le général Kalkreut, poursuivant sa route trouva une ligne de dix-sept mille Français, derrière laquelle était une seconde ligne de vingt mille. Les deux régimens de hussards qui s'étaient si terriblement fait connaître à Longwi, chargèrent cette première ligne avec une telle impétuosité qu'elle culbuta la seconde.

Ce fait très-vrai, quoique incroyable pour ceux qui ne savent pas qu'à la guerre la tactique est tout, est confirmé par un historien Français très-recommandable. Je crois que c'est M. Bertrand de Molleville.

Ce qui est encore plus étonnant c'est que ce fait ne lui ait pas montré un dessous de cartes si évident depuis l'instant où il a commencé. Nous y reviendrons.

Page 187.

(61).—Si ce ne fut pas l'expression dont se servit le duc de Brunswick, ce fut celle du prince de Nassau.

Page 188.

(62).—Le duc de Brunswick, Souvarof et son élève le prince de Cobourg, sont regardés comme les trois plus grands généraux de ces derniers temps. Et le duc de Brunswick avait sur eux l'avantage d'être l'élève de Frédéric le plus grand capitaine qui ait existé chez les anciens comme chez les modernes. La décision de tant de docteurs et de régens de lycées qui ont donné cette place à Bonaparte ne fera pas changer la mienne. Je dirai comme Dacier : ma remarque subsiste.

Page 191.

(63).—Si l'on n'eut pas voulu faire périr Louis XVI, il n'y avait qu'à attaquer seulement l'armée Française. Elle n'aurait pas tenu un instant, même quand une partie de sa cavalerie n'eût pas été déterminée à se réunir à M. le comte d'Artois. Il n'était pas un seul membre de l'assemblée, à moins qu'il ne fut dans le secret de Monsieur, qui ne fût prêt à décamper, et qui ne fût parti à l'instant même où la déroute de l'armée eût été sue à Paris. Mais le comité étranger qui dirigeait tout, et qui répandait les mensonges convenus, avait



pris les moyens de rassurer les plus timides et d'exalter la tête des plus poltrons.

Un des plus fougueux démagogues du club des Jacobins était un baron prussien, nommé Anacarsis Clootz. Il avait été élevé à Paris au collége de Louis le Grand. C'était l'oracle de Roberspierre. Si Caton au sénat de Rome finissait tous ses discours par ces mots, *et deleatur Carthago*, Anacarsis finissait toutes ses motions, au club des Jacobins, par ceux-ci: *Allons prendre le roi de Prusse*. C'était un de ses émissaires.

Remarquez bien, lecteur, que ce même duc de Brunswick, que vous voyez en Champagne, en Septembre, 1792, *n'oser pas attaquer l'armée française*, vous le verrez sept mois après *avec cette même armée prussienne* prendre Mayence le 26me. jour de tranchée, malgré une garnison de vingt-deux mille hommes, et malgré des armées d'observation toujours renaissantes, qui voulaient inutilement faire lever le siége, et dont ce prince faisait tous les jours des boucheries épouvantables.

Page 191.

(64).—Que ce mensonge ait été cru dans les provinces de France les plus éloignées, cela n'est pas extraordinaire ; mais qu'il l'ait été aussi dans la Champagne que deux armées autrichiennes venaient de traverser pour aller joindre les Prussiens, c'est ce qui passe toute croyance, et qui cependant est vrai.

Page 195.

(65).—Il est si certain que cette retraite avait été calculée et arrangée d'avance, que les ministres dans les secrets de la diplomatie l'annoncèrent avant qu'elle se fit. Un officier supérieur des gardes du corps, passant à Verdun avec sa compagnie, à la suite du roi de Prusse, alla voir le baron de Breteuil. Après une courte visite, il prit congé de lui. Et où allez-vous,

lui dit le baron ? vous feriez mieux de rester ici ; aussi bien serez-vous de retour avant un mois.

Qu'on vienne dire après cela que ces atrocités ne sont pas concertées, et qu'elles résultent *du hasard des circonstances*, comme le répètent des milliers d'imbéciles qui ne se doutent seulement pas qu'ils sont l'écho des plus profonds scélérats.

Quelle que fût l'exaltation des têtes françaises à l'époque de cette retraite, les bourreaux craignirent que la victime ne leur fût arrachée par un soulèvement. Ils remirent donc cet assassinat juridique à la fin de Janvier, sachant bien qu'alors le délire serait porté à son plus haut période par *l'irruption que trois cents mille Français devaient faire dans les électorats ecclésiastiques.*

C'était effectivement le moment le plus propre à cet épouvantable forfait. Deux mois plutôt, il eût été dangereux de le tenter. Six semaines plus tard, il est douteux que les monstres eussent pu le consommer.

En quoi l'emporte cet horrible calcul ? En habileté ou en scélératesse ?

Voici la lettre que ce prince écrivit le matin même du jour où il fut proclamé roi :

" Monsieur le Contrôleur général, je vous prie de faire distribuer deux cents mille livres aux pauvres des paroisses de Paris, pour prier pour le roi. Si vous trouvez que ce soit trop cher, vu les besoins de l'état, vous le retiendrez sur ma pension et sur celle de Madame la Dauphine."

" Signé, Louis Auguste."

Tout Paris en fut transporté et attendri jusqu'aux larmes.

Page 204.

(66).—Si l'ennemi recule devant les Français, ils se croient aussitôt des conquérans redoutables. Leur imprévoyance et leur vanité les précipitent dans tous les piéges que leur tend un

général habile. Et comme très-souvent ils maltraitent les habitans, ceux-ci dans leurs déroutes usent de représailles.

Je suppose que, dans leur irruption, l'un d'eux, instruit des projets de la politique, leur eût dit: " *Vous croyez faire la guerre aux premiers souverains de l'Allemagne ; vous allez au contraire exécuter leurs ordres.*

Il est bien démontré aujourd'hui que cet homme leur aurait appris une vérité dont ils ne se doutaient pas, et que peu d'entre eux soupçonnent encore. Que lui serait-il arrivé? Ils l'auraient pendu au premier arbre.

Page 207.

(68).—Alexandre Beauharnais avait été député à l'assemblée constituante. Faisant un jour à la tribune une satire du gouvernement de Louis XVI, M. de Francheville dit: " Messieurs, vous ne devinez pas de quel temps parle M. de Beauharnais; c'est de celui où l'on obtenait un régiment pour un pas de rigaudon.

Beauharnais était connu par la gentillesse de sa personne et de sa danse. Il était major en second d'infanterie.

Page 207.

(69)—Il est remarquable que, dans ces vingt-huit premiers mois de la guerre, commencée le 1er Avril 1792, tous les généraux français qui se battirent, furent battus, et puis, ou assassinés par leurs soldats, ou tués par les étrangers ou guillotinés par la convention, ou quittèrent la France.

Quand on songe que le maréchal de Saxe ne voulait dans son armée que trente mille hommes d'infanterie et douze mille de cavalerie; quand on songe qu'il ne se croyait pas assez habile pour en commander de plus nombreuses: et quand on voit tant de ces généraux français dont quelques-uns n'avaient commandé que cinq cents hommes et plusieurs n'en avaient jamais commandé quatre, avoir l'impudence d'en commander

cent mille, on ne sait trop quel sentiment domine dans l'âme, de l'indignation ou de la pitié.

Je supplie le lecteur de faire attention à ce texte qui est important.

L'époque dans laquelle nous entrons, celle de l'invasion des trois électorats ecclésiastiques, de la mort du roi, de la terreur, du despotisme des clubs, pesant sur toutes les particules de la France et puis de l'Europe, a été sans contredit celle où les rois devaient craindre le plus le stilet des jacobins.

Cependant nous voyons que ces princes laissent volontairement entrer les armées Françaises en Allemagne, et que *pas un d'eux n'en a été victime*.

Nous verrons dans peu ces clubs détruits par deux décrets, sans le moindre obstacle. Nous verrons tomber, sans la moindre secousse, cette puissance démocratique, la plus gigantesque que le monde ait vue, et après sa destruction nous verrons sans cesse répandre le bruit qu'elle *existe secrètement*. Or, l'on sait qu'une société cachée n'a nulle puissance.

Ce n'est qu'après la restauration du trône de France, après la paix générale que ces jacobins, *morts et enterrés depuis vingt ans*, excitent des troubles dans tous les états et menacent la vie des rois.

S'il y a quelque chose d'évident, c'est que ce roman si visiblement absurde, a pour but d'ensevelir dans les ténèbres les crimes du plus vertueux des rois, de faire diversion, et de faire prendre le change sur sa conduite qui dévoile ses forfaits.

Sans doute la France a perdu M. le duc de Berry; mais la police de Louis XVIII l'a voulu, puisqu'elle ne l'a pas empêché.

Page 211.

(70).—Le jésuite Barruel fit quelque temps après un relevé des pertes de la France qu'il portait à sept millions. Je crois bien qu'il exagérait alors, mais aujourd'hui, tout compris, son compte serait trop faible.



Page 211.

(71).—J'ai vu un garçon serrurier, fait d'emblée capitaine d'artillerie, sans se douter qu'il est indispensablement nécessaire qu'un officier d'artillerie sache les mathématiques : et, ce qui est plus fort, sans se douter même encore aujourd'hui que les mathématiques soient une science.

Page 215.

(72).—Roberspierre était un mauvais avocat d'Arras. Les Actes des Apôtres le disaient neveu de Damiens ; mais comme MM. les apôtres étaient goguenards, c'était peut-être une fiction. Ce qui est certain, c'est qu'il était digne de l'être ; qu'il avait été élevé aux frais de son évêque ; que M. de Conzié, évêque d'Arras était *chef du conseil de conscience de Monsieur*, et que Louis XVIII fait mille écus de pension à Mlle. Roberspierre. *Qui habet aures audiat.*

Page 217.

(73).—C'est peut-être ce qui est arrivé de plus étonnant dans la révolution et ce qui prouve le mieux avec quelle facilité les gouvernemens qui ont du nerf viennent à bout des choses les plus difficiles, surtout en France où les têtes, combustibles jusqu'au délire, se refroidissent subitement aux coups de fusils.

L'infâme traître qui, le 5 Octobre 1789, fit défendre par le roi ou au nom du roi, aux gardes-du-corps de tirer sur les brigands, était sûr de cette vérité là.

Les gens qui, depuis cette destruction des clubs, effrayent l'Europe de la puissance jacobine ou jacobite sont plus que fins ; mais ceux qui s'en effrayent de bonne foi n'essuyeront pas le même reproche.

NOTES DU LIVRE II.

Page 222.

(74).—Dans la dernière guerre des Turcs contre l'Autriche et la Russie, le fameux visir Cuprogli, comptant enlever le prince de Cobourg et son armée, marchait sur lui avec quatre-vingt mille hommes, en grande partie janissaires.

Le prince averti de sa marche envoie un aide-de-camp à Souvarof avec ce billet: " A gens d'honneur courtes paroles. Je n'ai, mon cher maître, (c'est le nom qu'il lui a toujours donné), que dix-sept mille hommes : nous ne pouvons éviter d'être pris ou tués, si vous ne venez à notre secours."

Deux jours après le départ de l'aide-de-camp, les avant-postes voient arriver une armée de sept mille hommes d'infanterie. Le prince en est averti ; il ne veut pas le croire, il ne doute pas que ce ne soit une ruse de Cuprogli ; il fait prendre les armes à ses Autrichiens.

Souvarof arrive ; il avait fait vingt-quatre lieues d'Allemagne dans trente-six heures avec son artillerie et ses bagages ; je doute que jamais les Romains aient rien fait de pareil.

Aussi transporté d'étonnement que de joie, le prince saute au cou de Souvarof, " Mon cher maître, lui dit-il, vous et vos héros avez besoin de vingt-quatre heures de repos.—Dans trois heures nous attaquerons," répond l'intrépide Russe, et il va prendre son poste en passant devant le front de l'armée ennemie.

Trois heures après ils l'attaquent et la mettent en déroute.

On a vanté deux mille Spartiates d'avoir fait en trois jours et trois nuits, quarante-six lieues et demie de 2,500 toises, c'est-à-dire 116,250 toises, en soixante-douze heures.



Les sept mille Russes firent en trente-six heures vingt-quatre lieues de 3,000 toises, c'est-à-dire 72,000 toises, ce qui est relativement plus fort dans un temps moitié moindre.

Page 222.

(75).—Le duc de Brunswick et le prince de Cobourg ne voulurent point souiller leur gloire militaire par cette complaisante lâcheté, aussi basse que Machiavélique. Ils quittèrent le commandement des armées ; et quand on a dit que le duc de Brunswick avait été tué à la bataille d'Jéna, c'est une imposture manifeste, qui servait à cacher le coup de politique qui se jouait, et à faire croire la réalité de ces prétendues victoires.

Il est remarquable qu'on n'a pas laissé échapper une occasion d'en forger dans ce même but : ce prince est mort *retiré dans ses états*, ainsi que nous l'avons vu. Quant à Souvarof, guerrier illustre, mais peu courtisan et mauvaïs politique, il ne voulut pas se déshonorer ainsi. Son début fut de percer avec dix-huit mille Russes, une armée de cent mille Français. Comme cela contrariait le plan que l'on avait de les laisser entrer en Allemagne, on lui mit des entraves, il se retira ; et j'ai ouï-dire qu'il était mort de chagrin.

Mélas et plusieurs autres ne furent pas si délicats. Je tiens de deux généraux, aussi distingués par leurs qualités personnelles que par leur naissance et leurs talens militaires, *qu'à Marengo, Mélas prit plus de peine pour perdre la bataille que jamais général Autrichien, depuis la fondation de la monarchie, n'en avait pris pour en gagner une contre des Français.*

Ce furent leurs propres termes ; et ils étaient témoins et bons juges. *Ab uno, disce omnes ;* l'un d'eux est M. le comte de Barcof ; j'ai oublié le nom de l'autre.

On trouve dans un *Tableau historique et chronologique de la révolution de France*, une description de cette bataille de Marengo, auprès de laquelle celle du valet d'Amphytrion est un chef-d'œuvre de vraisemblance et de gravité.

Madame de Genlis dit que le prince de Cobourg *vit sa gloire effacée par les revers de* 1794. *Il se retira parce qu'il ne voulut pas les éprouver.*

Il paraît qu'elle a été très-au fait de toutes les grandes opérations, et que si elle a pris le change, c'est par modestie. Les philosophes, ses rivaux, et les belles dames ses rivales, ont donc été bien injustes en lui refusant cette vertu là. Elle l'aurait toujours conservée, quand même elle ne se serait pas peinte en buste.

Page 225.

(76).—Une succession de vieillards, parvenus à la monarchie universelle avec des moines et des bulles, est si étonnante qu'on ne la croirait pas possible, si on ne l'avait vue. Mais aussi, il a fallu des siècles pour y parvenir.

Ici, c'est dans une vingtaine d'années que des souverains détruisent cet édifice de quinze siècles, refondent l'Europe, en font un nouveau partage, qui double leurs états et centuple leurs richesses. Ils s'emparent de républiques imprenables, détruisent sans risques un clergé immense, et ils ont l'habileté de se faire croire détrônés.

Ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que la pièce jouée, le dénouement bien connu, les résultats évidens, peu de gens s'en doutent encore.

O toi sottise, o grosse déité !
De qui les flancs à tout âge ont porté,
Plus de mortels que Cibèle féconde
N'avait jadis donné de dieux au monde,
Qu'avec plaisir ton grand œil hébêté
Voit tes enfans dont ma patrie abonde !

Page 229.

(77).—S'il y a un fait étonnant dans la révolution c'est que

deux sénats de vieillards, blanchis dans le Machiavélisme, ne se soient pas aperçus du tour qu'on leur jouait. Je parle du sacré collége et du sénat de Venise.

Conçoit-on qu'après avoir vu les Allemands remporter pendant vingt-huit mois des victoires consécutives, détruire des armées Françaises plus nombreuses que toutes celles de l'Europe ensemble, et reculer tout-à-coup devant des milices sans expérience, jusque dans le fond de l'Italie; conçoit-on qu'ils n'aient aperçu le piége où on voulait les prendre qu'après avoir été pris ?

Que la multitude, qui n'a nulle idée de politique ni de guerre, ne s'en aperçoive pas même encore, c'est tout simple. Elle ne se doutera jamais que la terre tourne; et si elle voit le soleil, qui s'est couché à l'ouest, se lever le lendemain à l'est, elle croira, comme le baron de Fœneste, que si elle ne l'a pas vu repasser, c'est qu'il est revenu de nuit.

Mais de vieux Machiavélistes !

Page 229.

(78).—Quatorze cardinaux chantèrent le *Te Deum* dans la basilique de St. Pierre, que Jules II n'avait pas bâtie à cette intention.

Page 229.

(79).—L'archevêque de Malines, qui avait été son principal agent pour cette révolte, fut aussi, quoique très-avancé en âge, arrêté par ordre du directoire, et les moines qui en avaient été les instrumens furent envoyés à Cayenne et à Synamari. *Qui habet aures, audiat.*

Page 231.

(80).—Malte fut aussi prise par une suite des mêmes combinaisons politiques. Le fort La Valette la rendait imprenable. Les Français l'enlevèrent si lestement que l'on a dit avec raison

que s'il n'y avait point eu d'assiégés les assiégeans n'y seraient jamais entrés.

Les Anglais qui l'avaient reprise l'a rendirent, ainsi que leurs autres conquêtes, à Bonaparte, par la paix d'Amiens.

Ce fut ce qui commença sa grande réputation militaire auprès des quinze-vingts.

Page 240.

(81).—J'exhorte les amateurs qui conservent précieusement les journaux pour l'instruction de la postérité la plus reculée, de vouloir bien compulser ceux de cette époque, ils y verront en toutes lettres : " L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse sont bien heureux d'avoir eu la protection de M. Laforêt ; sans lui ils ne seraient jamais remontés sur leurs trônes." Voilà donc M. la Laforêt qui peut dire comme Warwick : J'ai fait des rois et n'ai pas voulu l'être."

Page 240.

(82).—J'ai choisi exprès ces deux principes aussi remarquables par leur absurdité que par leur fourberie ; ils ont été posés par un homme que bien des gens avaient cru plein d'honneur et de probité, parce qu'il avait émis quelques vérités, qui pouvaient être dangereuses pour lui.

D'après cette palinodie, il faut qu'il ait éludé le danger par un pacte encore plus déshonorant pour celui avec qui il a traité que pour lui-même.

Page 243.

(83).—Louis XVI, par le conseil de Monsieur, envoya une légion commandée par le comte de Maillebois, au secours des patriotes Hollandais, ce qui était fait bien évidemment pour indisposer la Prusse, le Stathouder ayant épousé la sœur de Frédéric Guillaume.

Page 245.

(84).—Il est bien remarquable que tous les monstres couronnés qui eurent de grands crimes à cacher, à commencer par Constantin I, les Théodoses, Clovis, Clotaire, Charlemagne, Louis XI, Philippe II, &c. ont enrichi le clergé et ont été vantés par les prêtres. Louis XVIII sait très-bien l'histoire ; il a suivi l'exemple de ses modèles, il a donné au clergé le droit d'hériter ; la France lui sera redevable de plus d'une révolution ; et si les jésuites restent, il sera infailliblement canonisé ; mais que dira-t-on de ses victimes calomniées et assassinées ?

Nous avons des mandemens d'évêques, encore vivans, et *en odeur de sainteté*, dans lesquels on apprend que Bonaparte était *l'homme de la droite de Dieu.*

D'après les crimes horribles et innombrables dont il a bien voulu être l'exécuteur et le bouc émissaire, je demande ce qu'il aurait fait s'il eût été l'homme de la droite du diable ?

Page 251.

(85).—Depuis trente ans j'ai constamment recherché tout ce qui concerne la révolution, jusque dans les moindres détails. J'ai vu deux soldats qui étaient à Marengo, l'un à l'aile droite, l'autre à la gauche.

Tous les deux m'assurèrent que Bonaparte avait toujours chargé à la tête de leurs régimens, et ne les avait pas quittés, tant que dura la bataille. La seule différence de leurs relations, c'est que l'un me dit que Bonaparte était toujours couché sur l'encolure de son cheval.

En voici une presque aussi curieuse. J'ai vu un de ces vétérans qu'on fit rejoindre en 1792. Il avait été à *Rosbac*, et, suivant l'usage national, nous avions battu l'ennemi.

Je ne pus jamais le tirer d'erreur, et je le laissai presque aussi sûr d'avoir gagné la bataille que Frédéric l'était de ne l'avoir pas perdue.

Page 252.

(86).—De toutes les grandes jongleries théâtrales de la révolution, c'est sans contredit la plus extraordinaire, et celle qui prouve le mieux le grand intérêt qui obligeait les acteurs à l'incognito. Nulle n'a jeté plus de poudre aux yeux et n'a mieux prouvé le mot d'Isabelle de Castille, *que les rois n'ont point de parens.*

Page 253.

(87).—Le froid de ce pays est si terrible pour des Français, que, dans des surprises, plusieurs d'entre eux ont perdu leurs équipages pour n'avoir pu les attacher.

Page 257.

(88).—Baron, Garrick, le Kain et Préville n'auraient-ils pas pu prendre des leçons de cet histrion là ?

Page 257.

(89).—Il faut en excepter les agens de Monsieur fort aisés à reconnaître par ceux qui sont un peu au fait de la cour de Louis XVI, et même de Louis XVIII.

Page 257.

(90).—Cela est tellement vrai que, depuis cette époque, il s'est fait plus de banqueroutes en Europe qu'il ne s'en était fait depuis trois siècles dans les quatre parties du monde.

Page 258.

(91).—Cette raison, sans replique, c'est la puissance de la marine Anglaise, qui, grâce à la bonté de la constitution, est une puissance nationale contre laquelle auraient échoué toutes les tentatives du Machiavélisme.

Mais comme il fallait persuader aux bonnes gens que le continent était trop petit pour le génie et l'ambition du mirifique conquérant, on fit faire des péniches pour s'emparer des trois oyaumes.

Il était assez visible qu'un vaisseau à trois ponts, en se promenant seulement à côté d'elles, aurait pu dans un instant en couler bas autant qu'une baleine avale de harengs à son déjeuné, mais on avait une arrière pensée sur leur destination, *que Bonaparte connaissait très-bien et qu'elles ont parfaitement remplie*, c'est d'être prises par les Anglais, puis de désoler notre commerce et particulièrement notre cabotage. Et c'est-ce qu'elles ont fait.

Mes chers compatriotes ! que nous sommes bêtes !

Page 263.

(92).—Il serait bien extraordinaire qu'un homme d'esprit comme M. Bergasse, qui a été député à l'assemblée constituante, et qui par conséquent a vu renverser pièce à pièce le trône de Louis XVI par des gens bien connus pour être vendus à son ennemi ; il serait bien extraordinaire qu'il n'eût pas vu le comédien Corse sur ses tréteaux.

Mais s'il l'a vu, sa crainte est bien charitable. Pour moi, je n'en ai qu'une à son sujet, et qui s'est vérifiée.

J'ai toujours craint qu'il ne serait pas même pris et cela était tout simple ; mais, j'ai cru que les régicides le seraient comme ils le méritaient ; je me suis trompé et c'est la première fois que Louis XVIII a manqué de finesse.

Page 264.

(92).—Le roi était donc bien sûr d'être accepté, puisqu'il avait fait la charte long-temps d'avance. L'offre des princes alliés était donc une ironie et conséquemment un outrage pour la France.

Page 267.

(94).—Comme en politique, on ne commet que le moins possible des crimes inutiles, il est probable que si le maréchal Ney et M. de Labédoyère ont été condamnés, ce n'est pas pour l'entrée de Bonaparte, *que la police préparait ;* peut-être sont-ils morts comme Murat.

Quant à celui-ci, j'exhorte les curieux qui voudront s'en assurer, à aller en Calabre voir la pyramide élevée sur l'endroit où il a été pendu. Ils la trouveront, comme MM. de Volney et de Ferrière ont trouvé en Arménie, sur le mont Azarat, les restes de l'arche de Noé et de la tour de Babel que plusieurs véridiques voyageurs y ont vus....

J'ai appris depuis peu que Murat avait été tué par une femme dont il avait fait pendre le frère.

Cette version-ci n'est peut-être pas plus vraie que l'autre. L'on dit que sa femme est en Autriche.

Page 267.

(95).—Jamais armée n'a eu tant de cavalerie, relativement au petit nombre de son infanterie.

Ce calcul, qui sans doute n'était pas l'effet du hasard, prouve dans ces deux habiles généraux un profond mépris pour la tactique Française.

Remarquons que là, étaient non-seulement les plus acharnés à la cause de Bonaparte, mais encore les plus aguerris, puisqu'ils avaient survécu à la destruction de l'armée Française. Cependant le général Prussien ne veut que quinze mille soldats pour mettre ces cent douze mille hommes en déroute, tant il était sûr de son fait. Et Wellington en était si sûr aussi qu'il prend une cavalerie immense pour sabrer les fuyards. Jamais généraux n'ont mieux démontré leurs vues.

Rappelons-nous ici qu'en 1793, dans les plaines de la Champagne, Frédéric-Guillaume à la tête de soixante mille hommes

de cette même infanterie Prussienne, et presque autant de cavalerie, y compris les émigrés et les Autrichiens, *n'osa pas* attaquer les Français, moins nombreux qu'à Waterloo et moins aguerris.

Page 269.

(96).—Il y a une farce italienne, intitulée, *Arlequin Aubergiste*. Trois seigneurs florentins passent à Pergame et vont loger chez lui. Il leur donne un dîner magnifique.

Combien vous faut-il M. Arlequin ?—Messieurs, trois sous par tête. Ils le paient et partent. Messieurs, leur dit Arlequin, j'oubliais une chose ; le persil est fort cher ici ; il y en avait pour cent écus sur votre soupe.

Page 270.

(97).—Le duc de Berri avait à peine douze ans, lorsque se promenant dans le parc de Versailles avec ses deux frères, ils rencontrèrent une marchande d'oranges. Je la prends, dit-il, par droit d'aînesse ; et moi, dit le comte d'Artois par celui de la force. Et moi, dit le comte de Provence, par celui de la ruse.

Il semblerait par-là, qu'il avait déjà quelques notions de sa destinée, ou pour mieux dire, de sa destination.

Page 273.

(98).—Quelques-uns de ceux qui, en très-petit nombre, ont connu l'existence de ces comités secrets, les ont nommés britanniques, dans la croyance qu'ils ne travaillaient que pour l'Angleterre.

C'est une erreur ; ils géraient pour toute la coalition et même pour Monsieur qui avait laissé trois directeurs au Luxembourg.

Page 374.

(99).—M. de Rivarol, le jour même en publia la preuve ;

mais comme sous le règne de la liberté il n'était pas permis de dire une vérité avantageuse au roi et à la France, il fut bientôt obligé de partir.

Nous verrons dans peu que si Monsieur l'a empêché de parler pendant sa vie, il l'a fait beaucoup parler après sa mort, dans un libelle aussi absurde qu'atroce qu'il a fait publier sous le nom de Rivarol, et qui est intitulé, *Histoire secrète de Coblentz.*

Page 274.

(100.)—C'est ici surtout que la calomnie s'est exercée contre M. le duc d'Orléans. La France, l'Europe entière le croit encore coupable des crimes des 5 et 6 Octobre. L'Europe est dans l'erreur. Il a été joué, trahi par ses plus chers confidens, presque tous vendus à Monsieur.

Je n'ai jamais écrit ni parlé à M. le duc d'Orléans. Je n'ai jamais eu la moindre relation avec lui. C'est donc purement l'amour de la vérité, la haine de l'imposture et la conviction de l'évidence qui me font parler.

Je prie le lecteur d'avoir un peu de patience, et si je ne lui fournis pas cent preuves irréfragables de ce que j'avance, il sera toujours le maître d'en croire ce qu'il voudra.

Le jésuite Georgel dit dans ses mémoires : " Que le 5 Octobre, 1789, les assassins après avoir coupé la tête du roi, de la reine et du dauphin *devaient aussi rapporter celle de Monsieur.*"

Le fait est faux ; archi-faux. Je ne dis pas que ce jésuite se trompe ; j'affirme que *de science certaine,* il veut tromper ses lecteurs. Il faut donc le faire connaître.

Les Français, qui ont passé cinquante ans, peuvent se rappeler de l'anecdote du collier, qui a fait tant de bruit et qui est toujours restée ensevelie dans l'obscurité sous une multitude de versions contradictoires.

Cœurs sensibles et honnêtes ! tressaillez d'horreur ! cette diabolique intrigue fut inventée par Monsieur, pour déshonorer

le roi et pour perdre la reine. Le jésuite Georgel en était le mobile secret et principal. C'est lui qui, comblé des bontés du cardinal de Rohan, l'enlaçait dans les piéges tendus par Monsieur et trahissait ainsi la confiance de son bienfaiteur.

Plus imprudent que coupable, ce prélat fut éclairé trop tard, chassa ce misérable avec ignomie, et l'aurait fait pendre si la protection de Monsieur, qui craignait d'être dévoilé, ne l'eût mis à couvert.

Pour le récompenser de ses services, qui auraient mérité qu'il fut, comme madame de La Motte, fouetté et marqué d'un fer rouge, et puis mis aux galères perpétuelles avec cinquante coups de knout par jour. Monsieur devenu roi, l'envoya ambassadeur à Vienne, en Autriche, avec la qualification de *chargé d'affaires*.

Actuellement, lecteur, vous voyez comment les brigands devaient rapporter la tête de Monsieur.

Au reste, cé n'était pas le coup d'essai de Monsieur en calomnies horribles contre la reine. Aussitôt qu'il eut fait renvoyer, comme nous l'avons vu, M. Turgot du contrôle général, et qu'il fut maître du trésor-royal qu'il épuisait pour gagner les scélérats dont il avait besoin pour faire la révolution, il fit répandre que la reine en envoyait l'argent à l'empereur Joseph, son frère.

Avant cela, il avait envoyé en Angleterre un libelle atroce contre cette princesse, qui fut répandu sous le nom du lord Gordon, et pour lequel ce pair fut condamné à trois ans de prison par le parlement.

Et Monsieur faisait répandre en France que c'était le duc de Chartres qui avait prié le lord Gordon de ce service.

C'est en 1775 qu'a commencé ce double plan de calomnies de Monsieur contre la reine et contre ce prince, et qu'il a suivi avec une constance inépuisable et une ruse si profonde que jusqu'au 5 Octobre, 1789 ni l'une ni l'autre ne s'en doutaient encore.

Page 276.

(101).—Si Monsieur avait prévu cette apostrophe généreuse

du maréchal, il n'est pas douteux qu'il se serait concerté, pour la faire lui-même, avec le roi de Prusse, et pour y répondre négativement, comme le fit ce monarque.

Page 276.

(102).—Ceux qui étaient dans les Pays-Bas et dans l'électorat de Cologne, furent ramenés en vingt-trois jours à Valenciennes; ceux qui étaient sur les électorats de Trèves et de Mayence y laissèrent vingt-deux mille hommes que le duc de Brunswick assiégea et prit comme nous l'avons vu au premier livre. Je fais cette explication pour pouvoir défier hautement l'accusation d'avoir rien changé à la plus petite circonstance de la vérité historique dans les faits dont j'ai été témoin.

Page 277.

(103).—Si jamais cet écrit tombe dans les mains de quelque honnête homme, qui puisse découvrir le nom de cet infâme scélérat, ce qui est possible par les journaux de cette époque affreuse de notre histoire, je le supplie au nom de l'humanité, de vouloir le faire mettre dans les journaux afin que la France, si Dieu jette sur elle un regard de miséricorde, n'étant plus souillée par l'existence impure du bourreau de sa famille, demande à son roi le supplice des régicides, et que la postérité puisse unir leurs noms à celui de leur chef dans l'exécration qu'elle leur devra.

Page 279.

(104).—Si le testament était de Louis XVI, de quel droit Louis XVIII n'observe-t-il que ce qui est favorable aux bourreaux du testateur? De quel droit tient-il dans la misère et dans l'oppression ceux qui se sont dévoués pour leur arracher l'auguste victime? De quel droit Louis XVIII élude-t-il l'ordre que Louis XVI y donne à son successeur *de reconnaître ce que les bons Français ont fait pour lui?*

Mais si le testament a été fait par Louis XVIII, n'est-il pas évident que cette recommendation n'y a été mise que pour faire prendre le change sur l'auteur ? Que tous les Ravaillacs de France avec leur chef, se tirent de ce dilemne !

Au reste, sa conduite atroce envers les martyrs de sa scélératesse le dévoile complètement ; et cette pitoyable ruse de paraître vouloir rendre tous les ans aux émigrés une particule du pain qu'il leur a arraché, est une ironie et un outrage ajouté à la barbarie.

La recommandation du testament dont nous venons de parler est adressée par Louis XVI, non à son successeur, mais à son fils qui devait lui succéder. Monsieur a cru sans doute éluder l'obligation par cette équivoque, d'autant plus qu'il savait bien ce qu'il préparait à cette déplorable victime de sa rage.

" Le 29 Septembre 1792, à dix heures du matin, des municipaux enlevèrent papier, encre, plumes, crayons et même les papiers écrits, tant sur la personne des détenus que dans leurs chambres, ainsi qu'au valet de chambre et autres personnes du service de la Tour du Temple."—Extrait du Journal de M. Cléry.

D'après ce témoignage irrécusable, il est de toute évidence que le prétendu testament de Louis XVI ne peut être de lui ; car, en supposant même que dès les premiers jours de sa prison il se fut occupé d'un ouvrage aussi long et aussi difficile, sous une surveillance perpétuelle, il n'aurait jamais eu le temps de le faire, et puis il aurait été enlevé.

Cléry inculpe ailleurs le duc d'Orléans ; mais cette inculpation prouve seulement que Cléry était dans l'erreur générale sur les manœuvres dont nous avons parlé et sur le nom de ce prince, inséré dans l'Appel nominal par un des agens de Monsieur.

Au reste, si Cléry est allé, comme il le dit, *à Blankerbourg faire hommage à Louis XVIII de son manuscrit*, cela explique tout, et rien ne doit plus étonner.

Page 240.

(105).—Je ne trouve dans *le prince* de Machiavel que deux conseils dont Louis XVIII ait usé : celui de paraître religieux, ou, pour parler plus catégoriquement, superstitieux et hypocrite, science dans laquelle ses instituteurs loyalistes l'ont rendu maître passé. C'est là qu'il a placé toute sa morale. La première phrase de tous les journaux est celle-ci : *Le roi a entendu la messe dans ses appartemens.*

Le second conseil est de *paraître* excellent dans toutes ses actions.

Pour remplir celui-ci dans toute son étendue, il n'a pas trouvé de meilleur moyen que celui de composer lui-même *son éloge*, et quoiqu'il n'y ait pas mis son nom, il est impossible de se refuser à l'évidence des preuves qui en sortent à chaque page.

Un troisième précepte qui ne lui a pas aussi bien convenu et dont, par cette raison, il n'a tenu nul compte, c'est celui-ci : " Véritablement, dit Machiavel, on ne peut pas dire que ce soit vertu de tuer ses concitoyens, de trahir ses amis, d'être foi, sans religion, sans humanité, etc."

Page 280.

(106).—Il est remarquable que cette accusation, aussi absurde qu'odieuse, *faite par ordre de Louis XVIII*, n'est vraie que pour lui-même, qui a mis la guerre civile dans sa patrie.

Page 285.

(107).—Remarquez bien, lecteur, cette nouvelle contradiction. Calonne *met dans sa confidence* et se donne pour adjoints du régicide qu'il médite, ces anciens courtisans qui étaient ennemis des émigrés *puisqu'ils n'osaient pas venir se ranger*

parmi eux. Ce ne sont donc pas les émigrés qui en sont coupables. Y eut-il jamais rien de mieux démontré?

Ne dirait-on pas que cet homme a fait une gageure de déraisonner ?

Si Calonne a mis ainsi des gens dans ses confidences de régicides, il n'a pas dû en commettre souvent. Je connais quelqu'un plus fin, qui, occupant sans cesse les trompêtes de la renommée à prôner ses vertus, est parvenu à commettre des milliers de crimes et deux régicides sans en parler à personne.

Page 292.

(108).—Je prie le lecteur de vouloir bien déterrer dans cette anecdote *les infernales intrigues des émigrés, qui voulaient perdre Louis XVI et sa famille, et puis, ce qui honore le caractère sage et modéré de Louis XVIII.*

Page 294.

(109).—Ce principe incontestable explique pourquoi les grandes puissances n'ont rien redouté des Jacobins dans le temps où la surface de la France était couverte de clubs et donnait au monde le premier exemple du plus terrible des pouvoirs; et ce principe le donne aujourd'hui la juste valeur des terreurs qu'elles feignent depuis que le colosse n'existe plus.

Page 298.

(110).—Plus on réfléchit à ces révoltes Bostoniennes, Hollandaises, Belges et Françaises, toutes faites ou soutenues par la politique de Monsieur, plus on reste convaincu que la première, la seconde et la troisième n'ont été faites que pour amener la quatrième.

L'identité du sobriquet de *patriote* en est seule une présomp-

tion. Alors la grande colère de Chatham et de Pitt n'a été qu'une comédie.

Page 298.

(111).—Il n'est pas en Europe un homme instruit qui ne sache que M. Turgot était non-seulement un honnête homme, un ministre intègre et irréprochable, mais encore un homme vertueux. Il entra pauvre au contrôle général; il en sortit de même.

C'est une pierre de touche infaillible, dont peu de contrôleurs généraux peuvent, sans risque, subir l'épreuve, *même M. Necker.*

M. Turgot a fait bénir le nom de Louis XVI, Monsieur le fit renvoyer, *et il n'est pas un jésuite qui ait parlé de lui sans le calomnier.*

Page 299.

(112).—Voyez la motion du maréchal de Broglie et la réponse de Monsieur au Livre I.

........Il paraît certain que l'indignation que cette perfidie horrible de Monsieur causa à M. le duc d'Enghien, a été la vraie cause de sa mort.

Page 300.

(113).—Monsieur n'oubliait jamais de faire répandre que tous ces ministres, si désastreux pour la France, étaient nommés par la reine; et le *seul* pour lequel elle se soit véritablement intéressée, c'est le duc de Choiseul qui *seul* aurait empêché la révolution et l'usurpation que Monsieur projetait, et que le duc de Choiseul connaissait. Voilà pourquoi Monsieur ne le laissa jamais approcher du roi.

Page 300.

(114).—Ce témoignage incontestable des vertus de Louis XVI

a existé long-temps après lui. Si Louis XVIII ne l'a pas détruit, il faut qu'il soit bien convaincu que ses crimes soit ensevelis dans les ténèbres. Mais il y a quarante-cinq ans que je le suis pas à pas comme l'ange de l'apocalypse.

Page 308.

(115).—Cette levée de dix-huit à vingt-cinq ans n'eut jamais aucune instruction. On les poussait en avant avec des canons chargés à mitraille derrière eux. Les généraux étrangers dans le secret avaient la plus grande peine à paraître battus et à reculer devant elle.

Si l'infanterie n'avait pas les premières notions de manœuvres et d'évolutions, on doit bien croire que la cavalerie n'en savait pas davantage, puisque son instruction est plus difficile et plus longue.

J'ai vu long-temps après, sur la place du Carrousel, un régiment de dragons dont j'ai oublié le numéro, mais qui avait des revers jaunes. Bonaparte le passait en revue. Il lui commanda *demi-tour à droit par escadron, au pas.*

Je n'exagère point en disant que cinq cents paysans, qui n'auraient jamais monté à cheval, qui n'auraient pas su ce qu'on leur demandait, n'auraient pu s'y prendre plus mal.

Ce mouvement qui n'exige au plus qu'une minute en dure au moins six.

Si, à l'armée, il eut fait ainsi ce mouvement devant cinquante husards ennemis un peu exercés, il aurait été culbuté et sabré sans pouvoir jamais se rallier.

J'étais avec un prince Allemand qui faillit gagner le cauchemar à force de rire.

On disait que c'était ce régiment là qui avait gagné la bataille de Marengo, ce qui confirme parfaitement le rapport des généraux Autrichiens sur leur collègue *Mélas.* (Voyez la note 75.)

Page 70.

(116).—Si dans la révolution on a suivi une autre marche

c'est qu'il était peut-être impossible d'exécuter autrement toutes les atrocités nécessaires au but de l'usurpateur. Quant au principe d'instruire dès l'enfance, les hommes du métier auquel ils sont destinés, il est sans replique.

Page 314.

(116 *bis*).—C'est ainsi qu'il a fait écrire une vie publique et ministérielle de Necker, où il n'est pas dit un mot de ses deux ministères, mais seulement de ses aventures galantes et de son hypocrisie jésuitique.

Si l'on veut avoir une idée du roman destiné à couvrir de ténèbres la révolution, il faut lire les Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par Barruel, l'auteur *des Illuminés*, le plus infatigable, le plus lourd des compilateurs, le menteur le plus intrépide et le plus déhonté calomniateur que la société de Jésus ait produit depuis les révérens pères Garasse et Nonotte de narcotique mémoire.

Page 335.

(117).—Je tiens de plusieurs Créoles que les premiers canons pris sur nos nègres insurgés étaient aux armes d'Espagne.

Page 335.

(118).—On répandait alors en France que M. le duc d'Orléans en était cause pour avoir donné la liberté aux nègres de son habitation, et je suis sûr qu'il n'en avait point.

Page 336.

(119).—On croit que ces comités secrets étaient d'invention jésuitique, pour les pays où ils étaient proscrits et qu'ils voulaient convertir ou mettre en guerre civile comme la Chine, le Japon et l'Angleterre. Cette ruse diabolique n'empêcha pas

qu'ils ne fussent découverts à Londres, lors de la conspiration des poudres et que les révérens pères *Garnet* et *Oldecorn* ne fussent tirés à quatre chevaux.

Page 348.

(120).—Je n'en excepte pas même le règne de Louis XIV qui fut sans doute plus brillant, mais où la France était bien moins opulente, le roi ayant laissé un déficit de trois milliards et demi qui en font six de notre monnaie actuelle.

La France serait devenue d'une richesse incalculable. Il n'y aurait eu ni révolution, ni droits réunis, nous aurions St. Domingue et nous n'aurions pas payé deux milliards pour avoir l'assassin de toute sa famille sur le trône.

Page 351.

(121.)—Le cardinal de Noailles, Fénélon, la duchesse de Longueville, Mmes. de Maintenon, de Sévigné, de Grignan, de La Fayette, le grand Condé, Racine, le duc de la Rochefoucault, Gourville, Boileau, Labruyère, Molière, Arnaud, Pascal, Nicole, enfin tout ce qu'il y avait de gens éclairés détestaient la morale relâchée des jésuites autant qu'ils craignaient leur despotisme.

Page 315.

(122).—Ainsi dans deux siècles et demi, depuis son installation despotique en France par le cardinal de Lorraine, sans compter les troubles perpétuels sous le pitoyable prétexte d'hérésie, brigandage autorisé par la sottise au profit de la fourberie, sans compter ses persécutions odieuses contre les solitaires de Port-Royal, la société de Jésus a, dans deux siècles et demi présidé à trois révolutions, la ligue, la révocation de l'édit de Nantes, et la révolution actuelle qu'elle a préparée par ies deux éducations si contraires données au roi et à son

frère, à la victime et au bourreau ; qu'elle a dirigée par une suite d'intrigues infernales, secondée par tous ses membres, et prouvée par leur constance à inventer des impostures pour en cacher l'auteur et calomnier ses victimes ; et, ce qui n'est pas moins atroce, en renversant toutes les barrières qu'aurait pu trouver la vente des biens des émigrés dans des consciences timorées. Voyez la mission des quinze cents jésuites rentrées à Paris en 1776, sous Beaumont.

Frédéric disait que les philosophes avaient tort d'attribuer aux rois le système de guerres et de révolutions périodiques qui écrase l'Europe, que c'était visiblement le résultat de la politique des papes qui l'avaient sans cesse mise en guerre civile pour leur utilité particulière ; que ce moyen avait été l'un des puissans qui les porta à la monarchie universelle : que cette politique s'était dévoilée jusque dans les vertus de leur invention. Il en citait pour exemple *la charité*, vertu chrétienne, substituée par eux à l'humanité des payens, mais avec une grande et notable différence. La charité chrétienne est une médaille à deux faces. Elle a un côté excellent, par lequel elle a une identité parfaite avec *l'humanité* Mais le revers, par lequel elle sert à cacher les crimes et les coupables, est un véritable attentat, une conspiration contre la vertu. Les scélérats seuls ont besoin de ce *revers ;* et pour faire ses continuelles révolutions, la politique jésuitique avait besoin de scélérats. Les honnêtes gens n'en font point ; ils ne désirent que la paix.

Page 184.

(123).—De tous les ouvrages destinés à mystifier les lecteurs par ces billevesées, rien n'approche de ces *biographies*, ou, comme à la vallée de Josaphat, se trouvent les morts et les vivans, et plusieurs milliers d'habiles généraux, dont aucun peut-être n'a lu les ouvrages de Frédéric sur la guerre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

EXPLICATION DE L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE,

COMMENCÉE

VERS LE MILIEU

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

EN DEUX VOLUMES.

VOL. II.

Nous permettons, à la Chine, d'écrire les ouvrages les plus sanglans, lorsque les reproches que nous faisons aux vicieux sont constatés par d'évidentes preuves. Dans ce cas, loin de nuire à la société, on la sert essentiellement. Un ouvrage qui découvre les crimes et les impostures des fourbes et des scélérats est un préservatif contre le vice; celui qui dénigre d'honnêtes gens est un libelle diffamatoire. *D'Argens, Lettres Chinoises.*

LONDRES:
IMPRIMÉ PAR G. SCHULZE,
13, POLAND STREET.

1826.

EXPLICATION

DE

L'ÉNIGME

DE LA

RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LIVRE TROISIÈME.

PLUSIEURS choses remarquables dans l'ouvrage que nous allons analyser décèlent le royal auteur, et prouvent qu'il est en même temps le héros et l'historien, ou pour mieux dire, le panégyriste.

Premièrement, il saute à pieds joints de son berceau à sa quarantième année, ce qui est sans exemple, et qui serait inexplicable si l'on ne réfléchissait que c'est justement l'époque où a été consommée la seconde usurpation. En effet, ce n'était pas une tâche aisée que de transformer en vertus une succession de quarante années de crimes horribles; c'est fort adroitement se tirer une terrible épine du pied. Il n'a pas pu prendre pour prétexte de son silence, le défaut de matières;

car jamais peut-être quarante années de suite n'en ont autant fourni à l'histoire. Nous en avons vu de terribles échantillons ; et nous n'avons ni tout vu, ni tout dit. Si l'auteur n'a pas été retenu par la modestie, il faut qu'il l'ait été par la prudence.

Une autre preuve qui n'est pas moins concluante, c'est l'habileté peu commune avec laquelle tous les romans convenus y sont amenés et présentés de la manière la plus spécieuse, et la plus propre à les faire prendre pour des histoires. Jamais un autre que le héros n'aurait pu en suivre avec tant de ponctualité tous les détails ; nul autre n'aurait pu mettre autant d'art dans le récit des plus petites circonstances, où chaque mot est calculé avec une merveilleuse adresse. Quel est l'homme d'ailleurs dont la mémoire soit assez locale pour se rappeler tant de petits faits, de gestes, de paroles, dont plusieurs ont été dites en particulier, à plusieurs personnes de tout rang, de tout état, si ce n'est celui même qui les a prononcées, et qui, dans ses vues de tout dénaturer, devait nécessairement en garder les notes en ordre chronologique ?

Nul autre surtout aurait osé trouver *de la magnanimité, de la grandeur d'âme dans des proclamations, dans des lettres*, ce qui a vraiment l'air

d'une ironie mordante quand il n'y en a jamais dans les actions ?

En un mot, il faut avoir lu cet ouvrage avec une réflexion profonde et connaissant bien la vie de l'auteur pour se faire une idée de l'art avec lequel il est tissu. Il a dû coûter plusieurs années d'un travail, d'une tension d'esprit presque continuelle, d'où il résulte qu'un secrétaire même, s'il y en a eu, n'a pu être le rédacteur, mais seulement le copiste.

Il est très-correctement et très-bien écrit ; et afin de ne pas laisser échapper une circonstance propre à donner le change, sur le royal auteur, il est très-mal imprimé, sur du papier très-commun, comme les petits livrets bleus de cinq sous.

Il a paru peu après l'arrivée du roi en France, et probablement, il était fait long-temps avant, excepté la fin. Il est anonyme, et intitulé : Abrégé de l'Histoire de Louis XVIII, surnommé le Désiré, *depuis sa naissance* jusqu'au traité de paix de 1815. Tout ce qui est marqué de guillemets est du texte de l'ouvrage.

On y remarque d'abord ce surnom de Désiré que l'auteur savait apparamment par révélation, devoir lui être donné par la France, ou qu'il se

donnerait lui-même. Il savait probablement de la même manière que la France le choisirait quand elle y serait invitée par les rois qui devaient venir à Paris:

" Louis Stanislas *Xavier*, Louis XVIII, est né à Versailles le 17 Novembre, 1755. Il doit le jour au fils de Louis XV surnommé *le grand Dauphin*."

Remarquez bien, lecteur, que le royal écrivain débute ici par un anachronisme, par une ânerie que l'on ne pardonnerait pas à un frère capucin. Les jésuites Georgel et Consorts font la même faute, ce qui est une nouvelle preuve de leur collusion avec Monsieur.

C'est le fils de Louis XIV qui *seul* a porté le nom de *grand Dauphin*. L'histoire ne l'a jamais donné qu'à lui.

" Le prince reçut en venant au monde le nom de comte de Provence."

Tacite et Saluste avaient passé jusqu'ici pour les deux historiens les plus laconiques du monde ; il faut désormais qu'ils cèdent cette gloire à notre auteur : ces trois lignes sont l'histoire de ses quarante premières années.



" Au milieu des commotions politiques qui bouleversaient toute la France, le fils de Louis XVI expira dans la Tour du Temple, le 8 Juin, 1795, accablé des traitemens inouïs de ses barbares gardiens."

Sans contredit, c'étaient des tigres enragés et à face humaine; mais le véritable ordonnateur de sa mort est encore plus barbare qu'eux.

" *Ce n'est pas sans verser des larmes* que j'ai retracé les malheurs de cet illustre rejeton de tant de rois, devenu notre roi lui-même au sein de sa dure captivité."

Le mot *j'ai retracé* affirme l'existence de l'ouvrage dont celui-ci n'est qu'un abrégé. Je prie donc l'auteur couronné de vouloir bien, pour sa propre gloire, en faire sur-le-champ déposer un exemplaire chez le doyen des notaires de Paris, en ordonnant aux journaux d'en instruire la France qui n'en croira rien à moins de l'avoir vu.

Si l'on pouvait croire à ces larmes, ce serait l'endroit de l'ouvrage le plus propre à faire prendre le change sur l'auteur.

" Monsieur qui avait été reconnu régent du royaume par toutes les puissances, vit ainsi passer sur sa tête la couronne de France. En pre-

nant le titre de Louis XVIII, ce prince fit paraître un manifeste, premier acte de son autorité royale."

C'est, je crois, dans cette proclamatiou qu'est la phrase anti-libérale que j'ai cité : " Il faut revenir à cette constitution sainte qui a fait pendant quatorze siècles la gloire et le bonheur de la France."

" *Hélas ! les vœux émis dans ce manifeste ne devaient être réalisés qu'après une longue suite d'années.*"

Français ! vous pouvez fermement compter sur la sincérité de cette exclamation douloureuse ! C'est presque le seul mot vrai qu'il y ait dans l'ouvrage.

" Pendant lesquelles la France était destinée à obtenir les succès les plus étonnans, et à éprouver les revers les plus désastreux."

Quant aux revers les plus désastreux, la France en est sûre. Quant aux succès les plus étonnans, ceux qui sont au fait de la révolution savent à quoi s'en tenir.

" Si les hommes qui gouvernaient notre malheureuse patrie, prenaient grand soin de cacher



à la nation la bravoure de cette foule d'émigrés, réunis autour de Louis XVIII, à plus forte raison empêchaient-ils que le peuple eut la moindre connaissance de la *conduite noble et généreuse* que tint *ce bon roi* au milieu des braves, armés pour la défense de son trône. (124)

" Les deux traits suivans prouvent la *grandeur de son caractère et sa magnanimité.*

" Le 4 Mai, 1796. S. M. commença la revue des divers cantonnemens de l'armée qui se porta sur les bords du Rhin; elle visitait les postes avancés. Beaucoup de soldats républicains accoururent aussitôt sans armes, mais ayant derrière eux un piquet armé, et rangé en bataille. Est-il vrai, disaient-ils, que le roi est arrivé ?—Oui, il est là.—Nous voudrions bien le voir ; mais nous ne pouvons pas le distinguer. Le roi, auquel on rapporta ces paroles, fit aussitôt mettre pied à terre aux officiers qui l'accompagnaient, et resta seul à cheval également à portée de recevoir des hommages et des coups de fusils."

Il arrive souvent à l'armée que les troupes légères des avant-postes, amis et ennemis, vont faire boire leurs chevaux aux mêmes abreuvoirs. Elles ont pour ces circonstances des signaux convenus d'où résultent des trèves instantanées que je n'ai jamais vu ni ouï-dire avoir été violées.

Il est probable que dans celle dont parle le roi ce signal avait été donné et reçu, puisque les soldats républicains *accoururent sans armes.*

Ainsi leur piquet étant derrière eux, le roi ne pouvait point recevoir de coups de fusils ; et, il est évident, d'après son propre récit, que *sa conduite noble et généreuse, la grandeur de son caractère et sa magnanimité* se bornèrent à rester à cheval tout seul.

Heureuse la France s'il n'eût jamais employé autrement ses belles qualités ?

" Quelques jours après, S. M. visitait de nouveau les avant-postes, lorsqu'au détour d'un chemin, elle se trouva en face d'un grand nombre de soldats de l'armée républicaine, accourus pour le voir. Le duc d'Enghien supplia le roi de se rappeler que les règlemens de discipline défendaient de parler aux troupes. ' Le mouvement de mon cœur est plus fort que vos règlemens ; il faut que je leur parle.' Puis s'adressant aux soldats: ' Vous êtes curieux de voir le roi,' leur dit-il d'une voix forte: ' Eh bien, c'est moi qui suis votre roi, *ou plutôt votre père.* Oui, vous êtes tous mes enfans : Je ne suis venu que pour mettre un terme aux malheurs de notre commune patrie; Ceux qui vous disent le contraire vous trompent ; vos frères qui m'entourent partagent le bonheur

que j'ai d'être avec eux et de me rapprocher de vous.'

" Les soldats écoutaient en silence avec une contenance fort embarrassée; on voyait qu'ils étaient fort émus, mais que leurs sentimens étaient contraints. Une voix s'élève et dit: 'Puisque vous êtes bien aises de le voir, criez *vive le roi!*' —'Non, non,' reprit vivement *cet excellent prince,* 'ne dites rien, vous seriez entendus, et vous pourriez vous compromettre.' *Ah si Louis XVIII avait été connu des soldats français,* jamais aucun d'eux n'aurait voulu porter les armes contre le meilleur des monarques!"

Cela est certain ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'ils lui auraient décerné à Paris une entrée triomphale, et horizontale entre quatre coursiers sans quadrige.

En 1797, les puissances belligérantes, *lasses de combattre contre une nation toujours victorieuse,* s'empressèrent de signer la paix *par égard pour leurs peuples,* quoique le gouvernement de la république en France, ne leur offrit pas une garantie bien certaine du repos auquel elles aspiraient. On vit alors se dissoudre cette armée, recommandée à l'histoire par le nom de Condé."

Lorsque le prince de Condé se fut concerté avec

Pichegru pour réunir leurs armées et marcher ensemble sur Paris, Wurmser, général autrichien, s'y opposa. Cette opposition dévoilait tout. Le prince et ses dignes enfans le sentirent, et l'on sait que Monseigneur le duc d'Enghien ayant laissé échapper quelques preuves de l'indignation dont son grand cœur fut pénétré, Louis XVIII en fut instruit et donna ses ordres à Bonaparte. Et ce qui ne laissa aucun doute sur ce concert d'obéissance de la part de celui-ci, c'est qu'à peine consul et voulant se faire des partisans, il relâcha les proscrits du 18 Fructidor *à l'exception de Pichegru*, qui fut ensuite étranglé en prison. Louis XVIII avait fait connaître le projet à Bonaparte, ainsi qu'à Wurmser.

" Rien ne peint mieux la détresse où furent réduits cette poignée de braves, et la grandeur d'âme de nos princes que cette lettre de M. le comte d'Artois, adressée en Janvier 1794, d'Hanau, au maréchal de Broglie, qui, pendant notre révolution, s'est immortalisé par son attachement *à son souverain*.*

" Mon cœur est si vivement et si profondément

---

* Equivoque qui n'est pas le résultat du hasard. Son attachement pour Louis XVI fut tel que malheureusement il ne lui permit pas d'imiter le connétable qui remit Charles VII sur le trône, malgré lui.



affecté, mon cher maréchal, par l'état affreux où sont réduits mes chers compagnons de fidélité et de malheur, et j'éprouve tant de retards pour obtenir les secours que le régent n'a pas cessé de solliciter, que je n'hésite pas à remettre entre vos mains la dernière ressource que je tiens de la générosité de l'impératrice de Russie. Je n'ai pas besoin de vous recommander l'emploi que vous devez faire des fonds que vous vous procurerez par la vente des médailles et du diamant. Non seulement je m'en rapporte à votre sagesse, mais vous savez que les plus malheureux et les plus souffrans sont, dans ce moment pénible, les plus chers à mon cœur. Je vous ai déjà parlé, mon cher maréchal, de l'extrême embarras où je me trouvais personnellement ; mais je ne me compterai jamais pour rien lorsqu'il s'agira de satisfaire le besoin le plus pressant de mon cœur. En conséquence, je charge M. Duverne de vous remettre la somme de trois cents louis pour subvenir au besoin les plus pressans, et vous donner le temps de vendre à meilleur compte les médailles et le diamant. J'ai la certitude que j'honore les dons de l'impératice en les appliquant à un usage aussi sacré ; mais je vous déclare, mon cher maréchal, que mon intention formelle est que ce faible secours ne soit compté pour rien, ni pour les fonds qui sont dus à la caisse de Dusseldorf, ni pour les justes demandes que vous aviez formées au moment où nous espérions que l'emprunt

de Hollande aurait du succès. Enfin, si je ne parviens pas à obtenir les secours que je sollicite avec plus d'ardeur que jamais, et si je me trouvais alors dénué de tout moyen personnel pour me porter où le service du roi l'exigerait, je conserverais une ressource précieuse dans le cœur des gentilshommes Français ; et avec un tel appui le chemin de l'honneur sera toujours ouvert pour moi.

" Ne perdez pas un instant, mon cher maréchal, pour employer cette faible ressource ; je suis trop récompensé si elle peut soulager une partie des bons Français auxquels mon existence est consacrée. Mes enfans possédaient une épée qui était un don de mon malheureux frère ; ils vous l'envoient pour être employé au même usage. Ils vous prient en échange de leur en donner une des vôtres pour les conduire au chemin de l'honneur que vous avez toujours si fidèlement et si glorieusement suivi."

L'auteur de l'ouvrage a eu des raisons de politique pour y placer cette lettre ; et moi je l'ai transcrite, parce que c'est une exposition fidèle et vraie des sentimens de bonté, d'honneur et de loyauté dont le cœur de M. le comte d'Artois est plein.

" Dans cette armée de Condé, M. le comte d'Artois soutint dignement le rang et les devoirs

de prince Français ; et, lorsqu'après d'infructueux exploits, il fallut renoncer à l'espoir de vaincre ou de mourir, on le vit se dépouiller des ornemens de son grade et de sa naissance pour en distribuer le prix à ses infortunés compagnons d'armes ! noble et touchante fraternité de gloire et de malheur !

" Mais ramenons nos regards sur l'époque où Louis XVIII avait encore *à trembler* sur le sort de la fille de son auguste frère. *Quelle poignante inquiétude pour ce prince* de voir une tête aussi chère, aussi précieuse, exposée au milieu des orages qui agitaient la France ! heureusement le ciel veillait sur cette princesse, pour la rendre un jour à la vénération des Français. Au mois de Décembre 1796, elle sortit de la Tour fatale et fut conduite à Vienne. A la nouvelle de cette heureuse délivrance Louis XVIII *versa des larmes de joie ;* depuis son départ de France c'était le *premier événement qui vint offrir quelque soulagement à son cœur* (125).

" Un autre motif de la plus douce joie pour ce prince fut d'apprendre l'heureuse conservation de M. l'abbé Edgeworth ; ce digne ecclésiastique, après avoir erré pendant trois années en France, *pour échapper aux persécuteurs de l'infortuné monarque* qu'il avait consolé dans ses derniers momens, parvint à se sauver en Angleterre. Appre-

14

nant que M. le comte d'Artois, entouré de quelques serviteurs fidèles, résidait à Edimbourg en Ecosse, il s'empressa d'aller déposer dans son sein les dernières paroles de Louis XVI. Bientôt il repassa les mers pour aller se réunir à Louis XVIII, alors retiré à Blakenbourg."

Il n'était peut-être jamais arrivé qu'alors qu'un homme, après avoir erré trois ans pour échapper aux bourreaux d'un monarque, allât chercher un asile auprès du chef de ces bourreaux *et y fut en sûreté*, tant la fortune met de variété dans les accidens de la vie, et tant la politique a de détours.

" Le roi, en lui demandant cette preuve de dévouement. . . . "

En effet, rien n'était plus propre à cacher le véritable assassin que de voir se réfugier auprès de lui celui qui avait assisté à la mort sa victime. Ainsi, cette demande fut un coup de politique très-habile.

" Le roi en lui demandant cette preuve de dévouement par une lettre du 19 Septembre 1797, lui mandait en même temps que le miracle de sa conservation lui faisait espérer que la Providence n'avait pas abandonné la France. Je la remercie sincèrement, disait-il, d'avoir daigné conserver



en vous un de ses fidèles ministres, et le confident des dernières pensées d'un frère *dont je pleurerai sans cesse la perte*, et dont tous les bons Français béniront à jamais la mémoire (autant qu'ils auront en exécration celle de son bourreau) ; d'un martyr dont vous avez le premier proclamé le triomphe.... Dieu veut sans doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont leur roi fut sans cesse animé pour eux, afin que, connaissant toute l'étendue de leur perte, ils ne se bornent pas à de stériles regrets, mais qu'ils cherchent en se jetant dans les bras d'un père qui les leur tend, le seul adoucissement que leur juste douleur puisse recevoir."

Le seul adoucissement à leur juste douleur serait de voir tirer à quatre chevaux ses assassins, et de plus, pour leur chef, cent fois plus coupable encore qu'eux, des tenailles de fer rouge.

" M. Edgeworth, arrivé auprès du monarque Français, reconnut de nouveau de *quel majestueux intérêt s'entoure un prince lorsqu'il oppose à de grands revers une âme forte et élevée, un esprit vaste et l'assemblage des vertus de son rang.*"

S'il y a vu cela, c'est en peinture ; mais voici ce qu'il a pu y voir en réalité ; un prince qui, gouvernant despotiquement la France, mais sous le nom de son frère, a égorgé ce frère, fait em-

poisonner son neveu, fait périr trois princes et trois princesses de sa famille, ouvert sa patrie aux étrangers qui en ont fait un vaste cimetière, et qui a excité une guerre civile interminable, pour porter quelques instans le nom de roi et le couvrir de l'exécration de tous les siècles.

" Quelque temps après, cet homme vénérable eut la douce consolation de voir la jeune et intéressante victime seule échappée de la Tour du Temple."

C'est uniquement à son sexe qu'elle doit d'avoir échappé à la mort, ce qui prouve que dans les temps même les plus horribles, la volonté de Monsieur a tout ordonné en France, tout décidé, jusqu'au maintien de la loi salique.

" Un prince puissant et glorieux désirait obtenir la main de Madame. Aux yeux des politiques, cette alliance étrangère paraissait promettre un appui à la fille de Louis XVI ; mais cette illustre orpheline préféra unir sa destinée à celle de son cousin, pauvre, exilé, proscrit, parce qu'il était Français et qu'elle voulait partager tous les malheurs de sa famille. Elle savait d'ailleurs remplir à cet égard les vœux de son père. Une raison prématurée avait recommandé dès sa jeunesse M. le duc d'Angoulême à l'affection particulière de Louis XVI. Ce prince méditait déjà



dans son cœur l'hymen qui ne fut célébré que *sur la terre d'exil*, bien loin du trône et de la tombe du roi martyr."

" Louis XVIII s'étant assuré des sentimens de Madame, employa tous ses soins à obtenir de la cour de Vienne que cette nièce chérie vint s'unir aux larmes, aux espérances, au sort de l'héritier de son nom. *Par une suite naturelle des traités de paix conclus entre la France et les puissances belligérantes, Louis XVIII avait été obligé de s'éloigner des frontières de son royaume.* En 1798 il s'était retiré à Mittau en Courlande, et ce fut là que le 5 Juin 1799, Madame vint se réunir au roi son oncle. ' Je vous revois enfin, s'écria-t-elle, je suis heureuse.. ..voilà votre enfant.... veillez sur moi.. ..soyez mon père'......(126) Le roi, *sans pouvoir proférer une parole* (c'est effectivement ce qu'il avait de mieux à dire) serra sa nièce contre son sein et lui présenta le duc d'Angoulême. Ce jeune prince, retenu par le respect, ne put s'exprimer que par des larmes qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine en la pressant sur ses lèvres. *Rayonnant de joie*, le roi voyait avec un plaisir ineffable tous les yeux attendris et fixés sur l'auguste princesse. Enfin, elle est à nous, répétait-il avec l'accent de la plus douce satisfaction, nous ne la quitterons plus ; nous ne serons plus étrangers au bonheur."

On sent bien ce que valent ces grandes protestations de tendresse, de la part du plus parfait modèle d'égoïsme, de celui qui a sacrifié sa famille et sa patrie à son ambition, et l'on sait aussi à quoi elles servent.

" Apercevant dans la foule M. l'abbé Edgeworth, ce fut à ce respectable ecclésiastique qu'il présenta en premier lieu Madame.

" En voyant en présence deux personnages qui rappelaient tant d'*illustres* souvenirs (il me semble que tout autre auteur aurait dit, au lieu *d'illustres, d'affreux, de cruels, de douloureux* souvenirs.) Chacun se recueillit avec une profonde vénération ; le silence fut universel......à ce pieux et premier mouvement de la reconnaissance, un second succéda ; le roi conduisit madame au milieu des gardes-du-corps. Voilà, lui dit-il, les fidèles gardes de ceux *que nous pleurons sans cesse ;* leurs âges, leurs blessures et leurs larmes vous disent tout ce que je voudrais exprimer."

Il fallait, pour avoir une audace aussi inconcevable, qu'il fut bien fortement convaincu que Madame ignorait ses forfaits, ou qu'elle était bien sûre du danger qu'elle courrait si elle laissait échapper le moindre soupçon.

" Le 10 Juin, le mariage de M. le duc d'Angoulême avec Madame fut célébré dans une grande salle du château, où l'on avait dressé un autel simple et entouré de fleurs. Son éminence le cardinal de Montmorenci, grand aumônier de France, leur donna la bénédiction nuptiale. Au repas, où parmi les seigneurs les plus distingués se trouvaient quelques députés du tiers-état aux états-généraux, le roi dit à toute l'assemblée, *avec ce ton de bonté qui lui est si naturel :* C'est ici la fête des Français ; mon bonheur serait complet si j'avais pu y réunir tous ceux qui se sont signalés comme vous, par une fidélité courageuse envers le roi mon frère."

Si ces députés connaissaient seulement une petite partie de sa vie, que devaient-ils penser ?

" A l'occasion de cet heureux événement le roi tourna ses regards vers la France : voici en quels termes S. M. exprima son *affection pour son peuple,* dans la lettre suivante adressée à ses ambassadeurs :

" Cette alliance me comble de joie ; mais quelque bonheur personnel qu'elle me promette, c'est bien moins encore pour moi que pour mes fidèles sujets que j'en jouis.

" Ils verront avec attendrissement l'unique

rejeton du roi martyr *que nous pleurons*, fixé à jamais auprès du trône. Et moi, lorsque la mort sera venue m'empêcher *de travailler à leur bonheur*, je leur aurai du moins donné une mère qui ne pourra jamais oublier ses propres infortunes qu'en rendant ses enfans heureux, et à laquelle la Providence a accordé toutes les vertus et les qualités nécessaires pour y réussir."

Quand il se présente par hasard dans cet ouvrage, quintessencié de Machiavélisme, quelque vérité touchante, ce sont des roses au milieu des glaces de la Sibérie.

" L'empereur de Russie, Paul I, a signé le contrat de mariage ; et le dépôt qui en a été fait dans les archives de l'empire, perpétuera à jamais le souvenir de *la cruelle persécution exercée envers les Bourbons*, de la généreuse hospitalité du czar pour cette auguste famille," (et des crimes de Louis XVIII l'assassin d'une partie de sa propre famille et le plus horrible tyran de l'autre, de qui seul il a causé tous les malheurs, et par conséquent sans les éprouver.)

" Paul I n'étant encore que grand duc de Russie, était venu avec la grande duchesse son épouse, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, visiter la France en 1782. Madame n'avait alors que quatre ans ; mais on voyait déjà

se développer en elle toutes les grâces de sa mère. En quittant la cour, le grand duc prit cette jeune princesse dans ses bras, et lui témoignant ses regrets de s'éloigner d'elle, ' M. le comte, lui dit Madame, j'irai vous voir.' Paul I, encore pénétré des témoignages d'intérêt que lui avaient prodigué Louis XVI et la famille royale, se rappelait avec plaisir et douleur en même temps cette réponse, hélas ! trop prophétique.

" Ce souverain, s'entretenant un jour avec le prince de Condé des affaires politiques de la France, et tâchant d'adoucir les regrets qu'il éprouvait d'être éloigné de sa patrie, lui dit : Allons, ne vous désolez pas ; je ferais tout pour remplir vos vœux ; dans une heure, croyez-en ma parole, nous partons pour Chantilly. L'illustre fugitif ne vit dans ces mots qu'une plaisanterie ; mais après un dîner que donnait l'empereur il conduisit le prince à un château qu'il avait fait bâtir à quelque distance de St. Pétersbourg. Qu'on juge de la surprise du chevalier Français en retrouvant une parfaite image de sa maison ! Dans son voyage en France, le grand duc avait été tellement émerveillé des beautés de Chantilly, qu'il en avait emporté un plan pour le faire exécuter auprès de la capitale de la Russie.

" Paul I, conféra à Louis XVIII l'ordre de St. Alexandre ; et le roi, en retour, envoya

au czar l'ordre du St. Esprit. M. l'abbé Edgeworth fut le plénipotentiaire des deux souverains dans cette occasion : l'empereur de Russie, plein de vénération pour cet homme respectable, lui donna son portrait enrichi de diamans, avec le brevet d'une pension de cinq cent roubles.

Pendant trois années, Louis XVIII éprouva les attentions les plus délicates de la part de ce magnanime souverain, et, si je puis m'exprimer ainsi, il dût à ses nobles procédés un éclat, un faste presque importun pour la cour de Mittau.

" Mais la saison des orages *n'était pas encore passée ;* de nouveaux nuages se rassemblaient sur la tête des Bourbons."

Ils savent aujourd'hui par qui et comment ces orages furent rassemblés.

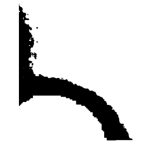
" En 1801, il leur fut intimé de quitter les états de Russie ; et, par un rapprochement de date bien cruel, il fallut que cette famille précipitât les apprêts de son départ, dans les vingt-quatre heures du 21 Janvier, *jour de deuil et de douleur* (pour la terre entière, excepté l'auteur de cette histoire), et consacré par l'auguste fille de Louis XVI à la retraite, aux larmes et aux exercises de piété."

Louis XVIII se rendit en Prusse avant de se fixer à Varsovie. Il fit ce voyage sous le nom de comte de Lille, et Mme. la duchesse d'Angoulême, sous celui de la marquise de Meilleraie. J'emprunterai pour peindre ce pénible trajet quelques fragmens d'une lettre, écrite à cette époque de Mémel, par M. le marquis d'Avarai, l'un des plus fidèles et dévoués serviteurs du roi.

" ' .... Je viens au récit de notre marche, et surtout à l'ange du ciel que la providence a laissé ici-bas pour consoler le petit-fils de Louis XIV ; à cette héroïque princesse qui, élevée dans une prison, et pendant des années, ayant à peine entrevu le jour, est maintenant jetée, sur le globe, sans abri dans l'immensité. C'est avec une âme vraiment sublime, jointe à la plus exquise sensibilité, que Mme. la duchesse d'Angoulême marche dans cette nouvelle carrière de calamités. Elle n'a pas balancé un moment à attacher son sort à celui de son oncle ; elle veut suivre son roi partout, et confondre ses propres infortunes avec les siennes. Ce voyage, jusqu'ici au bord de la mer surtout, a été cruel ; une tempête horrible, des tourbillons de neige, aveuglant les hommes et effrayant les chevaux, ont interrompu la dernière journée......Nos chers maîtres paraissaient oublier leurs souffrances pour

ne s'occuper que de celles des fidèles serviteurs qui les environnent. La rigueur de la saison, les gîtes les plus affreux, l'ignorance absolue où pourront reposer ces têtes précieuses, rien n'altère la douceur, la constance de notre adorable princesse ; uniquement occupée du roi, tout est bien, tout est bon pour elle ; ici la chaleur étouffante ; là le froid glacial d'une chambre sans feu qu'il faut habituellement partager avec Mme. de Sérant et ses femmes, tandis que son oncle repose dans le Stade commun (chambre où se trouve le poële) rien ne peut lui arracher une plainte ; c'est un ange consolateur pour notre maître, et un modèle de courage pour nous.

" ' Ah ! mon cher, que n'ai-je pour m'exprimer, tout ce que la nature m'a donné pour sentir ! mon tableau serait plus, c'est-à-dire, non moins sublime que déchirant. Vous verriez, comme moi, à travers vos larmes, notre souverain dans un misérable réduit, n'ayant pour tout espoir que celui d'en trouver un semblable le lendemain. Vous le verriez avec ce visage serein, cette bonté, cette grâce qui lui sont propres et que vous savez si bien apprécier, cherchant en vain des termes pour exprimer *sa reconnaissance* (127). A côté de lui, la fille de tant de rois, la nouvelle Antigone, cette victime (128) échappée aux bourreaux de sa famille, belle, touchante, rappelant



enfin le meilleur des princes, sa courageuse mère et la vertueuse Elisabeth. Dans ce cadre révéré, vous placerez le respectable abbé Edgeworth, dont la seule présence retraçant un exécrable attentat, commande le dévouement et l'oubli de soi-même. Quel est le cœur de fer, de quelque parti, de quelque faction qu'il soit, qui ne serait attendri en voyant un tel tableau!

" ' Non jamais l'éloquence élevée et touchante de Fénélon, ni de Bossuet n'atteindrait à ces hautes infortunes ; et le poëte ou l'orateur, au moment de représenter Madame prêtant son bras au roi de France, à travers la Scythie sous un climat *moins glacé* que ne l'étaient alors les cœurs de leurs sujets, sent échapper ou la lyre ou la plume, et n'a plus d'autre éloquence que celle de ses pleurs !'

" Poursuivi d'exil en exil, Louis XVIII montra partout la fermeté d'une âme que rien ne pût abattre, et que rien ne pût aigrir (129). C'est ainsi qu'en 1796, étant retiré à Véronne, au sein des états de Venise, le sénat de cette république long-temps puissante et illustre, mais alors faible et chancelante, *intimidée par les menaces de Bonaparte* alors général, conjura le monarque Français de s'éloigner. " Je me dispose à partir, répondit l'illustre fugitif ; mais avant, il faut

qu'on raye du livre d'or le nom de ma famille, et qu'on me rende l'armure dont mon aïeul Henri IV a fait présent à la république de Venise." Le sénat, quoique honteux de sa faiblesse, obtempère à cette demande, Louis XVIII efface du livre d'or le nom des Bourbons, et il s'éloigne du pays inhôpitalier.

" S'il est un spectacle digne des regards de la divinité, c'est, dit Sénèque, l'homme de bien, luttant contre la mauvaise fortune."

Sénèque a raison ; mais il ne parle pas d'un homme de bien qui a égorgé huit de ses parens, qui a dévasté sa patrie, etc. vingt pages d'etc.

" Mais combien ce spectacle auguste acquiert une majesté plus touchante lorsque le malheur vient assaillir la vertu dans un monarque, et que le tableau des grandes infortunes se déploie sur la scène élevée d'un trône ! il y a quelque chose de terrible, de prodigieux dans les royales misères ; et lorsque toutes les vicissitudes humaines n'ont pu vaincre la force de l'âme ; lorsque la majesté du malheur n'a fait qu'ennoblir celle de la couronne, lorsqu'enfin le plus infortuné des rois a *toujours été le plus vertueux des hommes*".... (Le lecteur a pu en juger seulement par ses actions publiques depuis 1776) " *un*

tel prince devient à jamais le modèle des souverains de la terre." (Dieu préserve les peuples de pareils modèles.) " Et, le *peuple dont il est le père est un peuple chéri du ciel.* (Sans M. d'Avarai jamais les Français ne soupçonneraient combien ils sont heureux depuis trente-quatre ans que Louis XVIII les a mis en guerre civile).

" Louis XVIII en butte à toutes les persécutions des méchans, *a vu tous les dangers réunis sur sa tête; il a éprouvé toutes les douleurs privées, et le deuil des pertes les plus irréparables.*"

Toutes les douleurs privées, excepté la goutte ne sont rien pour lui, et le deuil des pertes les plus irréparables a été l'unique objet de ses vœux, le marche pied du trône.

" Ah ! les Français n'auront jamais assez de respect, assez d'amour pour expier toutes les infortunes d'un si bon prince !"

La France peut juger par cette lettre si M. d'Avaray manque de talent pour l'hyperbole.

Dans l'immensité des monumens historiques dictés par la fraude, il est probable qu'il n'y en a jamais eu d'un cynisme aussi effronté, et qui

marquât un aussi profond mépris pour l'espèce à deux pieds sans plumes. Nous avons déjà remarqué l'impossibilité absolue que M. d'Avarai ignore la vie d'un prince auquel il est particulièrement attaché depuis sa jeunesse, et que plusieurs de ses actions publiques ont dévoilé à ses contemporains comme le plus profond scélérat dont la nature humaine ait à rougir.

Sur quoi M. d'Avarai compte-t-il le plus ? Sur son éloquence ou sur la stupidité générale? Quoique l'une et l'autre soient très-grandes, cependant lorsque des milliers de rayons égaux partent d'une circonférence, il est difficile que quelqu'un ne devine que le point où ils coincident est le centre. M. d'Avarai a voulu prouver des choses plus extraordinaires que le contraire de cet axiôme. Il ne persuadera personne ; et tout le monde croira qu'il a participé aux forfaits de son maître. Voilà l'effet infaillible de sa mirifique extase, et de ses hyperboles dans les nues. Il partagera avec lui l'exécration de la postérité. Il me semble qu'il pouvait mieux employer son temps.

Une telle foule de faits incontestables se réunissent pour démontrer que la vie entière de Monsieur a tendu au trône, qu'il n'est plus aujourd'hui au pouvoir des hommes d'anéantir une



vérité aussi bien constatée. Les efforts même que font ses agens, jésuites ou autres pour la couvrir de ténèbres, ne servent qu'à en démontrer davantage la certitude. Leurs impostures et leurs sophismes sont à l'infini ; la meilleure réponse à y faire, c'est *l'histoire des faits, que je les défie de détruire*, et sans revenir à des répétitions, forcées d'abord, et aujourd'hui inutiles, c'est là que je renvoie le lecteur, toutes les fois qu'il trouvera de ces épisodes du roman convenu. Par exemple, l'auteur de cette lettre se bat les flancs pour apitoyer sur les infortunes de Louis XVIII ; mais s'il y a quelque chose de démontré sur la terre, c'est que lui seul a ouvert la France aux étrangers pour en avoir la couronne.

Il gouvernait, sous le nom de son frère, avec plus d'autorité que jamais despote n'en eut à Constantinople ou à Maroc, mais il voulait que son nom fut inscrit sur les Dyptiques royaux. Il a sacrifié pour cela sa famille et la France. Il est donc l'unique cause des malheurs de l'une et de l'autre, et il n'en a point éprouvé puisqu'il est parvenu au but où il tendait.

Ainsi quand il se représente ou se fait représenter comme le *justum et tenacem*, comme *l'impavidum : ferient ruinæ*, en butte aux persécutions des méchans, avec tous les dangers réunis sur sa tête, et son cœur plein de toutes les douleurs privées,

c'est une imposture aussi visible qu'impudente, et la pénurie dont il se plaint n'a pas plus de réalité.

Que M. d'Avarai réponde à cela !

Il est vrai que Louis XVIII a donné ce spectacle, digne des regards de la divinité, *l'homme de bien luttant contre la fortune*, mais ce n'est pas dans sa personne, c'est dans les malheureux sans nombre qu'il a faits.

" J'arrive à l'époque où il me faut parler de cet homme, *unique dans les fastes de l'histoire*, *de ce soldat heureux, qui s'élevant sur les débris de tous les partis, sut se frayer un chemin jusqu'au rang suprême par le secours de la séduction, de la supercherie et de la force*, il fut facile...."

En voyant ce pompeux début, cet *homme unique dans les fastes de l'histoire*, ce soldat heureux qui s'élève sur tous les partis, qui se fraie un chemin jusqu'au rang suprême, on croit qu'il va faire des choses miraculeuses ; point du tout.

" *Il fut facile* au général Bonaparte de concentrer dans ses mains l'autorité arbitraire que ses factions s'étaient jusque-là disputée, arrachée les unes aux autres."

M. d'Avarai, si ça vous était facile, vous feriez bien de recommencer votre logique.

Il y a long-temps qu'on a dit avec vérité qu'il fallait qu'un *menteur ait bonne mémoire.* L'auteur soit royal, soit valet-secrétaire, s'est étrangement enferré ici, pour avoir oublié cette grande maxime de la compagnie de Jésus. C'est ce que je m'engage à lui prouver sans replique, et dont je suis tellement sûr que je l'en avertis d'avance, afin qu'il y fasse bien attention, ainsi que le lecteur. Celui-ci doit se rappeler que Bonaparte étant aide-de-camp de Barras, fit deux campagnes signalées ; l'une dans la rue St. Roch, où il déploya les plus grands talens militaires et la plus haute valeur, en faisant faire feu sur des badauds sans armes ; l'autre en surprenant avec trente-six mille Français un pauvre pacha qui ne s'attendait à rien et des Mamelucks qui escadronaient en pantoufles : que cet héroïque exploit étant terminé, les Anglais prirent ou détruisirent l'armée et l'escadre française. Seulement ils eurent l'honnêteté de laisser une frégate au général, dont ils avaient, ainsi que bien d'autres, besoin à Paris : que cette frégate, arrivée devant Fréjus se trouva au milieu d'une escadre anglaise qu'elle traversa heureusement parce que l'amiral et tous ses officiers et matelots avaient ce jour là une opthalmie : qu'arrivé à Paris avec son Mamelouck, mais sans armée, Bonaparte pria poliment les directeurs et l'assemblée de se rendre à St. Cloud, où il les casssa comme un verre, et fit, je crois, comme Cromwel, qui était bien un autre homme que lui,

mettre sur la porte de la salle : *écurie à louer.* Il fut ensuite nommé Consul.

Or, mon cher lecteur, voit bien que ce ne fut point un *soldat* ni un *amiral heureux*, puisqu'il perdit son escadre et son armée : qu'il n'eut point la peine *de se frayer un chemin ;* qu'il le trouva tout fait : qu'il n'y eut de sa part que beaucoup de politesse, mais *nul secours de séduction*, puisqu'il n'en aurait pas eu le temps, *ni secours de supercherie*, car les autres étaient d'aussi fins coquins que lui ; ni *secours de force*, puisqu'il était tout seul, et que les autres auraient fort bien pu le fouetter par les fenêtres dans la Seine.

Donc l'auteur royal ou valet s'est lourdement enferré, *quod erat demonstrandum.*

" Devenu premier consul, il reconnut qu'il n'avait qu'un pas à faire pour monter sur le trône."

Vous savez sans doute, mon cher lecteur, que le jour où Bonaparte fut reconnu premier Consul, il y avait sur le portail de la cathédrale de Paris une estampe équestre de sa figure d'un jaune noirâtre, sous laquelle il y avait pour épigraphe : *Faisons-le notre empereur.* Il n'avait donc pas attendu qu'il fut consul pour reconnaître cela ; il avait tout appris le même jour.

" Le 26 Février, 1803, un personnage autorisé par Bonaparte, se présenta chez le roi de France, alors retiré à Varsovie, et fit verbalement à S. M. dans les termes les plus honnêtes, mais en même temps *les plus pressans et qu'il crut les plus persuasifs*, la proposition de renoncer au trône de France, et d'exiger la même renonciation de tous les membres de la maison de Bourbon. L'envoyé ajouta que pour prix de ce sacrifice, Bonaparte assurerait à Louis XVIII des indemnités, et même une existence brillante. Le roi, fortement animé de ce sentiment que le malheur ne détruit jamais dans les âmes élevées, et qui l'attachait *autant à ses droits qu'au bonheur de la France*, (c'est une vérité dont personne ne peut douter, mais que probablement l'auteur ne voulait pas dire ; c'est le petit bout d'oreille échappé par malheur) fit sur-le-champ la réponse suivante, et la remit, par écrit, le 28 Mars, à la personne qui lui était envoyée. ' Je ne confonds pas Monsieur Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, j'estime sa valeur, *ses talens militaires ;* je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits ; loin de là, il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux par la démarche qu'il fait en ce moment.

" J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma

race* et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang qu'il lui a plu de me faire naître."

La main tremble en transcrivant d'aussi affreuses impiétés ; quel scélérat battu à froid, doit être celui qui adjure l'auteur de toute vérité de témoigner pour le mensonge, et de transformer en vertus les crimes les plus atroces. Que dirait-il de plus s'il adorait le diable ?

" Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de St. Louis, je saurai à son exemple, me respecter jusques dans les fers ; successeur de François Ier. je veux du moins pouvoir dire comme lui : Nous avons tout perdu hors l'honneur."

Chrétien, vous avez été l'assassin de votre famille et le bourreau de votre patrie. Mais vous avez exactement entendu la messe, communié, et rétabli les jésuites vos agens, révolutionnaires par essence.

Fils de St. Louis, vous n'avez jamais été dans

---

* C'est une faveur signalée de la Providence sur la France qu'un être aussi pervers n'ait jamais pu avoir de postérité. Les monstres ne se reproduisent pas. Cela seul démontre une intelligence divine.

les fers ; vous en avez chargé les gens de bien, et vous en avez délivré ceux qui vous ont aidé à égorger votre vertueux frère. Vous avez passé les bornes connues jusqu'à vous de la scélératesse humaine !

Successeur de François Ier. vous n'avez jamais risqué de perdre l'honneur ; deux seuls sentimens ont composé votre existence, l'égoïsme et l'ambition !

Vous avez toujours été aussi lâche, aussi poltron qu'il était brave. Je vous ai vu trembler devant des canons qui tiraient sur vous à poudre, et vous seul alors le saviez !

" M. le duc d'Angoulême, en ce moment auprès de Louis XVIII avait écrit au bas de cette lettre : ' Avec la permission du roi mon oncle j'adhère de cœur et d'âme au contenu de cette note.' Cette réponse était aussi noble que modérée, et il fut répondu à l'envoyé *qui paraissait craindre qu'elle n'irritât le premier Consul au point de le porter à user de son influence pour aggraver les malheurs du roi*, que Bonaparte avait tort de s'en plaindre, puisque si on l'avait appelé rebelle et usurpateur, on ne lui aurait dit que la vérité."

C'est précisément alors qu'on aurait dit un

mensonge, car il n'a jamais été qu'un instrument, un vrai pantalon de tréteaux consulaires, puis monarchiques, lequel a été précédé de pantalons aristocratiques, des Cambacérès, des Barras, qui avaient eux-mêmes succédé à des pantalons démocratiques, des Roberspierre, des Tallien, etc.

" Quant à ce que fit entrevoir l'envoyé *qu'il était possible que Bonaparte exigeât de certaines puissances d'ôter au monarque français les secours en argent qu'elles lui donnaient :* 'Je ne crains pas la pauvreté,' répondit le roi, 's'il le fallait je mangerais du pain noir, avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit-là. J'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissans, c'est de faire connaître mon état en France, et de tendre la main, ***non au gouvernement usurpateur, (qui était tout composé de ses émissaires,)*** *cela jamais, mais à mes fidèles* ***sujets ;*** et croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne le suis."

J'ai cru qu'il n'était pas nécessaire de prévenir le lecteur que cette entrevue, qui a eu lieu effectivement, était une farce pitoyable et digne des boulevards, qui a été jouée avec tout le sérieux possible. La narration seule le dévoile assez.

" Le 2 Mars, le roi écrivit à Monsieur, alors

en Angleterre, ce qui s'était passé, et lui manda d'en faire part aux princes de son sang qui se trouvaient dans ce pays, se chargeant lui-même d'en donner connaissance à ceux qui n'y étaient pas."

Il y a toute apparence qu'une des raisons qui avait fait choisir à M. le comte d'Artois l'Angleterre pour sa retraite, c'était afin de se dérober à ces scènes théâtrales que son cœur franc et loyal, semblable à celui d'Henri IV, lui a toujours fait détester et pour lesquelles Monsieur a toujours eu une prédilection particulière, parce qu'il les regarde comme son triomphe.

" L'envoyé de Bonaparte lui rendit compte de sa mission*. Cet homme qui avait à cette époque toute la puissance pour faire le bien, touchait de près à la vraie grandeur. Il n'avait qu'à replacer sur le trône des lis cette dynastie alors si infortunée et toujours si chère aux Français. Les bénédictions des peuples l'auraient placé au-dessus de tous les héros de l'antiquité."

Dès que Bonaparte eut accepté son rôle, il lui fut tracé comme celui d'un acteur qui monte sur

---

* Bonaparte, à Ste. Hélène, a protesté n'avoir jamais envoyé cet émissaire.

le théâtre ; personne ne sait mieux cela que l'auteur de ce ramas d'impostures.

" Non-seulement cette grande et généreuse idée ne trouva pas d'accès dans son âme, mais une pensée infernale en prit la place. *Bonaparte résolut la perte totale des Bourbons. Ce fut en trempant ses mains dans le sang du duc d'Enghien, qu'il révéla ce sinistre projet à l'Europe effrayée.*

" Ce jeune prince résidait à Ettenheim, pays de M. le Margrave de Bade. Le roi lui ayant fait part des projets de Bonaparte, en reçut la réponse suivante, en date du 22 Mars.

" Sire, la lettre datée du 22 Mars, dont V. M. a daigné m'honorer, m'est exactement parvenue. V. M. connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, Sire, et Français fidèle à son Dieu, à son roi et à ses sermens d'honneur ; bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage : que V. M. daigne me permettre de joindre ma signature à celle de M. le duc d'Angoulême, adhérant comme lui, de cœur et d'âme, au contenu de la note de mon roi. C'est dans ces sentimens invariables que je suis, Sire, de votre V. M. le très-humble, etc."

" Bonaparte, *irrité du refus des Bourbons de condescendre à ses vues ambitieuses*, se vengea de celui d'entre eux qui était à sa proximité. Sans aucun égard pour le souverain de Bade, il viola son territoire, et au mépris des droits les plus sacrés, il fit saisir le duc d'Enghien par un corps de troupes qui passa le Rhin à cet effet. L'infortuné prince fut conduit à Vincennes, et fusillé dans les fossés du château, la nuit même de son arrivée. *Les régicides satisfaits de voir Bonaparte se souiller d'un assassinat qui établissait entre eux une solidarité de crimes, ne craignirent plus de l'élever à l'empire.*"

Je suppose que le lecteur est assez au fait pour n'avoir plus besoin de lui rappeler que cet ouvrage royal, construit avec une adresse admirable, est destiné à lui faire prendre le change sur tous les faits de la révolution, à rejeter sur Bonaparte les crimes de Monsieur, et à dénaturer toutes les idées qui pourraient conduire à la vérité en faisant voir clairement le comédien sur la scène.

En faisant de Bonaparte un conquérant redoutable, on voit qu'il devient tout naturellement seul coupable de tous les malheurs et de tous les crimes. C'est le bouc émissaire, chargé de tous les pêchés, que l'on envoie dans le désert. Qu'on juge si Monsieur est intéressé à persuader la France et la postérité de cette puissance, telle-

ment absurde qu'elle en est risible. Des trônes ébranlés qui se relèvent à volonté comme des machines d'opéra ; des rois détrônés dont les états doublent et dont les finances centuplent, sont des contes à relier avec Barbe Bleue, et quand on réfléchit que tout cela a été annoncé vingt-cinq ans d'avance dans la prophétie falsifiée par Mallet du Pan, ne faut-il pas vouloir se crever les yeux tout exprès de peur de voir la lumière, et pour avoir le plaisir de nier son existence ?

Une seule chose peut empêcher la conviction, c'est l'absence de cette faculté qui nous fait voir et saisir la liaison et les rapports des objets ; mais alors de pareilles têtes sont fort au-dessous de celle du chien de Diogène et de la mule de Thalès. Elles sont cependant plus communes qu'on ne croit.

Il y a deux versions sur la mort de M. le duc d'Enghien ; dans l'une, il est mort naturellement, et un déserteur de son âge, et de sa taille a été fusillé à sa place, ce qui ne serait pas le premier exemple d'une pareille supposition.

Par l'autre, il a effectivement péri à Vincennes, non par l'ordre de Bonaparte, qui, ainsi que Roberspierre et le bourreau, n'a jamais été que l'exécution des hautes œuvres de Monsieur.

Nous avons déjà vu que l'indignation que causa à ce jeune héros la réponse de Monsieur à l'héroïque motion du Maréchal de Broglie a été la vraie cause de sa mort.

En effet, cette réponse dévoilait tout ; et en suivant la vie de Monsieur, à commencer par son hypocrisie depuis l'âge de dix ans, et ses crimes depuis l'âge de vingt, c'est une chaîne non interrompue qui est indestructible, et sans exemple sinon dans les annales de l'enfer.

" Les régicides, satisfaits de voir Bonaparte se souiller d'un assassinat qui établissait entre eux et lui une solidarité de crimes, ne craignirent plus de l'élever à l'empire." Qu'il y ait eu solidarité de forfaits entre eux et lui, c'est possible ; mais celle qui existe entre eux et leur chef est encore mille fois mieux prouvée.

Rappelez-vous lecteur, que quatre mois avant que Bonaparte prit le titre d'empereur, celui d'Allemagne le quitta pour celui d'Autriche. C'était donc un arrangement concerté d'avance, comme tout ce qui s'est fait. On a vu la raison pour laquelle le Corse fut fait protecteur de l'empire Germanique, on la nierait ; on entasserait cent in-folio de contes pour la détruire, elle n'en serait pas moins vraie.

" Louis XVIII s'empressa de réclamer *contre*

l'envahissement de son trône, en adressant à tous les souverains la protestation suivante, dâtée de Varsovie le 5 Juin 1804.

" En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution où *tout dès l'origine a été nul*......

Songez, lecteur, que celui qui parle ainsi, est celui même que vous avez vu être l'auteur de tous les crimes, de toutes les horreurs de la révolution, et jugez si la finesse peut aller plus loin !

Réfléchissez aussi que c'est ce même homme, qui, avec des prétentions excessives au bel esprit, fait répandre dans le public qu'il est *un imbécille, un idiot, que ses ministres mènent par le nez,* tant il sent la haute importance qu'il y a pour lui à s'envelopper de profondes ténèbres.

Jugez, d'après cela, s'il aurait laissé à un autre le soin de composer le présent ouvrage. Jugez même, s'il eût été possible qu'il fût fait que par celui, qui, ayant d'aussi grands intérêts à cacher des vérités, à répandre des mensonges, peut seul avoir, depuis plusieurs années dans la tête,

tous les détails de ce plan immense, et de l'inextricable roman qu'il substitue à la vérité.

Je ne pense pas qu'il existe une tête bien organisée qui ne sente la force invincible de ce raisonnement. Je reviens au texte.

" Ce nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits : mais comptable de ma conduite à tous les souverains *dont les droits ne sont pas moins lésés* que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés *par les principes généraux que le sénat de Paris a osé mettre en avant*....

Remarquez, lecteur, que sous le règne de Roberspierre, et des clubs qui couvraient et ensanglantaient la France ; où les maximes de la démagogie la plus délirante étaient publiquement prêchées ; où le meurtre des rois était aussi formellement conseillé que dans les casuistes de la société de jésus ; remarquez que pas un prince n'a été assassiné, pas un ne s'est seulement plaint d'avoir couru des risques ; et qu'on ne dise pas que Joseph II, Léopold II et Gustave aient péri par la main des jacobins, car le contraire est bien connu, bien certain.

Comment se ferait-il donc que les souverains n'ayant couru nul danger à une époque aussi

périlleuse, *les principes que le sénat de Paris a osé mettre en avant aient ébranlé tous les trônes,* lorsque presque tous les membres de ce sénat étaient de plats et de lâches valets de Bonaparte, lequel était lui-même un lâche valet de Louis XVIII, puisqu'ils exécutaient tous les crimes commandés par lui, et qu'il se chargeait d'une partie de ceux que le tigre avait commis lui-même.

Quand l'auteur écrivait sa protestation il ne se souvenait plus sans doute de la prophétie qu'il avait fait falsifier et publier dix-huit ans avant par Mallet du Pan, l'un de ses agens bien reconnus, et dans laquelle *la chûte des trônes était annoncée en toutes lettres.*

Ai-je eu tort, lecteur, de vous dire que, malgré toute la finesse la plus artificieuse, l'imposture sortait par tous les pores de l'ouvrage ?

" Les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant ; comptable à la France, à ma famille......

Vous êtes comptable à l'une et à l'autre de deux rois, de trois princes et trois princesses et de huit millions de Français que vous avez fait égorger.

Comptable à mon propre honneur......"



Ici le compte sera bref ; où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

" .... Je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc en présence de tous les souverains que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'avait pas même d'existence légale, je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu."

" Malgré cette protestation, Bonaparte *favorisé par les hazards de la guerre,* (on a vu ce que c'était que ces hazards, je n'y reviendrai plus. Tant de redites sont pour le moins aussi ennuyeuses pour celui qui les écrit que pour le lecteur. Malheureusement ici, elles sont souvent nécessaires pour la clarté de l'explication) " fut reconnu par les souverains des différens états de l'Europe."

Le roi d'Espagne lui ayant envoyé l'ordre de la toison d'or, Louis XVIII écrivit aussitôt au monarque la lettre suivante :

" C'est avec regret que je vous renvoie les insignia de l'ordre de la toison d'or, que S. M. votre père de glorieuse mémoire m'avait confiés. *Il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le*

criminel dont l'audacc et la fortune l'ont placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de teindre du sang d'un Bourbon, le duc d'Enghien."

Lecteur, lisez attentivement cette dernière ligne, et jugez si elle est maladroitement amenée pour débarasser l'auteur d'un crime énorme que l'huissier Corse n'aurait osé commettre de son autorité privée.

" La religion peut m'engager à pardonner à un assassin : *mais le tyran de mon peuple doit être toujours mon ennemi.*"

Songez, lecteur, que ce tyran n'a pas fait un acte de tyrannie qui n'ait été ordonné par *ce meilleur des rois si jaloux du bonheur de son peuple.*

Songez que ce tyran n'a pas fondé une institution tyrannique qui ne lui ait été ordonnée par ce tendre père de son peuple, le meilleur et le plus vertueux des hommes, comme dit l'autre.

Rappelez-vous sa parole royale de détruire la conscription et les droits réunis surtout, le plus haut période du despotisme fiscal, et souvenez-vous qu'il les rétablit de suite. Convenez ensuite que M. d'Avaray est le plus vertueux, le plus véridique et le moins flatteur des secrétaires du plus vertuenx des princes.



" Dans le siècle présent, il est plus heureux de mériter un sceptre que de le porter."

Voilà sans doute une des plus belles maximes du monde, et qui atteste bien la vérité de l'éloge que l'auteur se donne souvent, d'avoir *de la grandeur d'âme, de la magnanimité...... dans ses lettres.*

Et, comme on ne peut pas, sans faire injure au plus vertueux des rois, supposer que sa théorie soit en contradiction avec sa pratique, il en résulte nécessairement que lorsqu'il a fait égorger son roi et son frère, quand il a fait empoisonner son roi et son neveu ; quand il a fait assassiner trois autres princes et trois princesses de sa famille avec huit millions de ses compatriotes, ce n'était point pour porter un sceptre, mais pour le mériter.

Que M. d'Avaray, armé de toute sa logique réfute cet argument là.

" La providence, par des motifs incompréhensibles, peut me condamner à finir mes jours en exil ; mais ni la postérité ni mes contemporains ne pourront dire que, dans le temps de l'adversité, je me suis montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres."

Vos contemporains diront à la postérité que vous avez été un phénix dans la carrière de l'hypocrisie et du crime ; et elle leur reprochera de ne vous les avoir pas fait expier par des tortures qui épouvantassent ceux qui seraient tentés d'y suivre vos traces. Elle gémira de ce qu'à peine s'est-il trouvé vingt français assez courageux, assez amis de la vertu et de la patrie, pour seconder la vertueuse motion du comte Charles de Béthysi, dont le nom sera chez elle en bénédiction autant que le vôtre y sera en horreur (130).

" *Avouons-le* à la honte de l'humanité, il avait été donné à Bonaparte de *tromper les rois*, de *séduire les peuples*. Un pouvoir surnaturel semblait lui soumettre le genre humain."

Nous savons que ce pouvoir était très-naturel : que loin de *tromper les rois*, il a parfaitement joué le rôle atroce qu'il avait accepté, et qu'au lieu de séduire les peuples, il les a écrasés par votre ordre.

" Les uns n'osaient lui refuser leurs services ; les autres lui prodiguaient leur sang ; (nommez-les). Les monarques *suivaient son char de triomphe*, et devant sa couronne de fer, on voyait pâlir tous les diadêmes."

Il paraît certain qu'ils ont joué la comédie jus-



qu'à paraître en public lui céder le pas, lui témoigner des égards et presque du respect ; mais en petit comité la scène changeait un peu.

Il est clair que cette lettre, ainsi que l'ouvrage, a été écrite pour confirmer le public dans les billevesées dont il est berné depuis trente-cinq ans.

" La mémoire de l'infortuné duc d'Enghien fut honorée dans toute l'Europe par des cérémonies religieuses ; *mais son assassin n'en poursuivit qu'avec plus d'acharnement l'auguste famille des Bourbons. A Varsovie, on tenta d'empoisonner le roi, au moyen de carottes creusées et remplies d'arsenic.*"

La mémoire de M. le duc d'Enghien sera, comme celle de ses ancêtres, honorée de la France et de l'Europe autant que celle de Louis XVIII y sera en exécration, c'est-à-dire éternellement. Et quand on connaîtra le véritable assassin de tant de victimes augustes, les malédictions de l'univers entier demanderont justice de ses forfaits au juge des rois.

" A Mittau, on mit le feu au château qu'il habitait ; et S. M. dût la vie aux anciens gardes-du-corps qui ne l'avaient jamais quitté, et qui éteignirent l'incendie."

Quoi ! *ils ne l'avaient jamais quitté* et ils n'avaient jamais vu, ni connu aucune de ses actions ?

" Louis XVIII étant à Dillingen en Souabe, à la fenêtre de son palais, *on lui tira un* coup de pistolet au front, *dont il porte toujours la marque.* M. le duc de Gramont qui était auprès de lui, fit un mouvement pour retirer le roi. " Que faites-vous, dit le monarque, on croira que nous avons peur," et si le fait est vrai, on n'aurait pas mal cru : mais, d'après l'intarissante fertilité de l'inventif et royal auteur, on sent bien que ses conspirations sont des contes à dormir de boût, et surtout de la part de Bonaparte, qui avait plus d'un commettant. Je pense bien que si Louis XVIII eût été le seul, le Corse ne se serait pas refusé le plaisir de l'envoyer rendre compte de ses actions à Béelzébub son maître.

Il est plus aisé de sentir que de démêler la profonde ruse de toutes ces inventions. Il en est telle dont chaque mot porte avec soi une idée fausse dans l'esprit du lecteur qui ne peut s'en garantir que par la réflexion, et par une profonde connaissance des affaires dont il est question.

Au reste, on ne conspire guères que contre les grands rois. Il n'y a eu qu'une seule con-



spiration contre Louis XVI, mais elle a commencé le jour même où il devint l'héritier présomptif de la couronne, et a duré jusqu'au jour de sa mort; les jésuites seuls ont fait plus de conspirations contre Henri IV qu'il ne s'en est trâmé depuis la fondation de la monarchie.

Mais ils n'en feront pas contre Louis XVIII, car s'il est dans l'histoire du monde un fait bien démontré, c'est que la société de jésus, c'est-à-dire les jésuitesde robe longue, de robe courte, missionnaires, pacanaristes ou pères de la foi ont été les directeurs et les agens de la révolution, et ont mis Louis XVIII sur le trône de son frère, avec le consentement de quelques puissances qui se sont servies de lui pour écraser la France, s'emparer de ses plus belles colonies, détruire son commerce, sa marine, ses armées, sa population, et enlever son or.

Quand Bonaparte n'aurait fait qu'introduire en France la société de jésus, ce fait là seul démontrerait invinciblement sa collusion avec Louis XVIII.

J'exhorte ceux qui, peu au fait de la révolution, mais curieux de s'en instruire, voudraient s'assurer de ce fait principal, de lire tous les ouvrages jésuitiques, relatifs à la révolution.

Partout ils trouveront des nuages amoncelés sur les crimes de Louis XVIII, qui l'a faite.

Le seul de tous ces contes qui aurait quelque apparence de vérité, serait celui de la balle applatie sur le cœur, parce qu'elle aurait été moins dure.

" Dieu, qui voulait *protéger* la France, veilla sur les jours du roi, et ne permit pas qu'il tombât sous les coups des assassins dirigés contre lui."

Si l'on en excepte les voleurs engraissés de pillage et les assassins de la famille royale, la France entière regarde l'existence de leur chef, comme le plus cruel fléau dont jamais la colère divine l'ait frappée. Au lieu de *protéger* lisez *punir*.

" Après la mort de Paul I, Louis XVIII retourna à Mittau, et y demeura jusqu'à l'époque où il se retira en Angleterre."

Il n'y a pas eu un seul événement qui n'ait servi à jetter des nuages sur la collusion des grands acteurs, qui en ont fait naître à leur gré; et cependant elle n'a cessé d'être évidente pour ceux qui ont la moindre habitude de ce théâtre.



" En 1807, Bonaparte ayant tourné ses armes contre l'empire de Russie, des militaires Français qui avaient été blessés et faits prisonniers, furent envoyés dans la ville où résidait le roi de France. Quoiqu'ils eussent combattu contre la maison de Bourbon, Louis XVIII *trouva dans son cœur* le principe de la doctrine évangélique, et développa envers ces malheureux tous les sentimens *du meilleur des pères.* L'abbé Edgeworth se rendit auprès d'eux, avec la permission du roi, pour les assister, pour leur donner tous les secours que l'on peut attendre de l'humanité et toutes les consolations que la religion nous procure. Une fièvre contagieuse exerçait ses ravages parmi ces prisonniers; et le vertueux abbé étant avec eux nuit et jour, succomba bientôt sous les atteintes de cette cruelle maladie. Du moment qu'il tomba malade, Madame voulut lui prodiguer elle-même les plus tendres soins; on représenta vainement à cette princesse à quoi l'exposait la dangereuse témérité de son zèle; nul motif ne fut capable d'ébranler sa magnanime résolution, et ce fut dans les bras de la fille de Louis XVI, que ce dernier consolateur du roi son père eût la consolation de rendre les derniers soupirs...... Non, il n'est point de vertus que n'aient déployées les Bourbons pendant le long période de leur adversité !"

Oui, s'écrie la France, cela est vrai pour les Bourbons; mais pour leur chef, il n'est point

de crime qu'il n'ait commis pendant le long période de sa vie !

C'est un chef-d'œuvre que cet abrégé historique. On ne saurait assez admirer l'art avec lequel l'historien et le plus souvent le romancier, amène toujours son éloge, et l'amalgame quelquefois avec celui des princes de sa famille qu'il a privés, par son horrible scélératesse, des plus chers objets de leurs affections.

Sans ces éloges bien mérités, il n'y aurait pas un mot de vrai dans ce chef-d'œuvre d'imposture.

" La mort de ce digne ecclésiastique (arrivée le 22 Mai 1807) plongea dans le deuil toute la famille royale. M. le duc d'Angoulême, l'archevêque de Rheims et tous les grands de la cour accompagnèrent à pied les restes de cet homme vénérable, et les virent déposer dans la tombe.

" A l'exemple du roi tels étaient les sentimens d'amour pour les Français, qui enflammaient tous les hommes fidèles dont il était entouré, que malgré le sort funeste de l'abbé Edgeworth, l'aumônier de la reine ne craignit point de le remplacer auprès des malheureux prisonniers, et fut emporté de même."

" Ah ! *si tous les traits nobles et touchans de*

la vie de Louis XVIII eussent été connus de cette vaillante armée, que l'on excita contre les Bourbons, dans ces derniers jours de troubles, il est bien présumable qu'on ne l'eût point égarée facilement, et que les soldats eussent méprisé et fait justice de leurs officiers qui trahissaien aussi lâchement *leur devoir et l'honneur.*"

C'est bien à vous à parler *d'honneur et de devoir,* exécrable assassin de votre famille et de votre patrie, vous qui avez tout foulé aux pieds, religion, vertu, sentimens de la nature, dont les bêtes les plus féroces ne se dépouillent pas, pour monter sur un trône que vous avez inondé du sang de tout ce que vous deviez respecter, chérir, ou protéger !

" A Friedland, *les Français ayant remporté la victoire, sur les armées réunies de Prusse, d'Autriche et de Russie*" (risum teneatis amici), " ces souverains firent la paix. Bonaparte, *qui avait juré une haine implacable aux Bourbons, mit alors en œuvre toute son infernalle politique pour leur enlever le dernier asile qui leur restait sur le continent. A l'époque où Louis XVIII avait bien voulu entendre à Varsovie l'envoyé de Bonaparte, cet homme voyant qu'il ne pouvait réussir dans le but de sa mission, laissa entrevoir le danger que courait le roi d'être privé d'un asile dans les états*

soumis à l'influence de celui qui avait résolu de régner à sa place.

" Je plaindrai le souverain qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai. *Telle avait été la réponse du roi de France. Il se vit effectivement obligé d'abandonner le continent, et de se réfugier en Angleterre.*"

Laissons un instant cothurnes et brodequins, et tout ce batelage théâtral qui en impose tant à la multitude: réduisons cette scène à ses termes précis et à sa juste valeur.

Nous avons vu les raisons probables qui adjugeaient à l'empereur de Russie l'honneur du dénouement de cette longue et horrible tragi-comédie; ses immenses états trop pauvres pour mériter les honneurs d'un pillage; lui, ne devant point être détrôné, et jouant par conséquent le premier rôle *après l'huissier Corse.* Nous avons aussi dit un mot du projet de Pierre le Grand d'attirer à Pétersbourg les grands seigneurs, et qui a été effectué par l'embrâsement de Moscou·

Au reste, l'événement a démontré non-seulement la probabilité, mais la certitude de ces conjectures puisqu'il l'a confirmée.

Alors, la dernière scène du drame s'approchant, et les Bourbons devant être à portée de



la France, mais non sur la route de Moscou, il est évident qu'ils ne pouvaient être qu'en Angleterre. Ainsi, cette scène de boulevards, jouée très-sérieusement entre Louis XVIII et l'envoyé du grand histrion de Bastia* ; la grande colère de celui-ci, sa vengeance qui ôte un asile à l'autre sur le continent ; tout cela se réduit à un arrangement naturel et fait d'avance.

C'est ainsi, mes chers compatriotes, qu'on n'a pas laissé échapper une seule occasion de mystifier le petit nombre des sots et la multitude des gens d'esprit.

J'exhorte ceux qui aiment à remonter des effets aux causes, et qui ont dû trouver dans la révolution des miracles inexplicables, d'y réfléchir un peu. Ils les expliqueront alors tout naturellement et ne seront pas peu étonnés de voir la plus vive lumière sortir des plus profondes ténèbres.

" A son arrivée dans ce pays, ce prince habita Gosfield, campagne du marquis de Buckingham, dont tout Français doit connaître le généreux dévouement aux Bourbons : Sa Majesté se fixa ensuite au château d'Hartwell. *Notre monarque* vivait dans cette retraite, nommé comte de Lille dans toute l'Angleterre, et roi de France dans sa

---

* Bonaparte a dit à Ste. Hélène n'avoir jamais envoyé ce négociateur.

maison seule, ou dans l'intimité du Prince de Galles *qui lui a toujours témoigné un sincère attachement.*"

Il n'est pas un mot qui ne soit vrai dans tout ce paragraphe, et c'est je crois le premier dont on puisse le dire.

L'attachement du Prince Régent, aujourd'hui roi d'Angleterre, est surtout très-sincère, et en effet il doit à Louis XVIII la plus extrême reconnaissance, et en voici la raison :

Si l'on calculait la somme des maux que l'Angleterre a causés à la France, depuis le mariage d'Henri II avec Eléonore de Guyenne, temps où a commencé cette rivalité sans interruption, qui a fait verser tant de sang, l'on se convaincra facilement que, quelque immense qu'elle soit, dans une durée de six siècles, elle n'est rien en comparaison de ceux dont Monsieur a écrasé sa malheureuse patrie, en l'ouvrant et en la sacrifiant à l'Angleterre. Je dis plus. La perte seule de St. Domingue et l'anéantissement du commerce français qui en résulta, sont cent fois plus désastreux pour la France que les maux accumulés de ces six cents années.

Lorsque Monsieur faisait ses dispositions préparatoires à la révolution, il fit adroitement suggérer à M. le duc de Chartres, par un des traîtres



dont il l'avait entouré, l'idée de faire un voyage en Angleterre ; il eut soin que Louis XVI et Georges III n'y missent pas d'obstacles. Ce prince y fut si bien reçu qu'il y en fit quelques autres, malgré la guerre qui se préparait. On le disait très-lié avec le Prince de Galles, ce qui était tout simple ; mais on ne soupçonnait pas alors le désir qu'avait Monsieur de répandre cette liaison. Il voulait faire accroire à la France que les vingt-quatre millions tournois accordés à Pitt par le parlement, sans reddition de comptes, avaient été remis à M. le duc d'Orléans ; et pour y parvenir, voici comment Monsieur s'y prit : quand il fut nanti de l'argent, il fit chercher une querelle d'Allemand à ce prince, au château des Tuileries, devant le roi.

M. le duc d'Orléans traita fièrement l'aggresseur, et lui aurait probablement payé comptant ce qu'il lui devait, s'il n'eut été retenu par la présence du monarque, que la prudence de l'agent de Monsieur avait désirée.

Le tout se termina par une mission secrète donnée par Louis XVI à M. le duc d'Orléans pour le roi d'Angleterre.

Peu de jours après, Mallet du Pan, journaliste à Monsieur, raconta l'anecdote avec les modifications dictées par son maître, et qui tendaient à

faire croire que Pitt avait remis les vingt-quatre millions à M. le duc d'Orléans pour solder les révolutionnaires.

" Lorsque Madame la duchesse d'Angoulême parut pour la première fois à la cour de Londres, dans une fête donnée par le Prince Régent pour célébrer l'anniversaire du roi, tous les regards furent à l'instant fixés sur cette princesse. On admirait dans sa personne un être céleste qui, avant d'arriver à l'âge où la raison soutient le courage, avait éprouvé les plus cruelles douleurs qui puissent affliger le cœur humain. En contemplant ses traits augustes, chacun faisait des vœux que le ciel a daigné exaucer."

Non; il n'a encore exaucé que ceux du plus perfide et du plus lâche des tyrans.

C'est avec un sentiment de plaisir, mêlé d'une amertume profonde que les cœurs sensibles trouveront ici l'éloge de la plus infortunée princesse. Mais quand on songe à l'infernale politique qui a dicté cet ouvrage ; quand on réfléchit que l'auteur est l'assassin de ses parens, et qu'elle ne peut l'ignorer, le sang bouillonne, et parmi les divers sentimens dont on est agité, on ne retrouve que le désir de donner sa vie pour la délivrer de cet exécrable Poliphonte.



Qu'on se rappelle le propos de la reine, la menace bien antérieure d'un ministre anglais, et que l'on juge s'il est possible que tout ce qui, en Europe, a des connaissances et des relations politiques, ignore les forfaits du monstre! l'impudente audace d'être son propre apologiste n'a pu venir qu'à lui. *Illi robur et æs triplex circa pectus.*

" Après tant de traverses, les illustres fugitifs purent enfin goûter quelque repos dans cette retraite. Le roi avait vu son revenu diminué des sommes qu'il tirait de la Pologne, de l'Espagne et du Brésil. L'Angleterre lui fournissait vingt mille livres sterling ; la Russie soixante-dix mille roubles, ce qui formait en tout environ six cent mille francs, argent de France. Sur cette somme quatre mille livres sterling étaient destinés au duc et à la duchesse d'Angoulême ; six cents au loyer d'Hartwell ; autant à M. de Taillerand archevêque de Rheims, *pour les aumônes du roi. Une somme très-considérable était employée à défrayer dans toutes les parties de l'Europe, de fidèles serviteurs du roi qui n'avaient plus que ses bontés pour ressource.*"

Ces fidèles serviteurs du roi étaient donc des émigrés puisqu'ils étaient disséminés *dans toutes les parties de l'Europe.*

Pauvre comme il l'était, il leur donnait *une somme très-considérable ;* et aujourd'hui que les quatre cinquièmes d'un budget de dix à douze cent millions forment sa liste civile,* il laisse mourir de faim les émigrés après avoir fait présent de leurs biens à ceux qui l'ont aidé à égorger son frère ! De deux choses l'une : ou les émigrés qu'il défrayait devaient connaître ses crimes, ou ces émigrés qu'il laisse aujourd'hui sans pain, sont de fidèles défenseurs du roi qu'il a mené à la mort. Et, ce qui est digne de remarque, c'est que sa conduite contradictoire est une double preuve de ses crimes. J'adjure toujours M. d'Avarai et sa logique de réfuter cet argument.

" A peine restait-il pour l'entretien de sa maison trois mille liv. sterl. qui n'en représentaient pour ainsi dire que cent cinquante mille en Angleterre. Cette maison était cependant très-considérable, non que le luxe y fut pour quelque chose (en voici un exemple ; les écuries du roi consistaient en une voiture et deux chevaux de remises, plus un cheval pour faire la commission du château) mais, parce que le roi fournissait à l'entretien d'un grand nombre de personnes, qui, ayant entouré

* Il n'est pas un seul département dans le ministère dont les dépenses nécessaires absorbent plus d'un cinquième de ce que le budget lui attribue. Les quatre cinquièmes entrent dans les coffres du vampire de la France qui en gorge ses complices et ses odalisques.

le trône dans son éclat, *s'étaient voués à lui dans son infortune*, et formaient *l'indigente* et noble cour d'Hartwell." . . . . . .

Au commencement du règne de Louis XVI, Monsieur passait pour avoir vingt millions de revenu, pour être très-avare et pour entasser beaucoup d'or. Il paraît que c'était pour faire sa révolution. Son ambition effrénée, ayant absorbé toutes les autres passions, rend cette conjecture très-vraisemblable, d'autant plus que la nature lui ayant prohibé celle des femmes, rien ne contint cette férocité de tigre qui se plaît à se baigner dans le sang.

Privé des plus douces jouissances de la nature, qui, dans ce genre avait été une marâtre envers lui, il voulut cependant garder cet humiliant secret, dut-il procurer la haine du martyre à une princesse qui ne s'y attendait pas. Né avec un rare talent pour la comédie, il l'a joua au point de recevoir les complimens de félicitation de la cour sur la grossesse de sa femme, et de prendre une maîtresse, qui ne voulut pas que son nom fut inscrit au martyrologe.

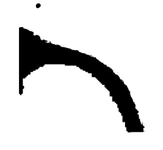
Dès que M. Necker fut ministre, le trésor royal fut à la disposition de Monsieur, qui, dans toutes les occasions paraissait l'ennemi du banquier genevois, ainsi que de ses autres agens.

Ayant ouvert la France aux étrangers, on peut bien croire que, outre les sommes énormes qu'il avait emportées de France et fait sortir avant son émigration, il avait tout l'argent qu'il voulait. Qu'on juge par-là de son infortune. On sent combien cette indigence factice est propre à persuader le roman convenu, en apitoyant les imbéciles sur le sort d'un monstre qui mériterait éternellement celui de Promethée, celui de Tantale, celui de Sysiphe et celui d'Ixion en travers sur sa roue. Si la maison était réglée ainsi, c'est de sa volonté propre, l'intérêt du mystère, l'emportant sur celui de l'orgueil.

" Les âmes vraiment généreuses compatissent toujours au sort des malheureux."

Voici encore de la grandeur d'âme en théorie; mais cette fois-ci elle s'accorde avec sa pratique, et voici comment : s'il n'y avait point de malheureux, les âmes généreuses ne pourraient pas être compatissantes. Or, Louis XVIII, pour exercer cette vertu dans toute son étendue, a écrasé de malheurs tous ses compatriotes, excepté ses complices.

Quand je dis *tous*, c'est que je suis convaincu que l'on ne trouverait pas en France vingt hommes auxquels l'honneur et la probité n'ont rien



à reprocher, qui aient traversé la révolution sans malheurs de quelque espèce, et qui, par le seul effet des circonstances soient plus heureux qu'ils n'étaient avant la révolution. Cette idée, bien approfondie développerait la lumineuse théorie de Louis XVIII et lui ferait un honneur infini. J'exhorte M. d'Avarai de nous donner une dissertation sur ce sujet.

" Aussi une des jouissances de Louis XVIII, dans son petit domaine était de diminuer les charges des habitans."

La constitution anglaise a invariablement réglé les impositions, à proportion des biens des propriétaires. Le roi d'Angleterre lui-même, le parlement lui-même ne pourraient rien innover dans cet article important, où le moindre changement pourrait amener le despotisme, et par conséquent dissoudre la constitution.

" *Ses bienfaits allaient chercher le pauvre sous le chaume, et sécher partout les larmes de l'infortuné.*"

Et, en France, il a mis le riche sous le chaume, et il a condamné les pauvres et les riches à des larmes éternelles, et à une infortune qui durera autant que son exécrable vie.

En Angleterre, il n'y a point de pauvres. La mendicité est prohibée, depuis qu'elle s'est purgée de moines. Il y a des atteliers de charité où les infirmes indigens sont parfaitement soignés, même sans faire le moindre ouvrage, s'ils en sont incapables.

Les aumônes y sont immenses, mais ne servent pas à marier des nièces de prêtres.

Bonaparte parut vouloir établir cette respectable, utile et facile institution dans un pays riche, comme la France ; mais Louis XVIII, qui voulait des moines pour tranquilliser les consciences des acquéreurs de biens d'émigrés, et sans qu'il y eut de restitutions, ordonna à l'huissier empereur de faire semblant de ne pouvoir parvenir à établir ces atteliers si utiles à l'humanité, et à la morale, puisque seuls, ils dépeuplent les grands chemins de voleurs ; mais Louis XVIII n'a jamais pensé qu'à lui et à ses complices.

" *Ce bon prince était chéri et révéré dans tout le pays.*"

Nous sommes déjà convenus de la raison qui justifiait l'attachement du prince Régent d'Angleterre pour Louis XVIII ; cette même raison existe pour les habitans des trois royaumes auxquels il a sacrifié la France et particulièrement la

marine, ce qui importe surtout au peuple anglais; mais nous conviendrons aussi que cette raison là aurait dû le faire écarteler en France, et qu'en se constituant l'ennemi des braves gens, le chef, le protecteur et l'ami de tous les scélérats, il se rend parfaitement justice.

" Dans ses courses aux environs, lorsqu'il approchait d'une ville, ou qu'il traversait un village. toutes les cloches sonnaient à l'avance ; les habitans se précipitaient à sa rencontre, et suivaient ses pas."

Cela prouve seulement que le prince Régent avait ordonné qu'on rendît des honneurs à Louis XVIII, et que la populace anglaise est curieuse comme les autres. Mais tirer de là une conséquence de ses vertus, c'est une absurdité risible.

On aime partout à voir un grand et gros personnage ; mais si l'être le plus vertueux de la terre traversait un pays, ainsi que le brigand le plus gangréné de forfaits, il est à présumer que la grande foule se porterait du côté du monstre, et c'est ce qui serait arrivé à Louis XVIII s'il eût été connu.

" Dans cette retraite, le roi s'occupait avec affection d'alléger le sort des prisonniers de

guerre français, et leur faisait distribuer des secours. Madame la duchesse d'Angoulême leur donnait particulièrement tout ce qu'elle possédait ; on la voyait, ainsi que toutes les dames attachées à sa personne, constamment occupée à préparer de la charpie pour les blessés ; c'est ainsi que cette princesse se rapprochait à force de bienfaits, au moins par la pensée, d'une patrie qu'elle regrettait toujours, et qui était sans cesse l'objet des plus douces affections de son cœur."

Enfin, au milieu d'une forêt de ronces et d'épines, nous trouvons un parterre émaillé de fleurs. Oui, cet éloge est vrai ; tous ceux auxquels le ciel a accordé la faveur de la connaître le savent. Puisse-t-elle vivre sur la terre aussi long-temps que sa mémoire dans le cœur des bons Français! et après avoir été l'auguste et premier sujet du brave et loyal Charles X, être sur le trône de France *un grand roi*, Marie Thérèse !

" C'est dans ce pays que Louis XVIII eut la douleur de perdre la reine *son épouse.* Cette princesse dont chacun admirait les qualités de l'esprit et la bonté du cœur termina son existence le 13 Novembre, 1810, à l'âge de cinquante-sept ans.

" Sa mort fut généralement ignorée en France ; *la crainte soupçonneuse du gouvernement empêcha*

que l'on en fut instruit. Les funérailles furent célébrées à Londres avec solennité, et l'on suivit en partie les cérémonies usitées aux obsèques des rois et reines de France. Le corps de cette princesse repose dans l'abbaye de Westminster, lieu consacré à la sépulture des rois de la Grande Bretagne. Madame la comtesse d'Artois avait précédé sa sœur au tombeau le 12 Juin 1805."

" Au milieu de tous les coups qui venaient sans cesse *frapper le cœur* de Louis XVIII, il reportait ses regards et sa pensée sur sa patrie ; sa patrie était l'objet de toutes ses inquiétudes......."

Cela n'est pas étonnant: il tremblait que cette succession de forfaits qui a composé sa vie entière n'y fut enfin connue, et que l'échafaud ne les lui fit expier, ce qui serait infailliblement arrivé chez toute autre nation où les racines de la probité et du vrai patriotisme n'auraient pas été cariées par l'égoïsme et par la soif immodérée de l'argent.

Il le craignait tellement que c'est une des deux principales raisons pour lesquelles les troupes étrangères sont restées cinq ans sur les frontières.

L'autre raison a été le payement des deux mil-

liards pour le prix convenu par Louis XVIII de la couronne de France.

Le prétexte pour extorquer aux Français cette somme énorme fut le retour d'Elbe du manequin Corsique, *préparé et exécuté par les ordres et par la police de Louis XVIII.* Eh bien Français! Voyez-vous à présent pourquoi Bonaparte ne fut pas pris par les troupes étrangères dans la Champagne?

Le second prétexte pour cacher les deux raisons véritables fut *la restitution du territoire le long du Rhin, dont Louis XVIII s'était vanté d'avoir aggrandi la France,* dans le traité de paix proclamé les premiers jours de Juin 1814.

" Sa patrie était l'objet de toutes ses inquiétudes, ou l'objet de toutes ses consolations. *Si la* gloire immortelle des armées Françaises avait quelque chose de satisfaisant pour un petit *fils d'Henri IV,* combien d'un autre côté, *ne souffrait-il pas* de voir la nation continuellement entraînée dans des guerres injustes......"

En songeant qu'il est l'auteur d'une guerre civile et d'une guerre étrangère dont les résultats ont fait perdre à la France huit millions de ses enfans, jugeons de *ce qu'il souffrait,* et attendrissons-nous sur sa sensibilité. Mais après nous être bien attendris, réfléchissant, qu'il connaissait ces résul-



tats d'avance, convenons que jamais tigre enragé n'a été plus féroce ; et soyons sûrs que si jamais il a éprouvé quelques souffrances morales, c'est d'avoir été forcé de mettre trente ans à s'asseoir sur le trône de son frère et de son neveu, au lieu de leur arracher la couronne en les égorgeant, dans un quart-d'heure, comme il l'espérait bien le 5 Octobre, 1789, et comme cela serait infailliment arrivé, si la providence divine n'avait déjoué ses criminels complots.

A peine auraient-ils été exécutés ; à peine le roi et le dauphin auraient-ils rendu le dernier soupir, que le duc d'Orléans devait être assas siné.

Par là, Monsieur, avait trouvé un moyen infaillible d'ensevelir à jamais ses propres forfaits dans l'obscurité la plus profonde, car alors l'innocence de ce malheureux prince n'aurait jamais pu être reconnue ; et dès l'instant de sa mort les agens de Monsieur devaient répandre que le duc d'Orléans, avait été assassiné par ordre de la reine.

Ce même plan que le génie du mal a pu seul enfanter devait s'exécuter le 20 Juin, et les autres journées du soulèvement, *tant que Monsieur a été en France*, ce qui est très-remarquable. Aussi, comme nous l'avons déjà dit, ne manquait-il ja-

mais, ces jours horribles, de se trouver aux Tuileries, afin d'expédier sur-le-champ des assassins pour le duc d'Orléans, si le roi et le dauphin périssaient. Je suis très-fâché que le révérendissime père en diable, *Georgel* soit mort afin de lui faire faire lui-même, dans sa relation du 5 Octobre, 1789, l'errata suivant : " *les brigands, dit-il, après avoir coupé la tête du roi, et de la reine, et du dauphin, devaient aussi rapporter celle de Monsieur le duc d'Orléans,*" devait-il ajouter.

Voyez, mon cher lecteur, combien il est quelquefois bon de n'avoir pas de mémoire, car Escobar, Buzembaum, Tambourini et toute la compagnie de Jésus, vous diront que ce n'est qu'un oubli de Jésuite ; mais plus cet oubli d'un seul mot est *innocent* et *peu important*, plus il prouve la vérité de ce que dit le père Bauni au provincial : " *Voyez combien nos révérends pères sont utiles !*"

Et vous, lecteur, lisez les Provinciales? " Combien, ne souffrait-il pas de voir la nation entraînée dans des guerres injustes, *et cette belle jeunesse de France,* moissonnée annuellement dans des contrées étrangères, sans autre but que de satisfaire la cruelle ambition d'un seul homme,...... qui est moi, aurait-il pu ajouter.

Partout il cherche à se cacher derrière son manequin Corse qui n'avait que neuf ans lorsque



Monsieur se dévoila à l'Europe comme brûlant d'une soif ardente du sang et du trône de son frère.

Qui que vous soyez, français ! quelle que soit votre morale ; quelles que soient vos opinions, si vous avez seulement la faculté de lier deux idées, je vous adjure de dire si vous pouvez vous dissimuler les crimes et l'imposture de Louis XVIII, et l'infamie du rôle de ce brigand Corse ?

Si son ambition a causé des crimes et des maux, ce n'est qu'une cause seconde, ainsi que celle de tous les scélérats qui ont paru sur la scène ; celle de Louis XVII a été la seule et vraie première cause. Il n'y a pas un malheur, pas un crime, pas un forfait dont il ne soit responsable devant Dieu et devant les hommes.

Les mémoires de Bonaparte sont arrivés en France. Il y accuse M. le Comte d'Artois, d'avoir voulu le faire assassiner, et personne en Europe ne le croira.

" Après la paix de Tilsit, *que pouvait désirer de plus celui qui se trouvait à la tête de la nation française ? il venait de combattre et de vaincre la Russie, la Prusse et l'Autriche réunies.* (Credite Pisones) dans cette campagne mémorable, la France avait obtenu, au prix du plus pur de son sang,

le plus haut degré de puissance et de gloire, où une nation puisse monter......"

Cet ouvrage est visiblement le texte de toutes les billevesées que les trompettes de la renommée ne cessent de publier depuis vingt ans. Quel autre aurait pu extraire la quintessence de tant d'horreurs et de tant d'absurdités, sinon celui qui était intéressé à cacher des attentats atroces, et à ravir une couronne ?

Cet ouvrage est extraordinaire par l'habileté de l'auteur à enfouir la vérité et à répandre des impostures. Il a dû coûter un temps infini ; et l'ouvrier peut dire comme Newton, auquel on demandait comment il avait pu parvenir à faire ses découvertes, et qui répondit : " *En y pensant toujours.*"

C'est une chose digne de remarque que la gradation des prétendus exploits du pantalon Corse, depuis Marengo jusqu'à Tilsit ; depuis son mariage avec Mme. de Beauharnois, jusqu'à celui avec Marie Louise d'Autriche. L'auteur du plan a exactement suivi la marche des escamoteurs : *toujours de plus fort en plus fort*, jusqu'à Moscou où il devait se casser le nez.

" *Mais Bonaparte ne connaissait que la gloire des armes ; il ne songea jamais que la guerre est une calamité.*"

Il paraît que Monsieur y songea toujours beaucoup ; c'est apparemment pour cela qu'en 1776, il fit détruire la maison militaire du roi ; et qu'en 1789, il fit encore soulever l'armée, et prépara une guerre de vingt-cinq ans. " Il ne songea jamais que la guerre est une calamité, et qu'un souverain ne doit l'entreprendre *que pour éviter à son peuple de plus grands maux*."

L'auteur de ces belles maximes joint ici l'ironie à la perfidie la plus détestable. Songez, français, que c'est lui qui vous a procuré une guerre civile et une guerre étrangère qui ont dévoré la jeunesse de trois générations, et qui vous ont procuré tous les maux que la guerre enfante, la peste, la famine, les troubles civils, des blessures incurables et sans nombre, la perte de vos colonies les plus belles, l'anéantissement de votre marine royale et de votre commerce.

Il ne manque là que les déluges et les tremblemens de terre pour compléter la somme des calamités humaines. Et s'ils eussent dépendu de sa volonté ; s'ils avaient été utiles à son ambition, n'en doutez pas, vous les auriez éprouvés ! Oui, si toute la France n'avait qu'une seule tête, et que, pour éviter la mort prête à le saisir,

il fallut l'a couper, il le ferait lui-même, dut-il ne régner que sur des cadavres.

"Ah! si le bonheur de la France eut tant soit peu intéressé le cœur de cet homme, *il eût surtout arrêté* ce terrible fléau, au moment *où il allait ravager notre malheureuse patrie.....*"

Ah ! peut lui répondre Bonaparte, si le bonheur de la France eut tant soit peu intéressé votre cœur de bronze, vous vous seriez contenté de régner sous le nom de votre infortuné frère. Vous n'auriez pas égorgé cinq princes et trois princesses de votre famille. Vous n'auriez pas livré votre patrie aux étrangers. Je n'aurais pas joué un aussi grand rôle aux yeux des sots, et un rôle aussi abominable aux yeux de ceux qui ont le sens commun. J'aurais peut-être été un honnête homme, et mon nom n'aurait été pas inscrit, *après le vôtre,* à la tête des plus exécrables scélérats qui aient jamais déshonoré la nature humaine !

"Louis XVIII :" la vie de Bonaparte ne vérifie que trop le mot effrayant de l'historien de Tibère, que l'empire acquis par le crime ne s'exerce jamais pour le bonheur hes hommes."

"Bonaparte :" la vôtre le vérifie bien mieux. Au moins ne peut-on pas me reprocher le plus

lâche de tous les vices, celui avec lequel vous avez mené votre roi à sa perte, l'hypocrisie. Je n'ai commis que les crimes que vous m'avez ordonnés ; en comparant votre conduite à vos belles maximes de morale, on est forcé de convenir que les Constantins, les Tibère, les Nérons, ont été, en comparaison de vous, des êtres vertueux, et que dans la carrière de la scélératesse, il n'y a jamais eu de roué, de brigand et de Tartuffe, qui ne soit resté bien loin en arrière de Votre Majesté.

" La plus vaillante armée, après avoir pénétré avec audace dans la superbe *Moscou* s'était vue *tout-à-coup assaillie par l'âpreté du froid le plus rigoureux.*"

Voilà encore un de ces mensonges convenus, et l'on voit que le texte n'en oublie aucun. C'était le premier mot du fameux bulletin. On voulait faire croire que le froid seul avait été la cause de la déroute, pour cacher le coup affreux de Machiavélisme qui avait amené cinq cent quatre-vingt mille français à la mort.

La vérité est que depuis trois semaines le froid était horrible, surtout par des français ; et c'est ce qu'attestent ceux en petit nombre qui en sont revenus et qui ne veulent pas mentir.

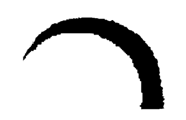
" Manquant de tout dans un pays que les ha-

bitans avaient livré aux flammes, les français succombèrent de tous côtés sans combattre.(131) *De cette multitude de braves, une poignée seulement parvint à se tirer de cette terre de malheur*; et lorsque Bonaparte, de retour aux Tuileries, disait avec un horrible sang-froid, en se frottant les mains, il fait meilleur ici que sur le bord de la Bérésina, *le cœur paternel de Louis XVIII saignait au récit de cette horrible catastrophe.* (132).

" *Ce prince montra toute la magnanimité de son âme dans la lettre suivante* qu'il adressa à l'empereur de Russie."

" Le sort des armes a fait tomber plus de cent cinquante mille prisonniers entre les mains de votre Majesté ; ils sont la plus grande partie français. Peu importe sous quels drapeaux ils ont servi ; *ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfans. Je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale.* Qu'elle daigne considérer combien un grand nombre a déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort. Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père ! Votre Majesté Impériale ne peut pas me donner une preuve plus touchante de ses sentimens pour moi."

On peut bien croire que cette lettre ne resta



pas dans le secrétaire de l'empereur de Russie, et qu'elle fut connue en France pour laquelle elle avait été écrite. Mais au cas qu'il l'eut oubliée, l'auteur l'a mise par précaution dans son ouvrage afin que tant de preuves de la magnanimité de son âme ne fussent pas perdues.

" Le désastre de Moscou était le précurseur de la chute de Napoléon. La bataille de Leipsick acheva de le perdre. A Moscou, il avait lâchement abandonné son armée ; à Leipsick, il sacrifia plusieurs divisions pour assurer sa fuite, en faisant sauter le pont."

Tout cela est vrai à la lettre. Et quand on réfléchit que tout cela avait été froidement calculé d'avance, ainsi que la retraite de Champagne : que le père des français, le plus vertueux des hommes, le meilleur des rois, l'historien et le héros du présent ouvrage, ne l'a écrit que pour ensevelir dans des ténèbres éternelles tant de calculs infernaux, tant d'horreurs atroces dont il est la première cause, on gémit d'être homme, et l'on convient de la vérité d'un mot de Bonaparte que la bêtise française est une mine inépuisable.

" Dès ce moment, tous les princes, tous les peuples, si long-temps subjugués, asservis, réunirent tous leurs efforts, et débordèrent en France comme un torrent impétueux."

Si ce torrent avait voulu arriver jusqu'à Paris, cela lui eût été aussi facile qu'il le fût au prince de Cobourg de pousser dans vingt-trois jours des armées innombrables, de Cologne à Valenciennes. Mais ici, ce n'était pas dans le plan convenu. Nous en avons déjà vu quelques raisons, et voici les principales. Louis XVIII voulait laisser l'ancienne noblesse dans la misère, et conséquemment ne pas rendre les biens aux émigrés.(133) Il craignait qu'éclairée sur ses crimes, elle ne les lui fit expier sur l'échafaud, premier exemple peut-être d'une justice nationale que la justice divine aurait sanctionnée. Il voulait conserver les institutions qu'il avait fait établir par Bonaparte, et qui toutes, sont le plus haut période du despotisme civil, fiscal, ministériel ou royal et jésuitique,* il voulait une chambre des méditations pour avoir au besoin des Ravaillacs et des Louvels.

Il avait surtout deux milliars à payer ou pour mieux dire à escroquer aux français pour le prix de la couronne de France, et la scène du retour d'Elbe était déjà toute arrangée pour cette pe-

* Sentez-vous cette adresse d'avoir fait établir un despotisme de fer que l'on conserve au moyen d'un traité de paix, et dont le bourreau de ses rois et de sa famille profite sous le nom des plus vertueux des monarques que lui donnent ses flatteurs et ses complices ?

tite escroquerie (133 *bis*), l'on sent bien d'après cela que Bonaparte ne devait pas être prisonnier, et qu'on devait traiter avec lui de puissance à puissance. Tel est le calcul politique qui a fait ravager la Champagne et les autres pays par où les armées étrangères sont entrées. Ainsi ce qui suit est tout simple.

" *La bravoure française les arrêta successivement de position en position.*

" Mais ces phalanges nombreuses et toujours renaissantes arrivèrent enfin aux portes de Paris."

" *Le 30 Mars sera à jamais mémorable par la résistance que vingt-cinq mille hommes au plus firent contre les armées étrangères, pour défendre la capitale*, pendant douze heures, *d'un combat des plus opiniâtres ;* les alliés perdirent environ quinze mille hommes (134).

L'une des ruses les plus habiles a été d'intéresser l'amour-propre d'une foule de gens, qui ne se doutant pas d'être des héros, n'ont pas mieux demandé que de le paraître.

" A la fin de la journée, ils étaient maîtres de toutes les positions ; *et Paris eût été livré à la fureur du soldat, sans la capitulation qu'obtint le*

maréchal Marmont; duc de Raguse. Ce général a sauvé la capitale." Comme Achille sauve Iphigénie à l'opéra (135).

" Dès le commencement de l'attaque, Jérôme et Joseph, frères de Bonaparte, et tous ces grands dignitaires *qui auraient dû ne quitter Paris qu'à la dernière extrémité,* avaient pris lâchement la fuite (136). Arrivés à Blois avec l'impératrice Marie-Louise, ils ne se croyaient pas encore en sûreté ; et n'écoutant que la peur qui les avait saisis, *ils voulurent contraindre cette princesse à les suivre au delà de la Loire.*

" L'impératrice s'adressant alors à M. de Beausset, préfet du palais, lui demanda comme un dernier service et comme une marque d'attachement, d'aller s'informer auprès des officiers de la garde, si c'était leur intention de se prêter à la violence qu'elle éprouvait, et de l'a conduire par force. Les chefs protestèrent qu'ils ne devaient recevoir d'ordre que de S. M., et qu'ils n'en écouteraient pas d'autres. Ils montèrent dans l'appartement de la princesse, lui renouvelèrent cette protestation en présence de Jérôme et de Joseph, et dirent aux deux frères qu'ils étaient les maîtres de partir, ce qu'ils ne se firent pas répéter."

Je n'ai sans doute pas besoin d'avertir le lecteur

que cette petite altercation n'était autre chose qu'une scène théâtrale, une mystification pour le public ; sur quoi l'on ne saurait trop remarquer combien ce royal ouvrage est précieux par son exactitude à relater toutes les scènes tragiques ou comiques, et à les tourner toutes du côté convenu, et toujours faux ; en sorte, qu'excepté l'éloge de M. le comte d'Artois, de M. le duc et de Madame la duchesse d'Angoulême, du duc de Berri, et des princes de la maison de Condé, il n'y a pas un seul mot qui ne soit un piége et une fourberie.

" Ces hommes perfides n'avaient rien épargné pour tromper les Français sur tout ce qui se passait......"

Ceci ressemble beaucoup à l'histoire de ce filou qui emportait des flambeaux d'argent, et qui courait, en criant au voleur, après son camarade qui n'emportait rien.

" Et pour comprimer l'opinion de ceux qui auraient voulu éclairer leurs concitoyens. On ignorait que déjà M. le duc d'Angoulême s'était jeté dans le midi."

Ceux qui ont quelque habitude de l'histoire savent qu'en parlant, même des princes, elle emploie toujours le mot Monsieur : ici, l'historien en parlant des princes, n'oublie presque jamais le

Monseigneur, afin qu'on ne croie pas qu'il est leur oncle. C'est pousser la ruse jusqu'aux plus petits détails.

" S'était jeté dans le midi, et que dès le 12 Mars, Bordeaux avait reconnu et proclamé Louis XVIII son légitime souverain. *Bonaparte avait frémi de rage en apprenant ce retour d'une des premières villes de France à l'ancienne dynastie. Ne se croyant pas si près de sa chute,* il venait de diriger environ vingt mille hommes de son armée pour ressaisir cette place ; mais les Bordelais avaient pris la résolution de s'exposer à tous les dangers pour soutenir la noble cause dans laquelle ils s'étaient engagés. Leurs magistrats et surtout M. le comte Lynch, maire de la ville, animaient leur courage. Par un rapprochement de date assez singulier, c'est le jour même que les alliés entraient dans Paris, 31 Mars, 1814, que Louis XVIII félicitait le digne maire de Bordeaux par une lettre datée de son château d'Hartwell.

Cette dernière phrase prouverait seule l'identité du héros et de l'historien. Quel autre, en effet, aurait pu attacher une si haute importance à un fait aussi petit, et aussi peu convenable à la majesté de l'histoire que la date d'une lettre, lorsque cette date n'influe en rien sur les événemens ; quel autre que celui dont l'ambition dévorait le trône après avoir bu le sang de ses maîtres ?

" *Paris ne fut pas plutôt soustrait à la longue tyrannie qui avait pesé sur lui* que les nouvelles heureuses se propagèrent avec la rapidité de l'éclair."

Personne ne pouvait mieux que notre auteur, connaître la longueur de cette tyrannie dont il est la première et la vraie cause.

" On sut que les étrangers ne voulaient point déchirer la patrie."

Non ; ils ont fait bien pis. Voyez ci-devant le discours de l'empereur de Russie, et la suite.

" Ces souverains insultés dans les bulletins à la face de l'univers, avaient à venger leur dignité royale...."

On sait que la ruse la plus commune des filoux est de se battre dans les foires pour attirer la foule et donner à leurs associés la facilité d'enlever les montres et les tabatières. On peut se rappeler que pendant le règne de Roberspierre, vice-roi de Monsieur, les journaux étaient pleins des plus basses insultes contre les princes et contre lui particulièrement. Elles cessèrent le lendemain de sa mort ; et si elles ont recommencé sous Bonaparte, c'est qu'il a fallu bien cacher qu'il était valet du même maître, et qu'il y a des occasions

où l'on fait jouer tous les leviers, toutes les poulies ; mais elles ont toujours été gazées d'un vernis aristocratique de politesse."

" *La chute de Bonaparte pouvait assurer le repos de leurs sujets, et raffermir leurs trônes, sans cesse ébranlés......*"

Les mêmes impostures répétées cent fois et retournées de cent manières différentes ne prouvent autre chose que le grand intérêt qu'on a de les répandre, et d'en mystifier les sots et même les gens d'esprit qui n'ont ni bon sens ni logique.

Ces éternelles répétitions sont une véritable maladresse, contraire au but qu'on se propose. Il vaudrait mieux user en pareil cas de la maxime *ne quid nimis.*

" Mais l'ambitieux une fois abattu, ils déclarèrent qu'ils respecteraient l'ancienne France, telle qu'elle avait existé sous ses rois légitimes...."

Ce respect s'est démontré en l'écrasant de toutes les manières possibles ; en resserrant son territoire sur les frontières parallèles au Rhin ; en enlevant deux milliards au moins, somme supérieure à celle qui, avant la révolution, circulait en Russie, en Autriche et en Prusse, et en mettant

sur son trône le genie du mal incarné dans trois quintaux de chair en putréfaction.

Dieu préserve la France d'être ainsi respectée une fois par vingt siècles.

" Sortant alors d'une cruelle anxiété, chacun se livra à la joie la plus vive et la plus sincère; partout on se complimentait, on se serrait la main, on s'embrassait........"

Si, dans ce premier moment, la joie fut générale, c'est qu'excepté deux cent mille acquéreurs de biens volés, toute la France espérait que la justice allait être enfin rendue; elle espérait surtout que les assassins juridiques de son infortuné roi, seraient tirés à quatre chevaux dans les principales villes du royaume. Mais ceux qui, en très-petit nombre, connaissaient bien l'histoire de nos soixante dernières années; ceux qui savaient que Louis XVIII était chef des régicides, savaient bien aussi que la joie serait courte, et malheureusement ils ne se sont pas trompés. Toute la France espérait être délivrée de la conscription, des droits réunis et des moines. Mais ceux qui connaissaient la vie du bourreau de son frère, savaient qu'il ne donnait sa parole royale de supprimer ces institutions si odieuses aux Français, que pour avoir le temps de saisir les rênes du gouvernement, et qu'il les rétablirait

aussitôt qu'on l'a vu. Ceux qui savaient l'histoire de la cassette du dauphin et des suites qu'elle a eues n'ignoraient pas que les jésuites venaient d'être rétablis par Bonaparte, mais sous le nom de Pacanaristes et de Missionnaires,* n'osant prendre celui de jésuites si odieux aux peuples, comme ayant présidé à toutes les révolutions et à tous les massacres prétendus religieux, depuis le jour de leur institution diabolique.

"*Les Parisiens se portèrent avec amitié au devant des étrangers, et ceux-ci justifièrent une si noble confiance.* Princes, officiers, soldats, tous montrèrent une affabilité et une confiance qui leur gagnèrent tous les cœurs. *Il est juste, il est sage, de donner à la France des institutions fortes et libérales qui soient en rapport avec les lumières actuelles; 'Mes alliés et moi ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions,'* dit l'empereur de Russie au sénat."

Sous ces beaux mots *de justice, de sagesse, de lumières actuelles, de liberté des décisions* soutenues de deux cent mille hommes, quel est le vrai sens de cette phrase ? le voici, à la lettre : " Il est juste, il est sage que les Français qui, trom-

* Ce rétablissement *seul* démontre la collusion de ce mannequin avec Louis XVIII.

pés par l'adresse de notre allié Louis XVIII, se sont dévoués pour arracher Louis XVI à la mort où son frère le conduisait, soient privés de leurs biens pour en enrichir des gens qui les ont achetés pour rien, et qui par là ont contribué à l'assassinat de la victime en soutenant son bourreau. Cela est d'autant plus juste que par ces institutions *fortes et libérales*, la France payera trois ou quatre fois plus d'impôts qu'elle n'en payait en 1788, lorsque notre allié soulevait habilement les Français contre son frère, *sous le prétexte de l'énormité des impositions.* Et cela est d'autant plus sage que la France doit nous payer, dans peu, plusieurs centaines de millions, ainsi que nous en sommes convenus avec notre allié, pour prix de la couronne de France que nous lui avons donnée."

Du reste, mes alliés et moi ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions, pourvu qu'elles soient telles que je les ordonne et pour vous engager de choisir un roi, pourvu que ce soit Louis *le Désiré*, que nous avons ainsi nommé d'avance pour vous faire croire que vous le désiriez beaucoup.

" Le sénat, *fort de sa liberté*, déclara Napoléon Bonaparte déchu du trône, et le droit d'hérédité, établi dans sa famille, aboli."

Remarquez, lecteur, qu'excepté quelques brigands vendus à Monsieur de longue main et qui avaient participé à ses crimes, la majeure partie de ces honorables membres étaient de plats et lâches valets de Bonaparte, qui lui devaient leur fortune, qui le croyaient très-sérieusement empereur, et qui étaient trop ignorans en politique et surtout en guerre, pour se douter seulement que ce n'était qu'un mannequin de louage.

" Le 6 Avril, il proclama que Louis-Stanislas-*Xavier** était rendu *aux vœux* des Français. Il fit précéder cette déclaration de la proclamation suivante que nous citerons comme un précieux monument historique......"

....de lâcheté et de scélératesse.

" Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec *les caractères de la grandeur*. Vous avez mis en lui vos espérances; vos espérances ont eté trompées."

---

* Le dauphin lui donna ce nom jésuite pour le désigner à la société de Jésus, d'abord comme affilié et protégé et puis comme protecteur et réédificateur.

Les Français ne l'avaient point choisi. On a vu par quelles intrigues il parvint à devenir général.* Quant à ses *caractères de grandeur* ils se réduisaient à avoir fait fusiller une populace désarmée, à surprendre avec une armée nombreuse un pacha et quelques Mamelucks, à se laisser enlever l'Egypte par les Anglais, et à y perdre une armée et une escadre.

" Sur les ruines de l'anarchie il n'a fondé que le despotisme."

L'anarchie a duré tant qu'elle a été utile aux grands agens de la révolution. Le plus dur despotisme lui a succédé ; son établissement était la partie principale du rôle de l'huissier de Corse. Il s'en est très bien acquitté. Cependant beaucoup de gens trouvent son successeur plus habile que lui dans ce genre-là, et cela doit être, parce que Bonaparte affectait de montrer son despotisme pour faire désirer le gouvernement de Louis XVIII ; et celui-ci cache très-habilement le sien sous un gouvernement représentatif qui, *grâces à son ventre,* ne représente rien que lui et ses complices ; sous des idées libérales qui n'ont de libé-

---

* Des gens instruits disent qu'il fut élevé, ainsi que Robespierre, par des agens de Monsieur ; et c'est très-probable. Il fut mis à l'école militaire par M. de Marbeuf, et son éducation y fut dirigée par le cardinal de Brienne.

ralité que pour tenir les honnêtes gens dans la misère et les scélérats dans l'opulence.

" Il devait au moins par reconnaissance devenir Français avec vous. Il ne l'a jamais été. *Il n'a cessé d'entreprendre, sans but et sans motif, des guerres injustes en aventurier qui veut être fameux.*"

Le sénat est si bien à l'unisson avec *l'abrégé historique* qu'il paraît que l'auteur a été le secrétaire des sénateurs dont plusieurs étaient si bornés et si ignorans qu'ils n'ont rien soupçonné de ce qui s'est fait, non plus que du roman que l'on est convenu d'y substituer. Rétablissons donc pour la centième fois les faits que l'on mutile, que l'on estropie si habilement pour les rendre méconnaissables.

Bonaparte a parfaitement joué le brillant et l'épouvantable rôle pour lequel il avait été élevé et préparé par le cardinal de Loménie, l'un des principaux agens de Monsieur. Ce rôle consistait à détruire la puissance pontificale, le clergé séculier et régulier, à escamoter les républiques et en faire des monarchies ; à mettre tous les saints en lingots et toutes les clohes en monnaie ; à en faire autant de la vaisselle platte de tous les riches de l'Europe qui ne reconnaitraient pas Louis XVIII pour le plus vertueux des rois et

le plus tendre des frères ; à établir un despotisme auprès duquel celui de Maroc est un gouvernement patriarchal ; et pour terminer cette succession d'œuvres pies à rappeler en France des renards dont le roi et les cours souveraines avaient détruit la race ; et, de peur que les Français ne les reconnussent, les faire paraître sous la peau d'agneaux, pour la plus grande gloire du diable, et la plus grande utilité de son représentant visible sur la France dont il a fait un enfer.

Au reste, la pièce avait commencé et la partie démocratique était jouée lorsque le mannequin de Bastia monta sur les planches. Il n'a donc point entrepris de guerres sans buts et sans motifs. Il a, au contraire, parfaitement suivi ses motifs ; il est très-bien parvenu au but qu'il se proposait, quoique malgré lui, car il n'est pas douteux que si les entrepreneurs eussent voulu terminer la pièce au quatrième acte, il n'eut été très-fort de leur avis. Et, comme nous l'avons déjà observé, il a montré encore plus de talent dans le cinquième acte, dont le dénouement le rendait bien plus difficile que les autres.

Si l'on a voilé le nom de guerre d'un batelage Machiavélico-fiscal, c'est que rien n'en impose autant que le bruit du canon et que rien n'est plus propre à obscurcir les objets que la fumée de la mousquetterie.

Voyez les notes 76 et 115.

" Il a, dans peu d'années, dévoré vos richesses et votre population. Chaque famille est en deuil; toute la France gémit; il est sourd à nos maux. *Peut-être rêve-t-il à ses desseins gigantesques* même quand des revers inouïs punissent avec tant d'éclat *l'orgueil et l'abus de la victoire.* Il n'a su régner ni dans l'intérêt national, ni *dans l'intérêt même de son despotisme.*"

On ne pourra pas en dire autant de Louis XVIII. Jamais monstre couronné ne commît la centième partie de ses crimes; nul d'eux n'imaginera jamais le plus grand de tous peut-être, celui de briser toutes les barrières qui arrêteraient encore les plus détestables malfaiteurs; d'avoir établi une guerre à mort entre le crime et la vertu; de s'être toujours déclaré contre cette fille du ciel, en faveur de ce fils de l'enfer; enfin, d'avoir rétabli une société de sicaires qui a fait assassiner deux rois ses aïeux, et qui, instituée pour faire des révolutions, n'a cessé et ne cessera d'en faire et de tourmenter les peuples que quand elle sera anéantie.

" Il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. *Il ne croyait qu'à la force.*"

Au contraire, il croyait beaucoup à la fourberie, et il regardait Louis XVIII, son maître, comme le phénomène le plus étonnant qui ait existé dans ce genre.

" La force l'accable aujourd'hui, *juste retour de son ambition insensée.*"

" *Enfin cette tyrannie sans exemple a cessé*; les puissances étrangères viennent d'entrer dans la capitale de la France."

" Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares......"

Il fallait que ce sénat fut bien distrait pour ne s'apercevoir de cela que quand les étrangers sont dans Paris.

" Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux.

" Français, le sénat a déclaré Napoléon déchu du trône; *la patrie n'est plus avec lui*; un autre ordre de choses peut seul la sauver.

" *Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu.*"

Tous ont été commandés par le monstre qui a dévoré sa patrie avec l'aide de ses complices qu'il a fait décorer du nom de sénateurs, comme pour couvrir cette dignité d'un opprobre éternel.

" Rétablissons la véritable monarchie, en *limitant par de sages lois, les divers pouvoirs qui* la composent. Qu'à *l'abri d'un trône paternel* l'agriculture épuisée *refleurisse ;* que le commerce chargé d'entraves *reprenne sa liberté......"*

Il l'a en effet : mais c'est de ne rien faire.

On peut voir comment tous ces vœux ont été remplis. Despotisme et argent ; voilà, en deux mots, tout le gouvernement paternel de Louis XVIII. Guerre à la vertu ; paix et clémence au crime ; voilà toute sa morale.

" Que la jeunesse ne soit plus moissonnée par les armes avant d'avoir la force de les porter ; que l'ordre de la nature ne soit plus interrompu, et que le vieillard puisse espérer de mourir avant ses enfans.

" Français, rallions-nous ; *les calamités vont finir,* et la paix va mettre un terme aux bouleversemens de l'Europe. Les augustes alliés en ont donné leur parole. *La France se reposera* de ses longues agitations....."

Quand Louis XVIII écrivait cela, (car il a voulu en épargner la peine aux sénateurs) ne savait-il pas que, dans peu de temps, il exciterait une guerre civile à Lyon et à Grenoble, et qu'il destituerait de bons et de braves généraux, meilleurs Français que lui, pour l'avoir arrêtée et pour avoir empêché que des Français ne s'égorgeassent pour le bon plaisir du meilleur des rois et du plus tendre des pères.

" Et mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement *tutélaire.*" Voyez le fait qui précède cette phrase.

On a vu des tyrans se jouer bien insolemment de la sottise des peuples ; mais ils étaient soutenus par de brillans prestiges ; un grand caractère, une valeur indomptable, de grands talens militaires et des armées formidables. Ici, rien de tout cela n'existe. Le plus lâche, le plus poltron des hommes, n'ayant jamais eu de courage que pour le crime ; de passions que l'ambition la plus effrénée, d'autre caractère que l'hypocrisie la plus basse, d'autre qualité que la fourberie la plus vile ; tel est l'horrible excrément de la nature qui a surpassé en insolence

les plus superbes conquérans. C'est la seule chose inouïe qu'ait montré la révolution ; tout le reste est très-ordinaire ; les gens qui veulent y voir des miracles sont trop bêtes ou trop fins.

" L'ambitieux, *qui avait traîné la France dans les guerres les plus horribles* s'acheminait vers l'Ile d'Elbe qu'on lui avait assignée pour réfuge, et recueillait sur son passage les malédictions des malheureux qu'il avait faits, *tandis qu'un père tendre* (la première cause de tous les malheurs et de tous les crimes de la révolution) s'apprêtait à apporter à la nation l'olivier de la paix, *l'espoir du bonheur.* La joie qu'éprouvait toute la France ne peut-être comparée qu'à *l'impatience qu'elle ressentait de posséder son vertueux monarque.*"

Dans le nombre des grands scélérats qui ont épouvanté et déshonoré la nature humaine, il est douteux qu'il s'en fut trouvé un autre capable d'une telle impudence d'hypocrisie, fut-il certain de n'avoir d'autre témoin que Dieu même et un seul être sur la terre.

Mais quel nom donnerons-nous au monstre, qui, sûr d'avoir en Europe deux ou trois cents confidens d'une succession non interrompue de

cinquante années de forfaits épouvantables, ose adjurer Dieu et les hommes de reconnaître et d'attester ses vertus ?

Non, jamais l'impiété de Salmonée, de Caligula, d'Alphonse n'approcha de la sienne. Le génie du mal ne pourrait aller plus loin.

" Déjà son illustre frère, arrivé par Vezoul, avec les alliés, avait reçu de toutes parts les acclamations du peuple. Le jour où il fit son entrée dans la capitale sera à jamais mémorable dans l'histoire ; un juste enthousiasme électrisait toutes les âmes. Toutes ses paroles annonçaient la loyauté d'un prince digne des plus beaux siècles de la monarchie. C'est vraiment Henri IV, s'écriait-on avec ivresse.

" *Si je n'en ai pas les talens répondit M. le comte d'Artois, du moins j'en ai le cœur*" (137).

" Il dirigea avec le plus grand zèle l'administration du gouvernement dont il était chargé, et se montra digne de son titre de lieutenant général du royaume."

" Le 24 Avril Louis XVIII quitta l'Angleterre et toucha le sol de la France. Long-temps avant que le vaisseau, chargé de l'auguste dépôt,

sortit du port de Douvres, la ville de Calais entièrement attentive au signal qui devait annoncer le départ ; le rivage de la mer, les remparts, tous les points élevés étaient couverts d'une foule d'habitans, auxquels s'étaient joints ceux des villes et des campagnes voisines. Lorsque le canon se fit entendre, à l'instant, et comme s'il eût été possible que les sept lieues qui séparent Douvres de Calais fussent traversées en quelques minutes, on vit se précipiter vers le port le reste de la population, tant elle craignait d'y arriver trop tard. Bientot après on découvrit à l'horison huit vaisseaux de ligne, et un grand nombre d'autres bâtimens. Toutes les voiles étaient déployées, et cette escadre que poussait un vent favorable, s'avançait avec rapidité. En approchant de la rade, les vaisseaux qui composaient l'escorte s'arrêtèrent en faisant une salve de toutes les batteries. Tout le monde cherche des yeux, et l'on distingue le vaissseau magnifiquement orné qui porte les *destinées* de la France ; bien que nul danger ne le menace, une agitation involontaire s'empare de tous ceux qui l'attendent*."

---

* On voit que le royal historien est ici comme les faiseurs de roman, qui savent tout ce que leurs héros ont fait et pensé en bonnet de nuit et en robe de chambre.

" Il entre dans le port, et quoique l'impatience l'eût plus d'une fois accusé de lenteur, deux heures seulement s'étaient écoulées depuis son départ de Douvres. Toutes ces voiles sont déployées, il s'avance rapidement, enfin il s'arrête. A cet instant partent de tous côtés des cris de *vive le roi ! vive Madame ! vivent à jamais les Bourbons !* le canon de tous les forts et le son de tous les instrumens répondent à ces acclamations. poussées jusqu'aux cieux...... Le roi avait la main appuyée sur le bras de Madame, M. le prince de Condé et le duc de Bourbon étaient à ses côtés*. Le monarque, *par un mouvement qui ne pouvait appartenir qu'à lui* (à moins que ce fut un crime, il est difficile de concevoir là un mouvement qui ne put appartenir qu'à lui) ; s'étant fait reconnaître au milieu de la famille royale et de ses serviteurs fidèles ; seul il avait ôté son chapeau†, et levant les yeux au ciel,

---

* Quelle cruelle position que celle de ces trois augustes et infortunés personnages, revoyant après tant d'années leur patrie, et obligés de dérober à tous les yeux et de dévorer leur profonde douleur, à l'aspect de l'assassin de tout ce qu'ils avaient eu de plus cher au monde.

† Nous avons vu plus d'une fois l'auteur de l'abrégé nous donner des preuves de la magnanimeté de son âme dans une lettre : nous pouvons donc raisonnablement conjecturer que ce beau trait *qui ne peut appartenir qu'à lui* doit-être un acte héroïque. C'est d'ôter son chapeau?

en portant la main droite sur son cœur, il remerciait ardemment celui qui règle les destinées des peuples et des rois," (et pour lequel cinquante années de son horrible vie ne sont qu'un long et perpétuel outrage) " portant ensuite ses regards sur la multitude qui couvre le rivage, le roi lui tend les bras avec une expression que rien ne peut rendre*" des cris d'amour et de dévouement répondent à ce signe *de tendresse d'un père qui retrouve ses enfans après de longues souffrances.* Tous les yeux répandent des larmes ; des sanglots se font entendre ; l'attendrissement est à son comble ; on se trouble, on se mêle, on oublie des dispositions indispensables, et ce désordre même ajoute encore à ce qu'une pareille scène a de touchant (138).

" Le préfet du département accompagné du sous prefet de Calais, et le maire de cette ville, suivi du corps municipal, montent sur le vaisseau ; l'un et l'autre adressent au roi des discours auxquels le monarque répond *avec une expression dont toutes les âmes sont émues; son sourire, ses traits si nobles et si doux, ou la majesté royale est tem-*

* Quand on connaît sa lourde et apoplectique masse, on sent bien que cette phrase ne peut appartenir qu'à lui, car, de la part de tout autre, ce serait une ironie aussi sanglante que peu respectueuse.

perée par un caractère de si grande bonté (que de modestie!) ajoutaient un nouveau prix aux paroles gracieuses qui sortaient de sa bouche."

Il est certain que l'air et les paroles sont gracieux, mais la fausseté du cœur perce malgré ce vernis. Chez M. le comte d'Artois, chez M. le duc de Bourbon, c'est le cœur, c'est l'âme qui parlent; et l'âme et le cœur de ceux auxquels ils s'adressent le sentent également.

"Pendant ce temps-là, Madame recevait l'hommage des dames de Calais; elle ne cessait de dire de la manière la plus affectueuse; que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français!"

"Enfin le roi quitta le vaisseau et mit le pied sur le sol de la France. L'air retentit de nouveau des cris de *vive le roi*; le clergé vint le recevoir au lieu du débarquement. 'Après plus de vingt ans d'absence, le ciel me rend à mes enfans, dit le monarque au respectable curé, allons remercier Dieu dans son temple.' A la sortie de l'église, Louis XVIII se rendit au palais préparé pour lui."

"Le général en chef de l'armée du Nord s'étant rendu à Calais avec l'état major du corps d'ar-

mée et une députation d'officiers généraux, pour recevoir le roi ; S. M. répondit à l'adresse qu'ils lui présentèrent : Je reçois avec une vive satisfaction l'expression de vos sentimens ; j'ai toujours admiré votre courage et votre valeur comme un bon Français (qui en ouvrant et livrant sa patrie aux étrangers pendant trente-huit ans depuis 1776 jusqu'en 1814 a commis la trahison la plus horrible, la plus désastreuse et la plus criminelle dont les annales du monde entier aient jamais parlé) ; j'ai partagé la joie que causaient à la France vos brillans succès (139). " Maintenant comme roi, je suis fier d'avoir d'aussi bonnes troupes."

Quelle impudence et quelle ironie dans ces mots adressés aux chefs d'une armée dont la majeure partie (au moins de quatre cent mille hommes) viennent de périr dans une déroute de six cent cinquante lieues, par les suites de l'ambition et par la connivence de celui qui les prononce!

" Ma santé ne me permettrait guères de vous commander," (et il pouvait sans crainte de mentir, ajouter : et plus encore ma poltronnerie et mon ignorance de la guerre), si, ce que je suis loin de croire, nous étions dans le cas d'avoir la guerre ; *mais je me ferais porter à votre*

tête, et je partagerais vos dangers et vos fatigues.'"

On sait que le 20 Mars suivant il tint ces promesses comme celles de détuire les droits réunis et la conscription.

" Croyez que je vous revois avec une bien vive émotion. Comptez toujours sur *ma tendre affection* et ma sollicitude paternelle pour mon armée.

" Le roi reçut ensuite les autorités civiles et militaires de la ville. Depuis Philippe de Valois, dit-il au maire, les habitans de Calais n'ont jamais cessé de donner à leurs souverains des preuves d'amour et de fidélité."

C'est précisément sous Philippe de Valois que Calais fut pris par Edouard III et resta deux cent onze ans aux Anglais, jusqu'à ce que François de Guise le reprit en 1558. C'est bien prendre son temps pour louer les habitans de leur fidélité envers la France ! passe encore s'il eût parlé du dévouement héroïque d'Eustache de St. Pierre, qui, de nos jours, se serait très-certainement joint aux défenseurs de Louis XVI, et qui aurait été l'ennemi le plus acharné de ses assassins. Mais Louis XVIII craignait les allusions ; et son antipathie pour la vertu est telle qu'il ne peut

en parler sans avoir des convulsions, à moins que ce ne soit pour cacher un crime.

“ Je compte sur leur attachement comme ils peuvent compter sur ma protection.”

“ Il parla ensuite à chacun avec autant d'affabilité que de bonté ; avant son départ, il dit au maire qui recommandait ses administrés à sa protection royale : Comment oublierais-je jamais cette ville de Calais ? N'est-ce pas en mettant le pied sur ses rivages que j'ai versé les premières larmes de joie ?”

Comme il est tendre dans ses paroles et magnanime dans ses écrits !

“ Sur sa route, il reçut les bénédictions du peuple”...... qui ne le connaissait pas, et les malédictions de ceux qui le connaissaient et qui malheureusement étaient en très-petit nombre.

“ Partout l'air retentit des acclamations de vive le roi ! vive Louis le Désiré ! *vivent les Bourbons !*”

Cette dernière est la seule qui, ses complices exceptés, soit restée dans le cœur de toute la France.

Comment savait-il qu'on l'appellerait Louis le Désiré ?

" Louis XVIII avait été supplié par les habitans de Dunkerque de débarquer dans leur port. J'aimerais à consentir à votre prière, leur avoit répondu Sa Majesté; vos motifs me touchent, mais je suis affamé du désir de revoir mes enfans. Ne dois-je pas prendre, pour arriver à eux, le chemin le plus court ?"

" Le maréchal Moncey avait été au-devant du roi à Boulogne. En l'abordant S. M. lui avait adressé les paroles les plus flatteuses sur ses talens militaires et l'honorable conduite qu'il avait tenue. Le maréchal ayant fait un mouvement pour se précipiter aux pieds du roi, c'est dans mes bras que vous devez vous jeter, dit vivement le monarque, et il l'embrassa *avec effusion de cœur*. Je sais M. le Maréchal, ajouta S. M., tout le bien que vous avez fait, et tout le mal que vous avez empêché."

Expliquons une énigme dont peu de gens se doutent encore.

Ces basses flatteries du plus orgueilleux des tyrans, si étonnantes même pour ceux qui n'en connaissaient pas le but, venaient de la crainte où il était que ses crimes ne fussent connus, et que les étrangers une fois partis, la France ne lui fit expier les maux qu'il lui avait causés, et principalement l'assassinat de Louis XVI, qui

est de tous ses crimes celui qui est connu par plus de gens, parce qu'il a eu pour celui-là plus de complices que pour les autres.

Il savait qu'avec des flatteries il gagnerait des gens qui n'étaient pas au fait de son secret, et plus encore ceux qui le connaissant pour y avoir participé, devaient croire que de lui dépendait leur impunité.

Telle est la cause de sa démocratie royale, plus despotique que le gouvernement de Maroc, laquelle est un aveu forcé et une démonstration évidente de tous ses forfaits.

Il le sent si bien que pour les cacher, il fait répandre des contes sur son ineptie prétendue, et sur ses ministres qui *le mènent par le* bout du nez.

" Tout le monde était rempli de la joie la plus juste. Les officiers de l'armée Française se disaient en s'embrassant mutuellement : plus de factions, plus de partis, tous pour Louis XVIII."

C'eût été ainsi pour Louis XVI, si comme l'avait conçu un ministre intègre, il se fut joint aux projets de l'Europe. Alors la justice aurait pu présider à la révolution. Disons mieux; il y aurait eu une réforme des abus, et non une

révolution ; Louis XVI régnerait et non son bourreau. La France aurait ses riches colonies, sa marine, son commerce et son immense numéraire. Il n'y aurait plus de moines, et les jésuites, ces faquirs révolutionnaires par essence ne seraient pas rétablis.

A Compiègne, S. M. trouva les maréchaux assemblés pour le recevoir. Messieurs, leur dit-il, je suis heureux de me trouver au milieu de vous. *Heureux et fier !* ajouta-t-il *avec l'expression de la plus noble bienveillance.* Au dîner où ils avaient été invités, le roi prit un verre de vin et porta un toast à l'armée. Après le repas, voyant marcher avec difficulté le duc de Dantzick, un peu tourmenté par la goutte, Eh bien, Maréchal, lui dit-il, est-ce que vous êtes des nôtres ? s'approchant du duc de Trévise, M. le Maréchal, lui dit-il, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine ma femme des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer, et je m'en souviens aujourd'hui. S'adressant ensuite au duc de Raguse, il lui dit : Vous avez pensé perdre un bras. Oui, Sire, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté.

Quand les honnêtes gens, de quelque parti qu'ils soient, ont vu Louis XVIII arracher les régicides à l'échafaud, et par là s'en déclarer le

chef, tout est devenu clair et cette joie si vive a disparu.

Ceux mêmes qui ignorent encore qu'il est l'auteur du testament attribué à Louis XVI, ont fait une réflexion toute simple et très-vraie, c'est que la France même n'avait pas le droit de leur faire grâce. Son premier devoir était de punir des malfaiteurs aussi exécrables, quand Louis XVI lui-même leur aurait pardonné. C'est à la postérité, ainsi qu'à la justice divine, que la France doit cet acte de justice nationale.

" Le 3 Mai le roi arriva à Paris: il avait couché à St. Ouen, où les premiers corps de l'état étaient allés le complimenter. C'est de là qu'est datée cette célèbre déclaration qui fait la base de notre charte constitutionnelle. Le roi garantissait aux Français un gouvernement représentatif; les impôts librement consentis; la liberté publique et individuelle allait enfin exister, ainsi que celle de la presse; le sage monarque assurait le libre exercice des cultes; *il déclarait les propriétés inviolables et sacrées;* (après avoir violé et envahi les propriétés des Français qu'il avait attirés hors de France en les appelant au secours de son frère qu'il égorgeait), les ministres responsables; les juges inamovibles, et le pouvoir judiciaire indépendant. La dette publique était

garantie ; (comment et par qui ?) les pensions, grades et honneurs militaires conservés ainsi que l'ancienne et nouvelle noblesse ; la légion d'honneur était maintenue ; le roi déclarait tout Français admissible aux emplois civils et militaires ; enfin, *le testament de Louis XVI à la main* (que Louis XVIII avait fait), il promettait que nul individu ne serait inquiété pour ses opinions et ses votes." (Il aurait dû ajouter, ni pour ses forfaits ; c'était sa propre grâce.) (141)

" Louis XVIII put juger aux acclamations innombrables dont il fut l'objet, combien on chérissait sa présence ; combien il était Louis *le Désiré.*"

On connaît les moyens qu'employe la police pour obtenir ces acclamations universelles ; ainsi elles ne prouvent rien. Cependant je crois que, dans cette circonstance, elles étaient sincères à cause de l'ignorance générale où l'on était et où l'on est même encore de son exécrable vie. Si un léger crépuscule a jeté quelques traits de lumière sur cette épouvantable masse de forfaits, c'est sa conduite qui en est la cause ; c'est en sauvant les régicides qu'il s'est déclaré leur complice ; c'est en s'asseyant sur le trône de deux de ses rois qu'il s'est déclaré l'assassin de l'un et l'empoisonneur de l'autre.

L'un des plus grands politiques de l'Europe, le grand pensionnaire de Hollande de Vitt disait : " Celui qui profite d'un grand crime politique en est, à coup sûr, l'auteur."

La vérité finit toujours par être la vérité, comme la raison finit toujours par avoir raison. Quelque ignorante que soit la multitude, l'instinct l'y ramène tôt ou tard ; aussi les acclamations ont-elles beaucoup diminué ; elles sont déjà, quand la police ne s'en mêle pas, remplacées par le silence, qu'elle ne soudoie pas.

" Les âges et les sexes confondus contemplaient avec vénération cet illustre souverain dont la sagesse et les lumières nous promettent un autre Numa."

Si l'on en excepte les régicides, les acquéreurs de biens nationaux et les aveugles, je doute que la France trouve cette promesse accomplie ; mais en revanche, elle doit être enchantée de sa modestie.

" La fille de Louis XVI, guidée par l'inspiration d'un sentiment délicat, avait voulu paraître sous les vêtemens les plus simples ; les pleurs que la joie lui faisait verser, lui tenaient lieu de diamans.



Hélas ! les pleurs de cette vertueuse princesse venaient d'une cause bien plus respectable ; d'une douleur profonde et forcément concentrée. Voilà ce que tout autre qu'un tigre aurait senti ; et ce seul mot décèle l'auteur.

" Le préfet, en présentant au roi les clefs de la ville, lui adressa un discours, auquel Sa Majesté répondit par ces paroles touchantes, dignes du *petit* fils d'Henri IV ; *enfin*, me voici dans ma bonne ville de Paris ; j'éprouve une vive émotion du témoignage d'amour qu'elle me donne en ce moment.... *je me réjouis de me réunir à mes enfans*.... Je touche ces clefs, mais je vous les remets ; je ne puis les laisser en de meilleures mains et les confier à des magistrats plus dignes de les garder.

En entrant dans le château des Tuileries, *le bon monarque versa des larmes d'attendrissement*, et Madame la duchesse d'Angoulême succomba sous la vive émotion qui vint agiter toutes les facultés de son âme."

Que les cœurs vertueux et sensibles se représentent l'horrible situation de cette infortunée princesse, entrant dans ce palais, témoin de l'assassinat de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, et y entrant, avec qui ? Avec l'assassin

lui-même, rayonnant d'une infernale joie et lui ordonnant de dévorer sa douleur.

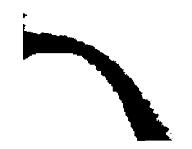
O malheureuse France ! ô ma patrie ! pourras-tu jamais expier les forfaits que tu as laissé commettre par un monstre né dans ton sein ! (142)

" Quel Français aurait jamais pensé que quelques jours plus tard, *le crime viendrait de nouveau souiller* ce palais, épuré par la présence de l'antique et auguste famille des Bourbons !"

Ceci a rapport à la farce du retour d'Elbe, dont la suite a si évidemment démontré le but.

" Le premier bienfait du roi était la paix qu'il apportait à son peuple...." Mais c'était après lui avoir causé une guerre civile de trente ans et une guerre étrangère de vingt-deux ans, plus désastreuses que les invasions des barbares et les croisades.

" Il s'occupa de concert avec les souverains alliés *à en dresser les articles (dont les principaux étaient réglés depuis* 1776*)* et dans les premiers jours de Juin la paix générale fut proclamée solennellement. Ce traité *honorable en tout temps*, l'était encore plus dans la situation où la France se trouvait alors."



Il est certain que si l'honneur consiste à faire massacrer plusieurs millions d'hommes ; à monter sur le trône en passant sur les cadavres de sa famille ; en ouvrant sa patrie aux étrangers ; en la leur livrant par la plus criminelle des trahisons ; en lui faisant perdre ses colonies, sa marine, ses armées, ses richesses et en faisant croire à la nation qu'elle est heureuse, qu'elle est couverte d'honneur et de gloire, après l'avoir fait accuser par des écrits d'avoir assassiné son roi, (voyez Carnot) ; et enfin qu'elle est gouvernée par le *meilleur des rois* et le *plus vertueux des hommes*, il est certain que Louis XVIII a acquis par sa politique un honneur immortel, et si fort au-dessus de celui des Constantins, des Théodosis, et des autres monstres couronnés que la postérité aura peine à le croire.

Mais quant à l'honneur qui en est revenu à la France il est égal au profit et c'est à elle à en juger.

" Non seulement elle *conservait son ancien territoire*, mais deux départemens, celui de Montblanc et de Vaucluse, qui *n'en faisaient point partie du temps de l'assemblée constituante*, étaient déclarés partie intégrante du royaume. Il était glorieux pour la nation, dans des circonstances aussi extrêmes, de dépasser ses anciennes limites."

Il y a ici presque autant de mensonges que de mots. Eclaircissons-les.

Le projet de Frédéric, qui a été exécuté avec quelques modifications, ne laissait point d'états aux papes et n'aurait pas même laissé de papes aux états si tous les souverains eussent été aussi habiles que lui. D'après cela les états extorqués aux couronnes par la tiare ont été repris par les souverains. C'est ainsi que le roi de Naples a dû reprendre le duché de Bénévent et que Louis XVIII a resaisi Avignon et le comtat Venaissin *déjà pris par l'assemblée constituante.* Telle est la cause de ce reculement de limites dont Louis XVIII se fait honneur et qu'il donne comme le résultat de l'habileté de ses négociations.

Pour mieux mystifier les Français, on leur laissa effectivement quelques villages étrangers, dans l'est de la France ; mais quand Louis XVIII eut saisi les rênes du gouvernement les étrangers reprirent leurs villages, tout au moins. C'était un tour de gibecière convenu, comme pour les tableaux et les autres chefs-d'œuvre apportés d'Italie et qui y sont retournés.

" D'aligner et de consolider ses frontières, de compléter son système défensif...."

Ce système défensif est si bien complété que

nous avons vu cent cinquante mille étrangers dans nos places fortes des frontières ; il est vrai qu'ils étaient là pour garder Louis XVIII, dans le cas où la nation, apprenant à connaître *ses bontés paternelles,* aurait eu l'énergie de vouloir lui en témoigner dignement sa reconnaissance.

" Et de renforcer de sept à huit cent mille âmes son ancienne population."

On vient de voir comment.

" A qui la nation devait-elle d'aussi précieux avantages, si ce n'était *à l'extrême considération que les souverains alliés avaient pour son vertueux monarque.*"

Que les souverains aient profité de l'ambition dévorante d'un prince qui leur a ouvert et livré sa patrie, et qui les a mis à même de faire une révolution unique dans l'histoire du monde ; révolution qui a relativement augmenté d'un tiers la puissance de chacun d'eux, on conçoit qu'ils peuvent avoir pour lui de la reconnaissance, mais ce sentiment ne peut qu'être mêlé du plus profond mépris. La considération ne peut s'obtenir que par la vertu, constatée, ou tout au moins présumée. Or assurément les rois ne peuvent pas plus que moi, qui sais bien sa vie, présumer de la vertu au bourreau de sa famille. Il n'est

pas besoin de les entendre pour savoir ce qu'ils en disent entre eux. Mais ils connaissent la maxime, *on suce l'orange et on jette l'écorce,*

Je dis plus, que cette expression est une preuve que le héros est son propre historien. Jamais un autre n'eût osé la risquer, par une foule de raisons que la moindre réflexion présente, et dont la première est une insulte grave pour les rois alliés qu'elle rendrait complices de ses forfaits.

" Dans la balance politique, il avait suppléé à l'épée de Louis XIV *par le sceptre de St. Louis.*"

La modestie est la seule des vertus du héros dont l'historien ait oublié de faire l'éloge. Il y a des gens qui prétendent qu'au lieu de ces mots, *par le sceptre de St. Louis,* il faut lire *par la guillotine de Roberspierre.*

" Cette paix était à la fois glorieuse pour les Français, qui, même dans leurs revers, recueillaient les tributs d'admiration dus à leur valeur, et pour les puissances qui, libres dans leur ressentiment, l'enchaînèrent par leur magnanimité."

Il faut être bien convaincu de l'inépuisable sottise d'une nation pour lui adresser des flagorneries aussi absurdes ou aussi ironiques, et dans quel temps? A la fin d'une guerre où elle a

perdu ses colonies, son commerce, ses armées, sa marine, une partie considérable de son numéraire et huit millions de ses enfans qui ont péri par cette même guerre.

Mais comme le flagorneur, sent combien elles sont propres à ôter toute idée de sa vie gangrénée de forfaits, il tourne et retourne dans tous les sens son roman qu'il voudrait à toute force rendre historique.

L'empereur Alexandre a fait aussi l'éloge de la valeur française. Des vainqueurs seraient bien maladroits s'ils faisaient autrement. Mais c'est entre eux qu'il faudrait les entendre ; ont-ils fait l'éloge de notre tactique ? Je n'en serais pas étonné ; elle leur convient fort.

" Jaloux de montrer à la nation son respect pour ses droits, Louis XVIII s'empressa de convoquer la représentation nationale. Le 4 Juin il fit l'ouverture des chambres, par cette séance royale où, dans le discours suivant, il manifesta avec grandeur et majesté les nobles sentimens qui animaient son cœur paternel."

Habitans de Lyon et de Grenoble quelle reconnaissance ne devez-vous pas à sa paternelle tendresse ?

" Messieurs, lorsque pour la première fois je viens dans cette enceinte m'environner des grands corps de l'état, des représentans d'une nation qui ne cessa de me prodiguer (c'est le mot) les plus touchantes marques de son amour, je me félicite d'être le dispensateur des bienfaits que la Divine Providence daigne accorder à mon peuple."

Les bienfaits qui importaient à la nation et auxquels elle tenait le plus, c'était la suppression de la conscription et des droits réunis ; c'est sans doute de ceux-là qu'il parle ; et dès qu'il eut saisi les rènes de l'état, nous vimes que la Providence retira ses bienfaits et que, contre sa parole royale, il maintient ces deux institutions, l'apogée du despotisme.

Après une fourberie aussi odieuse que lâche, que la France connaît, que personne n'oserait nier, qui peut douter que l'abrégé soit de lui ?

" J'ai fait avec l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse une paix dans laquelle sont compris leurs alliés, c'est à dire tous les princes de la chrétienté. La guerre était universelle, la réconciliation l'est pareillement."

Ce début était un avertissement à ceux qui,

connaissant sa vie, auraient été tentés de délivrer la France du tyran le plus fourbe qui ait jamais occupé aucun trône.

" *Le rang que la France a toujours occupé parmi les nations n'a été transféré à aucune autre, et lui demeure sans partage.*"

Une imposture aussi absurde ne pouvait s'adresser qu'à des esclaves enchaînés et muets, à des scélérats vendus, ou à des bêtes brutes. Le rang qu'avait la France avant la révolution, avant que ce bâtard de Prométhée y eut ouvert la boîte de Pandore, était celui d'une grande et redoutable puissance. Le rang qu'avait la France avant qu'il eut fait détruire sa marine, dans la guerre pour soutenir les patriotes Américains, puis à Quibéron, puis à Trafalgar; c'était d'être une grande puissance maritime avec deux cent vaisseaux de ligne et autant de frégates.

Le rang de la France était d'être une grande puissance riche et commerçante lorsqu'elle avait la moitié de St. Domingue, et avant que le monstre eut soulevé les nègres de la partie française, auxquels il fit fournir des canons par le vice-roi de St. Domingue et aux armes du roi d'Espagne et

tout cela d'après son traité particulier avec l'Angleterre en 1776.

" Tout ce que les autres états acquièrent de sûreté, accroît également la sienne, et par conséquent ajoute à sa force véritable." Ce raisonnement est faux.

" Ce qu'elle ne conserve pas de ses conquêtes ne doit donc pas être regardé comme retranché de sa force réelle."

Si les conquêtes, au lieu d'être des scènes de théâtre, étaient réelles, comment pourrait-on dire que la France, en perdant les deux-tiers de l'Europe, ne perdrait rien de sa force réelle? C'est un sophisme pitoyable, ou un aveu que les conquêtes n'ont été qu'un batelage des boulevards : et ceci est vrai.

" *La gloire des armées françaises n'a reçu aucune atteinte.*"

Qu'on se rappelle seulement les vingt-huit premiers mois de la guerre ; la débacle de Cologne à Valenciennes, celle de Lisbonne à Toulouse celle de Moscou à Paris, et qu'après cela on soit étonné de voir des bateleurs qui assurent arracher les dents avec la pointe d'une épée ?

" Les monumens de leur valeur subsistent, *et les chefs-d'œuvre des arts nous appartiennent désormais par des droits plus stables et plus sacrés que ceux de la victoire.*"

Songez toujours, lecteur, qu'il en est des révolutions comme des scènes dramatiques ; ni les unes ni les autres ne s'improvisent, comme un proverbe. Quand les acteurs paraissent sur la scène, ils savent leur rôle par cœur. Ainsi Louis XVIII, en assurant que les chefs-d'œuvre nous resteraient savait certainement le contraire.

" Les routes de commerce, si long-temps fermées, vont être libres. Le marché de la France ne sera plus seul ouvert aux productions de son sol et de son industrie. Celles dont l'habitude lui a fait un besoin, ou qui, nécessaires aux arts qu'elle exerce, lui seront fournies par les possessions qu'elle recouvre. Elle ne sera plus réduite à s'en priver, ou à ne les obtenir qu'à des conditions ruineuses."

En étudiant les détails du rôle de Bonaparte, on peut se convaincre qu'il avait été habilement tracé pour faire désirer Louis XVIII. Et cependant l'huissier Corse n'a pas réussi dans ce dernier objet, car il y a bien des gens qui le regrettent.

" Nos manufactures vont refleurir ; nos villes maritimes vont renaître, et tous nous promet qu'un long calme au dehors, et une félicité durable au dedans seront les heureux fruits de la paix."

La France sait combien la plupart de ces promesses ont été durables et sincères.

" Un souvenir douloureux vient toutefois troubler ma joie. J'étais né ,je me flattais de rester toute ma vie le plus fidèle sujet du meilleur des rois ; et j'occupe aujourd'hui sa place ! mais du moins il n'est pas mort tout entier."

Je doute que jamais l'univers entier ait vu un exemple d'une audace aussi sacrilège, n'y eût-il là qu'un seul homme qui connut ses forfaits, (et sûrement il y avait plusieurs de ses complices) quel front ne fallait-il pas pour oser parler de son infortunée victime et pour oser prononcer une aussi exécrable imposture ! quel scélérat battu à froid que celui qui brave ainsi Dieu et les hommes !

" Il n'est pas mort, tout entier ; il revit dans ce testament," (fabriqué par son assassin) " qu'il destinait à l'instruction de l'auguste et malheureux enfant auquel je devais succéder," (et que j'ai fait empoisonner).

" C'est, les yeux fixés sur *cet immortel ouvrage ;* c'est pénétré des sentimens qui le dictèrent; c'est guidé par l'expérience et secondé par les conseils de plusieurs d'entre vous que j'ai rédigé la charte constitutionnelle qui asseoit *sur des bases solides,* la prospérité de l'état," (ou pour mieux dire des brigands mes complices.)

Je dois prévenir le lecteur que ce qui suit dans dans *l'abrégé* est aussi imprimé en lettres italiques comme une suite du discours du roi.

Cela vient probablement de ce que l'imprimeur, voyant la même écriture, n'aura pas distingué l'historien de l'orateur, ni même du héros, ni même du roi, en quoi il aura eu raison, l'intention royale n'était probablement pas d'en fournir la preuve ; mais la Providence se joue quelquefois des vains projets des rois, comme de ceux des autres hommes. Je continue :

" Quel magnifique et touchant spectacle que celui d'un roi, qui, *pour s'assurer de nos respects, n'avait besoin que de ses vertus.*" (Il savait combien nous étions respectueux sans motifs), " qui déploie l'appareil imposant de la royauté pour apporter à son peuple le bienfait *d'une paix honorable,* et celui non moins précieux d'une constitution, par *laquelle il réunit tous les partis,*" (précisément comme maître Jaques réconcilie Har-

pagon et son fils), " *comme il maintient tous les droits,*" (il est certain qu'il fait l'un comme l'autre).

" Avec quel orgueil Louis XVIII se plaît à dire que le rang que la France a toujours occupé parmi les nations n'a été transféré à aucune autre, et lui demeure sans partage," (parce qu'aucune n'en voudrait.)

" Et l'on a osé avancer que la nation française avait été avilie par son roi !"

J'avois bien ouï-dire, *écrasée* mais pour *avilie*, c'est trop fort, à moins que l'on n'ait voulu dire que la France était avilie d'avoir enfanté un monstre qui sue le crime, avilie d'avoir souffert qu'on l'imposât sur son trône, ce qui est le dernier période de l'avilissement, et avilie enfin de ne lui avoir pas fait expier ses crimes comme à Ravaillac cent fois moins coupable que lui.

" Méconnaissait-il la bravoure de nos soldats, le roi qui s'énorgueillissait de ce que la gloire des armées françaises n'avait reçu aucune atteinte lorsqu'il ajoute: les monumens de leur valeur subsistent, et les chefs-d'œuvre des arts nous appartiennent désormais par des droits plus sacrés que ceux de la victoire ?"......



Après ces flagorneies, la postérité, voudra-t-elle croira que ces chefs-d'œuvre nous ont été enlevés ?

" Etait-ce-là se montrer indifférent à tout ce qui rappelait le souvenir de nos anciens succès ? l'homme observateur, comme les politiques les plus profonds, étaient étonnés, de la rapidité avec laquelle la France marchait au bonheur."

Ces hyperboles sont si outrées que l'on est quelquefois tenté de croire qu'après avoir inondé la France d'un déluge de maux, Louis XVIII a voulu encore la persifler.

" Un énorme arrière provenant des entreprises gigantesques et des nombreuses spoliations du gouvernement, se liquidait par la sagesse de l'administration nouvelle......

Un savant antiquaire prétend qu'autrefois *se liquider* voulait dire *se fondre en eau*, et que c'est effectivement ce qui est arrivé aux finances depuis le retour du roi.

Je l'envoie à M. d'Avarai qui lui prouvera que *se liquider* signifie devenir *dur*, *compacte*.

" Le commerce refleurissait."

Toute la France se plaint qu'il y en a trop, et demande que le roi fasse exécuter le projet de M. Caritidès, de mettre tout le royaume en ports de mer.

" Les arts, ennemis du trouble et du tumulte, reprenaient leurs antiques droits ; la religion éclairait les esprits, et réconciliait les cœurs."

Elle a si bien éclairé les esprits qu'il n'est pas un acquéreur qui n'ait adopté la maxime de Bazile : *ce qui est bon à prendre est bon à garder.* Il est vrai que les missionnaires jésuites se sont fait faire de nombreuses donations et apporter beaucoup d'argent ; mais ce n'est pas leur faute si on ne leur en a pas donné davantage.

" Chaque jour voyait se développer avec un sage progression, la plus noble des libertés de l'homme, celle de la pensée......"

Aussi depuis ce jour a-t-on pu dire et écrire tout ce qu'on voulait, pourvu qu'il n'y eût pas un mot de vrai.

" La fortune publique se relevait sur les bases d'un crédit constitutionnel."

Un savant jésuite, qui est janséniste et économiste, fait dans ce moment-ci un ouvrage



où il prouve que notre fortune publique s'est prodigieusement relevée, et que le numéraire de la France a beaucoup augmenté par le présent de deux milliards que Louis XVIII lui a escamotés pour les donner aux puissances étrangères en payement de la couronne qu'elles lui avaient promise.

" Et cette charte, à laquelle avaient applaudi les Français de tous les rangs," (comme M. Bergasse, sans la connaître), " assurait les droits du peuple et tempérait l'abus d'un pouvoir illimité."

Les Français de tous les rangs avaient applaudi en 1789 à cette charte qui était un résumé des cahiers de tous les ordres ; qui réunissait les perfections de la constitution anglaise, sans avoir les vices de la vôtre dont un seul, les ordonnances ministérielles, suffisent pour faire du meilleur gouvernement un despotisme de Maroc ; cette charte qui était l'expression positive du vœu de toute la France, excepté vous et vos complices ; cette charte que, selon l'expression de Rivarol (dont le burin vous a dévoué à l'exécration de tous les siècles), un mauvais roi n'aurait accordée qu'après avoir perdu des batailles ; cette charte qui, sans vos forfaits, aurait été reçue et proclamée comme le plus grand bienfait qu'aucun roi eût jamais accordé à ses peuples ; cette charte

qui eût fait perdre jusqu'à l'idée, jusqu'au désir d'avoir des états-généraux ; cette charte que la France demandera peut-être quand la clémence divine la délivrera du plus exécrable scélérat qui ait jamais souillé un trône et la race humaine ; cette charte enfin que Louis XVI offrit à la France le 23 Juin 1781 ; et que vous ne lui permites de présenter qu'après vous être assuré qu'elle serait repoussée par vos factieux satellites, à la tête desquels étaient les révérens pères jésuites *Ceruti* et *Syéyès* surnommé le *Fesse-Mathieu.*

Français ! l'imposture la plus audacieuse n'a rien à nier, rien à répondre ici. Ce sont des faits que toute la France connaît, des faits avérés, incontestables, dont les preuves et les monumens existeront autant qu'elle, malgré tout ce qu'a fait la rage du monstre pour les anéantir. Connaissez-le donc cet antropophage qui s'intitule lui-même *le meilleur des rois, le plus vertueux des hommes.* C'est lui qui a dévoré vos pères, vos frères, vos enfans ; c'est lui qui a entassé sur la tête de ses compatriotes plus de maux que la France n'en a éprouvés, et plus de crimes qu'il ne s'en est commis depuis la fondation de sa monarchie.

Et c'est lui qui ose dire : " Il serait impossible d'indiquer aucune époque de la monarchie où la

liberté des sujets ait été plus respectée." Et c'est lui qui, après avoir écrit cela, fait arrêter et destituer deux bons Français, deux braves généraux qui ont éteint le feu de la guerre civile qu'il allumait pour effrayer les honnêtes gens qu'il déteste et qu'il craint en raison de leur vertu.

" Où les tribunaux aient joui de plus d'indépendance ; *Louis XVIII régnait par ses bienfaits et par ses vertus*."

Par ses bienfaits envers les acquéreurs; par ses vertus envers les régicides.

" *Rien de ce qui peut faire la félicité humaine n'était étranger à nos espérances ;* tout enfin nous présageait de longs jours de bonheur."

Quant aux espérances, jamais personne n'a été plus habile à en leurrer son monde. La France entière y a été prise.

Si l'on en excepte les gens qui, par leurs connaissances ou par leurs relations avec des ministres bien instruits, étaient au fait de ce qui se préparait, il n'est personne, dans aucun état, dans aucune profession, depuis le courtisan jusqu'au porte-faix qui, en 1788 ne crut fermement à la destruction de tous les abus, à la perfection de toutes les institutions qui composent une monar-

chie ; et pas une secte religieuse qui n'ait cru devenir dominante.

C'est ainsi qu'il a fait la révolution ; et l'on peut dire avec vérité qu'il a trompé toute la France, excepté ses complices, les assassins de sa famille, et ceux qui ont concouru, de quelque manière que ce soit, à ses projets criminels.

" Tout enfin nous présageait de nos longs jours de bonheur."

Oui, cela serait vrai en le rapportant à l'époque où Louis XVI monta sur le trône, si vous eussiez été, comme vous l'avez affirmé aux chambres, *le plus fidèle sujet du meilleur des rois.*

Il est certain que jamais la France n'a été plus riche, plus puissante et plus heureuse qu'alors. Si Louis XVI n'eût pas eu les yeux fascinés par votre hypocrisie ; s'il n'eût pas été le meilleur des frères comme il était le plus vertueux des princes, s'il eût suivi le conseil qu'on lui donna de vous faire arrêter ; s'il eût été un Louis XI ; s'il eût suivi la maxime de Louis XIV : *Quand j'ai de mauvais sang je me le fais tirer ;* si votre tête enfin fut tombée sous la hache du bourreau, la France serait montée à un degré de prospérité, aussi élevé peut-être qu'est profond l'abîme de maux dans lequel vous l'avez précipitée. Et lors-

qu'une mort épouvantable aura délivré les Français du fléau de votre existence, vous aura livré à des tourmens que la seule miséricorde divine peut ne pas rendre éternels, c'est de vous que l'on dira, à bien plus juste titre que d'un tyran horrible de l'antiquité, *La justice divine s'est enfin justifiée.*

Cependant une certaine classe d'hommes, accoutumés aux orages de la révolution, loin de goûter le repos dont jouissait la patrie, s'agitaient dans l'ombre."

Français ! un seul fait suffit pour répondre à ces inculpations vagues et hypocrites ; c'est que *la police de Louis XVIII a préparé, par ses ordres le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe*, et quiconque a la moindre idée de cette partie de l'administration sent bien l'impossibilité absolue que ce fut autrement.

" Ils avaient assassiné Louis XVI."

Sans doute ; mais par les ordres de qui ? et pour qui ? sont-ce les jacobins qui, douze ans avant d'exister, firent détruire par le jésuite St. Germain, la maison militaire du roi avec laquelle il n'y aurait jamais eu ni jacobins ni clubs à Paris ?

Quel est le monstre qui a fait faire à Louis XVI ce premier pas vers l'échafaud, dix-sept ans avant d'y monter? Qui s'est assis à sa place? Car c'est toujours là qu'il faut en revenir pour trouver la première cause.

" *Et la vue de son frère était pour eux un supplice continuel.*"

Quel est l'audacieux imposteur qui ose affirmer cela tandis que le contraire est invinciblement démontré par le fait? Qui a empêché les régicides d'être écartelés, sinon Louis XVIII? et qui l'a aidé dans cette criminelle affaire? Qui a fait le testament de Louis XVI, si ce n'est Louis XVIII? Quel est celui qui y a inséré cet article de clémence que la France, la terre et le ciel désavouent, si ce n'est Louis XVIII? Non; sa vue, *loin d'être un supplice pour eux*, est leur seule sauve-garde; et quand le jour de la miséricorde divine luira sur la France, en la délivrant du plus horrible des tyrans, il est probable que, si le gouvernement leur en laisse le temps, les peuples eux-mêmes se rendront les exécuteurs de sa justice, et que malheureusement le supplice de ces misérables ne servira pas d'exemple à tous leurs complices, qui auront la prudence de partir la veille.

" *Ses vertus éveillaient en eux trop de remords.*"

Je n'aurais jamais cru ces braves gens-là si faciles à éveiller par ce moyen, d'autant plus qu'ils connaissaient mieux que personne *ses vertus*. Ils avaient reçu de lui le prix de leur suffrage, c'est-à-dire, du sang de l'auguste et infortunée victime; et, quoique par des intermédiaires, ils savoient à quoi s'en tenir.

" *Sa popularité les couvrait de confusion*." C'est ce qui a besoin d'un commentaire.

" Son amour pour la justice les faisait trembler pour l'avenir," *en les sauvant de l'échafaud pour le présent*.

" La nation, dont la masse n'avait point participé au crime affreux du régicide," (c'est pourtant ce que Carnot, ce marchand de calomnies aux gages de Louis XVIII, a positivement affirmé) " s'était empressée d'offrir à l'Eternel des vœux expiatoires; dans toute la France les églises retentirent des accens douloureux dont les fidèles honoraient la mémoire du monarque qui s'était offert en holocauste à la rage impie d'une tourbe séditieuse......" Soulevée et dirigée par le frère du monarque, l'usurpateur de son trône et l'historien de ses propres crimes, ruse à laquelle Machiavel n'avait pas pensé.

Faisons ici une réflexion : le lecteur doit voir qu'il n'est pas dans tout cet *abrégé* une seule phrase qui ne tende à proclamer des vertus qui n'existent pas, à cacher des crimes malheureusement trop certains, ou à les rejeter sur ceux qui en sont innocens et même victimes.

Dira-t-on que c'est l'affaire du hasard, ou que les crimes n'ont pas été commis ?

Je dis que, malgré l'infernale finesse avec laquelle il est tissu, la Providence divine permet que l'auteur manque son but, car ce roman historique, fut-il le seul monument de la révolution qui parvint à la postérité, le lui décélerait.

" *Louis XVIII* et sa famille prosternés dans nos temples, confondirent leurs prières avec celles du peuple."

Il est bien vrai que Charles-Quint ordonna des prières publiques pour la délivrance du pape qu'il tenait prisonnier ; mais il n'avait pas égorgé Clément et sa famille.

" Après ce premier mouvement pieux de la nation, il était du devoir de Louis XVIII de rassembler les ossemens de son frère infortuné et de les déposer dans le tombeau de ses ancêtres. La dépouille mortelle du roi et de la reine fut trans-

féree avec pompe de la Magdelaine à l'abbaye royale de St. Denis; cette auguste cérémonie eut lieu le 21 Janvier 1815, anniversaire de la mort de l'illustre victime. *Les régicides frémirent de rage et d'effroi.*"

Quoi! les régicides, qui n'ont pas frémi de rage ni d'effroi quand ils ont reçu le prix du sang de ces deux augustes victimes, ni même quand il les ont immolées, frémissent d'effroi quand elles sont portées à St. Denis!

A moins d'avoir la certitude la plus complette de l'abrutissement des lecteurs, il me semble qu'il y a une grande maladresse à avancer une assertion aussi absurde qu'impudente. Je sais bien que beaucoup de gens lisent superficiellement, et seulement pour dire qu'ils ont lu. Mais ceux qni veulent s'instruire, sans le dire, voient alors ce que trop de ruse a démontré.

Ce n'est pas pour ceux-ci que l'explication suivante est nécessaire :

Si les régicides n'avaient pas été bien sûrs de la clémence insérée par leur chef dans le testament prétendu de Louis XVI, s'ils avaient eu la moindre crainte d'être écartelés ; il est incontestable que pas un d'eux n'aurait attendu l'arrivée des troupes étrangères ; l'ancien continent ne leur au-

rait pas même paru un asile bien sûr ; et c'est dans les contrées les moins habitées du nouveau qu'ils seraient allés cacher l'horreur de leurs forfaits et les restes ignominieux de leur existence. Leur audace de rester en France est donc la preuve la plus démonstrative qu'ils savaient à quoi s'en tenir, même avant le sacrifice de tant de victimes augustes.

Français ! réfléchissez à ce raisonnement ; il n'est pas, comme presque tous ceux de l'*abrégé* fondé sur des faussetés, des sophismes, des distinctions subtiles et captieuses, il est fondé sur des faits qu'aucun de vous ne peut ignorer.

Je vous défie donc de pouvoir méconnaître l'assassin de vos rois ni l'auteur de l'*ouvrage ;* la ruse de vouloir toujours que les régicides frémissent d'effroi quand ils ne craignent rien, est une démonstration évidente de leur identité.

La bibliothéque secrette du Vatican était un immense réceptacle de fourberies Machiavéliques, de fausses donations, de fausses décrétales, etc. Mais, dans ce genre, jamais rien n'approcha de notre *abrégé*, ce diabolique arsenal est tout entier dans la tête de l'auteur.

" Bientôt ils prouvèrent *que les hommes qui ont opprimé leur patrie et trempé leurs mains dans le sang innocent. . . . . .*"

Le monstre convient donc que le sang qu'il a versé était innocent ! et sa main n'a pas tremblé en écrivant ces terribles mots ! son cœur ne s'est pas seché de douleur !

Quand on connaît sa vie, qui n'a été qu'un long forfait, il semble que rien ne doit plus étonner de sa part. Et cependant quand on voit que pour mieux s'envelopper de manteau de l'hypocrisie, trop souvent pris pour celui de la religion et de la vertu, il n'a voulu s'en rapporter qu'à lui-même pour la composition d'un ouvrage le plus difficile et le plus astucieux qui ait jamais été fabriqué, on demeure indigné de l'impie audace d'un historien qui raconte froidement les crimes qu'il a commis, et qui les rejette, tantôt sur ceux qui en ont été victimes, tantôt sur ceux auxquels il les a payés, comme s'il n'en était pas la première cause.

Ce qui étonnerait encore si quelque chose pouvait étonner, c'est qu'aucun de ces misérables stipendiaires assassins ne le lui reproche. Si quelqu'un d'eux avait des remords, la vie devrait lui être affreusement à charge ; et il serait trop heureux d'en faire par là un sacrifice, s'il est possible expiatoire à la colère de Dieu et des hommes.

Si Louis XVI eût été le persécuteur de son

frère, comme Louis XIII le fut du sien, le devoir de Monsieur eût encore été de souffrir patiemment, ou d'aller chercher un asile chez les puissances étrangères qui, en pareil cas, ont quelquefois désarmé la colère du souverain qui se croyait offensé ou qui avait abusé de son pouvoir.

Mais ici, il n'est point question de cela.

C'est un monarque bon, vertueux, et crédule à l'excès pour un scélérat hypocrite auquel il abandonne absolument les rênes de l'empire et qui s'en sert habilement pour renverser l'empire et son chef.

Dans le premier cas, qui a été celui du Connétable de Bourbon, de Gaston et du grand Condé, il y a au moins quelque justice dans la défense naturelle, qui est alors de droit divin. Cela est si vrai qu'on ne peut se défendre d'un certain plaisir en voyant François I, prisonnier à Pavie, et d'une certaine peine en voyant que sa mère ne partage pas ses fers.

Si le cœur ne peut se dispenser de s'intéresser à un prince malheureux poussé à la révolte malgré lui et par des injustices criantes, quel sentiment éprouvera-t-il en voyant un puissant prince, qui ne se réserve que le nom de roi, et qui dépose toute son autorité entre les mains d'un frère ? et

de quelle horreur le cœur ne sera-t-il pas saisi en voyant ce frère n'user du pouvoir qui lui a été confié que pour égorger son ami, son bienfaiteur, celui qui d'un mot pouvait avec justice l'envoyer à l'échafaud ?

Et qu'on ne dise pas que l'aveuglement de l'infortunée victime a été involontaire. Non, c'est sa tendresse, sa confiance qui ont été sans bornes. C'est l'erreur funeste de prendre pour vertu des actes extérieurs qu'un scélerat peut faire qui a fasciné ses yeux, et qui a rendu inutile tout ce qu'on a fait pour les lui ouvrir. Telle est la véritable cause de sa perte, qui a entraîné celle de la Frauce ; et cette erreur déplorable est celle qui lui avait été le plus fortement inculquée par les instituteurs qui dirigèrent son éducation et dont une fourberie politique l'entoura quand il monta sur le trône.

" Bientôt ils prouvèrent que les hommes qui ont opprimé leur patrie et trempé leurs mains dans le sang innocent ne sont pas plus susceptibles de repentir que dignes de pardon."

Rien n'est plus certain que cette maxime, et c'est d'après la grande vérité qu'elle contient que si les deux chambres n'étaient pas rempli d'égoïstes qui, parlant toujours du bien général, ne s'occupent que de leurs intérêts particuliers, de mauvais français vendus au roi régicide et pa-

raissant lui être opposés ; s'il n'y avait que de bons Français, qui connussent sa vie et qui voulussent remplir leur premier devoir en s'en instruisant, dès que les puissances étrangères ont quitté nos frontières, les deux chambres auraient fait son procès, et la France entière, enfin détrompée et revenue du long délire où il la plongée, aurait demandé à grands cris qu'il expiât par le plus terrible supplice le sang innocent (car il n'en a pas versé d'autres) de deux de ses rois, de trois princes, de trois princesses et de huit millions de Français. C'était pour elle, la seule manière de se laver des taches indélébiles dont il l'a souillée. Et après tant d'exemples d'assassinats nationaux, elle en aurait enfin donné un d'une grande justice nationale. Les alliés eux-mêmes, pleins du plus profond mépris pour un monstre d'ingratitude auprès duquel les plus grands scélérats connus ont été presque d'honnêtes gens, se seraient réunis à l'univers entier pour y applaudir. La postérité placera M. le Comte Charles de Béthysi à la tête des héros vertueux que la France a produits, et s'indignera que sa motion n'ait pas été soutenue à l'unanimité.

Et que l'on ne se figure pas qu'il y eut eu des troubles pour le sauver ; car, ses partisans, acquéreurs de biens d'émigrés, régicides ou autres misérables engraissés par lui de richesses, ne sont pas en France un contre mille.



" *L'un d'eux que le roi avait daigné accueillir avec distinction....*"

En faut-il davantage que cet aveu pour prouver la complicité de Louis XVIII avec les assassins de son frère?

Supposons même que Louis XVI ait voulu leur pardonner, cela donnait-il à Louis XVIII le droit *de les accueillir avec distinction.*"

Hommes de toutes les nations, qui avez seulement ce sentiment que la nature inspire aux bêtes les plus brutes et les plus féroces, je vous adjure de dire s'il est un seul de vous qui n'eut frémi d'horreur à une pareille proposition?

" L'un d'eux, que le roi avait daigné accueillir *avec distinction et décorer de la croix de Chevalier de St. Louis....*"*

Il eût été difficile de trouver un moyen plus sûr d'avilir un ordre et ceux qui en sont décorés.

---

* La biographie raconte que Carnot était Chevalier de St. Louis avant la révolution, cela est si faux qu'il l'a été par Louis XVIII en 1814. Il était du Bugey, et il fut nommé déupté à la convention par le département du Pas de Calais.

Il y a quatre talens daus lesquels Louis XVIII a surpassé de bien loin tous les tyrans connus; la calomnie, l'avilissement, la diffamation et l'assassinat.

Français! vous avez déjà vu que son plan de calomnies contre la reine et contre le duc d'Orléans date de l'avènement de Louis XVI à la couronne. Vous avez pu remarquer qu'il a toujours rejeté ses crimes sur ses victimes, et surtout après leur mort. L'amnistie étant une grace diffamatoire, réservée partout aux criminels, il n'en a point usé pour les régicides ses complices, mais pour les émigrés, qu'il avait appelés afin de les mettre à la misère, de les faire égorger ou mourir de faim. Ceux qui l'ont accompagné à Gand ont eu aussi une amnistie.

Il restait un ordre pur et intacte, si Louis XVIII n'en eut pas été grand maître; il y admet un régicide, sans doute pour n'y être pas seul de cette horrible horde.

Si jamais j'ai l'honneur d'y être admis, ma première action sera de présenter une pétition au grand maître de l'ordre pour lui demander que cette croix, donnée à Carnot lui soit arrachée par la main du bourreau.

" *Accueillir avec distinction et décorer de la croix de St. Louis,* osa insulter aux mânes du roi martyr, en publiant une apologie du crime auquel il avait coopéré."

Je n'ai sans doute pas besoin d'avertir que cette apologie fut concertée, commandée et payée par Louis XVIII, sans quoi les tribunaux en auraient fait justice. Et leur silence est une preuve parlante de la liberté qu'ont les Français...... de commettre des crimes, conjointement avec lui.

" *Cet audacieux écrit rallie les coupables ; ils conspirent de nouveau.....*"

Un peu d'attention, mon cher lecteur, et vous allez voir combien le royal auteur s'enferre ici lui-même. Ces coupables, ralliés par cette apologie du meurtre de Louis XVI, sont incontestablement les régicides ; ils conspirent, et pourquoi ? pour faire revenir Bonaparte déjà chassé par les grandes puissances de l'Europe, et pour renvoyer Louis XVIII, déjà rétabli par ces mêmes puissances. Tel est incontestablement le sens de l'historien.

Mais puisque Louis XVIII est l'homme de la terre le plus intéressé à les sauver de l'échafaud ; puisqu'il est leur complice (ce que Bonaparte

n'est pas) puisque Louis XVIII est le seul homme de la terre qui veuille et qui puisse les sauver, s'ils le font renvoyer, ils conspirent donc pour risquer eux-mêmes d'être tirés à quatre chevaux ?

Je défie tous les escobards de la société de Jésus de renverser ce syllogisme.

Jamais fourberie politique n'a été plus absurde; et jamais absurdité n'est devenue plus évidente.

Au reste, il n'est point de Français qui ne sache aujourd'hui à quoi a servi ce retour d'Elbe, et point de coffre fort qui ne le prouve.

" Cet audacieux écrit rallie les coupables ; ils conspirent de nouveau ; la voix de ces vieux apôtres de l'anarchie se fit entendre jusqu'à l'île d'Elbe, et vint enhardir l'empereur dans son projet de troubler la paix de la Francc et le repos de l'Europe."

Est-il nécessaire de dire que ceci n'est qu'un roman destiné à jeter un voile sur cette farce, digne des boulevards, dans laquelle onze cents hommes traversent la France de Cannes à Paris, où quinze mille Russes, qui n'avaient pas quitté la rive droite du Rhin, arrivent de Pétersbourg et de Moscou, et où la police française, par ordre

de Louis XVIII, avait tout arrangé comme un changement de décoration à l'Opéra; et dont la vraie raison était de faire payer par la France deux milliards aux alliés, pour les remercier de lui avoir donné le meilleur des rois, le meilleur des pères, et, comme il le dit lui-même, le plus vertueux des hommes. (143)

" Ce fut le 5 de Mars que le roi apprit, par une dépêche télégraphique le débarquement de Bonaparte, à la tête de onze cents hommes sur le territoire français. Cette entreprise pouvait être considérée sous deux points de vue différens....."

Ces deux points de vue différens sont tous les deux faux; et c'est pour cela que l'historien en parle, et afin qu'on prenne le change sur le seul vrai, qui est celui dont nous avons parlé.

" C'était le résultat d'un complot, secondé par de vastes intelligences, ou l'acte d'un insensé à qui son ambition et la violence de son caractère, n'avaient pas permis de supporter plus long-temps un repos qui ne lui laissait que l'agitation des remords. Dans cette double supposition, il était nécessaire de prendre les mesures que suggérait la prudence, et qu'auraient prescrites les plus imminens périls. Des ordres furent expédiés en toute hâte pour que les troupes se rassemblassent à Lyon. On recevait du commandant

de Grenoble des avis satisfaisans, et la conduite de la garnison d'Antibes devait faire espérer que Bonaparte avait été trompé dans l'espoir d'attirer à son parti les troupes du roi. Dans ce cas cependant où il eût formé quelques intelligences, un corps placé à Lyon devait l'arrêter," (ce qui veut dire le laisser passer). " M. le comte d'Artois partit le 6 au matin pour prendre le commandement de ce corps, et il fut suivi le lendemain par M. le duc d'Orléans.

" Tous les maréchaux et généraux employés dans les départemens eurent ordre de se rendre dans leurs commandemens respectifs. Le maréchal Ney, qui commandait à Besançon, et pouvait y seconder les opérations de M. le comte d'Artois, vint prendre congé du roi."

En baisant les mains de Sa Majesté il lui dit avec le ton du dévouement et un élan qui semblait partir de la franchise d'un soldat, que s'il atteignait *l'ennemi du roi* et de la France, il le ramenerait dans une cage de fer.

" L'événement a fait voir quelle dissimulation lui inspirait alors le projet d'une perfidie que tous les militaires de l'Europe n'ont appris qu'avec horreur."

Nous avons vu plus haut des probabilités de

ranger la mort du maréchal Ney et celle de M. de La Bédoyère dans la même chatégorie que celle de Murat. Si cependant, après s'être servi d'eux pour laisser entrer Bonaparte sous l'apparence d'une trahison, ils ont été sacrifiés à un batelage qui n'a pu tromper que la populace, c'est une nouvelle preuve que les Machiavélistes traitent les hommes comme Domitien traitait les mouches; science horrible dans laquelle nul tyran n'approchera jamais de Louis XVIII.

" Arrivé à Abbeville le 20 à 5 heures de l'après midi, le roi comptait y attendre les troupes de sa maison; mais le maréchal M........ ayant rejoint Sa Majesté le 21, démontra au roi la nécessité de s'éloigner davantage...."

C'est ce bon et brave maréchal qui, ayant deux cent mille livres de rente des biens des émigrés, proposait généreusement de fixer une somme de douze millions pour les indemniser de leurs pertes, ce qui, en y comprenant leurs familles comme eux dans l'indigence ou même dans la misère, aurait fait peut-être pour chaque individu le capital énorme de cinquante écus.

C'est joindre une ironie amère à une horrible déprédation. On imagine bien d'après cela que ce respectable I.. ..... est dans tous les secrets

de Louis XVIII qui ne s'est pas borné à la France dans le choix de ses agens.

" D'après son rapport, Sa Majesté prit la résolution de se renfermer à Lille, et envoya à sa maison militaire l'ordre de l'y rejoindre par la route d'Amiens. . . ."

" Le 22, à une heure après midi, le roi, précédé par le duc de Tarente, entra dans Lille, où il fut accueilli par les plus vives démonstrations de l'amour et de la fidélité des habitans. . . ."

Il est étonnant que les Flamands qui, comme tous les autres Français, n'avaient pas le moindre soupçon de cette farce et qui la croyaient une scène très-sérieuse, n'ayent pas reçu avec le plus profond mépris un lâche qui se laissait ainsi chasser de son trône et de sa capitale par un huissier suivi de onze cents hommes.

Me dira-t-on que cette apoplectique masse ne pouvait se tenir à cheval ?

En pareil cas, on se fait porter dans un brancard, et l'on se fait tuer à la tête de ses soldats. Il est remarquable que *c'est ce qu'il avait peu avant promis aux généraux qui l'avaient reçu à Calais.*

Le maréchal de Saxe, porté dans un brancard et de plus, très-malade, gagna ainsi le bataille de Fontenoi. Mais le courage n'est pas une vertu qui se mette dans une lettre, et qui soit, par conséquent à l'usage de Louis XVIII. Je l'ai vu mourant de peur devant quelques pièces de canon, que très-probablement il savait *seul* n'être chargées qu'à poudre, au moins quand elles tiraient de son côté.

" S. M. avait été devancée par M. le duc d'Orléans et M. le duc de Trévise qui avait cru devoir y faire rentrer la garnison. Cette dernière circonstance *dont le roi n'était pas instruit, pouvait déconcerter les plans de résistance qui venaient d'être formés.* Si les troupes n'étaient point rentrées, les gardes nationales et la maison du roi, secondés par le patriotisme des Lillois auraient assuré au roi ce dernier asile sur le territoire Français. Avec une garnison nombreuse et mal disposée, ce dessein paraissait de l'exécution la plus difficile.

S. M. *persista toutefois à en faire la tentative.*

Comme il savait très-bien à quoi s'en tenir sur cette mauvaise comédie dans laquelle il jouait un rôle bien analogue à son caractère et bien digne de lui, puisque c'était le plus vil et le plus lâche, il est possible qu'il ait fait semblant de vouloir réellement soutenir un siége

qu'il savait bien ne devoir pas être fait ; mais qu'il eût voulu se renfermer dans une place qu'il aurait su certainement devoir être assiégée, c'est ce que personne au monde de ceux qui le connaissent, ne croira.

" S. M. *persista toutefois à en faire la tentative.* Et déjà sa présence avait porté à son comble l'enthousiasme du peuple."

On connaît les manœuvres dont se sert la police en pareilles circonstances. Mais au reste il est positivement certain qu'il ne devait point y avoir de siége ; que tout était calculé pour arriver à la bataille de Waterloo, et au voyage de St. Hélène pour lequel le Belléroplion se préparait à Plymouth.

" Une foule de peuple se portait sur ses pas, en faisant tous ses efforts pour émouvoir les soldats et répétant sans cesse devant eux le cri de *vive le roi.* Ceux-ci, mornes et glacés, gardaient un sombre silence, présage alarmant de leur défection. En effet, le maréchal Mortier déclara *franchement* au roi *qu'il ne pouvait répondre de la garnison.* Questionné sur les expédiens extrêmes qu'il serait possible d'employer, *il déclara qu'il ne serait pas en son pouvoir de faire sortir les troupes de la place.*"

" Le 23, S. M. sut que le duc de Bassano,



faisant les fonctions de ministre de l'intérieur, avait envoyé au préfet de Lille des ordres de Bonaparte. Ce même jour, à une heure après midi, le maréchal Mortier vint dire au ministre de la maison du roi que sur le bruit généralement répandu que M. le duc de Berri allait arriver avec la maison militaire et deux régimens Suisses, toute la garnison était prête à se soulever; qu'il conjurait le roi de partir pour éviter le plus affreux malheur; qu'en escortant lui-même S. M. hors des portes de la ville, il espérait en imposer encore aux soldats, ce qui lui deviendrait impossible si l'on différait le départ d'un instant. Le roi jugea devoir alors envoyer sa maison militaire à Dunkerque, *ordre qui malheureusement n'est point parvenu.* Quant à lui, ne pouvant se rendre directement dans cette ville, il se dirigea sur Ostende."

Quel tissu de mensonges pour prouver un courage auquel personne n'a jamais cru!

"S. M. partit de Lille à trois heures, accompagnée du général Mortier, et suivie de M. le duc d'Orléans. Au bas du glacis, le duc de Trévise se crut obligé de rentrer pour prévenir les désordres que pourrait commettre la garnison, pendant son absence, M. le duc d'Orléans rentra aussi dans la place, et n'en repartit que plusieurs heures après."

Puisque M. le duc d'Orléans y resta plusieurs heures, le roi ne courait donc pas de si grands risques, à moins que la garnison ne connut sa vie, ce qui n'était guères probable, puisque encore aujourd'hui si peu de gens s'en doutent.

" Le maréchal M........ n'a quitté le roi qu'aux portes de Menin, et jusqu'au dernier moment a donné à S. M. ainsi que le duc de Trévise, la preuve consolante que la religion du serment et la foi de l'homme d'honneur n'étaient point dédaignées par tous les braves dont l'armée s'enorgueillit."

N'oublions pas que le panégyriste, qui observe aussi très-bien *la religion du serment et la foi de l'honneur,* a traîné son frère à la mort après lui avoir fait serment. Ainsi le louangeur et le louangé sont justement *Syphon et Gryphon.*

" Ce fut le 13 du mois de Juin que Bonaparte, après avoir réuni cinq corps de son armée et plusieurs corps de sa garde entre Maubeuge et Beaumont, *a commencé les hostilités.* Le 15, il s'avança par Thuin sur les deux rives de la Sambre, contre Charleroi. Le général Zeithun avait réunis le premier corps près de Fleurus, et



eût le même jour une action très-vive avec les Français."

" Enfin, les fameuses batailles de Ligny, de Mont-St. Jean et de Waterloo, *décidèrent* du sort de Bonaparte. Il revint à Paris, avoua sa défaite et pour la seconde fois abdiqua la couronne."

Toute la France sait qu'il partit pour Rochefort où il était attendu par le vaisseau Anglais qui devait le porter à Ste. Hélène. Mais le rusé panégyriste s'est bien gardé de parler de tout ce qui eût pu donner quelque soupçon d'une scène arrangée d'avance, et probablement la dernière de son infernal rôle (144).

" Un gouvernement provisoire fut installé ; il s'empressa, pour éviter de plus grands maux, d'envoyer MM. de la Fayette, Laforêt, et autres vers les alliés *pour obtenir une armistice.*"

Au 20 Mars 1815, Louis XVIII ordonna à tous les commandans de place *de n'y pas laisser entrer de troupes étrangères.* Il était temps.

Il n'a pas oublié une circonstance dans son immense plan de fourberies.

On voit que jusqu'au bout, la comédie a été jouée le plus naturellement possible.

" La journée du 8 Juillet vint après tant de crises tragiques, (comiques et pitoyables) ramener dans son palais l'héritier de St. Louis, (ou du moins son assassin) et avec lui le bonheur et la paix" (pour les scélérats, le malheur; et la misère pour les honnêtes gens).

" Peindre la joie qu'inspira cet heureux événement, serait impossible. C'était un père qui revenait au milieu de ses enfans. C'était l'ange consolateur qui venait sécher tant de larmes." (Songez toujours, que c'est l'ange lui-même qui dit cela) " *Cicatriser tant de plaies*, c'était enfin celui en qui se trouvent toutes les espérances".. ...... des scélérats, et en voici la preuve.

Son premier soin, en se saisissant de la couronne a été d'éloigner tous ceux qui restaient de ces émigrés, appelés par lui, en déclarant qu'à cinquante-cinq ans ils ne pouvaient plus avoir de places.

Ceux qui ignorent ses crimes ont été étonnés d'une aussi horrible ingratitude; ceux qui les connaissaient, en ont acquis par là une nou-

velle preuve bien évidente puisqu'elle est donnée par lui-même.

" L'homme qui depuis quinze ans avait fait répandre tant de sang, à qui on devait tant de malheurs, ne pouvait plus rester dans un pays qu'il avait exaspéré par tant de crimes ; et la généreuse bonté d'un monarque qu'il avait eu l'audace de mettre hors la loi, ayant sollicité des puissances une indulgence non méritée, (tachez mon cher lecteur, d'imaginer une comédie mieux jouée) on lui laissa la liberté de se choisir une retraite, et le Bellérophon, qui avait deviné celle que Bonaparte choisirait, se trouva là à point nommé avec toutes les provisions indispensables à un voyage d'aussi long cours.

" On vit alors celui qui avait toujours calomnié une nation magnanime, implorer sa pitié pour sauver une vie qu'il n'avait pas eu le courage de perdre au milieu des combats."

Il est clair que, chargé du rôle qu'il avait à jouer, ainsi que ses frères, ils ne devaient point s'exposer à être tués ; et c'est effectivement la partie de leur rôle qu'ils ont exécutée le plus soigneusement, quoique toutes les trompettes de la renommée les montrassent toujours à la tête

des troupes; mais les gens au fait savent *qu'à la tête* signifie souvent *à la queue*.

Ils savent aussi qu'il y a des moyens de ne pas tuer les gens dont on a besoin. Il paraît faux que Murat ait été exécuté, en Calabre ni ailleurs.

Quand on connaît la bravoure de Louis XVIII, il est plaisant de le voir reprocher à quelqu'un de manquer de courage.

Rappelons-nous que plus haut, Louis XVIII a dit que *Bonaparte ne connaissait que la gloire des armes.* Tantôt il en fait un Charles XII, tantôt un poltron suivant le besoin. On voit qu'il est sûr du peu de mémoire ou de la bêtise de ses lecteurs.

" Cette humiliante faveur lui ayant été accordée, il fut reçu à bord du Bellérophon" (vaisseau Anglais qui se trouva là par hasard, ayant fait aussi par hasard à Plymouth tous les préparatifs nécessaires pour un voyage aussi long avec plusieurs passagers d'importance, tandis que par hasard on laissait à Bonaparte, à Paris la permission de se choisir une retraite, tandis que par hasard il choisit celle de Ste. Hélène, et que par hasard, il alla s'embarquer à Rochefort plutôt qu'à Brest ou à Toulon.)



" Il fut reçu à bord du Bellérophou *pour délivrer à jamais l'Europe de son oppression*, et lui ôter tout moyen de paraître sur l'horison politique. *Il fut résolu* qu'il serait conduit à l'île de Ste. Hélène......"

C'est principalement dans le choix de ces expressions destinées à tromper le lecteur que le panégyrique royal est un chef-d'œuvre, qui n'a pu être écrit que par le héros. Il fallait avoir la tête et le cœur aussi pleins de son sujet, y attacher une aussi grande importance que celle de transformer en vertus les plus touchantes, cinquante années de forfaits les plus atroces, et en avoir sans cesse, calculé les rapports et les liaisons. C'est ce qu'un autre, avec autant d'esprit, autant de génie, et même s'il est possible, avec autant de scélératesse, n'aurait jamais pu faire.

D'après cet ouvrage et les milliers d'autres qui ont été écrits pour cacher la révolution et pour faire croire que tout a été fait sans préliminaires, ce qui est l'opinion générale, c'est-à-dire, l'opinion de ceux qui décident ce qu'ils ne savent pas, il s'ensuivrait que les trois assemblées, le directoire, les consuls et Bonaparte auraient exécuté par hasard le grand projet que Frédéric conçut et écrivit en 1740. *Ab uno disce omnes.*

" Il fut résolu de le conduire à Ste. Hélène

pour y être *sous la surveillance de toutes les puissances, après cette décision*, on mit à la voile pour cette destination. Telle est la fin de la carrière politique d'un homme *dont l'Europe entière conservera l'horrible souvenir*." (Auquel sera irrévocablement lié celui du monstre, cent fois plus coupable, plus vil et plus lâche que lui, et duquel il a été l'un des exécuteurs des hautes œuvres et le bouc émissaire.)

" Puissent tous les peuples à venir (et présens) être préservés d'un pareil tyran !"

Et plus encore de celui qui l'a mis en scène, et qui est la vraie cause, non-seulement de tous les crimes que Bonaparte a commis, mais de tous ceux que la révolution a fait commettre et qui n'auraient pas souillé la France sans lui. Jamais usurpateur ne monta sur un trône inondé d'autant de sang !

Faisons ici une réflexion : supposons que son panégyrique, fait par lui-même, survive aux ouvrages des bons Français qui auront sacrifié une partie de leur vie à la recherche et au dévoilement de ses forfaits, et au désir d'en préserver à jamais leurs compatriotes, la postérité prendra certainement pour le plus vertueux des hommes, le scélérat le plus pervers qui ait ja-

mais existé. Français! tel est ce roi que vous aimiez tant!

Avis utile aux gens qui ne permettent pas le plus léger scepticisme sur tout ce qui est imprimé, et qui, par conséquent, ne doutent de rien.

" Puissent tous les peuples à venir se rappeler sans cesse qu'un prince juste, humain, et qui ne veut que le bonheur de ses sujets, est le plus beau présent du ciel!"

Puissent-ils se rappeler sans cesse que le même prince qui a écrit ces belles maximes a été le bourreau de deux de ses rois, de trois princes et de trois princesses de son sang et de huit millions de ses compatriotes!

Puissent-ils se rappeler sans cesse que la vraie religion est l'adoration de Dieu seul d'où résulte la pratique de la vertu et l'anéantissement de l'hypocrisie, qui ne peut exister que par les superstitions, et qu'un prince hypocrite est le plus terrible fléau que l'enfer ait vomi sur la terre.

" Puisse enfin la France jouir, sous le gouvernement d'une famille qui a fait son bonheur pendant tant de siècles, de la paix et de la tranquilli-

té qui assurent la prospérité des états et oublier ces idées de fausse gloire et d'agrandissement qui en font la perte."

Et, pour assurer la prospérité de la France, l'auteur de ces belles théories lui a causé une guerre étrangère de vingt-deux ans et une guerre civile de trente qui lui ont procuré la couronne.

" Oubliant dans les cieux les torts de ses sujets, Louis implore son Dieu pour le bien des Français, ces vœux sont exaucés, et ce Dieu de clémence a rendu les Bourbons le bonheur de la France."

Ces vœux là ne seront exaucés que quand le successeur du tyran montera sur le trône.

Quand la vie entière de Louis XVIII n'offrirait pas, comme elle le fait évidemment une succession continue de crimes, tendant tous à l'usurpation à laquelle il est parvenu, son panégyrique seul en serait une démonstration.

L'art avec lequel il est tissu, l'adresse avec laquelle il amène les événemens qu'il veut dénaturer, la manière spécieuse dont il les présente et les embrouille, tout y porte le caractère du héros avec une évidence irrésistible.

L'Egypte avait moins de sauterelles que la France n'a vu de ces œuvres de ténèbres, toutes destinées au même but, d'embrouiller la révolution.

Il y en a eu des milliers pour chaque classe de lecteurs, depuis les têtes couronnées, ministérielles et académiques jusqu'aux politiques des halles et des porcherons.

Parmi ces dernières, que le dégoût ne permettrait pas de parcourir s'il n'était surmonté par une curiosité acharnée pour tout ce qui tient à la révolution, on distingue, une *vie privée et ministérielle de M. Necker par un citoyen.* Il ne donne pas son adresse; mais à son style, on juge aisément qu'il loge aux charniers SS. Innocens.

Croirait-on que dans cette recherche, exactement semblable au métier des chiffonniers, qui cherchent des lambeaux dans des tas de fumier, l'on trouve quelquefois des choses curieuses?

C'est ce qui m'est arrivé dans celui-ci, où, au milieu d'un galimatias double, il se rencontre quelques notes, quelques phrases qui ne manquent ni de bons sens ni d'esprit, et qui prou-

vent que *le citoyen* a eu des compères, comme il prétend que M. Necker en avait, et du nombre desquels il met M. de Clermont-Tonnerre et M. de Lalli-Tolendal, ce dont je doute beaucoup, au moins pour M. de Clermont-Tonnerre, le seul des deux que j'ai connu.

Quoiqu'il en soit, après avoir entassé des calomnies atroces contre des personnages augustes ; après avoir travesti l'histoire des 5 et 6 Octobre 1789, de manière à cacher le rôle que Monsieur y jouait ; après avoir dit que le but de M. Necker était de *remettre le pouvoir absolu dans les mains du roi ;* après avoir affirmé que M. de Maurepas *s'opposa toujours à la guerre d'Amérique*, après avoir appelé *Marat un auteur célèbre* ; après avoir chargé M. Necker de crimes, peut-être vrais, mais dont le but était certainement opposé à celui qu'il lui suppose, il finit par affirmer que Necker *visait à la régence.* " On ne tarda pas à voir, dit-il, que M. Necker était un administrateur *indigne*, un *ennemi public, un scélérat, un parfait jésuite.*" Je ne dis pas le contraire.

Telle est la manière dont Monsieur faisait peindre ses principaux agens lorsqu'il n'avait plus besoin d'eux et qu'il voulait éloigner tout soupçon de leurs relations avec lui.

J'ai affirmé positivement, et je ne m'en dédis pas, que les jésuites avaient reçu de Pie VI et de Pie VII l'ordre d'écrire pour cacher les crimes de Louis XVIII, et pour les rejeter sur des innocens.

Ces misérables frippiers de littérature, dévorés d'une soif inextinguible d'argent et de places, ne s'aperçoivent seulement pas qu'ils constatent la certitude des forfaits qu'ils veulent voiler, soit par leurs pitoyables raisonnemens, soit par leur silence ou par le cynisme de leurs calomnies. Ce dernier moyen est le cachet caractéristique de la société de Jésus.*

Dans un de ces libelles, spécialement écrits pour faire prendre le change sur le véritable assassin de Louis XVI, *que l'auteur connaît très-bien*, on trouve deux passages remarquables par l'impudence et l'absurdité des calomnies qu'ils contiennent.

Voici le premier : " Louis XVI, intimement convaincu des dangereux effets des principes

---

* Parmi ces infatigables compilateurs d'impostures et de sophismes, on doit remarquer les jésuites Proyart et Barruel dont toutes les pages en fourmillent. Nul n'a jamais, mieux qu'eux vérifié le proverbe, *menteur comme un jésuite.*

novateurs et anti-sociaux de *ce perturbateur du repos public* (M. de Voltaire, le sauveur des Calas et des Syrven) en proscrivit les productions, comme outrageant également la religion et les mœurs, et tendant à ébranler les principes fondamentaux de l'ordre social."

1°. Il est faux que Louis XVI ait proscrit les ouvrages de Voltaire ; et il n'est pas moins faux qu'ils outragent les mœurs et la religion, qui est l'adoration de Dieu et la vertu. S'il a outragé la superstition, il a rempli le premier devoir de tout homme pieux, qui sait que c'est une fille dénaturée de la religion, qui étouffe sa mère.

Ce qui outrage la vertu, la religion dans son vrai sens, ce qui ébranle les principes fondamentaux de l'ordre social, ce qui anéantit tous les principes de probité et de morale, ce sont *les opinions relâchées*, qui, commentées dans les confessionnaux, sont mises à la portée et à l'usage des gens de tous les états qui ne sont pas plus capables de lire les ouvrages de M. de Voltaire que frère Moulières.

Ce sont elles qui ont préparé .des Garnet, des Oldecorn, des Jouvenci, des Guignards, des Chatel, des Barrières, des Ravaillacs, des



Mathos, des Malagrida, des Alexandros, des Girard, des Damiens, des Baltazar Gérard, des Louvels, et d'autres scélérats sans nombre qui, toujours vendus aux faiseurs de révolutions, ne s'occupent qu'à cacher leurs forfaits et à leur préparer de nouvelles victimes. " Hélas, continue frère Moulières, l'horrible attentat du 21 Janvier n'a que trop vérifié la sagesse de ce prophétique jugement !"

Lequel jugement n'a point été porté. Au reste, que veut dire ce calomniateur ? Que M. de Voltaire est la cause de l'assassinat de Louis XVI?

Lecteur, si vous n'avez point oublié les principaux faits qui ont amené la révolution, si vous avez bien suivi leurs liaisons et leur enchaînement, il est de toute impossibilité que la vie entière, que toutes les actions de la criminelle vie de son assassin ne le dévoilent pas à vos yeux. Vous ne pouvez pas plus ignorer que les jésuites sont ses agens et ses complices. Jugez donc de la scélératesse de celui-ci, qui, bien certain du même fait, a l'audace d'essayer de souiller la mémoire d'un honnête homme par une calomnie à laquelle on ne peut penser sans frissonner d'horreur !

Il n'est pas en Europe un homme tant soit peu instruit qui ne sache que la Henriade a porté au plus haut degré l'amour et l'enthousiasme des

Français pour Henri IV. S'ils ont perdu ces sentimens dans la révolution, qui en est la cause? Qui l'a faite? Monsieur. Qui l'a secondée? Les jésuites pour être rétablis. Qui a préparé Louis XVI à son extrême crédulité en l'hypocrisie de son frère? Le duc de la Vauguyon, l'évêque de Limoges et Radonvilliers, trois jésuites. Qui lui envoya la cassette, infernale cause de sa perte? Les jésuites. Qui a favorisé tous les crimes de Monsieur? Maurepas, jésuite. Qui détruisit la maison du roi? St. Germain, jésuite. Qui fit renvoyer M. Turgot, que M. de Malesherbes voulut suivre? Beaumont et le Franc de Pompignan, forcenés jésuites. Qui trompa le cardinal de Rohan, en le précipitant dans l'intrigue du collier? Georgel, jésuite. Qui a si astucieusement travesti cette horreur en roman pour dérober son protecteur et lui à l'exécration publique? Georgel, jésuite. Quel est le fourbe qui a osé raconter que les brigands devaient le 6 Octobre 1789, rapporter la tête de Monsieur? Georgel, jésuite, *qui savait qu'ils étaient payés par Monsieur.* Quels sont les brigands qui s'emparèrent des biens de six enfans mineurs? Les jésuites. Etait-ce pour raffermir les principes fondamentaux de l'ordre social frère Moulières? Et qui les força de les restituer? N'est-ce pas Voltaire?

Frère Loyola, j'ai deux conseils à vous donner:



c'est de vous bien garder de travestir des ouvrages respectables et d'y faire des réticences propres à cacher des crimes, qu'il faut au contraire révéler aux honnêtes gens pour qu'ils s'en garantissent. Ainsi, en parlant de la première assemblée des notables, sans dire mot de la seconde, où Monsieur s'est si visiblement dévoilé, vous faites deux choses, une horreur et une sottise, car le lecteur se dit en lui-même : voilà un coquin qui connaît ce crime et qui veut le dérober aux yeux ; donc c'est un agent et un complice du chef des régicides ; réfutez cela, frère Moulières !

Le second conseil, c'est de ne pas inventer des calomnies atroces sous le nom de M. de Malesherbes qui ne calomniait personne, car il n'était pas jésuite.

Si j'ai jamais l'honneur de voir M. le duc d'Orléans, je le prierai de vous faire ramer sur le dos d'Amphitrite, après que le vôtre aura été scellé et diapré des armes de France.

Un troisième conseil à vous donner, c'est de ne pas vous figurer que 94 pages de plagiats calomnieux soient un ouvrage, et surtout de ne pas annoncer, dans un *avis essentiel,* que vous l'écrivez pour la postérité, car c'est une lettre qui n'arrivera pas à son adresse.

La vie de Louis XVIII vient de paraître chez Ponthieu, 1821.

Le héros et l'auteur sont identiques, ainsi que dans les ouvrages que nous avons analysés. C'est probablement la première fois que l'abrégé d'un livre aura été fait avant le livre même. Les lecteurs, qui savent lire, en verront les raisons et les preuves sans replique. Nous ne répéterons donc point ce que nous avons déjà dit, nous ajouterons seulement quelques nouvelles démonstrations à ce que nous avons déjà démontré ; et comme le lecteur doit être instruit, s'il a voulu l'être, nous nous contenterons de rapporter les articles, qui étant vrais, quand ils ne touchent point aux premières causes, confirment ce que nous n'avons avancé qu'avec de bonnes preuves. Et nous y joindrons les impostures les plus saillantes, par leur perfidie et leur impudence. Nous nous bornerons à les signaler en les soulignant, et le lecteur, qui en aurait oublié l'explication la retrouvera dans notre ouvrage.

Il ne doit jamais perdre de vue que le but constant de cette *Vie de Louis XVIII*, est de cacher qu'il a été le grand mobile de la révolution, et d'en rejeter l'horreur même sur ses plus proches parens.



Cette diabolique intention est encore plus visible ici que dans les précédens ouvrages du royal auteur. Il est peu de pages où on ne la retrouve.

Ce roman, si habilement agencé pour singer les formes historiques, ou, au moins pour couvrir l'histoire d'épaisses ténèbres, se dévoile lui-même dans tous ses rapports avec les faits que nous rapportons. 1°. En prouvant la certitude de ces faits. 2°. Par l'imposture évidente des explications qu'il en donne. Cette double démonstration est sans doute l'argument le plus invincible qui puisse exister dans les affaires de ce monde. Les logiciens seuls peuvent en sentir la force.

On y trouve d'abord l'annonce de *l'Histoire du pouvoir révolutionnaire*, qui est très-certainement du royal auteur, parce qu'il est le seul, en Europe, qui connaisse à fond *le roman convenu*, dont il a lui-même dressé le plan, et que lui seul pouvait dresser, ainsi qu'un général d'armée connaît seul l'ensemble et les rapports des dispositions qu'il a faites, *in petto*.

Il est donc de toute évidence que le Sieur A...... de B...... n'est qu'un prête-nom : et il y a une foule de choses qu'un atôme ne pouvait savoir et n'aurait osé dire.

Vie de Louis XVIII, page 9.—" Monsieur vit avec peine réintégrer ces corps ennemis de l'autorité royale," les anciens parlemens.

(C'est lui qui les fit rappeler, après avoir long-temps paru y être opposé.)

Ibid, page 11.—" Monsieur n'entrait point au conseil."

Sans y entrer, il décidait tout. Cela est si vrai que, lorsqu'il se présentait une question un peu importante, Louis XVI disait toujours, il faut consulter mon frère Provence, et c'est depuis son enfance que le duc de Berri avait cette habitude.

Ibid, page 17.—" Des ministres réformateurs secondaient les desseins perfides des philosophes."

Nous avons vu cent fois que ces philosophes n'étaient qu'un des manteaux sous lesquels le Caïn a cherché à se cacher pour égorger Abel.

Nous avons vu en 1774, Monsieur ainsi que ses tantes, le clergé, et la cabale des dévots, ouvertement prononcés contre le rappel du parlement qui avait chassé la société de Jésus. Mais quand M. de Maurepas se fut concerté avec le premier président, cette résistance cessa.



A peine fut-il rentré que plus de quinze cents jésuites inondèrent la capitale : et voici comment M. de Maurepas fit annoncer ce fait qui inquiétait les amis de la tranquillité publique : " en détruisant les jésuites, on n'a pas détruit l'esprit de la société, toujours subsistant dans les individus. Personne n'ignore la part qu'ils ont eue aux révolutions de la magistrature en 1771 : il n'a pas tenu à eux de la perpétuer." Ce moment fait leur désespoir et celui de leurs partisans : plus de quinze cents sont rentrés dans Paris, à la faveur de leurs protecteurs puissans."

Ce fait, donné en preuve de l'assertion qui le précède l'a détruit invinciblement en impliquant contradiction. Quoi ! l'entrée de la capitale, qui leur était prohibée, cesse de l'être; plus de quinze cents y rentrent, et ils sont au désespoir ! Il est rare de trouver une preuve aussi manifeste du mépris des ministres pour la logique nationale. Cependant, pour tranquilliser les gens inquiets, le journaliste ajoutait : " On se flatte que le procureur-général fera exécuter à leur égard les arrêts de la cour rendus contre eux, et qu'on les éloignera."

C'est précisément ce qu'on ne fît point ; et dès

lors ils travaillèrent sous les ordres de Monsieur, et sous la direction de Maurepas à préparer les ressorts de la révolution. Voici un détail curieux de ces préparatifs, d'autant plus certain qu'il est donné par l'un d'eux. Barruel, *Histoire des illuminés* : " Ce successeur (l'archevêque de Paris) devait surtout se montrer assez indulgent pour laisser les prêtres de paroisse se relâcher sur la discipline, au point de la laisser périr en peu d'années. Il ne devait pas être plus sévère pour le dogme. Il devait reprimer ceux dont le zèle paraîtrait trop actif ; les interdire, les priver de leurs places, comme des hommes trop ardens, et comme de vrais persécuteurs. Il devait se prêter à toutes les accusations de cette espèce, donner ces mêmes places à des hommes qu'on aurait soin de disposer (des jésuites) et de lui recommander, surtout pour les premières dignités.

" Sur ce plan, les paroisses de Paris, administrées par les prêtres les plus édifians, (c'est-à-dire les jésuites, dont toute la religion consiste en simagrées extérieures) devaient bientôt se remplir de scandales ; les catéchismes, les prônes, les sermons, les instructions religieuses, devenant plus rares, ne roulant bientôt plus que sur une espèce de morale philosophique, les livres des impies se multipliant sans opposition, le peuple ne voyant bientôt en fonction que des prêtres méprisables, par leurs mœurs, et peu zélés pour la doctrine,

devait naturellement s'en détacher, laisser là de lui-même ses églises et sa religion. L'apostasie de la capitale entraînait celle du diocèse le plus essentiel; il était naturel qu'elle s'étendit plus loin. Ainsi, sans violence, et sans secousse, la religion se trouvait écrasée, au moins dans Paris, par la seule connivence de son premier pasteur."

Mais comme ce premier pasteur était M. de Beaumont, l'un des plus fanatiques chefs des jésuites, l'un des plus ardens factieux du parti de Monsieur, l'un de ceux qui demanda à Louis XVI le renvoi de M. Turgot, que fait le jésuite Barruel pour cacher l'exécuteur de l'horrible machination qu'il vient de rapporter?

Il feint que ce plan a été formé par une société de philosophes, pour être exécuté par Brienne, que ces philosophes devaient faire archevêque de Paris, après la mort de Beaumont. Et cependant Beaumont, ayant exécuté le plan, et étant mort quelques années après, Brienne fut archevêque de Toulouse et non de Paris.

Lecteur, lisez ce passage dans Barruel, et ensuite, jugez par ce petit échantillon de l'audace jésuitique de ces inventeurs de calomnies, et de l'adresse avec laquelle ils les rejettent sur ceux qui en sont innocens; et concevez que l'impudence en ce genre ne saurait aller plus loin. Il y a toute apparence que la reine avait eu quel-

ques notions de ces abominables intrigues; car Beaumont ayant osé se présenter chez cette princesse, à cette époque, en fut très-mal accueilli.

Ce n'est pas la seule expédition jésuitique que Barruel prête à des gens qui ne s'en doutent pas. On connaît les brochures politico-religieuses que la société répandait du tems de la ligue : elle les a remises en circulation et probablement la police l'ignore. Mais en attendant qu'elle s'en occupe, Barruel en accuse les philosophes.

Voyez ci-devant le sermon prêché à Paris par le jésuite Beauregard, (l'un de ces quinze cents) où il annonce la mort du roi dix-sept ans d'avance, et où il en accuse les philosophes.

Vie de Louis XVIII, page 22.—" L'épuisement du trésor servait de prétexte pour agiter les esprits."

(Le trésor était à la disposition de Monsieur qui l'épuisait pour agiter et solder les factieux).

Ibid, page 25.—" La résistance du Parlement fut calculée d'après les vues conspiratrices dont un prince du sang (le duc d'Orléans) était l'âme."

Le lecteur connaît aujourd'hui l'innocence de ce prince, et ne peut pas plus se refuser à l'évidence qu'à l'exécration que mérite une aussi horrible calomnie.

Vie de Louis XVIII, page 25.—" Le roi tint un lit de justice à Versailles, où l'enrégistrement des deux édits bursaux fut forcé (le 6 Août 1787). Le parlement protesta, et fut exilé à Troyes, en Champagne. Monsieur et le Comte d'Artois reçurent l'ordre d'aller faire enrégistrer les édits, l'un à la chambre des comptes, l'autre à la cour des aides. Quoique la mission des deux princes fut la même; que le Comte d'Artois, doué des qualités les plus aimables, ne se fut jamais montré l'ennemi du peuple, on l'accabla d'outrages, tandis que Monsieur, au contraire, fut salué par mille acclamations."

(Ai-je besoin, lecteur, de vous dire que ces ac clamations et ces outrages étaient soldés par Monsieur? de vous faire remarquer que c'était vingt-un mois avant les états-généraux? et de peur qu'on ne s'en doute, il ajoute adroitement:

Ibid, page 26.—" Il était évident que les factieux cherchaient à diviser la famille royale."

(Ces idées politiques n'entrent point dans les têtes de la populace. Elle prodigue les louanges ou les vociférations, aux ordres de ceux qui la payent. Et ceux qui lui prêtent ces idées prouvent leurs propres crimes en voulant les

cacher. Les faubourgs étaient déjà stipendiés par Monsieur. Lisez le paragraphe entier et vous en serez sûr.)

Vie de Louis XVIII, page 28.—" Une suite d'intrigues ministérielles, ramena au conseil ce Necker si fameux...."

(Qui dirigeait ces intrigues, si ce n'est Monsieur ?)

Ibid, page 32.—" Monsieur vota pour la déclaration du 23 Juin." (Après avoir pris les moyens pour la faire refuser.)

Ibid, page 34.—" Monsieur partagea les dangers de la matinée du 6 Octobre 1789." (Nous savons comment.)

Ibid, page 35. — Dénonciation et mort du marquis de Favras, mises en roman.

Ibid, page 51.—" Monsieur sentait qu'il n'avait plus le choix qu'entre l'apostasie et le martyre."

(Et ce qui est admirable, c'est que cette terrible alternative le mena à faire arrêter Louis XVI à Varennes.)

Ibid, page 55.—" La reine communiqua à

Monsieur le projet de déclaration que Louis XVI avait l'intention de laisser, en partant, sur sa table, dans son appartement des Tuileries. Monsieur y fit ajouter une protestation contre les actes émanés du roi, pendant sa captivité ; et retouchant lui-même cette pièce, sous le rapport du style, il en fut le vrai rédacteur."

(Nous avons vu de fortes probabilités que la reine, ni Madame Elisabeth, et peut-être même Louis XVI, n'ont jamais vu ce manifeste, et cette prétendue communication, faite ici par la reine, est une fourberie qui change ces probabilités en certitude.)

Vie de Louis XVIII, page 63.—" Avec quelle perplexité Monsieur attendit à Mons la nouvelle du résultat de l'évasion du roi !"

(C'est là une vérité dont personne ne doutera, surtout s'il espérait que les étrangers le mettraient de suite sur le trône de son frère.—Voyez au premier livre.)

Ibid, page 72.—" Les princes n'hésitèrent pas de concourir à la conférence de Pilnitz. D'accord avec Monsieur, et muni de ses instructions, le Comte d'Artois s'y rendit avec M. de Calonne."

(Ceci est un peu contradictoire avec le texte

de cette conférence qui commence ainsi : S. M. l'empereur et S. M. le roi de Prusse, ayant entendu les désirs de Monsieur et de M. le Comte d'Artois, etc. Cette équivoque est une fourberie destinée à faire accroire que Monsieur n'était pas à Pilnitz, où il était positivement. Quoiqu'il en soit, reposons-nous sur l'historien de la gloire du héros.)

Vie de Louis XVIII, page 79.—“ Souvenez-vous surtout, écrivait M. Burke, que vous n'êtes entouré que de gens qui sont très-décidés à vous trahir ; de gens qui n'ont d'autre désir, d'autre intérêt que de vous détruire.”

(En écrivant ces mots à Louis XVI, M Burke, cet Anglais si instruit des projets de l'Europe, a pleinement confirmé d'avance la vérité de mon ouvrage.)

Ibid, page 105.—Ici commence le récit de la campagne de 1792, où l'on apprend, à la manière de Monsieur, les causes qui s'opposèrent à son succès. La première qui se présente, c'est que le duc de Brunswick et la plupart des généraux Prussiens étaient philosophes. L'historien ne dit pas si Schonfeld était de ce nombre. La seconde, c'est que Monsieur n'était pas nommé Régent. La troisième, c'est que malgré la bravoure chevaleresque du roi de Prusse, malgré sa noble

et généreuse impatience, que Monsieur partageait sincèrement, de délivrer Louis XVI, les généraux Prussiens ne voulurent ni livrer bataille, ni marcher sur Paris.

(A cela, on pourrait citer le mot du Prince royal le jour de son arrivée à Coblentz, la réponse du roi, au maréchal de Castries, sa retraite personnelle en avant-garde, le mot précieux du duc de Brunswick à l'évêque de Lisieux; "Je n'ai pour moi que ma conscience, et il ne m'est pas permis de me justifier;" mais notre historien confondrait, d'un seul mot, tous ces raisonneurs: vous êtes des philosophes, leur répondrait-il, et l'on sait que quand un philosophe atteste l'existence de Dieu, cela prouve qu'il est Athée.)

Vie de Louis XVIII, page 165.—Ici l'on trouve une explication de la retraite des Autrichiens en 1794, aussi fausse que celle de 1792, et appuyée de raisons non moins solides. Suit un détail sur l'agence royale, et puis le premier manifeste de Louis XVIII, où l'on trouve ces paroles remarquables: " Il est des forfaits dont l'atrocité passe les bornes de la clémence...." Ici, le roi signalait les régicides, les assassins du juste couronné) " ces monstres ajoutait le roi, la postérité ne les nommera qu'avec horreur; la France entière appelle sur leurs têtes le glaïve de la justice."....Il y a des gens qui croient que lorsqu'il

écrivait ceci, il n'avait pas encore fabriqué le testament de Louis XVI. Quelques probabilités qu'il y ait pour cette opinion, je ne saurais l'adopter, en ayant de plus fortes qu'il le fit immédiatement après la mort du roi.

(Viennent ensuite les comtes de Puisaie et d'Hervilli qui concertent le massacre de Quibéron, causé par une fausse interprétation de ce dernier, et que Louis XVIII déplore comme s'il avait oublié que c'était un des articles secrets dont il était convenu, lorsqu'il livra la France à l'Europe par son traité en 1776.)

Vie de Louis XVIII, page 194.—" L'esprit de parti, dit-il et la haine aveugle imputèrent ce désastre au plus noir de tous les crimes politiques, la perfidie. Un cri d'indignation se répandit du sein de la France dans toute l'Europe contre les Anglais. Ils n'auraient sacrifié vingt-huit millions que pour anéantir sur la plage du Morbihan, les restes de la marine française ! telles furent les accusations ; elles étaient atroces.... elles prolongèrent l'exil de Louis XVIII, ses malheurs, ceux de la France et de l'Europe." Et c'est lui qui avait signé cet article. " Mon cœur est déchiré mais mon courage n'est point abattu," écrit-il à Charette. Aller se mettre à la tête des Vendéens était le plus ardent désir du roi, aussi écrit-il, à ce sujet, au duc d'Harcourt son am-

bassadeur à Londres une lettre qu'il appelle lui-même, le monument le plus précieux de l'histoire de cette époque et des sentimens élevés du monarque mais qui est celui de la gasconnade la plus impudente qui ait jamais signalé les bords de la Garonne.

(Après quelques détails sur la Vendée, où il ne va pas, malgré son ardent désir d'y aller; après une lettre au général Wurmser, dans laquelle il montre un grand courage, et veut servir comme soldat, à l'armée de Condé; après une autre lettre à M. de St. Priest son ambassadeur à Vienne, dans laquelle il déploie encore la valeur de Charles XII, il est forcé de quitter l'armée, huit jours avant que les hostilités recommencent, et cela par l'ordre de François II qui redoutait sans doute que sa valeur et ses talens militaires ne le remissent trop promptement sur le trône.)

Vie de Louis XVIII, page 269.—" Le prince de Condé supplia le roi, qui témoignait une grande répugnanee à s'éloigner, de vouloir bien céder aux représentations de son conseil, ce qu'il fit en prenant la route du Danube le 15 Juillet à onze heures du soir, accompagné du Comte Davarai, des Ducs de Grammont et de Fleury."

(Le 19 à Dillingen, arriva l'histoire de la balle, qu'il raconte lui-même ici d'une manière très-

différente de celle de l'abrégé. Dans l'un c'est un pistolet, dans l'autre c'est une carabine ; dans l'un, le duc de Grammont était à côté de lui ; dans l'autre, il accourt après le coup ; ces contradictions montrent au lecteur ce qu'il doit croire. Ces intrigues des ministres qui arrêtent sans cesse la contre-révolution ne sont aussi qu'un roman destiné à cacher le plan de Frédéric et le pillage de l'Europe. Ainsi quand Louis XVIII dit à la page 263 : " Le roi était loin de prévoir que les armées du directoire pénétreraient bientôt dans le centre de l'Allemagne," c'est une imposture aussi évidente qu'adroite, car il savait très-bien que ces expéditions si funestes à la France, devaient être faites par elle, et qu'elles étaient le résultat du traité par lequel il l'avait livrée aux puissances en 1776, à condition d'en avoir la couronne quand ces expéditions seraient achevées.)

Ce pacte atroce d'un prince qui livre sa patrie à une guerre étrangère, qui en dévore trois générations, et à une guerre civile qu'il s'efforce de rendre interminable pour couvrir ses crimes de nuages, est le plus épouvantable forfait que le monde ait vu. Faut-il s'étonner si le monstre qui en est coupable accumule les impostures et les crimes pour se dérober aux supplices, et à l'exécration de tous les siècles ? Telle est la vraie raison de sa conduite, de ses écrits, du séjour de cent cinquante mille étrangers sur nos fron-

tières et de l'assassinat des deux dernières victimes de sa famille, immolées par ses ordres.

Ainsi lorsqu'il dit (page 315) " le roi fut navré et touché des malheurs de tant de députés estimables, déportés comme ses adhérens. Et (page 317), le roi éprouvait aussi alors un grand sujet d'inquiétude relativement à la destinée de sa brave et malheureuse noblesse....le triomphe du parti régicide, dans l'intérieur lui donnait audehors de plus grands moyens d'en imposer et de dicter à l'Autriche une paix qui ouvrirait aux révolutionnaires la porte de l'Allemagne, et leur livrerait l'Italie." Tout cela n'est que du galbanum politique pour bien voiler ses horribles forfaits. Et l'on ne saurait trop le répéter: en sauvant les régicides de l'échafaud, il en a donné une preuve que rien ne peut détruire.

Toutes ces billevesées politiques n'ont pas plus de réalité que ses regrets hypocrites sur la mort de Louis XVI, consignés dans sa lettre à l'abbé Edgworth, qu'il a publiée exprès, et qu'il prit *pour aumônier et pour confesseur.*

On peut en dire autant de (page 325) " *cette paix* (de Campo-Formio) *révolutionnaire et spoliatrice, qui allait conduire l'ordre social au bord de l'abîme.* L'Allemagne eut dès-lors passé sous le joug, si les régicides avec un peu plus d'audace, ne se fussent

pas contentés de toute la rive gauche du Rhin et *des principales forteresses, qui leur assuraient au-delà des débouchés et des positions militaires.*

Si le lecteur a de la mémoire, il doit se rappeler ce que je lui ai dit du pillage de l'Allemagne septentrionale, après celui de l'Allemagne méridionale, et il doit voir ici que ces débouchés et ces positions militaires étaient laissées tout exprès aux Français. Le royal auteur, malgré toute sa finesse, est ici tombé en défaut,

" *Ils sommèrent le roi de Prusse d'exiger du duc de Brunswick qu'il renvoyât Louis XVIII de son asile de Blankenbourg. Le roi essaya vainement d'en obtenir un en Saxe.* Ne pouvant rester en Allemagne, *il accepta avec douleur l'offre* de Paul I d'aller résider à Mittau." Il se présente ici deux réflexions. La première, c'est que les grands acteurs n'ont pas oublié une seule scène propre à mystifier le parterre ; la seconde, c'est que tant d'horreurs tragiques, liées à tant de farces des boulevards ne pouvaient être mises en roman que par l'auteur meme. Continuons :

Vie de Louis XVIII, page 325.—Sa détermination était prise, quand arriva Cléry, ce serviteur si fidèle de Louis XVI qui n'avait pas quitté le malheureux roi dans la tour du Temple jusqu'à son dernier jour. Parti de Vienne pour aller en An-

gleterre, Cléry venait en passant à Blankenbourg, dans l'intention de faire hommage au roi de son manuscrit du journal, à présent si connu, de ce qui s'est passé à la tour du Temple, pendant la captivité de Louis XVI. On peut juger du vif intérêt et *de la profonde sensibilité* qu'apporta le roi à la lecture de cet écrit si touchant. Quand ce prince en fut au passage où Louis XVI, allant à la mort, dit à Cléry : 'Vous remettrez ce cachet à mon fils.' Il se leva, chercha dans son secrétaire, et montrant avec émotion le précieux cachet : 'Cléry le reconnaissez-vous,' lui dit-il ?—'Ah Sire, c'est le même.'—'Si vous en doutiez,' reprit le roi, 'lisez ce billet.' Cléry lut en tremblant l'écrit par lequel la reine Marie-Antoinette, le dauphin son fils, Madame Royale, sa fille, et Madame Elizabeth sa belle-sœur, tous les quatre captifs, avaient mis en dépôt, *par un intermédiaire sûr,* dans les mains du roi, alors régent du royaume, *ce symbôle* de la royauté, que Louis XVI avait voulu conserver à son fils."

(Quand ce détail serait vrai, il n'atténuerait en rien les forfaits de Louis XVIII. Le billet prouverait seulement que les quatre augustes victimes de sa machiavélique rage ne le connaissaient pas encore. Cependant je ne craindrais pas de parier ma tête qu'il est supposé.)

Vie de Louis XVIII, page 327.—" Suit une

lettre du roi au prince de Condé, dans laquelle, comme il l'annonce lui-même, ses regrets de s'éloigner de son royaume sont exprimés de la manière *la plus noble ;*......je pars le 10. Que dis-je? Je pars. Si l'oppression sous laquelle gémit en ce moment la Suisse (les régicides en commençaient alors la conquête de la manière la plus déloyale et la plus atroce), la portait à se soulever contre ses tyrans et à embrasser le seul parti qui lui reste, de réunir l'arc de Guillaume Tell au panache de Henri IV pour sauver à la fois ma couronne et sa liberté, ce ne serait point à Mittau que j'irais......"

(Et cependant c'est à Mittau que va ce foudre de guerre....la plume à la main. Ceci rappelle ce mot de Rivarol sur *Clavières*, Genevois et secrétaire du comte de Mirabeau : " Il a écrit sous lui dans la guerre de Corse et combattu dans le courrier de Provence.)

Vie de Louis XVIII, page 344.—Dans sa lettre à Pie VI le roi dit : " Les seuls coupables sont les tyrans qui abusent ou plutôt qui oppriment mon peuple," et à la page 345, il rapporte l'extrait d'une lettre écrite au prince de Condé par Paul I qui se met lui-même, avec une ardeur inconcevable, " à la tête de cette nouvelle ligue contre une nation, régicide et usurpatrice, dont le but principal est de renverser tous les autels et tous les trônes."

(Ici, comme dans tous les écrits dont la France fourmille, le but principal est de présenter les secondes causes pour cacher les premières. Dira-t-on que c'est par hasard ?)

Vie de Louis XVIII, page 347.—" Paul I nomma Suvarow, le plus célèbre des généraux Russes, pour commander cette grande croisade *contre* les démagogues et les régicides," (*et en faveur* de leur chef).

Ibid, page 352.—" L'agence royale correspondait à Paris avec un conseil royal duquel était Monsieur l'abbé de Mon——ou." (Lecteur, rappelez-vous la mission de ce digne prêtre au conseil royal et au parlement de Paris.)

Ibid, page 353.—" La campagne s'ouvrit au mois de Mars sur l'Adige et sur le Danube. Cinq batailles successives, perdues par les envahisseurs, les punirent de trois ans d'outrages et de tyrannie, en leur arrachant le sceptre sanglant de l'Italie où cent mille soldats trouvèrent leur tombeau." (Lecteur, ai-je eu tort de vous affirmer que, partout aussitôt que les expéditions spoliatrices étaient finies, les Français étaient chassés comme par la foudre ?)

Suit le mariage de Madame Royale. Nous l'avons vu dans l'abrégé.

Vient ensuite la députation du grand prieuré d'Allemagne, de l'ordre de Malte, qui passe à Mittau, ayant le jésuite Georgel pour secrétaire, lequel nous apprend *que le roi avait eu l'extrême bonté de se souvenir de l'avoir vu à Versailles*, ce qui n'est pas fort étonnant, puisque ce jésuite était son agent secret dans l'infâme conspiration du collier, inventée par Monsieur pour perdre la reine. (Voyez ci-dessus le détail).

Vie de Louis XVIII, page 379.—" Le triomphe de Bonaparte, dans cette bataille de Marengo, qui décida du sort de la guerre, fut un monument éternel de honte pour le général Mélas, *qui se laissa froidement arracher la victoire*." Ces derniers mots sont faux, archi-faux ; ils sont de la fourberie la plus adroite. Pour vous en assurer, lecteur, lisez la note 76 qui est de la vérité la plus certaine.

Le roi envoya l'abbé de Montesquiou à Bonaparte pour une prétendue négociation qui n'était qu'une farce diplomatique : autre scène du même genre que nous avons vue dans l'abrégé.

Ibid, page 413.—(Détail d'une conspiration de Croates aussi fausse que les deux versions de la balle.)

Ibid, page 440.—" Qui ne connaît les désastres de la monarchie prussienne après la journée

d'Jena ? La reddition honteuse de presque toutes ses forteresses ? Les capitulations sur le champ de bataille de presque tous les corps de son armée dont la réputation se dissipe comme une ombre ?"

(A ces exclamations emphatiques, voici ce que l'on peut répondre ! la nation prussienne, comme toutes celles de l'Europe, a été effectivement pillée ; mais le roi a doublé le nombre de ses provinces et de ses sujets par l'acquisition de la Saxe et d'une partie de la Pologne. Tous les autres rois intrônés ou détrônés en ont fait autant. Ils ont même fait payer par la France en sang et en or les frais de ces expéditions. Louis XVIII est le seul qui ait acquis une couronne qui ne lui a coûté que des sophismes, beaucoup d'encre et l'assassinat de cinq princes, trois princesses de sa famille et huit millions de Français.)

Vie de Louis XVIII, page 440.—" Un ministre d'état, vrai patriote, honnête homme et bon Français, (ce qui n'est pas commun), vient de prouver dans un ouvrage très-clair, (ce qui est fort-rare) que le directeur des douanes a écrasé l'agriculture et le commerce sous le poids du fisc, et de la contrebande anglaise et belgique, en usurpant les fonctions des ministres du commerce et de l'intérieur." (Mais qui a pu ordonner à ces gens si jaloux de leur précaire autorité, de sacrifier ainsi leur conscience, et qui plus est, leur orgueil, si ce n'est

l'ordonnateur de tous les crimes et celui qui, pour s'en disculper fait sans cesse publier qu'ils viennent de ses ministres, et qu'ils sont des fripons ?")

(Si quelqu'un affirmait que Louis XVIII a compté assez sur sa ténébreuse politique pour essayer de rendre sa famille complice de ses forfaits, personne en Europe ne pourrait croire à une pareille audace. Eh bien, lecteur, pesez attentivement le paragraphe suivant, et jugez par lui de l'inépuisable scélératesse de ce Belzébuth incarné.)

Vie de Louis XVIII, page 426.—" Quand au mois de Mai précédent, Bonaparte avait usurpé le titre impérial, le roi s'était empressé, comme on l'a vu, d'envoyer une protestation à tous les souverains. Il voulait concerter *de plus, avec son frère et avec tous les princes de sa famille, une seconde et plus solennelle protestation, qu'on aurait tâché de faire circuler en France.* Le roi posa en effet, à Calmar, *de concert avec* M. le comte d'Artois, les bases de sa déclaration du 2 Décembre suivant. Considérant le nouvel état de la France et les changemens survenus depuis 1789, il accordait à ses sujets tout ce qui était compatible avec la monarchie. En effet tout fut renfermé dans cette déclaration du 2 Décembre. *Amnistie générale et solennellement annoncée....*"

(Ainsi, d'après Louis XVIII, l'assassinat de deux monarques, Louis XVI et XVII *est compatible avec la monarchie!* Eh bien, lecteur, voyez-vous avec quelle profonde perfidie il rend ici les princes de sa famille complices de la mort de ceux qu'il a égorgés! Le voyez-vous aller de Varsovie à Calmar pour dire *qu'il a concerté cette déclaration avec eux, et qu'il était bien sûr de ne trouver dans sa famille aucune opposition à ses vues paternelles.*)

Et quel a été le but de ses vues paternelles? de sauver les régicides et de faire périr les émigrés.

Que tous les sophistes de la terre s'évertuent à trouver là un mot de réponse!

On trouve p. 437, dans un écrit donné par lui-même à M. Fauche-Borel, pour manifester ses intentions royales aux Français, on trouve ces propres mots, *la conscription*, cet impôt personnel, le plus onéreux de tous, *sera abolie.*

Et p. 479, à M. de Blacas, pour le même but, le discours suivant: " *Le roi*, que vous voulez servir, a *l'équité de Saint Louis*, la munificence de François I, *la magnanimité* d'Henri IV, etc." La France sait comment la promesse a été accomplie, elle ne peut donc avoir nul doute sur la vérité de l'éloge.

Quelques Mots sur quelques Gens.

Pour être bien au fait de la révolution, et de ceux qui en ont écrit ou parlé depuis 1776, il faut savoir que Monsieur et M. de Maurepas ne négligèrent rien pour gagner les gens de lettres et surtout M. de Voltaire ; mais comme celui-ci aimait et respectait sincèrement le Roi et la Reine, comme il avait un profond mépris pour l'entourage de M. le Dauphin, qui était devenu celui de Louis XVI par l'aventure de la cassette que M. d'Argentel lui avait apprise, il vit bientôt de quoi il était question. Les événemens de 1776 en auraient éclairés de moins fins que lui, et ne lui laissèrent aucun doute; ainsi, les avances furent inutiles. *Inde iræ;* dès-lors la société de Jésus, les dévots, les écrivains qui voulaient de l'argent et des places, reçurent le protocole des louanges et des injures, et M. de Voltaire fut mis en tête de celui-ci; aussi n'y a-t-il pas eu depuis cette époque un rapsode depuis frere Moulières et frère Barruel jusqu'au sommet, non du Parnasse, mais des moulins de Montmartre, qui n'ait voulu donner un coup de pied au Lion mourant. Voila la vraie explication de cette ligue générale de proscription et des tracasseries qui lui furent suscitées jusque sa mort. ...... Il faut que Mme. de Genlis ait été bien à bonne-heure dans ce secret ; elle-même raconte que n'ayant que onze ans, et *entendant tout le monde parler avec admiration de M. de Voltaire,* el-

conçut contre lui *une haine effroyable*; et ce qui doit encore rendre son opinion *singulièrement recommandable*, c'est que d'après elle-même, il y avait bien des années qu'elle était nubile et qu'elle ne s'était jamais occupée que de danse, de musique et de toilette. On sait d'ailleurs que le prix enlevé à Adèle et Théodore renforça encore ces préventions injustes.

Après cela qui peut être étonné de la voir sans cesse occupée de foudroyer des ouvrages qu'elle n'est pas en état de lire. Elle ose affirmer qu'un prince, affreusement calomnié par l'intrigue la plus inouïe, la plus incroyable, mais la plus certaine, *et qu'il est difficile qu'elle ignore*, a fait une *action horrible, épouvantable ;* et ce qui n'est pas moins inouï, ni moins certain que le plan de calomnies dans lequel elle joue son rôle, elle enveloppe ces trois mots affreux, d'un éloge bien écrit, bien vrai de celui qu'elle veut peindre comme un assassin. Il y a plus, mais elle n'en dit mot: c'est que ce prétendu assassin n'avait aucun intérêt au crime. Il y avait cinq héritiers avant lui ; et quoiqu'elle sache très bien le latin, elle n'a pas voulu se rappeler ici de cet axiôme si vrai, si constamment vérifié, *illius est scelus cui prodest.*

Quel dommage qu'une dame qui a tant d'esprit, tant de connaissances, d'aussi beaux et d'aussi bons yeux, n'aye pas voulu voir clair dans

la ténébreuse politique du Vatican, et qu'elle la confond toujours avec *la religion*, qui n'est, qui ne peut être, et qui ne sera jamais que celle que Jésus a prêchée et qui résulte de ses préceptes, et non des préceptes contradictoires dont la politique les a mêlés, et qui n'auraient jamais fait fortune sans leur utilité pour les fripons, les hypocrites et les vieilles coquettes.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas eu un écrivain qui ait voulu des places ou de l'argent et qui n'ait cherché à brailler et à braire contre les philosophes et la philosophie qui est tout simplement la *raison perfectionnée.* Ils n'auraient certainement pas osé ressasser cette attaque contre *la raison* parce que tout le monde sait que c'est l'attribut distinctif et précieux de l'espèce humaine, et qu'il eût été évident que les aboyeurs auraient dévoilé leur infame désir de l'assimiler aux bêtes brutes ; ils ont cru qu'en changeant le mot, ils viendraient à bout de la chose. C'est Sagnarelle qui refuse de l'argent en face, et qui le prend après une pirouette. Cette ruse est fort ancienne, les prêtres du paganisme s'en servirent pour faire mourir Socrate ; et les *Anitus* du jésuitisme (mot qui peut être pris pour un diminutif, un synonime *démon*,) s'en servent souvent quoiqu'elle soit usée depuis long-temps, et probablement pour long-temps.

Il y a plus de 25 ans que je connais avec ce-

titude le fait dont je viens de parler : mais je ne m'attendais guère à en trouver une aussi singulière preuve que celle qui m'est fournie par le mémorial de Ste. Hélène. Voici ses propres termes:

" Bonaparte est ravi de Racine, il y trouve de
" *vrais* délices ; il admire éminemment Corneille,
" et *fait fort peu de cas de Voltaire, plein, dit-il*
" *de boursoufflure, de clinquant ; toujours faux*
" *ne connaissant ni les hommes ni les choses, ni la*
" *vérité ni la grandeur des passions.*

Ce grotesque jugement, digne d'un Garasse, prouve au moins qu'il connaissait l'ordre de Louis XVIII, et qu'il avait la politesse de s'y soumettre. Si je pouvais croire qu'il crut ce qu'il dit là, cela me prouverait que ses courtisans ont traité son esprit comme son génie et que les RR.P. Minimes de Brienne étaient de dignes collègues de Barruel et de Nonote de narcotique mémoire.

Rapprochons de ce pitoyable jugement celui d'un plus grand connaisseur que Bonaparte, qui a été plus souvent Empereur que lui, mais pour de plus courts intervalles, David Garrick, qui a été le plus grand et le plus illustre acteur moderne ; voici ce qu'on lui a entendu dire : il regarde Voltaire comme le plus grand poëte tragique qu'ait eu la France, c'est là son sentiment. Il prétend que

ce Racine, si beau, si enchanteur à lire, ne peut être joué, parce qu'il dit toujours tout, et qu'il ne laisse rien à faire à l'acteur : que d'ailleurs l'harmonie des vers de Racine oblige à un chant très-éloigné de la véritable déclamation.

Ce qui est bien remarquable, et ce qui prouve bien la certitude de la consigne dont je parle, c'est que Mme. de Genlis n'y manque jamais ; elle ne laisse échapper aucune occasion de déchirer M. de Voltaire et ses ouvrages. Cependant, par grâce spéciale, elle lui laisse le mérite d'avoir fait une bonne préface.

N'est-il pas plaisant qu'elle se trouve avec Bonaparte affiliée aux sottises des jésuites et qu'elle ait fait un ouvrage théologique sous le même titre à peu près que celui de Necker et du jésuite la Menaye ?

De tous les illustres scelérats qui ont donné tête baissée dans la révolution, je n'en vois point qui ait aussi finement conduit sa barque que le jésuite Syéyès. Il était jeune encore quand la société fut chassée de France, et il lui est resté tendrement attaché comme jésuite de robe courte; Monsieur le donna à l'évêque de Chartres qui en fit un grand vicaire. Il n'attendit pas le commencement de la révolution pour y travailler. Un an avant il fit pa-

raître une brochure ayant pour titre : qu'est-ce que le tiers état ? *tout ;* qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? *rien ;* que demande-t-il à devenir ? *quelque chose.*

C'était bien aussi le vœu de l'auteur pour son propre compte ; et, ce qui est assez remarquable, c'est que ce champion bénévole du tiers-état se donnait à Chartres pour un gentilhomme provençal d'ancienne noblesse.

Ne pouvant cependant s'y faire élire député en 1789, même par le clergé, quoique grand vicaire, Monsieur le fit nommer par la ville de Paris, à cette nomination qui fut comparée à une liste de bal, et ce qui prouve que la protection de Monsieur faisait tout, c'est que l'élu n'avait aucune propriété ni foncière ni seigneuriale, à moins que ce ne fut celle de Fesse-Mattieu qui lui fut donnée comme régent, non pas du royaume, mais d'école à Paris.

Il n'était pas encore nommé député qu'il avait fait un ouvrage intitulé *Instruction pour les baillages de l'appanage de Monsieur le duc d'Orléans.* Et ce qui prouve en lui le désintéressement le plus sublime, c'est qu'au lieu de demander à ce prince le prix de ce service, soit en argent, soit en reconnaissance, ou en protection, il garda l'anonyme le plus sévèrement possible.

Ses charitables intentions étant si bien suivies, il brocha tout de suite un troisième ouvrage intitulé : *Instructions pour les brigands du 5 Octobre 1789*. Il est impossible de ne pas voir qu'une aussi profonde scélératesse se dévoile par l'excès même de la ruse ; car comment supposer qu'en payant des brigands pour commettre des crimes, on ait la stupidité de leur donner des instructions écrites, comme un prince en donne à des ambassadeurs qu'il charge d'affaires importantes et secrètes ?

Que l'invention soit du protecteur ou de l'abbé, grand vicaire, il est certain que celui-ci a toujours été le valet très-devoué de Monsieur, qu'il l'a très-bien servi dans tous les temps ; qu'il en a aussi été récompensé par de grandes places, ainsi que Fouché, ministre en 1814 pour avoir fait les mitraillades de Lyon et les noyades de Nantes ; ainsi que l'abbé de Mon........ou pour avoir essayé de faire déclarer illégitimes les enfans du Roi ; ainsi qu'un autre scélérat fait ministre aussi pour avoir escamoté les régicides à l'échafaud ; ayant manqué par poltronnerie le consulat, l'Abbé Syéyès fut l'un des cinq directeurs ; il a vécu dans l'opulence, dans l'intrigue, dans le crime, sans que jamais ses confrères Barruel et compagnie l'ayent désapprouvé ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit jésuite.

D'après sa facilité à composer des romans sous la dictée de Monsieur, on peut croire avec assez de vraisemblance qu'il fut l'auteur d'une généalogie qui parût en 1789, dans les provinces, et dans laquelle on disait que Louis XIV avait été supposé par Anne d'Autriche, et que Philippe avait été son fils aîné.

Cette généalogie était publiée comme venant de la maison d'Orléans ; ainsi l'on voit que Monsieur ne perdait pas son objet de vue, et qui sait tout ce qu'il a fait en ce genre ? Quelques-uns donnent à l'abbé Syéyès le mot horrible *sans phrase ;* quoique très-digne de lui, comme je n'en ai pas la certitude, je ne l'assure pas ; mais ce que j'assure bien positivement, c'est le plus épouvantable de ses crimes, son opposition au bienfait que Louis XVI voulait faire à la France, et que Syéyès fit réjeter par ces mots : Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier.

Français ! cette déclaration, volontairement donnée par Louis XVI le 23 Juin 1789, était, à la lettre et mot pour mot, cette même charte qui a élevé l'Angleterre au plus haut point de grandeur, de puissance, de gloire et de richesses. Un roi, qui n'aurait pas été le premier ami

de son peuple, ne l'aurait donnée qu'après avoir perdu des batailles ; c'est pour avoir tenté de la détruire que les Stuarts ont perdu la vie et les trois royaumes. C'était l'objet des vœux de la France entière ; tous les cahiers de la noblesse, tous ceux du tiers-état et la grande majorité de ceux du clergé la demandaient.

La postérité pourra-t-elle jamais croire que lorsque Louis XVI l'offrit, l'assemblée entière ne tomba pas à ses pieds ? La postérité pourra-t-elle croire que lorsque Syéyès eut l'audace de repousser ce bienfait, le plus grand qu'un roi puisse accorder aux hommes, personne ne s'éleva contre cet exécrable bourreau de sa patrie ? La postérité voudra-t-elle croire que lorsque Mirabeau appuya la motion du jésuite, il n'y ait pas eu dans toute l'assemblée un homme assez courageux, assez instruit, assez bon Français pour demander que ces deux misérables, si évidemment coupables du crime de haute trahison contre la patrie et la postérité, fussent jugés comme tels ?

L'histoire ne fourniroit pas un exemple d'un forfait aussi épouvantable, et d'une conspiration aussi criminelle. Seul, il la démontre invinci-

blement; seul il en dévoile le chef et les agens.

La postérité voudra-t-elle croire que ce chef, monté au trône sur les corps sanglans de sa famille, le testament* et la charte de sa victime à la main, il ait osé persuader à la France, que c'est-à-lui qu'elle en doit la reconnaissance ; et pourquoi ? Pour y avoir sans doute ajouté deux articles ; 1°. Le pillage le plus immense que le monde ait vu ; 2°. quelques restrictions qui l'annullent, la censure.

Grâces soient rendues à Charlés X, qui en la détruisant s'est placé entre Henri IV et Louis XVI !

Les considérations sur la révolution française par Mme. de Staël, sont un vrai roman, dans lequel elle a maladroitement laissé échapper quelques verités qui renforcent celle que nous voyons ici. L'audace qu'eut Necker de faire imprimer son mémoire sur les finances, malgré la

---

* Ce qui passe toute croyance, c'est que le testament étant fait par le bourreau, et la charte étant faite ou au moins donnée par la victime, il soit parveau à faire accroire le contraire de ces deux vérités.

défense du roi, avant les états-généraux, serait incroyable, si elle n'était une preuve évidente de sa collusion avec son protecteur.

Corinne a fait une si grande fortune en Angleterre qu'on ne doit pas être étonné que Mme. de Staël veuille que son père fasse de même en Europe et surtout en France ; mais son histoire y est si connue qu'elle aura de la peine à y réussir. Je vais cependant y travailler pour faire ma cour à Mme. de Staël avec tout le respect qui lui est dû, ainsi qu'à la vérité.

M. Necker était commis à douze cents francs chez le banquier Télusson quand le grand Frédéric demanda à celui-ci un correspondant pour sa rafinerie de Berlin. M. Necker allait partir pour cet honorable emploi lorsque la compagnie des Indes vint sur les brisées du roi de Prusse. M. Necker, qui a toujours préféré la gloire à l'argent, jugea qu'un homme vertueux, dont le cœur est plein d'une philantropie cléricale, pourrait être quelquefois exposé aux sifflets de Potzdam, se décida pour la compagnie des Indes, et presque en même temps pour celle de Jésus. Je ne parlerai ni des petites altercations qu'il eut avec la première, ni de ses liaisons avec la seconde. Les gens instruits prétendent que sa séparation d'avec l'une, lui coûta sept millions

parce que son projet était d'y en gagner douze. Sa liaison avec l'autre le fit contrôleur-général. On connaît ses arrangemens préalables avec l'archevêque de Paris et Maurepas, ainsi je n'en dirai rien. Il voulût joindre le fauteuil acadé mique au ministère. L'éloge de Colbert fût proposé par hasard ; et comme le sujet prêtait aux sarcasmes sur les ténébreuses manœuvres de la finance, et aux espérances les plus astucieuses sur la réforme des abus, son discours fut un chef-d'œuvre de sel attique et de plaisanterie la plus délicate. On pense bien qu'il remporta le prix ; et ce qui est admirable c'est que ses concurrens, ses rivaux n'en furent point jaloux ; d'Alembert avait fait le discours.

Dès-lors toutes les trompettes de la renommée ne furent plus occupées que de sa gloire et de ses vertus. Plus il empruntait, plus on vantait son habileté ; plus on affirmait qu'il soutenait la guerre sans emprunts. Ses compatriotes surtout ne cessaient de crier bravo, et de placer leur argent à quinze ou vingt pour cent. Et comme la vertu est toujours persécutée dans ce bas monde, ses ennemis ne cessaient de crier qu'il était intéressé dans leurs emprunts, comme si la patriotisme n'était pas la première des vertus.

Madame Necker s'étant mise à la tête d'un

hôpital, l'ouvrage du mari sur *l'importance des opinions religieuses ayant paru*, dès-lors cette famille fut, comme l'a dit Bonaparte toujours à genoux l'un devant l'autre, et leurs convives devant tous. Ils n'avaient pas négligé le soin de se concilier les gens de lettres qui étaient gourmands, et d'excellens cuisiniers, avaient très bien rempli leurs vues. Nous allons voir M. de Marmontel, sans doute en considération des talens de ceux-ci, paraître parfaitement dupe des jongleries de leur maître.

M. de Marmontel était certainement un homme d'un grand mérite, plein de vertus, de talens, de bonnes qualités, d'esprit, de jugement, quoiqu'en aient pu dire les dévôts qui le détestaient, et qui n'ont cessé de le persécuter et même d'essayer de le rendre ridicule, ainsi que ses ouvrages.

Je le croyais donc de très bonne foi dans son aveuglement pour M. Necker, et plus encore dans ce qu'il raconte à la page 239 du quatrième volume de ses *Mémoires*. Je n'en suis pas moins convaincu que, s'il vivait, il effaçerait avec ses larmes, et s'il le fallait avec son sang, cette page qu'il verrait avec étonnement être une calomnie affreuse ; tant il est vrai que l'on ne doit jamais s'en rapporter à ce que dit la voix publique, sans en avoir soi-même des preuves in-

contestables; sans quoi le plus honnête homme s'expose à propager des faussetés horribles, et l'homme qui a le plus d'esprit, à proférer de grandes sottises. On est étonné de le voir persuadé que les brigands n'avaient d'autre but, d'autre complot que de ramener le roi et la reine à Paris, le 6 Octobre.

A la page 258 du même volume M. de Marmontel parle du *systéme dépravateur de Mirabeau et du duc d'Orléans.* Il est probable qu'il a en vue les cahiers adressés en 1789 aux baillages sous le nom du duc d'Orléans, et qui, à l'insu de ce prince avaient été faits par le jésuite *Syéyès,* ainsi que *les instructions aux brigands du* 5 *Octobre* 1789, dont probablement ce prince n'a jamais entendu parler.

A la page 172, il raconte un fait très-faux qu'il tenait apparamment d'une confidence de M. Necker, pour lequel sa confiance était si grande, qu'elle est incroyable. Il dit que le peuple *ayant imaginé* de prendre dans la boutique d'un modeleur en cire le buste de Necker et celui du duc d'Orléans, il les promena dans Paris.

Le fait certain, c'est que cette promenade avait été imaginée par Mirabeau, applaudie par Monsieur, concertée entre eux, et que d'après cela,

les deux bustes imaginèrent sans doute d'aller se placer côte-à-côte dans la boutique du modeleur, devant laquelle ils savaient que le peuple passerait le lendemain.

Page 173 il raconte qu'un forcené s'obstinait à *fermer le pont Tournant* au prince de Lambesc.

Il y toute apparence qu'il veut parler de celui qui avait saisi la bride du cheval du prince et tâchait de la faire cabrer et renverser sur son cavalier. Il fut obligé de lui faire changer de résolution avec son sabre.

Bonaparte, qui ne manquait ni d'esprit ni de tact pour juger les gens, dit en propres termes, j'ai voulu voir M. Necker, je n'ai trouvé qu'un lourd régent de collége, bien boursoufflé. Peu après il publia une brochure où il essayait de prouver que la France ne pouvait plus être *ni république ni monarchie.* Il y appelait le premier consul *l'homme nécessaire* pour faire croire que lui-même l'était. Le Brun, chargé de la réponse, lui demanda " *S'il n'avait pas fait assez* de mal à la France, et s'il ne se lassait pas après son épreuve de la constituante, de prétendre à la régenter de nouveau ?"

Nous allons voir une preuve si extraordinaire

de l'intérêt que Monsieur portait à son contrôleur général (car Necker l'était), qu'elle serait inexplicable par toute autre raison. Il paraît d'abord que pour le consoler de son renvoi du ministère, il lui donna sa belle maison de St. Ouen.

M. le comte du Nord étant venu en France l'été suivant, Monsieur ne laissa pas échapper l'occasion de procurer un honneur insigne au ministre disgracié, qu'il avait l'intention de rétablir un jour. Il engagea l'héritier de toutes les Russies à faire une visite à celui qui méritait celle du bourreau, pour acquitter la reconnaissance de la France.

Voici le conte que les journaux en rendirent, et qui est curieux, aujourd'hui surtout que nous connaissons ce vertueux valet d'un plus vertueux maître.

" Les distractions d'une capitale immense, tous les empressemens d'une cour occupée à leur plaire, tout le fracas des plus brillantes fêtes, n'ont pu empêcher leurs Altesses Impériales de s'apercevoir qu'elles n'y trouvaient plus ce ministre *dont le génie et la vertu semblaient devoir assurer à jamais le bonheur de la France, l'illustre citoyen dont l'administration sera long-temps encore l'objet de notre étonnement et de nos regrets;* (ce dernier mot est sûr). Elles ont été le cher-

cher dans sa retraite de Saint-Ouen : *elles avaient été voir, la veille, l'hospice de charité, fondé par Mme. Necker*, dans St. Sulpice. Tout ce qu'un cœur pénétré de l'amour du bien peut inspirer de choses sensibles et flatteuses, elles le dirent *au vertueux successeur de Colbert*, et à la digne compagne de sa vie. M. le comte du Nord s'entretint seul avec M. Necker plus d'une heure entière.... Mlle. Necker, témoin de toutes les caresses dont leurs A. I. venaient de combler son père et sa mère, en fût attendrie jusqu'au larmes. Mme. Necker, voyant que Mme. la comtesse s'en apercevait, lui dit : ma fille ose seule exprimer toute la sensibilité que nous inspirent les bontés de M. le comte et de Mme. la comtesse. Les bontés, reprit M. le comte, ah ! ce n'est pas le mot ; dites, je vous prie, *ma vénération pour M. Necker*."

Toute la France regarda dès-lors M. Necker comme une divinité ; les penseurs (en petit nombre), regardaient un honneur aussi extraordinaire à un ministre disgracié comme un outrage fait au roi et à la France entière ; et ils le couchèrent sur leurs tablettes à côté du sermon du prophète Beauregard, de la rentrée des quinze cents jésuites, et surtout de l'assemblée nocturne tenue chez M. Necker, trois événemens importans de l'année 1776.

Pour exciter l'enthousiasme en faveur de son cher et vertueux ministre, Monsieur avait commandé une tragédie avec des allusions au digne successeur de Colbert. Un médecin se présenta comme héritier de Corneille, de Racine et de Voltaire. Sa pièce avait été reçue par les comédiens avec transport; toutes les sociétés où l'on avait engagé l'auteur à la lire en avaient conçu la plus haute idée. Jamais il n'y eût une telle affluence de monde, ni une assemblée aussi brillante. Excepté le roi, toute la cour française et Russe honora le spectacle de sa présence. Arriva enfin le moment sacramental; Zoraï, insulaire de la nouvelle Zélande explique à Tango comment un seul homme peut veiller au bonheur d'une nation entière:

Les mortels près du trône appelés par leur maître,
Eclairés, vertueux, *car tels ils doivent être,*
De ses soins vigilans partagent le fardeau,
Et *même l'étranger qui d'un emploi si beau*
Par d'utiles vertus s'est fait connaître digne,
Citoyen adoptif, monte à ce rang insigne
Où des hommes *actifs,* unissant leurs travaux
Sont pour le souverain des organes nouveaux, &c.

Pour l'honneur du goût et des oreilles françaises, vous allez, croire, mon cher lecteur, que ce prosaïque galimatias, où les vers s'étaient mis, comme dit arlequin, fut hué comme il le méritait? Détrompez-vous; jamais les plus magnifiques tirades de nos trois grands *tragiques* n'ont

excité de pareils transports; je ne me rappelle pas combien de fois on les fit répéter; mais à *six reprises,* des applaudissemens prolongés suspendirent le spectacle. Sans doute que le respect pour les Altesses Russes et pour l'argent de Monsieur continrent les sifflets; mais ils prirent si bien leur revanche au sortir de la salle que le médecin retira sa pièce, et l'offrit en holocauste à Hypocrate.

Lorsqu'on apprit en France que Bonaparte écrivait ses mémoires à Sainte-Hélène, on dut croire que nous verrions un roman habilement tracé pour cacher toutes les gentillesses Machiavéliques de la révolution. La phrase suivante suffit pour le prouver." " C'était ainsi qu'à la restauration, *en s'y prenant mal,* on était parvenu à rendre les régicides populaires, eux que la masse de la nation proscrivait un instant avant." Mot très-adroit de Bonaparte pour jeter un voile sur les crimes de Louis XVIII. C'est visiblement lui qui est désigné ici par *on.* Mais *on* ne s'y est point mal pris, c'était bien sa volonté de sauver de l'échafaud les assassins juridiques de son frère. Il le leur avait bien promis, et l'on connaît assez la scène par laquelle des scélérats les enlevèrent à l'indignation de la France, de la chambre de 1815, et à l'échafaud qu'ils méritaient.

Ce fait, qui est connu de tous les Français ne



peut laisser nul doute sur la collusion de Bonaparte avec Louis XVIII. Au reste ce mémorial de Sainte-Hélène, comme tous les ouvrages destinés au même but, le manque souvent, par l'excès même de la finesse: il est, comme ses victoires, d'un romanesque oriental. Pour peu que l'on soit au fait de la révolution, et qu'on lise attentivement le mémorial et les autres ouvrages dictés par Bonaparte à Ste. Hélène, il est impossible de ne pas voir qu'ils ont été faits expressément dans le même but que les autres, qui n'ont parlé de la révolution que pour l'embrouiller, et la couvrir de nuages. Cette manière d'écrire l'histoire, ou plutôt de la hacher en morceaux, était très propre à ce projet, et personne ne pouvait mieux le remplir que Bonaparte, qui ayant une excellente mémoire, et une immense répertoire de faits qui ne doivent paraître que falsifiés et dénaturés, les raconte par hasard, d'après la question du compère. Cette invention est tout-à-fait ingénieuse. Tacite ne l'aurait pas trouvée. Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est que parmi la foule de ces écrivains, qui ont traité le même sujet de cent manières différentes, il n'en est pas un qui ne paraisse au fait du protocole dont j'ai parlé, et qui ne le suive exactement, depuis Bonaparte jusqu'à Mme. de Staël.

Les courtisans de Bonaparte à Ste. Hélène

n'oublient rien pour le peindre en beau. Il faut même convenir qu'ils parviennent à le rendre intéressant, au moins par ses malheurs, et peut-être plus encore par la bonté de son cœur, et par toutes les vertus qu'ils lui supposent. Il est fâcheux pour eux et pour lui qu'il les démente aussi clairement. Je m'explique.

Il est impossible de nier qu'il a très-exactement accompli, *dans tous ses détails,* les projets de Frédéric, dans la refonte de l'Allemagne, dans l'adroite conversion des républiques et des villes impériales en monarchies, et dans plusieurs autres expéditions commencées visiblement avant qu'il fût sorti de l'école militaire. Il n'est pas moins évident qu'il fallait pour remplir ce but, fabriquer à la république mère et au chef qu'on lui destinait, une réputation guerrière supérieure à celle de l'ancienne Rome. Il fallait aussi porter son despotisme au plus haut degré, afin que les malheureux Français livrassent, sans oser broncher, à la guillotine et au fer de l'ennemi deux générations successives.

On pourrait entasser cent preuves de ce même but qui en sont aussi des conséquences évidentes. Mais elles seraient inutiles pour ceux qui ne le verront pas dans les deux exemples cités ci-dessus.

Venons au démenti qu'il a lui même donné à ses courtisans, et qui dément un peu la bonté de son cœur, de laquelle ils ne cessent de le louer. Il dit expressément en parlant des émigrés: *ce sont eux qui ont causé la révolution, et fait répandre tant de sang;* n'eût-il prononcé que ce mot, il suffit pour s'avouer lui-même un calomniateur aussi atroce qu'absurde. Je sais que cette accusation n'est pas de son invention. C'est, en d'autres termes, une des phrases du sermon du prophète jésuite Beauregard, en 1776, répétées depuis par Barruel, Carnot et compagnie. Mais il résulte encore de ceci une singulière conséquence, c'est que tous ces braves gens là sont des échos de l'inventeur, et que le protocole des calomnies dont j'ai parlé n'est pas une fable, puisqu'ils le suivent tous très-exactement.

Il existe un vieillard, connu pour être depuis près de cinquante ans un agent de Louis XVIII. Il a traversé la révolution entre les honneurs et les sifflets. Il a donné à son maître toutes les preuves du dévouement le plus absolu; il ne s'est pas même refusé le plaisir d'annoncer la mort aux victimes les plus augustes. Aujourd'hui encore, ne pouvant lui être utile que par sa vieille et lourde plume, il s'amuse à composer des discours en l'honneur de son protecteur, dans lesquels il essaye de prouver que ce sont les émigrés qui sont cause de la mort de Louis XVI et de la révolution. Remarquez bien

qu'il a connu les événemens qui en 1776, annonçaient si clairement ces horribles désastres. Sachez que toutes les horreurs révolutionnaires faites par les jésuites et jacobins ont passé à son alambic, et y ont été distilées pour l'utilité et à la grande satisfaction des faubourgs St. Antoine et St. Marceau. (Croirait-on, si on ne les entendait, qu'il y a encore des gens assez lâchement vils pour lire ces discours en public?) Au reste, les émigrés n'en sont pas moins estimés de l'Europe, comme l'a dit le duc de Brunswick, et les acquéreurs de leurs biens n'en seront pas moins éternellement méprisés. Ceux-ci, toujours fidèles à la marche tracée par Louis XVIII répandent ces bruits là pour atténuer l'indemnité ou même pour l'annuller s'ils le pouvaient. On m'assure qu'un historien donne pour cause aux victoires de Bonaparte et particulièrement à l'expédition de Moscow, une humeur acre répandue dans le sang. L'idée est ingénieuse. D'après elle un débordement de bile aurait pu causer la chute de l'empire Romain. De quoi ne s'avise pas la soif de l'or ?

J'ai affirmé et j'affirme encore positivement que les grandes victoires de Bonaparte même, n'ont été que des scènes de théâtre, concertées d'avance, et que le sort des républiques était d'être monarchisées.

Bonaparte l'a prouvé lui-même par son récit d'envahissement de Venise. Voici comment il le termine. " . Ainsi ces Oligarques, si fiers, si long-temps ménagés par le gouvernement Français, dont l'alliance avait été sollicitée avec tant de bonne foi, tombèrent alors sans aucun moyen de salut. *Ils solicitèrent en vain, dans leurs angoisses,* la cour de Vienne ; ils lui demandèrent inutilement de les comprendre dans la suspension d'armes, et dans les négociations de paix. Cette cour fut sourde à toutes leurs instances ; *elle avait ses vues.*"

Bonaparte à Ste. Hélène, recevait les nouvelles d'Europe ; et après les avoir lues, il politiquait avec ses amis.

Le 17 Février 1816, il leur dit, parlant de la France, ces propres mots : " *quatre mois sont écoulés, les alliés vont repartir.*

Qui en lisant cela, seulement dans cinquante ans, ne sera pas convaincu que les alliés ne sont restés que quatre mois sur nos frontières ?

Il est pourtant certain qu'ils n'en sont partis qu'après quatre ans et huit mois révolus. Il échappait quelquefois à Bonaparte, des vérités dont il ne sentait pas toutes les con-

séquences. " *L'Europe,* disait-il, *a anéanti la France.*"

Ce n'est malheureusement que trop vrai, mais comment ne voyait-il pas que ce seul mot détruisait les prétendus miracles de son génie militaire, et au lieu d'un mirifique conquérant, en faisait un mannequin de théâtre ? Cela prouve qu'avec beaucoup d'esprit et une imagination rare, il n'avait pas toujours le don de saisir les rapports éloignés que les choses ont entre elles.

Bonaparte peut-il ignorer le véritable assassin de Louis XVI, et celui qui est la vraie cause de la révolution ? Comment donc peut-il en accuser les emigrés ? Comment peut-il descendre au rôle d'un vil calomniateur pour le bon plaisir de Louis XVIII qu'il connaissait et quil méprisait; c'est une tache éternelle à sa mémoire que ses prétendues victoires ne laveraient pas, quand elles seraient réelles.

O'Méara, page 186, demande à Bonaparte, " s'il aurait jamais permis le rétablissement des jésuites en France? Jamais, a-t-il répondu, c'est la plus dangereuse des sociétés ; elle a fait seule plus de mal que toutes les autres. Leur doctrine est que leur général est le maître du monde; que tous les ordres qui en émanent

doivent être exécutés, quoique contraires aux lois, quelques coupables qu'ils soient ; toute action commise par eux, en vertu des ordres de leur général, à Rome, devient méritoire à leurs yeux, quelque atroce qu'elle puisse être. Non, je n'aurais jamais souffert dans mes états, une société sous les ordres d'un général étranger résidant à Rome." Tout cela est vrai, et annonce un homme instruit. Cependant en 1809, ils étaient installés en France, et par qui?

Voyez dans M. de Las Cazes, tome II, troisième partie, page 19 et suivantes, la manière adroite qu'il emploie pour cacher un brigandage plus adroit encore, et qui en effet était le plus propre au vœu de Louis XVIII. N'est-il pas plaisant de l'entendre dire qu'en moins de quinze jours il aurait complété les fortifications de Paris. Il est impossible qu'il ne se moquât pas de l'ignorance de ses auditeurs. Lisez les pages 43 et 44 si vous voulez avoir une idée de son délire prophétique. Son idée que le peuple a tout fait pour lui, et à laquelle il revient perpétuellement, est très-propre à cacher son rôle. Mais après son verbiage et ses rodomontades de Capitan, quand on réfléchit que tout ce qu'il a fait *était visiblement commencé avant lui*, tout cet échaffaudage théatral s'écroule, et l'on ne voit plus que des mannequins derrière la toile.

Fouché n'a trahi ni Louis XVIII, ni Bonaparte; il était dans leur secret.

Page 210 (mai 1816,) Bonaparte, sous prétexte de comparer la révolution d'Angleterre et celle de France, qui sont diamétralement opposées, au moins par le but des deux rois, entasse des sophismes spécieux pour cacher son rôle et celui de Louis XVIII, et il ne réussit pas mieux à l'un qu'à l'autre.

A la page 303. Il assure, que, *comme résultat politique*, s'il avait eu un fils de Mme. de Beauharnais, il serait encore roi de France.

Ce qui mérite d'être considéré, c'est qu'au milieu de toutes ses extravagances, il n'oublie jamais son but, qui est de se présenter toujours par le beau côté de son rôle, et de cacher le côté hideux, ce qui rend sa marche un peu difficile. Mais il n'est jamais embarrassé ; il sait bien que le petit nombre de gens qui sont dans son secret ne le trahiront pas. Il compte sur la foi des autres, et il leur prouve tout ce qu'il veut ; quand c'est trop difficile, il s'en tire avec un *si*, ou un *mais*, mots plus puissans que tous les talismans magiques. Le moins aisé c'est de laver et d'envelopper Louis XVIII, ce qui n'est pas une petite affaire ; aussi a-t-il toujours soin d'observer qu'il ne l'a jamais trouvé dans aucune conspiration

contre sa vie, ce qu'il répète dans toutes les occasions, sans prendre garde qu'il donne par là, une preuve évidente de leur collusion mutuelle. Il y a bien plus ; c'est que Louis XVIII lui faisait connaître les tentatives qui se projettaient, ainsi que les exécuteurs. L'assassinat de Pichegru en est le résultat et la preuve. Et c'est la connaissance qu'eût M. le duc d'Enghien de la révélation perfide que Louis XVIII avait faite à Bonaparte du projet de Pichegru qui a été la vraie cause de l'assassinat juridique de cette infortuné prince, l'un des crimes les plus horribles de la révolution, et l'une des pertes les plus désastreuses pour la France. Mais Bonaparte, au lieu de se charger de cet épouvantable forfait en accuse clairement son ministre. Voyez page 36 du journal de Ste. Hélène ces propres mots au sujet de M. de T...... " c'était lui enfin, disait l'empereur qui avait été l'instrument principal et la cause active de la mort du duc d'Enghien." Au reste, quel qu'ait été l'assassin, il a reçu ses ordres de Louis XVIII. Page 254, voyez comment il s'y prend pour donner le change sur les peniches, qu'il fit fabriquer par les Françaises, et qui n'ont servi qu'à détruire leur commerce sur leurs côtes. Page 99 et suivantes, vous verrez les brouillards qu'il entasse pour se disculper d'avoir mené en Russie, tant de Français à une mort inévitable. Plusieurs années avant lui j'avais prévu

que le grand nombre de ses frères et sœurs lui serait utile. Il confirme ma conjecture, en sens inverse et je reste de mon avis, comme Dacier. J'ai parlé du grand nombre des généraux pris dans les derniers rangs de l'armée et de la société. J'en ai donné la vraie raison, et il essaie d'en faire goûter de fausses.

On ne saurait croire combien de réfutations nous avons faites l'un de l'autre, sans nous connaître, ni nos ouvrages, la France décidera. Il essaie partout de prouver que Louis XVIII n'a commis aucun crime. Moi je prouve qu'il ne s'en est pas commis un seul qui n'ait été ordonné pas lui, même ceux dont Bonaparte a bien voulu se rendre le bouc émissaire. Sur la parole de Louis XVIII, il avance que Carnot était chevalier de St. Louis avant la révolution, le fait est faux. Il fallait vingt-huit ans de service et il n'avait que trente-cinq ans d'âge.

Dans son abrégé de Louis XVIII parlant de Carnot dit l'un d'eux que le roi avait daigné accueillir avec distinction, et décorer de la croix de chevalier de St. Louis, etc. Comment donc, fait-il courir un bruit si contradictoire? c'est que s'étant servi de lui pour organiser la scène de Gamain le prétendu empoisonné, il a jugé que cette protection ne serait pas honorable, et il a depuis, fait répandre que ce



Carnot était une créature de la maison de Condé.

Qu'on lise dans O'Meara (p. 174 et suivantes), la description de la bataille de Waterloo par Bonaparte, et que l'on juge si l'on peut rien dire de plus spécieux pour cacher des vérités et jeter de la poudre aux yeux des gens qui ne connaissent pas la guerre et en même temps, de plus absurde pour ceux qui la connaissent. Quel plaisant général que celui qui prend en plein jour une armée Prussienne pour une Française, et qui ne s'en aperçoit que quand la sienne est en déroute. Dira-t-on que le prince de Cobourg fit la même faute ? On aurait tort ; il prit le détachement Russe, pour des Turcs *mais vêtus en Russes*, c'est bien différent.

" *Wellington, ajoute Bonaparte, aurait dû être campé depuis le commencement de Juin, etc.*" ce mot prouve que Bonaparte aurait eu besoin d'étudier Frédéric, et que le général Wellington sait par cœur ce premier de tous les capitaines.

Bonaparte a été sans contredit un homme extraordinaire ; la nature l'avait doué de beaucoup de qualités qui se rencontrent rarement ensemble. Il avait de l'esprit, du courage, de la fermeté dans le caractère, et même de la bonté avec les gens dont il n'avait rien à craindre, il avait une

érudition peu commune à son âge, un jugement sûr, une vaste mémoire mais sa finesse était au-dessus de tout.

Il se louait de si bonne foi ; ses fanfaronades sont si naturelles, si sérieuses qu'on voit bien qu'il n'oubliait que rarement son rôle, et qu'il était si fermement persuadé que jamais personne ne le soupçonnerait qu'il le laisse souvent percer.

Si de grands personnages lui doivent de la reconnaissance, plusieurs en sont dispensés. Il en a peint quelques-uns à la manière de Tacite ; il est étonnant que s'il les calomnie, ils ne s'inscrivent pas en faux contre lui, qu'ils n'essaient pas de se blanchir, en sollicitant un jugement et se constituant volontairement prisonniers. C'est la seule manière qui leur reste de remettre leur mémoire en honneur, et s'ils balancent entre l'honneur et la vie, il est fort dangereux que la France ne leur tienne pas compte de ce balancement, et ne reste convaincue qu'ils ont préféré la vie à l'honneur.

Quant aux conspirations dont il a été l'objet, je croirais assez à celles de ses amis les républicains ; quant à celles qu'il dit avoir été preparées par des princes et des gouvernemens, il faut les renvoyer au pays des fables. Il y a dans celles-ci quelque chose de remarquable, c'est qu'il les finit

ordinairement par ces mots : " *je crois que Louis ne le savait pas* ; et moi, je crois qu'il l'en faisait avertir.

Au 2[e] Volume, page 32, après avoir essayé de prouver que les Bourbons ont formé plusieurs complots contre sa vie, (ce qui est archifaux), il ajoute finement, *Louis, le Roi actuel, refusa toujours son consentement.* Ceci est vrai, quant aux conspirations qui ont pu être projettées contre lui ; mais nulle ne l'a été par des Bourbons. Le sang d'Henri IV a toujours été pur de ce côte là, à une seule exception près. Après cela vient un long imbroglio pour cacher la manière dont les Anglais ont pris l'Egypte, et dont la vraie raison est celle que nous avons racontée.

A la suite est une pasquinade ironique contre l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse qu'il compare à un tailleur, puis contre son beau père qu'il traite ailleurs de ganache qui *s'est mis à ses genoux.* Le lecteur ne doit pas être étonné de ces diatribes indécentes, ni de ces fanfaronnades incroyables où il avoue modestement que *la nature l'a fait différent de la plupart des autres.* Avec quelques particules de sens commun, on doit voir que le médecin O'Meara, faisant toujours les questions convenues est le compère, et que le répondant, qui gagne toutes les batailles de terre et de mer, (même

celles qu'il a perdues;) qui justifie toutes les folies les plus atroces (même celle de Moscou) avec un *si*,au moyen duquel on sait qu'on pourrait mettreParis dans une bouteille, le lecteur doit voir de quoi il s'agit, ou il ne verra jamais rien.

Il doit même être aussi ennuyé, qu'étonné de voir toujours Cipriani aller au marché, ce qui est presque la seule vérité historique qui ne soit pas travestie dans l'ouvrage.

Voici un singulier passage qui prouve bien sa tendresse pour Louis XVIII. " Si on m'offrait, dit-il, de me replacer sur le trône de France, aux mêmes conditions que Louis, j'aimerais mieux rester ici. Il n'y a pas d'homme plus à plaindre que Louis, on l'impose à la nation, pour Roi; et loin de lui laisser les moyens de *s'ingracier* dans le cœur du peuple, les alliés l'obligent d'avoir recours à des mesures qui, nécessairement augmentent la haine des Français pour lui, au lieu de lui concilier leur affection." (C'est très-adroitement disculper Louis XVIII et très-faussement inculper les autres rois. C'est lui seul qui détestant la noblesse qu'il avait trahie, l'a ruinée et anéantie au profit de ses complices.)

" La royauté (p. 18) continue Bonaparte, est dégradée par les moyens qu'ils lui ont fait adopter;



on la rend si sale et si méprisable, que l'opprobre en rejaillit jusque sur le trône d'Angleterre; au lieu d'entourer Louis de respect, *on l'a couvert d'ordures*."

Il n'est pas besoin d'avertir ici le lecteur que c'est une métaphore; que cela ne peut être pris qu'au figuré, et non au propre, et qu'il n'y a que les courtisans de Louis XVIII qui ont le nez fin, qui puissent le bien sentir.

Malgré toute la finesse de Bonaparte, sa collusion avec Louis XVIII perce partout. Il sent très bien que le point le plus difficile à prouver et le plus propre à cacher les crimes de ce prince, c'est de les faire rejaillir sur les émigrés, à la tête desquels se trouvent par le fait tous les autres princes français.

Aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion de revenir sur cette question; et il est remarquable que les plus grands et les plus fins scélérats, dans le secret, ont avancé la même absurdité, que le séjour de Monsieur à Paris jusqu'au départ pour Varennes, n'a pas peu contribué à rendre spécieuse; réduisons la, à sa valeur.

Oserait-on nier que la mort de Louis XVI a causé la révolution? oserait-on nier qu'elle n'aurait pas eu lieu, s'il avait connu et fait arrêter les principaux chefs? oserait-on nier qu'alors, *l'Eu-*

rope n'auroit pas écrasé la France? (propres termes de Bonaparte lui même) qui rappellent le mot du comte de Metternich prononcé quarante ans avant; excepté une cinquantaine d'agens de Monsieur les trente mille émigrés n'avaient-ils pas le but de sauver la vie du Roi et d'empêcher la guerre civile? et sans la perfide retraite du Roi de Prusse, d'accord avec Monsieur, Louis XVI n'était-il pas sauvé ainsi que la France? Quel est l'homme assez brute et assez vil pour oser nier cela? Quel est l'homme assez empâté dans la matière et dans le crime pour ne pas voir que la surface de la France étant alors couverte de clubs, il était impossible que le moindre rassemblement se fit ailleurs que sur les frontières?

Donc les émigrés, loin d'être la cause de la mort du Roi, et de la révolution, sont les seuls qui s'y sont opposés de manière à pouvoir y réussir sans la perfidie de ces deux princes.

Mme. de Staël rapporte un passage de son père qui dit, que si au lieu d'émigrer, dix milles fussent restés à Paris le 30 d'Août le Roi aurait été sauvé; il ment sciemment car il sait que ceux qui étaient restés ou revenus furent presque tous égorgés ce jour-là; c'est donc une imposture digne du rôle qu'il a joué, et que sa fille, malgré son esprit et sa finesse essayerait inutilement de cacher.

A la page 347,et aux deux suivantes du 2 volume d'O'Méara, Bonaparte défend la validité de son titre à l'Empire par des argumens captieux, mais qui tombent en ruine quand on se rappelle le refus de la charte donnée par Louis XVI, le 23 Juin 1794, repoussée par le jésuite Syéyès, agent de Monsieur et reproduite par Louis XVIII, augmentée d'un pillage immense. Et, ce qui est sans replique, c'est que cette charte repoussée était le résumé des demandes de la nation entière, *bien réunie* puisqu'elles étaient *dans tous les cahiers des* trois *ordres*; et que la faction qui la refusa est celle qui a causé la mort des deux rois, tous les forfaits et tous les malheurs de la révolution ; et certes, ce n'est pas la nation entière quoiqu'en dise le doux Carnot.

Les pages 375 76 et 77 sont destinées à cacher l'emploi des péniches, et à persuader une descente qu'il ne voulait pas faire, qui aurait réussi comme celles de Philippe Second, de Quibéron et de Trafalgar. Mais ce qui dans cet ouvrage intéresserait les tigres aux malheurs de Bonaparte, ce qui est écrit avec une noble fièreté qui annonce un grand caractère, ce sont les lettres de M. le comte de Montholon.

L'ouvrage de M. de Las Cases est très-intéressant, mais ceux qui ne sont pas au fait de la révolution ne peuvent y voir que *des flammes* con-

fuses, un incendie. C'est après avoir lu celui-ci qu'il faut relire l'autre ; c'est alors un feu d'artifice en couleurs dont l'effet ne peut s'imaginer que par ceux qui en ont fait l'épreuve.

Grâces lui soient à jamais rendues de nous avoir fait connaître le *projet du général H.* . et surtout sa politique et son siége de Vienne! Combien Bonaparte n'a-t-il pas dû être flatté d'avoir un historien si supérieur à ceux d'Alexandre et de Charles XII ! Un historien si étonnant qu'il semble que la Providence a voulu le faire naître à côté de son héros, tout exprès pour chanter des victoires plus miraculeuses que celles de Samson! mais quelque reconnaissance que l'on doive à M. de Las Cases, on ne peut lui pardonner d'avoir, comme il le dit lui-même, gâté ce chef d'œuvre par son style si différent de celui de l'original. Quel dommage que Milton n'aie pas pu lire le siége de Vienne avant de faire son *Paradis Perdu!*

Page 250 " L'instruction et l'histoire, dit Bonaparte, voila les grands ennemis de la vraie religion; ce sont des fausses religions qu'il aurait dû dire, et il aurait eu raison, car rien n'est plus évident. Le point où elles coincident toutes, c'est-à-dire l'existence de Dieu, le culte d'adoration que nous lui devons, la pratique de la vertu qui lui est encore plus agréable et qui contient toute la morale, voilà partout la vraie religion, celle des patriarches

et des philosophes, celle que Jésus a prêchée ainsi que Confucius. Hors de là, il n'y a plus que superstition, idolâtrie, orgueil, domination et argent ; et tel a été le but et la marche de tous les prêtres ; c'est sur quoi l'instruction et l'histoire ne peuvent laisser nul doute. Il est certain que les Romains modernes ont rendu la leur plus tortueuse, en ont fait un labyrinthe plus inextricable que les autres, mais c'est l'affaire de quelques jours d'études de plus, et Bonaparte serait-il resté en route ? ignorait-il qu'il fallait finir ce voyage pour se reposer tranquillement ?

Page 252. Il dit : " En proclamant le protestantisme qu'eussé-je obtenu? j'aurais créé deux grands partis à peu près égaux ?..j'aurais ramené la fureur des querelles de religion; (c'est précisément le contraire ; la véritable cause des troubles religieux qui ont agité l'Europe et une partie de l'Asie et de l'Afrique depuis Constantin, c'est l'ambition des évêques de Rome ; l'unité, talisman enveloppé de jargon scolastique, en fut le prétexte. Or rien n'eût été plus facile que de rendre la France protestante et même socinienne pour se rapprocher encore plus de Jésus. Au reste, Bonaparte a toujour une arrière pensée qui est de se présenter par le côté brillant de son rôle, en rapportant tout à la volonté, ce qui le fait quelquefois tomber en contradiction sans qu'il s'en aperçoive. Il oublie souvent qu'il n'a paru qu'au second acte, et

que le premier était joué qu'il était encore à l'école militaire; j'exhorte M. de Las Cases à demander l'explication de cette énigme au Général H....

Page 311 et suiv. " Bonaparte semble ici faire entendre qu'il voulait, après avoir pris Moscou, établir, comme Henri IV la paix perpétuelle; mais on ne voit pas trop bien la nécessité d'aller si loin incendier une immense ville pour accomplir un grand et beau projet ; si ce sont les Russes qui ont allumé le feu, il est difficile d'y trouver une autre cause que celle de forcer les habitans, au moins les riches, d'aller s'établir à Pétersbourg: et ce qu'il dit (p. 13 du 4 vol. 7e partie), qu'il ne voulait point *cette fameuse guerre*, cette *audacieuse entreprise*, cadre assez bien avec cette assertion; c'est avouer qu'il n'a été qu'un pantin. C'est alors un terrible moyen d'amener un mince résultat. Ailleurs il projette de réunir chaque nation en un grand peuple, et de leur donner la liberté ; c'était là le rève d'un homme de bien plus aisé à faire qu'à accomplir.

Page 41. Lecteur, qui n'avez pas assez médité les vérités surprenantes que vous venez d'apprendre ou qui n'en avez pas saisi l'ensemble et surtout la liaison, lisez cette page très-énigmatique pour ceux qui n'ont pas lu le présent ouvrage, et voyez les allusions frappantes qui y sont

contenues, malgré la volonté constante de les dérober.

Et page 69 lisez la réponse à cette question: "Nous demandions à l'Empereur s'il croyait qu'il eût été possible d'arrêter la révolution à sa naissance. Il le croyait, sinon impossible, du moins bien difficile: peut-être, disait-il, aurait-on pu conjurer l'orage, ou le détourner par quelque grand acte machiavélique, *en frappant d'une main de grands individus* &c."

Faisons ici une remarque bien juste et bien importante; c'est que Louis XVIII, qui a trompé le monde entier, excepté M. Davarai, avait persuadé la France que sa famille était complice de ses crimes; qu'il avait peut-être eu l'adresse de les présenter à Bonaparte comme des vertus, d'après la maxime spécieuse, que le salut de l'état *est la suprême loi;* qu'il avait gagné sa confiance, en lui dévoilant des conspirations tramées, disait-il. contre la vie de Bonaparte; ceci n'est pas une conjecture, on le voit dans le journal de St. Hélène, et l'on peut y remarquer le soin qu'a Bonaparte d'ajouter que *Louis n'y est pour rien.* Il y a cependant à la page 219 du tome 4e de la 7e partie un mot qui déroge à cette règle. En parlant d'une conspiration tramée contre lui Bonaparte, il ajoute: "*après avoir vu plusieurs fois Louis XVIII à Mittau, l'agent revint connaissant tout;* on ar-

rêta M. de la Rochefaucault et sa bande ; *et s'ils savaient à qui ils le durent !* etc....

Ainsi, quoique rien ne soit plus faux que la prétendue part que Louis XVIII attribue aux siens, dans ces conspirations, il n'est pas étonnant que Bonaparte le croye avec le reste de l'Europe. Nous verrons plus bas, dans une lettre de Louis XVIII qui est d'une douceur infernale, la phrase qui a fait naître et qui a répandu cette calomnie, et que les gens qui lisent sans réflexion auront peut-être prise pour un éloge.

" Il pensait qu'au 10 d'Août la chose aurait encore pu réussir, mais ajoute-t-il, les hauts intéressés n'étaient pas de taille pour ces difficiles époques."

Il est clair ici, ou qu'il ignore les faits, ou qu'il abuse ses lecteurs ; car il devait savoir que trois ans et quelques mois avant ce 10 Aout, M. le Comte d'Artois et les princes de la maison de Condé avaient demandé au Roi la permission d'arrêter la révolte, et que Monsieur la leur fit refuser. Bonaparte devait savoir cela, comme toute la France; mais sa partialité pour Louis XVIII le décèle souvent, et je ne sais pas pourquoi il l'aime tant, car après l'avoir parfaitement servi, il en a été grièvement insulté.

Le principal but de l'auteur de la révolution a été de faire réjaillir sur ses victimes les crimes qui l'ont causée. Le principal but de mon ouvrage a été de suivre la chaîne de ces calomnies et de les réfuter.

Dans le nombre considérable d'ouvrages écrits par ses agens, je n'ai rien trouvé qui fut d'une finesse aussi perfide qu'un résumé historique des mémoires de Ste. Hélène, tome 3, 6e partie, p. 101. " L'assemblée constituante, dit-il, donna à l'état une constitution, qui fut sanctionnée de l'opinion de toute la France."

Réponse.—(Pour présenter la question sous son vrai jour, il faut d'abord se rappeler que *tous les* cahiers des trois ordres *voulaient* et *ordonnaient* à leurs députés une monarchie, et qu'au mépris de cet ordre sacré, l'assemblée commença par briser tous les liens antiques, et par organiser la guerre civile. 1°. En se constituant assemblée nationale et unique, 2°. en faisant sa déclaration sur les droits de l'homme au lieu de la faire sur *ses devoirs.*)

La France fut à l'instant un théâtre de pillages, d'incendies et d'assassinats. Le roi donna le 23 Juin sa déclaration qui contenait les demandes de tous les cahiers et qui était l'expression des vœux de toute la France. Un des

chefs du parti, qui aurait dû être à l'instant poursuivi comme coupable de haute trahison la fit rejeter; peu après la république fut décrétée par le fait, et les brigands allèrent à Versailles pour assassiner le roi et la famille royale.

L'Europe entière connaît la vérité de ces détails et doit voir la fausseté adroite du résumé. (Cela est sans réplique.) En parlant des premières années de la guerre, il dit : *l'Autriche et la Prusse furent vainqueurs.* Lecteur, vous venez de voir la plus exacte relation des vingt-huit premiers mois de la guerre. Est-ce dans la retraite du roi de Prusse et dans celle des Autrichiens, visiblement combinées pour attirer les Français dans les électorats ecclésiastiques que Bonaparte voit des armées vaincues? Et quelques jours après, lorsqu'elles font faire soixante lieues à reculons aux Français, jusque sous les murs de Valenciennes et de Mayence; lorsqu'elles prennent ces places au moment de l'assaut et en exterminant les armées Françaises d'observation qui les défendent, sont-elles encore vaincues? n'y a-t-il pas de la maladresse à mentir aussi effrontément?

Si jamais l'histoire peut débrouiller le cahos où l'a plongé depuis trente ans la politique de Louis XVIII, ce qui ne peut se faire qu'en condamnant au feu tout ce qu'il a écrit ou fait

écrire, alors elle séparera le merveilleux du rôle de Bonaparte de la plupart de ses actions. En rendant justice à ses grandes vues, aux magnifiques établissemens dont tant de peuples lui sont redevables, elles les réduira à leur juste valeur, et substituera souvent une admiration modérée à l'enthousiasme délirant de ses adeptes.

La postérité lui reprochera les erreurs qu'il répandit, les calomnies qu'elles étayent ; et elle ne lui pardonnera jamais d'avoir dit que Carnot est un honnête homme.

La seule organisation de la scène de Gamain, mettra toujours Carnot à la tête des plus horribles scélérats.

Considérations sur la Révolution Française.

Mme. de Staël ne perd pas une occasion de mystifier ses lecteurs. On se rappelle la peur générale du mois d'Août 1789, résultant des intrigues combinées pour faire armer toute la France. Eh bien ! Mme. de Staël vous dira (p. 253), que ce fut la suite de l'enthousiasme de la France pour le retour de M. Necker.

Mme. de Staël dit : " On se complaît à penser qu'un roi (Louis XVIII) le *premier auteur d'une charte constitutionnelle* était alors de l'opinion populaire, &c...... D'après l'expression souslignée, il n'est personne qui ne croye qu'elle ignore la déclaration de Louis XVI du 23 Juin 1789, qui a été offerte à la France vingt-quatre ans et onze mois avant celle de Louis XVIII. Eh bien, on se tromperait : le chapitre 20, p. 211 en est rempli ; mais au lieu de dire, ce qui est vrai à la lettre, que c'était le résultat des demandes de la France entière, et en un mot la constitution Anglaise, elle la dissèque, l'embrouille de son mieux et par là fait d'une pierre trois coups ; elle bâtit un échaffaudage romanesque de gloire et de vertus de M. Necker, elle enlève à Louis XVI le mérite du plus grand de ses bienfaits, et en fait présent à son bourreau. C'est doucement transformer l'histoire en libelle. Mais elle ne s'est pas aperçue du quatrième coup que produit sa pierre, c'est qu'elle donne la preuve la plus incontestable de la collusion de son père, et d'elle-même avec Louis XVIII, ce qui probablement n'était pas son intention. Nous verrons plus tard un ouvrage constitutionnel, de M. Necker dont cette déclaration forme la base, sans qu'il en dise un mot ; et vingt-cinq ans après, nous la verrons donner par Louis XVIII et annoncer comme nouvelle par Mme. de Staël ; en sorte que ce chef-d'œu-

vre d'amour d'un roi pour ses peuples a servi trois fois de modèle à des plagiaires qui en ont soigneusement caché l'époque et la naissance, et qui n'ont jamais parlé de lui. Il est difficile d'afficher une prévention plus odieuse.

Mme. de Staël s'efforce de prouver que les émigrés, qui ont pris les armes, ont manqué à leur patrie. Mais ignore-t-elle que c'est la perfide politique de Louis XVIII qui les a appelés en dehors, les faisait assassiner en dedans, les a fait accuser d'avoir appelé les étrangers, ce que lui seul pouvait faire comme premier prince du sang ?

Et quand il aurait invoqué le secours des étrangers contre les clubs établis par Monsieur, et non par M. le duc d'Orléans, quel mal auraient-ils fait en sauvant Louis XVI de la mort et la France de la guerre civile ?

Mme. de Staël oserait-elle dire que Henri IV prit les armes contre sa patrie en appelant les Anglais ?

Mme. de Staël aurait beaucoup mieux fait de laisser la politique de côté ; on aurait pu croire qu'elle ignorait le rôle infâme de son *vertueux* père, et, sans le vouloir, ni s'en douter, elle

le dévoile à chaque page. C'est ce qui rend ses accusations plus atroces et sans excuse.

Comment peut-elle dire que dix mille nobles de plus autour du roi auraient peut-être empêché qu'il ne fut détrôné, puisqu'elle sait très-bien que les quatre mille qui étaient armés au château le 10 d'Août quittèrent leurs armes à la prière du roi, et furent presque tous assassinés dans les cours et dans le jardin !

Elle pose un principe très-vrai en morale, c'est de ne jamais livrer son pays aux étrangers; (mais ni elle, ni son père ne peuvent ignorer que c'est Monsieur qui, comme premier prince du sang, pouvait seul requérir leur assistance; et il peut d'autant moins l'avoir oublié que Monsieur s'en était personnellement assuré; d'avance, que c'est chez Necker même à *l'hôtel du contrôle général, rue Vivienne en Octobre* 1776, *à son premier ministère* que fut tenue l'assemblée nocturne dans laquelle Monsieur, ouvrit et signa la destruction et l'écrasement de sa patrie. Lorsqu'en applique le plus grand des crimes à un ordre entier que l'on sait en être innocent, il faut avoir un cœur de bouc et une âme infernale.

Quelque fâché que je sois de ne pouvoir continuer l'analyse du plus étonnant ouvrage qui

soit jamais sorti de la main des hommes, et dont le vrai titre, qu'il remplit parfaitement, devrait être, *apothéose du crime, libelle diffamatoire contre la vertu*, je suis forcé de la terminer ici. Je me réserve seulement une protestation, au nom de tous mes compatriotes, qui, je l'espère, ne me désavoueront pas.

Je déclare donc, en présence des quatre parties du monde, que représentant duement la France entière, à commencer depuis Pharamond jusqu'à la dernière postérité, nous sommes très-contens de notre Fénélon, Périgourdin, et que nous refusons le Fénélon Genevois, dont la dame de Staël veut nous affubler.

En réfléchissant avec elle sur *l'étonnante sagacité de l'esprit* de son père, qui a deviné tout ce qu'il savait, et qui a toujours eu des ouvrages prêts pour les vivans et pour les morts ; en pensant à sa faculté divinatoire, je crois qu'elle ferait très-bien de n'en rien dire, de peur que les indévots ne la trouvent toute naturelle.

On voit bien ici qu'il a combattu l'assembleé constituante, la convention, le directoire et Bonaparte même, à coups de plume et dans son cabinet. Mais dans sa vie publique, ce que l'on a vu un peu plus clairement, c'est qu'il a ruiné le trésor royal par ses emprunts multipliés ;

c'est que son imposture de prétendre qu'il soutenait la guerre sans emprunts et sans nouveaux impôts, lui a été publiquement reprochée : c'est que chacun de ses ouvrages a été écrit dans les intérêts du chef de la révolution, dans celui de leur hypocrisie et pour exciter la discorde et se faire rappeler. Ce qui est très-certain, c'est que, à l'exemple de Perrin Dandin qui veut toujours juger, lui a toujours voulu gouverner.

Quand on connaît bien la révolution, on voit bientôt que Madame de Staël la connaît aussi, par le soin qu'elle prend d'en dénaturer tous les faits. Au reste, comme son père en a été l'un des principaux agens, il n'est pas étonnant qu'elle en sache les détails, et qu'elle les brode à sa manière.

Il est tout simple aussi qu'il ait fait des prédictions dont il connaissait le plan d'avance, mais il est bien maladroit à sa fille d'en parler, et de donner la preuve la plus évidente du rôle qu'il a joué et même de celui de quelques autres acteurs.

C'est ce qu'elle fait dans le chapitre VII, tome II, page 324. On y voit que Bonaparte, *allant gagner* la bataille de Marengo, parla à M. Necker *de ses projets futurs.* Celui-ci, qui *s'était fait une magistrature de vérité, dans sa retraite*, comme dit sa fille, publia peu après ses *dernières vues de poli-*

tique et de finances. " Il y discutait le projet que Bonaparte *avait formé* d'établir une monarchie en France, de s'en faire le chef, et de s'entourer d'une noblesse de sa propre création. *Bonaparte ne voulait pas qu'on annonçât ce dessein avant qu'il fût accompli ;* encore moins permettait-il qu'on en fît sentir tous les défauts. Aussi, dès que cet ouvrage parut, les journalistes reçurent-ils l'ordre de l'attaquer avec le plus grand acharnement. Bonaparte signala M. Necker comme le principal auteur de la révolution," en cela, il avait raison.

Mais voici bien un autre grief ; *les dernières vues de M. Necker* développaient l'adroite combinaison qu'on devait suivre dans l'organisation du sénat, du conseil des anciens et du tribunat pour créer, sous l'apparence d'une république libérale, la monarchie la plus despotique.

C'est par la lecture seule de ces chapitres que l'on peut prendre une idée de ce petit chef-d'œuvre de Machiavélisme ; c'est par l'élimination du tribunat, donnée au sénat conservateur, auquel on renvoit tout et qui ne peut rien, qui ne doit agir que sur l'impulsion du tribunat même ; c'est par la fonction de muet qui doit être l'essence du corps législatif que l'on peut juger de cette constitution qui est un prodige de fourberie constitutionnelle. Ceci cadre si mal avec *la magistrature de vérité* que s'était faite M.

Necker, que sa fille en est un peu embarrassée; mais elle s'en tire assez adroitement, en disant qu'il analysait la constitution consulaire qui existait, et approfondissait l'hypothèse de sa royauté qui n'existait pas.

Et il devine si bien qu'elle s'écrie, page 294: " Ne dirait-on pas que M. Necker, écrivant ces paroles en 1802, prévoyait ce que l'empereur a fait depuis de son conseil d'état ?"

M. Necker était un des plus dévoués, des plus intimes confidens de Monsieur. L'idée de la double représentation du tiers-état est de lui. Il connaissait les projets long-temps d'avance. Le plan de la conduite de Bonaparte était en partie de son invention, et bien des années après, il en fit, suivant sa coutume, un ouvrage qu'il intitula *dernières vues de politique et de finances*. Cela explique très-naturellement les contradictions, les impostures et les prédictions du père et de la fille. Ce qui est vrai dans sa narration, c'est que son père *avait touché au point sensible de l'ambition de Bonaparte*, qui voyant son rôle dévoilé, entra dans une colère affreuse, prit tous les moyens de faire disparaître le livre, exila la fille de l'auteur, et lui aurait peut-être fait un mauvais parti, si celui-ci eût été moins accrédité auprès de leur commun maître, ou si Bonaparte avait été aussi sanguinaire

que ses ennemis l'ont représenté. Il ordonna à Le Brun une réfutation en quatre pages, dans laquelle il demandait à M. Necker s'il n'avait pas honte de vouloir encore gouverner la France après l'état affreux où il l'avait précipitée par ses emprunts et par ses conseils perfides à Louis XVI pour la double représentation ? Il n'est peut-être rien arrivé dans la révolution de plus singulier et de plus extraordinaire que ce dévoilement réciproque de deux des plus grands agens de la révolution, causé par la vanité du Génevois qui attaquait l'orgueil du Corse.

Mme. de Staël a beau s'écrier: " Quelle prophétie ! si je suis revenue plusieurs fois sur le mérite singulier qu'a eu M. Necker dans ses ouvrages politiques, de prédire les événemens, c'est pour montrer comment un homme très-versé dans *la science des constitutions*, peut connaître d'avance leurs résultats." Ce qui est beaucoup plus clair, c'est la peine affreuse qu'elle prend à entasser des brouillards sur cette aventure. L'explication ci-dessus est exactement le soleil, qui vient les dissiper. Elle termine par dire que son père, " A voulu dans les finances l'économie la plus sévère, et dans le gouvernement les institutions qui forcent à la justice."

La France doit bien regretter qu'il ne se soit

avisé de ce bel ouvrage qu'après ses désastreux ministères.

Le chapitre VII du IIIème tome, page 61, commence ainsi : " Je me glorifie de rappeler ici que la déclaration, signée par Louis XVIII à St. Ouen en 1814, contenait presque tous les articles garans de la liberté *que M. Necker avait proposés à Louis XVI en* 1789, *avant que la révolution du* 14 *Juillet eût éclaté.*"

Si M. Necker les avait proposés, pourquoi ne vint-il donc pas avec le roi à la séance pour les soutenir ? Pourquoi les intitula-t-il *déclaration* au lieu de *charte* que Louis XVIII leur a donné depuis ? Pourquoi, dans ce moment où il avait tant de crédit sur l'assemblée et sur la populace, pourquoi ne vint-il pas réfuter ce mot si audacieux du jésuite Syéyès qui les fit refuser ? Et quand il ne les aurait pas proposés, n'était-ce pas son devoir d'accompagner le roi, et de prouver aux factieux que c'était le vœu de la France entière ? Son absence n'est-elle pas la preuve la plus démonstrative de sa collusion avec eux ? Oui ! elle le signalera éternellement comme un des chefs du parti qui a arraché la couronne et la vie au meilleur et au plus infortuné des rois.

SUITE DU TROISIÈME LIVRE.

Avertissement de l'Editeur.

Quelqu'un a dit qu'il y avait trop de vérités dans cet ouvrage. Que ce soit un éloge ou une critique, il est certain qu'on n'y peut rien retrancher, n'y modifier, sans laisser la mémoire du roi martyr, de la reine, de Charles X et de plusieurs autres princes, souillée de calomnies épouvantables.

Dans l'alternative d'un devoir ou d'un crime, le choix est facile à la vertu.

La finesse de Tibère a, de tout temps, été célèbre; mais je doute qu'elle ait jamais approché de celle dont nous venons de donner quelques exemples, et moins encore de celui qui suit.

L'ouvrage intitulé *Louis XVI peint par lui-même* a été annoncé comme une production de quelques gens de lettres; et cette annonce ne prouve pas moins la politique que la modestie du

véritable auteur. Le texte est marqué par des guillemets, et l'explication par des parenthèses.

Il était bien connu à la cour de ce bon et malheureux monarque que Monsieur était son secrétaire ainsi que son conseiller intime ; donc les prétendus éditeurs n'ont pu être désignés que pour tromper ceux qui n'ont aucune notion de ce pays et de ce temps-là.

Il est peu de lettres et surtout peu de notes qui ne dévoilent le véritable architecte de cet édifice Machiavélique ; et pour qui connaît bien les faits en question, il n'est rien, jusqu'aux absences de dates qui, étant un piège, ne devienne une démonstration.

L'introduction, sous le titre modeste de *notice*, annonce un grand zèle dans la recherche de la vérité, et une admiration profonde pour Louis XVI. Ce sentiment mieux prouvé que l'autre, est amalgamé, avec une adresse incroyable à la plus infernale politique.

L'auteur paraît désirer que l'on n'écrive pas l'histoire de la révolution, et ce vœu-là est pardonnable chez lui. " On écrit mal l'histoire, dit-il, sous les yeux de la plupart des acteurs. Défions-nous de ces prétendues histoires complètes de nos troubles, de nos dissensions. Nous

respirons à peine, et déjà nous sommes impatiens de décrire les causes et les effets de ces terribles événemens. L'incendie est à peine éteint, qu'avant de déblayer le sol, nous prenons la plume. La publication d'une histoire complète et impartiale des trente dernières années est peut-être un événement peu désirable."

(Cependant, après ce conseil, l'auteur va nous parler des principaux faits, des premières causes, mais de manière que ses lecteurs ne puissent jamais en avoir le moindre soupçon.)

" Je suis loin de prétendre, dit-il dans une note, que les lettres et autres écrits que je publie aujourd'hui en corps d'ouvrage, soient inconnus des personnes qui se sont occupées de l'histoire de nos troubles civils ; mais quelques compilateurs, en les publiant, soit en France, soit chez l'étranger, se sont efforcés de *défigurer la plupart de ces écrits par de fausses interprétations, des observations calomnieuses, des changemens ou des suppositions de dates. J'ai donc cru faire une chose utile en les réunissant sous un nouveau point de vue*, et en établissant entre eux, *par des notes appuyées de faits*, une sorte de corrélation qui pût faire regarder cet ouvrage comme un *modeste monument élevé, à la gloire de Louis XVI.*"

(Il est évident, que cette astucieuse note est destinée à cacher, sous un prétexte honorable, la vraie raison de la publication de cet écrit, et que les compilateurs, s'il en avait eu, n'auraient pu le publier que par ordre de l'auteur même. Ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, c'est que plusieurs de ces lettres n'ont été écrites, ou du moins publiées, qu'après la mort des personnages auxquels elles ont été adressées. D'autres n'ont été faites une pour servir de texte aux notes qui les expliquent. Cette vérité ressort de partout ; en sorte que ce *modeste monument à la gloire de Louis XVI*, a été élevé pour cacher les forfaits de son bourreau.

Je ne transcrirai ni les lettres ni les notes en entier, mais seulement les passages les plus remarquables et qui mériteront une explication. J'exhorte le lecteur à lire l'ouvrage attentivement ; et quand il y trouvera des faits importans, et *dès-lors à coup sûr travestis*, qu'il les relise dans celui-ci, et j'ose l'assurer d'avance que s'il en fait une comparaison réfléchie, plus il sera instruit, plus il sera éclairé, plus il aura la faculté de saisir la liaison et les rapports des choses, et plus il se convaincra du Machiavélisme inouï qui a dicté les lettres et les notes. C'est le plus curieux monument de la scélératesse humaine.

Après un court résumé de l'enfance et de la

jeunesse de Louis XVI, on trouve une diatribe sur le duc de Choiseul, attribuée à ce prince, mais d'autant plus faussement que c'est un type caractéristique de la société de Jésus qui n'a cessé de calomnier ce ministre. Louis XVI attaché alors à sa jeune épouse, aimait le duc de Choiseul et l'aurait rappelé au ministère, sans les calomnies de Monsieur qui; dès l'avènement du roi à la couronne, l'avait, comme nous l'avons vu, entouré de jésuites.

Cette diatribe n'est remarquable que par une seule phrase:) " Le duc de Choiseul avait un caractère à lui seul, et que je n'ai pas encore discerné dans le monde, *lorsqu'il prodiguait les grâces de l'état au profit seul d'un gouvernement étranger*, et lorsqu'il préférait des récompenses éventuelles aux récompenses assurées qu'il avait dans ses mains."

(Les mots en italique désignent le gouvernement *autrichien*. Monsieur ne cessa de faire accroire à Louis XVI que le duc de Choiseul sacrifiait la France à l'Autriche. Telle fut l'arme perfide dont il se servit non-seulement contre ce ministre, mais même contre la reine. C'est ainsi qu'il détruisit le crédit qu'elle avait sur l'esprit et sur le cœur du roi, et qu'il l'enveloppa dans ses filets jésuitiques. Le reste de la phrase est équipoque et aurait besoin d'un commentaire.)

" *Le duc de Choiseul comprimait la Majesté Royale.*" (Nous avons vu que les jésuites répandaient *qu'il voulait détrôner Louis XV.* Ici le sens est le même quoique adouci, ce qui prouve le concert de la calomnie et la collusion du chef et des membres.)

" Malheureusement, il s'était formé sous le dernier règne une secte de frondeurs qui, sous le titre usurpé de philosophes, étendaient leurs censures sur les actes relatifs au culte, à la politique, à l'administration. Sans doute il y avait de grands abus dans ces diverses parties, et la faiblesse des dernières années du règne de Louis XV avait contribué à les augmenter; mais ce n'était pas avec les armes du ridicule; ce n'était pas en attaquant par la base nos anciennes institutions; *ce n'était pas surtout en corrompant les mœurs du peuple que l'on pouvait prétendre à éclairer le gouvernement.*"

(Ce passage prouve que le grand mobile de la révolution avait préparé de loin ses batteries en tout genre, et même les calomnies qui devaient mettre ses crimes sur le compte de ceux qui en seraient victimes.) Voyez l'histoire des quinze cents jésuites rentrés à Paris avec l'ancien parlement; voyez leur horrible mission, faite sous l'archevêque Beaumont, et que le jésuite Barruel attribue à Brienne qui ne fut jamais archevêque de Paris.

Voilà l'intrigue concertée pour la corruption des mœurs, exécutée par Beaumont et faussement attribuée aux philosophes par Barruel. Lecteur, apprenez à connaître les jésuites !)

"*Le premier soin du roi fut de s'entourer d'hommes dont il connaissait la probité.*"

(Ce seul mot dévoile l'auteur. Voyez au Livre Ier, l'histoire de la cassette et de la manière dont le roi fut entouré par les agens de son frère.)

" Il écrivit de Choisi la lettre suivante à M. de Maurepas: La certitude que j'ai *de votre probité* et de votre connaissance des affaires, m'engage à vous prier de venir m'aider de vos conseils. Venez donc le plutôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand plaisir. *Louis Auguste.*"

(On a vu *la probité* de M. de Maurepas; on connaît donc le secrétaire qui écrivit cette lettre.)

" On sait que depuis l'instant où Louis XVI monta sur le trône jusqu'en 1788, la France *offre peu d'événemens remarquables*; la guerre d'Amérique, *dans laquelle nous ne fûmes qu'auxiliaires*, nous fournit, il est vrai, quelques occasions *d'illustrer notre pavillon.*"

(Celle, par exemple, où M. de Grasse fut pris

avec douze vaisseaux de ligne ; mais il paraît qu'il fut trahi, et abandonné. Il n'est pas un mot dans ce paragraphe qui ne soit un mensonge important ; il faut bien compter sur le peu de mémoire des contemporains, ou être muni d'une belle dose d'impudence pour oser dire que nous ne fûmes là qu'auxiliaires. On a vu ce qui en était ;) " La France ne prit aucune part active dans les débats de quelques souverains de l'Allemagne et du Nord." *(C'es précisément dans cet intervalle que Monsieur voulant indisposer les souverains contre Louis XVI, fomenta les révoltes patriotiques des Bostoniens, des Hollandais et des Belges.* Qu'on juge par là de la véracité de l'historien !)

" *Heureux les peuples qui offrent de telles lacunes pour l'histoire !* les paisibles vertus, la prospérité d'une nation, ne présentent que des tableaux sans mouvement *sur lesquels l'historien passe avec rapidité.* Les récits qui excitent le plus notre curiosité et notre admiration ; l'histoire des nations célèbres enfin, est presque toujours écrite avec le sang des peuples."

(La France ne doit jamais oublier combien l'auteur de cette belle maxime de morale l'a rendue célèbre, et elle devrait l'en remercier en le plaçant horisontalement entre quatre coursiers ; c'est une position de statue, la seule qui soit digne de lui.

On a vu qu'au départ ponr Varennes, Monsieur avait eu la précaution de faire laisser par le roi à l'assemblée un *véritable manifeste.* Il confirme ici lui-même ce que j'ai dit : " *C'est à l'insu du ministère et du conseil* que Louis XVI a signé, et, *sans doute, en grande partie, rédigé cette proclamation* à tous les Français." Remarquez, lecteur, que dans sa *Relation d'un Voyage* à M. d'Avarai, Louis XVIII convient d'avoir retouché cette proclamation.

(Lettre 1ère. à M. de St. Germain en 1776. La note est plus remarquable que la lettre ; l'auteur s'évertue à cacher une vérité aussi lumineuse qu'importante ; c'est que M. de St. Germain, *ex-jésuite de robe longue,* était préparé à la destruction qu'il fit de la maison militaire du roi, *qui a été l'une des plus grandes causes de la mort de ce monarque et de la révolution.* A présent, écoutons l'auteur de cette intrigue et de la note de cette lettre :)

" M. de St. Germain, dit-il, vivait en Alsace dans la retraite et uniquement occupé de travaux agricoles, lorsque le frère du lieutenant de police se présente à lui : M. de St. Germain *crut d'abord qu'il était victime de quelque nouvelle calomnie ;* mais il fut extrêmement surpris et attendri ;

lorsqu'au lieu d'une mauvaise nouvelle *qu'il redoutait,* il lut une lettre du Roi qui le nommait au département de la guerre :"

" *Personne à la ville, à la cour ne songeait* à un homme que depuis long-temps on avait perdu de vue ; et tandis qu'on lisait avec avidité les listes des candidats sur lesquelles on voyait entr'autres noms ceux de MM. du Châtelet, de Castries, de Vaux et de Breteuil, on apprit avec étonnement la nomination de M. de St. Germain. Qui fut donc son appui auprès de M. de Maurepas ? un homme qui, près du trône ou dans la vie privée, fut toujours le plus fidèle sujet de Louis XVI, *Malesherbes enfin,* et ce nom suffit pour prouver que ce choix fut fait avec les intentions les plus pures." (Ce récit est d'une fausseté évidente. Il est destiné à cacher un fait certain, c'est que Maurepas plaça St. Germain. M. de Malesherbes était un homme vertueux, un respectable magistrat, qui, peu au fait de la guerre, se serait bien gardé de faire nommer ministre à ce département important un intriguant et un brouillon, ennemi du vainqueur de Berghen. M. de Malesherbes était un vrai philosophe, un sincère adorateur de Dieu, qui serait mort martyr plutôt que de placer un jésuite auprès du roi qu'il chérissait ; il était mort quand on a osé profaner son nom par cette

imposture qui ne prouve autre chose que la vérité de notre récit sur cette intrigue.

La deuxième lettre adressée à M. de Malesherbes est uniquement destinée à faire accroire que c'est *le sage de Maurepas* qui l'attira au ministère, tandis que c'est M. Turgot qui ne voulut pas l'accepter sans lui. Lorsque ces deux vertueux philosophes, dignes d'etre amis inséparables, furent certains que rien ne pouvait dessiller les yeux du roi sur l'hypocrisie et sur l'ascendant despotique de son frère et des satellites dont celui-ci avait entouré le monarque, M. de Malesherbes ne voulut pas rester sans M. Turgot; et si une mort prématurée n'eut enlevé celui-ci, il n'est pas douteux qu'il aurait partagé avec son ami la double gloire de défendre Louis XVI et de mourir pour lui avoir donné d'importans et d'inutiles conseils.)

Lettre troisième à M. Turgot 15 Avril 1776. " Votre administration bienfaisante, mon cher Turgot, vous fait honneur; elle obtient l'approbation de tous les Français. Vos vues grandes et sages, le bien que vous opérez, les services que vous me rendez ne sauraient s'oublier; ils sont gravés dans ma mémoire et encore plus dans mon cœur. Que cette lettre soit pour vous un témoignage de la satisfaction de votre roi et de votre ami. Continuez de faire

le bonheur des Français, et vous ferez celui d'un roi qui ne veut être que le père de ses sujets. J'ai lu votre mémoire ; il est rempli de vues sages et utiles, mais je crains que ce ne soit là encore *le rêve d'un homme de bien.* Nous le méditerons ensemble, et peut-être que, par ce moyen nous pourrons réparer bien des maux et amener d'utiles changemens. *Louis.*"

(Cette lettre qui renferme les vrais sentimens du Roi pour M. Turgot, a été cependant écrite par l'ennemi le plus acharné, l'ordonnateur de toutes les calomnies lancées contre ce vertueux ministre, tant la politique a de détours. Elle était destinée à tromper le monarque sur les horribles projets de son secrétaire, qui, peu de jours après fit jouer la scène du renvoi par les quatre archevêques que nous avons nommés. *Le rêve d'un homme de bien*, expression consacrée aux projets utiles que l'on ne veut pas exécuter, ne laisse aucun doute sur ce fait. Aussi les échos jésuitiques n'ont cessé depuis ce moment de clabauder contre *ses projets qui tenaient à ce qu'on a nommé le système des économistes qui étaient inexécutables, du moins pour le moment, et qui n'obtinrent pas l'assentiment du conseil*, comme on le voit dans la note sur cette lettre.)

Lettre quatrième à M. de Malesherbes, 7 Mai " 1776. *Turgot*, Mon cher Malesherbes, *ne convient*



plus à la place qu'il occupe ; il est trop entier même dans le bien *qu'il croit faire.* Le despotisme, à ce que je vois, n'est bon à rien, *dut-il forcer un grand peuple à être heureux.* Le parlement, la noblesse, Maurepas surtout, qui *m'aime véritablement* demandent sa retraite, et je viens de la signer ; je ne vois pas pourquoi cet acte de rigueur *nécessaire à la tranquillité publique,* entraînerait votre démission. Vous avez les talens de Turgot, mais non l'asperité de son caractère ; vous êtes tolérant sans être faible, et le bien que vous désespérez de faire aujourd'hui, vous avez la sagesse de le renvoyer au lendemain. Restez au ministère, mon cher Malesherbes ; votre franchise m'est nécessaire encore, et vous la devez à votre ami, si vous ne le devez pas à votre Roi *Louis.*"

(On a vu la sincérité de cette tendresse dans toute la conduite du mentor, depuis la nomination de M. de St. Germain au ministère de la guerre et la révolte des colonies Anglaises jusqu'à la dernière action de sa vie. C'est peut-être de tous les agens de l'usurpateur le plus coupable sans en excepter Bonaparte ni Robespierre. L'éloge de M. de Maurepas, lu à l'assemblée publique de l'académie des sciences le 10 Avril 1782, par le Marquis de Condorcet, peut servir de preuve des crimes du ministre mentor et de l'habile collusion de l'apologiste).

" Elevé dans des principes pacifiques, M. de

Maurepas *aimait la paix;* il ne consentit à la rompre *que lorsqu'il s'y vit contraint par une nécessité presque indispensable,* et la guerre qu'il approuva, noble dans ses motifs, *aussi juste dans ses principes que peut l'être une guerre qui n'est* pas purement défensive, *paraissait presque indépendante* du hasard dans ses succès, et *ne pouvait réveiller la jalousie d'aucune puissance;* son résultat enfin devait être un événement important *au bonheur du genre humain,* et jusqu'ici peut-être aucune guerre, même juste, n'avait eu cette excuse aux yeux de l'humanité."

(Il est impossible d'avancer avec plus de confiance des impostures plus évidentes. M. de Maurepas, *aimant la paix,* a toujours travaillé à faire une guerre, odieuse puisqu'elle était injuste. Il ne s'y vit point *contraint par la nécessité;* c'était la troisième fois qu'il l'essayait; *elle n'était point indépendante du hasard dans ses succès,* puisque nous perdimes douze vaisseaux de ligne à la fois, et que par un malheur bien plus grand encore, elle servit de prétexte au déficit qui amena les états généraux et de voile à sa vraie cause, l'abandon que M. Necker faisait du trésor royal à Monsieur. Elle *devait nécessairement réveiller la jalousie des puissances;* et le mot de Joseph II le prouve.

Quant *au bonheur qui en est résulté pour le genre humain,* si l'on en excepte quelques milliers

de scélérats impunis, chacun a pu en juger, et l'auteur lui-même qui a péri sur l'échafaud pour avoir oublié la maxime de Machiavel : *on suce l'orange et on jette l'écorce.*

Le seulFrançais qui ait profité de cet événement *important* c'est celui pour lequel M. de Maurepas a trahi son pupille :)

" Il avait *prévu*, dès 1749, cet événement qui n'eut lieu que vingt-neuf ans après en 1778.

(Il est difficile de croire que le marquis de Condorcet, l'un des plus bas flatteurs de ce ministre, ait ignoré qu'en 1724, il avait proposé ce projet au régent qui le rejetta ; ainsi le mot *prévu* est une fourberie qui prouve la collusion.)

" Dans un mémoire, remis au feu Roi, (Louis XV) peu de temps *avant* son exil, il lui développait les moyens d'ouvrir par l'intérieur du Canada, un commerce avec les colonies Anglaises, de leur apprendre à aimer le nom français, et à regarder la France comme une alliée naturelle qui les aiderait un jour à briser le joug de l'Angleterre, lorsque *l'inexorable dureté du despotisme populaire* aurait rendu ce joug insupportable."

(C'est peu *après* l'exil et en 1749, que le mémoire fut remis à Louis XV. M. de Maurepas ne s'était donc pas borné à *prévoir* cet événement, puisqu'il l'avait conseillé non seulement en

1749, mais même en 1724. Si M. de Condorcet a gardé le silence sur ce premier conseil, et s'il veut faire croire qu'à l'époque du second, le ministre a simplement prévu l'exécution du troisième, le girondin marquis a montré par là qu'il avait plus à cœur de célébrer la perspicacité de son Mécène que de prouver la sienne.

Le prétexte de cette révolte fut un léger impôt sur le thé, ainsi *l'inéxorable dureté du despotisme populaire* est mise ici pour voiler l'intrigue diplomatique de M. de Maurepas.

Jamais Roi n'a été plus aimé que Louis XVI à cette époque; et la tranquillité n'était troublée que par les réformes de St. Germain et les intrigues de Monsieur et de Maurepas.)

Note sur la quatrième lettre. " Il parait difficile, au premier aspect de concilier les intentions du monarque qui a écrit cette lettre et la précédente; cependant on voit dans la troisième, une phrase qui ne laisse aucun doute sur l'opinion que le Roi s'était formée de M. Turgot. Ces rêves d'un homme de bien indiquent assez que déjà les systêmes du ministre inspirent quelque défiance au Roi; on sait que, malgré les vues philantropiques de M. Turgot, il y eut sous son ministère des *révoltes sérieuses* dans plusieurs provinces."

" Cette fatale expérience était bien faite pour dégouter le monarque de l'envie de poursuivre l'exécution des projets des économistes."

(*C'est précisément pour cela que Monsieur faisait faire ces révoltes*, les économistes étaient comme on l'a vu, des gens instruits, de bons Français, qui, s'intéressant au bonheur et à la puissance de la France, prouvaient qu'au lieu d'enrichir les étrangers, en achetant chèrement leurs grains, elle pouvait leur en vendre une immense quantité, nourrir ses habitans et avoir toujours des greniers pleins pour prévenir les disettes et les révoltes qui les suivent; mais Monsieur, qui s'embarrassait peu de la France pourvu qu'il en eut la couronne, et qui fit, à *cette époque même*, le traité qui l'a lui assurait, inspira au roi les défiances et l'effraya par les soulèvemens. Ainsi toutes ces contradictions se concilient d'autant mieux qu'elles sont expliquées par les faits; la révolution, *signée alors*, a démontré sans replique tous ces forfaits ainsi que la certitude du pacte; et les jésuites, éternels agens de révolutions et complices du chef, qui devait les rétablir, n'ont cessé d'écrire contre les économistes.).

Suite de la note sur la quatrième lettre. " La plupart des hommes qui ont loué sans réserve M. Turgot sont aussi ceux qui ont donné les éloges, les plus exagérés à M. Necker."

(Ceux qui ont loué sans réserve M. Turgot pouvaient être d'honnêtes gens et même des gens instruits; ceux qui ont donné des éloges à M. Necker, quand ils ont vu son systême d'emprunts qui tendait visiblement à amener un déficit, ne pouvaient être ni l'un ni l'autre, mais des agens soldés du banquier Génevois ou de ses deux protecteurs; rappelons-nous ses liaisons avec les prélats, chefs de jésuites et admirons comment des faits, si contradictoires alors, sont aujourd'hui démontrés avec une évidence à laquelle un logicien ne peut résister.)

Suite de la note. " Ces panégyristes ignoraient sans doute ou plutôt ils feignaient d'ignorer que M. Necker attaqua avec beaucoup de force les projets de M. Turgot."

(Cela prouve précisément ce que j'affirme, c'est-à-dire que les projets de M. Turgot tendaient au bien général de la France, à la suppression des abus, sans troubles ni révolutions: et que Monsieur voulant une révolution qui devait lui donner la couronne de son frère, fit renvoyer M. Turgot, et le remplaça peu après par Necker qui lui livra le trésor royal en *publiant que la reine en faisait passer l'argent à l'Empereur Joseph, son frere.*

Si les panégyristes en question ignoraient ces



crimes, il n'en est pas de même de l'auteur de la note, *qui les commandait.*)

Suite de la note. " Mais comment, dira-t-on, le Roi a-t-il pu écrire le 15 Avril à M. Turgot, que son administration bienfàisante lui fait honneur, et signer sa retraite le 7 Mai suivant ? Comment ? C'est qu'en administration, une faute grave éclaire mieux celui qui gouverne que les plus brillans discours. *Sans doute* M. Turgot présenta au conseil, dans ce court espace de temps *de nouveaux rêves, avec la ferme résolution de les faire exécuter, en dépit de tous les obstacles.*"

(Plut-à-Dieu que M. Turgot eut été assez ferme et assez puissant pour faire ainsi exécuter ses rêves ! il aurait sauvé la France de la révolution la plus désastreuse en faisant arrêter celui qui la trâmait.)

" Le Roi, jugeant sa retraite *nécessaire à la tranquillité publique,* dut la signer et la signa."

(Cette raison aussi fausse qu'absurde est une nouvelle preuve que l'auteur de cette retraite, celui de ces troubles, celui de ces notes, si subtilement propres à cacher ses propres crimes, est le même homme; et la vraie raison, *dont les preuves ressortent de partout,* c'est que son ascendant sur l'esprit du roi était sans bornes.

Sa note est terminée par un passage de M. de la Harpe, qui constate la probité de M. Turgot et son vœu pour l'encouragement et la perfection de l'agriculture, par quelques mots sur la roideur de son caractère, et sur la haine des courtisans envers lui, suscitée à coup sûr par Monsieur, qui achetait tout ce qui était à vendre. La conclusion, tirée des derniers mots sur la justice de cette retraite, est évidemment fausse, puisque le Roi ne l'ordonna que trompé par son frère et que cette trahison le mena à l'échafaud.)

(La cinquième lettre et sa note portent sur un fait vrai et n'ont besoin d'aucun commentaire.)

Lettre six à M. de Maurepas 1777. " On veut le renvoi de M. de St. Germain. *Vous vous plaignez vous-même*, mon cher Maurepas, des innovations et des réformes que *son zèle pour mon service* lui a fait faire."

(On a vu, dans le premier livre que M. de St. Germain appelé au ministère de la guerre, y fit toutes les opérations les plus propres à soulever l'armée contre le roi, qui était censé les vouloir. On se rappelle surtout la destruction de sa maison militaire qui, l'année précédente avait arrêté la révolte que le conseiller et le mentor du monarque excitaient à Paris et aux environs; elle fut presque entierement supprimée, pour avoir ren-

du ce service à Louis XVI. Le nombre des gardes mêmes, fut fort diminué.

On doit juger d'après cela si Maurepas se plaignait des innovations et des réformes qu'il concertait lui-même avec ses complices, et qui leur aurait valu une peine capitale sans l'aveuglement du Roi, dont elles ont évidemment causé la mort. Cette lettre suffirait seule pour désigner les vrais coupables. Continuons-en l'examen).

" J'étois persuadé que ces réformes et ces innovations étaient utiles."

(Jamais Louis XVI n'a pu dire pareille chose ; le moindre jugement suffisait pour voir les vues criminelles des premiers moteurs Monsieur, Maurepas, St. Germain et Necker.)

" Dans mon conseil d'état, j'ai souvent entendu avec intérêt la lecture de ses mémoires; ils me paraissaient dictés *par la sagesse, l'amour de l'ordre et de l'économie.* St. Germain me plaisait, mais *on se ligue contre lui;* ses ennemis *ont juré sa perte. Il a perdu votre confiance,* mon cher Maurepas, il ne pourrait plus faire le bien, *je suis forcé de l'éloigner;* mais je vous avoue que son mémoire a fait sur moi la plus vive impression. C'est à regret que je lui donne un successeur; je devrais peut-être en cette circons-

tance résister à mon conseil ; mais je dois quoique Roi, faire céder mon opinion à celle de la majorité, et j'ai signé *Louis*."

(La postérité aura peine à croire l'impudence du faussaire ; il n'y a pas un seul mot de vrai dans ce paragraphe. M. de St. Germain *ne fut point renvoyé, il mourut dans sa place;* et afin que son successeur fut digne de lui, il prit quelque temps avant, pour adjoint le Prince de Montbary, créature de Monsieur et Capitaine des cent Suisses de sa garde ; celui-ci renchérit encore sur les opérations du jésuite St. Germain. Voyez le 1er. Livre.

La note sur cette lettre contient un éloge adroit de la défiance de Louis XVI dans ses propres lumières, ce qui implique contradiction avec ce que l'auteur a raconté de la volonté décidée du monarque dans le renvoi de M. Turgot ; mais les sophistes n'y regardent pas de si près, et ils savent que la plupart des lecteurs font de même, et ont peu de mémoire.)

" Si l'on se reporte au temps où cette lettre fut écrite, on verra que Louis XVI ne fit, en cedant à l'avis de son conseil, que se conformer à l'opinion générale, qui, *tout en rendant justice aux bonnes intentions de M. de St. Germain,* lui trouvait un esprit systématique, et repoussait une partie de ses plans."

(Le petit nombre des Français, ceux qui avaient un peu de sens commnu, (*rari nantes ingurgite vasto*) regardaient ce ministre comme un traître vendu aux ennemis du Roi et de la France, et s'étonnaient qu'il ne lui fit pas trancher la tête ; le reste n'avait point d'opinion parce qu'il ne peut jamais en avoir).

" Maurepas avait toute la confiance du monarque ; c'était en quelque sorte son mentor. Condorcet et la Harpe l'ont peint diversement" (c'étaient des flatteurs stipendiés du secrétaire et du mentor). " *Ceux qui ne l'ont vu que sur son déclin l'ont mal jugé*" (ceux qui ont bien observé sa vie l'ont vu plein d'orgueil, d'hypocrisie, d'ambition, et prêt à tout pour la satisfaire). " Le reproche *le plus grave* qu'on lui ait fait, c'est celui de chercher à tenir Louis XVI sous sa dépendence." (Il y en a un bien plus grave à lui faire, c'est de l'avoir toujours trahi, dans l'intérêt de Monsieur, qui l'a mené à la mort.)

" On conviendra cependant que le ministre qui fit usage de son ascendant pour appeler au conseil des hommes tels que Malesherbes, Turgot, *St. Germain*, la Forbonnais, dont la loyauté était reconnue désirait que la vérité put être entendue du monarque."

(La France bénissait le roi d'avoir choisi MM. Turgot et Malesherbes ; et quand le mentor et son complice eurent la certitude que la vertu de

ces deux ministres était inébranlable, il les firent renvoyer, et St. Germain resta jusqu'à sa mort, et prépara celle du Roi. Cette lettre de Louis XVI, *qu'il n'a jamais lue ni signée*, a été forgée pour faire accroire que c'est M. de Maurepas qui appela M. Turgot au ministère et que c'est Louis XVI qui voulut le renvoyer. Rien n'est plus faux. Voyez ce qui en est livre 1er.

La septième lettre, à M. de Forbonnais n'est qu'une invitation au ministère ; mais la note sur cette lettre est remarquable, par les tournures adroites dont elle est pleine. Janvier 1778.)

" La situation financière de la France, à l'époque où cette lettre fut écrite, n'avait rien d'alarmant: son agriculture, son commerce, son industrie offraient des ressources immenses ; plus tard, lorsque des emprunts, *qui ne sont presque jamais que des moyens onéreux*, eurent rendu cette situation plus embarrassante" (remarquons que ces emprunts furent faits par l'ordre de celui qui a écrit cette note) " l'adoption des deux impôts proposés par Louis XVI, et que le parlement refusa d'enrégistrer" (toujours par les mêmes ordres ; d'Epréménil était l'un de ses principaux agens) " auraient en peu d'années rétabli l'équilibre ; l'impôt territorial était éminemment juste."

(Cet aveu précieux de la part de celui qui le fit

repousser par le parlement.) " Le refus du parlement, voilà la cause directe de la révolution." (Qui oserait le nier, quand l'auteur de ce refus, l'auteur de la révolution et l'auteur de la note en convient ?) " Car cet esprit ou ce vestige d'innovation dont on a tant parlé, se serait affaibli par le retour de la confiance dans les mesures du gouvernement." (L'auteur de ce vertige avait bien pris ses mesures pour qu'il ne s'affaiblit pas.)

" Ce n'est jamais que lorsque le peuple souffre que les factieux espèrent et tentent un mouvement."

(Voilà une maxime que personne ne connaît mieux que ce même auteur, car à peine son frère fut-il monté sur le trône qu'il essaya de l'en culbuter sous le prétexte d'une famine qui n'éxistait pas ; et que depuis quarante-sept ans, il n'a cessé de faire souffrir les Français, d'abord pour ravir la couronne et puis pour la conserver.)

" Les soi-disant philosophes, n'ayant quelque influence que sur une certaine classe de la société n'exerçaient un empire réel que dans les sociétés littéraires et dans quelques côteries. Ils cachaient d'ailleurs leurs vues secrètes sous des *vues libérales*, dont l'adoption était désirée de tous les bons esprits."

(Vues libérales; idées libérales. Locution nouvelle, qui n'est pas même dans le dictionnaire de l'académie française, et qui a été inventée pour présenter d'une manière spécieuse le brigandage de la révolution et couvrir d'un vernis philantropique les forfaits de son chef. Elle était inconnue à l'époque dont il parle ici; elle ne pouvait donc être désirée alors. Les bons esprits qui clabaudent aujourd'hui pour ces *idées libérales*, du bien d'autrui, soit sous le manteau jacobite en vantant la charte et paraissant opposés à son auteur, soit sous le manteau jésuitique en vantant l'auteur et en ne disant rien de la charte, tous ces bons esprits sont de vrais bateleurs qui font des gambades sur leurs trétaux et signent le budget.)

" Sans doute les sarcasmes de quelques beaux esprits, de quelques idéologistes avaient affaibli le respect dû à la religion, *à la morale*."

(Les faiseurs de révolutions sont *seuls* intéressés à la destruction totale de la morale; sans cette destruction, ils ne parviendraient jamais à leurs fins criminelles. On n'aurait pu trouver en France, dix ans après l'expulsion des jésuites, trois cents assassins juridiques du roi et deux cents mille acquéreurs de biens volés. Paul III, en créant une société religieusement

révolutionnaire, et en donnant à ses casuites le code théologique des voleurs de grand chemin, a eu l'idée la plus ingénieuse qui soit jamais sortie de l'enfer.

" Mais, sous la régence, la démoralisation était bien plus grande, plus générale."

(Cela est faux, archifaux; quand même le régent l'aurait voulu, il n'aurait jamais pu trouver tant d'assassins juridiques d'un roi innocent, et tant de milliers de voleurs privilégiés.)

" Le régent donnait alors l'exemple de la licence, et cependant il n'y eût pas de révolution."

(La France a vu ce prince, poursuivi par les calomnies les plus atroces, demander au roi des juges, et offrir de se constituer prisonnier à la Bastille, ainsi que son chimiste *Humber*. Si, pour monter au trône, il avait commis les crimes qu'on lui imputait, se serait-il arrêté à la dernière marche, lorsqu'il pouvait la franchir, non-seulement sans risque, mais sans que jamais personne pût en avoir la certitude? L'existence de Louis XV, a prouvé que le régent était honnête homme et que ses calomnia-

teurs ne l'étaient pas. Rien n'est mieux démontré. Qui oserait aujourd'hui assurer que la calomnie ne s'est pas aussi exercée sur ses mœurs après ce qu'elle a fait sur son arrière petit-fils? Le régent détestait l'hypocrisie, en faut-il d'avantage pour être calomnié par les hypocrites? Et cependant, dit l'auteur de la note, qui voudrait se laver de l'indélébile tache d'avoir démoralisé la France, il n'y eut point de révolution. Non; parce que le régent avait de la probité et que les révolutions ne se font que par des scélérats hypocrites).

" Louis XVI honoré en France et en Europe, eut pu faire tout le bien qu'il désirait s'il eût été secondé." (Encore un aveu précieux et d'une vérité certaine, échappé à son bourreau.)

La huitième lettre au duc de Charost, et la note n'ont pas besoin de commentaire.

Lettre neuvième à M. de Vergennes. Ce ministre de Louis XVI a joué son rôle avec une grande finesse, et a beaucoup moins manqué que Maurepas, St. Germain, Monbarey, Necker et tant d'autres qui ont paru craindre que la postérité ne les signalât pas parmi les assassins de l'infortuné roi.

Note sur cette neuvième de 1782.

" Cet ancien ministre, M. Necker, est trop connu, et par le rôle qu'il a joué, et par ses ouvrages, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur son administration et sa conduite politique ; elle sera blâmée ou applaudie selon les partis." (Elle ne pourra être applaudie que par ses complices ; mais la postérité, chez laquelle il n'aura ni complices, ni parti, le notera comme un des plus insignes scélérats que le monde ait produit, après son protecteur, devenu ici son historien.)

" Mais il sera toujours fâcheux pour sa mémoire que les honneurs qu'une certaine classe du peuple lui a rendus, datent précisément du commencement de nos troubles civils, et d'une époque où les ennemis de la royauté préludaient à de grands forfaits."

(Expliquons cette phrase, la plus adroite fourberie qui ait jamais été imprimée.)

Louis XVIII veut ici parler du jour où la populace porta en triomphe le buste de M. le duc d'Orléans avec celui de M. Necker, en criant *vive notre roi le duc d'Orléans*. Ce prince, surpris de ces honneurs qu'il ne payait point, alla pour se jeter aux pieds du roi, et lui en

demander justice: T........ *l'empêcha d'avoir audience.*

L'époque où les ennemis de la royauté *préludaient à de grands forfaits*, c'est le 5 et 6 Octobre que l'historien désigne ici pour les rejeter sur le duc d'Orléans. Ruse affreuse, mais inutile, car on saura un jour que les forfaits étaient ordonnés et payés par l'auteur de la note présente, par Monsieur.)

" Sans doute M. Necker ne partageait pas les opinions et les vœux de ceux qui, en portant son buste en triomphe, mêlaient son nom à celui des chefs de parti, mais on conviendra que ce malheur arrive rarement aux hommes qui n'ont ambitionné qu'une solide gloire."

(Cette farce, d'un genre inouï, fut concertée entre Monsieur, M. Necker et le comte de Mirabeau, qui en fut l'inventeur et le machiniste.)

(La lettre dixième à M. de Vergennes n'a qu'un rapport éloigné avec la politique qui a dicté l'ouvrage. Lettre onzième à M. de Malesherbes 13 Octobre 1789. Cette lettre a été écrite pour faire accroire que la démoralisation générale, visiblement portée au comble à l'époque de la révolution, a été causée par nos

grands écrivains, et que, par conséquent ses vrais auteurs n'y sont pour rien. Il paraît que c'est une des consignes données aux *écrivassiers stipendiés*, car frère Moulières, ainsi que tous ses confrères jésuites, en dit un mot dans son galimatias double à la postérité.

Cette lettre est remarquable par quelques phrases.

"Nos philosophes modernes n'ont exalté les bienfaits de la liberté que pour jeter avec plus d'adresse dans les esprits des semences de rébellion."

(Si quelques prétendus philosophes ont jeté ces semences, il fallait qu'ils fussent payés par celui qui *seul* a profité des révoltes et des crimes dont il a couvert la France depuis la mort de Louis XV. Et qu'auraient fait tous les écrits du monde, s'il ne l'avait ouverte aux étrangers, et entouré son roi de traîtres et de jésuites.

Il faut bien remarquer que tous les ouvrages qu'il a écrit ou fait écrire, qu'il a falsifiés et rempli d'interpolations, sous quelque nom qu'ils paraissent, tendent tous à un seul but, celui de cacher ses forfaits, ou d'en accuser ses victimes et quelquefois ses complices. Il est peu de phrases ou ce but ne ressorte, ce qui compose une

multiplicité de preuves que rien ne peut anéantir.) " Prenons y garde, nous aurons peut-être un jour à nous reprocher un peu trop d'indulgence pour les philosophes et pour leurs opinions." (Oh! le fin conseil!)

(L'opinion la plus généralement démontrée chez tous les hommes qui ne sont pas des tigres, c'est que la guerre et les révolutions sont le plus terrible et le plus commun de tous les fléaux, et que leur cessation, loin d'être *un rêve,* serait très-facile en Europe, par le projet que Sully attribue à Henri IV. La Chine est aussi étendue; et, si l'on en excepte les sept époques où une famille Tartare est venue détrôner celle qui régnait, et celle où les jésuites y causèrent un massacre de cent mille hommes, époques toujours très-courtes, puisque les vainqueurs ont adopté les mœurs des vaincus, il y a cinquante siècles que la Chine est en paix. Quand nous verrons un de ces philosophes sur un trône usurpé, nous croirons que c'est lui qui a fomenté la rébellion.)

" Je crains qu'ils ne séduisent la jeunesse, et qu'ils ne préparent bien des troubles à cette génération qui les protège."

(Il faut convenir que cette crainte, attribuée au monarque, que ces troubles devaient mener

à l'échafaud, par l'artisan même de ces troubles qui devaient le mener au trône, est une chose neuve en politique; c'est la victime elle-même, qui, sans le savoir, lance une calomnie destinée à cacher son bourreau. Je doute que jamais le machiavélisme ait rien produit de plus fin. Le reste de la lettre et la note sont une paraphrase de cette calomnie tant ressassée, malgré son absurdité.)

Lettre douxième à M. de Malesherbes, Paris 26 Décembre, 1786.

"L'autorité, mon cher Malesherbes, a toujours besoin d'être environnée de respect. Le zèle indiscret de quelques magistrats, les écrits virulens de quelques gens de lettres relativement aux lettres de cachet est un scandale. Les parlemens qui, depuis environ trente ans, se sont imaginés que l'autorité royale a besoin de leur sanction pour punir légalement, ont pris part dans la querelle, et l'ont rendue plus grave. Je ne crois pas devoir céder, quoique vos sages avis me soient présens, et que vous vous soyez déclaré contre les lettres de cachet."

Cette phrase-ci suffirait seule à prouver l'atroce politique qui a dicté ces lettres, et qui les a attribuées à Louis XVI. Je m'explique.

Sans doute les parlemens avaient tort de s'intituler tuteurs des rois, et représentans des états-généraux au petit pied, comme Monsieur le leur faisait dire en 1788. Ils avaient été institués uniquement pour rendre la justice. Donc leur devoir était de réclamer contre tout ce qui s'y opposait ; et certes, rien n'y était plus contraire que les lettres de cachet. Cependant, on fait dire ici à Louis XVI, qui n'en a jamais donné une seule, qui en avait détruit l'usage ; on fait dire à ce vertueux monarque, qui a donné sa vie pour ne causer la mort de personne, je ne crois pas devoir céder. Non, jamais il n'a dit cela, c'est une calomnie horrible contre lui-même et qui ne peut venir que de son assassin.

Rappelons-nous ici que, peu après l'avénement de Louis XVI à la couronne, son conseiller et son mentor lui firent rappeler le parlement exilé par Louis XV, d'où nous conjecturâmes le projet d'exciter un jour des troubles par le moyen de ce parlement rappelé. Ce passage souligné de la lettre prouve évidemment la justesse de la conjecture, et j'en rends grâces à celui qui l'a écrite.

Il y a encore un autre but dans cette invention infernale, c'est de persuader que Louis XVI avait une volonté indépendante de celle de son bourreau, *ce qui est très-faux*, mais très-im-

portant pour celui-ci). " Je n'aurais point fait usage le premier de l'œuvre du père Joseph".... Mais....

(Ce capucin était l'âme damnée du cardinal de Richelieu, qui disait de lui : quand je veux tromper des hommes, je me sers de Mazarin ; si je voulais tromper le diable, je me servirais de Joseph. C'est probablement le plus imperturbable brigand que la race humaine ait vomi jusqu'au 17 Novembre 1755.)

" Je n'aurais point fait usage, le premier, de l'œuvre du père Joseph ; mais j'ai pensé que dans le siècle où nous sommes, il ne faut point détruire la seule force repressive dont j'ai besoin dans certaines circonstances." (Remarquez, lecteur, que lorsqu'on fait parler ainsi Louis XVI, il y avait douze ans qu'il avait détruit les lettres de cachet.) " Mais quelle est la chose dont on n'abuse pas ? L'ouvrage de Mirabeau sur les prisons d'état, que j'ai lu avec attention, renferme des vues profondes" (des gens instruits prétendent que c'est par ordre de Monsieur que le comte de Mirabeau fit cet ouvrage) ; " je regrette vivement que son inconduite m'empêche de croire à ses principes philanthropiques. Il n'en faut pas moins, mon cher Malesherbes profiter de tout ce que vous trouverez d'utile dans son ouvrage ; puis bien se convaincre

des abus, et remédier promptement au mal." (Ceci implique contradiction avec le mot, je ne crois pas devoir céder, mais en machiavélisme, les nuages ne sont jamais de trop.)

" Présentez-moi donc vos vues régénératrices dans cette partie, et je me ferai un devoir de les méditer. Louis."

(En lisant la note qui suit, sur cette lettre, il ne faut pas oublier que l'auteur est celui là même qui a tout bouleversé, pour s'emparer de tout, et qui n'a cessé d'écrire et de falsifier tout pour rejeter sur d'autres cette sape universelle de nos institutions. Et comme la plupart des lettres et des notes n'ont eté écrites ou n'ont paru qu'après la mort de Louis XVI et de ceux auxquels elles ont été adressées, on sent combien l'écrivain a été à son aise sur la crainte d'être contredit. Aussi frappe-t-il souvent d'estoc et de taille sur les agens comme sur les autres. Pesons attentivement cette note.)

" Cette lettre date d'une époque, on, sans en prévoir les conséquences, des hommes de beaucoup de talent secondaient de tout leur pouvoir cet esprit d'innovation, qui, sous prétexte de réformer quelques abus, menaçait toutes nos institutions." (Long-temps avant cette époque,

Monsieur, avait capté, par l'espoir de sa protection, par son argent, par tous les moyens qui étaient entre ses mains, tous les gens de lettres qui étaient à vendre. Il leur commandait les ouvrages contre lesquels il s'élève ici. Bailli, Malet du Pan, Condorcet, La Harpe et bien d'autres que nous ne nommerons pas, par pitié pour eux, étaient à la tête de cette horde griffonnante, sous le drapeau du gazetier de Nante, dont le fils était un des agens protégés particulièrement par Monsieur. C'est lui qui dressa la guillotine à Toulon. Peu résistèrent à d'aussi puissantes insinuations. Cependant, pour l'honneur des lettres, il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer).

" Ce n'était plus dans des remontrances énergiques, mais respectueuses, qu'on signalait ces abus ; ce n'était plus au monarque, qu'on s'adressait, mais aux passions de la multitude."

(Quel écrivain l'eût osé sans l'appui du secrétaire et du mentor de Louis XVI ?)

" Cependant Louis n'avait consulté que sa raison et son cœur, lorsqu'il avait aboli ces tortures qui déshonorent notre législation criminelle, rendu à la liberté les habitans du Jura" (qui étaient serfs des moines de St. Claude), " posé les fondemens de plusieurs hospices, secondé Malesherbes

dans tout ce qui avait pour objet la véritable destination des prisons d'état. Mais ce n'était point à des améliorations successives et graduelles "que tendaient les novateurs, c'est par la base qu'ils sappaient nos institutions. La morale et la religion, voilà les objets sur lesquels ils épuisaient tour-à-tour les sophismes, l'ironie et le ridicule."

(Et pour y réussir plus sûrement, qu'a fait celui qui leur traçait cette marche? il a fait rétablir* les jésuites qui n'ont d'autre religion que l'hypocrisie, d'autre morale que leur code d'opinions relâchées, qui est la perversion absolue de la morale, un vrai code de voleurs de grand chemin.)

" Les écrivains qui secondaient le mouvement imprimé à l'opinion de la multitude, furent égarés par le désir d'acquérir quelque renommée, qui est le premier mobile de leurs actions."

(Condorcet et les autres flatteurs de Maurepas furent égarés par la protection et l'argent de l'usurpateur qu'ils servaient et dont ils connaissaient les vues depuis 1776. Et puisqu'ils ne faisaient

---

* Qui oserait dire que Bonaparte les aurait rétablis s'il avait travaillé pour lui-même?

que seconder " le mouvement imprimé à l'opinion de la multitude, il venait donc d'ailleurs," ce que personne n'oserait nier au commentateur qui l'affirme et qui en est sûr).

" Ils péchèrent plus par ignorance que par intention." (Oui par ignorance, car les littérateurs et les métaphysiciens sont généralement ignorans en politique, en législation.) Mieux instruits, ils auraient su que l'antique monument qu'ils cherchaient à ébranler, les écraserait dans sa chute."

(Il n'est pas douteux que, si Condorcet, Bailli, Robespierre et tant d'autres eussent su que dans l'espoir de cacher les crimes qu'il leur avait payés, Monsieur les ferait guillotiner, ils s'en seraient abstenus; ainsi cette dernière assertion est très-vraie, mais ils n'étaient pas dans cette confidence là.)

" Louis XVI, qui ne pouvait avoir en vue que le bonheur de ses sujets, voyait d'un œil inquiet la hardiesse des chefs." (Nous avons une preuve de seize années consécutives que ce malheureux monarque ne voyait que par les yeux du chef de ses bourreaux qu'il ne soupçonnait pas, et

sur lequel quelques sujets, quelques amis fidèles essayèrent en vain de les lui dessiller.)

“ En blâmant l'abus que de grands écrivains ont fait de leurs talens, je n'ai pu supposer à la plupart d'entre eux des intentions absurdes et en opposition avec leurs propres intérêts. Je suis persuadé que s'ils eussent pris une autre route, ils seraient plus sûrement parvenus aux réformes qu'ils désiraient. Ils se sont adressés à la multitude, c'est au roi qu'il fallait s'adresser; ses lettres à Malesherbes prouvent qu'il ne repoussait point la vérité, même lorsqu'elle lui venait d'un homme (tel que Mirabeau) dont il connaissait l'inconduite.”

(Rappelons-nous les faits, pesons chaque mot de cette note, et convenons que la finesse de l'imposture ne peut aller plus loin.)

“ L'association de Turgot et de Malesherbes au parti philosophique*, c'est-à-dire de deux hommes dont la loyauté ne fut jamais mise en doute suffirait pour prouver que le renversement

* Il en est de ce parti comme des sorciers, des revenans et des vampires dont tout le monde parle et que personne n'a jamais vus.

de l'édifice social n'entra jamais dans les vues de ce parti. Mais veut-on lire la condamnation des principes de ces réformateurs ? Veut-on connaître enfin l'arrêt que le magistrat le plus intègre, le citoyen le plus vertueux, trop tard éclairé par l'expérience, a rendu sur ce fameux procès ? Le voici, c'est Lamoignon de Malesherbes qui l'a écrit : M. Turgot et moi étions de fort honnêtes gens, très-instruits, passionnés pour le bien, qui n'eut pensé qu'on ne pouvait pas mieux choisir ? Cependant nous avons mal administré, ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté dans les affaires ...... sans le vouloir, ni le prévoir, nous avons contribué à la révolution."

(Ce passage, écrit après la mort de ces vertueux et habiles ministres, est évidemment supposé. C'est l'interpolation la plus adroite, mais la plus visible qui ait jamais été faite. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les faits ; M. Turgot ne fut renvoyé que parce qu'il gouvernait trop bien les finances, et parce qu'il voyait trop bien ce qui se trâmait contre le roi. On craignait sa probité dans un temps où il ne restait aux ministres qu'une alternative, c'est-à-dire de dessiller les yeux de Louis XVI sur les traîtres dont il était entouré, ou de se joindre à eux. Ne pouvant le détromper, et soupçonné de l'avoir essayé, M. Turgot fut renvoyé et M.

de Malesherbes ne voulut pas rester sans son ami, n'espérant pas parvenir seul à ce qu'ils avaient en vain tenté ensemble. Voyez au premier volume l'intrigue dont Monsieur se servit pour cela. Et puis lisez ci-devant la lettre quatrième du 7 Mai 1776 à M. de Malesherbes, et surtout la note sur cette lettre, et si vous ne voyez pas les crimes de l'auteur et son adresse à les cacher, ne lisez rien.

(Lettre 13 à M. Berthier, intendant de Paris 13 Octobre 1786. Cette lettre n'étant qu'une preuve de l'amour de Louis XVI pour les Français peut avoir été dictée par lui. Mais le parti qu'on en tire dans la note est remarquable. Ainsi nous la rapporterons en partie, nous contentant de *souslígner* les endroits qui méritent l'attention par une finesse extraordinaire à cacher des crimes qui ne le sont pas moins.)

" Note sur la 13e lettre." le nom de Berthier rappelle un des premiers forfaits commis par un ramas de brigands sur un fonctionnaire public, à l'époque fatale où les chefs cherchaient à familiariser la populace avec les mesures les plus atroces. Il suffit d'avoir vu l'impression terrible que la tête de ce malheureux, promenée au bout d'une pique, fit sur les habitans de Paris, pour justifier ces derniers d'un crime si étranger à leur caractère."

Si, comme je le crois, les Parisiens n'y étaient pour rien, qui donc avait pu attirer de si loin et à grands frais ces brigands, si ce n'est celui qui les a soldés et qui a profité de leurs crimes ?

" L'effroi fut au comble, et c'est à cet affreux signal que par un mouvement spontané, les hommes qui avaient leurs familles et leurs propriétés à défendre, se portèrent en foule dans les lieux où les élections s'étaient faites, pour s'armer et se garantir du pillage et du massacre dont ils étaient menacés."

(Quelques jours après, toute la France s'arma de même ; et nous avons vu que, pour faciliter ce mouvement spontané, Mirabeau fit partir à minuit de Versailles cinquante courriers qui se répandirent sur toutes les grandes routes, et portèrent l'alarme partout ; remarquons qu'alors il était agent de Monsieur.)

" Quand on pense qu'il s'est écoulé moins de trois ans entre le jour où Louis XVI applaudit ce projet présenté par M. Berthier en faveur des pauvres, et ce signal de tant de crimes, on a de la peine à imaginer quels moyens on a pu mettre en usage pour amener quelques hommes à cet excès d'audace et de barbarie."

(Si l'on s'étonne ici du peu de mémoire de l'auteur, on doit au moins louer sa modestie.)

" Mais éloignons de notre pensée les réflexions que le nom de cette première victime a retracées, (conseil prudent), et reportons-la sur l'objet de cette lettre."

" On voit que tout ce qui tend au soulagement de l'infortune, cause de douces émotions à Louis XVI : il a entendu le projet dont Berthier a fait lecture au conseil d'état : sans doute il lui a témoigné sa satisfaction sur la bonté de ses vues ; mais il éprouve le besoin de lui en parler encore, (et l'éditeur celui de faire sa note), de lui présenter ses idées particulières sur un sujet qui l'intéresse vivement. Ses observations sont de la plus grande justesse, et sont puisées dans ce fonds de tendresse que Louis avait pour son peuple. Le ton de cette lettre n'a rien de ministériel, et l'on voit qu'aussitôt que l'on présentait au roi des actes d'humanité à faire il s'établissait entre lui et le magistrat une sorte d'intimité."

(Cela est vrai, et cela prouve qu'il fallait le tromper pour lui faire renvoyer M. Turgot. Le commentateur ne s'est pas aperçu de cette conséquence ; on ne s'avise jamais de tout).

(Lettre 14ème, à M. de Lavoisier, 1783, ainsi que la précédente, elle a été faite pour la note. Passons-y donc).

Note sur la 14ème lettre. " Les personnes qui liront la suite de ce recueil, ne seront point surpris de voir le roi témoigner son admiration pour les belles expériences qui ont opéré une révolution dans la chimie. Louis XVI avait des connaissances étendues, et dût être satisfait de voir les savans français faire de grandes découvertes. Le nom de Lavoisier, ou plutôt sa mort, et les circonstances qui la précédèrent, rappellent une époque bien différente. Ce n'est plus un roi qui témoigne toute son estime à l'homme qui s'occupe de cette science admirable; c'est un mandataire du peuple souverain, qui, impatienté d'entendre ce savant le prier de retarder son supplice afin de terminer un ouvrage utile, lui répond en l'envoyant à l'échafaud : eh ! qu'avons-nous besoin de chimie ?"

(On ne peut dire un mot; on ne peut faire un pas dans la révolution sans trouver des crimes, résultant tous de la même cause. Leur série est incalculable). ' Je vois,' disait l'abbé Maury, ' de loin, le génie de la France, déchirant de nos annales ces pages ensanglantées qu'il faudrait dérober à nos descendans.'

Et pourquoi ? pour qu'ils en soient encore victimes ? Loin de nous cet horrible souhait ! Montrons-leur plutôt les brigands qui les ont

trompés ! Qu'ils sachent que notre révolution, ainsi que la ligue, a eu pour première cause, l'hypocrisie : qu'ils sachent que ce complément de tous les vices est le résultat infaillible d'une éducation donnée par des prêtres, et surtout par les sicaires ultramontains de Paul III. Voilà ce qu'on ne saurait trop répéter aux hommes. J. B. Le Grain, l'un des historiens d'Henri IV, défendit par son testament à ses héritiers d'y jamais faire élever ses enfans.

Lettre 15ème, billet adressé à . . . . . . 13 Juillet 1789, 11 heures du soir.

(Il est probable que ce billet s'adressait à Monseigneur le Comte d'Artois. On se rappelle que ce prince supplia le roi de lui permettre d'aller, avec une partie de l'armée rassemblé à Versailles, ranger au devoir les factieux Parisiens, et que Monsieur empêcha le roi de lui accorder cette permission. La publicité de ce billet, écrit ou non, tend toujours à disculper Monsieur de ce crime, l'une des plus grandes causes de la révolution. Tel est le vrai but de toutes ces lettres et de toutes ces notes. *Louis XVI peint par lui-même,* est un masque mis sur la figure de son bourreau).

" J'avais cédé à vos sollicitations, aux repré-



sentations de quelques sujets fidèles; mais j'ai fait d'utiles réflexions. Résister en ce moment, ce serait s'exposer à perdre la monarchie; ce serait nous perdre tous."

(C'est l'absurdité la plus visible. Si Louis XVI écrivit cela, ce fut sous la dictée de Monsieur.)

"J'ai retracté les ordres que j'avais donnés; mes troupes quitteront Paris; j'emploierai des moyens plus doux; ne me parlez plus d'un coup d'autorité, d'un grand acte de pouvoir; je crois plus prudent de temporiser, de céder à l'orage, et de tout attendre du temps, du réveil des gens de bien, et de l'amour des Français pour leur roi."

(Les événemens ont prouvé la valeur de ces conjectures et leur utilité pour celui qui les dictait.)

Note sur cette 15ème. lettre. "On ne pourrait se livrer à l'examen très-approfondi de cette lettre sans risquer d'aigrir des passions qu'il est plus utile de calmer" (dans l'intérêt de celui qui l'a dictée.) "Qui oserait dire maintenant que si le roi eut pris le parti qui lui était conseillé par ses sujets fidèles, la France eût éprouvé autant de désastres?"

(Personne n'oserait le dire, si ce n'est peut-être celui qui en fait ici la question, car il est certain que Paris serait rentré dans l'ordre, et que si le roi eût fait arrêter Monsieur, le comité étranger et tous les factieux auraient quitté Paris dans l'instant.)

" Sans doute il y eût eu un choc violent" (point du tout) " mais a-t-on pu l'éviter un peu plus tard au 6 Octobre 1789, et plus tard encore au 10 Août 1792?"

(C'est pour n'avoir pas pris ce parti, conseillé par les sujets fidèles ; c'est pour n'avoir pas fait arrêter Monsieur qu'on a vu les massacres du 6 Octobre, du 10 Août et du 2 Septembre.)

" La détermination du roi prouve seulement son horreur pour l'effusion du sang."

(Cette détermination prouve aussi l'ascendant du prince qui a mené son frère à la mort.)

" Mais qui prouvera qu'en donnant l'ordre de combattre une soldatesque corrompue par l'or de quelques factieux, et formant l'avant-garde d'une populace qui déjà présidait au pillage, Louis XVI n'eut pas empêché des torrens de sang de couler?"

(Tous ceux qui ont la moindre connaissance de la guerre savent qu'une soldatesque mêlée de po-

pulace, ne peut tenir devant des troupes bien commandées. Si Monsieur, dont l'or avait corrompu les factieux, eût été arrêté, cela seul aurait mis tous leurs chefs en déroute. Tant de sophismes pitoyables, entassés pour justifier les conseils pusillanimes et perfides qui ont perdu le roi, démontrent assez l'identité du conseiller et de l'écrivain.)

La lettre 16ème, à M. l'archevêque d'Arles, n'a rien de marquant que la phrase qui termine la note " Le monde est plein de grands politiques, qui, au lieu de prendre l'expérience et la raison pour guides se livrent à des abstractions ; et qui, sans égards aux temps, aux mœurs, aux lieux, veulent qu'un roi de France pense et écrive tantôt comme un législateur de Sparte, tantôt comme un tribun de Rome : et ce sont ces politiques là qui sont les véritables artisans de révolutions."

(Ces artisans là ne peuvent jamais être que des causes secondes. La première, la seule vraie cause n'est, et ne peut jamais être, qu'un personnage puissant qui vise à la couronne, qui s'en saisit, et qui fait quelquefois périr ses partisans, s'il craint d'être dévoilé par eux.)

La 17ème lettre est dans le même sens que la 15ème, et adressée au même prince.

La 18ème, adressée au comte d'Estaing, est de même ; il n'y a de remarquable qu'un mot de la note, le voici : " Oui, sans doute le Français était incapable d'un régicide ; mais les cannibales qui, le 5 Octobre se portèrent au plus affreux excès ; mais les chefs qui, confondus dans la foule et recouverts des haillons de la misère, les dirigeaient, les excitaient ; tous ces êtres n'eurent jamais de patrie, et méritent à peine le nom d'hommes."

(On peut en croire l'auteur de cet aveu ; personne n'en est plus sûr que lui.)

La 19ème lettre est un simple témoignage de bienveillance au brave duc de Brissac.

Lettre 20ème à M. de Beaument, mon agent à Londres. Paris, 29 Novembre, 1789.

" Votre dernière lettre ne termine rien, et parle peu de l'opération dont vous êtes chargé. Quelle insouciance ! ou quelle inertie ! vous savez que j'ai besoin de la somme que vous êtes chargé de négocier, et vous vous laissez prévenir ! Vous ne voyez point les banquiers accepteurs, et vous laissez tranquillement s'effectuer l'emprunt du duc......— Cependant les momens étaient si précieux et l'argent si nécessaire ! je sais bien que le ministre de l'intérieur avec sa contre po-

lice, ne fait pas grande chose et me coûte beaucoup. Il connaît toute ma répugnance à m'endetter, et combien peu je prise les moyens de séduction. Il veut singer le duc qui se ruine pour faire du mal, et se venger de quelque plate chanson, ou de quelque mépris dont en mon particulier, je sais bien qu'il s'est rendu digne. Un de mes agens...... m'a fait connaître non-seulement la destination des sommes qu'il a empruntées, mais encore l'emploi de ces sommes; il est certain que l'escompte prélevé, et le boni des entremetteurs soustraits, il a été distribué quinze cent mille livres aux principaux partisans du duc...... Mirabeau a eu pour sa part quatre-vingt mille livres.... J'ai la liste des députés qui ont reçu. On a distribué soixante mille livres dans le faubourg St. Antoine et chez quelques partisans...... On s'est empressé de faire payer l'arrière à quelques gens audacieux, et connus par leur esprit d'intrigue et leurs vues ambitieuses. On a porté sur cette liste le nom d'un certain Marat, celui de Danton, les noms de quelques Genevois réfugiés en France, de ce parti qui, à Genève, se disait patriote; enfin de quelques hommes obscurs, mais très-dangereux. Voilà bien des méchans réunis contre moi, je le sens bien, il faut, comme vous le dites, user de leur tactique, et m'attacher des hommes entreprenans, ou plutôt récompenser le zèle de quelques-uns de mes fidèles sujets. C'est avec plaisir

que je ferai distribuer l'argent que j'ai promis; il ne sera point employé pour commettre le crime; mais il servira à surveiller mes ennemis, et à déjouer leurs projets. Hâtez-vous d'exécuter mes ordres, et que l'emprunt soit rempli. Profitez de la bonne intention dehors. Louis."

(Il ne faut qu'un peu de sens commun et quelque idée du vertueux Louis XVI pour être convaincu qu'il n'a jamais écrit, jamais dicté, jamais vu cette horrible lettre, si contraire à son caractère et à sa morale. Elle est de son conseiller, de son secrétaire intime, de son bourreau seul. C'est une calomnie aussi atroce contre Louis XVI que contre le duc d'Orléans. Les contradictions dont elle est pleine suffiraient à le prouver, quand même on ne serait pas instruit des trahisons dont ces malheureux princes ont été victimes. J'exhorte le lecteur à y revenir, ainsi qu'aux preuves multipliées de leur innocence, auxquelles je n'ajouterai qu'un mot, c'est qu'à l'époque où l'abbé de Montesquiou, par ordre de Monsieur, sollicitait le conseil d'état et le parlement de Paris de déclarer les enfans du roi illégitimes, le duc d'Orléans sollicitait pour son fils la main de Madame Royale, et pour sa fille celle de Monseigneur le duc d'Angoulême.)

Note sur cette 20ème lettre. " Je sais que la malveillance peut tirer parti de cette lettre pour

chercher à affaiblir le respect dû à la conduite noble et franche de Louis XVI." (Ce début décèle déjà l'auteur, qui, en enfonçant le poignard dans le cœur de sa victime, a l'air de s'intéresser à sa gloire. Louis XVI se calomniant lui-même, et calomniant en même temps le duc d'Orléans, c'est un trait de politique digne de l'enfer, et dont le monde n'avait peut-être jamais vu d'exemple.) A présent nous allons voir le calomniateur, essayant pour mieux se cacher de justifier cette lettre. "Comment, dira-t-on, le monarque consent-il à emprunter dans l'intention d'opposer la séduction à la séduction? d'abord, il faut faire remarquer que le roi, ayant une liste civile, est toujours libre d'emprunter. Il y a mieux; dans la position où il était, il ne pouvait emprunter que chez l'étranger. Le 29 Novembre, 1789, c'est-à-dire, six semaines après l'attentat du 6 Octobre, Louis XVI était réellement prisonnier dans Paris."

(Personne ne peut mieux le savoir que l'auteur de ces paroles, puisque c'est lui-même qui y avait fait amener le roi. Et rappelez-vous lecteur, que, à cette même époque Monsieur a dit que le roi était au plus haut point de popularité, et que St. Cloud est un château à deux lieues de Paris, où le roi allait de temps en temps faire de petits voyages. Peut-on entasser des contradictions plus évidentes et mieux dévoiler sa propre fourberie? Une faction puis-

sante s'agitait; celui qu'elle avait choisi pour chef et qui n'était réellement qu'un de ses principaux instrumens, un bailleur de fonds, faisait un emprunt pour solder les meneurs, les orateurs et le rebut de la populace."

(Tout cela est un roman. Le seul chef de faction qu'il y ait eu, et qui n'a point été choisi par elle, mais qui, plusieurs années avant, s'était offert aux étrangers pour leur livrer la France et lui en donner la couronne, ce qui est démontré par le fait même, ce seul chef est l'inventeur de ce roman, répété par les trompettes de la renommée et les échos de Loyola, ses agens et ses complices.)

"On assure qu'à la copie de cette lettre se trouvait jointe une liste des factieux qui avaient eu part à la distribution des sommes provenant de cet emprunt."

(Il est sûr que, personne ne connaissant mieux ses stipendiaires que le vrai chef des factieux, il avait pu joindre leur liste à sa lettre, en y observant même, qu'au lieu d'avoir été emprunté à Londres, cet argent avait été pris par lui-même au trésor Royal à Paris.)

" Que devait faire le roi dans des circonstances si extraordinaires? Chercher à neutraliser les efforts de ces méchans, s'attacher des hommes en-

treprenans, ou plutôt récompenser le zèle de quelques-uns de ses sujets fidèles. Rien que de juste et d'utile dans la destination de cet emprunt. Ne fallait-il pas que, pour hâter le triomphe des factieux, le roi se livrât pieds et poings liés à cette horde qui venait d'ensanglanter le palais de Versailles ?" (Par les ordres de qui ?)

" Je le répète ; cette lettre sera l'objet de sophismes."

(Non ; détrompez-vous de cela. La postérité verra, ce qui est très-clair, que ce n'est qu'une supposition du bourreau de ce vertueux monarque ; et pour ne laisser nul doute à ce sujet, je prie le lecteur de se rappeler que, dans la même année, et peu de mois avant, le ministre Pitt avait obtenu des Communes, vingt-quatre millions tournois pour dépenses secrètes ; et si cet argent eût été remis au duc d'Orléans, comme Monsieur le fît publier, il y a apparence qu'il n'aurait pas été emprunter une médiocre somme à usure.

S'il y a quelque chose de démontré, c'est que cette horrible lettre est une imposture de Monsieur aussi injurieuse à Louis XVI, qu'au duc d'Orléans.)

" Lorsque les hommes sont poursuivis, sinon

par les remords, du moins par l'évidence qui les accable, ils accumulent les absurdités, et semblent livrés à un esprit de vertige"

(L'écrivain est ici son propre historien).

Lettre 21ème, où il n'y a rien de remarquable. Lettre 22ème, au comte de Mirabeau, 8 Janvier, 1790.

"J'ai trop de plaisir, Monsieur, à croire aux sentimens que vous m'assurez avoir pour ma personne et pour ma famille, pour ne pas déférer à la demande que vous me faites d'un entretien particulier. Monsieur de La Porte a reçu l'ordre de vous introduire aujourd'hui sur les 9 heures du soir. Je souhaite vivement, Monsieur, que vous éprouviez autant de facilité à réparer le mal qui est fait, que je serai empressé de seconder, de tout mon pouvoir, les moyens qui peuvent tendre à ce but. Louis."

(Cette lettre écrite par le roi ou par son frère, a été faite pour amener la note, qui n'est qu'un roman sur le rôle de Mirabeau et surtout sur sa mort ; voyez ci-dessus son histoire, qui est démontrée par les faits puisqu'elle les explique tous.)

Lettre 23ème, à Monsieur de Malesherbes,

16 Février, 1790, elle ne contient rien, non plus que la note qui soit digne de remarque, si ce n'est une imposture qui suppose dans le commentateur une grande confiance dans le peu de mémoire de ses lecteurs : " Au moment, dit-il, où le roi écrivit cette lettre, il était au plus haut degré de la faveur populaire."

(Il était sans cesse outragé, ainsi que sa famille par la populace et par les factieux aux ordres de son frère.)

Lettre 24ème, à M. d'Espréménil, 27 Mars, 1790. " Je suis d'autant plus disposé à croire, Monsieur, à la sincérité du repentir que vous me témoignez qu'avant de me l'exprimer, vous avez fait preuve, dans le sein de la représentation nationale, d'un zèle pour le maintien de la monarchie, qui n'a point échappé à ma sensibilité ni à celle de toute ma famille. Lorsqu'on est aussi susceptible de réparer ses erreurs, Monsieur, on doit avoir les plus justes droits à une estime particulière. Je me plais à vous en donner l'assurance, et reste avec le désir de trouver l'occasion de vous la prouver. Louis."

Note sur cette 24ème lettre : " On sait que M. d'Espréménil, conseiller au parlement de Paris, fut l'un des plus fougueux opposans à l'enrégistrement des édits du timbre et de l'impôt ter-

ritorial, et l'on peut dire que cette opposition a été la cause immédiate de la révolution."

(Mais ce que le commentateur ne dit pas, c'est que ce magistrat était l'un de ses principaux agens, et que le repentir qu'il en eut le fit recommander à Robespierre par leur commun maître.)

Lettre 25ème, au pape Pie VI. 18 Mai, 1790. Cette lettre très-curieuse et très-bien écrite dans les sentimens de Louis XVI, a probablement été vue et approuvée par lui. Elle est-très propre aux vues de l'auteur, c'est-à-dire qu'elle est de la perfidie la plus adroite, et que l'infortuné monarque était loin de soupçonner. La note est remarquable par sa dernière phrase : " Je sais que les prétendus esprits forts me répondront que les législateurs assemblés sont les véritables conseillers du roi ; mais quand Louis XVI voit la majorité de cette assemblée sanctionner par son silence ou par une honteuse dénégation, l'attentat commis le 6 Octobre sur sa personne, sa famille et ses plus fidèles serviteurs, il lui est permis sans doute de n'avoir pas une grande confiance en de semblables conseillers."

(Et quand on voit que l'auteur de cette réflexion est celui-là même qui a ordonné et payé l'attentat dont il parle, celui-là même qui jouit exclusivement de la confiance du roi, sa victime,

on ne peut plus s'étonner de rien en scélératesse, et l'on convient que l'hypocrisie est le plus horrible des fléaux.)

(Lettre 26ème, à M. de Rivarol, sans date; ce qui doit laisser des doutes sur l'authenticité du plan auquel elle répond. S'il a été véritablement envoyé, ce qui est possible, M. de Rivarol étant très-attaché à l'infortuné monarque, il est évident que le projet qui devait le sauver a dû procurer à ce brave Français la haine de celui qui voulait s'emparer de sa couronne. Telle est probablement l'une des principales causes du libelle détestable qui a paru sous le nom de Rivarol, après sa mort.)

« Le plan que vous m'avez remis, Monsieur, est un chef-d'œuvre de politique et de philosophie, qui aurait fait honneur aux Mably et aux Condillac ; mais, tout en rendant justice à votre manière de juger certains hommes, influencés dans le moment actuel, il y aurait trop de témérité à employer les moyens que vous m'indiquez. L'exemple que vous me citez du roi de Suède est tout différent de la position où je me trouve ; ce prince avait, pour se faire obéir, des soldats sur lesquels il pouvait compter, et des amis courageux ; il n'avait à lutter que contre quelques factieux ; ici la contagion révolutionnaire est devenue une maladie épidémique qu'on ne peut

guérir qu'en prouvant au peuple qu'il est la dupe de ceux qui lui promettent les chimères de l'âge d'or."

(Cette phrase suffit pour prouver que Monsieur a dicté la lettre, et que le roi était dupe des sophismes qu'elle contient. Si, au lieu de rendre compte à son frère des conseils courageux qu'on lui donnait, il l'eût fait arrêter le 6 Octobre, encore, gardes nationales, brigands, et comité étranger, tout aurait fui à l'instant ; et, comme l'a dit M. de Rivarol, les gardes du corps seuls auraient ramené tout cela à Paris à coups de plat de sabres.)

" Vous pouvez atteindre le but désirable, Monsieur, en faisant disparaître de votre plan tout ce qui pourrait irriter les factieux ; enfin, soyez à la mesure des circonstances."

(C'est dire, en d'autres termes, supprimez tout ce qui pourrait empêcher que je ne sois détrôné. Que pouvait dire de plus l'usurpateur de sa couronne et son bourreau ?)

Note sur la 26ème lettre. " On ne sera point surpris de voir Louis XVI lire avec quelque plaisir un plan qui, au milieu d'idées brillantes, enfantées par une imagination vive, devait présenter quelques vues fines, peut-être profondes. C'était un

homme de beaucoup d'esprit que ce Rivarol; long-temps il employa pour combattre ses adversaires l'arme du ridicule, dont il se servait avec une extrême facilité. Mais lorsque les hommes qu'il attaquait jetèrent le masque et s'armèrent de poignards, il sentit que la partie n'était pas égale, et sortit de France. Cependant, accueilli par le roi de Prusse et le prince Henri, il n'en regrettait pas moins son pays, qu'il appelait la vraie terre promise. Rivarol parut toujours très-dévoué au roi; il n'est donc pas étonnant que le monarque le traite avec bienveillance, mais ce sentiment ne l'empêche pas de blâmer ce qu'il trouve de défectueux dans son plan, et de peu exact dans la comparaison que ce littérateur présente entre sa situation et celle du roi de Suède."

(Il est aisé de voir que ce qui devait sauver le roi et la France fut trouvé défectueux par le conseiller qui s'embarrassait peu d'écraser la France pourvu qu'il en eut la couronne).

" On voit dans cette lettre et dans toute la conduite du roi, qu'il répugnait toujours à l'emploi de moyens extraordinaires, et qu'il espérait encore ramener le peuple par la persuasion."

(Ce que l'on voit aussi très-clairement, c'est

qu'il n'avait d'autre volonté que celle de l'usurpateur qui a ravi sa couronne et sa vie, et qui n'a écrit ces lettres et ces notes que pour bien voiler cet horrible secret).

Lettre 27ème, à M. le duc d'Orléans, 3 Juin, 1790. " Mon cousin, Madame la duchesse d'Orléans, demande votre retour en France ; je répondrai aux instances de la vertu, en lui accordant ce qu'elle désire. On croit cependant que votre retour serait funeste à la tranquillité publique; on va jusqu'à vous supposer des vues ambitieuses. ...... Venez apprendre de votre roi comment il faut être Français, et comment on est digne d'être du sang de celui qui les gouverne. Louis."

(Cette lettre est une nouvelle preuve de ce système de calomnies si atrocement ourdi contre M. le duc d'Orléans, et que nous avons renversé avec l'évidence des axiômes géométriques. C'est surtout par la main de Louis XVI que Monsieur ne laisse jamais échapper l'occasion de cimenter cet infernal édifice).

Note sur la 27ème lettre. " Cette lettre est pleine de dignité. L'hommage que le roi rend à Madame la duchesse d'Orléans n'étonnera personne : les âmes pures s'entendent, et Louis XVI devait facilement céder aux instances de la vertu ; les points de suspension qui suivent

les mots, on va jusqu'à vous supposer des vues ambitieuses.... n'indiquent point une lacune; ils se trouvent dans la lettre; et lorsqu'on se reporte à sa date, on doit admirer la modération du roi; cette admiration augmente* quand on relit la noble invitation qui la termine. Le véritable ami de son pays voudrait pouvoir arracher les pages sanglantes de l'histoire de la révolution."

(Je crois que l'auteur de cette réflexion le voudrait bien aussi, non par amour de sa patrie, à laquelle il a causé plus de maux qu'elle n'en a éprouvés depuis la fondation de sa monarchie mais par amour de soi-même, de sa propre gloire, et par l'espoir d'en imposer à la postérité comme à ses contemporains.)

" S'il ne le peut, il doit au moins éviter de revenir sur des récits dans lesquels on voit avec douleur un prince né près du trône, se liguer avec les factieux qui le renversèrent et périr victime des excès qu'il avait favorisés".

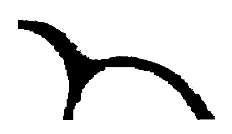
* (Quoiqu'il soit très-possible que cette lettre ait été écrite par le roi à M. le duc d'Orléans, ce commentaire si inutile sur ces points de suspension, et surtout ces mots, 'ils se trouvent dans la lettre,' sont une présomption qu'elle n'a été écrite qu'après la mort du roi et de M. le duc d'Orléans. Quand on voit un renard si soigneux de cacher sa queue, l'on peut croire qu'il ne veut pas être reconnu).

(Jamais l'auteur de tous ces crimes ne laisse échapper une occasion d'en envelopper M. le duc d'Orléans. Cette attention acharnée est une preuve de l'innocence de cet infortuné prince, de l'horrible trahison dont il a été victime, et dont sa mort tragique a été la suite. Ce que nous en avons dit est vrai ; ces lettres et ces notes nous en fournissent à chaque instant de nouvelles démonstrations).

" Je ne dirai qu'un mot sur ce prince ; il mourut avec courage ; sans doute il s'était repenti....imitons le monarque qui a tant pardonné."

(Personne n'en est plus sûr que l'auteur de son testament.)

Lettre 28 au pape Pie VI. (Cette astucieuse lettre destinée à augmenter les inquiétudes, les embarras et les dangers du roi, est une forte présomption de collusion secrète entre le royal secrétaire et le pontife, et en se rappelant la cause de la mort de Joseph II, on peut au moins soupçonner qu'il n'est pas un crime où le bourreau de Louis XVI n'ait participé. Il y a dans la note une anecdote curieuse ; on y fait dire à Joseph, parlant de ce pape : ' Sa vue m'a fait aimer sa personne ; c'est le meilleur des hommes.')



Lettre 29ème, à M. le duc de Polignac, 18 Mai, 1790. Note sur cette lettre.

" C'est un tableau simple et vrai de la France à l'époque où elle fut écrite. Le roi ne jugeait que trop bien les événemens d'après les grandes leçons de l'histoire. Il a eu pour conseillers, pour ministres, plusieurs hommes de mérite, et quelques hommes pleins de loyauté, tels que Malesherbes et Turgot, mais aucun n'a mieux lu dans le passé et le présent les tristes présages de l'avenir."

(Pourquoi donc les fîtes-vous renvoyer ? n'est-ce pas à cause de leur loyauté et de la connaissance qu'ils avaient de vos projets ? et pourquoi aujourd'hui les louez-vous toujours, si ce n'est pour mieux vous déguiser et pour donner créance à vos impostures ?)

Lettre 30ème. Projet de lettre au roi d'Angleterre. Note sur ce projet.

" Les mots projet de lettre au roi d'Angleterre, sont de la main de Louis XVI."

(Cela semblerait dire que le reste n'en est pas. Quoiqu'il en soit, il est certain que tout ce qui a été mis sous son nom est du même secrétaire qui, surtout depuis la mort de M. de Maurepas,

ne quittait guère le roi que lorsque Sa Majesté allait à la chasse ; et alors les espions de Monsieur l'entouraient, de crainte que quelque honnête homme ne gagnât la confiance du monarque. Ici, comme ailleurs, il n'est pas un mot qui ne tende à faire prendre le change sur les événemens dont il est question ; et souvent il faudrait plusieurs pages pour développer une adroite imposture. Mieux on connaîtra la révolution, plus on apercevra la profonde politique qui a dicté cet ouvrage, et plus on sentira qu'il n'a pu être fait que par l'assassin du roi.)

Lettre 31ème, à M. de Malesherbes, 1790. Note.

" Jamais monarque ne fut plus digne d'entendre la vérité que Louis XVI."

(Et c'est pour cela que vous l'avez toujours trompé par la plus détestable hypocrisie).

" Dans quelle classe ranger les députés de cette assemblée, qui, déguisés ou armés se mêlèrent le 6 Octobre à la plus vile populace, pour l'exciter au meurtre de la famille royale."

(Tous ces députés étaient des agens bien connus pour être à Monsieur, lequel, par conséquent, ne devait point avoir la tête coupée, quoique

le jésuite Georgel l'ait assuré, sachant positivement le contraire).

Lettre 32ème, à M. de Montmorin, Paris, 1790.

" La justification présentée par Chabroud, le décret de l'assemblée et le jugement du Chatelet qui blanchissant le duc....et ses co-accusés, excitent mon indignation."

(Quelle différence de ce style à celui du testament! l'un et l'autre sont pourtant du même écrivain, mais ici, il veut calomnier et faire périr le duc d'Orléans qu'il sait bien être innocent, et dans le testament, mis aussi sous le nom de son frère, il veut sauver les monstres qui doivent l'égorger par ses ordres).

" L'assassinat est donc justifié ? car rien de plus certain que le 6 Octobre des assassins devaient frapper la reine (oui; mais par les ordres de Monsieur), et que mes gardes du corps n'ont été attaqués et immolés que parce qu'on n'avait pu les intimider, ni les faire manquer à la fédélité qu'ils devaient à leur roi."

(Ils n'ont manqué ni de fidélité, ni de courage, mais la défense de tirer produisit le même effet).

" Ainsi le plus horrible attentat et le plus

noble dévouement ne trouveront point, l'un la punition qu'il mérite, l'autre la justice qui lui est due. Il est dans tout ceci des menées odieuses, des intrigues abominables dont je connais les principaux acteurs: leurs intentions criminelles me sont dévoilées, et leur espoir n'est fondé que sur les motifs qui entraînent la majorité de l'assemblée; la crainte et la faiblesse."

(Il faut ici se rappeler ce mot célèbre de Rivarol: " Le comité des recherches n'ayant pas trouvé les coupables qu'il cherchait (le duc d'Orléans), et trouvant ceux qu'il ne cherchait pas (Monsieur), est resté également sourd et muet." Il est certain que ce comité n'osa pas dénoncer Monsieur, qui était trop puissant, mais qu'il y eut quelques honnêtes gens qui ne voulurent pas condamner le duc qu'ils ne trouvèrent pas coupable).

" Plus je considère la conduite du duc...... et plus je suis persuadé qu'il est le principal moteur de toutes ces ténébreuses opérations, je ne sais pas par quel motif, dirigées contre moi. L'ambition égare ce....déloyal qui, les 5 et 6 Octobre, dirigeait maladroitement les colonnes des brigands dont Lafayette aurait dû empêcher le départ."

(Toute cette tirade contre ce prince est aussi

fausse qu'horrible ; il dirigeait si peu les colonnes des brigands qu'il était à Passy avec Madame de Genlis, recevant à tout moment des nouvelles de Versailles. Cette curiosité si naturelle en pareille circonstance est-elle une preuve de crime? Si Louis XVI a écrit cela, c'est qu'il a été trompé par Monsieur. Nous avons déjà remarqué qu'à cette époque les émissaires de Monsieur répandirent que le duc d'Orléans était dans l'avenue de Versailles avec le prince de Poix, masqués chacun sous leur propre livrée).

" Dont le maire de Paris devait arrêter les chefs, s'il avait eu les premiers élémens de la science administrative en fait de police, et que d'Estaing aurait dû mettre en fuite en feignant de les attaquer, s'il avait agi franchement, de lui-même, et sans attendre des ordres inutiles à un homme qui sait oser et faire son devoir."

(Louis XVI, qui avait refusé à M. le comte d'Artois et aux princes de Condé la permission d'aller repousser les brigands à Paris, se plaint ici que M. d'Estaing ne les a pas repoussés à Versailles où le roi, la reine et le dauphin auraient couru bien plus de risques. C'est sans doute par distraction que Monsieur le fait ici parler d'une manière si contradictoire à la conduite

qu'il lui dicta à l'époque citée. On ne peut pas se souvenir de tout).*

" Mais ces personnages voulaient tout ménager ; ils ont eu peur et n'ont su de quel côté faire pencher la balance ; aussi nulle confiance ne les environne ; tous les partis dissimulent avec eux, et préfèrent céder aux circonstances que d'attendre leur salut de leur politique impuissante et de leur dangereuse inertie.

" Il y a deux mois que j'avertis le ministre de la justice, d'après des avis particuliers, et venant de bonne source qu'il y avait eu un repas nocturne, mystérieux...." on a

(N'oublions pas que les journalistes et les émissaires de Monsieur publièrent que ce repas avait été donné au Palais Royal par M. le duc d'Orléans. Mais M. Hue, qui écrivait ce dont il était sûr, et dont l'ouvrage n'avait pas encore

* Ce reproche prouverait que Louis XVI n'a pas connu la défense faite en son nom, aux gardes du corps de repousser les attaques des brigands qui le 5 Octobre vinrent l'assassiner.

C'est donc Monsieur qui la donna au nom du roi.

Et c'est aussi Monsieur qui, par une permission particulière de la Providence n'a pas vu qu'il se dévoilait ici lui-même par les contradictions qu'il met dans cette lettre, prétendue de Louis XVI.

passé par l'étamine de Monsieur, dit positivement que ce repas mystérieux fut donné par M. de la Borde Méreville).

" On a prétendu qu'il fallait jeter un voile sur les journées des 5 et 6 Octobre ; que la procédure dont s'occupait alors le Chatelet, était un attentat à la liberté, à l'inviolabilité dont les députés devaient jouir ; qu'il ne fallait pas souffrir que le Chatelet prononçât ce jugement, et le menacer du courroux de l'assemblée et de la vengeance du duc....

(Il ne faut qu'un peu de sens commun pour sentir que cet atroce récit est de l'invention de Monsieur, qui l'a mis sous le nom du roi pour lui donner une créance qu'il n'obtiendra même pas. Le Chatelet ne fut point menacé du courroux de l'assemblée, s'il refusait d'absoudre le duc d'Orléans. Tel est le sens suggéré ici par la calomnie. Mais en réfléchissant que les meneurs étaient tous des agens de Monsieur et principalement Mirabeau, qui s'affichait comme complice du duc d'Orléans, il est évident que si le Chatelet fut menacé du courroux et de la vengeance du coupable, ce fut de celle de Monsieur. La vérité est qu'il fit, comme le comité des recherches ; ne voulant pas faire périr le duc qu'il trouvait innocent, il n'osa mener Monsieur qu'il trouva coupable, à l'échafaud qu'il méritait).

" On a vivement applaudi à ces principes. Il s'est ensuite engagé une conversation très-curieuse entre Mirabeau, Sillery et Laclos.

" Mirabeau se plaignait amèrement de la conduite du duc d'Orléans dans la nuit des 5 et 6 Octobre. Un peu plus d'audace, a-t-il dit, et il était tout ce qu'il voulait être. Laclos a justifié son maître et certifié qu'il avait entendu dire au duc d'Orléans que l'arrivée subite de l'armée Parisienne qui ne devait se trouver à Versailles que le 6 au matin, après le dénouement ; que l'air satisfait, quoique étudié de La Fayette, et l'opposition qui s'était manifestée parmi les députés patriotes sur le traitement à faire au roi, l'avaient empêché d'agir ; enfin, que le désordre qui suit toujours une multitude aveugle, avait empêché les agens du duc de se réunir et d'exécuter. Mirabeau a paru plus satisfait de cette justification. Sillery a dit alors avec beaucoup d'humeur : J'avais fait observer au duc d'Orléans la tournure que prenait le mouvement populaire. Au reste, ce n'est qu'un coup manqué, la faute pourrait être réparée.

" Avant de se séparer, il a été décidé qu'il fallait épouvanter les juges et leur dicter l'arrêt. C'est une affaire enterrée, a dit Mirabeau : ceux qu'on voudrait frapper sont trop forts pour l'être; ils savent parer les coups d'une manière trop dangereuse pour les assaillans."

(Supposons un instant que ces trois conspirateurs, ainsi que veut le prouver l'auteur des lettres, fussent réellement vendus au duc d'Orléans, a qui ont-ils révélé cette conversation ? Par qui est-elle parvenue à Louis XVI, sans cesse entouré des espions de son frère, et qui auraient eu si beau jeu pour convaincre le duc, et pour le perdre avec ses indiscrets confidens ?

Mais si cette curieuse conversation s'est tenue devant quelques témoins, comme c'est assez probable, il est alors de toute évidence que Sillèry et Laclos, qui paraissaient être dans l'intimité du duc d'Orléans, le trahissaient ; nous avons déjà observé que Mirabeau était alors un des chefs du parti de Monsieur : que cet horrible système de trahison contre le duc d'Orléans était de son invention ; et que le 7 Octobre il tint en public un propos qui était un commentaire de cette conversation ; d'où il résulte invinciblement que ce fut une scène concertée entre ces trois traîtres et dictée par Monsieur. Ce dilemne est sans réplique.

Nous avons lu que ce plan de calomnies contre le duc d'Orléans était déjà formé en 1775. Quelques gens croient que Beaumarchais en avait fait confidence à Bazile. Dans cette intrigue, unique dans l'histoire du monde, aux trois chefs déjà nommés était joint le jésuite Syéyès. Celui-ci eut la scélératesse de contrefaire de prétendues

instructions de S. A. S. le duc d'Orléans pour le 5 Octobre 1789. Il les a fait mettre dans son article de la biographie ; mais si elles avaient été véritablement données par ce prince, comment Syéyès ne les remit-il pas au Chatelet ? Son silence est la démonstration la plus évidente de cette atroce calomnie et de sa collusion avec Monsieur. Remarquez, lecteur, que c'est ce même jésuite Syéyès qui avait fait, par ordre de Monsieur, ces cahiers pour les états-généraux, que des agens de ce prince firent recevoir par les baillages qui relevaient de M. le duc d'Orléans et qu'ils présentaient comme venant de lui.

Laclos termine l'apologie de son maître par dire, que le désordre qui suit toujours une multitude aveugle avait empêché les agens du duc de se réunir et d'exécuter. Il est difficile de trouver une absurdité plus palpable. Le plus grand désordre est certainement le plus propre à commettre et à cacher de grands forfaits.

Cependant Mirabeau parut plus satisfait de cette justification, ce qui ne laisse aucun doute sur les rôles concertés de ces trois bateleurs. Le reste de la conversation renforce encore cette preuve).

“ Ainsi le Chatelet a cédé à la crainte. Je voulais appeler de ce jugement inique ; mais j'ai



dû céder à mon conseil qui m'a fait envisager l'audace de mes ennemis, et la faveur populaire qui les environne. J'en appellerai un jour au tribunal du peuple ; et j'ose espérer que le Français alors vengera son roi et fera punir les assassins."

(Observons encore ici combien ce langage, mis dans la bouche de Louis XVI, sur un fait qu'il ne peut connaître que par la bouche de son frère, est opposé à celui que ce même frère lui fait tenir dans son testament. Ici le secrétaire veut noircir de ses propres crimes un prince innocent qu'il destine à la mort ; dans le testament il veut sauver les régicides ses complices, les assassins juridiques de son roi dont il veut usurper la couronne.)

" Je ne puis donc approuver le projet que vous m'avez présenté ; il peut être bon pour les temps de paix et d'union ; il serait dangereux dans des momens de trouble et d'orage."

(La conclusion de cette lettre, presque aussi absurde que la conséquence de Laclos, est une forte présomption que le ministre auquel elle est adressée était, comme les autres, vendu à l'usurpateur.

Il y a de plus une réflexion importante à faire sur les trois interlocuteurs de cette conversation, c'est qu'ils étaient mort plusieurs années avant qu'elle fut publiée.)

Note sur cette 32ème lettre. " Les lacunes très-légères que l'on remarque dans cette lettre, n'ôtent rien à sa clarté ; ces lacunes sont à peu près indifférentes pour la plupart des lecteurs, parce que les principaux acteurs des attentats des 5 et 6 Octobre sont connus de la France, de l'Europe entière."

(Rien n'est plus faux ; la France et l'Europe entière sont dans l'erreur ; elles croient que c'est le duc d'Orléans, tandis qu'il est démontré que c'est l'auteur de cette note. Sa ruse, presque égale à sa scélératesse en est unè preuve indestructible, et à laquelle il faut cent fois répondre, puisqu'il revient cent fois sur la même imposture, ainsi que ses agens. D'ailleurs, M. de Montmorin, ayant été massacré le 2 Septembre, 1792, avec toute sa famille par ordre de Roberspierre, exécuteur des hautes œuvres de Monsieur, il est évident que ce ministre était dévoué à Louis XVI ; que c'est pour cela que cette lettre lui est adressée, et qu'il ne l'a jamais vue, non plus que Louis XVI ne l'a écrite. Ce ministre l'aurait brûlée sur-le-champ.

" M. Hue les a décrits, ces attentats avec la plus grande exactitude."

Tout ce qui a été écrit par M. Hue est très-exact : tout ce qui a été retouché, interpolé, car-



tonné dans ses ouvrages, après sa mort est très-faux.)

" On sait que les commissaires qui se présentèrent chez la reine, par suite de l'ordonnance du Chatelet pour recevoir sa déposition, n'obtinrent d'elle que cette réponse digne de son grand caractère: ' J'ai tout vu, j'ai tout entendu, j'ai tout oublié.' "

(Ce mot est équivoque, et peut également regarder un des deux princes. Cependant nous avons vu qu'au 6 Octobre, la reine dit un mot qui prouvait qu'elle regardait encore le duc d'Orléans comme l'auteur de ses maux, ce qui ne prouve autre chose que l'habileté de Monsieur à cacher ses criminelles intrigues. Mais nous avons vu aussi que, quelques mois plus tard, elle en avait prononcé un autre qui faisait voir qu'elle était désabusée. Nous l'avons aussi rapporté, de même que celui qui lui avait été substitué dans une autre édition de M. Hue, faite après sa mort.

Le reste de la note n'est qu'un nuage obscur, ainsi que les lettres suivantes, au roi de Prusse, à l'abbé Mauri, à Pie VI, à l'abbé Devaux, au Prince de Condé.)

Note sur la 38ème lettre, à M. l'archevêque d'Arles. " Cette lettre fut écrite sept jours après

l'arrestation de Varennes ; le roi avait essayé de briser ses fers ; des mesures mal concertées, un mal entendu, et plus que tout cela, l'horreur que Louis XVI témoigna toujours pour le déploiement de la force ; voilà ce qui prépara le triomphe des factieux dans cette affreuse journée."

(Cette 38ème lettre a été écrite pour amener cette note qui trompe si adroitement sur l'arrestation de Varennes. Je renvoie donc le lecteur à ce que j'en ai dit, et qui est de la plus exacte vérité. Il verra qu'il n'y eut point de malentendu, et que les mesures ne furent que trop bien concertées par celui qui voulut faire arrêter le roi.)

La lettre 39ème, à M. de Bouillé, a le même but. " Vous avez fait votre devoir, Monsieur, cessez de vous accuser. Je conçois votre affliction ; vous avez tout osé pour moi et vous n'avez pas réussi. Le destin s'est opposé à mes projets et aux vôtres...... je sais que le succès dépendait de moi, etc."

Note sur cette lettre. " On sait que M. de Bouillé avait la direction des mouvemens militaires qui devaient assurer l'arrivée du roi à Montmédi. Les procès-verbaux de ces événemens, et les rapports des officiers chargés de divers commandemens, ainsi que l'exposé de la conduite du Marquis de Bouillé, rédigé par lui-même pour être remise au roi, ont été publiés par M.

Bertraud de Molleville dans ses mémoires particuliers."

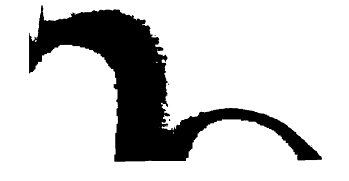
(Si ce ministre était, comme tant d'autres, vendu à Monsieur, on peut être sûr qu'il n'a parlé des grands crimes de la révolution que conformément aux ordres de ce prince. Dans le cas contraire, on peut être certain que ses ouvrages ont été cartonnés après sa mort.

Cette règle est générale et sûre pour tous les écrits qui sont veuus à la connaissance de Louis XVIII ou de ses espions.)

Lettre 40ème, à Monsieur, 23 Juillet, 1791. " Il faut donc encore que mon malheur pèse sur vous, et que vous soyez une victime de la fatalité qui me poursuit! lorsque je cherchais un asile, le repos, l'honneur et des Français, je n'ai trouvé sur mes pas que la trahison, un abandon cruel, l'audace du crime et la fatalité des circonstances. Plus d'espoir de ramener les Français, plus de justification à espérer, de liberté à obtenir, de bien à faire de plein gré, de mon propre mouvement. Il y a quelques jours que j'étais un vain phantôme du roi, le chef impuissant d'un peuple tyran de son roi, et esclave de ses oppresseurs : aujourd'hui je partage ses fers, je suis prisonnier dans mon palais ; je n'ai pas même le droit de me plaindre. Séparé de ma famille entière, mon épouse, ma sœur, mes enfans gé-

missent loin de moi ; et vous, mon frère, par le plus noble dévouement, vous êtes condamné à l'exil ; vous voilà dans les lieux où gémissent tant de victimes que l'honneur appelait sur les bords du Rhin, mais que mon amour pour eux, mes ordres, ou plutôt mes pressantes invitations appelaient dans le sein de leur patrie. Ils sont malheureux, dites-vous ; oh ! dites-leur que Louis, leur roi, leur père, leur ami est plus malheureux encore." (qui pouvait mieux le savoir que le monstre qui en était l'unique cause ?) " Cette fuite qui m'était si nécessaire qui devait peut-être faire mon bonheur et celui du peuple, sera le motif d'une accusation terrible." (On a vu comment tout cela avait été concerté par Monsieur, et particulièrement le soin qu'il avait eu de faire laisser par le roi, ou au nom du roi, ce manifeste contre l'assemblée nationale, et dont Monsieur n'avait confié la rédaction à personne.)

" Je suis menacé, j'entends les cris de la haine, on parle de m'interroger ; non jamais ; tout le temps qu'il me sera permis de me croire roi de France, j'éviterai tout ce qui tendrait à m'avilir. O mon frère, espérons un plus doux avenir ! les Français aimaient leurs rois : qu'ai-je donc fait pour être haï ? moi qui les ai toujours porté dans mon cœur. Si j'avais été un Néron, un Tibère...... Qu'un doux espoir nous reste encore ! puisse la première lettre que je vous adres-



serai vous apprendre que mon sort est changé! —Louis.

(Que cette lettre soit de Louis XVI, ou, ce qui est plus probable, de son bourreau, auquel elle est adressée, je l'ai transcrite en entier comme un monument curieux d'un Machiavélisme inouï. Elle n'a nul besoin de commentaire ; tout Français peut le faire, et juger si jamais scélérat couronné a commis la millième partie des forfaits de celui qui a égorgé sa famille, et le quart de la France pour en ravir la couronne). Voici sa note sur cette 40ème lettre. " Cette lettre peint la situation, les angoisses du roi depuis son retour de Varennes ; elle rappelle aussi quels étaient ses projets en fuyant, c'était de se soustraire aux factieux, dans l'espoir d'arracher bientôt son peuple à la domination de ses tyrans. Je ne pourrais répéter ici que ce que j'ai dit dans la notice et dans d'autres notes sur les motifs réels de ce voyage ; mais quel que soit le feint aveuglement de ceux qui ont tant de raisons pour ne rien voir, les plus obstinés, ceux mêmes qui ont trempé leurs mains dans le sang de cette auguste victime, n'oserait nier que, tandis qu'ils travaillaient à cette constitution de 1791, le roi ne fut prisonnier dans son palais, ce qui était un moyen tout particulier pour l'engager à jurer cette constitution en liberté de conscience."

(Amphigouri obscur qui, sous une apparence d'explication, répand des nuages.)

La lettre 41ème, à Mme. la princesse de Lamballe, n'est remarquable que par l'oubli de la vraie cause de sa mort, que la note ne désigne pas, et que nous dirons, la voici :

Cette princesse était intime amie de la reine, et conséquemment détestée de Monsieur, qui jugeant, avec assez de vraisemblance, qu'elle pouvait être instruite de ses forfaits, la fit recommander à Robespierre pour le 3 Septembre, 1792. Sans ces deux tigres, qui jamais eût pu trouver des assassins pour une princesse dont les vertus et la beauté commandaient l'amour et le respect ?)

La 42ème, à M. le prince de Condé, est, comme la première, contre l'émigration.

La 43ème, à Monsieur, est une réponse à un projet, proposé par lui, pour sauver Louis XVI; qu'on juge de la sincérité de la proposition !

Toutes les lettres et les notes suivantes contiennent des récits des crimes qui se commettaient journellement, et tournées de la manière la plus propre à éloigner les soupçons, qui, avec la



moindre réflexion, en auraient montré le véritable auteur.

Sa dernière note est un éloge complet de lui-même ; elle est si curieuse que nous la rapporterons en entier.) Note sur la 60ème lettre de Louis XVI à Monsieur.

" Près d'atteindre le terme d'un travail qui m'est devenu bien cher, puisqu'il est un hommage au meilleur des hommes, au plus vertueux des monarques, je n'ai pas besoin de faire remarquer que les lettres les plus intimes du roi sont adressées à un prince pour qui tant de marques de confiance et d'amitié auraient été le plus bel éloge, si, depuis fortifié à l'école du malheur, et non moins grand dans sa retraite d'Hartwel que sur le trône, il n'eut prouvé qu'il possédait ces qualités éminentes qui rendront la mémoire de Louis XVI éternellement chère à tous les gens de bien."

(Français! vous savez à présent à quoi vous en tenir sur les prétendus ouvrages de Louis XVI, faits par son frère : vous connaissez maintenant son conseil, son secrétaire, son bourreau, celui de tous les hommes les plus fourbes et les plus criminels, celui sur le front duquel l'histoire gravera la double honte de la perfidie la

plus lâche et de la scélératesse la plus audacieuse.

Vous avez vu les assassins de Henri IV, rétablis par lui, être encore les instigateurs de la révolution, et présider aux plus grands forfaits: et, si vous en doutiez, sachez qu'aujourd'hui, 16 Septembre, 1824, jour de la mort de leur restaurateur, six mille jésuites possèdent déjà en France des biens immenses, avec soixante-cinq maisons richement dotées, et mille six cent congrégations. Que de traîtres au roi et à la patrie! la justice oblige de faire une remarque sur ce mot. La plupart des hommes qui s'affilient à cette société, le font par ambition, comme le marquis de Puisieux et ceux que nous avons signalés au premier livre. Les femmes s'affilient par hypocrisie et plus encore par ignorance. En général, plus douces, plus sensibles, plus attachées à leurs enfans que les hommes, elles doivent tenir à la patrie par des liens plus forts, et la plupart d'entre elles frémiraient d'horreur si elles savaient que la ligue et la St. Barthélemi ont été préparées par des confréries, et quitteraient à l'instant une association, qui, sous le spécieux prétexte de dévotion, tend à faire de la France une province de Rome, et d'y transporter nos richesses.

J'exhorte les pères et mères qui ont eu l'impru-



dence de laisser entrer leurs filles dans ces congrégations, de lire, dans les Causes célèbres, le procès du père Girard et de la Cadière de Toulon. C'est un des monumens les plus incroyables et les plus certains qu'ait fourni l'histoire de la France. Ils y verront dans quel abîme de crimes et de malheurs peut être précipitée une famille honnête et respectable même, par le désir de la célébrité religieuse, et par une crédulité aveugle envers un directeur de la société de Jésus, fameux par sa sainteté, par ses conversions et ses miracles.

L'impudence la plus audacieuse n'aura pas ici la ressource de nier les faits. C'est un long procès dont tous les actes sont produits et forment des pièces justificatives incontestables. On y verra que trois prêtres innocens, ainsi que la déplorable et intéressante cause de tant d'horreurs, auraient été brûlés vifs, par le crédit et les intrigues de la société de Jésus, sans l'héroïsme d'un juge respectable, qui se fit porter mourant à l'audience, pour contrebalancer les voies des juges, affiliés de robe courte de la société.

On y verra avec douleur et avec indignation que la vie d'un chancelier illustre a été flétrie par la partialité que lui inspira la crainte du crédit jésuitique, et avec pitié que des religieuses

se prêtèrent à des manœuvres que les femmes les plus déhontées auraient repoussées avec horreur, tant le fanatisme dénature tout, le crime, comme la vertu.

Il est remarquable que Louis XVIII, en les gorgeant de richesses en si peu de temps, n'a jamais pu trouver le moyen de donner du pain aux émigrés et à leurs malheureuses familles qui en manquent.

Ce qui est plus étonnant et moins connu, ce sont les ouvrages écrits par ses ordres, sous sa dictée, ou par lui-même. Il écrivait sans cesse. Il est visible que la plupart des lettres que nous avons vues dans ce dernier ont été écrites en 1776, que Louis XVI n'en a jamais eu connaissance, et que d'autres n'ont paru qu'après lui.

Les articles de politique, mis par ordre dans les journaux, étaient tous de Louis XVIII, quand ils traitaient du roman convenu. Pour ceux-là, il ne s'en fiait à personne, et il est évident que personne n'aurait pu les rendre comme lui, non-seulement parce qu'il écrivait bien, mais parce qu'il eût été impossible qu'un autre eût eu la tête pleine de cet objet, qui a nécessité cinquante ans d'études et de réflexions perpétuelles. Quelle ambition n'a-t-il pas fallu pour se vouer à un demi siècle de machinations infernalles.

Tous ses ouvrages portent le même caractère et ont le même but, celui d'amonceler d'épais nuages sur d'innombrables forfaits.

Ainsi des nuits la noire déité,
Du haut d'un char d'ébène marqueté,
Répand sur nous les pavots et les songes,
Et nous endort dans le sein des mensonges.

Il ne s'est pas borné à l'imprimerie pour les cacher à la postérité : il a pris un moyen plus odieux encore. Celui d'en rendre la France entière complice. Sur les monumens publics depuis la pyramide de Calais jusqu'à la statue d'Henri IV, il s'est donné le nom de *Désiré*, qu'il n'a mérité que des régicides et des scélérats. Ce mot *optatum* serait à jamais l'ironie la plus amère, et l'outrage le plus sanglant contre la nation française, si elle n'y substituait celui d'*execratum, et nunquam satis execrandum.*

Toute société qui n'est pas publiquement autorisée par le gouvernement tend à le détruire ; cette règle est sans exception. Celle des jésuites a toujours été dans ce cas-là. Introduite despotiquement par la maison de Guise, qui, aidée de l'Espagne et de Rome, voulait usurper la couronne des Valois, et puis des Bourbons, les parlemens, l'université et tous les corps vraiment français lui furent toujours opposés. Assassinés par eux, Louis XV les chassa et mérita,

par là, la reconnaissance de la France. Louis XVIII les a rétablis pour les récompenser d'avoir préparé, dirigé la révolution, et de l'avoir aidé à arracher la couronne de son frère ; mais sachant combien ils étaient en horreur à la France, il les fit installer par Bonaparte, dont le despotisme faisait tout trembler, pour pouvoir tout faire impunément, pour cacher le véritable ordonnateur et le délivrer de ses craintes. Et même encore n'osèrent-ils arriver sous leur vrai nom mais sous celui de missionnaires, puis de Pacanaristes, puis de pères de la foi, et enfin de jésuites. Français, vous avez entendu dans vos tribunes, dans vos chaires ; vous avez lu dans plusieurs ouvrages que des princes, des émigrés avaient causé les malheurs de la révolution, et même la mort du roi. Mais vous avez vu, une foule de preuves incontestables de la fausseté de cette atroce accusation. J'ai rempli le devoir que l'honneur m'a prescrit ; et j'ose dire avec la confiance qu'il m'inspire que tout bonFrançais me devra à jamais de la reconnaissance.

Ma pénible tache est achevée. Elle est le résultat de trente années d'études et de dangers de toute espèce, heureux si elle peut vous préserver de ce délire d'innovations qui vous séduisent toujours, de cette fougue de présomption qui vous précipite dans tous les piéges, que d'adroits saltimbanques vous tendent, et dont vous venez de

faire une si rude épreuve. Heureux surtout si vous n'oubliez jamais cette antique maxime. *Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.*

En dévoilant les calomniateurs, j'ai détruit la calomnie. En vous montrant quels étaient les vrais serviteurs du roi, je vous ai montré les vrais amis de la patrie. En vous découvrant ses ennemis cachés, vous avez vu les vôtres. La série des preuves est telle qu'elle est indestructible. Cinquante ans de forfaits bien avérés, bien liés, sont un rempart inexpugnable que toutes les impostures et tous les sophismes de l'école ne sauraient renverser, n'eut-il pour défense que le fait, qui suit, et qui est aussi incroyable que certain.

Quoique Jésus, le grand, le souverain législateur, ait ordonné à ses disciples une morale pure et sévère, par un renversement aussi horrible que contradictoire, sa société seule, parmi toutes les sociétés religieuses que le monde a vues, a adopté un système de morale relâchée qui, au moyen de quelques distinctions subtiles permet tous les crimes.

Seule encore elle a un institut ostensible et des constitutions secrètes dont presque tous les articles tendent à s'affilier les princes, les grands, les puissans, les ambitieux, surtout les fanatiques,

et les riches, fussent-ils athées. Voilà le grand secret ; voilà les deux grands mobiles de sa politique, de son ambition.

Par l'un elle s'est emparée de la direction des consciences royales ; par l'autre elle s'est naturellement trouvée à la tête de tous les intrigues, de tous les troubles, de toutes les révolutions. Congréganistes, qui séduits par des institutions charitables, et par votre ignorance de cette affreuse politique, qui vous constitue ennemis de votre roi, et de votre patrie, osez dire que vous pouvez sans crime tenir à ces affiliations, qui ont fait la ligue et la St. Barthélemi, et qui tendent visiblement à rétablir chez vous l'inquisition. Augustes mânes du grand Henri, de quelle douleur n'êtes-vous pas pénétrés, de quelle indignation n'êtes-vous pas saisis en voyant des Français s'allier à vos assassins !

Une société hypocrite, révolutionnaire et fanatique par essence, composée de gens de toutes les nations, afin de tenir partout et de pouvoir partout être étrangère, une société qui n'a qu'un but, et qui le suit par tous les moyens possibles, doit nécessairement y arriver. Rien que la destruction, ne peut l'en empêcher. Elle ne peut même être réformée. La réponse de Ricci à Clément XIV en est une preuve sans replique.

Et vous, noblesse française, si odieusement trahie, trompée, dépouillée, sacrifiée, égorgée, par celui qui était votre protecteur né, et qui a mieux aimé être votre assassin, votre bourreau, le connaissez-vous aujourd'hui ? Est-il un seul de vous qui aie un mot à répondre à une aggrégation de preuves, connues de tout ce qui est instruit en France ; de preuves tellement liées qu'il en est peu qui ne confirment la vérité de cent autres ; de preuves si multipliées que très-probablement, il n'a jamais existé de fait historique qui en ait eu la centième partie ?

Ce n'est pas tout de le connaître ; il faut empêcher que notre belle patrie éprouve une seconde fois les malheurs horribles que l'existence de ce monstre lui a causés. Cette horrible révolution n'aurait jamais pu se faire, si la société de Jésus n'en avait été le premier mobile ; la rentrée des quinze cent jésuites, en 1776, si frauduleusement annoncée par M. de Maurepas ; leur mission, si bien remplie, et si adroitement racontée, comme un futur contingent, et calomnieusement imputée aux philosophes par l'inepte Barruel, ne peut laisser à cet égard aucun doute.*

---

* Le vrai but de cette mission était de faire que l'argent fut le seul thermomètre de la probité. Nulle n'a jamais mieux réussi.

Quel Français oserait dire que, parmi les fléaux horribles dont Louis XVIII a écrasé la patrie, il en est un de plus désastreux, de plus épouvantable que le rétablissement des Jésuites qu'il lui a laissés?

Son but n'est pas douteux. Que lui importe que ces vampires d'argent, ces éternels propagateurs de discordes civile et sociale, abîment la France, pourvu que ses forfaits soient voilés; pendant sa vie, sa devise était que tout périsse pourvu que je règne; après sa mort, elle est que tout périsse, pourvu qu'on me croie le plus vertueux des hommes.

(Lecteurs, il n'est pas un de vous qui n'ait pu remarquer que leurs congréganistes les plus célèbres par leur ineptie, n'ont cessé de répandre que sans la destruction de la société, la révolution n'aurait pas eu lieu. C'est le mot d'ordre.)

Les Sully, les l'Hospital, les Molé, les Daguesseau, les Séguiers, tous les parlemens de France, ainsi que l'université ont prouvé ce que j'avance. Il n'est pas un homme instruit en Europe qui ne le sache. S'ils ne peuvent s'emparer de la couronne pour la donner à un prince étranger comme du temps d'Henri IV, leur but constant est au moins de saisir l'épée royale, de la paralyser ou de la diriger à leur volonté.

Louis XVIII sentait très-bien qu'il allait bouleverser l'Espagne, comme pendant quarante ans, il a bouleversé la France ; mais il s'en embarrassait peu. Jamais homme ne fut doué d'une douceur plus méritoire à supporter les maux d'autrui. Son seul but était d'y rétablir les jésuites comme il les avait rétablis depuis long-temps en France, afin de les fortifier par cette alliance, et de tromper la postérité sur sa vie entière, dussent ces deux beaux royaumes être incendiés par l'inquisition. Le refus de Monseigneur le Dauphin de coopérer à ce plan, l'immortalisera, et lui assure à jamais l'amour de la France, et de l'Espagne éclairée ; et ce qui confirmera cette immortalité, c'est que l'ordonnance d'Andujar, noble protestation d'un fils de France contre une folie furibonde, fut désavoué par le conseil de Louis XVIII. L'Espagne qu'on pouvait sauver d'un mot, resta livrée aux abus qui avaient enfanté sa révolution, et qui doivent infailliblement la précipiter dans une nouvelle catastrophe.

Ce n'est encore rien que de détruire les monumens qui représentent cet être infernal comme un bon roi, si l'on n'expulse cette société à laquelle ses constitutions secrètes ordonnent la destruction générale de tout ce qui est bon, de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est juste, de tout ce qui tend à la paix et au bonheur des hommes. C'est elle

qu'il faut à toute force anéantir, si l'on ne veut voir l'Europe sans cesse en guerre civile, et puisque des Pie VI et VII rétablissent ce que le grand, le respectable Clément XIV avait détruit, quel espoir peut-il y avoir de tranquillité pour la France particulièrement si elle ne se sépare de Rome, et mieux encore, si tous les souverains Européens ne s'accordent à l'anéantissement d'une puissance, qui, fondée sur la morale céleste de Jésus, n'a d'autre politique qu'un machiavélisme infernal ?

Hommes, rois, princes, peuples ! qui que vous soyez, considérez la grandeur, la prospérité, la puissance, le bonheur, les richesses où est parvenue l'Angleterre depuis cette séparation, et que l'un de vous ose dire que ce n'est pas le meilleur conseil que puisse donner l'honnête homme, le véritable ami du genre humain !

Sire, c'est au nom de V. M., au nom du prince qui a si glorieusement porté l'épée royale en Espagne, au nom de l'ange tutélaire du royaume, au nom de tous vos enfans, de la France entière, que la France elle-même vous supplie de ne pas imiter la clémence du grand roi qu'ils assassinèrent ; de Louis XIV, lui-même qui se ressentit de ne les avoir pas chassés du royaume quand il vit sa vieillesse, la France et l'église chrétienne rem-

plies de troubles par ces brouillons. C'est ainsi que les ont nommées Clément IX et Benoît XIV.

Sire, j'ai fait mon devoir ; celui d'un bon Français ; il ne me reste qu'un vœu à former, c'est de voir la France délivrée d'une société qui, depuis trois siècles, n'a cessé d'y souffler la discorde et la guerre civile ; heureux à ce prix de mourir pour mon roi et pour mon pays.

NOTES DU SECOND VOLUME.

Page 7.

(124).—Le premier acte de la conduite noble et généreuse de ce bon roi, fut d'entourer les émigrés d'armées étrangères pour les égorger s'ils tentaient de venir délivrer Louis XVI, comme le voulaient tous les autres princes Français, et les maréchaux de Broglie et de Castries.

J'ai entendu deux sergens des gardes du Landgrave de Hesse, se dire en Allemand, l'un à l'autre, en voyant des émigrés: "Quand les patriotes nous auront passé par les mains, ceux-ci y passeront à leur tour." Ce qui prouve clairement qu'ils avaient été préparés pour massacrer les émigrés dans le cas où M. le Comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, et les maréchaux de Broglie et de Castries auraient été tentés de les mener à Paris, délivrer Louis XVI ?

Page 13.

(125).—On sait combien il est tendre;—je suis étonné qu'il ne soit pas mort de chagrin en recevant la couronne; et c'est un de ces cas où, chez moi, le regret l'emporte encore sur l'étonnement.

Page 17.

(126.)—Il y a des gens qui prétendent que la violence qu'elle se fit à son aspect, lui causa une attaque de nerfs affreuse, et qu'elle ne pût proférer un seul mot.

Page 24.

(127.)—Sa conduite envers les émigrés, qui se sont dévoués pour Louis XVI, est une preuve sans replique qu'il n'a jamais eu de reconnaissance qu'envers les monstres qui l'ont aidé à l'égorger.

Page 24.

(128).—Il est difficile de croire que M. d'Avarai, particulièrement attaché depuis une longue suite d'années au service de Louis XVIII, ne connaisse pas quelques actions marquantes de la vie de ce prince. Or, s'il en connaissait seulement trois ou quatre, il n'aurait pu méconnaître la carrière qu'il courait d'autant plus qu'il était dans le secret de la cassette et de ses résultats.

Il ne parle donc ici des bourreaux que pour cacher leur chef, lequel, au reste, s'affiche assez lui-même.

Page 25.

(129).—Nous avons vu tant de preuves du despotisme de Monsieur sur l'esprit et sur la volonté de Louis XVI qu'on ne peut le révoquer en doute.

Conçoit-on que la fureur de porter le nom de roi ait pu l'engager dans une carrière de cinquante années de crimes? Quelque étonnant que cela soit, il faut bien le concevoir, puisque cela est.

Mais conçoit-on (ce qui a été plus pénible pour lui) qu'il ait pu se déterminer à quitter cette régence si commode, pour aller traîner son énorme masse dans tous les coins de l'Europe sans y être roi qu'en peinture, comme celui de carreau?

Conçoit-on qu'on l'ait engagé à quitter la chose pour le mot?

Quand il fit arrêter le roi à Varennes et que lui-même sortit de France, croyait-il n'y rentrer que vingt-trois ans après?

N'aurait-il pas été un peu mystifié par ses frères les rois?

et, ce que j'avais appris à ce sujet serait-il plus vrai que je ne l'avais cru d'abord ?

C'est une conjecture que j'abandonne à la sagacité du lecteur ; et je reviens aux louanges que lui donne M. d'Avaray, d'avoir montré la fermeté d'une âme que rien ne pût abattre ni aigrir.

Et à qui pouvait-il s'en prendre qu'à lui-même? il ne pouvait, comme depuis son retour à Lyon et à Grenoble, faire battre des concitoyens les uns contre les autres pour ses menus-plaisirs, exciter une guerre civile pour épouvanter les poltrons et empêcher qu'on ne s'occupât trop des actions héroïques de sa vie et de son oraison funèbre ?

Page 48.

(130).—Il prit alors pour ministre de la police Fouché, l'un des assassins juridiques de Louis XVI, et l'auteur des mitraillades de Lyon, et des noyades de Nantes ; contre son espoir, l'assemblée de 1815, étant composée de beaucoup d'honnêtes gens et de bons Français, le ministre craignant d'être tiré à quatre chevaux, et son procès devant nécessairement dévoiler une partie des crimes de son maître, il eût été possible que l'horreur générale qu'ils auraient inspirée eût fait oublier l'inviolabilité qu'il s'était accordée à lui-même par sa Charte. Le ministre décampa donc : son successeur (fils d'un cardeur de laine, devenu caboteur), et transformé lui-même en pair de France, en cordon bleu, en vicomte, pour avoir escamoté les régicides à l'échafaud, par un tour de scélératesse aussi certain qu'incroyable, que la France connaîtra quelque jour ; ce nouveau ministre ne se contenta pas d'en faire rentrer quelques-uns, il essaya de les faire députés. Il fit faire la loi des élections pour étouffer la voix de la vertu sous celle du crime ; il fit organiser des conspirations, dont il accusa les braves gens qui les avaient déjouées, et il attisa le feu mal éteint d'une guerre civile ; et comme on peut bien le croire, toutes ces horreurs étant ordonnées et récompensées par Louis XVIII, il en résulte que sa longue exis-

tence aura été pour sa patrie le plus épouvantable fléau dont les annales du genre humain offrent d'exemples.

Page 78.

(131).— Rappelez-vous, lecteur, qu'allant à Moscou Bonaparte laissa derrière lui des armées russes en Moldavie et en Volhinie; il était clair qu'elles étaient là pour exterminer tout ce qui échapperait aux glâces.

Rappelez-vous que depuis long-temps les Français n'avaient pas de tentes; et en Russie surtout c'était une manière sûre de se débarrasser d'eux.

Voilà sans contredit deux tours du machiavélisme le plus rafiné qu'il aurait été impossible de jouer sans la collusion de Bonaparte. Aussi ne verrez-vous jamais le royal auteur de l'ouvrage laisser échapper un seul mot de ces petits traits de subtilité politique qui rendent cette collusion si évidente. Est-ce par hasard ?

Page 78.

(132).—Lecteur qui connaissez à présent une petite partie de sa vie, vous devez juger combien le cœur paternel de Louis XVIII *saignait de cette horrible catastrophe.*

Au reste, comment l'historien l'aurait-il su s'il n'avait été identifié avec le héros ? Je suis convaincu qu'à la place de Louis XVIII, Bonaparte n'aurait pas massacré sa famille pour monter sur le trône ; et peut-être dans tous les monstres connus, ne s'en serait-il pas trouvé un autre, pas même *Aurengzeb.*

Page 80.

(133).—Il sent si bien l'horreur qu'il y a de faire mourir de faim ceux qu'il a appelés au secours de son frère, ceux qu'il a trahis de la manière la plus lâche et la plus infâme, que, pour

la cacher, il fait tous les ans parler, pendant deux ou trois séances, de leur donner une indemnité, ce qui est joindre l'ironie à la barbarie la plus atroce.

Mais les meilleurs députés, une fois devenus ministres, trouvent cette barbarie très-équitable, et le tigre est toujours pour eux le plus vertueux des rois, le réédificateur de l'ordre social en Europe.

Page 81.

(133 *bis*).—Remarquez, Français, qu'avant la révolution, temps où la France était si riche, la circulation du numéraire de toute espèce était, dans le royaume de deux millards et demi. C'est ce que dit M. Necker dans son discours d'ouverture des états-généraux. Ainsi Louis XVIII, *ce tendre père des Français* donne à l'étranger les quatre cinquièmes du bien de ses enfans pour avoir la couronne ! et c'est après leur avoir fait perdre tous les moyens de redevenir riches et puissans, leurs plus belles colonies, leur marine, leur indépendance maritime, leur commerce, c'est après leur avoir tout arraché qu'il leur enlève encore cette somme même ! pouvait-il mieux constater sa maxime de morale pratique, *que tout périsse pourvu que je règne !* Jamais prince ne suivit mieux le précepte machiavélique de *diviser pour régner*. Connaissant bien sa nation ; sachant que, pour y semer la zizanie et la discorde, il ne faut qu'y lancer des noms de parti ; aristocrates ou démocrates, monarchiques ou monarchiens, jacobins ou cordeliers, ultra ou libéraux, tous l'ont servi. C'est une guerre civile perpétuelle dont les journalistes ont été les trompettes et dont les Jésuites ont été en secret les généraux.

Page 81.

(134).—Nous avons déjà observé que pour fortifier Paris suivant le système de Vauban, Cohorn, ou Pagan, trois millards

et trente ans de travaux seraient insuffisans ; et cela même une fois fait n'aboutirait qu'à le faire tenir de 20 à 25 jours (a).

Il faudrait ensuite pour le garder trois cent mille hommes de troupes, expertes dans la guerre de siéges, toute différente de celle de campagne.

Nous avons encore remarqué que, sans ces petits préparatifs là, une place ouverte, ou fortifiée à l'antique, ce qui revient au même, ne pouvait tenir plus d'un quart d'heure.

Page 82.

(135)— Faisons ici une remarque plus certaine que la mort des quinze mille Russes. C'est qu'il fallait être bien sûr de la parfaite discipline des troupes étrangères pour risquer une pareille Pyrrhique, dans laquelle les enfans de St. Cyr, avec leurs petits fusils, dansèrent et firent des prodiges de valeur comme les autres.

Page 82.

(136).—Louis XVIII avait été plus prudent ; comme il savait qu'il devait y avoir sous les murs de Paris une bataille où quinze mille étrangers seraient tués, il s'efforça de contenir sa valeur ; et, pour être sûr de son fait, il resta encore près d'un mois en Angleterre ; de sorte qu'il se trouvait quatre-vingts fois plus loin de l'armée qui se battait pour lui que Jacques II ne l'était à la bataille de la Boyne !

La prudence est la seule vertu dont Louis XVIII ait toujours usé sans en dire mot, ce qui prouve sa modestie. C'est un article à ajouter dans son parallèle avec Henri IV.

Si ce héros fut resté à Londres, au lieu de battre Mayenne à Arques et à Ivri, il n'aurait jamais été roi de France ; et si

---

(a) Les fortifications de Dunkerque, par M. de Vauban ont coûté cent millions, qui en font à peu près cent quatre-vingt de notre temps.

Louis XVIII, au lieu de rester à Londres, fut venu comme son ayeul, assiéger Paris, il n'en aurait jamais été roi, parce qu'il serait mort de peur à la première amorce d'un Lilipution de St. Cyr.

Au reste, c'est de lui que parle Sosie !

Combien de gens qui font des récits de batailles dont ils se sont tenus loin !

Page 99.

(137).— Ce prince peut dire comme Henri IV : *Personne au monde n'a le droit de dire que j'aie manqué à ma parole.* Louis XVIII pourrait dire de soi-même le contraire.

Voici un fragment aussi curieux qu'éloquent d'un discours prononcé à l'Académie Française en 1784.

" Observez la différence de leurs caractères et l'ensemble " de leurs vertus ; considérez le tableau touchant de leur " inaltérable union, voyez-en le principe dans le sentiment " profond du devoir, premier effet de la vertu ; remarquez la " modération du pouvoir d'un côté, de l'autre l'exemple d'un " dévouement aussi respectueux que tendre, et reconnaissez " à tout cela, non ce que M. l'évêque de Limoges a enseigné, " car la vertu ne s'enseigne pas, mais ce qu'il a inspiré, ce " qu'il a fait aimer, et rendons grâces à sa mémoire de ce que " nous pouvons opposer aux éternelles déclamations sur la con- " tagion des vices ; ce grand exemple de la communication de " la vertu."

Savez-vous Messieurs quel est ce grand exemple de vertu ? c'est celui qui a sacrifié la France entière à son ambition. Savez-vous quel est cet orateur si véridique ? C'est un des plus intimes confidens de ce vertueux prince, et qui connaissait ses projets et ses préparatifs depuis huit ans, lorsqu'il bernait ainsi la France et l'Académie. Puis fiez-vous à Messieurs les savans

Page 102.

(138).—L'auteur est tellement pénétré de son sujet, si enivré de joie, qu'il passe de la prose à la poésie, sans s'apercevoir que son enthousiasme le décèle. En effet, il faut être bien possédé de la rage de porter une couronne pour l'acheter par cinquante années de crimes. DIEU me préserve d'avoir toutes celles de l'Europe à pareil prix !

Page 104.

(139).—Je pense bien qu'il en était très-joyeux parce qu'il savait qu'il n'aurait la couronne qu'après les expéditions projetées, mais il a tant fait répéter par les journaux que les émigrés étaient enchantés de ces succès, qu'ils ont fini par le croire, quoique ces prétendues victoires les missent à la misère ; ce qui était le vœu du roi, pourvu que la première cause fut cachée.

Page 110.

(140).—Après les avoir violées par le pillage le plus universel sur toute la surface de la France et de nos colonies ; après avoir appelé les vrais Français au secours de son frère qu'il traînait à l'échafaud ; après les avoir trompés avec une perfidie inouïe ; après les avoir placés au centre des armées étrangères pour les faire égorger à son signal ; après avoir forcé les autres, par des assassins à gages, d'émigrer ; après avoir livré à la misère des vieillards, des femmes, des enfans échappés à ses sicaires, c'est lui qui vient déclarer inviolables et sacrées ces mêmes propriétés qu'il a données à ses complices !

Jamais l'impudence de la fourberie, de la scélératesse et de l'impiété monta-t-elle plus haut ?

Page 111.

(141).— Lecteur impartial et honnête, lisez cette Charte; vous n'y trouverez pas un seul article bon, juste et utile à la France qui ne fut dans cette déclaration du 23 Juin 1789, que Louis XVI offrit à l'assemblée constituante et que les factieux agens de *Monsieur* à la tête desquels était le jésuite Syéyes, et Mirabeau firent rejeter.

Page 114.

(142).— En entrant dans le château des Tuileries, Louis XVIII se jeta à genoux en s'écriant : *Ah, mon frère, que n'êtes-vous ici ! que n'êtes-vous à ma place ! vous en seriez bien plus digne !*

Les spectateurs qui ignoraient sa vie, versaient des larmes d'attendrissement. Ceux qui la connaissaient se disaient tout bas : *et ta foudre, grand DIEU, reste oisive en tes mains* ! il n'a pas osé rapporter, dans son abrégé, ce trait d'hypocrisie et de l'impiété la plus horrible. S'il n'avait point de crimes à se reprocher, ces mêmes mots, loin d'être impies et atroces, feraient l'éloge de son cœur, et il ne les aurait sûrement pas oubliés ; mais le silence qu'il garde est une démonstration de ses forfaits.

Page 147.

(143).—Le plus vieux instituteur de l'anarchie, celui de qui ces vieux apôtres ont reçu leur mission, c'est celui qui en 1776 fit soulever les colonies anglaises, détruire la maison militaire du roi, renvoyer M. Turgot, lui substituer le banquier Necker, chez lequel se tint l'assemblée secrète des ministres étrangers, avec lesquels *Monsieur* signa les principaux articles de la révolution qui devait écraser sa patrie, égorger tout ce qui lui barrait le chemin du trône, ou qui voyait l'envie qu'il avait

d'y monter, ce qui fit dire, *cette même année, par un ministre anglais*, en présence de plusieurs témoins : " La France se " joue bien cruellement de la foi des traités ; *mais, il viendra " un jour où elle le paiera bien cher, et le roi aussi.*"

Page 155.

(144).—On dit qu'il écrit son histoire. Ce sera, je pense, un beau recueil d'impostures ; et, sans être prophète ni sorcier, on peut affirmer qu'elles tendront toutes au même but que le panégyrique royal, d'entasser des nuages sur ce qui s'est fait même après sa mort.

Page 176.

(145).—Si l'on pouvait douter qu'il fut un des chef des Jésuites en 1761. Voici une réponse de la marquise de Pompadour qui le confirmerait.

A Mgr. l'Archevêque de Paris.

" J'ai reçu votre lettre, Monsieur, elle m'a surprise et affligée. On se plaint ici que le clergé fait trop de bruit sur des riens : je sais du moins qu'il tourmente cruellement le roi.

" Je souhaiterais que certains prélats, au lieu de se regarder comme des pères de l'église, et de faire des mandemens que le parlement brûle et que la nation méprise, voulussent au contraire nous donner l'exemple de la modération, de la modestie et de l'amour de la paix.

" Je veux croire que vos billets de confession sont une chose excellente, mais la charité vaut encore mieux. Je vous parle ici dans l'amertume de mon cœur que ces querelles affligent, parce qu'elles affligent le meilleur des rois, et scandalisent tout le royaume ; si je me trompe cependant, je prie DIEU de m'éclairer. Mais en même temps je voulais m'expliquer une bonne fois avec vous ; pour vos Jésuites, il faut les

abandonner à la justice des parlemens. Un homme qui les connaît bien, me disait hier qu'ils n'ont jamais rien fait de bon que d'apporter le quinquina du Pérou, et que leur société a été le fléau des rois et des états qui les ont soufferts. Il me serait impossible de les servir: mais quand même je le pourrais, je ne le voudrais pas; je vous le dis tout net, il paraît qu'ils ont mérité d'être détruits; eh bien! qu'on les détruise. Je vous prie donc Mgr., de ne plus me parler de cette affaire, et de laisser le roi en paix: souvenez-vous que vous êtes sujet avant d'être évêque, et Français avant d'être Jésuite. Cependant vous êtes aussi mon pasteur, et je vous demande votre sainte bénédiction."

P.S.—" Je reçois dans ce moment un gros paquet de lettres. Ce sont des évêques qui me prient d'employer mon crédit en faveur de la société des Jésuites. Je vois par là qu'il y a dans le royaume une ligue presque générale du clergé pour la sauver, tandis que presque tous les séculiers s'unissent pour la perdre, et cela avec raison. Je vais aussi prier ces évêques de me laisser tranquille, et de me donner leur sainte bénédiction."

Page 155.

(146).— Le but principal de l'institution des clubs a été d'empêcher les rassemblemens qui sans eux auraient pu se faire en France pour la cause de Louis XVI, et qui étaient devenus impossibles, puisque ces congrégations jacobites couvraient le sol du royaume, et qu'il n'y avait pas de petite ville qui n'eut au moins un club. Par là on était sûr que tous ses défenseurs seraient forcés de s'établir eux-mêmes au milieu des armées étrangères, et l'on en a vu le résultat.

L'on peut juger par là de ce qu'a dit M. Necker, *pour les inculper*, que si dix mille d'entre eux fussent restés à Paris, on auroit pu sauver le roi au 10 d'Août. On a vu ce qui est arrivé ce jour-là; on peut donc conjecturer ce qui serait résulté de l'hypocrite vœu de M. Necker. Un plus grand massacre.

Ce mot dévoile M. Necker, et confirme son rôle.

Il n'a jamais laissé échapper l'occasion de proclamer ses vertus et son esprit, et il a été secondé dans cette carrière par les gens de lettres vendus à Monsieur et à Maurepas.

Mme. de Staël a fait connaître aussi des ouvrages et même des prédictions de son père, qui, en attendant la canonisation que lui vaudra quelque jour son affiliation à la société de Jésus, lui assurent d'avance celle de prophète. Dans son ravissement, elle s'écrie : " Quelle vue perçante dans l'avenir, et dans l'enchaînement des causes et des effets ne faut-il pas pour avoir formé une telle conjecture il y a vingt ans sous le directoire ?" Calmons un peu l'extase de madame de Staël ; M. Necker fut sous la direction de Monsieur et de M. de Maurepas, le rédacteur du roman convenu. Ainsi, il n'était pas étonnant qu'il connut les rôles qu'il avait esquissés ; ainsi, comme dit, je crois Cicéron, il devinait à reculons. " L'habi-" leté de Bonaparte, en fait de haine, dit Mme. de Staël, lui avait " très-bien suggéré que M. Necker, souffrant plus que personne " des malheurs qui avaient frappé tant de gens respectables en " France, serait profondément blessé, si de la manière même la " plus injuste, on le désignait comme les ayant préparés."

(M. Necker, petit commis à 1,200 fr. chez le banquier Télusson devient tout-à-coup, ministre des finances, tout puissant, comme premier agent de l'usurpateur caché, il est resté tel et immensément riche, et sa fille nous conte *qu'il souffrait plus que personne de la révolution.* Il faut qu'elle se croie une Armide et tous les Français des imbécilles).

" Les sénateurs, dit-elle, devaient necéssairement n'être " que commentateurs de la volonté consulaire. Une assem-" blée nombreuse s'associait à la responsabilité des actes d'un " seul, et chacun se sentait plus à l'aise, *pour s'avilir à* " *l'ombre de la majorité.*"

(Peu de prophéties ont été plus exactement vérifiées que celle-ci).

Ainsi la Providence a permis que la vanité du Génevois attaquant l'orgueil du Corse, a produit un dévoilement réciproque,

et par eux-mêmes, des deux plus importans manequins, ce qui est sans doute le plus grand miracle de la révolution, et ce qui en est l'explication la plus claire que l'on puisse désirer.

Les gens instruits sont persuadés aujourd'hui que le premier Dauphin, fils de Louis XVI a été empoisonné, et les événemens subséquens en fournissent de nombreuses et d'épouvantables probabilités.

I°. La cause de sa mort, attribuée au rachitisme, est d'une imposture évidente. Les enfans rachitiques ne peuvent provenir que de parens infirmes et malsains. Or jamais personne n'a été d'une santé plus robuste que Louis XVI et la reine. Ce prétendu rachitisme est donc une erreur semée à dessein pour voiler les forfaits qui l'ont suivie ; et par une permission de DIEU, elle produit l'effet contraire, et les preuves qui en résultent doublent de force et deviennent pour ainsi dire une certitude, et il est clair que cette imposture fut répandue pour voiler un grand crime d'un monstre qui devait y ajouter une série d'épouvantables forfaits.

Si la race d'Ignace n'est pas éternellement anéantie, n'en resta-t-il qu'un seul, dans quelques siècles, il ne manquerait pas de faire une nouvelle édition de quelques ouvrages de personnages recommandables, et plus éminens encore par leurs vertus que par leurs places, tels que MM. de Malsherbes, de Séguier, premier président de la cour royale de Paris, de M. Hüe, et de leur faire dire qu'ils sont certains, *par les renseignemens qu'ils ont pris*, que le Dauphin n'a pas été empoisonné.

Après tant d'horreurs, voyons quelques traits d'héroïsme. Le 21 Juin 1792, à l'irruption faite aux Tuileries par les faubourgs St. Antoine et St. Marceau, Madame Elizabeth ne cessa d'essayer de persuader aux assassins qu'elle même était la reine, et de se présenter aux coups que l'on portait à son infortunée belle-sœur. Une dame eut aussi le même bonheur et le même courage. Je n'ai jamais pu savoir son nom ; j'en suis désespéré.

Le même jour, un procureur nommé Acloque et le maréchal de Mouchi ne quittèrent pas un instant Louis XVI, et lui firent un rempart de leurs corps.

A Nantes, lorsque Fouché et Carrier ordonnèrent les noyades au général qui commandait les troupes, il leur répondit que, tant qu'il commanderait, elles ne se feraient pas. Ce bon et brave français nommé Boivin, fut mis en retraite par Louis XVIII, avec un médiocre traitement, et Fouché fut gorgé d'honneurs et de richesses.

ADDITION À LA NOTE 118.

Ayant toujours cherché la vérité dans les plus petits détails, j'ai appris que M. le duc d'Orléans avait une habitation, qu'il acquit pour faciliter l'arrangement de fortune d'un brave Français qu'il honorait de son affection.

Mais loin de la faire incendier, comme la calomnie l'avait publié, pour indisposer contre lui les Français des deux mondes ; ce furent les commissaires Polveral et Santhonax qui furent les auteurs de cet horrible désastre ; et s'ils commencèrent par celle-là, il est probable qu'ils en avaient reçu l'ordre.

ERRATA DE L'OUVRAGE ENTIER.

PREMIER VOLUME.

LETTRE D'UN AMÉRICAIN À L'AUTEUR.

Page v, *ligne* 21, au lieu de *columbès*, lisez *columbas*.

AVANT-PROPOS.

Page viii, *ligne* 21, au mot acquéreur *mettez* (2).
—— x, —— 19, *lisez* prisonniers.

LIVRE I.

Page 23, *ligne* 12, *lisez* constitutions (5 *bis*).
—— 29, —— 17, *lisez* sous-précepteur.
—— 33, —— 21, après le mot *roué*, ajoutez : *qui fut donné à son frère qui le méritait autant que lui.*
—— 33, —— 20, au lieu d'avec, *lisez*, et ses persécutions contre M. de la Chalotais.
—— 58, —— 5, *lisez*, patriotes.
—— 65, —— 23, au lieu de Collamarc, *lisez*, Collamare.
—— 77, —— 23, *lisez*, il en résulte.
—— 81, —— 14, *lisez*, la nuit du quatre Août.
—— 94, —— 22, *féroc*, lisez *féroce*.
—— 107, —— 11. *lisez*, le président lui.
—— 126, —— 25, au lieu *d'Atticus*, lisez, *Atteius*.
—— 174, —— 7, effacez le mot : *et par*.
—— 128, —— 12, *lisez*, les uns.
—— 128, —— 1, au lieu de *haranque*, mettez, *harangue*.
—— 206, —— 5, au lieu de *n'était*, mettez, *n'étaient*.
—— 221, —— 1, au lieu de *el*, lisez, *tel*.
—— 222, —— 15, après spirituelle, placez une virgule.
—— 227, —— 19, *lisez* Tlascalates.
—— 228, —— 16, au lieu de *vrai*, mettez, *vraie*.
—— 231, —— 1, *lisez* ses armées.
—— 231, —— 13, *lisez* clair.
—— 234, —— 14, *lisez* n'avait.
—— 236, —— 24, Allemagne, *lisez*, Espagne.
—— 240, —— 21, *mettez*, (82).

Page 359, *ligne* 2 *de la dernière note*, après *figure*, lisez, *et même*.
—— 263, —— 10, au lieu de *coupable*, lisez, *capable*.
—— 277, —— 11, lisez, *de la*.
—— 296, —— 4, après *ministre*, mettez : *par des crimes*.
—— 303, —— 3, lisez, *et à la Bérézina*.
—— 322, à la note au lieu *d'empoisonneur*, lisez, *empoisonné*.
—— 356, —— 15, au lieu de *ces*, lisez, *ses*.
—— 385, —— 7, au lieu de *dui*, mettez *qui*.
—— 379, —— 1, effacez les guillemets de la première ligne, et le point d'interrogation de la 2ème.
—— 382, —— 24, au lieu de *province*, lisez, *Provence*.
—— 385, —— 25, *agfflié*, lisez, *affligé*.
—— 388, —— 15, au lieu *d'il faut*, lisait *il veut*.
—— 412, —— 5, note ; une fois pour tous, *lisez*, pour toutes.
—— 414, —— 24, note 56, voyant l'ennemi le premier, *lisez*, les premiers.
—— 430, —— *note* 94, Ezarat, *lisez*, Ararat.
—— 432, —— 12, après le mot jour,
—— 439, —— 2, au lieu de *soit*, mettez, *seront*.
—— id. —— 21, au lieu de *dure*, mettez, *dura*.
—— 440, —— 3, après *d'instruire*, mettez une virgule.
—— 442, —— 8, *rentrées*, lisez, *rentrés*.

SECOND VOLUME.

LIVRE III.

Page 2, *ligne* 25, *aurait*, lisez, *n'aurait*.
—— 34, —— 2, *lisez*, le rang *où il*.
—— 50, —— 11, *l'intarissable*.
—— 62, —— 16, *lisez* deux mille.
—— 73, —— 13, *lisez*. Louis XVIII.
—— 110, —— 22, au mot *proriétés*, mettez (140).
—— 130, —— 7, *mettez*, Juin 1789.
—— 143, —— au bas de la note, *mettez*, il était né en 53 ; il fallait 28 ans pour avoir la croix, il serait donc entré au service à 7 ans.
—— 176, —— 3, *mettez*, (145)
—— 190, —— 17, *lisez* 75.
—— id. —— 23, *lisez*, carrotes.
—— 191, troisième paragraphe effacez les guillemets.
—— 208, —— 9, *lisez*, le
—— 221, —— 25, *lisez*, français.

Page 222, *ligne* 20, après abrégé, *effacez*, de.
—— 229, —— 6, *lisez*, 1789.
—— id. —— 23, *lisez*, fierté.
—— 231, —— 26, *lisez*, à sa volonté.
—— 232, —— 4, après .... *mettez*,) pour fermer la parenthèse.
—— 236, —— 10, *mettez*, vaincues.
—— id. —— 26, *mettez*, plongée.
—— 238, —— 14, *lisez*, ils auraient.
—— id. —— 21, *lisez*, lorsqu'on.
—— id. —— 23, au lieu de *bouc*, lisez, *boue*.
—— 270, dernière ligne, *mettez*, cet aveu *est*.
—— 274, —— 21, *lisez*. marqué,
—— 299, dernière ligne, après *fourberie*, fermez la parenthèse.)
—— 306, —— 8, après octobre, *effacez la* parenthèse.
—— 319, —— 22, au lieu de *lu*, mettez, *vu*.
—— 321, —— 26, *lisez*, morts.
—— 327, —— 26 n'oserait, *lisez*, n'oseraient.
—— 333, dernière ligne, *lisez*, assassiné.
—— 340, —— 25, *lisez repentit*.
—— 341, —— 2, uu lieu de *nomées*, lisez *nommés*.

N. B.—Lorsque l'a est à la troisième personne du verbe avoir, il doit toujours être précédé d'une apostrophe.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

De l'Imprimerie de G. Schulze, Poland Street.



